This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

Digitized by Google

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE.

Ve ANNÉE.

Janvier 1857.

1516

MONS,
MANCEAUX-HOYOIS, Imprimeur-Libraire,
RUE DES FRIPIERS, No 4.

Digitized by Google

On peut se procurer chez l'éditeur les tomes Ier, IIe et IIIe de la *Revue*.

Il sera rendu compte des ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés à la direction.

AVIS.

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs professeurs des écoles moyennes, il sera fait un tirage à part des *Études sur le Télémaque*. L'auteur joindra dorénavant aux questions un commentaire complet et des considérations générales sur la manière d'expliquer le Télémaque. Les études sur le premier livre formeront un volume d'environ 100 pages. Prix, par souscription, (fr. 1,00). Le nombre des tirés à part ne dépassera pas celui des souscripteurs. — On souscrit chez M. Manceaux, à *Mons* et à *Anvers*.

EN VENTE CHEZ L'ÉDITEUR DE LA REVUE :

Éléments de style et de composition littéraire, par F. Degive. In-12 de X-226 pages. 1,75

F. Tychon. — Biographie des grands hommes de l'antiquité, renfermant l'histoire ancienne jusqu'à la prise de Rome par les Barbares. (Épuisé.)

— Biographie des grands hommes du moyen-age, deuxième édition, revue et corrigée. 1,10

— Biographie des grands hommes des temps modernes. In-8. 1,00

Études sur La Fontaine, par B. Van Hollebeke. In-12 de 226 pages. 1,75

Les Études sur Athalie formeront un beau volume in-8° d'environ 250 pages. Il en a paru 140, équivalant à un fort volume in-12.. Le prix est d'un centime la page. Quand l'ouvrage sera terminé, les souscripteurs recevront la table des matières et une couverture imprimée. Ils ne paieront que 12 centimes chacune des feuilles de 16 pages, dépassant le nombre de 10. Tout leur est envoyé franc de port.

On souscrit chez M. Manceaux, à Mons et à Anvers; chez M. P.-J. Merckx, à Tirlemont; et chez tous les correspondants de la *Revue*.

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE I.

Victor Hugo, dans un de ses derniers ouvrages, dit, en parlant de la langue française, qu'elle a été composée par la Providence, avec un merveilleux équilibre, d'assez de consonnes pour être prononcée par les peuples du Nord, et d'assez de voyelles pour être prononcée par les peuples du Midi.

Tel est, en effet, le secret de la popularité du langage français et de son emploi dans les relations privées, comme dans les transactions diplomatiques et jusque dans le langage législatif de certains peuples de l'Europe.

Mais telle est aussi peut-être la raison pour laquelle ce langage, seul, n'est pas parvenu à établir sa versification sur des règles certaines de rhythme.

Cette infériorité apparente de la poésie française a excité la mauvaise humeur de Voltaire : dans maint passage de ses œuvres, il manifeste le regret de ne pouvoir imiter la variété de syllabes et d'intonations dont jouissaient naguère, et dont jouissent encore, d'autres peuples favorisés par la nature d'organes plus délicats ou nés sous un ciel plus heureux. « C'est peut-être, dit-il, une des raisons pour lesquelles les Italiens ont précédé de plus de trois siècles les Français dans la poésie, cet art si aimable et si difficile. »

Mais cette infériorité relative est, pour Voltaire, inhérente au langage même ; aussi convient-il que si l'auteur de l'Énéide était né à Paris, il aurait rimé comme Boileau et Racine, et que si ces deux poètes français avaient vécu du temps d'Auguste, ils auraient fait du mètre des vers latins le même usage que Virgile.

Nous avons vu, dans l'introduction historique de ce travail (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, IV. p. 27, 85 et 140), combien furent infructueuses les tentatives faites à diverses époques dans le but de douer la poésie française du mètre des anciens ; il convient d'examiner si le même sort est réservé aux essais qui tendraient à écrire des vers français rhythmés à l'instar des vers de la plupart des langues modernes, ou plutôt si la langue que nous parlons n'a pas son rhythme propre en vertu duquel nos vers, dans la

Digitized by Google

forme qu'ils ont, sont *de véritables vers rhythmés*, tout aussi rhythmés que les vers d'aucune autre langue.

Nous démontrerons que nos vers ne sont pas seulement des alignements de syllabes terminés par la rime, qu'ils obéissent en outre à des lois certaines de rhythme; et quand nous aurons établi que le principe des lois de notre versification, principe trop souvent méconnu, est l'accentuation rhythmique, nous examinerons s'il ne convient pas d'étendre l'application de ces lois.

Et d'abord, qu'est-ce que le rhythme?

Rien d'étonnant à ce que l'on en ait nié l'existence; les écrivains n'ont pu se mettre d'accord pour en donner une définition précise, exacte, saisissable; la phraséologie a enveloppé d'un nuage diffus l'image du rhythme.

Celui-ci confond le rhythme avec la mesure, et parle du rhythme de douze syllabes; celui-là considère le genre de poésie comme synonyme du rhythme, et s'occupe du rhythme de l'ode, de la ballade; d'autres — La Harpe, Rollin, l'abbé Mallet (*Encyclopédie* v° Cadence) ont versé dans cette erreur — confondent dans la notion de rhythme la quotité des syllabes, la douceur et la dureté des sons, la répétition des mêmes lettres, les rejets et les enjambements; d'autres placent le rhythme dans la succession des rimes masculines et féminines, et même dans l'emploi harmonieux des images.

Il se rencontre même un auteur pour qui le rhythme est à peu près tout cela à la fois : aux yeux de Philippon de la Madelaine, « le rhythme est le résultat combiné de la mesure et du mouvement; son effet est l'harmonie. » Cette phrase est sonore, mais bien creuse : Philippon est si peu intelligible pour lui-même qu'il prend pied sur cette donnée pour entamer, à propos de l'harmonie imitative, une dissertation complétement étrangère à la matière qu'il traite.

Le dictionnaire de l'Académie n'est pas plus heureux; la docte assemblée définit le rhythme par les expressions suivantes : *nombre, cadence, mesure*. Recourant à la définition de ces synonymes, nous trouvons que le nombre est l'*harmonie qui résulte d'un certain arrangement de mots dans les vers ;* — que la cadence est l'*agrément qui résulte d'un vers dont l'harmonie frappe l'oreille;* — enfin que la mesure est *le nombre et l'arrangement des syllabes*

Digitized by Google

propres à chaque espèce de vers. Voilà donc trois définitions pour une; mais par malheur, chacune d'elle renvoie à sa voisine, et le lecteur, qu'on a tenu en haleine en le forçant à frapper à trois logis d'où le maître était absent, rentre chez lui, fatigué de ses recherches et peu disposé à les recommencer.

Et cependant le rhythme n'est pas et ne peut pas être une abstraction; il doit avoir en lui quelque chose de sensible, quelque chose de saisissable qui permette à la fois de le définir et de le comprendre.

Toutes les langues, *sans exception*, ont une versification rhythmée; chez les anciens, l'élément du rhythme était surtout la quantité prosodique; chez la plupart des peuples modernes, c'est plutôt l'accentuation des syllabes fortes dans leur combinaison avec les syllabes faibles.

« Il y a dans les mots *de toutes les langues*, dit M. Garnier de « Langres, dans son *Dictionnaire prosodique et poétique grec-« français* (Paris, Delalain, 1822), une cadence naturelle qui naît « du rapport des tons graves et aigus et du temps, et dont la mélo-« die est plus ou moins agréable, selon la sensibilité plus ou moins « exquise des organes de ceux qui parlent une langue, et la flexibi-« lité plus ou moins grande de cette même langue. »

Toute langue, sous peine de cesser d'être une langue, et de devenir une succession diffuse de sons incompréhensibles, a donc nécessairement un rhythme basé soit sur la longueur relative des sons, soit sur leur intensité. En effet, si les mots, si les syllabes des mots, ne se distinguaient pas, et se prononçaient tous avec la même durée ou le même volume de son, la phrase n'aurait plus de sens; en français, par exemple, y aurait-il moyen de se comprendre si les mots *un Bonaparte manchot,* s'articulaient de la même manière qu'*un bon appartement chaud;* ou si, à l'instar du marquis de Bièvre, on articulait *quel fat alité*, comme les mots *quelle fatalité!* Ce serait, en vérité, donner trop de prise aux mauvais jeux de mots de nos faiseurs de calembours.

Notre langue, dépourvue des agréments de la quantité prosodique, — nous l'avons établi dans notre introduction, — a nécessairement une accentuation rhythmique qui se forme par la cadence alternative de syllabes fortes et de syllabes faibles.

Digitized by Google

Or, l'accentuation, base de la cadence et du rhythme, est cette mélodie régulière, cette modalité d'intonation qui s'appuie principalement sur une syllabe des mots. C'est la définition qu'en donnent les *Flors del gay saber,* l'art poétique des provençaux : *accens es regulars melodia o tempramens de votz lequal estay principalmens en una sillaba.*

En conséquence, nous définissons le rhythme soit avec Vossius, un mouvement partagé en espaces symétriques, soit avec un autre auteur, l'évaluation du temps par le lever et le frapper de la mesure, soit enfin, d'une manière plus pratique en ce qui concerne les langues modernes où la durée des sons est moins appréciable, la combinaison des temps forts et des temps faibles.

L'accent rhythmique, c'est-à-dire, cette plus grande intensité de son sur une syllabe déterminée, existe bien réellement en français, où il frappe *invariablement sur la dernière syllabe de chaque mot,* exclusion faite de l'*e* muet final.

Dans la combinaison des mots entre eux pour constituer la phrase, l'accentuation des mots accessoires, surtout des mots accessoires monosyllabiques, s'efface pour se reporter sur le mot principal qui suit; mais la loi de l'accentuation de la syllabe finale est tellement impérieuse que le monosyllabe accessoire lui-même devient accentué, lorsque le mot principal le précède immédiatement : dans *il vient,* l'accentuation marque fortement le mot *vient;* c'est le mot accessoire *il* qui en est frappé dans *vient-il?* le même phénomène se remarque dans les phrases : *nous le tuons, tuons-le.*

Certains mots accessoires prennent même une forme plus sonore quand ils sont placés à la fin du membre de phrase dont ils attirent à eux l'accentuation : *me* et *notre,* dans *il me dit,* et *notre ami* deviennent *moi* et *nôtre* dans *il dit à moi, c'est le nôtre.*

L'élision de certains mots accessoires, possible avant le verbe, devient d'une dureté intolérable, quand ils sont placés à la suite : on dira *il l'a fait entrer,* et l'on blâmera Molière d'avoir écrit :

Ou bien faites-*le* entrer. Qu'est-ce donc s'il vous plaît.

De même on reprochera à Baïf d'avoir commis une faute d'euphonie non moins désagréable en disant :

Et pour *ce,* il a choisi aux faubourgs sa retraite.

Digitized by Google

Pourquoi l'élision n'a-t-elle pas lieu en français, sinon pour l'e muet, et pourquoi l'hiatus y est-il proscrit, et ne l'est-il pas dans les autres langues, si ce n'est parce que la syllabe finale étant accentuée ne peut disparaître, et parce que la voyelle qui la termine s'articule fortement et heurte la voyelle initiale du mot suivant?

Pourquoi, sinon pour obéir à cette loi, le pronom *je*, restant faible, force-t-il la syllabe muette du verbe qui le précède accidentellement à prendre l'accent grammatical : *aimé-je*, *supplié-je?*

Pourquoi encore les syllabes pénultièmes des verbes *mener*, *jeter*, *appeler* et autres semblables, deviennent-elles tout à coup accentuées, quand une syllabe muette les suit: *je mène*, *tu jettes*, *il appelle?*

Mais, nous dira-t-on, dans tous ces cas l'accentuation grammaticale ou le redoublement de la consonne, est exigé pour éviter la succession de deux syllabes en *e* muet, et on retrouve l'application de cette règle même ailleurs qu'à la finale : *je mènerai*, *tu jetteras*, *il appellerait.*

Nous trouvons en effet cette prétendue règle formulée dans plusieurs traités de grammaire entr'autres dans une *Grammaire pratique*, *adoptée par l'Université*, et due à M. Vanier, l'un des collaborateurs du Journal grammatical de Marle : « tout verbe qui a un *e* muet ou un *e* fermé dans son radical, y est-il dit, le convertit en *e* grave, chaque fois qu'après lui, vient un *e* muet. » Parmi les exemples donnés, se trouvent les mots *je sèmerai*, *je pèserai*, *je repèterai*. Pour qu'on puisse se convaincre que cette règle est trop générale, qu'on nous permette de citer le Dictionnaire de l'Académie qui, sinon en matière de définitions, au moins en matière d'orthographe, fait autorité; ce Dictionnaire nous donne : *le temps séchera vos larmes*, *nous réglerons cela plus tard*, *je prendrai le parti que la circonstance me suggérera*, etc., et à la fin des mots, l'Académie écrit pourtant *je sèche*, *tu règles*, *il suggère.*

D'ailleurs n'avons-nous pas quantité de mots qui transgressent cette prétendue règle, alors que son application ne s'adresse pas à la dernière syllabe : *soutenement*, *papeterie*, *afféterie*, *pelleterie*, *médecin*, *échevin*, *émeraude*, *éperon*, *revenu*, *relevé*, *devenir*, *élever*, *chevelure*, *échevelé*, *féverolles*, *écrevisse*, *réglementer*, *prévenir*. *détenir*, *dégrever*, *sécheresse*, *séneçon*, *démener*, *developper*, etc., et les noms propres, traces souvent anciennes, et toujours convain-

Digitized by Google

cantes du génie d'une langue : *Géneviève, Fénelon, Saint-Evremont, Sénecé, Evrehailles, Eghezée, Delecourt, Quetelet*, etc., etc.?

Cette tendance à fortifier la syllabe finale se révèle même par l'affaiblissement de la pénultième, l'a de *grâce, d'infâme*, perd son accent circonflexe dans *gracieux, infamie;* les mots *faisant, dessus, ressource, désir, monsieur*, s'articulent comme s'il y avait *fesant, deçus, reçource, desir, mossieu;* l'ê de *honnête*, de *tempête,* long dans *un homme honnête, une horrible tempête*, devient presque bref, malgré l'accent circonflexe, dans *un honnête homme, une tempête horrible.* Dans tous ces exemples, la prononciation est forcée de modifier le son écrit.

A quoi, si ce n'est à cette règle de l'accentuation de la dernière syllabe, logique jusque dans ses exagérations, faut-il attribuer la manière dont les zélateurs de la belle prononciation articulent les mots *femme, flamme, lettre, grosse, Atlas, paille, demi-tasse,* comme s'il y avait *fâme, lêtre, grôce, Atlâs, pâille, demi-tâsse?* Si cette accentuation est d'assez mauvais goût, elle est au moins plus naturelle que celle des gens qui pour *nation, désolation*, et autres mots à désinence en *ation*, prononcent avec un grand baîllement sur l'antépénultième : *Nâtion, désolâtion;* cette affectation est aujourd'hui plus ou moins générale en France, nous le savons; mais on nous persuadera difficilement que *cette seule exception* ne soit pas une manie toute contemporaine, destinée à disparaître avec la mode, probablement d'importation britannique, qui lui a donné le jour.

C'est en effet, chez les anglais, que l'on retrouvera surtout cette manière d'articuler les mots en ation; *nation* se prononce chez eux, NÉ*chen*, avec une accentuation très-forte sur la première syllabe; mais en général tout étranger, habitué à trouver chez lui des désinences faibles, articulera nos mots avec une grande intensité de son sur les premières syllabes, et dira en passant légèrement sur les syllabes suivantes : PRO*vidence*, HÉ*rétique*, COR*beau.*

Le Français, au contraire, défigurera d'ordinaire la langue des autres peuples chez lesquels la désinence des mots n'est pas accentuée, et en Italie par exemple, il ne se fera pas faute de dire *turgi*DO, *rapi*DO, *dolcissi*MO, *la ca*SA, *spaven*TO, au lieu de TUR*gido,* RA*pido, dol*CIS*simo, la* CA*sa, spa*VEN*to*, et s'il prononce les mots

Digitized by Google

italiens PRINC*ipe*, FAC*ile*, FUE*mine*, il placera tout au moins l'accentuation sur la pénultième à l'instar des mots français, *principe*, *facile*, *fulmine* (1).

H. BOSCAVEN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

UNE VISITE AU CHATEAU DES ROCHERS.

J'aime Madame de Sévigné, je l'avoue, j'aime son esprit fin et pénétrant, son imagination entraînante, sa douce sensibilité, et, par-dessus tout, son style ingénieux, pittoresque, vif, hardi, infiniment varié, plein de charme et d'abandon, d'une familiarité si gracieuse, d'une verve si étincelante, d'un élan si naturel et si spontané!

Je sais bien que cet esprit est un peu superficiel, que cette imagination est souvent frivole, que cette sensibilité semble assez égoïste, que ce style même devient parfois *précieux*, en exagérant ses inimitables qualités.... Mais, comme dit Alceste,

« Mais, avec tout cela, quoi que je puisse faire,
« Je confesse mon faible; elle a l'art de me plaire :
« J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
« En dépit qu'on en ait elle se fait aimer. »

Aussi m'étais-je proposé depuis longtemps de faire un pèlerinage au château des Rochers, à cette demeure consacrée par le souvenir du grand écrivain, et d'où sont datées tant de lettres charmantes, chefs-d'œuvre de l'originalité la plus libre et la plus féconde. Je me disais qu'une âme aussi impressionnable que celle de Madame de Sévigné devait avoir vivement ressenti toutes les influences extérieures, et j'attribuais volontiers aux paysages de la Haute-Bretagne,

(1) Ceci nous rappelle la petite anecdote de ce français qui, lisant l'inscription d'un florin de Hollande, pour *Willem Koning der Nederlanden*, prononçait gravement, en accentuant toutes les finales, *Vilain Konin der Nederlandin*.

Digitized by Google

à la nature calme et grandiose de cette belle province, peut-être à la situation même du château, le mérite tout particulier, la supériorité réelle d'un grand nombre des lettres composées dans cette solitude.

Ce fut donc avec une joie indicible que j'arrivai un soir à Vitré, ancienne et curieuse petite ville du département d'Ille et Vilaine, à six kilomètres de laquelle était le but de mon pèlerinage. Mais, à Vitré déjà, les souvenirs que je cherchais si avidement vinrent pour ainsi dire à ma rencontre. On me logea *rue Sévigné* à l'*hôtel Sévigné*, et à peine étais-je entré dans cet hôtel que je me rappelai l'habitation de ville où se rendait Madame de Sévigné, soit pour voir son amie, la princesse de Tarente, qui occupait un hôtel voisin, soit pour assister aux états. En ce dernier cas, c'était bien à son corps défendant qu'elle se décidait à quitter « ses bois, sa tranquillité et ses lectures, » mais, dans l'intérêt même de cette tranquillité, elle allait au devant de la société qui se réunissait à Vitré pour cette époque, et se mettait « en pleins états, pour ne pas voir les états « en pleins Rochers. »

L'*hôtel Sévigné* fait partie des fortifications mêmes de la ville, et domine de larges fossés convertis depuis longtemps en jardins. Il est précédé d'une grande cour, que les habitants de la localité appellent encore *la cour de la marquise*. Du reste, l'architecture intérieure et la décoration ont été complètement changées : l'imagination seule fit tous les frais du plaisir que je ressentis à habiter cette demeure.

Le chemin qui mène de Vitré au château des Rochers est malheureusement une route nouvelle, qui contrariait tous mes souvenirs. En dépit des graves considérations d'utilité publique et de bien-être général, je me pris à regretter « ces pavés impraticables, « ces bourbiers enfoncés, ces hauts et ces bas à travers lesquels « il fallait, la nuit, tâter son chemin et se faire éclairer avec des « bouchons de paille. » D'ailleurs cette belle route, proprement creusée et alignée, m'empêchait de contempler le paysage, et je compris seulement alors le sens de cette phrase ingénieuse que que j'avais lue, le matin, dans mon *Guide du voyageur* : « la pre- « mière chose qui se présente aux approches de ce château, est le « beau parc qui se dérobe aux regards. »

Enfin, au bout de six kilomètres environ, ayant brusquement

Digitized by Google

tourné à gauche, sur les indications d'un brave paysan, je me trouvai au pied d'une terrasse chargée de magnifiques touffes de rosiers en fleur. C'était l'espèce de roses connue sous le nom de *roses-noisettes*, remarquable par l'abondance de ses fleurs, assez petites, peu odorantes et presque blanches, mais dont l'ensemble est ravissant de fraîcheur, de grâce et d'abandon. Il me semblait voir l'esprit même de Madame de Sévigné respirant dans ces aimables fleurs, et le contraste d'une pareille culture avec les grands bois qui l'environnent me rappelait la femme du monde brusquement transportée de la cour de Louis XIV au milieu de cette nature solitaire et sauvage.

Quelques pas de plus me conduisirent dans la cour même du château; j'eus alors à ma droite d'assez vastes écuries, à ma gauche la chapelle octogone bâtie par M. de Coulanges, *le bien bon,* et en face, l'habitation principale formée de deux corps de bâtiments, réunis à angle droit au moyen d'une assez grosse tour octogone supportant une tourelle en encorbellement. Les flèches aiguës des tours, quelques hautes cheminées et des vestiges du style Louis XIII, donnent à l'aspect général quelque chose de réellement pittoresque, malgré le défaut d'unité de toutes ces constructions.

Mais ce qui me charmait plus encore que la beauté du point de vue, c'était le souvenir de la femme célèbre empreint, pour ainsi dire, dans les moindres détails de cette habitation. Chacun de ces détails a été caractérisé de la façon la plus vive et la plus originale par une lettre, par une phrase, quelquefois par un mot, tout fugitifs sans doute, et auxquels l'auteur attachait peu de prix, mais dont la littérature française s'enorgueillit à juste titre comme d'autant de joyaux précieux.

Cette cour même, aujourd'hui vide et nue, et dans laquelle je restais, sans y songer, exposé aux rayons d'un soleil brûlant, cette cour était plantée d'arbres et précédait le Mail dont Madame de Sévigné parlait si souvent à sa fille. Écoutez ceci, et dites-moi s'il est possible de peindre un clair de lune d'une façon plus pittoresque :

« L'autre jour on vint me dire : Madame, il fait chaud dans le Mail ; il n'y a pas un brin de vent ; la lune y fait des effets les plus plaisants du monde. Je ne pus résister à la tentation ; je mets mon

Digitized by Google

infanterie sur pied ; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires, je vais dans ce Mail dont l'air est comme celui de ma chambre ; je trouve mille coquesigrues, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches ; du linge jeté par-ci, par-là ; des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher.

« Après avoir ri de toutes ces figures et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter et sans avoir senti la moindre humidité. » (*Lettre du 12 juin* 1680.)

Mettons maintenant, à côté de ce petit chef-d'œuvre, ce qu'elle dit de la construction de sa chapelle.

«... Cependant j'ai dix ou douze ouvriers en l'air, qui élèvent la charpente de ma chapelle, qui courent sur les solives, qui ne tiennent à rien, qui sont à tout moment sur le point de se rompre le cou, qui me font mal au dos à force de leur aider d'en bas. On songe à ce bel effet de la Providence, que fait la cupidité ; et l'on remercie Dieu qu'il y ait des hommes qui, pour 12 sous, veuillent bien faire ce que d'autres ne feraient pas pour cent mille écus. « O trop heureux ceux qui plantent des choux ! quand ils ont un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. » Je tiens ceci d'un bon auteur (Rabelais). » (*Lettre du 4 novembre* 1671.)

Mais je n'en finirais pas si je voulais citer ici tous les charmants passages que me rappelait l'aspect extérieur du château des Rochers. Hâtons-nous d'entrer, et, grâce à la permission que nous accorde M. le marquis de Nétumières, propriétaire actuel du manoir, pénétrons d'abord dans le salon que décorent les portraits de la famille Sévigné.

Là se voient ces personnes que nous connaissons si bien, par la manière tout ingénieuse dont le grand écrivain nous a dépeint leur caractère. Voici l'abbé de Coulanges, le *bien bon !* M. de Coulanges, le chansonnier, et sa femme, Madame de Coulanges ; voici le sec et vain Bussy de Rabutin qui traitait sa cousine de *caillette*, et faisait d'elle dans ses écrits, le portrait le moins flatteur ; voici le marquis de Sévigné, si indigne de la femme supérieure qu'il avait épousée ; voici le jeune Sévigné, leur fils, puis la froide Madame de Grignan,

Digitized by Google

qui provoqua tant de lettres immortelles, son mari, le gouverneur de la Provence, et leur fille, Madame de Simiane. Voici enfin notre héroïne elle-même, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, admirablement peinte par Mignard, avec le costume du temps, avec la coiffure devenue célèbre, avec cette physionomie animée, expressive, spirituelle, que la peinture laisse deviner plus qu'elle ne la présente réellement. Ajoutons que le grand artiste a dissimulé habilement ce fameux *nez carré* que Bussy-Rabutin reprochait à sa cousine avec tant de malice, reproche qui piquait au vif l'amour-propre de celle-ci. Pour tout dire, le portrait de Mignard est digne, en tout point, de la femme que l'on appelait dans sa jeunesse *la plus jolie fille de France.*

Du salon je passai dans la chambre à coucher, cet « appartement si frais en été, » avec ses fenêtres donnant, vers le nord, sur le beau Mail aujourd'hui détruit. Dans cette chambre se trouve un secrétaire chargé d'un livre de comptes où Madame de Sévigné inscrivait ses menues dépenses, et un cabinet attenant, sans cheminée, renferme la toilette.

« Tout cela, me dit le domestique qui me servait de guide, est resté dans le même état qu'au temps de Madame la marquise. »

Je regardai autour de moi avec une sorte de respect, de recueillement, presque avec émotion. L'ameublement de damas vert me choquait bien un peu, sans que je pusse dire pourquoi, lorsque tout à coup la mémoire me revint plus vive, et j'aperçus en mon imagination les fameux rideaux jaunes dont il est plusieurs fois question dans les lettres. Mon désappointement fut plus grand encore lorsqu'on me montra les chinoiseries placées sur la toilette, car il est certain que cette mode ne s'introduisit en France que beaucoup plus tard, au commencement du dix-huitième siècle. Mais je ne pus m'empêcher de rire de bon cœur lorsque le domestique, levant le couvercle d'une boîte, me montra, avec un sérieux imperturbable, la houppe de cygne au moyen de laquelle Madame la marquise se poudrait les cheveux.

De la poudre en 1680 ! de la poudre sur ces petites boucles frisées avec tant de délicatesse et tombant avec tant de grâce ! Ceci était le comble, et il était évident pour moi, non-seulement que M. le marquis de Nétumières voulait faire *poser* les visiteurs, mais que ce marquis était d'une grossière ignorance.

Digitized by Google

Je m'empressai de quitter cet appartement, non sans payer la rétribution exigée pour entretenir ces ridicules fictions en bon état, et je fus tout heureux de me voir dans les jardins, dans le parc, dont mon auteur de prédilection parle avec tant de complaisance.

C'est ici que je retrouve le mieux Madame de Sévigné, c'est ici qu'elle aimait à se promener des journées entières, c'est cette admirable nature dont elle entretient sans cesse sa fille chérie, et dont elle ne se lasse jamais de raconter toutes les merveilles.

« Il me plaît, dit-elle, de me promener le soir jusqu'à huit heures; mon fils n'y est plus; cela fait un silence, une tranquillité et une solitude que je ne crois pas qu'il soit aisé de rencontrer ailleurs. » (15 juillet 1671.) « Toutes mes allées sont propres et mon parc est en beauté, » dit-elle plus tard... (22 juillet.) « Pour mon labyrinthe, il est net, il a des tapis verts, et les palissades sont à hauteur d'appui; c'est un aimable lieu; mais, hélas! ma chère enfant, il n'y a guère d'apparence que je vous y voie jamais. » (26 juillet.)

Toujours cette tendresse pour sa fille, se mêlant et se confondant, pour ainsi dire, avec l'amour de la nature, de la manière la plus naïve ou, parfois, la plus ingénieuse.

« Je ne sais pas ce que vous avez fait ce matin: pour moi, je me suis mise dans la rosée jusqu'à mi-jambes, pour prendre des alignements; je fais des allées de retour tout autour de mon parc, qui seront d'une grande beauté; si mon fils aime les bois et les promenades, il bénira bien ma mémoire.... » (28 octobre 1671.) « Vous ai-je dit que je faisais planter la plus jolie place du monde? je me plante moi-même au milieu de la place, où personne ne me tient compagnie, parce qu'on meurt de froid. La Mousse fait vingt tours pour s'échauffer; l'abbé va et vient pour nos affaires; et moi, je suis là fichée avec ma casaque, à penser à la Provence; car cette pensée ne me quitte jamais. » (15 novembre.)

C'est surtout la « beauté surprenante » et « la sainte horreur » de ces bois qui font ses délices et qui l'enchantent, bien que « les pensées noires y voltigent assez souvent. » A peine parvient-elle à s'en arracher le soir, au moment du serein. « L'été de Saint-Martin continue, écrit-elle le 13 novembre (1675), et mes promenades sont fort longues: comme je ne sais point l'usage d'un grand fauteuil, je

Digitized by Google

repose *mia corporea salma* tout du long de ces allées; j'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air: je crains l'entre-chien et loup quand on ne cause point, et je me trouve mieux dans ces bois que toute seule dans une chambre; c'est ce qui s'appelle *se mettre dans l'eau, de peur de la pluie*; mais je m'accommode mieux de cette grande tristesse que de l'ennui d'un fauteuil. »

N'est-ce pas là comprendre admirablement la nature, et ces sentiments, si étrangers d'ordinaire à une femme du monde, si incompréhensibles même chez une personne « d'humeur agissante » et « qui hait la monotonie plus que la mort, » ne révèlent-ils pas dans Madame de Sévigné un esprit vraiment supérieur? Ecoutez ceci plutôt:

«.... Je quitte ce lieu à regret: la campagne est encore belle: cette avenue et tout ce qui était désolé de chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées: la campagne en gros est encore toute riante; j'y passais mes journées seule avec mes livres; je ne m'ennuyais que comme je m'ennuierai partout, ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris; rien ne m'y attire, je n'y ai point de contenance; j'y vais avec chagrin. » (2 novembre 1679.)

Et ne croyez pas que les magnificences de l'automne puissent seules élever à ce point cette imagination profondément impressionnable: l'hiver même lui procure des joies presque aussi vives, lui inspire des pensées aussi remarquables, sans altérer jamais son aimable enjouement.

« Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraye: hélas! ma fille, c'est la plus douce chose du monde; je ris quelquefois, et je dis: c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disait l'autre jour : Quittez vos *humides* Rochers: je lui répondis; *Humide* vous-même: c'est Brevannes (1) qui est

(1) Maison de campagne de Madame de Coulanges.

Digitized by Google

humide, mais nous sommes sur une hauteur; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait; un terrain sec, et une place où le midi est à plomb; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles.... » (30 novembre 1689.)

Je ne prétends pas prouver, par ces citations, que Madame de Sévigné se soit contentée exclusivement de cette sorte de communion avec la nature, qu'elle se soit ensevelie, aux Rochers, dans une solitude complète: nous savons que souvent, fort souvent même, cette vie de château n'était que la vie de Paris, la vie de cour, transportée tout entière à la campagne. Nous savons aussi combien la société des Rochers était parfois nombreuse, et combien ce grand monde s'égayait aux dépens des bons provinciaux accourus également pour rendre leurs devoirs à la châtelaine. Une foule de lettres, datées des Rochers, sont remplies de plaisanteries sur les petites *basses Brettes*, sur leurs *ridiculités*, sur leurs noms mêmes que le malicieux écrivain transforme en Kerborgne, Kerlouche et Croquoison. « Nous rions un peu de notre prochain: il est plaisant ici le prochain...» C'est le véritable esprit parisien, toujours le même, à toutes les époques.

Mais ce que je veux faire ressortir, c'est cet amour de la nature, si noble et si fécond, qui a dû être inspiré à Madame de Sévigné par son séjour en Bretagne, qui semble alors, pour ainsi dire, se réveiller dans son âme, et qui a donné à quelques-unes de ses lettres tant d'élévation et de vérité. On n'a point assez remarqué, ce me semble, ce trait essentiel du caractère du grand écrivain. Je ne le compris, pour ma part, qu'en voyant ces bois et ces jardins où elle passa tant d'heures délicieuses, ces arbres auxquels elle s'était attachée et pour lesquels elle professait une sorte de culte. Quel chagrin s'empare de son âme lorsqu'elle trouve un jour, en revenant à son château, une partie de sa forêt coupée par les ordres de son fils qui, en ce moment, faisait argent de tout pour couvrir ses folles dépenses!

« Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes, tout cela me fit hier des

Digitized by Google

plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde? Ce lieu était *un luogo d'incanto*, s'il en fut jamais : j'en revins toute triste...» (27 mai 1680.)

Cette dernière citation, plus significative sans doute que toutes les précédentes, m'autorise à considérer Madame de Sévigné, non-seulement comme un esprit français, dans le sens restreint que l'on donne ordinairement à ce terme, mais comme un véritable esprit gaulois, tout primitif, fourvoyé, pour ainsi dire par hasard, au milieu d'une société depuis longtemps corrompue. Le culte de la nature était, en effet, le trait le plus caractéristique de l'ancien esprit gaulois, et je serais heureux, je l'avoue, de pouvoir rattacher cette femme illustre, au moins par ses sentiments intimes, à la race originaire de la Gaule, que l'on s'efforce aujourd'hui de réhabiliter à si juste titre.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

ÉTUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES.

PHILIPPE LESBROUSSART.

I.

Le nom de Philippe Lesbroussart est un de ceux qui honorent le plus la Belgique.

Savant littérateur, écrivain distingué, homme aimable, citoyen dévoué à la patrie, Lesbroussart a laissé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu une impression profonde et durable.

Peu d'hommes voués à l'instruction publique ont rempli plus dignement leur carrière. Toute une génération a pu se former au contact de sa haute et belle intelligence, apprécier ses connaissances aussi solides que variées, et admirer sa parole éloquente et facile, quand il passait en revue les figures imposantes de l'histoire, ou qu'il entretenait ses auditeurs des grands modèles de la littérature.

Digitized by Google

Ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité étaient unanimes à lui reconnaître cette vertu si rare que La Fontaine a appelée d'un mot ingénieux et nouveau « *le don d'être ami.* » Sévère pour lui-même, ils lui ont toujours vu à l'égard des autres l'indulgence qui distingue les esprits élevés.

Ceux aussi qui, au début de la carrière aride et ingrate des lettres, sentaient parfois défaillir leur courage, ceux-là se souviennent avec reconnaissance de cette voix amie qui savait rendre l'espérance au talent méconnu, — voix puissante et persuasive qui toujours se faisait écouter d'un public distrait ou indifférent, comme l'oracle du bon goût.

Enfin, dans cette âme élevée, qui se passionnait naturellement pour tout ce qu'il y a de grand et de généreux, un sentiment dominait tous les autres, l'amour de la patrie. La prospérité de la Belgique était l'objet constant de ses plus ardentes aspirations. Oui, Lesbroussart s'est peint tout entier dans ce vers à la fois modeste et sublime, au début du poème où il chante nos gloires nationales :

« L'amour de mon pays fera seul mon génie ! »

Philippe Lesbroussart naquit à Gand le 25 mars 1781. Après avoir fait ses études au Collége Thérésien, à Bruxelles, il fut employé pendant quelques années dans l'administration départementale de la Dyle. Il y connut Jouy, qui plus tard devait concourir avec lui à la création et à la prospérité de la société littéraire de Bruxelles.

En 1805 Lesbroussart renonça à des fonctions qui répondaient si mal à ses goûts et à ses dispositions naturelles, pour entrer dans la carrière de l'enseignement, vers laquelle devait l'attirer du reste l'influence de l'exemple paternel (1). Il fit ses débuts comme professeur de troisième au collége secondaire d'Alost, alors dirigé par son père, et dès cette époque il se trouva en relation avec tous les hommes qui jouissaient de quelque réputation littéraire en Belgique. Quelques années plus tard il revint dans sa ville natale occuper successivement la chaire de seconde et de rhétorique. Gand, qui comptait dans son sein plusieurs hommes distingués, offrait plus de ressources à l'activité de son intelligence. Il ne quitta ce

(1) Lesbroussart, père de Philippe, académicien et auteur de plusieurs ouvrages importants. Voyez sa biographie dans Michaud.

Digitized by Google

milieu si favorable au développement de ses talents, que pour aller s'instruire dans des voyages : il accompagna le jeune De Labare en France, en Suisse et en Italie.

De retour en Belgique, il prit part à la rédaction de plusieurs journaux. Le *Mercure belge*, qu'il fonda de concert avec Raoul et De Reiffenberg, date de 1817, époque à laquelle il fut nommé professeur à l'athénée de Bruxelles. Il y occupa jusqu'en 1830 la chaire de rhétorique, en la cumulant, dans les dernières années, avec les fonctions de professeur d'histoire au Musée des sciences et des lettres.

Lesbroussart faisait partie de presque toutes les institutions littéraires et scientifiques de Bruxelles.

Après les événements de 1830, ses services éminents lui valurent la place d'administrateur général de l'instruction publique. Mais cinq années s'écoulèrent à peine, que ses goûts simples et son amour pour la science le ramenèrent dans l'enseignement ; il échangea sa haute position contre une chaire de littérature française et d'histoire de la littérature moderne à l'Université de Liége.

En 1838 Lesbroussart fut élu membre de l'Académie; élection flatteuse quoique tardive, puisqu'elle était une exception en sa faveur: l'Académie ne comprenait pas, à cette époque, la poésie dans le cercle de ses travaux.

A l'âge de soixante-sept ans, sa santé affaiblie et une cécité presque complète l'obligèrent à solliciter l'éméritat. Il se retira au faubourg d'Ixelles, où il mourut le 4 mars 1855, à l'âge de soixante-quatorze ans (1).

En traçant cette esquisse biographique nous avons voulu rendre hommage à l'homme avant de parler de l'écrivain. Mais nous n'avons pas prétendu apprendre au lecteur des détails qui lui fussent inconnus. Chacun, invoquant ses souvenirs encore récents, se retrace dans l'esprit cette carrière si belle, si pleine de dévouement. Hier encore il était au milieu de nous, celui qui aujourd'hui est l'objet des regrets du pays, regrets qui s'attacheront longtemps encore à une si honorable mémoire!

(1) La *Notice* de M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie, nous a été d'un grand secours pour ces détails biographiques.

Digitized by Google

II.

Notre but n'est pas de parcourir la série complète des œuvres de Lesbroussart. Nous nous occuperons spécialement du recueil de poésies publié en 1827, passant sous silence ses autres écrits, pour la plupart disséminés dans des publications périodiques (1).

Parmi ses productions poétiques, celle qui reflète le mieux son caractère, celle où il est le plus lui-même, c'est *l'Art de conter*.

Ce titre nous fait songer malgré nous au poème de la *Conversation* de Delille.

Sans prétendre établir ici un parallèle entre ces deux poètes, ou prendre pour point de départ, dans notre appréciation, la gloire encore problématique de Delille, disons que le souvenir du poème de la *Conversation* ne diminue en rien l'agrément que l'on éprouve en lisant l'œuvre du poète belge. Ici tout intéresse; sobre dans ses développements Lesbroussart n'a pas, comme le traducteur de Virgile, épuisé la matière. Son *Art de conter* n'est pas un poème didactique avec *prologue* et *invocation*; et l'auteur nous a épargné une préface fastidieuse et peu modeste qui pût nous rappeler Lamotte dissertant sur son art et justifiant sa manière, dans l'avant-propos de ses apologues.

(1) Voici la liste des ouvrages de Ph. Lesbroussart : *Fanny Seymour*, traduit de l'anglais. Paris, 1807; 3 vol. in-12. — Réponse à l'écrit de M. Chateaubriand, intitulé : De Bonaparte et des Bourbons. Genève, 1813 in-8o. — Collaborations à l'ouvrage intitulé Galerie historique des Contemporains. — Bruxelles, 1816 et années suivantes; 8 volumes in-8o. — *Le Fermier belge*, opéra comique en un acte. Bruxelles, 1816. — Discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques. — *Everard T'Serclaes*, chronique brabançonne. Liége, 1837. — *Chimère et Réalité*, comédie en deux actes, traduite littéralement de l'espagnol. — Collaboration aux journaux et recueils périodiques, dont les titres suivent : *Journal général;* 1815; *Gazette générale* des Pays-Bas de 18 5 à 1818; *Mercure belge; Annales littéraires; Revue belge; Recueil encyclopédique belge; Revue de Liége.* — Dans les Bulletins de l'Académie : Rapport sur l'ouvrage intitulé : *Mémoire sur l'Abrégé poétique poly-histor de T.-J. Solin, par Thierry*, attribué jusqu'ici à *Pierre Diacre;* par Léopold Latapic (T. XVI. 1849). — Rapport sur un poème latin de M. Fuss : Dantisa divinæ comædiæ poetic virtus. (T. XX. 1853.) — Notice sur L.-J. Dehaut (ann. de l'Acad. 1845). = OEuvres inédites : *Prose :* Essais de traduction de fragments choisis de Tacite, de Tite-Live, de Florus et Velléius Paterculus. — Idem d'un choix de pièces du théâtre anglais d'après Shakspeare, etc.; de la comédie espagnole de Moratin, intitulée : *El cafe;* des deux premiers chants du poème italien intitulé : *Gli animali parlanti* par l'abbé Casti. — *Adolphe et Maurice* ou lettre de deux amis. (La publication de ce dernier manuscrit, remis en 1807 à un libraire de Paris, fut défendue par la censure impériale.)

Poésie : Essais de traduction d'*Odes choisies d'Horace* et de *Fragments de Lucain*, de *Trois épisodes de l'Enfer de Dante*, d'un fragment de la *Reine des Fées*, par Spenser. *Artevelde*, drame en vers et en cinq actes (les trois premiers seulement achevés.) *Célestine*, opéra en trois actes tiré d'une Nouvelle de Florian). *Le Corsaire*, opéra en trois actes, d'après le poème de Byron. Traduction du *Manfred* de Byron.

Digitized by Google

Lesbroussart nous transporte dans son sujet par un début vif et animé, où la pensée revêt une forme piquante et originale.

Maudit soit le bourreau dont la loquacité
Depuis une heure au moins m'enchaîne à son côté !
A-t-il assez de fois, brisant ma patience,
Aux voisins fatigués commandé le silence,
Répété que le fait est digne de crédit,
Distillé goutte à goutte un éternel récit,
Brodé chaque détail, commenté chaque phrase,
Et, prenant bonnement mon ennui pour extase,
Quand de son long discours j'entrevoyais le bout,
Ramené ce refrain : « Monsieur ce n'est pas tout. »

A ce portrait d'un fâcheux le poète a fait adroitement succéder celui d'un causeur aimable. Ici la pensée devient grâcieuse :

Heureux qui dans un conte amusant et léger,
Élégant sans manière et simple sans bassesse,
Toujours au naturel unissant la finesse,
A l'esprit enchanté raconte un joli trait,
Répète un mot piquant ou dessine un portrait,
Et sait par l'enjouement, la grâce et la saillie
Voler quelques instants aux longueurs de la vie !

Agréable, autant que le premier est importun, celui-ci charme et captive son auditoire :

Il cesse de parler, chacun écoute encor.

Après ce contraste habilement ménagé, le poète, remontant à l'origine de l'art de conter, nous montre les différentes phases que cet art a parcourru en Grèce, à Rome et en France.

Athènes fut la ville où l'on causa le mieux.

Rome, dans sa rusticité native, ignora ce talent; dans les premiers temps,

La vertu des Romains fut rarement aimable
. . . . . .
Mais tout changea plus tard, et je pense qu'Horace
Aux diners de Mécène occupait bien sa place.

Aucune nation ne se distingua, à l'égal de la France, dans l'art de conter.

Honneur à l'esprit fin de Marmontel. Honneur aussi à Madame Scarron, dont le portrait est un vrai modèle de grâce.

Digitized by Google

Quand Scarron, jeune encor, mais non pas inconnue,
Et n'ayant pour tout bien que sa grâce ingénue,
Rassemblait à la fois dans ses petits banquets
L'élite de la cour et du Pinde Français,
Si souvent du festin la modeste ordonnance
Venait aux conviés prescrire l'abstinence,
Soudain de sa mémoire empruntant le secours,
Du repas, par un conte, elle arrêtait le cours;
Sa naïve finesse et sa gaîté décente
Captivaient doucement l'oreille obéissante;
Et son art séducteur, par un simple récit,
Au lieu de l'estomac savait nourrir l'esprit.

Ce portrait, fait en quelques coups de pinceau délicats et heureux, nous le préférons à celui de Mme Geoffroy que nous trouvons dans Delille : le portrait de Scarron n'est pas de ceux qui font penser au peintre plutôt qu'au modèle.

Dans la seconde partie de son poème, Lesbroussart expose la théorie de l'art de conter. Mieux que personne il pouvait en donner les préceptes, lui qui possédait si bien le secret d'intéresser un auditoire, lui qui savait répandre sur sa conversation un charme inexprimable, grâce à un heureux mélange de bonhomie et de finesse.

A l'appui de quelques règles générales, il cite l'exemple de Delille et de Mme de Montolieu.

Ainsi, lorsque Delille à ses amis retrace
Les jours de son enfance, et ces vieux souvenirs
Qui, mêlés de regrets, sont encor des plaisirs,
Un instant abusé par sa douce magie,
Chacun croit comme lui recommencer la vie.

Telle encore, Madame de Montolieu, tour à tour vive ou sensible, enchaîne le cœur de ceux qui l'écoutent,

Fait penser le vieillard, fait soupirer l'amant,
Des beautés du Valais raconte l'innocence,
Redit le doux babil de la naïve enfance,
Ou parfois, permettant à sa vivacité
De pincer les travers de la société,
Craint encor de blesser d'une vive saillie
Le méchant qu'elle plaint, ou le sot qui l'ennuie.

Aux préceptes généraux succèdent quelques règles particulières :

D'un esprit trop fécond n'épuisez pas les traits :
Parfois l'esprit fatigue et la raison jamais ;
. . . . . .
Surtout aux auditeurs gardez-vous bien d'apprendre
Le sel et la gaîté du mot qu'ils vont entendre;
. . . . . .

Digitized by Google

Que le cœur à l'esprit n'ait nul reproche à faire ;

. . . . . .

Effleurez doucement les travers du prochain ;

. . . . . .

Contents de chatouiller, n'égratignons personne.

Telles sont les maximes que le poète développe avec une justesse d'appréciation, une correction, une netteté qui, en plus d'un endroit, nous rappellent l'*Art poétique*. Elles ont pour but de nous mettre en garde contre les travers de l'esprit et du cœur qui nuisent le plus à l'agrément de la société, travers que notre poète n'a fait qu'effleurer, tandis que l'auteur de la *Conversation* y consacre les deux premiers chants de son poème.

En résumé, l'*Art de conter* est un petit chef-d'œuvre dans le genre didactique. L'esprit et la grâce y sont semés à pleines mains, et le poète a rejeté habilement ce luxe de détails et cette prolixité qui fatiguent, se souvenant du précepte de La Fontaine :

Loin d'épuiser une matière
Il n'en faut prendre que la fleur.

Le *Manuel du vrai royaliste* ou petit cours de morale politique, l'*Épitre à Édouard*, le fragment du poème l'*Alogistomanie*, et l'*Épitre à S. M. Akdola 1er, roi des Puris*, sans atteindre à la perfection de l'*Art de conter*, renferment des pages remarquables, que nous citerions sans doute, si les beautés de premier ordre, très-nombreuses dans Lesbroussart, ne nous dispensaient de mentionner celles qui n'ont qu'une valeur ordinaire. On trouve là comme toujours de l'élégance, de la facilité, du naturel. — Mais on y découvre de plus une légère tendance vers la satire. Quelquefois même, par un contraste bizarre avec l'indulgence qui faisait le fond de son caractère, le poète trahit de l'amertume. Ainsi nous serions tenté d'accuser l'auteur de l'*Épitre à Édouard* d'avoir trempé de fiel les traits lancés tour à tour contre l'orgueilleux, le bavard, l'homme blasé, le pédant et l'accapareur, si nous ne savions que cette épître n'était pas destinée à la publicité (1) et si d'ailleurs cette bouderie ne finissait par un sourire : le poète, en terminant, rend hommage à l'influence bienfaisante de la femme pour nous guérir de la misanthropie.

(1) M. Quetelet, dans sa *Notice*, nous explique l'origine du recueil de poésies qui nous occupe. L'auteur, semble-t-il, n'avait pas lui-même conservé de copie de ses poésies. Heureusement ses amis avaient pris ce soin ; et c'est à eux que nous devons ce recueil.

Digitized by Google

Dans la même épitre nous trouvons un peu crus certains vers à l'adresse de Messaline.

Enfin nous regrettons de voir dans son petit *Cours de morale politique* une attaque violente dirigée contre des principes qu'il lui était permis de ne pas embrasser, mais qui sans doute avaient droit à plus d'égards. Détruisez, dit-il, en faisant allusion à une méthode d'enseignement qui avait trouvé de nombreux adeptes parmi les hommes les plus sensés de l'époque,

Détruisez sans retour ce système anarchique
Dont n'a pu s'affranchir l'instruction publique,
Et cet enseignement qu'ils nomment mutuel,
Fatale invention de l'ennemi du ciel.

Répondons à cette sortie peu courtoise, par un vers de son Épitre à Èdouard :

Le seul emportement ne fait pas les bons vers.

ni les jugements équitables, ajouterons-nous.

Parmi ses *Poésies diverses* nous distinguons le *Spartiate mourant*, une scène lyrique intitulée *les Malheurs de la Grèce*, et surtout le *Rêve du Tyran* qui contient plus d'une strophe où la pensée est grande et l'expression lyrique. Telle est la première :

Néron dort!... dans le sang Rome entière est baignée;
A ses longues fureurs la terre abandonnée
Implore en vain son châtiment;
Et ces pâles flatteurs dont la cour se compose,
Bénissant le sommeil du tigre qui repose,
Peuvent respirer un moment!...

Dans un genre plus simple, *le petit Mendiant et le riche Lord*, ballade imitée de l'anglais, est, malgré des contours un peu indécis qui tiennent à l'original, une scène pleine de vérité, qui finit d'une manière attendrissante. Un pauvre orphelin, délaissé de tout le monde, et qui implore en vain la pitié d'un grand Seigneur, sourd à sa prière, est recueilli par un soldat à l'âme généreuse, dont la charité offre un contraste touchant avec l'insensibilité du riche.

Sur son front mâle et basanné
La touchante pitié réside;
Longtemps sur l'enfant étonné
Il arrête un regard humide.
. . . . . .

Digitized by Google

« Sèche tes pleurs, pauvre orphelin,
« Tu vas, dans ma simple chaumière,
« Trouver un asile et du pain
« Et nous parlerons de ta mère.

« Une autre fois auprès d'un grand
« Ne perds plus tes plaintes frivoles :
« Ces cailloux et ce courtisan
« N'ont rien compris à tes paroles ! »

Les *Fables* de Lesbroussart ne constituent pas son moindre titre à notre admiration. Le poète a été très-heureux dans ce genre, et la lecture de ses jolis apologues nous fait regretter qu'il n'en ait pas composé davantage. Ici, en effet, presque tout est à citer. Sans nous arrêter à choisir, transcrivons la première du recueil.

LE CHAT, LE RAT ET L'IDOLE.

—

Dans la niche d'une pagode,
Certain rat s'était retiré :
Dans cet asile honorable et commode,
Son salut semblait assuré.
Du haut de sa toute-puissance,
Il insultait les chats, qu'il voyait à ses pieds
Chercher leur subsistance.
En vain de son orgueil ils étaient indignés :
La sainteté du lieu retenait leur vengeance.
Un jour il fit du vent. Voilà l'idole à bas,
Voilà le rat dans la poussière.
Le plus vindicatif des chats
S'élance de son galetas,
Et, sans respect pour sa grandeur première,
Jette une griffe meurtrière
Sur notre ci-devant. — « Quand vous étiez là-haut, »
Lui dit-il avec ironie,
« Vous eussiez dû, Seigneur, par quelque modestie,
« Chercher à désarmer l'envie :
« Avec moins de péril vous auriez fait le saut.
« Que la fortune est inégale !
« Et combien de périls suivent l'ambition ! »
Puis terminant là sa morale,
Il l'avale
Pour prouver son assertion.

Rien n'est stable parmi les hommes.
Un tour de roue, hélas ! et c'en est fait de nous.
Il est beaucoup de rats dans le siècle où nous sommes....
Parvenus, prenez garde à vous !

Digitized by Google

Cette jolie composition, qui se distingue par la finesse de la pensée et par les effets heureux du rhythme, le maître l'eût-il désavouée?

En voici une autre d'un caractère tout différent ; c'est une peinture riche et variée qui trahit sa source orientale et n'a rien de commun avec la manière du bonhomme.

LA GLACE ET LE SOLEIL.

—

(*Apologue oriental.*)

La fille de l'hiver, la glace transparente,
Dit un jour à l'astre des cieux :
« Dieu puissant, exauce mes vœux;
« De la couronne étincelante
« Qui pare ton front radieux,
« Fais rejaillir sur moi la splendeur éclatante :
« Fais-moi briller de mille feux! »

Elle dit : le soleil, sensible à sa prière,
Soudain accroît l'éclat de ses rayons brillants;
Des nuages légers sur l'horizon flottants
Il chasse loin de lui la foule passagère :
Déjà le ciel est pur comme aux jours du printemps,
Et la terre, d'abord languissante et glacée,
Dépouillant les frimas dont elle est hérissée,
Semble sourire aux rayons bienfaisants.

Tout à coup la glace étincelle :
De l'or et de l'azur elle emprunte les feux,
Et défiant l'éclat des cieux,
S'enorgueillit de sa splendeur nouvelle.
Mais, hélas! elle brille et fond en même temps.
Tandis que répandant des torrents de lumière,
Elle croit l'emporter sur la nature entière,
La perfide chaleur sape ses fondements.
La force des rayons l'entr'ouvre et la divise :
Vainement sa surface au loin couvre les flots;
Son propre poids l'accable; elle gémit, se brise,
Et se disperse au sein des eaux.

Amis, dans le siècle où nous sommes,
Que de glace parmi les hommes!

Mais il est temps que nous parlions du poème des Belges, qui doit-être considéré comme l'œuvre capitale de notre poète.

B. Van Hollebeke.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

HORACE A JULES FLORUS.

LIVRE Ier, ÉPÎTRE 3.

Juli Flore, quibus terrarum militet oris
Claudius, Augusti privignus, scire laboro.

M'apprendras-tu, Florus (1), en quels pays lointains
Tibère (2), poursuivant le cours de ses destins,
Exerce de nouveau sa vaillance célèbre?
Est-ce aux champs de la Thrace (3), est-ce aux rives de l'Hèbre,
Enchaîné par l'hiver (4)? sur le gouffre écumant
Qui sépare deux tours (5)? ou sous le ciel clément,
Sur les riants coteaux, le beau sol de l'Asie?
De quels soins ses amis ont-ils l'âme saisie?
Qui transmettra d'Auguste aux siècles à venir
Les guerres, les traités d'immortel souvenir?
Et Titius (6), où vogue à présent sa galère,
Titius qu'on verra bientôt si populaire,

(1) Cette épître date de l'an 20 environ avant J.-C.. Jules Florus, à qui Horace a également adressé la 2me épître du second livre,

Flore, bono claroque fidelis amice Neroni,

s'était exercé dans la satire et dans la poésie légère. Il était attaché comme secrétaire à Claude-Tibère-Néron.

(2) Claudius Tiberius Nero, fils de Tibère Néron et de Livie Drusille qu'Auguste épousa. Tibère, qui succéda comme empereur à son beau-père, était alors âgé de 23 ans et commandait les troupes romaines en Arménie.

(3) Horace désigne plus particulièrement l'Hellespont (détroit des Dardanelles) ou le Bosphore de Thrace. La Thrace est bornée au nord par l'Hémus au sud par la mer Égée et la Propontide, à l'est par le Pont-Euxin, à l'ouest par la Macédoine.

(4) Fleuve de Thrace, aujourd'hui Maritza, qui sort des monts Rhodope et se jette dans la mer Égée au-dessous de Trajanopolis. La tête d'Orphée fut jetée dans l'Hèbre par les Bacchantes.

(5) Les tours de Sestos et d'Abydos, entre lesquelles passait l'Hellespont, théâtre des amours de Léandre et de la prêtresse Héro, immortalisés par le poème attribué à Musée (Musœus, poète grec qui florissait de 1400 à 1300 ans avant J.-C.), bien qu'il soit d'un auteur beaucoup plus récent (selon toutes probabilités du 4me ou du 5me siècle de notre ère). Il en existe diverses traductions, tant en prose qu'en vers, de Laporte-Dutheil, Gail, Cl. Marot, Mollevaut, Girodet, Denne-Baron.... etc....

(6) Titius Septimius, de l'ordre des chevaliers, poète lyrique et tragique qu'Horace recommande à Tibère dans l'épître 9 du 1er livre (*Septimius, Claudi...*) et auquel est adressée l'ode 4 du 2e livre (*Septimi, Gades aditure mecum*).

Digitized by Google

Car, laissant les ruisseaux où tous s'en vont errer,
A ton fleuve, ô Pindare (7), il voulut s'inspirer!
Comment va-t-il? de nous a-t-il quelque mémoire?
S'occupe-t-il toujours, cet amant de la gloire,
Sur la corde thébaine (8) à moduler ses chants?
Ou si, dans des sujets bien autrement touchants,
Déchaînant le volcan que couve l'âme humaine,
Sa muse en vers pompeux fait parler Melpomène?
Que prépare Celsus (9), à qui c'est un devoir
De répéter sans cesse et faire bien savoir
Qu'il ait à se défendre avec un soin extrême
De puiser désormais autre part qu'en lui-même,
Sans plus s'approprier comme on fait d'un butin
Les trésors amassés au temple palatin (10),
A moins d'offrir dans Rome une risible image
Du geai qui doit au paon rendre un jour son plumage (11).
Toi-même, que fais-tu? le miel de quelles fleurs
T'en vas-tu picorant dans la rosée en pleurs?

(7) Né à Thèbes, en Béotie, vers l'an 500 avant J.-C., dans la 60e olympiade, au commencement du règne de Darius. On n'est d'accord ni sur le lieu ni sur l'époque de sa mort.

(8) Voir la note précédente.

(9) Celsus Pedo Albinovanus, secrétaire de Tibère, celui à qui est adressée l'épître 8 du 1er livre :

Celso gaudere et bene rem gerere Albinovano,
Musa rogata, refer....

Il avait entrepris un poème épique intitulé *la Théséïde*. Il ne reste de lui que quelques fragments, entr'autres une consolation à Livie sur la mort de Drusus et une élégie sur la mort de Mécène.

(10) La bibliothèque grecque-latine fondée par Auguste dans le temple d'Apollon, sur le mont Palatin, près de la demeure d'Auguste.

Si munus Apolline dignum
Vis complere libris....

Livre 2, épître 1re, vers 216-217.

Adspice primum
Quanto cum fastu, quanto molimine circum
Spectemus vacuam romanis vatibus œdem.

Livre 2, épître 2, vers 92-94.

(11) Ésope, Gabrias ou Babrias (poète grec qui a mis en ïambes les fables d'Ésope), Phèdre, La Fontaine.... etc.

Digitized by Google

Car ton esprit n'a rien de petit, rien d'inculte :
Comme avocat plaidant, comme jurisconsulte,
Comme poète enfin dont on aime les vers,
Partout nous te verrons ceindre en ces arts divers
La couronne de lierre aux vainqueurs destinée (12),
Et, n'étaient les soucis où ta vie est bornée,
Qui pourrait devant nous mieux tenir le flambeau
Dans la route du bien et du juste et du beau,
Seul travail, seule étude, unique soin de l'homme
Fier de sa propre estime et de celle de Rome?

Fais-moi savoir surtout que le dissentiment
Entre Plancus (13) et toi n'a laissé nul ferment,
Que pour jamais en vous cette plaie est fermée,
Qu'il reprend en ton cœur sa place accoutumée....
Car, soit qu'un sang trop chaud, soit qu'une folle erreur
Vous enflamme tous deux d'une vaine fureur,
Partout où le destin transporte votre tente,
O vous, qui vous devez une amitié constante,
Songez qu'une génisse est là qui chaque jour
Pour être offerte aux Dieux attend votre retour.

Adolphe MATHIEU.

(12) .... *Doctarum heredæ prœmia frontium.*

Livre Ier, ode 1re, vers 29.

La couronne de lierre était la récompense de ceux qui excellaient dans ce que nous nommons aujourd'hui les arts libéraux. On donna depuis aux poètes, comme enfants d'Apollon, la couronne de laurier.

Et de te voir paré de trois brins de lierre.

Régnier, satire 4, vers 10.

Lierre était alors de trois syllabes.

(13) Munatius Plancus (L.) orateur et général, né à Tibur. Il avait suivi César dans les Gaules où il fonda, l'an 41 avant J.-C., la ville de Lyon (*Lugdunum*). Il était passé ensuite sous les drapeaux de Pompée, pour revenir bientôt à César, avait servi Antoine, et s'était enfin rallié à Octave, à qui le sénat décerna, sur sa proposition, le titre d'Auguste. Il fut successivement consul (42 ans avant J.-C.) et censeur (22 ans id.), puis chargé de divers commandements en Asie et dans les Gaules. C'est à ce même Munatius Plancus qu'est adressée l'ode 7 du 1er livre :

Laudabunt alii clarum Rhodon, aut Mitylenen....

Nous avons de lui d'admirables lettres à Cicéron.

Digitized by Google

HORACE A ALBIUS TIBULLE.

—

LIVRE Ier, ÉPÎTRE 4.

Albi, nostrorum sermonum candide judex,...

De mes vers familiers critique complaisant,
Comment près de Pédum (1) vit Tibulle (2) à présent?
Qu'y cherche-t-il? Des chants, doux fruits de son génie,
Dont Cassius de Parme (3) envîrait l'harmonie?
Ou si dans ses forêts, salutaires abris,
La sagesse elle seule occupe ses esprits?
Car tu n'es pas de ceux dont l'âme reste en friche :
Les Dieux, qui t'ont donné la beauté, t'ont fait riche,
En ajoutant aux biens qui te sont dévolus
Le secret d'en jouir. Que souhaite de plus
Une mère à son fils quand le ciel lui dispense
La sagesse avec l'art d'exprimer ce qu'il pense,
Quand il a tout, crédit, bonne table, santé,
Gloire, honneurs? — De la crainte à l'espoir ballotté,
Au milieu des soucis où notre sort s'achève,
Crois que c'est le dernier chaque jour qui se lève :

(1) A l'est et très près de Rome. Tibulle avait sa maison de campagne et ses propriétés dans les environs.

(2) Aulus Albius Tibullus, célèbre poète élégiaque, né à Rome 43 ans avant J.-C., sous le consulat d'Hirtius et de Pansa. Il était intimement lié avec Macer, Messala Corvinus (auprès de qui il avait pris la défense des vers d'Horace) et Ovide, qui nous a laissé une élégie sur sa mort dont on ignore la date précise, mais qui ne fut pas postérieure à l'an 17 avant J.-C.

(3) Cassius Severus de Parme, un des compagnons d'armes d'Horace, fut mis à mort par ordre d'Auguste 30 ans avant J.-C. Il avait composé un grand nombre de tragédies, d'élégies et d'épigrammes. C'est celui des meurtriers de César qui lui survécut le plus longtemps.

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus; Etrusci *
Quale fuit Cassi, rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Livre 1er, satire 10, vers 60 et suivants.

* La Toscane comprenait, du temps d'Horace, Parme, Bologne, etc.

Digitized by Google

Celui qui le suivra n'en sera que plus doux (4).
Ainsi je fais. Veux-tu rire? Viens voir chez nous
Un gros gaillard tout rond, teint frais, bonne figure....
Un véritable porc du troupeau d'Épicure (5).

Adolphe MATHIEU.

LA QUADRATURE DU CERCLE.

Avulso uno, non deficit alter.

« L'humanité, dit Luther, est un paysan ivre à cheval; relevé d'un côté, il retombe de l'autre. » Il faut ajouter qu'il est certains côtés où la pente est plus forte et la chute plus fréquente, et sans parler ici de ceux que Luther connaissait si bien, disons un mot de cet étrange travers d'esprit qui, de tout temps, a poussé un grand nombre d'hommes aux voyages les plus extravagants dans le pays des chimères, à la recherche des combinaisons déclarées impossibles, des résultats démontrés absurdes. Je parle de ces génies prétendus qui poursuivent le mouvement perpétuel, la pierre philosophale, la combinaison qui fait gagner toujours dans les jeux de hasard, et enfin la quadrature du cercle. Ceux-ci, les plus obstinés comme les plus ridicules de tous, sont les seuls dont j'aie l'intention de dire aujourd'hui quelques mots, mais j'indiquerai ensuite les principaux résultats vraiment scientifiques auxquels les géomètres ont été conduits au sujet de la quadrature du cercle.

Tout le monde sait en quoi consiste ce problème, aussi célèbre qu'ancien dans la géométrie. Quarrer le cercle, c'est construire un carré dont la surface soit équivalente à celle d'un cercle donné. Ce

(4) *Quem Fors dierum cumque dabit, lucro*
Appone.
Livre I, ode 9, vers 13-15.
.... *Carpe diem; quàm minimùm credula postero.*
Livre I, ode 11, vers 8.
Quis scit, an adjiciant hodiernæ crastina summæ
Tempora dî superi?
Livre IV, ode 6, vers 17-18.

(5) Expression empruntée au vocabulaire des injures qu'adressaient journellement les stoïciens à leurs adversaires, les partisans d'Épicure.

Digitized by Google

carré existe, la chose est évidente. — De plus, il est démontré depuis longtemps que ce carré est lui-même équivalent au rectangle, dont la hauteur est le rayon même du cercle, et dont la base est une droite égale en longueur à la demi-circonférence. Le problème est ainsi réduit à déterminer cette dernière droite, et l'on peut tendre vers ce but par deux voies différentes : la première, en cherchant à assigner un système d'opérations géométriques par lesquelles le rayon du cercle étant donné, on arriverait à construire cette droite de même longueur que la demi-circonférence. Ainsi entendu, le problème ne paraît point absurde, bien qu'il n'ait pas encore été résolu (1). La question serait également résolue, si l'on pouvait trouver l'expression numérique exacte du rapport de la demi-circonférence au rayon du cercle. Malheureusement, cette expression n'*existe pas*. La demi-circonférence et le rayon n'ayant pas de commune mesure, si petite qu'on la veuille supposer, il est clairement impossible de trouver deux nombres entiers dont le rapport soit égal au rapport de ces deux lignes ; du jour où l'incommensurabilité de la circonférence et du rayon a été établie, toute recherche dirigée dans le sens dont je parle ici a pris place décidément au rang des folies.

Mon intention n'est nullement de passer en revue tous les travaux entrepris dans le but de quarrer le cercle : la maladie de la quadrature n'est pas nouvelle dans le monde, et ceux qui en ont été atteints sont en nombre incalculable (2). Anaxagore, Hippocrate de Chio, sont, parmi les Grecs, ceux dont le nom est resté le plus connu, mais il est à croire que dès ce temps les malades ne manquaient pas, puisque dans une comédie d'Aristophane, les *Nuées*, l'astronome Méthon est désigné à la risée du peuple comme ayant la prétention de quarrer le cercle, ce qui, pour le public d'Athènes, n'avait d'autre sens que de vouloir faire un cercle carré.

La renaissance des études géométriques devait nécessairement amener de nouvelles tentatives pour découvrir la quadrature du cercle : c'est ce qui n'a pas manqué, et l'on ne s'étonnera pas de rencontrer sur ce terrain les esprits les plus distingués côte à côte avec

(1) La *quadratrice*, courbe inventée par Dinostrate, remplirait le but si l'on parvenait à la construire complétement par un procédé rigoureusement géométrique.

(2) Montucla a consacré un ouvrage à la nomenclature des chercheurs de quadrature, mais il n'a pas laissé que d'en oublier beaucoup.

Digitized by Google

d'extravagants rêveurs, si l'on réfléchit à la célébrité du problème, aux efforts infructueux qu'il avait provoqués, et à son impossibilité non encore démontrée. C'est ainsi que dans le quinzième siècle le cardinal de Cusa, doué d'ailleurs d'une haute intelligence et de connaissances étendues (3), produisit un malencontreux essai de quadrature qui fut immédiatement relevé par Regiomontanus. Le Napolitain Porta, qui paraît avoir approfondi la théorie de la vision, et posséder quelques droits au titre d'inventeur des lunettes; l'habile astronome Longomontanus, l'illustre jésuite belge Grégoire de Saint-Vincent, entraînés sur la pente commune, échafaudèrent à grand' peine sur de faux raisonnements diverses tentatives pour quarrer le cercle (4) et furent refutés par Snellius, Briggs, Viète, Adrianus Romanus, Ludolph Van Ceulen, Léotaud, Mersenne, etc..... Mais du moins les égarements de ces nobles esprits ne furent ni tout à fait sans excuse, ni complétement sans profit pour la science, car, bien que dirigées vers un but illusoire, leurs recherches mettent en relief certaines facultés créatrices, et enrichissent la géométrie d'idées souvent fécondes. De Cusa, amené à la considération de la courbe que décrit un point d'une circonférence roulant sur une droite, appelle par là l'attention des mathématiciens sur la cycloïde; quant à Grégoire de Saint-Vincent, s'il s'abusa d'une façon étrange dans sa prétendue quadrature, ce ne fut qu'après avoir doté la géométrie d'un très grand nombre de belles propositions, qui font encore aujourd'hui l'admiration des géomètres du premier ordre.

Rien de semblable ne se trouve dans les écrits de ces vulgaires quadrateurs, cerveaux exaltés, mais d'une plate ignorance, qui renversent la géométrie sous prétexte de quarrer le cercle, et gonflent de leurs sophismes des milliers de volumes, sans qu'on puisse tirer de ce fatras ni une idée neuve, ni un raisonnement passable. Que dire par exemple d'un Cano de Molina, qui découvre vingt-sept propositions fausses dans le premier livre d'Euclide? D'un Julius Scaliger, littérateur célèbre et logicien médiocre, qui se flatte

(3) Ce fut ce même cardinal de Cusa qui remit le premier en lumière la doctrine du mouvement de la terre autour du soleil.

(4) Io Baptistæ Portæ Napolitani Elementorum Curvilineorum libri tres, etc. Romæ M.DC.X. Cet ouvrage n'est pas cité dans Montucla.

Cyclometria lunulis reciprocis demonstrata auct Longomontano.

L'ouvrage de Grégoire de Saint-Vincent a pour titre : Opus geometricum quadraturæ circuli et sectionum coni. 1647.

Digitized by Google

de vaincre la difficulté rien qu'en entrant dans la lice, entasse sophismes sur sophismes, et, vertement refuté par les savants contemporains, ne trouve d'autres réponses à leurs arguments que de les couvrir d'injures?

C'est là du reste un trait caractéristique, commun semble-t-il à presque tous les quadrateurs : un entêtement qui résiste aux sollicitations de l'amitié comme aux inflexibles arrêts de la géométrie, une rancune féroce contre les Académies. A part la contradiction directe, par laquelle on fait voir à chacun de ces faux inventeurs le vice propre de son raisonnement, il existe un *criterium* infaillible, et dont l'efficacité semblerait devoir être absolue, si quelque remède pouvait réussir contre la folie de l'homme conjurée avec son orgueil. Il suffit de faire voir que la prétendue valeur de la circonférence du cercle, trouvée par tel ou tel quadrateur, tombe en dehors des limites certaines, infaillibles, que la géométrie assigne, et qu'elle peut d'ailleurs indéfiniment resserrer : c'est à dire la longueur du périmètre d'un polygone inscrit, et la longueur du périmètre d'un polygone circonscrit au cercle; longueurs entre lesquelles celle de la circonférence est nécessairement comprise. Cet argument irréfutable jeté à la face de tous les quadrateurs, n'en a pas guéri un seul, mais en a jeté plusieurs dans les transports d'une rage violente (5).

Un phénomène non moins curieux accompagne d'ordinaire ces prétendues découvertes sur la quadrature du cercle : ce sont d'étranges incursions dans le domaine du mysticisme. Il n'est guère de quadrateur qui n'attribue sa découverte à un bienfait spécial, à une révélation directe de la divinité, et qui n'en tire les conclusions, à première vue, les plus éloignées des prémisses. Un certain Falcon, dans la préface en vers de son livre, apparaît en personne pour recevoir les remercîments du cercle, et les renvoyer à la bienheureuse patronne de son ordre, à laquelle il doit son succès. Cano de Molina, l'exterminateur d'Euclide, se prétend envoyé de Dieu expressément pour cela. Un autre, nommé Delaleu, qui devait à

(5) Longamontanus passa les dernières années de sa vie à disputer avec acharnement, et à défendre les débris de sa quadrature.

Bertrand La Coste (1666), évincé par l'Académie des sciences de Paris, lui détacha coup sur coup : Le Réveille-matin pour réveiller les prétendus mathématiciens de l'Académie des sciences, etc., etc.

Digitized by Google

une semblable imspiration une solution non moins ridicule du problème, voyait dans sa découverte la reconstruction du temple et la conversion des Juifs; enfin il suffit de citer les titres de quelques uns de ces ouvrages, pour donner une idée des divagations qu'ils renferment : *Démonstration du divin théorème de la quadrature du cercle, du mouvement perpétuel, et du rapport de ce théorème avec la vision d'Ezéchiel et l'apocalypse de saint Jean* (6), etc.

Le chevalier de Causans, allant plus loin, voyait dans la quadrature du cercle l'explication du péché originel, de la Trinité, et pariait 300,000 francs qu'on ne lui ferait pas voir l'erreur de sa solution. Or, il résultait de celle-ci, d'une manière palpable, l'égalité du cercle et du carré circonscrit, c'est à dire de la partie et du tout.

Mais il est temps de passer à quelque chose de plus sérieux.

GILBERT.

(*La suite à un prochain numéro.*)

VARIÉTÉS.

HEUREUX PETITS ENFANTS!

Leur âme est sur leur front comme une fleur éclose.
B.Q.

Écoutez-les chanter, regardez-les sourire....
Ils ne sont pas encor dans le vallon des pleurs,
Ils n'ont pas entendu l'orage au loin bruire,
Ils ne connaissent que les fleurs.

Heureux petits enfants!... leur vie est comme un rêve
Tout plein de visions et d'avant-goûts du ciel;
Chaque matin pour eux un beau soleil se lève
Qu'on nomme l'amour maternel;

Et puis, nous les voyons sourire à toute chose,
Et, sans cesse entraînés par de nouveaux désirs,
Comme le papillon qui va de rose en rose,
Ils vont de plaisirs en plaisirs!

(6) Auteur anonyme, 1671.

Digitized by Google

Souvenir de l'Eden, douce réminiscence
Du bonheur fait pour l'homme en ces jours triomphants,
O mon Dieu, que c'est beau la joyeuse innocence!
Que c'est beau les petits enfants!

BENOIT QUINET. 1853.

FLEURS D'HIVER.

Voilà que l'hiver découronne
La forêt sans ombre et sans voix;
Du vent la plainte monotone
Gémit seule au milieu des bois.

Sur la campagne dépouillée
La neige étend ses blancs réseaux.
Mais la maison chante, éveillée,
Comme un buisson rempli d'oiseaux.

Si le Nord a fait à nos plaines
De longs hivers, de courts printemps,
Dieu mit dans les âmes humaines
Des fleurs qui s'ouvrent en tout temps:

C'est la poésie étoilée
Que l'on cueille au jardin des Cieux;
C'est l'humble Charité voilée
Qui toujours se dérobe aux yeux;

C'est l'étude qui nous console
Et qui donne des fruits si beaux;
C'est la foi que rien n'étiole,
Cette immortelle des tombeaux!

C'est cet amour des nobles choses
Dont rit le vulgaire moqueur,
La plus belle des fleurs écloses
Dans les solitudes du cœur.

Les mains des femmes, douces fées,
Rassemblent ces parfums divers,
Et disposent en frais trophées
Tous ces trésors de nos hivers;

Digitized by Google

Elles nous font des diadèmes
De ces fleurs qu'oubliait le ciel ;
Et les femmes sont elles-mêmes
Un printemps vivant, éternel.

Notre jeunesse recommence,
Lorsqu'au cercle joyeux du soir,
Avec les vieux amis d'enfance
Nos souvenirs viennent s'asseoir.

La nuit chante son dithyrambe
Aux hôtes du foyer rêveur ;
L'âtre qui rayonne et se flambe
Est un soleil pour notre cœur.

L'essaim d'enfants blonds qu'on admire
Joue et babille autour du feu,
Et la chambre qu'emplit leur rire
Devient un jardin du bon Dieu.

Mon Dieu, tes bienfaits sont sans nombre !
Tu sèmes, pour chaque saison,
Des voix d'oiseaux dans le bois sombre,
Des voix d'enfants dans la maison !

EDOUARD WACKEN.

LA MUSE MESSAGÈRE.

—

Ma muse, secondez mes désirs les plus doux....
Eh ! pourquoi donc cette mine étonnée ?
C'est aujourd'hui que commence l'année :
Agathon Marsigny, qui s'intéresse à vous,
Accueillera nos vœux si vous êtes gentille.
L'amitié vous convie ; allez, ma chère fille ;
Soyez mon interprète et que vos compliments
Surtout soient dégagés de fades agréments.
Vous connaissez l'ami vers qui je vous envoie :
C'est un savant de qui la gravité
N'exclut jamais la paisible gaîté.
Mais vous boudez !... Gardez qu'il ne vous voie
Ce petit air d'enfant gâté :
Vous me nuiriez beaucoup avec de tels caprices.
Chez lui vous trouverez une charmante sœur.

Digitized by Google

Vous ne pouvez lui faire assez d'honneur :
C'est une sainte Muse et pleine de ferveur.
Ses inspirations me comblent de délices :
Embrassez-la ; n'ayez aucune peur :
Elle vous aime de tout cœur.
Plus sévère que vous, elle plaît davantage.
Elle sait des secrets qui vous passent encor ;
Mais elle est généreuse, et vous ferait, je gage,
La bonne part de son trésor,
Si vous n'étiez pas si volage.
Mais où courez-vous donc maintenant, s'il vous plaît ?
Remplirez-vous comme il faut mon message ?
Étourdie, attendez..... C'est moi qui suis distrait :
Manquer à ce point à l'usage !
Vous laisserai-je ainsi partir
Sans étrennes, sans rien que vous puissiez offrir ?
Cela serait une sottise extrême.
N'avons-nous pas quelque petit poème ?
Hier vous me dictiez des vers attendrissants ;
Et ma plume vraiment n'était assez agile :
Vous aviez ouvert l'Évangile,
Mes pleurs coulaient à vos accents.
Oui voici cette ébauche : il faudrait pour bien faire,
Y mettre la dernière main :
Vous perdez patience !... Ah ! c'est une autre affaire !
Prenez et terminez notre ouvrage en chemin.

Victor Dumortier.

Bruxelles, 1er janvier 1857.

Nous donnerons prochainement le poème intitulé : *La Fille de Jaïre*, annoncé dans cette gracieuse épître.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Classe des Lettres.

Concours extraordinaire.

Sur la proposition d'une personne qui désire garder l'anonyme, la classe des lettres a accepté d'inscrire dans son programme et de juger les mémoires qui lui seront adressés en réponse aux deux questions suivantes :

Première question.

Charlemagne est-il né dans la province de Liége?

Un prix de trois mille francs, payables en numéraire, sera décerné à l'au-

Digitized by Google

teur du mémoire renfermant une solution affirmative ou négative de la question.

Deuxième question.

La famille carlovingienne est une famille essentiellement belge et même liégeoise. Cette origine n'est cependant pas suffisamment constatée : français ou allemands, les historiens qui ont traité cette importante période des annales du moyen-âge ont cédé à l'influence du sentiment national, et vu, à la glorification de Charlemagne et de ses illustres ancêtres, la glorification de l'un ou de l'autre des deux grands peuples qui nous avoisinent. Désireuse d'obtenir un livre où les titres de notre pays soient discutés avec impartialité, et dans lequel les faits soient envisagés à un point de vue belge, l'Académie propose la question suivante :

Exposer l'origine belge des Carlovingiens. Discuter les faits de leur histoire qui se rattachent à la Belgique.

Le prix réservé à cette seconde question est un capital de six mille six cents francs, inscrit, au nom de l'Académie, au grand-livre de la dette publique belge à 2 $^1/_2$ p. °/o, et avec la jouissance des intérêts à partir du 1er juillet 1856.

Les mémoires en réponse à ces questions doivent être écrits lisiblement en latin, en français ou en flamand.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage, mais seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Les ouvrages remis après le terme prescrit ou ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrents que, dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété. Toutefois les intéressés peuvent en faire tirer des copies à leurs frais, en s'adressant au secrétaire perpétuel.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations ; à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des livres qu'ils citeront.

Les mémoires en réponse à la question concernant le lieu de naissance de Charlemagne, devront être remis, francs de port, avant le 1er février 1858, et ceux en réponse à la question concernant les Carlovingiens avant le premier février 1859.

Classe des sciences. — Séance du 6 novembre 1856.

Correspondance. — Envoi de livres. — Observations sur l'état de la végétation, le 21 octobre dernier. — Observations météorologiques. — Mémoires présentés et nomination de commissaires. — Observations magnétiques faites par MM. Mahmoud, Lamont et Ernest Quetelet. — Remercîments à M. Siret pour sa table des *Bulletins*. — *Rapports*. — Rapport de M. Martens sur un mémoire de Georges Ville. — *Communications et lectures*. — Démonstration du *postulatum* d'Euclide ; par M. Lamarle. — Sur les triangulations qui ont été faites, en Belgique, antérieurement à 1830 ; par M. le général Nerenburger.

Digitized by Google

— Des observations du nord de l'Allemagne et de la Hollande; par M. Ernest Quetelet. — Sur le magnétisme de la terre dans le nord de l'Allemagne et dans la Hollande, par le même. — Note sur un trematode nouveau du Maigre d'Europe; par M. P.-J. Van Beneden.

Classe des Lettres. — Séance du 3 novembre 1856.

Correspondance. — Ouvrages envoyés par les Ministres de l'intérieur et de la justice. — Remercîments à M. Siret pour sa table des *Bulletins*. — Rappel fait aux membres invités à donner des notices pour l'*Annuaire de l'Académie*. — *Concours extraordinaire*. — *Rapports*. — Rapport de M. Arendt sur des proverbes tamouls, traduits et expliqués par M. Van der Haeghem. — Rapport de M. Roulez sur une découverte d'antiquités à Saint-Gilles-Waes. — *Communications et lectures*. — Assassinat de Guillaume le Taciturne par Balthasar Gérard; notice par M. Gachard. — Recherches sur les projets de partage des Pays-Bas, en 1566 et en 1571; par M. Th. Juste (Première partie).

Classe des Beaux-Arts. — Séance du 6 novembre 1856.

Correspondance. — Remercîments à l'auteur de la table des *Bulletins*. — *Rapports*. — Ajournements des rapports sur les poèmes des concours de musique; noms des commissaires pour ces rapports. — Observations sur l'école de peinture à Rome, par MM. Portaels et Alvin. — *Communications et lectures*. — Artistes belges à l'étranger : Jacques Fouquières et Jean Roos ; notices par M. Ed. Fétis. — De l'art nouveau; notice par M. Siret.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Mise au concours du texte français d'un cours de thèmes latins pour la quatrième.

Le gouvernement met au concours le texte français d'un cours de thèmes latins pour les élèves de quatrième.

Le prix sera de deux mille cinq cents francs (fr. 2,500).

Notre Ministre de l'Intérieur réglera les conditions de ce concours, dont les frais seront imputés sur l'article 98 du budget du ministère de l'intérieur.

Arrêté du 27 décembre 1856.

Le programme du concours dont il s'agit est réglé ainsi qu'il suit :

Le cours se composera de deux cents thèmes, ayant chacun au moins l'étendue d'une demi-page des éditions classiques de Teubner.

L'auteur se prescrira un double but : former les élèves à l'application des règles de la syntaxe et à l'imitation du latin de César.

Chaque thème sera consacré à l'application simultanée d'un certain nombre

Digitized by Google

de règles. Celles qui ont fait l'objet d'un thème ne pourront être abandonnées ensuite; on y reviendra dans tout le cours de l'ouvrage, et d'autant plus souvent qu'elles sont d'une application plus difficile et d'un usage plus fréquent. Les règles seront indiquées pour chaque thème en marge du manuscrit.

L'auteur supposera que les élèves, en commençant la traduction de son cours, ont expliqué la moitié du premier livre de César, *De bello gallico*, et que cette explication continue à mesure que la traduction des thèmes avance.

Les cinquante premiers thèmes porteront sur le premier livre, les cent thèmes suivants sur le premier et le deuxième, et les cinquante derniers sur les parties les plus intéressantes des autres livres.

Pour faciliter l'imitation du langage de César, le livre se composera de récits, descriptions, discours, etc., sur des matières analogues à celles qui font l'objet de l'ouvrage latin. Il n'est pas requis que chaque thème porte sur un sujet complet et séparé.

L'auteur n'atteindrait pas le but du concours s'il n'avait en vue que de faire calquer des phrases faciles à retrouver, sans autre travail intellectuel que le remplacement de quelques mots ou le changement de certaines désinences; il faut qu'il fournisse aux élèves l'occasion de reproduire, non des phrases presque complètes, mais des locutions, des tournures de phrases de César et en général ce qui caractérise la latinité de cet écrivain; il faut que les éléments de chaque thème, et, pour ainsi dire, de chaque phrase, soient disséminés dans toute la partie expliquée de l'ouvrage latin, et ne se retrouve pas dans un passage déterminé; en un mot, que la traduction suppose une étude attentive du modèle, et nécessite les efforts d'intelligence et de mémoire qu'on peut demander aux élèves de quatrième.

Le cours de thèmes sera précédé d'une introduction contenant, pour l'utilité pratique des élèves, des observations sur le style de César et sur la manière de l'imiter.

L'introduction et le cours de thèmes pourront être couronnés séparément.

Les auteurs pourront aussi ne prendre part au concours que pour l'une des deux parties de l'ouvrage.

Dans le cas où le prix de deux mille cinq cents francs serait divisé entre l'étude préliminaire et le cours de thèmes, le Ministre réglera ce partage d'après l'importance et le mérite relatif des deux écrits.

Le prix ne sera délivré à l'auteur qu'après que l'ouvrage aura été imprimé à ses frais et qu'on se sera, dans l'impression, conformé à toutes les indications du gouvernement.

La propriété de l'ouvrage appartiendra au gouvernement qui abandonnera à l'auteur le bénéfice d'une ou de plusieurs éditions, mais aura droit d'empêcher toute édition qu'il n'aurait pas autorisée et tout changement qui n'aurait pas reçu d'avance son approbation.

Dans le cas où l'introduction et le cours de thèmes seraient l'œuvre de deux auteurs, le Ministre déterminera la part de chacun d'eux dans les frais et dans les bénéfices.

Le gouvernement ne s'engage à imposer à aucun établissement l'usage du cours de thèmes couronné.

Digitized by Google

Les ouvrages seront adressés en manuscrit, avant le 15 octobre 1857, au Ministère de l'intérieur.

Les auteurs ne pourront se faire connaître. Ils inscriront leurs nom et prénoms dans un billet cacheté portant la même devise que l'ouvrage.

Le concours sera jugé par un jury de cinq membres, qui sera nommé par le Ministre.

(*Moniteur* du 1er janvier 1857.)

Athénées royaux. — Répétitions payées, leçons particulières, etc. — Les professeurs des athénées royaux peuvent, avec l'autorisation préalable des préfets des études, donner des répétitions payées, soit à des élèves de leur classe, soit à des élèves d'autres classes, à la condition, dans le premier cas, que les élèves qui recevront ces répétitions, ne concourront pas sur les matières enseignées par le professeur.

Les professeurs ne peuvent donner des leçons particulières, en dehors de l'athénée, qu'avec l'autorisation du préfet des études.

Une autorisation spéciale est requise pour chaque élève. Elle est toujours révocable.

Les préfets des études rendront compte, dans leurs rapports annuels, des autorisations qu'ils auront accordées ou refusées, et ils feront connaître les motifs de leurs décisions.

La disposition, contenue dans le § 2, n'est pas applicable aux professeurs de langues modernes.

Les professeurs ne peuvent, sans l'autorisation préalable du Ministre de l'intérieur, donner des leçons dans un établissement autre que l'athénée auquel ils sont attachés.

Cette disposition est applicable aux professeurs de langues modernes.

(Arrêté du 23 décembre 1856.)

Écoles moyennes de l'État. — Répétitions payées, leçons particulières, etc. — Les diverses dispositions de l'arrêté ministériel de ce jour, qui réglemente les répétitions payées et les leçons particulières que donnent les professeurs des athénées royaux, sont rendues applicables aux régents, aux instituteurs et aux assistants des écoles moyennes de l'État.

(Arrêté du 23 novembre 1856.)

Nécrologie. — Les journaux allemands annoncent la mort du célèbre orientaliste baron de Hammer, décédé à Vienne le 26 novembre dernier, à l'âge de quatre-vingt trois ans. Depuis plus de cinquante ans le nom de M. de Hammer est connu en Europe par de nombreux travaux sur l'Orient, et par des traductions la plupart faites en allemand, en arabe, en persan et en turc. Parmi les ouvrages les plus remarquables sont : *l'Histoire de l'Empire ottoman*, ouvrage considérable et fruit de longues et laborieuses recherches ; l'*Essai sur l'administration et le gouvernement de la Turquie ;* l'*Histoire de la littérature persanne ;* l'*Histoire de la poésie turque ;* l'*Histoire de la littérature arabe.* Depuis un certain nombre d'années M. de Hammer publiait, à titres d'étrennes pour les orientalistes, une édition ou une traduction d'un ouvrage de littérature orientale. Il était président de l'Académie des sciences de Vienne, qu'il avait contribué à créer, et membre de l'institut de France.

Digitized by Google

HYGIÈNE

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE Ier

Choix de l'Emplacement.

Lorsque l'érection d'un établissement d'instruction publique a été décidée, la première question qui se présente est celle de l'emplacement. Cette question primordiale est très-importante; elle doit être étudiée, mûrie et discutée avec le plus grand soin. Un choix malheureux entraîne à des conséquences funestes pour la santé des jeunes gens; l'influence d'un sol marécageux, d'une eau malsaine, d'un voisinage insalubre, suffit pour détruire les constitutions les plus robustes et pour conduire à une mort hâtive les individus faibles et délicats qui portent le germe d'une maladie constitutionnelle.

L'autorité compétente devra donc se livrer à une enquête minutieuse et à une étude approfondie de la topographie de la ville; elle étudiera le sol par rapport à sa consistance, à son humidité, aux miasmes dont il peut être chargé; elle recherchera quels sont dans la localité les vents dominants, quelle action ils peuvent exercer sur la santé publique; elle donnera surtout son attention à ceux qui passent sur des lieux d'où s'échappent des émanations, tels que cimetières, marais, étangs, canaux, cloaques; elle étudiera les moyens de se préserver de leurs effets délétères en s'abritant derrière un côteau, un repli du terrain, un bouquet de bois. L'emplacement qu'elle choisira sera pourvu d'une eau saine et abondante, et rien dans son entourage ne sera de nature à porter préjudice à la tranquillité des études ni à la salubrité des jeunes gens.

Ces conditions générales qui semblent au premier abord très-faciles à obtenir, sont réalisées cependant dans un bien petit nombre d'édifices publics; cela tient à plusieurs causes dont nous indiquerons les principales. Les villes sont souvent propriétaires de terrains vagues ou peu productifs; l'attention des magistrats se porte naturellement vers l'utilisation de ces terrains, sans souci des inconvénients qu'ils peuvent présenter; dans d'autres cas, un établissement se substitue à un autre du même genre sur un emplacement choisi il y a quelques centaines d'années; dans d'autres cas, enfin,

Digitized by Google

des intérêts privés ou même des raisons de moindre dépense exercent sur l'autorité une influence dont elle ne sait pas toujours se dégager.

De semblables motifs sont bien loin d'être une excuse suffisante lorsqu'il s'agit de l'avenir physique d'une jeune génération ; il est de la plus grande importance que les administrateurs rejettent dans le choix d'un lieu approprié tout intérêt particulier, toute convenance personnelle, tout mobile qui n'aurait pas pour unique but de concourir aux bienfaits de l'hygiène. Quoi de plus déplorable, en effet, pour la santé des adolescents que le passage de six ou sept années dans un bâtiment froid, sombre, humide, construit sur un terrain marécageux, à proximité d'une industrie malsaine, dans une rue étroite et mal aérée !

Si l'on faisait abstraction de toute convenance sociale, les établissements d'instruction publique seraient le mieux situés à la campagne ; la tranquillité des champs, la contemplation de la nature, la pureté de l'atmosphère, l'éloignement du tumulte et des plaisirs de la ville sont autant de circonstances favorables à l'éducation de la jeunesse (1).

Un estimable auteur a retracé dans son Hygiène des colléges, les principaux avantages qui résultent suivant lui d'un séjour à la campagne, continu ou momentané. Nous lui empruntons les lignes suivantes.

« Pendant la belle saison, les élèves du collége de Lyon sont de « temps à autre amenés à la campagne du Vernay, propriété du « collége. Ils y respirent un air pur et chargé des odorantes émanations des plantes. La vue des fleurs et l'aspiration des odeurs « qu'elles répandent, excitent le cerveau d'une manière douce et « agréable. J'aime à les voir se livrer en toute liberté, dans la prairie, aux exercices physiques ou intellectuels que leur suggèrent « ou leurs goûts ou leurs caprices. »

« Accoutumer de bonne heure les enfants à embrasser de vastes « objets dans leurs idées, présenter à leurs regards et à leur imagination les plus grands spectacles de la nature, tels que les mon-

(1) On pourrait encore citer en faveur du séjour à la campagne la mortalité moindre que dans les villes ; les recherches de M. Quetelet ont établi un décès sur 36, 9 dans les villes et un sur 46, 9 dans les campagnes.

Digitized by Google

« tagnes, les fleuves, les nuages, les tempêtes, etc., est encore un « moyen d'éducation qui peut porter les plus heureux fruits » (1).

Malheureusement, la campagne, excellente pour un pensionnat ne peut plus convenir pour un établissement mixte fréquenté par des externes ; dans ce cas, dit M. Pointe, il serait désirable que tous les colléges eussent une maison de campagne à une certaine distance, et un jardin dans leur propre enceinte.

Toutes les villes devant posséder des écoles moyennes, des colléges ou des athénées, il importe d'examiner dans quelles conditions un établissement de ce genre doit être placé pour offrir le plus de garanties possible à la sollicitude paternelle et à la prévoyance hygiénique.

La grandeur de l'emplacement est tout d'abord une difficulté qui complique la résolution du problème; il s'agit, en effet, de trouver un terrain sur lequel on puisse construire un édifice apte à loger trois ou quatre cents élèves ; il faut des salles d'étude, des dortoirs, des réfectoires, une multitude de dépendances; il faut une cour pour les récréations des externes; il en faut plusieurs pour les internes; la superficie d'un pareil ensemble est, pour ainsi dire, introuvable dans l'intérieur d'une ville et entraînerait d'ailleurs à des dépenses considérables pour l'acquisition seule du terrain.

Nous poserons en principe que l'emplacement d'une maison d'éducation ne doit pas être cherché dans les quartiers populeux et marchands, là où le mètre de terrain se vend à un prix élevé; il faut plutôt le reporter vers les quartiers isolés, de nouvelle création, au milieu de ces vastes terrains qui avoisinent toutes les villes; c'est là que l'architecte pourra donner libre cours à son imagination, tout en respectant les exigences de l'hygiène.

L'étendue du terrain à choisir sera déterminée, non pas seulement par rapport aux nécessités actuelles, mais aussi en vue d'un accroissement de population plus ou moins rapide; il faut à cet égard consulter les statistiques locales et s'enquérir des causes qui pourraient influencer les résultats du calcul.

Autant que possible, on fera choix d'un lieu complétement isolé ;

(1) Hygiène des colléges, par J.-G. Pointe, médecin du collége royal de Lyon.

Digitized by Google

en agissant ainsi, on se procure une libre circulation de l'air et l'on rend tous les bâtiments accessibles à l'action des rayons solaires.

L'élévation du sol est aussi une condition de salubrité; ce sera donc vers le haut de la ville que l'on portera ses recherches; c'est du reste de ce côté que l'industrie privée construit le plus d'habitations, et qu'il s'élève réellement de nouvelles villes à côté des anciennes.

L'eau étant de première nécessité pour les besoins de la vie et d'un immense secours dans une foule d'industries, les fondateurs de villes ont toujours recherché la proximité d'un fleuve, d'une rivière ou même d'un ruisseau, sans se préoccuper des inconvénients qui résultent d'une habitation prolongée dans un lieu bas et humide. Au point de vue des intérêts matériels, c'est réellement encore aujourd'hui dans le bas des villes que le commerce s'établit et prospère, mais eu égard à la salubrité, au confortable et à la tranquillité, c'est vers le haut de la ville, par une espèce de sentiment instinctif, que les propriétaires, les rentiers et les professions libérales sont accoutumés d'aller choisir leur résidence.

Toutefois, ce serait tomber dans une grave erreur que de rechercher en Belgique invariablement un lieu élevé, sans tenir compte de la latitude du lieu donné et surtout de son élévation absolue au-dessus du niveau de la mer. Sous le rapport de la latitude, la Belgique offre peu de différences, puisque les points extrêmes sud et nord sont distancés de deux degrés seulement; sous le rapport de l'élévation du sol, la différence est plus notable: le point le plus bas est près du fort du nord à Anvers élevé d'un mètre seulement au-dessus du niveau moyen de la mer à Ostende; le point le plus élevé est à la baraque Michel près de Malmedy, sur la limite des frontières belge et prussienne; ce point atteint 680 mètres d'élévation.

D'autres circonstances non moins importantes méritent encore d'être prises en considération; ce sont la nature du sol, sa constitution géologique, les extrêmes de température, les vents dominants, les cours d'eau, etc., en un mot tout ce qui constitue la géographie physique d'un pays.

Pour faciliter cette étude et fournir des points de comparaison, on est dans l'habitude de diviser la Belgique en un certain nombre de contrées; les généralités que nous allons énoncer à l'égard de

Digitized by Google

chacune d'elles pourront être d'une grande utilité, lorsqu'il s'agira de déterminer rationnellement le terrain le plus convenable pour l'érection d'un édifice destiné à l'instruction publique.

Ces contrées sont les suivantes :

1° *Le littoral de la mer* caractérisé par des dunes sableuses qui pénètrent dans les terres à des distances variables : elles occupent une demi-lieue aux environs de Nieuport et disparaissent presque complétement à Blankenberghe. Derrière les dunes, se trouve une bande d'environ deux lieues de largeur formée par de puissants massifs d'argile qui recouvrent suivant les lieux du sable ou de la tourbe. Toute cette bande forme une surface horizontale et d'un niveau peu supérieur à celui de la mer. Le littoral comprend les villes suivantes placées d'après leur élévation au-dessus du niveau de la mer : Furnes (0^m, 1), Nieuport (4^m, 6), Ostende (4^m, 6), Bruges (8^m, 6).

2° *La Flandre*, comprenant les deux Flandres et la partie occidentale de la province d'Anvers. Le sol y est généralement uni, sauf une chaîne de collines qui forment le prolongement de celles du Brabant ; cette contrée est très-basse, si basse même qu'en beaucoup d'endroits de puissantes digues soutiennent les eaux qui s'élèvent de plusieurs mètres au-dessus des terrains avoisinants. Ces terrains sont désignés sous le nom de *polders;* ils sont traversés par un grand nombre de canaux de toute dimension désignés sous le nom de *wateringues* et qui ont pour but de recueillir les eaux. C'est dans la partie nord entre l'Escaut et le pays de Waes que se rencontrent ces polders ; la partie sud de la Flandre s'élève de quelques mètres et constitue une contrée très-fertile. — Anvers (4^m,6), Termonde (4^m, 6), Alost (5^m, 6), Gand (10^m, 6), Courtrai (16^m, 6), Ypres (18^m, 6).

3° *La Campine.* — Cette contrée comprend la partie orientale de la province d'Anvers, le Limbourg et une faible partie du Brabant ; l'Escaut et la Meuse sont les limites occidentale et orientale, le Rupel et le Demer sa limite au sud. C'est un pays bas, très-uni et d'une stérilité à peu près générale. Cependant des défrichements tout récents y ont créé de véritables oasis ; le sol se compose de sables, de bruyères et de marais. On y rencontre les villes de Hérenthals (?), Diest (20^m, 6), Turnhout (24^m, 6) et sur la limite Hasselt (36^m, 6).

Digitized by Google

4° *Le Brabant.* — Province encore peu élevée, mais qui présente un certain nombre de collines ; ce sont des ondulations qui varient entre 400 et 700 pieds d'élévation. Les environs de Laeken, de Louvain et de Ninove paraissent être les points les plus élevés de la province. Cette contrée est bien arrosée ; elle possède plusieurs forêts et renferme un grand nombre de vallons d'une fertilité remarquable. — Malines (9^m, 6), Louvain (27^m, 6), Wavre (44^m, 1), Bruxelles (52^m, 8), Tirlemont (56^m, 6), Jodoigne (77^m, 7), Nivelles (109^m, 7) (1).

5° — *Le Hainaut.* — La surface est généralement montueuse vers le Sud-Est, tandis qu'elle offre l'aspect d'une vaste plaine dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. L'exploitation du terrain houiller et l'industrie métallurgique sont les traits dominants de cette contrée. — Binche (?), Tournai (16^m, 6), Mons (30^m, 6), Ath (31^m, 3) et Charleroi (101^m, 6).

6° — *Le pays de Liége et de Namur* comprenant la Hesbaie, le Condroz, les pays de Herve et de Famenne. C'est sur la rive droite de la Meuse que se trouve le Condroz, pays intermédiaire entre les parties élevées de l'Ardenne et les parties basses du Brabant ; il est formé de plateaux qui s'élèvent jusqu'à 350 mètres et de collines longues et étroites séparées par des vallées parallèles. Sur la rive gauche de la Meuse, se rencontre une contrée riche et fertile, connue sous le nom de Hesbaie, pays ondulé plutôt que plat et d'une altitude d'environ 200 mètres. Le charbonnage et les hauts-fourneaux enrichissent cette contrée. — Huy (62^m), Liége (65^m, 6), Namur (84^m,6), Dinant (91^m, 6), Verviers (164^m, 6), Limbourg (199^m, 9) et Herve (293^m, 3).

7° — *L'Ardenne,* plus élevée que tous les pays qui l'entourent est un vaste plateau dont l'altitude varie entre 500 et 600 mètres. On y rencontre des vallées et des gorges profondes. C'est un sol généralement aride, si l'on en excepte les terrains d'alluvion déposés par les cours d'eau qui sillonnent le pays ; au sud de l'Ardenne, se trouve une petite portion de territoire, connue sous le nom de Lorraine, et qui est très-fertile. Sur les hauteurs, on rencontre des

(1) — Ces chiffres ne sont pas satisfaisants dans les villes qui ont partie basse et partie haute ; l'élévation de Bruxelles est comptée au boulevard de l'Observatoire ; celle de Louvain, à la station du chemin de fer, etc.

Digitized by Google

plateaux marécageux désignés sous le nom de *hautes-fagnes;* de vastes forêts couvrent le sol dans les environs de Hertogenwald et de Saint-Hubert. — Spa (248^m), Stavelot (292^m), Virton (319^m), Houffalize (326^m, 8), Arlon (412^m, 6), Neufchâteau (424^m, 6), Saint-Hubert (426^m) et Bastogne (502^m, 6) (1).

V. GUIBERT,

Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOTE SUR LA PROPORTIONNALITÉ.

ARITHMÉTIQUE.

I. — Les théories des *rapports* et des *proportions* doivent se démontrer dans l'arithmétique généralisée, parce que les lettres de l'alphabet sont nécessaires pour représenter les quantités continues de la géométrie et des nombres abstraits quelconques, rationnels ou non.

De plus, si dans la proportion générale $b : a = d : c$, on met en évidence le rapport commun, désigné par r, il en résulte la proportion identique $a\,r : a = c\,r : c$; et celle-ci rend très-faciles les démonstrations de toutes les *propriétés* des proportions numériques.

Ces propriétés servent à *résoudre* les proportions, c'est-à-dire à calculer les nombres inconnus que ces proportions renferment. Or, cela revient à résoudre des *équations* très-simples, ayant une forme particulière constante; car chaque proportion exprime l'égalité de deux rapports, *quotients indiqués.* — On sait d'ailleurs qu'étant donnés trois termes quelconques d'une proportion numérique, on

(1) — La plupart de ces détails sont empruntés aux ouvrages de MM. J.-J. d'Omalius-d'Halloy, A. Dumont, Drapier, P.-F. Cauchy, H. Galéotti. — J'ai pris les hauteurs des villes dans la Géographie physique de la Belgique, par le docteur Jules Tarlier.

Digitized by Google

calcule le quatrième par une multiplication suivie d'une division : on résout alors un problème de *règle de trois simple.*

II. — Pour résoudre de cette manière chaque problème de règle de trois simple, il faut donc établir d'abord la proportion entre quatre nombres concrets, de même espèce deux à deux ; et en voici deux exemples :

1° — *Si* a *ouvriers ont fait* b *mètres d'un certain ouvrage, combien* c *ouvriers de même activité feront-ils du même ouvrage, dans le même temps?*

Soit x le nombre de mètres cherché : s'il y avait 2 *fois plus* d'ouvriers, ils feraient évidemment 2 *fois plus* d'ouvrage dans le même temps ; c'est-à-dire que si c était le double de a, x serait aussi le double de b; et alors les deux rapports $a : c$ et $b : x$ seraient égaux entre eux et à $\frac{1}{2}$ chacun ; d'où $a : c = b : x$.

Dans ce cas on dit que les deux nombres d'ouvriers a et c sont en *raison directe* des ouvrages faits b et x, et qu'ils leur sont *directement proportionnels.* C'est que dans la proportion $a : c = b : x$, les nombres d'ouvriers et de mètres conservent l'*ordre direct* de leur énoncé. — On dit aussi que les deux nombres d'ouvriers *sont entre eux* comme les deux nombres de mètres, ou qu'ils leur sont *proportionnels.*

Enfin, la proportion *directe* ci-dessus, où tous les nombres sont abstraits, donne $a\,x = b\,c$ et $x = b\,c : a$. Ainsi elle résout un problème de *règle de trois simple directe.*

2° — *Si* a *ouvriers emploient* b *journées pour faire un certain ouvrage,* c *ouvriers de même activité emploieront un autre nombre* x *de journées pour faire le même ouvrage : quel est le nombre* x?

Tous les ouvriers ayant la même activité et toutes les journées la même durée, il est clair que s'il y avait 2 *fois plus* d'ouvriers, il leur faudrait 2 *fois moins* de journées pour faire le même ouvrage: c'est-à-dire que si c était le double de a, x serait la moitié de b. Mais alors le rapport $a : c$ serait $\frac{1}{2}$, tandis que le rapport $b : x$ serait 2. Il faut donc *renverser* le rapport $a : c$ pour que le nouveau rapport $c : a$ soit 2 et égal à $b : x$; d'où $c : a = b : x$.

Dans ce cas on dit que les deux nombres d'ouvriers sont en *raison inverse* des deux nombres de journées, et qu'ils leur sont *inversement* ou *réciproquement proportionnels.* C'est que dans la propor-

Digitized by Google

tion $c : a = b : x$, les nombres d'ouvriers sont écrits dans l'*ordre inverse* de leur énoncé. — Enfin, cette proportion *inverse*, où tous les nombres sont abstraits, résout un problème de *règle de trois simple inverse*, car elle donne $c\,x = b\,a$ et $x = b\,a : c$.

Il est visible, en effet, que si a ouvriers emploient b journées, un ouvrier en emploira a *fois plus* ou $b\,a$, et c ouvriers en emploieront c *fois moins* que ce dernier, c'est-à-dire $b\,a : c$.

III. — Il résulte des notions et des dénominations précédentes que : 1° Les deux quotients sont directement proportionnels aux dividendes lorsque les diviseurs sont égaux; tandis que les deux quotients sont inversement proportionnels aux diviseurs lorsque les dividendes sont les mêmes. — 2° Les deux prix sont directement proportionnels aux deux longueurs d'une même étoffe. — 3° Pour tapisser successivement une même chambre par deux papiers différents, les largeurs de ces papiers sont inversement proportionnelles aux longueurs employées. — 4° Sur 32 livres d'eau de mer, il y a une livre de sel; combien faut-il y ajouter d'eau douce pour que 32 livres du mélange ne contiennent plus qu'un huitième de livre de sel? — Soit x le nombre de livres cherché : on a la proportion inverse

$$32 + x : 32 = 1 : \tfrac{1}{8}; \text{ d'où } x = 224 \text{ livres.}$$

5° — Les gages annuels d'un domestique sont de 120 francs plus un habit; au bout de 7 mois, on règle son compte et il reçoit 50 fr., outre l'habit : quel est le prix x de celui-ci? — On a la proportion directe

$$120 + x : 50 + x = 12 : 7; \text{ d'où } x = 48 \text{ fr.}$$

6° — Quel est le nombre x de soldats de la garnison, ayant des vivres pour 8 mois? On sait que les mêmes vivres ne pourraient nourrir que pendant 5 mois la garnison augmentée de 1200 hommes. — On a la proportion réciproque :

$$x + 1200 : x = 8 : 5; \text{ d'où } x = 2000.$$

7° — Si x francs sont le prix de 120 mètres d'une étoffe dont x mètres coûtent 480 francs : quel est le nombre x? On a

$$480 : x = x : 120; \text{ d'où } x^2 = 57600 \text{ et } x = 240.$$

On vient de calculer le *moyen proportionnel* x entre 480 et 120. — Pour résoudre les *règles de trois composées*, à l'aide des pro-

Digitized by Google

portions, on les décompose en règles de trois simples, directes ou inverses.

IV. — Dans les sciences, comme dans les arts et métiers, la *proportionnalité* est parfois difficile à reconnaître et surtout à démontrer complétement. On peut même s'y méprendre et écrire une proportion qui n'existe pas.

Par exemple, si deux chevaux peuvent traîner un poids de 400 kilos, il semble que quatre chevaux, d'égale force, devront traîner un poids double. Mais cette proportion n'existe pas réellement, parce que l'attelage des quatre chevaux à un même poids en modifie les actions sur ce poids; et l'expérience prouve que 2 fois plus de chevaux, d'égale force, traînent rarement un poids double.

Observons cependant que la proportion ci-dessus est exacte en Arithmétique, parce qu'on y fait abstraction de tout ce qui peut gêner les actions des chevaux; ce qui revient à supposer chacun d'eux attelé à un poids de 200 kilos.

De même, il n'y a pas proportion entre les prix pour creuser deux puits dans le même terrain et les profondeurs de ces deux puits. Car la difficulté de l'ouvrage croît évidemment avec la profondeur. Le prix par mètre doit donc croître aussi, et cela d'après une loi qui échappe aux recherches de l'arithmétique seule. — Dans ce cas donc l'égalité des rapports est de pure convention entre l'entrepreneur et celui qui le paye : ils acceptent tous les deux une sorte de *prix moyen* constant par mètre de profondeur.

Enfin, bien qu'en arithmétique la proportionnalité soit évidente d'après certaines conditions, exprimées ou sous-entendues, comme pour les problèmes de *règles de trois* et de *sociétés, simples* ou *composées*, les proportions sont au moins inutiles et rarement employées pour résoudre ces différents problèmes : on préfère, à cet effet, la *méthode analytique* comme étant beaucoup plus claire et plus simple.

V. — La méthode analytique, comme on sait, consiste à décomposer, d'après l'analyse logique, le problème proposé en problèmes *élémentaires*, usages des opérations de l'arithmétique, et à résoudre successivement ces derniers par une addition, une soustraction, une multiplication, une division, etc. Il est clair que l'ordre des solutions successives est indifférent, du moins, pour les règles de trois

Digitized by Google

composées, où l'on peut employer la méthode dite *de réduction à l'unité*, sans toutefois en déduire aucune *règle;* car la méthode analytique est la règle la plus sûre et la plus simple pour résoudre les problèmes numériques; et en voici des applications :

1° — Si 3 ouvriers en 6 journées ont fauché 180 ares d'une prairie, combien 4 ouvriers en 3 journées faucheront-ils d'une prairie, où la difficulté de l'ouvrage serait 3, si la difficulté était 5 dans la première prairie? On suppose la même activité à tous les ouvriers et 8 heures de durée à chaque journée.

Pour faciliter la solution, on met d'abord sous les yeux les données et l'inconnue z en écrivant les deux lignes :

3 ouvriers	6 journées	5 de diffic.	180 ares.
4	3	3	z

Décomposant alors le problème en six autres élémentaires, puis résolvant successivement ces derniers, en indiquant d'abord les opérations, on trouvera

$$z = \frac{180 \cdot 4 \cdot 3 \cdot 5}{3 \cdot 6 \cdot 3} = 200 \text{ ares.}$$

Il serait moins simple de résoudre le problème proposé par trois proportions, dont deux directes et une inverse.

2° — Trois voituriers A, B, C, ayant conduit des marchandises, savoir : A 36 quintaux à 15 lieues, B 15 à 42 et C 30 à 20, on leur a payé en tout 354 francs : quel est le gain de chacun?

Ce problème, ramené à une *règle de société simple*, se résoudrait par une suite de trois rapports égaux. Mais il est plus simple d'observer qu'en supposant les trois routes de même facilité pour les voitures, le transport d'un quintal à une lieue, sur chacune de ces trois routes, doit coûter la même somme x. Dans ce cas, en effet, les gains des trois voituriers A, B, C ont pour expressions respectives $540\,x$, $630\,x$ et $600\,x$. De sorte qu'ayant $1770\,x = 354$ fr., d'où $x = 2$ décimes, les gains de A, B, C sont de 108 fr., 126 et 120.

3° — Quels sont les nombres x et y de litres de vins, à 80 et à 50 centimes le litre, qu'il faut mélanger pour former 100 litres d'un vin à 62 centimes le litre?

Sur chaque litre à 80 centimes, vendu à 62, on perd 18; donc sur x litres on perdra x fois 18 ou $18\,x$. De même, sur chaque litre

Digitized by Google

à 50, vendu à 62, on gagne 12; donc sur y litres on gagnera 12 y. Or, il n'y a ni gain ni perte; il faut donc qu'on ait les deux équations :

$$12\,y = 18\,x \text{ et } x + y = 100.$$

Résolvant ces deux équations, ou bien les deux proportions que la première donne, on trouve $x = 40$ et $y = 60$.

4° — Pour faire creuser un puits dans son jardin, le propriétaire convient avec le puisatier de lui payer 900 francs pour la construction, si ce puits a 60 mètres de profondeur; *le prix par mètre croissant comme le nombre de mètres.* Mais, parvenu à 20 mètres, l'eau paraît et le puits se construit : quel est alors le salaire du puisatier?

Il faut ici l'expression de la somme des n premiers nombres entiers et les équations qui en résultent pour calculer le salaire cherché, lequel est 103 francs 28 centimes environ.

VI. — Pour résoudre les problèmes numériques, soit qu'il y ait ou non proportionnalité, c'est toujours la méthode analytique qu'il faut employer de préférence, comme étant la plus simple et la plus générale. Cette méthode, toujours la même dans ses procédés, ne peut induire en erreur; car n'exigeant que les notions élémentaires des opérations du calcul, elle est basée sur des raisonnements très-simples : c'est au fond la méthode des *équations.*

Si les théories des rapports et des proportions ne sont pas nécessaires en arithmétique, elles y sont du moins fort utiles pour fixer le sens de certaines expressions, très-usitées en français. Ces deux théories, d'ailleurs, sont indispensables dans les sciences, notamment en géométrie, pour y énoncer et démontrer clairement plusieurs vérités importantes. Aussi doit-on, pour plus de clarté, rapprocher les théories ci-dessus des propositions de la géométrie qui en dépendent.

J.-N. Noel.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de décembre,* pp. 250-260.)

SCÈNE V.

JOAS, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL, *trois autres chefs des lévites, un lévite, le chœur.*

UN LÉVITE.

J'ignore contre Dieu quel projet on médite.
Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts :
On voit luire des feux parmi des étendards,
Et sans doute Athalie assemble son armée.
Déjà même au secours toute voie est fermée ;
Déjà le sacré mont où le temple est bâti,
D'insolents Tyriens est partout investi.
L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre
1430 Qu'Abner est dans les fers, et ne peut nous défendre.

JOSABET, *à Joas.*

Cher enfant, que le ciel en vain m'avait rendu,
Hélas ! pour vous sauver j'ai fait ce que j'ai pu :
Dieu ne se souvient plus de David votre père.

JOAD, *à Josabet.*

Quoi ! vous ne craignez pas d'attirer sa colère
Sur vous et sur ce roi si cher à votre amour ?
Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour,
Voudrait que de David la maison fût éteinte,
N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte

V. 1422. *J'ignore contre Dieu...* Ce message d'un Lévite au moment où le cœur se livre à la plus douce espérance fait succéder aux sentiments les plus délicieux la consternation et la terreur. C'est avec cette rapidité que doit marcher l'action théâtrale...; c'est le dernier degré de la perfection. (G.)

V. 1430. *Qu'Abner est dans les fers.....* Ce vers est placé avec beaucoup d'art pour mettre le comble à la consternation ; la nouvelle de l'emprisonnement d'Abner jette l'alarme dans le temple et prépare un coup de théâtre lorsque ce brave officier reparaîtra.

V. 1436. *Et quand Dieu, de vos bras...* Quelle adresse d'entretenir l'incertitude, de laisser voir la possibilité que Joas succombe, de faire toujours flotter le spectateur entre l'espérance et la crainte. (G.)

L'adresse du poète est d'autant plus grande qu'en même temps qu'il nous fait supposer un instant que le dénouement sera malheureux, il nous remplit d'admiration pour l'héroïsme de Joad, en qui nous retrouvons la foi et la soumission d'Abraham.

Digitized by Google

Où le père des Juifs sur son fils innocent
1440 Leva sans murmurer un bras obéissant,
Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse,
Laissant à Dieu le soin d'accomplir sa promesse,
Et lui sacrifiant, avec ce fils aimé,
Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé ?
Amis, partageons-nous. Qu'Ismaël en sa garde
Prenne tout le côté que l'orient regarde ;
Vous, le côté de l'ourse ; et vous, de l'occident ;
Vous, le midi. Qu'aucun, par un zèle imprudent,
Découvrant mes desseins, soit prêtre, soit lévite,
1450 Ne sorte avant le temps et ne se précipite ;
Et que chacun enfin, d'un même esprit poussé,
Garde en mourant le poste où je l'aurai placé.
L'ennemi nous regarde, en son aveugle rage,
Comme de vils troupeaux réservés au carnage,
Et croit ne rencontrer que désordre et qu'effroi.
Qu'Azarias partout accompagne le roi.

(*A Joas.*)

Venez, cher rejeton d'une vaillante race,
Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace ;
Venez du diadème à leurs yeux vous couvrir ;
1460 Et périssez du moins en roi, s'il faut périr.

(*A un lévite.*)

Suivez-le, Josabet. Vous, donnez-moi ces armes.

(*Au chœur.*)

Enfants, offrez à Dieu vos innocentes larmes.

On ne saurait trop remarquer l'art avec lequel toutes les parties d'un chef-d'œuvre comme *Athalie* sont liées. Que l'on étudie la suite des scènes pour se rendre compte de la progression de l'intérêt, ou

V. 1445. *Amis, partageons-nous....* C'est l'Ecriture qui a fourni à Racine tous ces détails. (Paral. II. C. XXIII. 5.).

V. 1451. *Et que chacun...* On a remarqué un certain désaccord entre l'expression *d'un même esprit poussé* et l'idée de *garder en mourant* son poste.

Ce discours de Joad achève de ranger tous les cœurs de son parti.

V. 1460. *Et périssez du moins en roi...* C'est le meilleur et le dernier conseil à donner aux rois trahis par la fortune.

Ce quatrième acte, admirable dans toutes ses parties, se termine de la manière la plus dramatique: il laisse toutes les passions en mouvement, et sur la scène la même attente, la même inquiétude qui règne dans une armée au moment où l'on va livrer bataille. (G.)

Digitized by Google

qu'on s'arrête à examiner le développement de chacun des caractères, on voit tout concourir au même but. Et ce but n'est pas seulement le rétablissement de Joas, mais la glorification des desseins de Dieu sur le genre humain, et de sa conduite à l'égard du juste et de l'impie. Ici le chœur vient de reconnaître le jeune roi ; mais à peine le nom de Joas est-il prononcé qu'un Lévite arrive, annonce ce qui se passe au dehors et fait entrevoir la grandeur du péril ; Salomith et ses compagnes écoutent ces détails effrayants, elles voient les alarmes de Josabet et les dispositions que prend Joad pour se préparer à la dernière lutte. Ce n'est qu'après la scène V que le chœur exprime son étonnement à la vue du jeune rejeton de David ; il peut alors résumer tout l'intérêt, et suspendre un instant le dénouement pour en rendre l'effet plus instructif et plus saisissant.

Depuis le message de Mathan, le spectateur n'a rien appris de ce qui se passe du côté d'Athalie. L'arrivée du Lévite est le seul incident qui nous instruise des mesures qu'elle a prises de concert avec Mathan pour assurer sa vengeance. Rien de plus majestueux dans sa simplicité que la marche des forces opposées, que l'on voit se diriger vers le même point, l'intérieur du temple où l'action doit se dénouer. Joad a tout prévu, et sans négliger les moyens humains, bien insuffisants toutefois en eux-mêmes, il s'efforce avant tout d'intéresser de plus en plus à sa cause le Dieu des armées ; il lie par des serments le roi et ses défenseurs et, en même temps, il les remplit du même héroïsme et leur fait attendre avec confiance l'attaque d'une reine puissante. Avant de se retirer pour faire les derniers préparatifs, il invite le chœur à implorer le secours de Dieu.

Athalie croit que ses ennemis ne peuvent lui échapper. Elle a cerné le temple ; ses Tyriens attendent le signal de l'attaque. Se défiant d'Abner, elle vient de le charger de chaînes.

Le pontife et la reine sont fidèles à leurs caractères : l'un donne l'exemple du dévouement et de la prudence que dirige la foi ; l'autre de l'orgueil et d'une sagesse tout humaine qui se flatte d'avoir, par ses seules ressources, réduit ses ennemis à l'impuissance.

V. 1422-1430. *J'ignore contre Dieu.....* Tels sont les progrès que fait l'action dans le camp d'Athalie. La lutte est inévitable et prochaine ; les forces ennemies se déploient avec un grand appareil, mais quelle différence entre les préparatifs de Joad et ceux d'Athalie ! Dans le temple, tout tend au bonheur du peuple par l'accomplisse-

Digitized by Google

ment de la loi divine ; dans l'armée d'Athalie, une obéissance aveugle va servir l'ambition d'une reine cruelle et impie, qui met toute sa confiance en elle-même et n'a d'autre but que de défendre et d'accroître sa puissance. Le récit du lévite indique d'abord ce qui frappe les sens, comme les sons de la trompette, les feux et les étendards, puis le but de ces mouvements, le siége du temple, et enfin une circonstance alarmante, la captivité d'Abner, dont un Tyrien vient d'instruire les lévites en blasphémant.

Abner n'a plus reparu depuis la fin de l'acte II. Déjà le chœur s'inquiétait de son absence, qui est ici expliquée incidemment. Ces deux passages suffisent pour rappeler l'attention sur ce personnage, qui représente le peuple juif, et qui va bientôt amener le dénouement.

V. 1431. *Cher enfant...* Josabet, en entendant les paroles du lévite, se livre à ses alarmes et voit déjà le fer d'Athalie levé sur Joas. Il lui semble que Dieu, oubliant les promesses faites à David, abandonne cet enfant à ses ennemis.

V. 1434. *Quoi! vous ne craignez pas...* De telles plaintes ne peuvent que faire briller davantage la fermeté de Joad. Il y répond avec une grande énergie. Le péril, en se rapprochant, rend la douleur de Josabet plus vive, et l'héroïsme de Joad plus admirable. En répondant à son épouse, le grand prêtre montre que la confiance est un devoir, et que l'homme doit se soumettre et espérer. Il combat la crainte par une autre crainte, et c'est au nom même de la tendresse que Josabet porte à Joas, qu'il l'engage à bannir ses alarmes. Il lui cite l'exemple d'Abraham, le plus sublime que présente l'histoire des Juifs, et lui apprend que le vrai serviteur de Dieu doit espérer contre toute apparence. Rien ne nous a encore donné une idée aussi grande du noble caractère de Joad que la manière dont il parle, dans la situation la plus critique, de l'obéissance d'Abraham ; il s'élève à cette hauteur sublime où l'homme est vraiment le roi du monde parce qu'il exerce un empire complet sur lui-même. L'exemple convient parfaitement au sujet : Joas comme Isaac renferme toutes les promesses de Dieu et les espérances du peuple.

V. 1445. *Amis, partageons-nous....* Après cette sublime réponse aux craintes de Josabet, il ne reste plus au grand prêtre qu'à donner les dernières instructions aux lévites. Il assigne à chacun son poste, leur commande d'y rester jusqu'au moment fixé. Ne comptant pour rien sa vie, il peut leur rappeler l'obligation de mourir pour le roi et

Digitized by Google

la religion. Mais il parle, pour les remplir de confiance, de l'ignorance où sont les ennemis qui croient pouvoir satisfaire leur fureur sans rencontrer d'obstacles. Toute la situation est retracée dans ce peu de mots.

V. 1457. *Venez, cher rejeton...* Il appelle Joas au milieu de ses défenseurs, l'invite à prendre les insignes de la royauté, et à ne pas démentir son rang au milieu des périls.

Josabet le suivra pendant que le grand prêtre s'arme et que le chœur commence ses chants.

EXERCICES. 1° Dire pourquoi le chœur est présent à la scène V, et comparer la situation avec celle du IIIe acte, scène VII.

2° Rapprocher les trois scènes où Joad combat les inquiétudes de Josabet ; acte I, sc. II ; acte III, sc. VI ; acte IV, sc. V.

3° Montrer dans ces différentes circonstances le développement du caractère de Joad.

4° Justifier tous les détails et toutes les expressions des vers où Joad cite à Josabet l'exemple d'Abraham.

5° Rappeler succinctement la situation à la fin de chacun des quatres premiers actes pour rendre compte des sujets traités dans les chœurs.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

(SUITE).

Nous ne rechercherons pas avec l'abbé Scoppa, si l'accentuation de nos dernières syllabe, provient de ce que la langue française, par goût d'abréviation, supprima hardiment les syllabes finales et superflues de la langue mère; nous n'examinerons pas, à l'exemple de Francis Wey, si l'ignorance des conjugaisons et des déclinaisons latines, a fait rejeter par les successeurs des Romains dans les Gaules, les désinences grammaticales, caractérisant les genres, les nombres, les cas et les temps, et s'ils ont dit *hom*, uniquement parce qu'ils ne savaient quand il fallait dire *homo, hominem, homini, homines*, ou *hominibus* ; ce travail nous condui-

Digitized by Google

rait trop loin. Qu'il nous suffise de constater le fait que dans les mots français, la syllabe finale, et dans les aggrégations de mots formant membre de phrase, la dernière syllabe du mot final est nécessairement accentuée.

Mais notre démonstration ne serait pas complète, si nous laissions subsister une raison de douter que des gens peu soucieux de juger par eux-mêmes, pourraient chercher dans les ouvrages de quelques écrivains, bien rares aujourd' hui, pour lesquels le soleil de l'évidence ne luit pas.

Depuis Théodore de Bèze, jusqu'à Jean Jacques Rousseau, Marmontel, et l'abbé d'Olivet, on avait accoutumé de dire que la langue française manque d'accentuation rhythmique.

Cette erreur se trouve reproduite dans les œuvres de quelques littérateurs contemporains.

Avec la formation des langues romanes, se perdit, d'après Sismondi, le sentiment de la *durée* du son; à défaut de syllabes longues et brèves, la quantité fut remplacée par l'accent rhythmique; et dans la poésie de la plupart des peuples qui parlent ces langues, la cadence reposa, non plus comme autrefois sur la combinaison des syllabes *longues* et *brèves*, mais uniquement sur la combinaison des syllabes *accentuées*.

Nous disons *la plupart* des peuples qui parlent les langues romanes, car Sismondi dit expressément que la langue française ne possède point d'accentuation rhythmique: « dans toutes ces langues, dit-il, *le français excepté*, il y a dans chaque mot quelque syllabe sur laquelle porte l'effort de la prononciation, et qui semble déterminer le son le plus important du mot. »

Charles Nodier semble également partager l'opinion de Sismondi, mais nous croyons discerner dans les paroles de cet écrivain, une confusion complète entre l'accentuation rhythmique et la quantité prosodique : « Les tentatives de versification métrique, dit-il, étaient au temps de Baïf, justifiées jusqu'à un certain point par les besoins d'une littérature naissante.... notre langue plus rapprochée alors de son origine, était à cette époque, beaucoup prosodiée, plus accentuée, plus rhythmique qu'elle ne l'est devenue depuis. »

Enfin, un écrivain belge de beaucoup de talent, M. Eugène Van Bemmel dans son remarquable traité *De la langue et de la poésie*

Digitized by Google

provençale, reproduisant l'opinion de Sismonde de Sismondi, s'exprime comme voici : « L'accentuation, dit-il, est un caractère tout particulier de la langue provençale.... Cette accentuation qui se retrouve également dans les langues du Nord, quoique à un degré différent, est *presque entièrement méconnue par le français*, et l'on peut attribuer à ce défaut la froideur et la monotonie que l'on a souvent reprochées à ce dernier idiome : *le français ne possède point d'accent prosodique.* »

D'après ce dernier écrivain, le français se distingue néanmoins des autres langues de l'Europe par la prédominance de l'accent oratoire, de « ces diverses inflexions de colère, de mépris, d'ironie, etc., *qui portent moins sur telle syllabe d'un mot* que sur la phrase entière et que l'intelligence ou le sentiment peuvent seuls faire saisir..... C'est là, ajoute-t-il, ce qui explique pourquoi dans l'idiome de la population gauloise-wallonne, *la prose a souvent paru supérieure à la poésie.* »

Nous n'avons pas à examiner si l'accent oratoire est réellement le caractère distinctif de la langue française; cette question se rapporte plutôt à la déclamation, à l'art de réciter les vers, qu'à l'art de les faire.

Nous devons nous borner à examiner si la langue française est dépourvue des charmes de l'accentuation rhythmique, et si, par suite de ce défaut, notre poésie est réellement inférieure à notre prose.

L'erreur que nous combattons repose sur une méprise que voici : Les langues du Midi ont peu de mots *tronchi*, c'est-à-dire des mots où l'accent pèse de tout son poids sur la syllabe finale, comme les mots italiens *per*CHE *vir*TU.

Ces langues possèdent un grand nombre de mots *piani*, c'est-à-dire de mots où la dernière syllabe s'articule, mais où l'accent se reporte sur la pénultième, comme PIAN*to*, SCRI*vi*.

Enfin, quantité de mots ont dans ces langues, les deux dernières syllabes articulées légèrement, et l'ante-pénultième seule accentuée; ce sont les mots *sdruccioli* ou *dactyliques*, comme FUL*mine*, FA*cile*.

Or, la langue française manque complétement de mots dactyliques ou *sdruccioli;* elle n'a à proprement parler que des mots *tronchi*; car *c'est par accident* seulement que certains mots deviennent

Digitized by Google

piani, comme dans les vers où l'*e* muet, quoique non articulé comme l'indique son nom, se prononce pour faire nombre :

Sœur augus*te* des Rois, fil*le* sain*te* de Dieu.

V. Hugo.

Tandis qu'à la fin du vers s'il y a repos, *mère, faire*, auront exactement le même son que les mots *tronchi : mer, fer*, puisque l'*e* final des premiers est muet, c'est-à-dire *ne se prononce pas*.

Les partisans de l'opinion contraire n'ont pas trouvé dans le français l'accent sur la syllabe pénultième, ou antépénultième; ils en ont conclu que le français ne possédait pas d'accents. Peu s'en faut qu'ils ne condamnent même la poésie française à une impuissance éternelle, pour cause de froideur et de monotonie, parce qu'ils n'y retrouvent pas le genre d'harmonie qui les charme dans la poésie italienne et dans la poésie provençale. Une fleur peut ne pas ressembler à une autre fleur, elle peut être belle pourtant mais d'une autre beauté; il en est de même des langues : le français n'a pas il est vrai la même accentuation rhythmique que l'italien, mais il n'en a pas moins son accentuation propre.

Pour refuter l'opinion des seuls adversaires que nous rencontrions encore aujourd'hui, nous invoquerons le témoignage des écrivains français anciens et modernes, mais aussi et surtout celui des écrivains étrangers qui, ayant à juger un langage auquel ils ne sont pas habitués, ne se laissent pas circonvenir par les préjugés et par la routine.

H. Boscaven.

ÉTUDES SUR LE TÉLÉMAQUE.

LIVRE I, CHAPITRE VII.

On arriva à la porte de la grotte de Calypso, où Télémaque fut surpris de voir, avec une apparence de simplicité rustique, tout ce qui peut charmer les yeux. Il est vrai qu'on n'y voyait ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni tableaux, ni statues; mais cette grotte était taillée dans le roc, en voûte pleine de rocailles et de coquilles; elle était tapissée d'une jeune vigne, qui étendait ses branches souples également de tous côtés. Les doux

Digitized by Google

zéphirs conservaient en ce lieu, malgré les ardeurs du soleil, une délicieuse fraîcheur : des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amarantes et de violettes, formaient en divers lieux des bains aussi purs et aussi clairs que le cristal : mille fleurs naissantes émaillaient les tapis verts dont la grotte était environnée. Là, on trouvait un bois de ces arbres touffus qui portent des pommes d'or, et dont la fleur, qui se renouvelle dans toutes les saisons, répand le plus doux de tous les parfums; ce bois semblait couronner ces belles prairies, et formait une nuit que les rayons du soleil ne pouvaient percer. Là, on n'entendait jamais que le chant des oiseaux, ou le bruit d'un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie.

1re Série.

1. *On arriva.* A qui se rapporte le pronom indéfini *on?*

2. *Surpris de voir.* Pourquoi plutôt *surpris* que *étonné?*

3. *Tout ce qui peut charmer les yeux.* Préférez-vous cette leçon à celle-ci : *des objets propres à charmer les yeux?*

4. Donnez des synonymes du mot *charmer*, en indiquant leurs diverses significations (1).

5. D'où vient le mot *rocaille?*

6. *De tous côtés, — de tous les côtés.* Peut-on omettre ou exprimer à volonté l'article ?

7. *En ce lieu.* Emploie-t-on indistinctement *en* ou *dans* ? Justifiez votre réponse par des exemples tirés du Télémaque (2).

8. Décomposez le mot *malgré* (3).

9. *Les ardeurs du soleil.* Le substantif *ardeur* a-t-il toujours un pluriel?

10. *Une délicieuse fraîcheur.* Place-t-on indifféremment le qualificatif avant ou après le substantif? Donnez, à l'appui de la distinction que vous aurez établie, quelques exemples tirés de l'auteur (4).

(1) *Enchanter, ravir.* Consulter le dictionnaire des synonymes de Boiste, édition Charles Nodier.

(2) Vérifiez dans ce même chapitre l'emploi de *en* et de *dans* : « *Dans* le roc, . . . *en* voûte, . . . *en* divers lieux, . . . *dans* toutes les saisons.

(3) *Malgré* vient de *mal*, qui est l'adjectif latin *malus*, mauvais; et du substantif *gré*. F. Genin dans ses *récréations philologiques*, Tome II, blâme la manière abusive dont on construit aujourd'hui ce mot.

(4) Le même chapitre nous fournit plusieurs exemples : « Simplicité *rustique*. . . *jeune* vigne, . . . branches *souples*, . . . *doux* zéphirs, . . . *doux* murmure, . . . tapis *verts*. Essayez d'intervertir l'ordre de ces qualificatifs.

Digitized by Google

11. D'où vient le mot *amarante* (1)?

12. *Des bains aussi purs et aussi clairs.* Etablissez nettement, d'après cet exemple, la distinction entre *pur* et *clair*.

13. *Mille fleurs naissantes.* Quelle est ici la valeur du chiffre *mille*?

14. Quelle est la signification propre du mot *émailler*? Quel en est ici le sens?

15. *Les tapis verts dont la grotte était environnée.* Appliquez à ce passage la différence que vous avez déjà constatée entre *environner* et *entourer*.

16. *De ces arbres touffus qui portent des pommes d'or*, etc. Remplacez cette circonlocution par le nom simple de l'objet.

17. *La fleur.* Faites une remarque sur ce singulier, *la fleur* au lieu de *les fleurs*.

18. *Couronner.* Dites le sens propre et le sens figuré de ce mot.

19. *Ces belles prairies.* Quelques lignes plus haut nous lisons : « des *prés* semés d'amarantes. » Justifiez l'emploi de chacun de ces mots.

20. *Là* on n'entendait. . . . La phrase précédente commence de la même manière : *là* on trouvait, etc. Dites à quoi se rapportent l'un et l'autre de ces adverbes de lieu.

2me Série.

1. Quel est le contenu de ce chapitre?

2. Tachez d'y établir une division (2).

3. Trouvez dans la première phrase le mot qui donne le caractère de toute la description commencée dans ce chapitre et continuée au chapitre suivant (3).

4. Télémaque fut *surpris* de voir, etc. La phrase même renferme-t-elle le contraste qui cause cette surprise?

5. *Télémaque* fut surpris, etc. Pourquoi l'auteur ne parle-t-il pas aussi de l'effet que cette vue produisit sur Mentor?

6. Justifiez ces mots : une *apparence* de simplicité rustique, par les détails de la description même.

7. Pourquoi la description commence-t-elle par un développement négatif? L'auteur énumère d'abord *ce qu'on ne voyait pas* dans la grotte, et ne dit qu'ensuite *ce qu'on y voyait* (4).

(1) *Amarante* et non pas *amaranthe*. Selon le Dictionnaire de l'Académie *amarante* vient du grec, et signifie *qui ne se flétrit point*.

(2) On peut diviser ce chapitre en deux parties; la première va jusqu'à ces mots : *Les doux zéphirs*, etc., et contient la description de la grotte même. La seconde nous décrit les lieux voisins de la grotte.

(3) *Simplicité rustique*, tel est le mot qui nous révèle l'*unité* de cette description, qui nous en indique le caractère particulier, la couleur locale.

(4) Introduit dans la demeure d'une déesse, Télémaque devait s'attendre à beaucoup de magnificence. L'absence d'un luxe éblouissant, et l'aspect d'une simplicité mille fois plus séduisante est donc la première chose qui frappe son attention.

Digitized by Google

8. *Ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni statues, ni tableaux.* Prouvez qu'en procédant du plus au moins l'auteur a fait une gradation véritable.

9. Que dit-on d'abord de la construction de la grotte?

10. Quels ornements, quelles décorations lui prête-t-on?

11. *Elle était tapissée d'une jeune vigne qui étendait ses branches souples également de tous côtés.* Faites ressortir la beauté de ces détails.

12. Après l'inspection de la grotte même, Télémaque porte naturellement ses regards sur les objets les plus voisins. Enumérez-les dans l'ordre suivi par l'auteur.

13. Faites voir comment l'auteur a su présenter d'une manière gracieuse ces idées simples : *il y avait de la fraîcheur, des fontaines, des fleurs.*

14. *On y trouvait un bois d'orangers.* Montrez l'habileté de l'écrivain dans la définition qu'il nous donne de cette espèce d'arbre (1).

15. *Ce bois semblait couronner* etc. Ces mots ne sont-ils pas un moyen ingénieux d'établir l'harmonie entre les diverses parties du tableau (2)?

16. L'idée simple *bois touffu* est-elle exprimée énergiquement?

17. Quant à l'intérieur du bois, quels sont les agréments que l'auteur a su y réunir?

18. Arrêtez-vous particulièrement sur la dernière phrase : *le bruit d'un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie;* et faites ressortir la beauté de chacun de ces détails.

19. Relisez ce chapitre, et pour vous assurer que l'unité la plus parfaite a présidé à cette composition, voyez si l'on peut donner comme conclusion à chaque phrase les mots *simplicité rustique* qui sont la synthèse, l'idée dominante exprimée par l'auteur lui-même.

20. Poursuivant l'étude en unité jusque dans ses dernières limites, examinez si chaque épithète ne concourt pas d'une manière frappante au but de l'auteur.

(1) L'auteur a su faire ressortir habillement les agréments que présentaient ces orangers : fraîcheur (*arbres touffus*), agréments pour la vue (*pommes d'or*, la *fleur qui se renouvelle dans toute la saison*); et pour l'odorat (*répand le plus doux de tous les parfums*).

(2) Nous venons de voir la description des *prés* et des *bois;* l'auteur ne les présente pas isolément, le mot *couronner* établit la liaison; tout se range ainsi harmonieusement dans le même cadre.

Digitized by Google

HORACE A TORQUATUS.

LIVRE Ier, ÉPITRE 5.

Si potes archiacis conviva recumbere lectis,...

Peux-tu te contenter de vieux meubles rustiques,
De légumes servis dans quelques plats antiques,
Je t'attends, Torquatus (1), au coucher du soleil
Pour tâter avec moi d'un petit vin vermeil,
D'un vin qu'ont vu mûrir Sinuesse (2) et Minturne,
Que j'ai soigneusement renfermé dans son urne
Taurus (3) étant consul pour la seconde fois.

En esclave docile obéis à mes lois,
Faute de mieux; sinon, apporte. La vaisselle,
Le foyer, tout chez moi déjà luit, étincelle.
Laisse-là les procès de Moschus (4), le souci,
L'espoir, et souviens-toi que je t'attends ici.

C'est demain de César qu'on fête la naissance (5),
Nous aurons donc demain une entière licence

(1) Le même Manlius Torquatus à qui est adressée l'ode 7 du livre IV :
Diffugere nives...

(2) Ville de Campanie, au nord, près des frontières du Latium, entre la rivière le Vulturne (Volturno) et les marais de Liverne, près de Minturnes Trajetto) si célèbre depuis Marius.

Plotius et Varius Sinuessæ Virgiliusque
Occurrunt.

Livre I, satire 5, vers 40-41.

Petrinum, une maison de campagne.

(3) Statilius Taurus, dont le second consulat coïncide avec le huitième d'Auguste (25 ans avant J.-C.).

(4) Rhéteur de Pergame, qui, accusé d'empoisonnement, fut défendu par Torquatus et Pollion (C. Asinius Pollio, qui fut consul l'an 39 avant J.-C. et à qui l'on doit la première bibliothèque publique établie à Rome). Pollion mourut l'an 3 avant J.-C. Virgile lui a dédié sa 4e églogue :

Sicilides Musæ,...

et Horace l'ode I du livre II :

Motum ex Metello....

Il ne reste de ses ouvrages que trois lettres à Cicéron.

(5) L'anniversaire d'Auguste, férié par décret du Sénat, se célébrait le 13 juillet (4e jour des ides de Quintilis).

Digitized by Google

De prolonger gaîment, en pleine liberté,
Nos joyeux entretiens toute une nuit d'été.
A moins que d'en jouir à quoi bon la fortune?
Bien sot qui de ce soin sans trêve s'importune
D'amasser constamment pour d'ingrats héritiers!
Je veux boire et de fleurs parsemer les sentiers
De mes beaux jours, dût-on me taxer de folie.
Que ne produit l'ivresse? à la mélancolie
Elle ôte des chagrins, elle enseigne les arts,
Précipite le lâche au plus fort des hasards,
Ouvre les cœurs. — Qui n'est éloquent après boire?
De ses maux en buvant qui ne perd la mémoire (6)?

Pour moi, je prendrai soin, expert en pareil cas,
Que la table et les lits soient propres, que les plats,
Les coupes, tout enfin permette qu'on s'y mire;
Que pas un indiscret ne se puisse introduire....
(Ce n'est qu'à leurs pareils que vont de tels amis).
Septimius, Butra, Sabinus (7) m'ont promis.
Butra, Septimius, nous les aurons sans faute,
Et tous les trois, j'espère,... à moins qu'un plus digne hôte
Ne m'enlève ou déjà n'ait séduit Sabinus.
Tous tes amis à toi seront les bienvenus (8) :
Amène; sans pourtant oublier qu'une table
Trop nombreuse est parfois chose fort détestable.
Dis-m'en le nombre. Viens, accours, presse le pas
Par la porte secrète, et, libre du tracas
Des affaires, arrive en laissant dans la rue
Tes clients morfondus faire le pied de grue (9).

Adolphe MATHIEU.

(6) Imité par La Fontaine (Livre VII, fable 10) et mille autres.

(7) Chevalier romain, auteur de diverses héroïdes. On lui en attribue quelques-unes qui figurent dans les œuvres d'Ovide.

(8) *Umbra*, celui qui, sans être invité à un repas, y est introduit par un ami.

(9) Cette épître date de l'an 26 avant J.-C.

Erratum. Livraison de décembre 1856, page 248, vers 28, lisez : *Tu l'ôtes*.

Digitized by Google

PENSÉES, MAXIMES.

A la demande de quelques abonnés, nous ajouterons à l'avenir les noms des auteurs d'où sont extraites les pensées et maximes.

51. Il faut avoir beaucoup étudié pour savoir peu.

MONTESQUIEU. *Pensées diverses.*

52. Un enfant est capable de la philosophie au partir de la nourrice, beaucoup mieux que d'apprendre à lire ou à écrire. La philosophie a des discours pour la naissance des hommes, comme pour la décrépitude.

MONTAIGNE.

53. Ver, tanquam adolescentiam significat, ostenditque fructus futuros, reliqua tempora demetendis fructibus, et percipiendis accommodata sunt. Fructus autem senectutis est (ut sœpè dixi) ante partorum bonorum memoria et copia.

Le printemps, image de la jeunesse, donne l'espérance des fruits, dont la récolte est destinée à d'autres saisons. Avoir de bonnes actions, et un grand nombre de bonnes actions à repasser dans son esprit, c'est, comme je l'ai dit souvent, le fruit réservé à la vieillesse.

CICERO. *De Senectute cap.* 5.

54. On n'est pas assez mauvais pour manquer de gaieté de cœur à la reconnaissance ; mais on tâche tellement d'atténuer les bienfaits, on leur cherche tant de motifs, on trouve dans les bienfaiteurs tant d'intérêt à nous obliger, que peu à peu on se fait ingrat sans s'en apercevoir.

LE PRINCE DE LIGNE.

55. La figure de rhétorique la plus éloquente, c'est la *répétition !*

NAPOLEON.

56. Les bons maîtres estiment peu les sciences, si elles ne conduisent à la vertu. Ils comptent pour rien la plus vaste érudition, si elle est sans probité. Ils préfèrent l'honnête homme à l'homme savant ; et en instruisant les jeunes gens de ce que l'antiquité a de plus beau, ils songent moins à les rendre habiles qu'à les rendre vertueux, bons fils, bons pères, bons maîtres, bons amis, bons citoyens.

ROLLIN. *Traité des études.*

57. Quand dans un discours on trouve des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les trouve si propres qu'on gâterait le

Digitized by Google

discours, il faut les laisser; c'en est la marque; et c'est la part de l'envie qui est aveugle et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faute en cet endroit; car il n'y a point de règle générale.

PASCAL. *Pensées.*

58. Une bonne éducation est la source et la racine d'une vie vertueuse.

PLUTARQUE.

59. Il faut toujours montrer aux enfants un but agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue.

FÉNELON. *De l'éducation des filles.*

60. Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable.

J.-J. ROUSSEAU

VARIÉTÉS.

LE VEAU D'OR.

AIR : *des Trois couleurs.*

Tremble Israël! vois ce nuage sombre,
Entends ce bruit formidable, inouï!
La nue est là: Dieu se cache à son ombre:
Il a parlé sur le mont Sinaï!
Tenant en mains la sainte loi promise,
Moïse au peuple apporte son trésor;
Mais les Hébreux ont oublié Moïse:
L'humanité (*bis*) rampe aux pieds du veau d'or.

L'homme se crée une atmosphère infâme
Pleine d'orgueil, de doute et de mépris;
Il a fermé les ailes de son âme;
Il veut de l'or, il en veut à tout prix!
Sa soif d'honneurs, c'est de la frénésie:
Il veut jouir, jouir, jouir encor!
Plus de grandeur, de foi, de poésie!
L'humanité (*bis*) rampe aux pieds du veau d'or.

Digitized by Google

Le vent du soir entraîne le nuage,
Et l'Océan aux flots audacieux
Et la forêt au sublime langage
Font retentir leurs échos jusqu'aux cieux!
L'herbe frissonne et l'insecte murmure,
Un chœur immense enfin a pris l'essor :
C'est l'Hosanna de toute la nature.....
L'humanité (*bis*) rampe aux pieds du veau d'or.

Quels cris d'effroi, de douleur, de furie!
C'est le maudit qui hurle en se tordant :
Il vient d'entendre un jeune enfant qui prie,
Un laboureur qui travaille en chantant.
Simples de cœur, vers Dieu leur vœu s'élance,
Car le travail est la prière encor;
Labeur du pauvre, oraison de l'enfance,
Pour nous sauver (*bis*) renversez le veau d'or.

ANTOINE CLESSE.

LEÇON DE CHARITÉ.

Que j'aime à parcourir l'Allemagne et ses routes,
Ses grands chemins bordés de beaux arbres à fruit,
Dont les branches toujours abritent sous leurs voûtes,
O merles, vos chansons, ô moineaux, votre bruit!

Arbres hospitaliers, que la harpe des brises
Remplit de ses concerts (je les entends encor),
Juin pend à vos ramaux les rubis des cérises
Et septembre au soleil jaunit vos pommes d'or.

L'été, quand la fraîcheur au fond des bois s'exile
Et que le voyageur chemine en haletant,
Vous avez un abri, vous avez un asile,
Et vous lui dites : « Viens, voyageur, on t'attend. »

Vos racines lui font un moëlleux banc de mousse,
Et vos branches, trésor de ceux qui passeront,
Lui tendent leurs fruits mûrs, leur ombre calme et douce,
Pour étancher sa soif et rafraîchir son front.

Vous pratiquez ainsi la loi sublime et tendre,
La loi de charité, la loi de Jésus-Christ.
Arbres, qui donc a pu, mieux qu'à nous, vous l'apprendre?
Car vous ne lisez pas Dieu dans un livre écrit.

ANDRÉ VAN HASSELT.

Digitized by Google

LES MOISSONS.

La faucille à la main, rayonnant de bonheur,
Dès l'aube vers son champ marche le moissonneur;
L'espoir est dans son sein : il voit dans sa pensée
De ses blés déjà mûrs la richesse entassée;
Et ses enfants joyeux, dansant autour de lui,
Disent : que le soleil est brillant aujourd'hui!

Bientôt les épis d'or, aux tiges élancées,
Sont tombés sous le fer; pêle-mêle pressées
Les javelles au loin attendent en monceaux,
Que le maître du champ, les joignant en faisceaux,
Sur un lourd char traîné par les bœufs de la ferme,
Conduise à ses greniers ces trésors qu'il enferme.

Le sol est déjà nu; sur la poussière épars,
Quelques rares épis frappent seuls les regards;
Mais, ce qu'avec mépris rejette l'Opulence
La misère, à son tour, le recueille en silence,
Heureuse de trouver, pour apaiser sa faim,
Les bienfaits du Seigneur semés sur son chemin.

Quelle est dans les sillons, errant pâle et timide,
Cette fille des champs qui, d'une main rapide,
Relève tous les blés par le fer négligés?
C'est Berthe la glaneuse; avec ordre rangés
Les épis dans ses bras font une gerbe entière
Et Berthe reverra moins triste sa chaumière.

Cependant les oiseaux, en prenant leurs ébats,
Vont becquetant les grains qui tombent sur ses pas;
Et quand, à ce festin offert par la nature,
Chacun d'eux a trouvé largement sa pâture,
On voit pour leurs greniers des essaims de fourmis
De ce qu'ils ont laissé recueillir les débris.

O Providence! O force active, paternelle,
Que de trésors d'amour ta sagesse recèle!
Depuis le moucheron qui bourdonne dans l'air,
Jusqu'au monstre géant qui soulève la mer,
Tous demandent la vie à ta bonté féconde :
Ton sein inépuisable est ouvert pour le monde.

ALEXANDRE COUVEZ.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Le 8 décembre ou *le Chant de l'Immaculée*, suivi *du Siècle*, 47 pages in-8°. Liége, J. Meyers.

Dans un temps où toute l'activité humaine semble se porter vers l'étude des intérêts matériels, où l'on ne lit guère que des livres qui exaltent les passions et favorisent le penchant au bien-être et aux molles jouissances, nous aimons à rencontrer des livres tels que celui dont nous venons de donner le titre. C'est une protestation contre les viles tendances du jour, et contre l'arrêt dont il semble que la haute littérature soit frappée.

Ces deux poèmes sont pleins de verve. On remarque des mouvements assez variés et un rhythme bien entendu; quelques efforts de plus pour le choix des rimes et l'emploi des images, pour soutenir le style et l'harmonie, et on pourrait les comparer aux chefs-d'œuvre des maîtres. Le premier nous offre un plan simple et fécond. La chute de l'homme, la Rédemption annoncée et consommée et, au-dessus de ces tableaux riches et frappants, l'image de l'Immaculée expliquant les desseins de Dieu et répandant partout sa douce lumière, puis le chant suave de l'amour de Dieu pour son épouse sans tache qu'il couronne dans le ciel, telle est la marche et l'idée de ce beau morceau lyrique.

Le Siècle ou *Blasphème et Vérité*, tel est le titre du second poème composé il y a dix ans. C'est une réponse énergique à ceux qui viennent, après tant d'autres, annoncer les funérailles de la religion chrétienne. Les attaques fameuses contre le Christ y sont rappelées, et les dernières surtout sont l'objet des réflexions poétiques de l'auteur, qui y répond avec une rare énergie, en rappelant les triomphes que la vérité chrétienne a remportés de tout temps sur ses ennemis. Que l'auteur se montre de plus en plus sévère sur le choix des termes et des figures et nous pouvons assurer que ses odes seront goûtées des bons esprits. Déjà on remarque un progrès sensible du *Siècle* au *Chant de l'Immaculée*.

Livre de lecture et de prières français et grec. 183 p. in-32, chez le même éditeur.

Ceux qui aiment le grec et la prière, et nous voudrions qu'ils fussent nombreux dans les colléges, liront avec fruit ce petit livre qui mérite de devenir leur manuel. Il est précédé de remarques très-utiles sur les lettres, écriture, prononciation, valeur numérique. Le caractère est beau, l'impression correcte et le choix des matières fait avec beaucoup de soin. Nous recommandons fortement cet ouvrage aux jeunes gens qui veulent se familiariser avec la belle langue qui a été consacrée par les livres saints et les plus illustres docteurs.

La 3e livraison, année 1856, du *Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie* en Belgique, contient les articles suivants:

Notice historique sur l'église primaire de Saint-Sulpice, à Diest (suite), par

Digitized by Google

F. J. Kaymackers. — Notes sur quelques peintres et sculpteurs belges (1414 à 1760), par Edmond Vanderstraeten. — Jeux de Personnages, représentés par les sociétés de Rhétorique de Lille, Ypres, Tournai, Malines, etc. (XIVe et XVe siècles), par De la Fons-Melicocq. — Du droit pénal dans le Brabant au XIIIe siècle, considéré en lui-même et dans ses rapports avec le droit public (suite), par G. Van Coetsem. — Une lettre d'Indulgences, émanée et datée de Liége, 1482, par H. Helbig. — Questionnaire historique, biographique et bibliographique. — Chronique des Sciences et des Arts, et variétés.

Dans le dernier article de l'étude si intéressante qu'il publie dans la *Revue des Deux-Mondes* sur la Néerlande et la vie hollandaise, M. Alphonse Esquiros annonce que M. Limbourg Brouwer, dont les travaux sur Spinoza ont été remarqués en Hollande, va bientôt livrer à l'impression un ouvrage inédit du célèbre philosophe, découvert dans la bibliothèque de la communauté des Remontrants à Amsterdam.

L'homme est né pour de plus nobles labeurs, pour des jouissances plus élevées; s'il ne s'agissait ici bas que d'amasser et de thésauriser, autant vaudrait nous métamorphoser en portefeuille ou en coffre-fort.

Il est temps que l'âme, le cœur et l'imagination, trop négligés, trop souvent oubliés, reprennent leur empire. Pour cela une sainte croisade doit être accomplie par les intelligences d'élite, par les poètes, les écrivains, les artistes, qui constituent en réalité la seule aristocratie que reconnaisse une époque avide d'égalité.

Parmi ces poètes fidèles à leur mission, M. Alphonse de Lamartine mérite d'être signalé pour le courage et l'exactitude avec lesquels il a poursuivi la publication mensuelle de son *Cours familier de Littérature*.

Les deux volumes formant les douze entretiens de la première année sont achevés depuis le 15 septembre, et l'illustre écrivain rentre dans la carrière avec une ardeur nouvelle. Des sympathies ardentes ne sauraient lui manquer.

Depuis l'immense popularité que lui conquirent les *premières Méditations poétiques*, M. de Lamartine compte autant d'amis que de lecteurs. Il vient de clore la publication du numéro de décembre de son *Cours de Littérature* par une belle appréciation du *livre de Job*.

Poète, il traduisait dans ses *Méditations* les plaintes sublimes du patriarche de la terre de Hus; prosateur, il analyse aujourd'hui cette œuvre exceptionnelle, en y retrouvant un écho du monde primitif, du monde anti-diluvien. Qu'il continue à interpréter de même les trésors littéraires des anciens âges, et il fera prévaloir l'influence de l'esprit.

R. DE M.

(Extrait de la *Gazette de l'arrondissement de Nivelles*.)

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Par arrêté royal du 7 janvier 1857, un subside de 4000 francs est alloué à l'administration communale de Bruges, pour contribuer aux frais de premier établissement et aux dépenses annuelles de l'Ecole industrielle instituée en cette ville.

— MM. Cantraine, De Selys-Longchamps, d'Omalius d'Halloy, Dubus, Gluge, Martens, Spring, sont nommés membres du jury chargé de décerner le prix des sciences naturelles pour la seconde période quinquennale (1852-1856).

— Un arrêté royal du 17 janvier renouvelle les bureaux administratifs des athénées royaux et des écoles moyennes de l'Etat.

— Par arrêté du 17 janvier, le Ministre de l'intérieur rappelle aux jeunes gens qui sont dans l'intention de subir l'examen d'admission à l'école normale des sciences, annexée à l'université de Gand, les principales dispositions des règlements organiques, et notamment les conditions d'entrée à cette école, ainsi que les avantages offerts aux récipiendaires.

— M. Gregorius, docteur en philosophie et lettres, ancien professeur de rhétorique et préfet des études au collége de Louvain, vient d'être nommé inspecteur de l'enseignement primaire pour la province de Luxembourg. — M. Grégorius est un vétéran de l'enseignement moyen; ses talents, ses connaissances et l'affabilité de son caractère le feront chérir de tous les instituteurs.

— A partir du 1er janvier 1857, la retenue prescrite par l'article 14 des statuts organiques de la caisse de pensions des veuves et orphelins des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'Etat est réduite d'un p. °/o, et fixée comme suit :

A 2 1/2 p. c., si les traitements suppléments de traitements, casuel et émoluments s'élèvent à fr. 2,000 et au-dessus.

A 2 p. c., s'ils sont de moins de 2,000 fr.

— On sait qu'un concours est institué chaque année en Angleterre pour deux prix à décerner aux deux meilleures compositions en langue grecque (vers et prose), qui sont présentées à ce concours. Voici, pour 1857, les sujets de ces prix, appelés prix Gaisford, du nom de leur fondateur. Le premier prix sera décerné à la meilleure traduction, en vers homériques, de quarante deux vers du *Paradis perdu;* le second, au meilleur dialogue en prose sur Empédocle.

— La Hongrie sera bientôt dotée d'une école polytechnique, qui sera établie à Ofen aux frais de l'État.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LE CHANT SÉCULAIRE D'HORACE.

(*Fin*).

Nous avons vu que la seconde partie du chant séculaire a spécialement pour but d'appeler la faveur divine sur Auguste; le bonheur de la république dépendait du salut de son chef (1). Comme dans la première partie, la prière est d'abord générale (v. 49-52), mais tandis que là il y a plusieurs demandes spéciales, nous n'en trouvons ici qu'une seule, celle qui concerne la santé d'Auguste (v. 61-72). Et, en effet, que pourrait demander le poète? La gloire? mais Auguste s'est déjà illustré à la guerre et dans la paix; la richesse? mais c'est lui qui verse à pleines mains l'abondance sur l'Italie. La prière spéciale est amenée par les vers 53-60, consacrés à la louange d'Auguste.

Quæque vos bobus veneratur albis
Clarus Anchisæ Venerisque sanguis, 50
Impetret (2), bellante prior, iacentem
Lenis in hostem!

Le chœur prie Apollon et Diane d'exaucer les prières d'Auguste, sans les déterminer. Il a trois titres à la faveur de ces dieux : il a institué les jeux séculaires, et offre des sacrifices (*bobus veneratur albis*) (3); il est de sang divin et descend d'Énée, le protégé

(1) Cf. Suet. *Oct.* 58. Valérius Messala dit à Auguste en lui conférant, au nom du Sénat, le titre de *père de la patrie :* « Quod bonum faustumqne sit tibi domuique tuæ, Cæsar Auguste : *sic enim nos perpetuam felicitatem Reipublicæ et læta huic precari existimamus* : Senatus te, consentiens cum populo Romano, consalutat Patriæ Patrem.

(2) La leçon *quique vos... veneratur... imperet* que donnent plusieurs MSS est certainement inférieure à celle que nous adoptons. Auguste régnait sur le monde, on ne doit donc plus le demander. Voyez les notes de Torrentius et de Bentley. La mauvaise leçon provient sans doute de ce qu'on ignorait la construction *venerari aliquid aliquem,* demander quelque chose à quelqu'un. Cette tournure était en usage dans l'ancienne latinité : Plaut. *Aul.* prol. 8 : *Venerans me, ut id servarem sibi;* Caecin. ap. Cic. *Fam.* VI, 7 : *Qui multa Deos venerati sunt contra eius salutem.* Elle a été conservée par les poètes : Hor. *Sat.* II, 6, 8 : *Si veneror stultus nihil horum;* II, 2, 124 : *Ac venerata Ceres, ita culmo surgeret alto.* Propert. II. 16, 33 : *Nec tu supplicibus me sis venerata libellis.*

(3) La blancheur des victimes était un caractère distinctif des nouveaux jeux séculaires; autrefois les victimes étaient noires. Vers. Sibyll. 12 . Ζάλευκοι ταῦροι δὲ Διὸς παρὰ βωμὸν ἀγέσθων Καὶ Φοῖβος Ἀπόλλων... ἴσα δεδέχθω θύματα.

Digitized by Google

d'Apollon (*clarus Anchisæ Venerisque sanguis*); il s'est illustré par sa bravoure à la guerre et surtout par sa modération après la victoire (*bellante prior, iacentem lenis in hostem*). C'est la clémence qui constitue le principal mérite d'Auguste; aussi il ne cesse de le rappeler lui-même. Dans un discours, rapporté par Dion (L. III, 7), il insiste particulièrement sur ce point : « Nous avons terminé avec succès des guerres continuelles, dit-il, et nous avons adouci la victoire avec la plus grande humanité; tous ceux qui nous résistaient nous les avons vaincus; tous ceux qui se rendaient, nous les avons conservés comme des amis. » Les poètes de la cour d'Auguste se firent l'écho de ces paroles (1).

Jam mari terraque manus potentes
Medus Albanasque timet secures,
Jam Scythæ responsa petunt, superbi
Nuper, et Indi.

Jam Fides et Pax et Honos Pudorque
Priscus et neglecta redire Virtus
Audet, apparetque beata pleno
Copia cornu. 60

Dans ces strophes le poète chante la gloire d'Auguste. En exaltant le chef de l'état, Horace montre le prix que les Romains devaient attacher à sa conservation, et la prière qui va suivre en sera d'autant plus importante. La gloire d'Auguste est double : gloire remportée à la guerre, gloire acquise en temps de paix. Comme guerrier Auguste est puissant et redoutable; les peuples les plus indomptables, les plus sauvages et les plus éloignés, Mèdes, Scythes et Indiens, le craignent et viennent demander ses ordres. On sait que les Mèdes ou Parthes renvoyèrent à Auguste les enseignes enlevées à Crassus. Ils redoutaient en effet la puissance d'Auguste (*mari terraque manus potentes*) (2), et craignaient de tomber sous la do-

(1) De là le conseil donné aux Romains dans Virgile *Aen.* VI, 854 : *Parcere subiectis et debellare superbos.* Ovid. *Trist.* V, 2, 36 : *Sæpe suo victor lenis in hoste fuit.* Properce y pense en disant de Minos, III, 17, 28 : *Victor erat quamvis, æquus in hoste fuit.* Voyez la note de Fea sur les vers d'Horace.

(2) Cf. Sat. II, 5, 62. Tempore quo iuvenis Parthis horrendus, ab alto Demissum genus Aenea, tellure marique Magnus erit.

Digitized by Google

mination romaine (*albanas secures*) (1). Les Scythes et les Indiens envoyèrent plusieurs députations à Auguste pour lui demander la paix et son amitié. D'après Orose (VI, 20) une première ambassade de ces peuples vint le trouver à Tarragone, pendant qu'il faisait la guerre en Espagne (729); une seconde lui fut présentée à Samos, où il passa une partie de l'hiver de 734, après un voyage en Grèce (2). — L'expression *responsa petunt* est empruntée au langage sacré et signifie proprement consulter un oracle (3); elle a ici le sens de demander des conseils, des ordres avec le plus grand respect. Auguste était particulièrement fier de l'ambassade de l'Inde (4). C'est pour marquer la grande importance qu'on y attachait que *Indi* se trouve à la fin de la strophe et est séparé de *Scythæ* (5). Quoique *superbi nuper* puisse se rapporter aux deux peuples, il est cependant préférable de le joindre à *Scythæ*. Peu de temps aupa-

(1) Les haches sont l'emblème du pouvoir des consuls et des proconsuls; *secures* s'emploie donc pour désigner la domination exercée sur un peuple vaincu et réduit à l'esclavage. Cæs. *Bell. Gall.* VII, 77 ex. Respicite finitimam Galliam, quæ in provinciam redacta, iure et legibus commutatis, *securibus subiecta, perpetua premitur servitute.*— Tacit. *Ann.* XII, 34 : quorum virtute *vacui a securibus* et tributis intemerata coniugum et liberorum corpora retinerent (Britanni).

(2) Voyez les intéressants détails sur cette ambassade tirés de Nicolas Damascène, qui avait vu lui-même trois des députés à Antioche: Strabon, XV, p. 719. — N. D. fragm. 91 dans C. Müller fragmm. historicc. græcc. T. III, p. 419.

(3) Verg. *Aen.* VII, 85 : Hinc Italæ gentes... In dubiis responsa petunt. — Ter. *Andr.* IV, 2, 15 : Non Apollinis magis verum quam hoc responsum est. — Cic. *Cat,* III, 4 : ex fatis Sibyllinis haruspicumque responsis.

(4) Monum. Ancyr. (cité par Orelli) : Πρὸς ἐμέ ἐξ Ἰνδίας βασιλέων πρεσβεῖς πολλάκις ἀπεστάλησαν, οὐδέποτε πρὸ τούτου τοῦ χρόνου ὀφθεῖσαι παρὰ Ῥωμαίων ἡγεμόνι. Cf. Florus, IV, 12 : « Seres etiam habitantesque sub ipso sole Indi, cum gemmis et margaritis, elephantes quoque inter munera trahentes, nihil magis quam longinquitatem viæ imputabant, quam quadriennio impleverant.

(5) Cf. Cic. *Verr.* IV, 46. Insula est Melita satis *lato* ab Sicilia mari *periculosoque* disjuncta. *Fam.* V, 17. *Dolori* fortiter ac *fortunæ* resisteres. V. Ramshorn, *Lateinische Grammatik*, § 197, c. 2. — La conjonction *et* n'unit pas toujours deux mots de même force, en prose même, elle a souvent le sens de *et quidem*. V. Kritz ad Sall. *Jug.* 14 ex. : *per scelàs et sanguinem* familiæ vestræ tabescere.

Digitized by Google

ravant ceux-ci avaient osé ravager quelques terres sur les frontières de l'empire. C'étaient ces légers succès qui leur avaient inspiré de la fierté. Ils avaient été arrêtés par Lentulus (1).

Mais le principal mérite d'Auguste est d'avoir ramené à Rome la vertu, la paix et l'Abondance. Son règne doit être signalé par le retour de l'âge d'or sur la terre. La Foi, la Paix, l'Honneur, la Pudeur et la Vertu, divinités qui avaient quitté l'empire romain, où elles n'étaient plus respectées, osent maintenant revenir, et avec elles apparaît l'Abondance, qui verse de sa corne remplie les richesses sur l'heureux état romain (2).

(1) Florus, IV, 12, 18 : « Sarmatæ patentibus campis inequitant. Et hos per eundem Lentulum prohibere Danubio satis fuit. » Cf. Hor. *Od.* II, 9, 23 : « Intraque præscriptum Gelonos Exiguis equitare campis. »

(2) L'allégorie de l'abandon de la terre par les dieux, personnifications de vertus, remonte à Hésiode, comme l'observent les commentateurs. *Opp. et dies*, vs. 197 sqq : Καὶ τότε δὴ πρὸς Ὄλυμπον ἀπὸ χθονὸς εὐρυοδείης Λευκοῖσιν φαρέεσσι καλυψαμένω χρόα καλὸν Ἀθανάτων μετὰ φῦλον ἴτον, προλιπόντ' ἀνθρώπους, Αἰδὼς καὶ Νέμεσις, mais dans ce passage ἴτον a le sens du futur, et Hésiode prédit seulement le départ de la Pudeur et de la Honte mais ne le considère pas comme accompli. C'est ainsi qu'Héliodore *Athiop* I, 14 (cité par Van Lennep, éd. Hes.) a pu dire οὐ παντάπασιν ἐκλέλοιπεν ἡμᾶς ἡ Δίκη καθ' Ἡσίοδον. Le misanthrope Théognis ne reconnaît plus la présence des Dieux sur la terre; il ne lui reste que l'Espoir : vss. 1135 sqq. Ἐλπὶς ἐν ἀνθρώποις μούνη θεὸς ἐσθλὴ ἔνεστιν ἄλλοι δ' Οὐλυμπόνδ' ἐκπρολιπόντες ἔβαν· Ὤιχετο μὲν Πίστις, μεγάλη θεός ὤχετο δ' ἀνδρῶν Σωφροσύνη· Χάριτές τ', ὦ φίλε, γῆν ἔλιπον. Aratus développa le mythe de la constellation de la Vierge, qui aurait habité la terre pendant les âges d'or et d'argent, comme déesse de la justice, Δίκη; à l'âge d'airain elle s'envola vers le ciel. *Phænom.* vss. 100 sqq. λόγος γέ μὲν ἐτρέχει ἄλλος Ἀνθρώποις ὡς δῆθεν ἐπιχθονίη πάρος ἦεν, Ἤρχετο δ' ἀνθρώπων κατεναντίη — vss. 129 sqq. ἀλλ' ὅτε δὴ κἀκεῖνοι ἐτέθνασαν, οἱ δ' ἐγένοντο, Χαλκείη γενέη προτέρων ὀλοώτεροι ἄνδρες, ... καὶ τότε μισήσασα Δίκη κείνων γένος ἀνδρῶν Ἕπταθ' ὑπουρανίη. C'est ce passage d'Aratus, auteur fort goûté à Rome, qui a inspiré les vers de Virgile : *Ecl.* IV, 6 : Jam redit et Virgo; *Georg.* II, 474 : extrema per illos Justitia excedens terris vestigia fecit; et les vers d'Ovide, *Metam.* I, 149 : Virgo cæde madentes, Ultima cælestum, terras Astræa reliquit.

La Foi, *Fides* (Πίστις), la fidélité à remplir ses promesses et ses engagements, avait un culte très-ancien à Rome; on le fait remonter à Numa (Liv. 1, 21). Elle avait un temple et une statue drapée en blanc (*Fides Candida*) sur le Capitole, à côté du temple de Jupiter (Cic. *De nat. deor.* II, 23). La Paix, *Pax*, était honorée du temps d'Auguste qui était fier d'avoir fermé deux fois le

Digitized by Google

Augur et fulgente decorus arcu
Phœbus acceptusque novem Camenis,
Qui salutari levat arte fessos
Corporis artus,
Si Palatinas videt æquus arces,
Remque Romanam Latiumque felix,
Alterum in lustrum meliusque semper
Proroget ævum.
Quæque Aventinum tenet Algidumque,
Quindecim Diana preces virorum 70
Curet et votis puerorum amicas
Applicet aures.

Les deux strophes précédentes ont célébré les éclatantes qualités d'Auguste; dans celle-ci le poète supplie Apollon et Diane de prolonger les jours si précieux du chef de l'état. « O Phébus, qui te distingues par tant de qualités, mais qui possèdes surtout l'art salutaire de soulager les membres malades du corps humain, prolonge la vie d'Auguste, et toi, Diane, prête une oreille bienveillante aux prières que les Quindécemvirs et nous t'adressons à ce sujet. » Horace invoque évidemment Apollon comme dieu de la médecine (*qui salutari levat arte fessos*). C'est l'attribution qu'il développe et exprime dans une proposition principale; les autres qualités ne sont désignées que par des substantifs qualificatifs et des adjectifs (*augur, fulgente decorus arcu, acceptus novem Camenis*) ce qui prouve qu'elles ne servent qu'à amener la qualité principale. Or,

temple de Janus, mais ce n'est qu'en 741, quatre ans après les jeux séculaires, qu'elle obtint un culte public. Elle avait des autels à Athènes depuis 400 avant J.-C. (Aristoph. *Pax*. v, 1020; Plutarch. *Cim*. 13, 35; Cornel. Nep. *Timoth*. 2, a commis une erreur). Les Romains rendaient un culte commun à la Vertu et à l'Honneur, hommage rendu à la vertu. En 544 de Rome, à la bataille de Clastidium, Marcellus avait fait vœu de leur construire un temple commun; mais cette réunion des deux divinités ayant été empêchée par les pontifes, il leur fit bâtir deux temples séparés mais voisins (Liv. 27, 25). Marius leur consacra un temple commun après la défaite des Cimbres. La Pudeur, *Pudor*, (Αἰδώς), n'avait pas de culte à Rome; elle avait des autels à Athènes (Pausan. I, 17, 1). L'Abondance, *Copia* ou *Abundantia*, est souvent personnifiée par les poètes (Cf. Od. I, 17, 16; Ovid. *Metam*. IX, 88). Auguste aimait cette image de l'Abondance. Orelli nous apprend que le génie d'Auguste est représenté avec la corne d'abondance dans Visconti *Museo Pio-Clement*. — L'épithète de *priscus* n'appartient pas seulement à *Pudor* mais aussi aux autres qualités.

Digitized by Google

comment Horace s'adresserait-il à Apollon sous cet attribut spécial, s'il ne lui demandait de répandre les bienfaits de son art sur la santé de quelqu'un, et de quelle autre santé que de celle d'Auguste peut-il être question ici? C'est la vie d'Auguste qu'il prie le dieu de prolonger (*proroget ævum*) (1) et la durée qu'il demande pour les jours

(1) Les scholiastes Acron et Porphyrion considèrent *remque Romanam Latiumque felix* comme complément de *videt* et joignent *ævum* à *proroget : proroget ævum alterum in lustrum*. Bentley a prouvé que c'est la seule construction que l'analogie permette d'admettre. Il cite à l'appui le passage de l'Art poétique vs. 364 : Hic meret æra liber Sosiis, hic et mare transit, Et longum noto scriptori *prorogat ævum* et les expressions *prorogare horam, diem, annos, ætatem, tempus* fréquemment employées dans la latinité. Forcellini construit de même dans son dictionnaire. Le verbe *prorogare* se dit proprement des pouvoirs de l'état, et des termes de paiement, dont la durée est fixée par une loi ou par un usage; puis d'un temps en général, par exemple, *vitam hominibus prorogare* dans Plaute, *Pseudol.* III, 2, 38. On pourrait objecter le passage de Plaute, *Aulul.* III, 5, 57 : *spes prorogatur militi in alium diem;* ou celui de Cicéron, *Phil.* XII, 6 : quid est aliud, quam non pacem facere, sed differre bellum? nec solum *prorogare bellum,* sed concedere etiam victoriam. Mais dans le premier passage il s'agit de paiement de dettes; dans le second le temps de la guerre serait prolongé par un décret du Sénat. Les leçons varient du reste à ce passage et *propagare* qu'ont plusieurs MSS donnerait un sens tout aussi bon. V. Ernesti *Clavis Ciceronia,* a. v.

Quel sens donner à *ævum?* Acron laisse la question indécise; Porphyrion l'explique par *seculum,* en le rapportant sans doute à l'état romain. C'est là aussi l'opinion de tous les commentateurs qu'il nous a été donné de consulter, à l'exception du seul Badius Ascensius qui, produisant les deux constructions, explique dans la première *ævum* par *vitæ durationem.* Nous croyons que c'est la vraie explication. D'abord elle est mieux d'accord avec le sens ordinaire du mot *ævum.* Ce mot, rarement employé en prose, mais très-fréquent en poésie, désigne à la fois l'éternité et la vie humaine ou une partie de cette vie. (De même le grec αἰών et le sanscrit *âyus* signifient vie et éternité; le gothique *aiwin,* vie éternelle; l'islandais *aefi,* vieillesse et temps. Le néerlandais *eeuw* a eu le sens de éternité avant de prendre celui de siècle, comme le montre l'adjectif *eeuwig.* Kiliaen traduit *eeuwe:* ævum, æternitas, seculum, ætas longa sive perpetua, et compare l'anglais *ever,* toujours). Jamais les auteurs antérieurs à Horace ou contemporains de lui ne s'en sont servis dans le sens de âge, partie quelconque du temps en général, susceptible d'amélioration, comme on veut ici expliquer *melius ævum.* Déjà Ennius et Pacuvius se servaient de *ævum* dans le sens de vie : le premier dit dans Aulu-Gelle, XII, 2, 3 : *qui tum vivebant homines, atque ævum agitabant;* le second dans Cicéron, *Tuscul.* II, 21, 49 : *Ulixes qui consueris in armis ævum agere,* et ce sens est le plus ordinaire dans tous les auteurs. Lucrèce emploie quarante-six fois *ævum,* vingt-quatre fois dans le sens de existence, vie ou partie de la vie humaine, vieillesse (I, 58,

Digitized by Google

d'Auguste est indéterminée : « qu'un nouveau lustre vienne s'ajouter toujours aux lustres écoulés, et que ce lustre soit de plus en plus

326, 565; II, 646, 1093, 1141, 1168; III, 345, 358, 359, 452, 459, 485, 1021, 1060; IV, 1228; V, 59, 83, 173, 886, 1149, 1430, 1444; VI, 57); les autres fois il est pris dans le sens de éternité, le temps total (I, 461, 554, 635, 742, 951, 1003; II, 15, 68, 561; III, 530, 604, 917; V, 62, 162, 307, 315, 380, 428, 538, 555, 830, 1215). Cicéron s'en sert rarement et seulement dans le sens de vie : *Rep.* 6, 13 : *Beati ævo sempiterno fruuntur; Tuscul. : Romulus in cœlo cum dis genitalibus ævum degit; Fragm. ap.* Augustin. *Trin.* 4, 2 : *ævum immortale degere in beatorum insulis.* Salluste l'emploie une seule fois et cela avec le sens de vie : *Jug.* I, 1 : *natura humana ævi brevis;* Catulle une fois, avec le sens de tout le temps : 1, 6, *omne ævum tribus explicare chartis.* Nous le trouvons vingt-six fois dans Virgile; dans vingt et un passages il signifie vie ou partie de la vie, surtout vieillesse (*Georg.* III, 66, 100, 189; IV, 154, 206; *Aen.* II, 435, 509, 638; III, 491; V, 73; VII, 776, IX, 225, 609; X, 53, 235, 472, 582; XI, 85, 237, 425, 569); dans quatre autres passages il signifie tout le temps en général, ou tout le temps futur (*Ecl.* 8, 27; *Aen.* III, 415; VIII, 627; IX, 447). Dans Horace nous rencontrons *ævum* vingt fois; treize fois il a le sens de vie ou partie de la vie (I, 12, 45 au figuré; II, 2, 5 *Vivet extento Proculeius ævo;* 9, 13; 11, 6; 16, 17; Sat. I, 5, 101; 6, 94; II, 6, 97. Epp. I, 18, 97, 108; 20, 26; II, 1, 144. Art poét. 178); dans quatre passages il signifie éternité, tout le temps futur (Od. III, 5, 16; 11, 36; IV, 14, 3; Epp. I, 3, 8). Il y a un passage de Virgile et deux d'Horace dans lesquels *ævum* peut se traduire par siècle, et qu'on pourrait ainsi citer à l'appui de l'explication ordinaire de notre passage. C'est Verg. *Ecl.* 4, 11 : *decus hoc ævi, te Consule, inibit.* Hor. *Sat.* 1, 10, 68: *Sed ille* (*Lucilius*) *Si foret hoc nostrum fato dilatus in ævum;* Epp. II, 62 : *habet hos numeratque poetas Ad nostrum tempus, Livi scriptoris ab ævo;* mais dans ces passages *ævum* n'est autre chose que temps où nous vivons, temps où vivait Lucilius, c'est la vie collective des hommes d'une même époque; ce n'est pas une partie de temps en général. Il résulte de cet examen que *ævum* ici ne peut avoir d'autre sens que vie ou éternité, totalité du temps. On pourrait le rapporter à l'état romain, comme exprimant la durée, l'existence de cet état (Cf. Verg. *Aen.* X, 582 : *nunc belli finis et æri His dabitur terris*); mais alors les vers *qui salutari levat arte fessos corporis artus* sont inexplicables et on n'a qu'une répétition de la strophe 7. — Il est naturel qu'Horace finisse le chant séculaire par une prière pour la santé d'Auguste, comme il a terminé deux autres odes composées en son honneur, I, 2 et IV, 5. Ovide finit ses Métamorphoses par une prière semblable et les supplications continuelles qu'il adresse aux dieux, dans les Tristes, pour conserver la vie d'Auguste, prouvent que rien ne pouvait être plus agréable au chef de l'état. V. *Trist.* II, 57 et 165; V, 5, 61; *Pont.* II, 8, 41. Nous savons qu'Auguste avait été atteint d'une maladie très-grave en 731, six années avant la célébration des jeux séculaires. Grande fut la joie du Sénat et du peuple, quand il recouvra la santé, grâce au talent ou au bonheur du médecin Antonius Musa. On

Digitized by Google

heureux (1). » Cette prière, le poète peut l'adresser à Apollon avec le plus grand espoir d'être exaucé. Apollon est le dieu protecteur de la famille d'Auguste; il repose volontiers ses yeux sur le mont Palatin, où se trouvent la demeure du prince et le temple que la piété d'Auguste lui a érigé (*Palatinas videt æquus arces*). Il est aussi le dieu tutélaire de l'état romain; il voit avec plaisir Rome et le Latium heureux par l'administration salutaire de son chef (*remque Romanam Latiumque felix*). Les mêmes supplications sont adressées à Diane par les Quindécemvirs, députés à son temple sur le mont Aventin, pour y offrir des sacrifices (2). On espère qu'en retour du culte qui lui est rendu depuis si longtemps à Rome (*quæ Aventinum tenet Algidumque*), elle écoutera ces prières (*Quindecim preces virorum curet*), et qu'elle prêtera une oreille bienveillante aux vœux des jeunes gens (*votis puerorum amicas applicet aures*).

combla celui-ci d'honneurs et de richesses; on lui érigea même une statue à côté de celle d'Esculape (Dio. LIII, Suet. *Oct.* 59). Suétone nous apprend aussi que plusieurs pères de famille ordonnaient, dans leur testament, à leurs héritiers de remercier les dieux de ce qu'Auguste leur survivait, *quod superstitem Augustum reliquissent.* Tout ceci prouve clairement que par *ævum* Horace entend la vie d'Auguste. On sera encore plus convaincu de la vérité de cette explication, si l'on considère les efforts contradictoires des commentateurs pour donner un sens à ces strophes. Godfried Hermann en rejette la moitié et lit ainsi :

Augur et fulgente decorus arcu,
Qui Palatinas videt æquus arces,
Alterum inlustrum meliusque semper
Prorogat ævum.

Schmelzkopf ne trouve d'autre moyen de les sauver qu'en faisant chanter les strophes 16, 17 et 18 par les Quindecemvirs !

(1) On sait que les poètes comptent souvent la vie humaine par lustres. Cf. *Od.* II, 4, 24 : *Cuius octavum trepidavit ætas claudere lustrum;* IV, 1, 6 : *Circa lustra decem.* Ovid. *Trist.* IV, 10, 78 : *novem addiderat lustris altera lustra novem. Ibis.* 1 : *lustris iam bis mihi quinque peractis.* Martial. I, 102, 4: *Quarta tribus lustris addita messis erat;* X, 38, 9: *Vixisti tribus, o Calene, lustris.*

(2) Acron : « in templo Dianæ deputati erant Quindecimviri tam ad responsa captanda quam ad sacrificia offerenda. » Zosime, II, 5: καὶ ἐν τῷ ἱερῷ τῆς Ἀρτέμιδος, ὅ ἐν τῷ Ἀουεντίνῳ λόφῳ καθίδρυται.

Digitized by Google

Hæc Jovem sentire deosque cunctos
Spem bonam certamque domum reporto,
Doctus et Phœbi chorus et Dianæ
Dicere laudes.

Cette strophe forme un épilogue. Le chœur, qui vient de chanter un hymne en l'honneur d'Apollon et de Diane, non-seulement espère que ces divinités exauceront ses prières, mais a aussi la confiance que leur bienveillance sera partagée par Jupiter et par les autres dieux.

La manière dont le chant séculaire a été chanté a été l'objet des conjectures les plus diverses. Nous croyons inutile de les rappeler ici. Voici quelle est à cet égard l'opinion de Steiner, dans l'opuscule cité plus haut, opinion adoptée par Orelli, et certainement préférable à toutes celles qui ont été présentées. Les chœurs des jeunes garçons et des jeunes filles étaient séparés et placés sur trois rangs, chacun de neuf personnes (1). Les jeunes garçons et les jeunes filles chantaient les strophes alternativement ou ensemble, dans l'ordre suivant :

	Str. 1 et 2 *proodus*. réunis	
Str. 3 garçons, — 4 filles.		Str. 10 garçons, — 11 filles.
5 garçons, — 6 filles.	Str. 9 *mesodus*.	12 garçons, — 13 filles.
7 garçons, — 8 filles.	vs. 1 et 2 garç.; 3 et 4 fill.	14 garçons, — 15 filles.
	Str. 16-19 *epodus*. réunis.	

On a observé que le chant séculaire présente une particularité de rhythme. Dans le vers saphique, Horace met ordinairement une césure à la syllabe longue qui suit la dipodie trochaïque. Or, dans le chant séculaire, cette césure est remplacée dix-neuf fois par une autre, placée à la brève suivante. Il en est de même des trois odes saphiques du quatrième livre (2, 6, 11) où cette césure trochaïque

(1) Zosime : τρὶς ἐννέα παῖδες μετὰ παρθένων τοσούτων. Cet arrangement avait toujours été observé : Liv. XXVII, 37 : Decrevere pontifices, ut virgines *ter novenæ* per urbem euntes carmen canerent, — conditum ab Livio poeta. Id. XXXI, 12 : decemviri ex libris (Sibyllinis) res divinas imperarunt; carmen præterea *ab ter novenis* virginibus cani per urbem iusserunt, — quod quidem carmen sicut patrum memoria Livius, ita tum condidit P. Licinius Tegula. On sait quel rôle important jouait le nombre trois dans la liturgie romaine.

Digitized by Google

se trouve vingt-deux fois, tandis qu'on n'en rencontre que six exemples dans le premier livre des odes, un seul dans le second et aucun dans le troisième. Le quatrième livre des odes et le chant séculaire ont été composés dans les dernières années de la carrière littéraire d'Horace (737-741 selon la chronologie de Frank). Pourquoi Horace a-t-il abandonné dans son âge mûr une règle établie par lui et consciencieusement observée dans sa jeunesse? Nous laissons à de plus habiles que nous le soin de le dire.

La valeur esthétique du chant séculaire a été appréciée fort différemment. Les uns le louent sans réserve, et le considèrent comme une des plus belles productions de la littérature classique. Écoutons un d'entre ces admirateurs, Braunhard : « Quamdiu Musis honor suus stabit, tamdiu poetæ, digni qui laurea coronetur Apollinari, apud posteros vigebit ars et virtus, laus et memoria! Carmen sæculare componendo Horatius revera exegit monumentum ære perennius. » D'autres au contraire le trouvent indigne du grand poète, et soupçonnent même qu'il lui est faussement attribué. Pour juger le chant séculaire avec impartialité, il faut considérer avant tout que c'est un poème officiel, composé par ordre supérieur, dans lequel le poète était forcé de prôner les institutions du chef de Rome. Il ne pouvait donc pas donner un libre cours à son imagination et à sa verve, et il n'est pas étonnant qu'on rencontre dans son œuvre des vers et même des strophes entières d'une grande faiblesse. Ces strophes cependant sont peu nombreuses; dans la majeure partie du poème, Horace a surmonté les difficultés et produit des vers réellement dignes de son génie. Le fond même du chant séculaire mérite tout notre éloge : les prières qu'on y adresse à Apollon et à Diane, sont aussi élevées que des prières payennes pouvaient l'être; ce qu'on y demande avant tout, c'est la pureté des mœurs à côté de la gloire nationale.

L. Roersch.

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

(SUITE).

La question ne fait plus doute pour les écrivains français modernes : M. B. Jullien, dans son *Cours supérieur de grammaire* et dans ses *Thèses de grammaire* (Paris, Hachette.), s'exprime de la manière suivante : « L'accent rhythmique, dit-il, consiste en ce qu'il y a dans chaque mot, prononcé isolément, une syllabe sur laquelle on appuie plus que sur les autres; cette syllabe est dite accentuée, et l'accent n'est autre chose que cette plus grande intensité du son sur une syllabe particulière. *En français, l'accent tombe toujours et sans exception sur la dernière syllabe sonore du mot : effaroucher, avertissent.* »

Voici comment s'exprime M. Edelesland Du Meril, dans ses remarquables travaux sur la versification : « Le français, dit-il, est accentué sur la dernière syllabe de tous les mots qui ne sont pas suivis d'une enclitique, et sur tous les monosyllabes qui ne sont pas inséparablement unis au mot suivant. »

« Chaque idiome, dit-il encore, a un mode d'accentuation dont les tendances sont impossibles à méconnaître. Le français est peut-être le seul qui semble n'en pas avoir, et cette apparence est trompeuse; il est dérivé d'une langue accentuée : comme le français contractait presque tous les mots latins, l'accent s'y trouva naturellement sur la dernière syllabe sonore et se confondit avec l'augmentation de la voix qui précède toutes les pauses que l'on veut marquer plus fortement. Ce dernier principe qui devint dominant, parce que la clarté est la première nécessité du français, soumit l'accent à ses règles et à ses exceptions; ainsi quand un verbe terminé par un *e* muet est suivi de *je*, le pronom est une véritable enclitique, et le verbe s'accentue sur la dernière syllabe : *aimé-je, puissé-je !* »

M. Francis Wey distingue l'accentuation du rhythme comme deux causes diverses d'harmonie, tandis que, d'après nous, l'un dérive de l'autre; cependant le passage suivant de cet auteur indique assez qu'il reconnaît à la langue française cette accentuation rhythmique que nous revendiquons pour elle : « Le français, dit-il, se prête au moins aussi bien que l'italien aux situations dramatiques; son harmonie, moins sonore peut-être, est moins monotone, plus

Digitized by Google

ferme; le français, s'il a moins de rhythme, *a plus d'accentuation*; les désinences des mots sont plus variées, ils se distinguent mieux les uns des autres, et les paroles sont plus aisément entendues.... On nous a reproché le son de l'*e* muet; mais dans bien des cas on l'élide; dans d'autres, il adoucit le jet de la voix et tempère la sécheresse des désinences, qui sans lui s'arrêteraient toutes brusquement comme la chose existe ou existerait dans l'italien, si bien souvent en ce pays, l'acteur ne les éteignait à demi, particulièrement celles en *o* et en *a*, qu'il atténue volontiers à l'aide d'un son indécis approchant fort de ce même *e* muet si dédaigné... Rossini a exprimé son avis là-dessus en ma présence, il y a quelques années. Rossini aimait mieux, disait-il, composer sur des paroles françaises que sur un poème italien parce que le français permet d'entrer plus avant dans les situations, de donner plus d'ampleur aux récits, de chercher des nuances plus fines et des effets plus puissants. »

La *Revue de l'instruction publique* publiée en France s'exprime en ces termes dans ses numéros de juillet et de septembre 1847 : « Le rhythme consiste dans les syllabes accentuées, le mètre au contraire est l'évaluation des syllabes... L'exemple suivant montrera clairement la différence du mètre et du rhythme dans ce vers du *Méchant* :

Mais à propos de lui, j'apprends avec douleur...

« Le mètre est douze syllabes, le rhythme est celui de tous nos alexandrins; les accents portent sur les finales des deux hémistiches. Changez la ponctuation; mettez une virgule après *propos*, et une après *j'apprends*, le mètre restera évidemment le même, puisqu'il n'y a pas une syllabe altérée; mais vous changez à la fois le sens et le rhythme : le *sens* en ce que *de lui* devient complément de *j'apprends*, au lieu de l'être de *propos*, le *rhythme*, en ce qu'au lieu de deux hémistiches, il y a trois parties accentuées :

Mais à pro*pos*, — de lui j'ap*prends*, — avec dou*leur*... »

M. Baron, ayant à rendre compte, pour l'Académie archéologique de Belgique, d'un ouvrage de M. Coeckelberghe de Dudzeele, intitulé *Théorie complète de la prononciation de la langue française*, s'exprime en ces termes : « Combattant l'ancien système de prosodie de l'abbé d'Olivet, M. de Coeckelberghe fortifie de nouveaux arguments la théorie encore jeune aujourd'hui de l'accent rhythmique telle que l'ont établie MM. Quicherat dans le *Traité de la Versifi-*

Digitized by Google

cation française et Wilhem Ténint (1) dans la *Prosodie de l'école moderne*. Leur nouvel adhérent analyse fort bien les trois éléments dont se compose notre versification, la mesure, la rime et le *rhythme ou accent* qu'il faut bien distinguer de la quantité prosodique. »

Voici quelques extraits de l'ouvrage analysé par M. Baron : « Je distingue, dit M. de Coeckelberghe, en évitant le terme vague et indéterminé d'accent grammatical, l'accent prosodique qui en porte le nom par excellence, l'accent tonique souvent confondu avec l'accent prosodique qui en est différent, et l'accent poétique ou rhythmique. »

« Si l'on prononçait toutes les syllabes avec une égale force et tenue, le discours, continue-t-il, serait d'une monotonie fatigante et la division des mots insaisissable à l'oreille. La variété et la clarté exigent donc que, dans chaque mot composé de plus d'une syllabe, il y en ait toujours une sur laquelle la voix en le prononçant s'appuie, et qui se fasse entendre plus fortement que sur les autres. C'est dans ce plus grand effort, dans cette intensité de la voix, dans ce frappement plus sensible sur une syllabe déterminée, que consiste *l'accent tonique* ou *syllabique*, la *syllabe forte* ou *d'appui*. »

« *En français*, dit ailleurs le même écrivain, *l'accent tonique réside sans exception sur la dernière syllabe du mot*. Par cet accent, le mot polysyllabe acquiert un commencement et une fin, de sorte qu'on peut le distinguer aussi bien du mot suivant que du mot précédent. »

Cette opinion est également celle de Fallot dans ses remarquables travaux sur la langue romane et sur le vieux langage français. Enfin M. Quicherat, le dernier écrivain qui ait écrit un traité de versification française, dit de la manière la plus positive que l'accent tonique, ou élévation de la voix sur une syllabe du mot, existe dans toutes les langues : « En français, ajoute-t-il, il se trouve tou-

(1) C'est par erreur que M. Baron range M. Wilhem Ténint parmi les promoteurs de l'accentuation rhythmique. « Cet écrivain, dit avec beaucoup de raison M. Jullien, confond la césure mobile dont il parle avec une syllabe qui porte l'accent ; ce qu'il dit est très-vrai de la syllabe accentuée, mais a été remarqué avant lui. Quant aux mots de césure mobile qu'il emploie, ce sont deux expressions contradictoires, puisque la césure indique précisément une coupure tombant sur une syllabe accentuée, déterminée et arrêtée dans le vers à une certaine place et non pas à une autre. »

Digitized by Google

jours sur la dernière syllabe quand elle n'est pas muette, et sur l'avant dernière ou pénultième, quand la dernière syllabe est muette : *sol*DAT, *dra*PEAU, GUER*re*, AR*mes*. »

M. Quicherat fait remarquer un autre fait que nous avons déjà signalé, duquel nous tirerons des déductions importantes, c'est que « dans toutes les langues, certains mots, surtout les monosyllabes, en particulier les pronoms et les prépositions, perdent leur accent dans la suite du discours, parce qu'ils se lient par la prononciation au mot suivant. Ainsi dans *nous* SOM*mes*, *il* VIENT, les monosyllabes, *nous*, *il* n'ont pas d'accent et l'on prononce comme si les deux mots n'en faisaient qu'un. Mais les mêmes mots pourront prendre un accent si on les transpose *sommes*-NOUS, *vient*-IL, et l'on remarquera que le mot VIENT a perdu son accent. »

Quoi que dise M. Baron dans le passage cité plus haut, la théorie de l'accent rhythmique n'est pas nouvelle: au XVIe siècle, Nicod qui fut maître de requêtes sous Henri III, avait déjà reconnu l'existence d'un accent rhythmique dans notre langue, et cet accent, au témoignage de l'abbé d'Olivet, où le place-t-il? *toujours sur la dernière syllabe masculine de chaque mot, sans égard à la longueur ou à la brièveté de cette syllabe.*

Au siècle suivant, le Père Mourgues dans son excellent traité de la poésie française, entrevit, mais ne développa pas suffisamment le rôle que joue dans notre versification l'accent rhythmique qu'il appelait *syllabe d'appui*.

A la même époque, Bénigne de Bailly, auteur d'un *Traité de la méthode ou Art de bien chanter*, donna dans un chapitre spécial consacré à l'application du chant au rhythme des paroles, une idée très-claire et très-précise de l'accent des dernières syllabes de nos mots.

Au XVIIIe siècle, Marmontel, tout imbu qu'il fût de sa théorie du vers basée sur la quantité prosodique, laisse néanmoins échapper une observation précieuse : la plupart de nos mots, dit-il, sont des dactyles renversés, c'est-à-dire des anapestes où la dernière syllabe est marquée, et où les syllabes précédentes sont plus faibles.

L'Encyclopédie au mot *césure* et dans son supplément au mot *rhythme*, contient deux excellents articles de Dumarsais et de J. J. Sulzer, dans lesquels il est prouvé que chaque mot français a son accent qui sert à le détacher des autres mots de la phrase, et que

Digitized by Google

les monosyllabes seuls n'en ont pas lorsqu'ils servent de proclitiques aux mots suivants; telle est aussi l'observation de Burnouf à propos des proclitiques grecques, ainsi nommées parce qu'elles s'inclinent pour ainsi dire en avant et s'appuient sur le mot qui les suit. « C'est, dit Burnouf, cette combinaison de proclitiques et de mots accentués, qui rend si harmonieux ce vers de Racine, quoique tout composé de monosyllabes,

Le *jour* n'est pas plus *pur* que le *fond* de mon *cœur*:

L'auteur d'un petit traité intitulé *Préceptes d'éloquence à l'usage de Mesdames*, publié dans le courant du XVIIIe siècle, fait voir que l'harmonie des vers dérive de l'arrangement des accents, et que le déplacement de ces accents enlève aux vers leur harmonie.

Un écrivain presque inconnu aujourd'hui, David Durand, écrivit à peu près à la même époque un *Entretien sur la prosodie*, où il étudia, avec un talent et une sagacité remarquables, le rôle de l'accent rhythmique dans nos vers. Seulement David Durand était bien différent de ceux qui nient l'accentuation rhythmique de la langue française: outre l'accent de la syllabe sonore finale, il allait jusqu'à reconnaître, dans certains mots, un autre accent placé sur l'une des premières syllabes; mais toujours accordait-il la prééminence à l'accent final.

Au commencement de ce siècle, M. de la Salette publia différents ouvrages où il démontra qu'à l'aide de l'accent les vers français possèdent un véritable rhythme; Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, ancien roi de Hollande, trouvait même cet accent si bien établi, que, dans un mémoire sur la versification adressé à l'Académie, il proposa en 1819, de remplacer dans nos vers la rime par cet accent soumis à des règles fixes. Nous ne pouvons nous rallier à cet avis, mais nous nous emparons de la manière dont cet auteur notait le rhythme du vers, pour prouver qu'il plaçait toujours l'accent sur la dernière syllabe des mots; en voici un exemple:

La *ri*-me, je le *sais*, — a pour *vous*, — des a*ttraits*
Que Ra*cine* — et Boi*leau* — lui prê*tè* — rent ja*dis*;
Mais, sans *eux*, — sans l'app*ui* — de nos fa*meux* — poètes,
La *rime* — est un pé*dant* — ar*mé* — de la fé*rule*
Qui *vient* — à chaque *vers* — marte*ler* — notre o*reille*
Et trou*bler* — l'harmo*nie* — en vou*lant* — la for*cer*.

Ces autorités ne nous suffisent pas, nous voulons démontrer que

Digitized by Google

les étrangers ont eu, sur la langue française, une opinion bien différente de celle de Simonde de Sismondi et de ses adhérents.

Vossius, qui naquit à Leyde en 1618 et qui écrivait à l'époque où Corneille, Racine et Molière produisaient leurs chefs-d'œuvre, dit expressément dans son célèbre traité *De viribus rhythmi et poematum cantu*, que tous les mots français, sauf les mots à terminaison féminine, ont l'accent placé sur la dernière syllabe : *Gallorum vocabulis, quotcumque demum fuerint syllabarum, accentus semper fere ultimis adest syllabis, raruis penultimis, nunquam vero antepenultimis.*

Mais le témoignage des Italiens est surtout précieux en cette matière ; leur oreille délicate, leur habitude de l'accent placé le plus souvent sur la syllabe pénultième ou antépénultième, leur fait saisir plus facilement une nuance qui peut échapper aux français ; en parlant la langue de ceux-ci, les italiens ont pu remarquer quels efforts il fallait faire pour conformer leur prononciation au génie d'une langue nouvelle pour eux, efforts qu'un étranger peut seul apprécier.

Muratori, dans son livre de *Perffetta poesia* dit positivement que « *La lingua francese non si pronuncia se non coll' accento sull' ultima vocale.* »

C'est aussi l'opinion du père Giovenale *Sacchi*, dans son savant ouvrage sur la versification : *La proprieta della francese favella in cui soglione accentuarsi quasi tutti i vocaboli nel loro fine.*

Enfin nous invoquons à l'appui de notre thèse, le témoignage de trois italiens qui écrivirent en français, les abbés Bonesi, Mablin et Scoppa, le premier napolitain, le second piémontais, et le troisième sicilien.

Voici l'opinion de Bonesi, en son traité *de la Mesure et de la division du temps dans la musique et dans la poésie :* « Dans la langue française, dit-il, la position de l'accent est très-facile à connaître, parce qu'*il se fait toujours sentir sur la dernière syllabe des mots,* à moins qu'elle ne se forme d'un *e* muet ; car alors il se fait sur la pénultième. »

Cette opinion est partagée par les abbés Scoppa et Mablin qui prirent part tous les deux vers 1815, au concours ouvert par l'Institut d'après la proposition du comte de Saint-Leu, sur la question

Digitized by Google

suivante : *Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française?*

L'abbé Mablin, qui fut depuis maître des conférences à l'école normale, a été loué par MM. Sainte Beuve, Baron et Quicherat, pour la distinction heureuse qu'il a établie, dans son mémoire, entre la quantité prosodique et l'accentuation rhythmique. Il détermine, comme les précédents, la nature et la position de l'accent, et démontre que les vers français ont, à cause de cet accent, une harmonie qui leur est propre, tout comme les vers italiens, espagnols, anglais, etc, ont leur rhythme et leur cadence.

L'abbé Scoppa remporta non seulement la palme dans ce concours, mais un autre de ses ouvrages, intitulé *Des vrais principes de la versification ou traité de la poésie italienne rapportée à la poésie française*, dans lequel il développa la même théorie, avait obtenu dans les premières années de ce siècle, les honneurs d'un rapport de l'Institut, signé de trois noms qui nous appartiennent : *Grétry*, *Méhul* et *Gossec*... Voici comment il s'exprime dans son mémoire publié sous le nom de *Des Beautés poétiques de toutes les langues* : « La langue française, dit-il, est composée de mots *masculins* que les italiens nomment *tronchi* et qui ont l'accent tonique sur la dernière syllabe ; et de mots *presque masculins*, qui ont l'accent sur une syllabe suivie d'une voyelle finale muette. »

Il explique son idée : « J'ose, continue-t-il, appeler *presque masculins* ces sortes de mots, car ils ne diffèrent des masculins, que par la syllabe muette dont la prononciation est si légère, et la quantité si brève, qu'elle peut compter pour rien ou presque rien, ou au moins pour une syllabe si défaillante et si fugitive, que son existence n'affaiblit en rien l'énergie de l'accent qui porte sur la syllabe précédente. »

L'abbé Scoppa arrive de là à la conclusion que la langue française ne possède point de mots dactyliques, où l'accent frappe sur l'anté-penultième comme dans les mots italiens FUL*mine*, FAC*ile*, que nous prononçons *ful*MINE, *fa*CILE. Et cette vérité est tellement inhérente au génie de la langue, que dès que plusieurs mots se réunissent, dans la prononciation, au point de sembler n'en faire qu'un : *il* AIME, *ce grand* HOMME, l'accent va se placer à la dernière syllabe de cette aggrégation de mots. C'est pourquoi l'abbé Scoppa a même en vain cherché une exception à cette règle rigoureuse : les mots

Digitized by Google

frappe-le, *aime-le*, ne sont pas des dactyles, comme il le prétend, mais de véritables anapestes; l'accent ne porte en aucune façon sur la première syllabe des mots *frappe* et *aime*, mais bien sur le régime *le* qui attire et absorbe toute l'intensité du son, à tel point que l'*e* cesse d'y être muet, et s'articule presque comme s'il y avait *frappe-leu*, *aime-leu*.

La loi de l'accentuation rhythmique se trouve établi à une telle évidence, qu'on vient de le voir, il triomphe non-seulement de ses antagonistes, mais même de ceux de ses partisans qui croyaient y trouver une exception.

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails pour que désormais la négation de cette loi, voire même le doute, ne soit plus possible. Dans les paragraphes suivants, partant d'une donnée que nous croyons désormais incontestable, nous en tirerons des déductions importantes au sujet de la versification française; nous serions heureux de contribuer à lui restituer son véritable principe.

H. Boscaven.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de février, pp.* 341-345).

SCÈNE VI.

SALOMITH, LE CHOEUR.

LE CHOEUR *chante.*

Partez, enfants d'Aaron, partez :
Jamais plus illustre querelle
De vos aïeux n'arma le zèle.
Partez, enfants d'Aaron, partez :
C'est votre roi, c'est Dieu pour qui vous combattez.

UNE VOIX *seule.*

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
1470 N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

Digitized by Google

UNE AUTRE.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?
Dans l'horreur qui nous environne,
N'entends-tu que la voix de nos iniquités?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

LE CHOEUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?

UNE VOIX *seule*.

C'est à toi que dans cette guerre
Les flèches des méchants prétendent s'adresser.
Faisons, disent-ils, cesser
1480 Les fêtes de Dieu sur la terre;
De son joug importun délivrons les mortels;
Massacrons tous ses saints; renversons ses autels;
Que de son nom, que de sa gloire
Il ne reste plus de mémoire;
Que ni lui ni son Christ ne règnent plus sur nous.

LE CHOEUR.

Où sont les traits que tu lances,
Grand Dieu, dans ton juste courroux?
N'es-tu plus le Dieu jaloux?
N'es-tu plus le Dieu des vengeances?

UNE VOIX *seule*.

1490 Triste reste de nos rois,
Chère et dernière fleur d'une tige si belle,
Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle
Te verrons-nous tomber une seconde fois?
Prince aimable, dis-nous si quelque ange, au berceau,
Contre tes assassins prit soin de te défendre,
Ou si dans la nuit du tombeau
La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre.

UNE AUTRE.

D'un père et d'un aïeul contre toi révoltés,
Grand Dieu, les attentats lui sont-ils imputés?
1500 Est-ce que sans retour ta pitié l'abandonne?

LE CHOEUR.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

UNE DES FILLES DU CHOEUR, *sans chanter*.

Chères sœurs, n'entendez-vous pas
Des cruels Tyriens la trompette qui sonne?

Digitized by Google

SALOMITH,

J'entends même les cris des barbares soldats,
Et d'horreur j'en frissonne.
Courons, fuyons, retirons-nous
A l'ombre salutaire
Du redoutable sanctuaire.

Tout est prêt pour l'accomplissement des desseins de Joad; le roi est reconnu des prêtres, des lévites, du chœur. Nous avons vu cette révélation faite successivement, à mesure que le péril croissait. Il ne reste plus qu'à proclamer au peuple entier le successeur de David; et c'est le moment où va se décider le sort des personnages auxquels nous nous intéressons. Ce moment ne peut tarder. Aussi les filles du chœur, à la vue de leurs pères et de leurs frères qui s'éloignent pour se préparer au combat, à la pensée de la lutte qui peut commencer à chaque instant, et dont elles entendent à la fin les signes avant-coureurs, ne peuvent que supplier Dieu d'être favorable à la cause de Joas.

V. 1463-1467. *Partez, enfants d'Aaron....* Introduction où le chœur s'adresse aux lévites qui s'éloignent, et leur parle de la grandeur des intérêts qu'ils vont défendre. La cadence est grave, soutenue. Le dernier vers prépare l'invocation qui se divise en deux parties tirées, l'une de la méchanceté des ennemis de Joas, l'autre de la personne même du jeune roi. Ce qui plane au-dessus de ces motifs, ce qui les unit et forme l'unité du morceau, c'est l'intérêt de la gloire de Dieu.

V. 1468. *Où sont les traits...* Un mouvement plein d'énergie caractérise le début. C'est la pensée de la justice divine qui l'inspire. Il est tout à fait en harmonie avec la situation: l'esprit est occupé du dénouement prochain qu'on attend avec une anxiété adoucie par les nobles paroles qu'on vient d'entendre et par les ardentes supplications du chœur.

V. 1509. *Du redoutable sanctuaire.* On ne peut trop admirer le mouvement, l'intérêt théâtral que Racine a su répandre dans ses chœurs: ce ne sont pas comme chez les Grecs des odes pindariques, souvent longues et froides, fatigantes par l'abus des figures, et quelquefois trop peu liées à l'action. Les chœurs de Racine sont de véritables scènes, animées par un dialogue plein de chaleur, et qui unissent si bien les actes les uns aux autres, que l'action de la pièce n'est jamais interrompue. G.

Digitized by Google

V. 1472. *Où sont, Dieu de Jacob....* A la pensée de la justice qui menace les ennemis de Dieu, se joint celle de sa miséricorde envers ceux, qui recourent à lui. Ce sont comme dans les quatre vers précédents, des interrogations, mais l'harmonie et le style sont aussi touchants qu'ils étaient énergiques tout-à-l'heure.

V. 1477. *C'est à toi que dans cette guerre....* Tableau de l'impiété qui s'est signalée par des attaques directes. Une magnifique prosopopée, tirée des psaumes 2 et 73, retrace vivement les entreprises de la reine, et semble annoncer celles dont l'Europe a été témoin précisément un siècle après la première représentation d'*Athalie*. Le chœur répond à ce défi par sa première invocation : *Où sont les traits que tu lances*, etc.

V. 1490-1500. *Triste reste de nos rois....* Après l'indignation excitée par la vue de l'impiété, le chœur exprime une douce compassion pour l'enfant que poursuivent ses ennemis, et implore Dieu en sa faveur. Ignorant la manière dont Joas fut sauvé, il se demande si un ange l'a défendu, ou si Dieu a ranimé sa cendre. Les craintes exprimées plusieurs fois par Josabet viennent aussi troubler les jeunes Israélites ; c'est ainsi que jusqu'au dernier moment, l'espérance est combattue ; mais une prière touchante vient la ranimer. En ce moment les bruits du dehors redoublent et le chœur va se retirer précipitamment lorsque Zacharie arrive.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite à un prochain numéro.*)

HYGIÈNE

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—

Ces considérations premières établies, examinons pour chacune de ces contrées les avantages et les inconvénients de leur situation respective.

Le voisinage de la mer est généralement sain ; il rend un climat plus régulier, les étés y sont moins chauds, tempérés par les vents frais qui ont passé sur la surface des eaux ; les hivers y sont moins froids par la présence des brouillards qui s'opposent à la radiation nocturne. Un semblable climat est très-avantageux pour les indivi-

Digitized by Google

dus faibles et délicats; il convient aussi pour les adolescents. Cependant les bâtiments devront toujours être tenus assez éloignés de la mer pour éviter l'humidité qui y règne et les brouillards qui s'y forment. On évitera aussi les lieux élevés à cause des vents humides qui y soufflent continuellement.

Dans les Flandres, le sol sur lequel on bâtit est souvent marécageux; cette circonstance est des plus funestes à la santé publique. Pour pallier, autant que possible, ce danger imminent, il est indispensable de drainer, non seulement l'emplacement de l'édifice, mais encore les terrains avoisinants. Il faut aussi voûter tous les bâtiments, former des caves ventilées par de larges soupiraux et établir des courants d'air entre les voûtages et le sol de l'habitation.

Mais c'est surtout l'influence des vents qui est à craindre dans les Flandres à cause des miasmes marécageux qu'ils apportent; c'est à ces miasmes qu'il faut attribuer le développement des maladies désignées sous le nom générique de *fièvres* et auxquelles les nouveaux arrivés échappent rarement. Ces fièvres déterminent des accidents plus ou moins graves et conduisent quelquefois à une cachexie, dite *paludéenne*. (παλυς marais). D'autrefois même, une fièvre pernicieuse se déclare et le sujet est emporté rapidement (1).

On conçoit qu'en présence d'un semblable danger, les administrations doivent redoubler de soins et de prévoyance pour atténuer les effets désastreux de l'agent miasmatique. Cette recommandation est d'autant plus utile que les émanations ont le plus d'empire sur les individus jeunes, sur les constitutions faibles et délicates.

L'influence si grande des miasmes sur la santé publique nous engage à reproduire les lignes suivantes de M. A. Becquerel.

« Les habitations placées dans le voisinage des marais, des « étangs et des eaux stagnantes, éviteront difficilement l'action des « effluves marécageux. Si on est obligé de séjourner dans de telles « demeures, on ne luttera contre la pernicieuse influence de ces « émanations qu'en disposant entre l'habitation et le marais un

(1) Les maladies endémiques qui règnent dans les lieux marécageux développent le tempérament lymphatique; les individus présentent alors un certain embonpoint, des chairs flasques et molles, un teint pâle, les yeux ternes, de la bouffissure aux paupières et aux extrémités, une moindre énergie physique et morale.

Digitized by Google

« obstacle, tel que des plantations, par exemple, destinées à les « arrêter et qu'en faisant établir les ouvertures et les croisées de la « maison dans la direction précisément opposée (1). »

La Campine ne présente pas les mêmes conditions d'insalubrité que la Flandre; le sol y est un peu plus élevé et constitué par une épaisse couche de *sable campinien;* cependant elle doit à des dépôts tourbeux considérables de développer des fièvres intermittentes; les vastes marais de cette contrée exercent aussi une influence funeste sur la santé; l'égalité du sol, interrompue seulement par des dunes qui se montrent sous forme de petites collines, permet d'ailleurs à ces miasmes de se propager à de grandes distances.

Les principales villes du Brabant sont construites dans des vallées arrosées par un petit cours d'eau; ces villes sont en général saines; toutefois, il sera toujours préférable d'y choisir la partie haute, comme étant la plus salubre. L'avantage des lieux élevés est connu de toute antiquité; il est mentionné par Hippocrate dans son Traité sur les airs, les eaux et les lieux. L'expérience prouve, en effet, que c'est dans les localités basses et humides, que se développent principalement les maladies scorbutiques, la chlorose, l'anémie, la phthysie et cet effrayant cortége de symptômes dont l'ensemble est désigné sous le nom d'affection scrofuleuse.

L'air sec et pur des lieux élevés a une influence salutaire sur tout l'organisme; il exerce une action tonique dont les bienfaits se font surtout sentir sur les constitutions molles et faibles des individus lymphatiques.

Le Brabant renferme quelques bois ou forêts dont l'étendue est assez considérable; le voisinage d'un bois pour une maison d'éducation est une condition de salubrité; cependant, on devra s'en éloigner suffisamment pour éviter leur atmosphère humide. Les arbres ont pour effet de purifier l'air, d'abriter contre l'impétuosité des vents et d'être un rempart contre les maladies miasmatiques et marécageuses.

Le Hainaut, la province de Liége et celle de Namur sont des contrées généralement saines; le cours de la Meuse indique l'incli-

(1) A. Becquerel, traité élémentaire d'hygiène publique et privée. — Des habitations.

Digitized by Google

naison générale de ces contrées du S. O. au N. E. Cette pente est néanmoins assez faible puisque la Meuse n'a que cent mètres d'altitude en pénétrant en Belgique et en conserve encore vingt-cinq à sa sortie. Le voisinage d'un cours d'eau aussi important est très-avantageux pour des habitations uniques ou agglomérées. Un grand nombre de rivières, telles que la Mehaigne, l'Ourthe, la Vesdre, l'Amblève, la Lesse, ont tracé leur lit à travers d'agréables vallons et leurs débordements périodiques n'ont pas d'autre effet que de fertiliser leurs rives.

Les bords de la Meuse possèdent plusieurs villes importantes, admirablement placées pour l'érection d'un établissement d'instruction publique : élévation modérée du sol, air pur et abondant, cours d'eau large et rapide, aspect pittoresque du pays, promenades nombreuses et variées, sont autant de circonstances qui contribuent au développement physique de l'adolescent.

Les rives de la Vesdre, de l'Ourthe et de l'Amblève sont plus pittoresques encore; on sait que le pays situé entre Liége et Verviers est une véritable Suisse en miniature. C'est là, suivant nous, qu'il conviendrait de réunir la jeunesse, dans un de ces vallons fleuris où serpente un faible ruisseau, en face de ces gigantesques rochers qui attestent la main toute-puissante qui les a soulevés, à proximité de ces grands bois qui purifient l'atmosphère, arrêtent dans leur course superbe les vents impétueux et offrent leur ombre bienfaisante pendant les grandes chaleurs du jour. C'est là, en présence du seul tableau de la nature, en présence du Dieu créateur qui se révèle dans la fleur de la vallée, comme dans l'insecte des bois, c'est là que le jeune homme se livre avec bonheur à l'étude, ignorant les plaisirs passagers de ce monde et désireux de se faire une âme à l'image de celle qui a créé toutes les merveilles qui l'entourent.

Rien de plus favorable pour l'érection d'un pensionnat que le choix d'un lieu semblable; la vue de la nature rend l'homme meilleur et développe souvent en lui de généreux instincts. Dans les maisons d'éducation situées à l'intérieur des villes, il faut, le plus fréquemment possible, conduire les jeunes gens à la promenade et éveiller en eux le goût des sciences naturelles; Topffer, le célèbre professeur génevois, a dépeint de main de maître dans ses voyages en zig-zag, les joies pures de la jeunesse à l'aspect d'un site pitto-

Digitized by Google

resque, les plaisirs heureux et sans remords d'une journée de campagne, l'influence salutaire sur les études et sur le caractère des vacances passées à parcourir le pays, le sac sur le dos et le bâton à la main.

Le pays de Liége offre un grand nombre de localités qui présentent les avantages que nous venons de signaler; il faudra seulement éviter les vallées trop étroites qui sont généralement humides et malsaines. C'est à un pareil séjour que l'on attribue, avec plus ou moins de raison, le développement du goître et du crétinisme, si fréquents en Suisse, en Tyrol et dans les États-Sardes. Une vallée pour être saine, ne doit pas être fermée à l'action des vents ; elle doit présenter une vaste surface, ne pas contenir d'eau stagnante et être entourée plutôt de collines que de montagnes élevées.

Les provinces de Hainaut, de Liége et de Namur renferment un grand nombre de villes industrielles et manufacturières qui vicient l'atmosphère par les noires vapeurs et les produits méphitiques qui s'échappent à l'envi de leurs mille cheminées. Dans ces conditions, il faudra se préserver, autant que possible, de leur action délétère soit en cherchant les lieux élevés, soit en s'abritant derrière un rempart quelconque, soit en se rapprochant des grands cours d'eau, dont le courant rapide déplace la colonne d'air et entraîne les émanations.

Dans la construction d'un édifice près d'une rivière, il faut toujours en tenir éloignés de quelques mètres les bâtiments d'habitation ; il faut aussi que ceux-ci soient suffisamment élevés pour que dans les grandes crûes, l'eau ne s'infiltre pas dans les caves.

Les conditions climatériques du plateau des Ardennes sont très-différentes de celles des autres provinces ; on y rencontre les avantages et les inconvénients des lieux élevés. La température y est plus basse ; il y neige pendant une grande partie de l'année ; les soirées y sont fraîches et les nuits généralement froides.

On sait que par rapport à la latitude, la Belgique occupe environ deux degrés ; ces variations sont à peu près insignifiantes lorsqu'il s'agit des conditions climatériques, puisque d'après les recherches de M. Boudin, un rapprochement vers les pôles de un à deux degrés ne détermine, en général, qu'un abaissement de température équivalent à un exhaussement de cent mètres.

Digitized by Google

Il importe donc peu de considérer les Ardennes au point de vue de la latitude; remarquons seulement que c'est la contrée la plus méridionale de la Belgique. Les nombres qui nous intéressent le plus sont ceux des hauteurs au-dessus du niveau de la mer; l'altitude moyenne de chaque province a été calculée et fournit les données suivantes.

Anvers, 10 mètres; Flandre occidentale, 15 mètres; Flandre orientale, 20 mètres; Limbourg, 45 mètres; Brabant, 70 mètres; Hainaut, 120 mètres; Namur, 250 mètres; Liége, 260 mètres; Luxembourg, 400 (1).

L'altitude du Luxembourg, si considérable par rapport à celle des autres provinces, fait comprendre de suite que dans cette contrée, ce ne sont plus les lieux élevés qu'il faudra rechercher. Une trop grande élévation détermine une multitude d'accidents graves; elle développe ou accélère les maladies du cœur ou des poumons, produit des congestions, des inflammations et des hémorrhagies, particulièrement l'hémoptysie ou crachement de sang (2).

Dans les parties élevées de l'Ardenne, les courants d'air sont très-violents; ils produisent une foule de maladies et nuisent surtout aux poitrines délicates.

Dans cette contrée, on devra rechercher les vallons de moyenne étendue, arrosés par un cours d'eau et abrités des vents dominants; Spa et Stavelot présentent ces conditions de salubrité.

Nous avons examiné les contrées de la Belgique au point de vue de l'altitude; nous entrerons maintenant dans quelques détails sur la nature du sol qui joue aussi un grand rôle dans la production des maladies.

Les principaux terrains que l'on rencontre en Belgique à la surface du sol ou à une faible profondeur sont les suivants : l'humus ou terre végétale, en couches plus ou moins épaisses; de la tourbe

(1) J. L. Houzeau, géographie positive du Hainaut, dans le recueil publié par la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

(2) Le séjour dans les lieux bas et humides développe, avons-nous dit, le tempérament lymphatique; le séjour des lieux élevés conduit au tempérament nervoso-sanguin. C'est, en général, le tempérament des montagnards, agiles, vifs, ardents, d'un embonpoint médiocre, d'une intelligence très-développée, d'un caractère ferme et indépendant.

Digitized by Google

et du terreau, produits de la décomposition des végétaux et qui se forment continuellement dans les terrains marécageux; des amas de cailloux roulés, de graviers, de sable, d'argile et de limon qui caractérisent les terrains d'alluvion moderne ou ancienne; enfin des dépôts calcaires, crayeux, siliceux, quartzeux, houillers, granitiques, etc., qui appartiennent à différentes formations.

En général, un sol argileux caractérise un terrain humide, l'argile ayant la propriété de retenir les eaux et de déterminer ainsi leur stagnation; ces sortes des terrain donnent lieu à de fièvres intermittentes nombreuses et même, suivant certains auteurs à des maladies de la plus haute gravité, telles que la peste et la fièvre jaune, heureusement inconnues dans nos climats.

Les qualités fondamentales d'un terrain à bâtir sont la consistance, la sécheresse et l'imperméabilité. Un sol argileux présente donc des inconvénients graves; il en est de même des lieux bas qui sont toujours humides; cependant, la réciproque n'est pas toujours vraie puisque les plateaux des Ardennes présentent aussi des terrains marécageux. Les marais desséchés, les prairies humides, constituent un mauvais fond pour l'assise d'un édifice. Indépendamment de l'humidité qui s'entretient continuellement, on se trouve fatalement soumis à l'action des miasmes qui s'échappent de ces terrains.

Pour la même raison, on devra éviter les terrains rapportés, c'est-à-dire les amas de décombres, de détritus de végétaux ou d'animaux qui ont été amenés pêle-mêle, sans discernement aucun, et dans le seul but de niveler un terrain avec le moins de frais possible. Un pareil sol ne fournit pas une assise convenable et peut donner lieu, dans un temps plus ou moins éloigné, à des émanations insalubres par la corruption des matières organiques qui en font partie.

La perméabilité du sol aux liquides est une question très-importante à considérer; si le sol est perméable, il s'imbibe des eaux ménagères, de la pluie, ou de la neige fondante. Si les matériaux de la construction sont eux-mêmes perméables, ils s'imbibent du liquide par l'action de la capillarité, et bientôt les bâtiments eux-mêmes deviendront humides et, par conséquent, malsains.

Il est des cas où une couche argileuse peut convenir comme sous-sol d'un édifice; c'est lorsque l'inclinaison de cette couche est telle

Digitized by Google

par rapport aux avoisinants que les liquides arrêtés se déversent par un déplacement *per descensum.*

Dans tous les cas, lorsque l'on construit sur un sol perméable, et principalement sur le sable siliceux, il est indispensable de se procurer pour les fondations des matériaux plus ou moins imperméables, tels que des fragments de roche graniteuse ou quartzeuse (1).

Nous avons supposé, dès l'abord, que l'emplacement de l'établissement d'instruction publique avait été choisi au milieu d'un terrain isolé, dans un quartier de nouvelles constructions; toutefois, si cette condition ne pouvait être obtenue, il faudrait recourir à une place publique ou au moins à une rue large, sèche, bien aérée, bien pavée et munie d'un bon système d'égoûts. Cette rue doit être choisie dans un quartier tranquille, retiré; les bruits du dehors causent toujours du trouble dans les classes et encouragent les distractions des élèves.

Cette rue devra avoir au moins dix mètres de largeur; les rues avoisinantes seront aussi larges et d'une moralité non douteuse. Il faudra s'éloigner des impasses, des carrefours, des passages, et surtout des ruelles étroites, tortueuses et sombres, véritable foyer de misère, de débauches et de maladies.

Le voisinage des arbres est une condition de salubrité; leur action se fait surtout sentir par la décomposition de l'acide carbonique de l'air qui retrouve ainsi sa pureté primitive; toutefois, il ne faut pas oublier que cette décomposition n'a lieu que sous l'influence des rayons solaires; les arbres servent aussi de barrières à des vents humides et malsains. Malgré leur utilité évidente, il faudrait cependant les détruire si, trop rapprochés des bâtiments, ils les rendaient humides en les privant de l'action bienfaisante du soleil.

C'est pour la même raison que l'on évitera la proximité des grands édifices, mais surtout de ceux qui ne seraient pas d'un bon exemple, tels que les prisons, les casernes et les fabriques.

Le voisinage de ces dernières est détestable à tous égards; à

(1) E. Chevreul, mémoire sur plusieurs réactions chimiques qui intéressent l'hygiène des cités populeuses.

Digitized by Google

cause du bruit incessant qui s'y fait entendre, de l'activité qui règne dans les alentours, de l'éducation vicieuse et des mauvaises habitudes d'un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières, et surtout à cause de l'influence délétère des émanations qui s'en échappent.

En effet, la plupart des fabriques laissent dégager des poussières minérales, végétales ou animales, des vapeurs, des gaz, des exhalaisons et des odeurs qui vicient l'air et portent un grave préjudice à la santé. Ce serait donc une coupable négligence de la part d'une administration que d'établir un lieu de réunion pour la jeunesse dans des conditions atmosphériques aussi mauvaises.

V. GUIBERT,

Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite à un prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE DE LA LANGUE GRECQUE, par Fréd. Dübner. Nouvelle édition, soigneusement revue, et la seule autorisée pour la Belgique. (Ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement). Mons, Manceaux-Hoyois; Anvers, Henri Manceaux. 3 fr.

La 1re partie est en vente, la seconde paraîtra sous peu.

Lors de la publication de cet ouvrage en France le *Journal général de l'instruction publique* (N° du 10 octobre 1855) lui a consacré l'article suivant, signé du rédacteur en chef.

« On ne saurait trop signaler aux professeurs quatre écueils également à redouter : 1° la recherche des subtilités grammaticales ; 2° l'abus fastidieux des mots techniques ; 3° l'obscurité nuageuse de vues trop abstraites ; 4° l'excès des prétentions à l'érudition philologiques dans un enseignement élémentaire qui est donné à des enfants, à des commençants, et dont les principaux mérites doivent être, avec la solidité du fond, la simplicité et la clarté de la forme. « La *Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque* que vient de faire paraître M. Dübner nous paraît renfermer une excellente application du précepte que nous venons de citer. « Aujourd'hui que nous voyons toutes les parties de l'enseignement régénérées avec un succès croissant et douées d'une vie nouvelle, dit l'auteur dans sa préface, nous n'avons point hésité à interrompre les soins assidus et journaliers que nous donnons depuis plus de vingt ans à deux immenses publications, le *Trésor de la langue grecque* et la *Bibliothèque*

Digitized by Google

des auteurs grecs, pour rédiger cette grammaire. » Nous ajouterons que cette dernière œuvre nous semble destinée à devenir pour les enfants ce que le *Thesaurus* est pour les érudits, c'est-à-dire la véritable clef de la science. Tout en pénétrant dans les secrets les plus intimes de cette belle langue, dont l'éblouissante richesse fait la principale difficulté, M. Dübner n'oublie jamais qu'il parle à des enfants ; il part de ce principe que le premier enseignement d'une langue doit se borner à ce qui est indispensable pour former au plus tôt un ensemble et comme un noyau de connaissances ; il met toujours en relief les principes essentiels, et quand on compare son travail avec ceux de la plupart de ses prédécesseurs, on y remarque cette différence essentielle que chez lui tout est disposé pour l'application immédiate, tandis que chez les autres une foule de règles sont apprises pour être appliquées ailleurs. Contrairement à ce qui s'est fait avant lui, il a pensé, et selon nous avec grande raison, que la répétition, dans une grammaire grecque, des définitions et des explications déjà connues par les grammaires française et latine, était un hors-d'œuvre plus nuisible qu'utile, attendu que des paragraphes, ayant pour unique objet l'exposé de choses déjà apprises, ne font qu'affaiblir et émousser l'attention de l'élève. Dans ce cas, il constate par un mot l'accord du grec avec le latin et le français, ou avec l'une de ces deux langues. Il a donc de ce côté considérablement allégé son travail, et au lieu de redites inutiles, il s'est appliqué à rendre les idées grammaticales familières aux élèves, et à leur donner une idée vraie et féconde de l'organisation du langage. En un mot, il est arrivé, par la synthèse philosophique, à la simplicité la plus grande, et par cette simplicité même, à la véritable science, mais à une science substantielle, pénétrante, et dégagée, autant que faire se peut, des aridités qui rebutent et qui effraient de jeunes intelligences.

Nous n'entrerons point ici dans l'examen détaillé du travail de M. Dübner, car, pour en faire sentir tout le mérite, il faudrait établir une constante référence avec tous les travaux de ses devanciers, et nous attendrons, pour nous livrer à cet examen, que la seconde partie, qui doit paraître dans le courant de l'année, soit publiée. Nous nous bornerons, pour l'instant, à signaler cette grammaire élémentaire à l'attention du public, attendu qu'elle nous paraît répondre de tous points à l'un des besoins de notre époque, qui est d'économiser le temps et d'apprendre vite tout en apprenant bien. Nous savons trop, pour notre part, en nous reportant aux souvenirs de nos classes, quelles difficultés nous ont présentées les premières études du grec pour ne point chercher à rendre cette étude plus rapide et plus attrayante aux jeunes générations qui nous suivent dans la vie, et dont l'éducation littéraire et morale est l'objet de la part du Gouvernement d'une sollicitude toute paternelle. C'est d'ailleurs un devoir pour nous de faire connaître les livres qui sont conçus dans une pensée conforme à celle qui a inspiré le nouveau plan d'études ; simplifier et fortifier, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, tel est le but du programme de l'Université impériale, et c'est parce que le livre de M. Dübner entre dans les vues de ce programme, que nous le signalons à l'attention de ceux qui enseignent aussi bien que de ceux qui apprennent.

CHARLES LOUANDRE.

Digitized by Google

Les chants de la patrie et de la solitude, par A.-B.-J. Marsigny. — Mons, Manceaux-Hoyois. In-12. 2,25.

Au milieu du mouvement fébrile qui emporte la génération actuelle vers les jouissances de la matière, et qui fait dire à tous que la Poésie s'en est allée sans retour, il est consolant de voir cette fille du ciel protester de temps en temps contre cet arrêt de proscription par des chants qui rappellent les inspirations des plus beaux jours. S'il faut beaucoup de courage pour faire imprimer un livre, à une époque où les livres ne se lisent plus guère, nous dirons qu'il faut de l'héroïsme pour oser se présenter au public, un livre de poésies à la main. Nous lisions, il y a quelque temps, dans le P. Lacordaire, qu'un écrivain famé avait droit de s'estimer heureux, quand il pouvait, sur un vaste marché comme la France, avec toutes les conditions qui favorisent la publicité, placer quinze cents exemplaires d'un ouvrage en prose. Que sera-ce d'un livre de poésies, édité en Belgique, pour un public infiniment restreint, par un écrivain dont la seule recommandation est un talent incontestable, sans doute, mais encore ignoré de beaucoup ? mais la poésie est un besoin de l'âme, et, comme tel, elle doit obéir à la loi de l'expansion. Il faut nous en féliciter vraiment, puisque nous lui devons le charmant volume de vers de M. Marsigny.

Ce volume se compose de quatre parties : I. Les grands Anniversaires. II. Poétique et pièces diverses. III. Renouvellement et essor de l'âme. IV. Aspirations lyriques, Traductions. Il y a dans toutes des morceaux d'une grande beauté; mais la seconde nous a paru particulièrement remarquable. Il y règne un sentiment profond de la nature dont les âmes d'élite seules connaissent les délices, et qui donne à l'expression une teinte de suave mélancolie. Voyez le début du premier morceau, intitulé : *Le Bonheur :*

Le sommeil obstiné de mes yeux s'enfuyait;
Soulevé sur ma couche où mon bras s'appuyait,
Aux douteuses clartés de l'astre aux rêveries,
J'évoquai du passé les images chéries.

Je ne m'arrêtai plus aux vallons de Walcourt,
Comme un agriculteur, dans ses prés qu'il parcourt,
N'épuise pas d'abord l'eau qui les désaltère,
Mais en répand partout le secours salutaire,
Je te quitte aujourd'hui, frais et pur souvenir.
A toi peut-être, un jour, je pourrai revenir,
Lorsque, m'arrêtant seul, à la fin du voyage,
En vain je chercherai les amis du jeune âge,
Et, debout sur un sol sans herbe, sans fraîcheur,
De mon front incliné j'essuîrai la sueur.

Certes, j'y reviendrais si, de mes doux asiles,
Je me trouvais encore exilé dans les villes,
Et surtout si, troublant la paix dont je jouis,
Je vous voyais un jour, rêves évanouis,

Digitized by Google

Renaître et me bercer d'une espérance vaine.
Pourquoi tant demander à l'existence humaine?
Laissons nos jours couler et sachons recueillir,
Calmes, insouciants, ce qu'ils peuvent offrir
De poétiques fleurs, de facile harmonie;
Un destin plus brillant n'appartient qu'au génie.
Gardons-nous de placer trop haut notre bonheur.
Lorsqu'un enfant a vu s'effeuiller une fleur,
Il rassemble en pleurant les feuilles dispersées;
Ainsi, lorsque notre âme égarant ses pensées
Dans les riants détours d'un avenir lointain,
A la réalité vient se heurter soudain,
D'une amère tristesse elle se sent remplie;
Il se consolera l'enfant, car il oublie;
Mais, mille fois déçu, si le cœur est brisé,
Si l'on se voit toujours méconnu, méprisé,
Quand de la foule, en rêve, on savourait l'estime,
L'âme incapable encor d'un essor magnanime,
S'attache au souvenir, ce songe du passé,
Que des songes nouveaux avaient presque effacé.
Ce n'est pas cependant l'espérance trahie
Qui m'entraîne aujourd'hui vers l'aube de ma vie;
Non, c'est l'amitié seule et les rapports si doux
Que l'étude et les arts formèrent entre nous.

Le tilleul de Biéreux, du haut de sa colline,
Voit ton hameau natal, et la ville voisine, etc.

. . . . . .

Il n'y a dans toute cette longue citation que deux taches bien légères, un vers prosaïque :

Si l'on se voit toujours méconnu, méprisé,

et une épithète malheureuse, dans le premier vers :

Le sommeil *obstiné*.....

Si le modificatif du verbe se change poétiquement en qualificatif du sujet, c'est toujours à la condition de laisser à l'expression toute sa clarté. Mais, en vérité, nous sommes presque honteux de nous arrêter à ces vétilles, en présence de tant de beautés réelles, tour gracieux, expression élégante, ton inspiré.

Mêmes qualités dans la pièce intitulée *l'Espérance :* ce sont partout de belles pensées, relevées par l'élégance de la forme et la fraîcheur du coloris. Jugez-en d'après ces vers :

Comme un vaste incendie, à travers les nuages,
Le soleil à midi colore nos rivages;
L'heure fuit lentement, et ces rayons trompeurs
Disparaissent déjà sous de sombres vapeurs.

Digitized by Google

De l'horizon lointain que mon regard embrasse,
Les contours qui, naguère, ondulant avec grâce,
S'harmonisaient si bien avec l'azur des cieux,
Par la brume effacés, n'offrent plus à mes yeux
Que l'aspect d'une mer où, sous l'ombre des nues,
La vague inonde au loin des plages inconnues.
Le bonheur fuit nos champs silencieux, ternis :
Plus d'oiseaux répétant, dans ces bosquets jaunis,
Leurs doux hymnes d'amour, de joie et d'innocence :
Amis divins ! longtemps, déplorant votre absence,
Nous ne trouverons plus qu'un aride désert
Dans ces lieux qu'animait votre éternel concert.

M. Marsigny sait varier son ton et son style d'après la nature du sujet. On pourra juger de la flexibilité de son talent d'après le passage suivant où il a si bien manié la langue et la forme de l'iambe :

L'intrigue a réuni ses ministres fidèles
Au fond d'un antre ténébreux;
Là, siégent le dépit et les haines mortelles,
Et le mensonge audacieux.

Tous ceux pour qui nos dieux ne sont que des idoles,
« Dit-elle, sont nos ennemis :
« N'hésitons point; chassons des scrupules frivoles :
« Pour les perdre, tout est permis.

« Oui, pour les écraser s'il faut la calomnie.
« Nous saurons les calomnier !
« Que par mille rapports leur vertu soit ternie :
« Ils ne pourront pas tout nier.

« Tout doit nous obéir : des trésors, de la gloire,
« Nous sommes les dispensateurs.
« Nous étouffons la voix, nous perdons la mémoire
« De nos pâles contradicteurs.»

Faut-il, après tant d'exemples d'un vrai mérite poétique, ajouter qu'il y a ça et là dans le recueil de M. Marsigny, des vers faibles, des passages négligés où l'on désirerait plus d'harmonie dans le rhythme, plus de noblesse dans l'expression? La facilité dont il fait preuve partout lui commandait le remaniement de strophes comme celle-ci :

Dans ses champs, voyez ce bon père,
Entouré de solides biens,
Peut-il ne pas aimer la terre
Qui le nourrit avec les siens?
Plus tendre pour lui, la patrie,
Déployant pour lui sa splendeur,
Bénit sa main endolorie,
Et semble le serrer de plus près sur son cœur.

Digitized by Google

Mais, en somme, c'est un excellent livre que le sien et quelques défauts de détail n'empêcheront pas, nous l'espérons, la fortune d'un ouvrage tout plein de bonnes pensées, tout parfumé de poésie. Inspiré par la religion et la vertu, il est de ces rares recueils dont on peut dire :

La mère en permettra la lecture à sa fille.

A. C.

VARIÉTÉS.

RÉSURRECTION DE LA FILLE DE JAÏRE.

A M. AGATHON MARSIGNY.

Καί κρατήσας τῆς χειρός τοῦ παιδίου λέγει αὐτῇ. ΤΑΛΙΘΑ ΚΟΥΜΙ· ὅ ἐστι μεθερμηνευόμενον. Τὸ κοράσιου (σοι λέγω) ἔγειραι.

(St Marc, chap. V vers. 41.)

« Eh quoi ! déjà la tombe et les voiles funèbres !
« Hélas ! de mornes fleurs sont le triste ornement
« Que l'on doit à ce front charmant,
« Où l'Ange de la Mort a semé ses ténèbres !
« Talitha s'est éteinte en souriant encor.
« Comme une abeille de Ségor
« Met son miel à l'abri d'une retraite obscure,
« L'âme de Talitha qui ne nous entend plus,
« Dans le sein d'Abraham, emporte la parure
« De ses innocentes vertus.

« Enfant, pourquoi si tôt abandonner la terre ?
« Manquait-il quelque chose à tes jeunes désirs ?
« Toujours à tes chastes plaisirs
« N'as-tu pas vu sourire et tes sœurs et ta mère ?
« Ne regrettes-tu pas l'ombre de nos figuiers ?
« Quand fleurissaient les oliviers,
« Pour la douzième fois nous fêtions ta naissance.
« La rose te prêtait son riant coloris :
« Quelle autre mieux que toi retraçait l'élégance
« D'un beau palmier de l'oasis.

Digitized by Google

« Tes yeux nous rappelaient l'œil de la tourterelle,
« Ta voix était suave et vibrante à la fois :
« Elle gazouillait sous nos toits,
« Comme un céleste écho du chant de l'hirondelle.
« Ton cœur se révélait si paisible et si pur !
« On croyait voir un lac d'azur
« Où Dieu pose un reflet de sa majesté sainte.
« Mais ce calme profond doucement menacé,
« D'un tendre émoi bientôt allait sentir l'atteinte,
« Sous le regard du fiancé.

« Dans le riant jardin, dans la vigne vermeille,
« Que de fois, en automne, elle alla s'essayer
« A tresser le flexible osier,
« Pour préparer aussi sa petite corbeille.
« En regardant ses jeux, nous songions, en secret,
« Au berceau que disposerait
« Pour de plus doux trésors la prévoyante épouse.
« Hélas ! que de rameaux, dans les vergers fleuris,
« Succombent au printemps sous la brise jalouse,
« Et meurent sans donner de fruits !

« Seigneur, sur cette enfant si belle et si pieuse
« Pourquoi, dans ta sagesse, apesantir ta main ?
« Elle égayait notre chemin ;
« Son sourire rendait sa mère si joyeuse !
« Dieu juste, Dieu vengeur, protecteur de Sion,
« Dans notre désolation,
« Nous élevons vers toi nos humides paupières.
« La vierge qui s'envole apaise ton courroux,
« S'il ne te suffit pas des ferventes prières
« Que nous t'adressons à genoux ! »

Ces accents modulés sur la harpe et la lyre,
Montaient plaintivement sous le toit de Jaïre.
Les funèbres parfums brûlaient auprès du seuil
Que recouvraient la cendre et les voiles de deuil.
Le sourd gémissement, la clameur plus hardie
Parfois interrompaient la lente psalmodie.
L'aimable Talitha, ce lis à peine éclos,
Avait fermé les yeux pour l'éternel repos.
La pâle jeune fille était dans le suaire.
A genoux auprès d'elle, et ses sœurs et sa mère,
Tendres cœurs abîmés dans le sein des douleurs,
Ensemble confondaient leurs sanglots et leurs pleurs.

Mais déjà, bien avant que l'alouette chante,
Jaïre avait quitté sa fille agonisante.

Digitized by Google

De rencontrer Jésus, il nourrissait l'espoir.
Jésus n'avait-il pas un céleste pouvoir?
Un geste de sa main calmait toute souffrance.
Et Jaïre marchait rempli de confiance.
Aux premières lueurs des rayons du matin,
Cent groupes empressés lui montraient le chemin.
Tous luttaient à l'envi d'ardeur et de vitesse
Pour aller recueillir la divine sagesse.
La route s'encombrait comme un torrent trop plein.
Bientôt le Fils de Dieu parut dans le lointain,
Entraînant sous ses pas des flots de multitude.
Ainsi dans la brûlante et morne solitude,
Sous les feux dévorants d'un soleil irrité,
Quand le dernier brin d'herbe a péri, disputé
Par des millers d'essaims d'arides sauterelles,
Du bout de l'horizon, les troupeaux de gazelles
Vont se précipitant et roulent dans le val,
Où la source d'eau vive épanche son cristal.

Et Jésus s'avançait pieds nus, la tête nue.
La foule, autour de lui, saluant sa venue,
Se pressait, se heurtait pour être sous ses yeux.
Son regard, où brillait la majesté des cieux
Et la sérénité de la toute-puissante,
Rafraîchissait les cœurs et semait l'espérance.
Il allait proclamant la sainte charité.
De sa lèvre sévère, où régnait la bonté,
Ruisselait le trésor des célestes paroles,
Et la sublimité des vives paraboles.
Les accents de sa voix allégeaient le malheur.
Le pauvre, l'affligé, l'esclave et le pécheur,
Ne sentaient plus le poids du joug ou de la chaîne,
Dans le cercle embaumé de la divine haleine.

Jaïre arrive enfin, il se jette à genoux :
« Seigneur, dit-il, Seigneur, ayez pitié de nous!
« Ma fille va mourir; venez vers ma demeure;
« Vous pouvez empêcher que ma fille ne meure,
« Venez et touchez-la : vos mains la sauveront. »
Or Jésus avait pris, d'un pas rendu plus prompt,
Le chemin que Jaïre avait fait avant l'aube,
Quand soudain se tournant : « On a touché ma robe, »
Dit-il, et sur la foule il portait son regard.
Les disciples voulaient que ce fût par hasard :
En cohue on se pousse, et cela sans malice.
Mais lui fixait des yeux la pâle Hémorrhoïsse.
Elle se trouble et crie en son saisissement:
« C'est moi!... j'ai pris le bord de votre vêtement.

Digitized by Google

« Pardonnez, pardonnez, Seigneur, ma hardiesse.
« Sous une affliction succombait ma jeunesse.
« Je n'ai pour me guérir naguère épargné rien.
« Les soins des médecins m'ont coûté tout mon bien :
« Leur art ne m'a jamais procuré d'allégeance.
« En vous seul j'ai placé ma suprême espérance :
« Votre toucher suffit pour rendre la santé.
« Je sens qu'en ce moment mon mal s'est arrêté. »
Jésus reprit alors : « La foi qui vous enflamme
« Vous a guérie : allez dans la paix de votre âme;
« Ma fille, le fléau vous a fuie à toujours. »
En poursuivant sa route il tenait ce discours.
Et déjà paraissait la maison de Jaïre.
Un serviteur accourt tout en larmes lui dire :
« Votre enfant ne vit plus, hélas ! quelle douleur !
« Pauvre père, à quoi bon tourmenter le Seigneur :
« Son secours vient trop tard ; Talitha s'est éteinte. »
Le Christ à ce propos : « N'ayez aucune crainte,
« Dit-il, et conservez votre foi seulement. »
Là s'arrêta la foule à son commandement.
Trois disciples sans plus, modeste et sainte escorte,
Du logis attristé doivent franchir la porte.

Jaïre avec Jésus pénètre en la maison.
« Qu'est-ce? dit le Sauveur, vous pleurez sans raison.
« Pourquoi ces chants plaintifs réglés par la cithare?
« Remettez vos sanglots, une erreur vous égare.
« Ces cris et ces regrets ne sont dus qu'à la mort.
« La fille de Jaïre est présente, elle dort.
Dans l'appareil bruyant du faste funéraire,
Le deuil des gens payés est loin d'être sincère.
Là le rire aisément aux larmes est mêlé.
Le sarcasme éclata quand le Christ eut parlé.
On raillait son discours qu'on ne comprenait guère.
Mais le fils du Très-Haut, plein de sainte colère,
Sous son œil flamboyant les fit tous tressaillir,
Et pas un devant lui n'osa plus se tenir.
Jésus, ayant d'un geste écarté le vulgaire,
Approche, accompagné du père et de la mère,
De la couche où gisait, sous un voile de lin,
La douce enfant. Alors, la prenant par la main,
Et du ton qui convient à l'arbitre suprême :
« Talitha, lève-toi, » dit-il. A l'instant même,
Comme un enfant surpris dans un profond sommeil
Ne peut qu'avec effort obéir au réveil,
Et se dresse étonné, contemplant toute chose,
L'œil encor sans regard et la lèvre morose,

Digitized by Google

Talitha répondit à l'appel de Jésus.
Mais bientôt rassemblant ses esprits éperdus,
Et donnant à sa mère un gracieux sourire,
Sa mère dont la joie approche du délire
Et qui lui tend les bras, elle y vole soudain,
Et tout en l'embrassant, se plaignit de la faim.
« Elle voulait manger.... sa faiblesse était grande! »
Jésus fit sur le champ pourvoir à sa demande;
Et dit qu'on fût discret. Bientôt, pour d'autres lieux,
Il quittait ce logis maintenant si joyeux.

Eh! quel commandement deviendrait un obstacle
Au bonheur de répandre un si touchant miracle?
La tristesse en secret s'épanche quelquefois,
Mais on se réjouit toujours à haute voix.
C'est se faire souffrir alors que de se taire.
Que l'on juge, en ce cas, si le père et la mère
Se purent contenir et par quels mouvements
Ils donnèrent tous deux cours à leurs sentiments.
En un instant la foule encombra le portique
Et bientôt vers les cieux s'éleva ce cantique :

« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« C'est lui qui sous ce toit vient de conduire un ange.
« Jésus est l'envoyé, le Christ de l'Éternel;
« Il rend la vie aux morts par un prodige étrange.
« D'un Messie attendu quel gage solennel!
« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« Que nos cœurs et nos voix célèbrent sa louange.

« Le roi de l'univers nous comble de bienfaits.
« Il visite son peuple au jour de la tristesse;
« Et nos yeux sont témoins des merveilleux effets
« Du céleste secours dont il fit la promesse.

« La pitié du Très-Haut s'émeut de nos douleurs :
« Il accueille et bénit la plus humble prière.
« Dans sa miséricorde il répand ses faveurs
« Jusqu'aux êtres chétifs rampant dans la poussière.

« Les temps sont accomplis; l'Esclavage et la Mort,
« Ces deux terreurs du monde, abjurent leur puissance.
« Nous voyons se fonder le règne du Dieu fort :
« Il a marqué l'instant de notre délivrance.

« Du souffle inspirateur éclot la liberté.
« Elle doit avant peu régénérer la terre.
« La tombe est le parvis de l'immortalité;
« Le trépas nous dévoile un consolant mystère.

Digitized by Google

« La vérité paraît dans toute sa splendeur.
« Partout en rayonnant sa lumière console.
« Sur le front de Jésus, son divin promoteur,
« C'est elle qui dessine une auguste auréole.

« La charité naissante apaise tous les maux.
« De nouvelles vertus lui forment un cortége.
« Le père des humains rend ses enfants égaux;
« Et l'orgueil abattu perd son vieux privilége.

« Jésus fait triompher la sainte humilité.
« Il n'a d'autres trésors que ceux de la sagesse.
« Sa secrète grandeur revêt la pauvreté,
« Mais son vaste pouvoir se révèle sans cesse.

« L'aveugle et le lépreux sont guéris à sa voix.
« La nature a fléchi sous ce nouvel empire;
« Et, docile à son ordre elle abdique ses droits :
« Il a ressuscité la fille de Jaïre.

« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« C'est lui qui sous ce toit vient de conduire un ange.
« Jésus est l'envoyé, le Christ de l'éternel.
« Il rend la vie aux morts par un prodige étrange :
« D'un Messie attendu quel gage solennel!
« Gloire au Très-Haut! gloire au Dieu d'Israël!
« Que nos cœurs et nos voix célèbrent sa louange. »

Bruxelles, 2 janvier 1857. V. Dumortier.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

—

L'enseignement moyen vient de faire une perte bien cruelle; M. Mensdorf, préfet des études de l'athénée royal de Bruges, a été subitement enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

— On lit dans le *Messager du Midi :*

« Les fouilles exécutées à Narbonne, pour la station du chemin de fer, continuent à offrir un grand intérêt. On a trouvé, depuis peu de temps, trois inscriptions hébraïques; la plus curieuse et la mieux conservée a été traduite par M. Bloch, rabbin de Bordeaux. Voici cette traduction : « Ce monument, écrit avec une plume de fer (ciseau), témoigne et dit que « David est caché (inhumé) au milieu de nous. Il fut enseveli deux jours

Digitized by Google

« après la mort de sa jeune épouse, et il suivit son sentier (la route funèbre « de sa femme) au mois de pluie (octobre-novembre), le 16, à la fin « du jour. »

« Nous devons encore signaler un plat énorme en terre cuite, un doigt votif, des poids en obsidienne, les pieds d'une statue colossale, un bas-relief à deux faces, les armes de Bernard de Fagis, archevêque de Narbonne; des clochettes et diverses ustensiles en bronze, des grains de collier en émail bleu, des briques sigillées, des figurines, etc.

« On a également découvert, près de Bizanet, une monnaie en argent, arabe, du premier siècle de l'hégire. Ce dirhem, qui a été donné au musée par M. Peyre, porte sur l'envers la légende suivante : « Il n'y a « point d'autre Dieu que le seul Dieu, il n'a point d'associé. Au nom de Dieu : « Ce dirhem a été frappé à Taymara (ville de Perse, de la province d'Ispahan), « l'an 92. » Le revers porte : « Dieu est unique, Dieu est éternel; il n'en- « gendre point et n'est point engendré; il n'y a personne qui lui soit égal. « Mahomet est l'apôtre de Dieu; il l'a envoyé avec la direction et la religion « de vérité, pour la manifester au-dessus de toute religion, en dépit des « polythéistes. »

— Si nous en croyons le *Spettator*, de Florence, un grand mystère, qui met en défaut depuis des siècles la sagacité des chroniqueurs et des historiens, serait enfin sur le point d'être dévoilé. Il s'agit de cet *homme au masque de fer* sur lequel on a fait, chez nous et à l'étranger tant d'hypothèse et de romans.

Le masque de fer cachait-il l'intendant Fouquet ou le frère de Louis XIV, ou tel prince anglais dont le nom ne nous revient pas? C'est ce que les plus habiles n'ont jamais pu dire, ou du moins prouver. Mais voici qu'un savant italien assez recommandable crie *Eureka!* devant une énigme qui aurait déjoué les efforts d'OEdipe lui-même. M. Carlo Mussi, « l'infatigable historien de Pignerol, » ainsi que le nomme un correspondant du journal italien, M. Carlo Mussi, en fouillant les archives de cette ville, aurait trouvé des documents qui établissent d'une façon irrécusable l'identité de la victime inconnue du grand roi. Il veut bien faire part de sa précieuse découverte au monde, mais seulement lorsqu'un éditeur sera assez généreux pour lui acheter, au prix qu'il fixe, le manuscrit du livre où il raconte en détail sa bonne fortune. *That is the question*, comme dit Hamlet.

Digitized by Google

NOTE SUR LA PROPORTIONNALITÉ.

(*Suite et fin.*)

—

GÉOMÉTRIE.

VII. — Soient A et B les longueurs de deux droites tracées ou de deux arcs circulaires de même rayon. Les deux longueurs A et B ont toujours un *rapport* numérique, exprimable ou inexprimable en chiffres, lequel, dans ce dernier cas, est une fraction toujours inconnue, à termes infinis. Donc aussi A et B ont toujours une *mesure commune*, assignable ou inassignable, finie ou infiniment petite, et toujours inconnue dans ce dernier cas. — On sait d'ailleurs que A et B ont toujours la plus petite longueur possible pour mesure commune, celle-ci décrite par le moindre mouvement *instantané* du point géométrique, générateur des deux lignes A et B.

De plus, suivant que la mesure commune (le commun diviseur) est assignable ou d'une petitesse invisible et inconnue, les longueurs A et B sont dites *commensurables* ou *incommensurables entre elles;* et cette dernière dénomination signifie simplement que B ne saurait *mesurer* A, de telle manière qu'il en résulte exactement le rapport numérique de A à B, alors *irrationnel* ou inexprimable en chiffres.

D'ailleurs la distinction des deux cas commensurable et incomsurable est longuement inutile pour démontrer l'égalité de deux rapports : il suffit alors de savoir que les deux termes de l'un ont toujours un commun diviseur, quelque grand ou petit qu'il soit, mais actuellement inconnu, aussi bien que les deux rapports.

De là résulte la *méthode des parties égales*, que nous employons depuis longtemps, pour démontrer chaque proportion entre quantités continues, par un seul raisonnement très-simple et toujours le même. En voici une application :

VIII. — Soient A et B deux angles aux centres de deux cercles égaux; soient a et b les arcs interceptés par leurs côtés. Soit d'ailleurs x le commun diviseur de ces arcs, contenu m fois dans a et p fois dans b. On a donc $a = m\,x$ et $b = p\,x$; d'où il vient

$$a : b = m\,x : p\,x = m : p.$$

Les rayons menés aux points de division de a et b divisent les angles A et B en m et p parties égales à y; vu que les arcs partiels

Digitized by Google

étant égaux à x, les angles partiels aux centres sont aussi égaux. On a donc $A = m\,y$ et $B = p\,y$; d'où l'on tire

$$A : B = m\,y : p\,y = m : p.$$

Ainsi on aura toujours, comme il fallait le démontrer,

$$A : B = a : b.$$

IX. — La méthode des parties égales démontre très-simplement, comme on vient de le voir, les proportions en géométrie. Mais *l'axiome de mesurage* démontre plus simplement encore la proportion précédente. En effet, porter l'arc b sur l'arc a, c'est porter en même temps l'angle B sur l'angle A; donc mesurer l'arc a avec l'arc b, c'est mesurer en même temps l'angle A avec l'angle B. Les deux nombres ou les deux rapports résultants sont évidemment égaux, et l'on aura toujours $A : B = a : b$.

Tel est l'axiome fournissant les proportions pour la *mesure* du rectangle, du parallélipipède rectangle, etc., sans se préoccuper d'aucune mesure commune, nécessairement sous-entendue, et par conséquent sans faire aucune mention des deux cas commensurable et incommensurable, absolument comme dans le troisième procédé que voici, et déjà indiqué dans la *Revue*, page 15, numéro du premier juillet 1856.

X. — Concevons l'arc b divisé en un grand nombre entier p de parties égales à x : il est clair que cette partie x sera contenue le nombre entier n de fois dans l'arc a, avec un reste plus petit que x et reste représenté par $k\,x$, le nombre k étant moindre que l'unité. On a donc en même temps $b = p\,x$ et $a = n\,x + k\,x$; d'où en supprimant le facteur x, il vient

$$a : b = \frac{n}{p} + \frac{k}{p}.$$

Les rayons menés aux points de division des arcs b et a divisent les angles B et A aux centres en p et n parties égales à y, comme ayant leurs arcs égaux à x. De sorte que l'angle y, contenu p fois dans B, est contenu n fois dans A, avec un reste $v\,y$, le nombre v étant plus petit que l'unité. On a donc $B = p\,y$ et $A = n\,y + v\,y$; d'où l'on tire

$$A : B = \frac{n}{p} + \frac{v}{p}.$$

Digitized by Google

Cette égalité et la précédente donnent évidemment

$$A : B - a : b = \frac{v - k}{p}.$$

Cette égalité est vraie pour des nombres p de plus en plus grands, ce qui à cause de $v - k < 1$, rend le second membre de plus en plus petit. Or le premier membre est constant; il doit donc en être de même du second membre, cependant toujours variable avec p, à moins qu'il ne soit nul. Il faut donc qu'on ait $v - k = o$; d'où $v = k$ et

$$A : B = a : b = \frac{n}{p} + \frac{k}{p}.$$

Cette démonstration, d'après la *méthode des variables*, est générale; car si les deux arcs a et b avaient un commun diviseur fini, le 47me de b par exemple, il est clair que si p n'est pas un multiple de 47, il y aura nécessairement un reste $k\,x$ dans a, et cela absolument comme si le commun diviseur était infiniment petit. Ce serait donc pur hasard si l'on prenait $p = 47$; et alors on aurait $k = o$.

XI. — La proportionnalité en géométrie peut donc se démontrer par trois procédés différents. Mais la méthode des parties égales est la plus claire, comme faisant pénétrer plus avant que les deux autres procédés dans la génération des rapports numériques. Aussi, à l'occasion de la mesure des angles, cette méthode est-elle prescrite dans les programmes des études des Lycées de France, en 1852.

Cependant, pour démontrer que : *Dans deux cercles égaux le rapport de deux angles aux centres est le même que celui des arcs interceptés par leurs côtés*, M. Blanchet (p. 42, édit. de 1854 de sa géométrie) considère encore le cas où les deux arcs sont incommensurables, et commet ainsi une *pétition de principe* ou un *non-sens*. Il fait voir alors que les deux rapports proposés sont compris entre deux nombres dont la différence est aussi petite qu'on voudra, et il en conclut que ces deux rapports sont égaux.

Mais cette conclusion est trop précipitée; car la différence ci-dessus n'étant jamais nulle, il y a une infinité de rapports inégaux compris entre les deux nombres. Il ne s'en suit donc pas nécessairement que les deux rapports comparés soient égaux entre eux : c'est ce qui reste toujours à démontrer. Seulement il en résulte que ces deux rapports sont égaux *par approximation*. Mais leur égalité est

Digitized by Google

absolue, car ils sont identiques, ainsi qu'on vient de le démontrer.

La multiplication terme à terme de plusieurs proportions entre quantités continues est un non-sens, puisque le multiplicateur doit toujours être un nombre abstrait; cette multiplication suppose donc que les proportions soient d'abord rendues *numériques*, en remplaçant chaque terme continu par le nombre qui en est la mesure. Or c'est là un détour obscur, que M. Blanchet aurait pu éviter (p. 63, 85, 177, etc.). Pour cela, il aurait suffi d'observer que les rapports proposés sont des nombres abstraits inconnus, et que chaque second rapport représente la valeur numérique du premier. De sorte que l'antécédent de celui-ci est le produit de son conséquent par le second rapport indiqué.

XII. — Le nombre des côtés du polygone régulier, soit *inscrit* soit *circonscrit*, devenant de deux en deux fois plus grand, il est évident que ce polygone approche de plus en plus de coïncider avec le cercle, sans pouvoir jamais y parvenir, *si ce n'est à l'infini*. Or cette coïncidence à l'infini est admise dans les programmes, cités plus haut; car ils prescrivent de *considérer le cercle comme un polygone régulier d'une infinité de côtés;* ce qui revient à regarder le cercle comme jouissant de toutes les propriétés *générales* du polygone régulier; propriétés indépendantes du nombre de côtés. Il en résulte immédiatement les théorèmes sur la proportionnalité des circonférences à leur rayons et sur la mesure de l'aire du cercle.

Sans se prononcer sur la coïncidence ci-dessus, M. Blanchet démontre le premier théorème précédent en s'appuyant sur la proposition, qu'il regarde comme évidente, savoir : « Toute propriété qui « aura lieu pour le périmètre et la surface d'un polygone inscrit, « quel que soit le nombre de ses côtés, s'appliquera à la longueur « et à la surface du cercle. » (P. 114 de sa géométrie.) Ainsi M. Blanchet admet ici que : *La limite constante jouit exactement des mêmes propriétés générales que la variable limitée.* Or cette proposition doit être démontrée, puisqu'on veut que la variable ne puisse jamais coïncider avec sa limite, *pas même à l'infini.*

Dans la détermination de l'aire du cercle (p. 117), M. Blanchet suppose que : *Si deux variables sont constamment égales entre elles, il en est de même de leurs limites.* Or c'est encore ce qu'il faut démontrer; car il n'est pas évident que les différences entre les variables et leurs limites respectives soient égales entre elles, bien

Digitized by Google

que ces différences diminuent ensemble indéfiniment, sans pouvoir jamais devenir nulles.

Sans doute que M. Blanchet a considérablement simplifié, dans Legendre, les théorèmes relatifs à la mesure du cercle et des corps ronds. Mais la simplification eût été plus grande encore, s'il avait donné plusieurs demonstrations nécessaires à la clarté et à une certitude complète.

XIII. — C'est par la méthode des *variables auxiliaires* que l'on démontre, avec clarté et exactitude, l'identité des propriétés générales du cercle et des polygones réguliers inscrits ou circonscrits.

1°. — Soient a et a' les arcs, r et r' les rayons de deux secteurs circulaires concentriques S et S', ayant l'angle A commun au centre. Les rayons divisant l'angle A en n parties égales, divisent aussi chacun des arcs a et a' en n arcs partiels égaux, dont les cordes sont les côtés égaux des deux lignes brisées b et b', inscrites dans a et a'. De plus, les cordes c et c' qui se correspondent sont les bases des deux triangles isocèles *semblables*, comme ayant un angle commun au sommet compris entre côtés proportionnels; car on a évidemment $r : r' = r : r'$. De là résulte que les deux lignes brisées b et b' ont les angles homologues égaux et les côtés homologues proportionnels, vu que $c : c' = c : c' =$ etc. Donc ces deux lignes brisées sont *semblables* et l'on a $b : b' = c : c' = r : r'$. Soit m le rapport constant de r à r'; on a donc $r = m\,r'$ et $b = m\,b'$.

Comme chaque corde est moindre que l'arc soutendu, il est clair que $b < a$ et $b' < a'$. On doit donc poser $b = a - x$ et $b' = a' - y$; d'où en substituant, il vient

$$a - x = m\,a' - m\,y.$$

Cette égalité, indépendante du nombre n, est vraie encore lorsque ce nombre devient de deux en deux fois plus grand. Mais alors les lignes brisées b et b', ayant de deux en deux fois plus de points communs avec les arcs a et a', approchent de plus en plus de coïncider avec ces arcs, et les différences x et y diminuent de plus en plus.

On voit que les quantités a, a' et m demeurent constantes pendant que les termes $-x$ et $-m\,y$ diminuent ensemble indéfiniment, sans pouvoir jamais devenir nuls et sans que l'égalité proposée cesse d'exister. Donc cette égalité ne dépend aucunement de ces

Digitized by Google

deux termes variables et pas plus que s'ils n'y entraient point. On aura donc toujours $a = m\,a'$. Et comme $r = m\,r'$, il vient enfin

$$a : a' = r : r'.$$

Cette proposition ne cesse pas d'exister lorsqu'on suppose n infini et $x = y = o$. Mais alors les lignes brisées b et b', ayant le même nombre infini n de côtés homologues infiniment petits et proportionnels, comprenant des angles homologues égaux, sont encore semblables et coïncident avec les arcs a et a'. Donc *ces arcs, qui répondent à deux angles égaux aux centres de deux cercles différents, sont semblables et entre eux comme leurs rayons.*

2° — Soit P le *secteur* de polygone régulier, inscrit dans le secteur circulaire S en même temps que la ligne brisée b est inscrite dans l'arc a. Pour n infini, on admet que b coïncide avec a; donc aussi P coïncide avec S. Ainsi *on peut toujours, sans aucune erreur finale sur l'aire et la longueur de l'arc, traiter tout secteur, circulaire comme un secteur de polygone régulier composé d'une infinité de triangles isocèles égaux, ayant pour bases les éléments rectilignes de l'arc et pour hauteurs égales le rayon de cet arc.*

3° — Ce théorème fondamental fournit immédiatement l'expression de la mesure de tout secteur circulaire S dont a est l'arc et r le rayon. Car l'unité linéaire u et l'unité superficielle s, carré fait sur u étant toujours sous-entendues comme conséquents des rapports numériques, alors *mesures* des antécédents, on trouve $S = \frac{1}{2}\,a\,r$. Donc *l'aire de tout secteur circulaire a pour mesure le demi-produit des mesures de l'arc et du rayon.*

C'est ce que la méthode des variables démontre très-simplement, en désignant par h la hauteur de chacun des n triangles isocèles égaux qui composent le secteur P de polygone régulier; etc.

4° — Soient C et C′ les circonférences de deux cercles, dont R et R′ sont les rayons. Soient P et P′ les périmètres de deux polygones réguliers inscrits de chacun n côtés et par conséquent semblables. Raisonnant comme pour 1°, la méthode des variables démontre qu'on aura toujours

$$C : C' = R : R'.$$

Cette proportion ne change point lorsque n étant infini, on suppose que les périmètres P et P, coïncident avec C et C′. Mais comme alors les périmètres ont chacun un même nombre infini n de côtés

Digitized by Google

homologues proportionnels infiniment petits, comprenant des angles homologues égaux, ces deux périmètres ne cessent pas d'être semblables. De sorte que *les circonférences sont des courbes semblables proportionnelles à leurs rayons.*

5° — De là résulte ce second théorème fondamental : *On peut toujours, sans aucune erreur finale, considérer le cercle comme un polygone régulier d'une infinité de côtés infiniment petits, dont le rayon et l'apothème sont égaux entre eux.*

6° — Ce théorème fournit immédiatement l'expression de l'aire A du cercle dont C est la circonférence et R le rayon. Car le cercle A étant un polygone régulier dont C est le périmètre et R l'apothème, il s'en suit que, les unités *s* et *u* étant sous-entendues, on aura toujours $A = \frac{1}{2} C R$. Donc *l'aire de tout cercle a pour mesure le demi-produit des mesures de la circonférence et du rayon.*

C'est encore ce que la méthode des variables démontre avec facilité, en désignant par B l'aire et par P le périmètre du polygone régulier *circonscrit* de *n* côtés; etc.

Enfin on voit bien que les théorèmes 3° et 5° sont les bases de la théorie la plus claire, la plus exacte et la plus simple du mesurage dans le cercle et les corps ronds.

J. N. Noel.

Digitized by Google

HORACE A NUMICIUS (1).

LIVRE 1, ÉPITRE 6.

Nil admirari....

Qui sait si des mortels la première science,
A peu de chose près, n'est pas l'insouciance (2)?
Ces astres, ce soleil dispensateur des jours,
Ces saisons constamment les mêmes dans leur cours,
On peut les contempler sans crainte, mais la terre,
Mais l'océan, de l'homme esclave tributaire,
De l'Inde à l'Arabie épanchant ses trésors,
Etres présomptueux, qu'en pensons-nous alors?
Que pensons-nous des jeux, du Cirque et du théâtre,
Des applaudissements d'un public idolâtre?
Toi-même, mon ami, qu'en penses-tu? Trembler
Que leur perte, ô douleur! ne nous vienne accabler
Ou n'avoir d'autre objet qui flatte notre envie,
Décide trop souvent du bonheur de la vie
Quand l'homme, de soi-même et de tous détrompé,
Gémit, saignant encor du coup qui l'a frappé.
Et qu'importe en effet qu'il rie ou qu'il se plaigne,
Qu'importe en son orgueil qu'il convoite ou qu'il craigne
Quand, contraire à ses vœux, le moindre événement
Dans son affection le frappe également!
Tout, sagesse et justice a des bornes tracées
Qui mènent à l'absurde une fois dépassées.

Réunis à grands frais pour charmer les regards
Un écrin précieux des chefs-d'œuvre des arts,
Statuettes d'airain, marbres, argenteries
La pourpre tyrienne (3) avec les pierreries....
Allons, à tous les yeux tache de resplendir,
Le premier au Forum va te faire applaudir

(1) Ce Numicius, dont j'ai cru pouvoir me dispenser de répéter le nom dans le texte de l'épître, est un personnage tout à fait inconnu.

(2) C'est l'ἀθαυμαστια des Grecs.

(3) Les huitres les plus recherchées pour teindre en pourpre venaient des mers de Tyr et du nord de l'Afrique.

Digitized by Google

Et ne le quitte pas de la journée entière
De peur que, t'enlevant quelque riche héritière,
Mutus, grâce à la dot, ne vienne à t'éclipser.
(Chose indigne, vois-tu, chose horrible à penser
Que, plus noble que lui, tu jalouses sa vie
Lorsque c'est à lui seul de te porter envie!)
Le temps, le temps qui fonde et détruit tour à tour,
Sur le jour jette l'ombre et met l'ombre au grand jour;
Que la voie Appia (4), le portique qu'à Rome
Agrippa construisit (5), te proclament grand homme,
Il n'en faudra pas moins, promis aux sombres bords,
Aller rejoindre Ancus (6) et Numa (7) chez les morts.

As-tu des maux de reins? vite, qu'on t'en délivre.
Veux-tu — nul ne dit non — vivre heureux? à bien vivre
Mets tes soins, et renonce aux plaisirs. La vertu
N'est-elle qu'un vain mot à ton sens? la crois-tu
Comme ces bois sacrés qui ne sont à tout prendre
Que des bois? Gare alors de te laisser surprendre
Et qu'un autre avant toi n'enlève (ô trahison!)
Des bords cibyriens (8) la moindre cargaison.
Gagne mille talents, puis mille, et mille encore,
Pousse jusqu'au quadruple.... — Argent, toi qu'on adore,

(4) La voie Appia, au midi de Rome, commencée par le censeur Appius Claudius Cécus, vers l'an 311 avant J.-C., continuée sous César et terminée sous Auguste, partait de la porte Capène et allait à Brindes en passant par Capoue.

Minus est gravis Appia tardis.
Livre 1, satire 5, vers 6.

Brundusium Minuci melius via ducat, an Appi?
Livre 1, épître 18, vers 20.

(5) Le Panthéon, construit dans le champ de Mars, aux frais de M. Vipsanius Agrippa, sous Auguste, fut terminé l'an 34 avant J.-C.

C'est sous le péristyle de ce temple, consacré à Jupiter Vindicator que les magistrats donnaient leurs audiences.

(6) Ancus Martius, 4e roi de Rome, successeur de Tullus Hostilius (l'an 639 avant J.-C.) et prédécesseur immédiat de Tarquin l'ancien.

(7) Numa Pompilius, 2e roi de Rome (714 ans avant J.-C.)

(8) De Cibyre, ville de la province de Pamphilie, dans l'Asie mineure.

Digitized by Google

Seul roi de l'univers, tu donnes tout, beauté,
Femme riche, naissance, amis et probité (9)!...
Pauvre, le roi de Pont (10) d'esclaves s'environne;
Laisse-lui volontiers son sceptre et sa couronne.
Il manquait cent manteaux pour je ne sais quels jeux;
On parle à Lucullus (11): « Cent, dit-il? je ne peux
« Les promettre.... la chose est assez difficile,
« Je chercherai pourtant. » Il cherche, en a cinq mille
Et de choisir entr'eux il nous laisse le soin,
Si tant est que du tout nous n'ayons pas besoin.
Riches, le superflu c'est notre nécessaire (12),
Il nous faut des trésors à n'en savoir que faire,
Commis, abandonnés à des valets fripons,
Et dont c'est tout au plus si nous nous occupons.
Est-ce dans l'argent seul que le bonheur consiste,
Entre dans cette voie et surtout y persiste.

(9) *Omnis enim res,*
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent; quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus.
Livre II, satire 3, vers 94-97.

On sait quel parti Boileau a tiré de ce passage dans sa satire 8, vers 203 et suivants :

Quiconque est riche est tout,... etc.

(10) Littéralement le roi de Cappadoce, région de l'Asie Mineure correspondant aujourd'hui à une partie des pachaliks de Sivas et de Caramanie, et bornée au nord par le Pont. La Cappadoce préféra rester esclave que d'accepter la liberté que lui offraient les Romains. L'argent y était si rare qu'un esclave s'y vendait vingt-quatre sous de notre monnaie et un bœuf six.

(11) L. Licinius Lucullus, général romain, né 115 ans avant J. C., mort l'an 49. Horace en parle encore dans l'épître 2, livre II, vers 26 et suivants :

Luculli miles....

Il était aussi célèbre par son avarice envers ses soldats que par son luxe et par ses talents militaires, cultivait les lettres et fut l'un des premiers à introduire à Rome la philosophie grecque. Ce fut lui qui y apporta de Cérasonte le premier cérisier.

Plutarque rapporte la même anecdote d'après Horace sans doute, car cette épître est de bien peu postérieure à l'an 34 avant J.-C., époque où Plutarque avait à peine atteint sa quatorzième année.

(12) *Le superflu, chose très-nécessaire*
Voltaire, le Mondain, vers 22.

Digitized by Google

Mais si par les honneurs tu te laisses tenter,
Qu'un esclave te suive, instruit à te citer
Tous les noms du passant, de quelque part qu'il vienne;
A la tribu Véline, à la tribu Fabienne (13)
Tel dispose des voix, tel autre en quelques mots
Vous assure ou vous ôte à son gré les faisceaux.
Donne le nom de père à l'homme de ton âge,
De père à tout puissant et grave personnage.

Bien manger, c'est bien vivre? en ce cas dépêchons,
Voici poindre le jour, debout! chassons, pêchons.
Comme Gargilius suivi de tout son monde,
Sur le Forum, à l'heure où la foule l'inonde,
Passons avec épieux, colliers, engins, filets,
Pour que, le soir venu, quelqu'un de nos mulets
Rentre (signe certain d'une chance complète)
Porteur d'un sanglier.... dont nous ferons emplète;
Confondons tout, le bien, le mal, passons enfin
De la chasse à la table et de la table au bain (14),
Et demandons, pareils aux compagnons d'Ulysse,
L'oubli du sol natal aux voluptés du vice.
Si Mimnerme (15) a raison, sans les jeux, les amours,
S'il n'est point de bonheur, jouons, aimons toujours!

(13) Rome se divisait en tribus, en curies et en centuries.

La tribu Véline tirait son nom du lac Vélinum, dont elle avait habité les bords et d'où on l'avait transportée dans la ville; la tribu Fabienne tirait le sien de la famille Fabius.

(14) Perse et Juvénal ont souvent blâmé l'habitude qu'avaient prise les Romains de se mettre au bain en sortant de table pour réveiller leur appétit. L'empereur Commode se baignait sept fois par jour.

Les Cérites, habitants de Cère, ville de Toscane, avaient obtenu le droit de cité mais non le droit de suffrage.

(15) Poète grec fort licencieux, né selon les uns à Colophon, selon les autres à Smyrne, l'an 625 avant J.-C. Il vivait encore en 580.

Properce a dit de lui, livre 1, élégie 9, vers II:

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Horace en parle encore dans l'épître 2, livre II, vers 100 101 :

Si plus adposcere visus,
Fit Mimnermus, et optivo cognomine crescit.

il reste quelques fragments de ses élégies et de ses ïambes.

Digitized by Google

Vis et porte-toi bien... — sais-tu quelque précepte
Meilleur, donne-le moi, d'avance je l'accepte;
Mais, puisqu'il m'a partout et toujours réussi,
Crois-m'en, faute de mieux, use de celui-ci (16).

Adolphe MATHIEU.

(16) Cette épître date de l'an 34 avant J.-C.—Malgré la couleur philosophique qui y règne Wieland la rangeait au nombre des satires. Elle offre en effet beaucoup d'analogie avec la satire 16 de Régnier.
N'avoir crainte de rien,... etc.

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de mars, pp.* 378-381).

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

ZACHARIE, SALOMITH, LE CHOEUR.

SALOMITH.

1510 Cher Zacharie, hé bien, que nous apprenez-vous?

ZACHARIE.

Redoublez au Seigneur votre ardente prière :
Peut-être nous touchons à notre heure dernière;
Pour l'horrible combat, ma sœur, l'ordre est donné.

SALOMITH.

Que fait Joas?

V. 1510. *Cher Zacharie...* Ce premier vers rime avec un des derniers du chœur. La représentation n'est jamais interrompue. Nous avons remarqué une liberté d'un genre tout différent que Racine a prise entre le IIe et le IIIe acte, vers 844-845; on doit considérer ces irrégularités comme des licences aussi légitimes que certaines altérations de mots permises en poésie.

V. 1511. *Redoublez au Seigneur...* Il y a dans ce vers une inversion trop forte, à moins qu'on n'adopte l'opinion de ceux qui pensent que Racine a voulu faire de ces mots *au Seigneur*, le régime indirect de *redoublez*. Dans ce cas, ce serait une sorte de solécisme, ou une hardiesse moins heureuse que celles que le poète se permet souvent.

Digitized by Google

ZACHARIE.

Joas vient d'être couronné :
Le grand-prêtre a sur lui répandu l'huile sainte.
Oh ciel! dans tous les yeux quelle joie était peinte
A l'aspect de ce roi racheté du tombeau!
Ma sœur, on voit encor la marque du couteau :
On voit paraître aussi sa fidèle nourrice,
1520 Qui, cachée en un coin de ce vaste édifice,
Gardait ce cher dépôt, et n'avait de ses soins
Que les yeux de ma mère et que Dieu pour témoins.
Nos lévites pleuraient de joie et de tendresse,
Et mêlaient leurs sanglots à leurs cris d'allégresse.
Lui, parmi ces transports, affable et sans orgueil,
A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil,
Jurait de se régler par leurs avis sincères,
Et les appelait tous ses pères ou ses frères.

SALOMITH.

Ce secret au dehors est-il aussi semé?

ZACHARIE.

1530 Ce secret dans le temple est encor renfermé.
Des enfants de Lévi la troupe partagée,
Dans un profond silence, aux portes s'est rangée.
Tous doivent à la fois précipiter leurs pas,
Et crier pour signal : Vive le roi Joas!
Mais mon père défend que le roi se hasarde,
Et veut qu'Azarias demeure pour sa garde.
Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles remparts de nos portes d'airain :
Pour les rompre, elle attend les fatales machines,
1540 Et ne respire enfin que sang et que ruines.
Quelques prêtres, ma sœur, ont d'abord proposé
Qu'en un lieu souterrain par nos pères creusé

V. 1514. *Joas vient d'être couronné...* Ce n'est qu'une scène entre deux enfants; mais l'âge des interlocuteurs ne sert qu'à répandre plus de charme et de grâce sur ce dialogue : du reste, ces enfants tracent au spectateur un admirable tableau de tout ce qui se passe derrière le théâtre.... Ces objets eux-mêmes, offerts sur la scène, frapperaient moins les esprits qu'une pareille peinture (G).

V. 1517. *Racheté du tombeau...* Expression bien plus poétique que *retiré* ou *rappelé*, et plus conforme à l'esprit de l'Écriture.

V. 1525. *Affable* et sans orgueil... Le mot *affable* était alors nouveau. Il fut condamné par Patru, mais en vain.

Digitized by Google

On renfermât du moins notre arche précieuse.
O crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse!
L'arche qui fit tomber tant de superbes tours,
Et força le Jourdain de rebrousser son cours,
Des dieux des nations tant de fois triomphante,
Fuirait donc à l'aspect d'une femme insolente!
Ma mère, auprès du roi, dans un trouble mortel,
1550 L'œil tantôt sur ce prince et tantôt vers l'autel,
Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes.
Le roi de temps en temps la presse entre ses bras,
La flatte... Chères sœurs, suivez toutes mes pas;
Et, s'il faut aujourd'hui que notre roi périsse,
Allons, qu'un même sort avec lui nous unisse.

SALOMITH.

Quelle insolente main frappe à coups redoublés?
Qui fait courir ainsi ces lévites troublés?
Quelle précaution leur fait cacher leurs armes?
1560 Le temple est-il forcé?

ZACHARIE.

Dissipez vos alarmes :
Dieu nous envoie Abner.

Le trouble augmente à chaque instant. Après le dernier chœur, qui est lui-même comme un cri d'alarme, une supplication vive et pressante, Salomith et ses jeunes compagnes entendent les cris des Tyriens et vont chercher un asile *à l'ombre du sanctuaire*, quand elles aperçoivent Zacharie dont le récit montrera le péril de plus en plus proche.

Les moyens qu'emploie ici le poète paraîtront peut-être assez ordinaires : la timidité du jeune âge, le son de la trompette et les cris des assaillants. Mais tout est ennobli par la situation. C'est comme la vie humaine, qui présente en apparence les mêmes éléments aux âmes vulgaires et à celles qui n'ont que de nobles aspirations; mais les unes en ternissent l'éclat et se rabaissent aux viles préoccupations de la sensualité et de l'égoïsme, tandis que les autres transfigurent le monde qui les entoure et donnent un prix infini à tous les incidents qui se rencontrent dans la nature et la société.

D'autres que Racine ont pu exciter les alarmes à l'approche du dénouement, par l'annonce de l'arrivée des ennemis et le récit des préparatifs d'un assaut. Son mérite, et ce qui explique son succès, c'est qu'ici l'ennemi, c'est Athalie, la forteresse qu'on assiége, c'est

Digitized by Google

le temple, et le fruit de la victoire, ce n'est pas seulement le trône de Juda, mais l'accomplissement des promesses de Dieu.

V. 1510. *Cher Zacharie...* Salomith s'empresse d'interroger son frère, et donne lieu à celui-ci de nous instruire de ce qui s'est passé depuis que Joad a quitté la scène.

Avant de répondre, Zacharie montre la gravité de la situation en invitant le chœur à la prière et en annonçant que *l'ordre est donné pour l'horrible combat.* L'inversion et ces mots, *ma sœur*, qui coupent la phrase, donnent une grande énergie au dernier vers.

V. 1514. *Que fait Joas?* Cette question si naturelle de Salomith amène l'admirable description du couronnement de Joas. Le fait est d'abord indiqué simplement : il est assez important par lui-même pour fixer l'attention et intéresser à tous les détails qui suivent.

La première place appartient au grand-prêtre. Aussi est-il nommé d'abord; on le voit exercer son auguste ministère, répandre l'huile sainte sur le front de l'enfant; bientôt d'autres soins manifesteront avec un éclat nouveau sa fermeté et sa prudence. Zacharie, en retraçant cette scène imposante, suit l'ordre dans lequel les objets l'ont frappé, et c'est précisément celui que l'expérience et les règles indiquent : l'énoncé du sujet, un premier développement qui consiste dans une image, ou une idée générale, puis les détails, et enfin une conclusion rappelant, concentrant les impressions diverses que le tableau ou le récit a produites, et en déterminant la signification avec une grande netteté (1). La joie qui éclate rappelle le découragement peint par Abner avec tant de force; on sent que *ce peuple abattu* (v. 93) a compris la grâce qui lui est accordée. La présence de la nourrice, la cicatrice que porte Joas sont d'une grande importance, et l'affabilité de ce jeune roi ajoute un dernier trait, gracieux et touchant, à son caractère que nous avons admiré dans l'interrogatoire d'Athalie (Acte II, sc. VII).

V. 1529. *Ce secret au dehors...* La question de Salomith montre combien le dénouement est proche. Il est évident que le secret ne peut rester longtemps dans le temple, et que tout doit se décider dès qu'il sera divulgué. En ce moment, il n'est encore connu que des lévites. Ils se préparent et reçoivent les derniers ordres de Joad.

(1) Exercice. Justifier cette énumération en citant l'auteur. Apprécier chaque trait par rapport à ce qui précède et au dénouement.

Digitized by Google

Pour signal ils doivent crier : *Vive le roi Joas!* Ainsi sera enfin révélé complétement le sort de cet enfant, et l'intérêt ne fera que croître jusqu'à ce moment, que tout prépare et qui décidera de tout. Du côté des assiégeants apparaît Athalie, *un poignard à la main,* présomptueuse et rêvant une vengeance assurée. Quelle fidélité dans la peinture des caractères, et quelle fécondité dans le sujet le plus simple! que de vives et nobles émotions depuis qu'Abner a peint Athalie *lançant sur le lieu saint des regards furieux* (v. 54 et p. 17) depuis qu'elle est entrée, *le front levé,* dans le temple, où elle a pâli au mot terrible de Joas et d'où elle s'est retirée en annonçant qu'elle reviendrait!

V. 1541. *Quelques prêtres...* La timidité des personnages qui entourent Joad ne contribue pas moins que la puissance de son adversaire, à rehausser sa fermeté. On propose de renfermer l'arche dans un lieu souterrain; il repousse cet avis avec indignation et rappelle les prodiges que Dieu a faits par le moyen de l'arche d'alliance. Le souvenir des périls d'où les Hébreux furent tirés merveilleusement transporte dans ces temps reculés et fait sentir la présence du Dieu puissant qui s'est plu à faire éclater sa miséricorde en sauvant tant de fois son peuple contre toute apparence. A l'énergie surhumaine du pontife est opposée la tendresse alarmée de Josabet. Qui pourrait regretter de ne pas voir la tragédie représentée quand il lit des vers comme ceux-ci :

> Ma mère, auprès du roi, dans un trouble mortel,
> L'œil tantôt sur ce prince, et tantôt vers l'autel,
> Muette, et succombant sous le poids des alarmes,
> Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes?

Le roi est touché de sa douleur, *la presse entre ses bras, la flatte...* Quand on lit Athalie, on est forcé de se tenir en garde contre l'admiration, autrement on ne ferait que s'écrier à chaque instant : C'est merveilleux, sublime! Non pas que l'expression soit brillante, richement figurée; au contraire les hardiesses et les images empruntées aux tropes y sont rares. Tout le mérite est dans la situation et l'ensemble, dans ces harmonies du monde moral, dont nul n'a mieux connu le secret que Racine. Au premier acte, Josabet, en racontant la manière dont elle avait sauvé l'enfant, disait :

> . . . . . en baignant son visage,
> Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage,
> Et, soit frayeur encor, soit pour me caresser,
> De ses bras innocents je me sentis presser.

Digitized by Google

Nous l'avons vue, à ces mots, (v. 254 et p. 38, 39) s'élever jusqu'au sein de la divinité, seul objet digne d'une émotion si pure et si touchante. Le récit de Zacharie finit par un trait de même nature, qui est la contrepartie de ce moment ineffable où Josabet a été si profondément attendrie en se sentant pressée par les bras languissants de Joas. Là, elle prit pour lui des entrailles de mère, ici il se montre pour elle un véritable fils, et nous venons encore d'apercevoir le poignard d'Athalie, qui avait aussi brillé dans la scène que décrivait Josabet!

V. 1554... *Chères sœurs, suivez toutes mes pas.* Même héroïsme que dans la scène VII de l'acte III, v. 1116. En ce moment un grand tumulte éclate sur la scène. C'est Abner qui est introduit; Joad et Josabet entrent en même temps et le chœur est témoin de la scène suivante.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite au prochain numéro*).

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE II.

Mais avant d'aller plus loin, démontrons la loi de l'accentuation de la langue française à l'aide de la musique, cet art qui a tant d'analogie avec la poésie.

Mieux que tous autres, les compositeurs sont à même de reconnaître l'empire du rhythme dans les vers; aussi Grétry, à ce qu'on rapporte, recommandait-il aux librettistes de couper leurs vers de manière à présenter le retour régulier de la *bonne note,* c'est-à-dire d'un accent bien martelé, indiquant la cadence du discours et favorisant celle de la mélodie. L'abbé Scoppa qui nous transmet ce fait le tenait de Grétry lui-même.

Cette *bonne note,* c'est la syllabe accentuée qui doit concorder avec le frappement de la mesure musicale; c'est pourquoi les compositeurs préfèrent les vers à courte mesure parce que la syllabe

Digitized by Google

accentuée de la rime y revient d'une manière plus régulière, plus fréquente, et forme elle-même cadence.

Le vers français a, en effet, tout ainsi que la mesure musicale, ses temps forts et ses temps faibles; c'est sur la syllabe accentuée, c'est-à-dire sur la dernière syllabe des mots principaux de la phrase que porte toujours en français le temps fort de la mesure, la *battuta,* c'est-à-dire le premier temps; en voici un exemple tiré de l'opéra de la *Muette,* où la règle, grâce à la coupe symétrique des vers, est parfaitement observée :

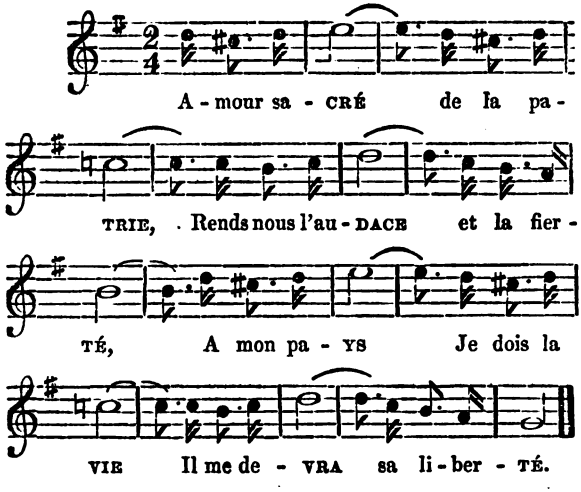

Chaque syllabe accentuée y coïncide avec le frappement ou temps fort et se trouve ainsi reportée sous la mesure suivante: la barre de la mesure sépare cette syllabe des précédentes, et le mot est coupé en deux, les syllabes non accentuées dans la mesure précédente à la fin, et la syllabe forte au commencement de la suivante.

Jean-Jacques Rousseau n'avait pas fait attention à ce phénomène, quand il soutenait que la langue française est peu propre à la musique. Quelle raison donnait-il à l'appui de cette opinion? la musique, disait-il, est toujours contrariée par la langue parce que celle-ci est dépourvue d'accent. La mélodie que nous venons de transcrire suffirait pour démontrer son erreur, mais nous avons été curieux de vérifier dans la partition du *Devin du village,* comment

Digitized by Google

Rousseau lui-même avait phrasé ses mélodies, et, chose frappante, la mesure y commence en général sur une syllabe accentuée; nous donnerons quelques exemples de vers divisés d'après le chant, où la syllabe accentuée, frappée au commencement de la mesure, fait l'effet de la césure, comme chez les anciens :

Quadrupe | *dante* pu | *trem* soni | *tu*.....

Voici ces exemples :

Je | *vais* re|*voir* ma char|*man*te maî|*tresse* |
Adieu cha|*teaux*, gran|*deur*, ri|*chesse*, |
Votre é|*clat* ne me | tente | *plus*. |
Si mes | *pleurs*, mes | *soins* assi|*dus* |
*Peu*vent tou|*cher* | ce que j'a|*do*re, |
Je vous ver|*rai* | renaître en|*co*re, |
Doux mo|*ments* que | *j'ai* per|*dus*.

Avec l'ob|*jet* de mes a|*mours*,
Rien ne ne m'af|*flige*, tout m'en|*chan*te. |
Sans cesse il | *rit*, tou|*jours* je | *chan*te,
C'est une | *chai*ne d'heureux | *jours*.

Quand on | *sait* bien ai|*mer* que la | *vie* est char|*man*te,
Tel au mi|*lieu* des | fleurs qui | *brill*ent | sur son | *cours*
Un doux ruis|*seau* | *cou*le et ser|*pen*te.

Allons dan|*ser* sous les or|*meaux*,
Animez-|*vous*, jeunes fil|*lettes*,
Allons dan|*ser* sous les or|*meaux*,
Galants, pre|*nez* vos chalu|*meaux*,
Répétons | *mil*le chanson |*nettes*,
Et pour a|*voir* le cœur joy|*eux*,
Dan|*sons* avec nos | amoureux (1),
Mais n'y res|*tons* jamais seu|lettes.
A la ville | on fait plus de fra|*cas*,
Mais sont-ils | aussi gais dans leurs é|*bats* (2).

(1) Cette mesure semblerait prouver contre notre système, en ce que l'accent très-marqué de la rime *amou*REUX ne concorde pas avec le temps fort du commencement de la mesure; mais la lecture de la partition montre que Jean-Jacques pour donner plus de piquant à la mélodie a déplacé le temps fort de la mesure en le faisant glisser jusqu'à la syllabe *reux;* ce qui confirme le principe au lieu de l'infirmer.

(2) Dans ces deux vers la loi de l'accentuation ne paraît pas aussi bien observée; mais il y a là dans la partition une suite de croches toutes égales de valeur, une phrase de babil musical qui interrompt un instant le rhythme très-marqué du restant de la mélodie et lui sert de repoussoir.

Digitized by Google

Toujours con|tents,
Toujours chan|tants.
Plaisirs sans | *art,*
Beautés sans | fart,
Tous leurs con|*certs* valent-ils nos mu|*set*tes ?

Outre cela, la conclusion du raisonnement de Rousseau est en elle-même des moins logiques; si la musique était contrariée par la langue, cela prouverait que la langue a une accentuation propre : dans une langue sans accent, le compositeur n'éprouverait jamais le moindre embarras; car il ne serait jamais contrarié pas les paroles et pourrait indifféremment marquer du temps fort toute syllabe quelconque des mots; une langue sans accent serait de toutes la plus souple et la plus facile à manier pour le compositeur.

Or, qu'on se figure l'effet disgracieux que produirait la mélodie de la *Muette* citée plus haut, si l'on déplaçait les temps forts et si l'on faisait retomber la *battuta* sur toute autre syllabe que la syllabe accentuée :

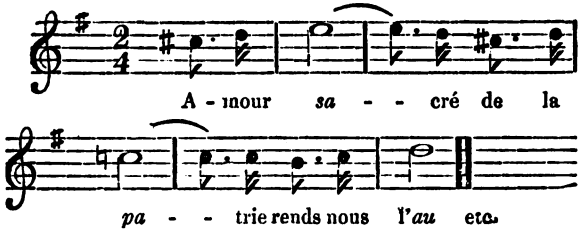

Cette dernière manière de phraser la mélodie est tellement fausse et choquante qu'on doit la déclarer incompatible avec le génie de la langue; aussi, à moins d'être doué de cette obstination que donnent les idées préconçues, est-on forcé d'admettre que, de deux mélodies, dont l'une placerait les temps forts à tort et à travers, et l'autre seulement sur la dernière syllabe des mots, la seconde seule serait supportable.

De là — conclusion évidente — les paroles ont leur rhythme propre; car, nous le répétons, une langue non rhythmée ne serait pas susceptible de produire l'effet désagréable et le contre-temps de notre second exemple.

Le secret est de faire coïncider le rhythme de la parole écrite

Digitized by Google

avec le rhythme de la parole chantée; c'est là une simple question de procédé; pour l'acquérir il ne faut qu'un peu d'attention; aussi est-ce bien érronément qu'un biographe de M. Scribe écrit ce que voici : « On aurait tort de s'imaginer que la poésie et la musique, ces deux sœurs harmonieuses, s'accordent ensemble. La musique exerce sur la poésie un despotisme indigne; elle la maltraite, elle lui rogne les ailes, elle la déchire à coups de croches et de doubles croches, de façon que la malheureuse est obligée de prendre la fuite et de céder le pas à la vile prose, qui se pare de ses dépouilles, et ressemble à une sorcière de Macbeth affublée de la robe d'une muse. Voilà pourquoi les vrais poètes ne s'accorderont jamais avec les musiciens. Il faut à ceux-ci un prosateur armé d'un dictionnaire des rimes qui coupe la mesure à leur caprice et se prosterne humblement devant leurs exigences. »

L'impuissance a exhalé sa mauvaise humeur dans ces diatribes; mais cette impuissance n'a d'autre source que l'ignorance des véritables lois du rhythme où l'on s'est trouvé communément. D'excellents poètes, ne se rendant pas compte des exigences des compositeurs, se sont récriés contre la tyrannie de ceux-ci, et, n'observant aucune des règles faciles que le génie de la langue leur révélait, ils ont produit des œuvres absurdes au point de vue musical; au contraire, des poètes fort médiocres qui se rendaient compte de ces règles sont parvenus à produire, quand ils écrivaient pour la scène lyrique, des œuvres où ils se sont surpassés : l'abbé de Dangeau a remarqué beaucoup plus d'harmonie, beaucoup moins de cacophonies, dans les œuvres de Quinault que dans celles de Corneille, de Racine et de Molière eux-mêmes. Tant il est vrai que la musique et la poésie, loin de se combattre, sont disposés à se prêter un appui mutuel.

C'est la musique qui révéla à Quinault l'obligation, déjà observée par Rameau, d'éviter que les strophes et les couplets ne soient terminés en rimes féminines. En effet, le compositeur est obligé dans ces cas de placer, au grand détriment de l'harmonie et du génie de la langue, un accent sur un *e* muet final, et de faire chanter *vi-eu*, et *gloi-reu* pour *vie* et *gloire*, prononciation dont Voltaire, dans sa lettre à l'abbé d'Olivet, a fait l'objet de si spirituelles plaisanteries.

C'est aussi la musique qui a guidé l'abbé Scoppa et M. Quicherat, dans leurs études faites avec tant de succès sur le rhythme de nos vers :

Digitized by Google

« Qu'on observe ici, dit le premier, combien l'auteur pour décider les questions de l'accent, recourt tout de suite à la musique *qui peut seule en décider.* »

« Les études musicales, dit le second, ont sans doute beaucoup servi *à éclairer pour moi ces questions.* J'avais cent fois remarqué qu'un couplet d'un certain mètre convenait très-bien à un air, et qu'un autre couplet, *ayant précisément le même nombre de syllabes*, ne s'y adaptait plus : d'où j'avais reconnu que la mobilité de certains accents exigés dans nos vers, déplaçaient les temps forts, et que dès lors il n'y avait plus concordance entre le rhythme poétique et le rhythme musical; l'un et l'autre allaient à contre-mesure. »

« C'est donc a tort que Vossius a dit que les langues modernes ne sont pas propres à la musique et que l'on ne peut avoir de bonne musique vocale qu'en faisant des vers favorables pour le chant, en leur donnant la quantité et les pieds mesurés, et en proscrivant l'invention barbare de la rime. »

L'accentuation de la musique moderne correspond parfaitement à l'accentuation de la langue parlée; le rhythme qui est basé sur elle, a remplacé le rhythme basé sur la quantité seule; la rime que Vossius a proscrite à tort, est elle-même un jalon du rhythme, puisque toujours en français elle concorde avec une syllabe accentuée, *dernière* syllabe du mot final.

Aussi, au lieu de dire avec Horace : *ut pictora poesis erit*, serions-nous tenté de substituer à cette maxime, celle-ci : *ut musica poesis*, et de donner de la versification cette définition inédite que M. Franz Stevens, jeune poète belge d'avenir, nous a conseillée : *La versification est la connaissance des rapports de la musique avec le discours.*

H. Boscaven.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LE TÉLÉMAQUE,

A L'USAGE DES ÉCOLES MOYENNES ET DES COURS INFÉRIEURS DES HUMANITÉS.

CHAPITRE VIII.

La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline : de là on découvrait la mer, quelquefois claire et unie comme une glace, quelquefois follement irritée contre les rochers, où elle se brisait en gémissant et élevant ses vagues comme des montagnes. D'un autre côté, on voyait une rivière où se formaient des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers qui portaient leurs têtes superbes jusque dans les nues. Les divers canaux qui formaient ces îles, semblaient se jouer dans la campagne : les uns roulaient leurs eaux claires avec rapidité; d'autres avaient une eau paisible et dormante; d'autres, par de longs détours, revenaient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source, et semblaient ne pouvoir quitter ces bords enchantés. On apercevait de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues, et dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Les montagnes voisines étaient couvertes de pampre vert qui pendait en festons : le raisin, plus éclatant que la pourpre, ne pouvait se cacher sous les feuilles épaisses de la vigne accablée sous son fruit. Le figuier, l'olivier, le grenadier, et tous les autres arbres couvraient la campagne, et en faisaient un grand jardin.

1re SÉRIE DE QUESTIONS.

1. *Était sur le penchant.* Le verbe *être* est-il ici suivi d'un attribut? Remplacez-le par un équivalent.

2. *Penchant.* Ce mot est-il proprement un substantif? De quel verbe se forme-t-il? Dites-en le sens propre et le sens figuré (1).

3. *On découvrait la mer.* Ramenez la signification du verbe *découvrir* à celle que vous lui avez vue au chapitre II.

4. *Irritée contre les rochers. Rocher*, *roc* et *roche*, sont-ce des termes identiques?

(1) *Penchant* est proprement le participe présent de *pencher*. Signification première : *un terrain qui va en penchant*, une *pente*, une *inclinaison*. Sens figuré : inclination naturelle de l'âme, une propension. — On dit aussi le *penchant* de l'âge, pour le déclin de l'âge.

Digitized by Google

5. « Où elle se brisait *en gémissant* et *élevant* ses vagues, etc. » Pourquoi *en* ne se trouve-t-il pas répété devant le second participe : *en élevant?*

6. De *tilleuls fleuris* et de *hauts peupliers* qui portaient leurs *têtes superbes*, etc. Pourrait-on intervertir la place qu'occupent ici les adjectifs relativement à leurs substantifs?

7. Jusque dans les *nues*. Quelle différence y a-t-il entre *nue, nuée* et *nuage?* Pourquoi l'auteur a-t-il préféré l'un de ces mots aux autres, dans cette phrase et de même quelques lignes plus bas : « qui se perdaient dans les *nues?* »

8. Semblaient *se jouer*. Interprétez le sens de ce verbe construit pronominalement.

9. *D'autres, par de longs détours, revenaient, etc.* Rétablissez cette phrase dans sa construction ordinaire.

10. *Source* est-il ici employé dans le sens propre ou dans le sens figuré?

11. *Figure bizarre*. Donnez-ici un équivalent de *figure*. Ce mot a-t-il toujours cette signification?

12. *Un horizon à souhait*, etc. Remplacez cette locution par une locution semblable.

13. *Qui pendait en festons*. Interprétez le mot *en*, et dites quand l'emploi de ce mot est admis, et quand il ne l'est pas (1).

14. *Plus éclatant que la pourpre*. Établissez le genre du mot *pourpre*.

15. *Son fruit*. Faites une remarque sur l'emploi du singulier dans cet exemple.

2me SÉRIE.

1. Résumez ce chapitre.

2. Quel rapport y a-t-il entre ce chapitre et le précédent?

3. Pourquoi l'auteur suppose-t-il la grotte de Calypso située sur une colline, et pourquoi plutôt sur le *penchant* que sur le sommet de la colline (2)?

4. Quel est le premier aspect qui se présente à la vue? Cela est-il naturel?

5. Faites comprendre la justesse de la comparaison suivante : *claire et unie comme une glace*.

(1) Diverses significations de *en* : 1° le lieu, le temps; exemples : être *en* France, être *en* hiver. — 2° L'état, la disposition : être *en* vie, être *en* colère. — 3° La manière ou l'état, et alors il se résout, tantôt par *avec;* exemple : ce livre est relié *en* veau; tantôt par *comme;* exemples : vivre *en* bon chrétien; pendre *en* festons. — 4° Le motif, le but; exemple : donner une chose *en* garde, c'est-à-dire pour qu'elle soit gardée.

(2) Pour dire avec vraisemblance que, de la grotte de Calypso, l'on pouvait découvrir tous les objets énumérés dans ce chapitre, il fallait nécessairement supposer qu'elle se trouvait sur une élévation. En outre, située sur le *penchant* de la colline, elle doit offrir un aspect plus agréable au spectateur qui la voit à distance.

Digitized by Google

6. Cette idée simple : *la mer était quelquefois agitée*, l'auteur l'a-t-il rendue énergiquement? Montrez qu'il a su habilement personnifier la mer.

7. *Follement;* ce mot est-il justifié par un détail qui suit?

8. L'auteur a-t-il aussi exprimé avec force, au moyen d'une comparaison, l'idée suivante : *les flots qui se soulèvent?*

9. Télémaque arrête ses regards sur la *mer* avant de les porter sur les *rivières* et les *canaux*. N'est-il pas naturel que les grands objets frappent sa vue avant les petits? Partez de cette réflexion pour apprécier l'ordre dans lequel se succèdent les détails de cette description.

10. Faut-il prendre ici le mot *île* dans son acception ordinaire?

11. *Des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers.* Comment se fait-il que l'on aperçoive les *tilleuls* avant les *peupliers?* Trouvez-en la preuve dans les épithètes qui accompagnent chacun de ces mots (1).

12. *Les divers canaux.* Le mot *divers* se trouve-t-il ici expliqué par l'énumération qui suit?

13. *Les uns..., d'autres, etc.* L'auteur a-t-il su mettre de la variété dans sa description?

14. Prouvez par ce passage qu'il a le talent de *personnifier*, et que tout s'anime sous sa plume (2).

15. « Les uns *roulaient* leurs eaux claires avec rapidité, d'autres *avaient* une eau paisible et dormante. » Faites ressortir l'à-propos de chacune de ces expressions *roulaient* et *avaient* dans la phrase où l'auteur les a employées.

16. Au lieu de : *comme pour remonter*, et *semblaient ne pouvoir quitter*, l'auteur aurait-il pu dire : *pour remonter*, et *ne pouvaient quitter?*

17. Justifiez l'ordre des mots *collines et montagnes* (et non pas *montagnes et collines*) comme vous l'avez fait plus haut pour *tilleuls et peupliers*.

18. *Les montagnes voisines, etc.* L'auteur prouve-t-il, par les détails qui suivent, qu'il n'a point oublié de rendre sa description riante et variée? Faites voir que tout concourt à flatter la vue.

19. Pour rendre ces détails vraisemblables n'était-il pas nécessaire d'ajouter à *montagnes* l'épithète de *voisines?*

20. *Couverte.* L'idée d'abondance n'est-elle pas renfermée dans ce mot? Faites aussi une remarque sur les mots *vert* et *en festons*.

21. Y a-t-il un pléonasme dans ces deux membres de phrase qui se suivent : *le raisin ne pouvait se cacher sous les feuilles*, et *la vigne était accablée sous son fruit?*

(1) L'aspect plus riant des tilleuls (*fleuris*) appelle d'abord le regard; qui ensuite s'élève plus haut pour admirer les *hauts* peupliers « *qui portaient leurs têtes jusque dans les nues.* »

(2) Remarquez surtout les expressions suivantes : *roulaient leurs eaux; revenaient sur leurs pas; semblaient ne pouvoir quitter;* elles sont d'une heureuse hardiesse; le poète prête ainsi aux objets inanimés une intention, une volonté.

Digitized by Google

22. Pourquoi l'auteur cite-t-il en particulier le *figuier*, l'*olivier* et le *grenadier*?

23. Relisez ce chapitre pour pouvoir énumérer successivement les objets qui se présentent aux yeux des spectateurs.

24. Prenez en particulier chaque phrase du chapitre, pour y appliquer, comme au chapitre précédent, la synthèse première : *simplicité rustique*, et la synthèse finale : *beautés naturelles*. Ce sera le moyen de vous assurer si, dans cette admirable description, la règle de l'unité a été rigoureusement observée.

25. Que pensez-vous de la place qu'occupe dans ce livre la description de la grotte de Calypso (1)?

B. Van Hollebeke.

(1) Il nous semble que la disposition laisse ici à désirer : la description de la grotte de Calypso aurait dû trouver sa place après le repas. En effet, il est peu naturel que l'on aille faire admirer à des malheureux naufragés les beautés d'une habitation et les sites pittoresques qui l'entourent, avant de leur donner le temps de changer de vêtements et de se reposer. Pour se convaincre mieux encore de cette invraisemblance, il suffit de lire les chapitres XX, XXI et XXII du VIe livre, où il est dit que Télémaque et Mentor ont passé une nuit entière sur un mat brisé; ainsi que le chapitre IX du Ier livre où Calypso dit elle-même : « *Reposez-vous, vos habits sont mouillés, il est temps que vous en changiez, etc.* »

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

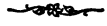

Remarques sur Saint-Évremond, Pélisson, Lamothe-Lavayer et Perrault.

Il faut rendre à chacun ce qui lui revient. On a dit que entre Saint-Évremond et Montesquieu il y a la différence de l'esprit au génie : que Saint-Évremond connaissait peu les faits, etc. Je le veux bien; mais il n'en est pas moins vrai que Saint-Évremond, — sans préjudice de Machiavel, — a fourni à la grandeur et décadence des Romains la pensée, le cadre et des détails. Donc, que Montesquieu reste ce qu'il est, Saint-Évremond n'en a pas moins fait le premier travail. Avec une hardiesse d'une nouveauté grande dans un temps

Digitized by Google

d'autorité, et que seul pouvait avoir l'épicurien ami de Ninon, au siècle de Louis XIV, — il a osé contredire les jugements reçus. Ainsi dès le début, il s'attaque à cette opinion si établie, que les rois de Rome, par la diversité de leur caractère, ont parfaitement contribué à la fondation et à l'accroissement de l'État, et il ajoute que pendant les deux cents ans des rois Rome a peu gagné.

On trouve dans Saint-Évremond quelques traits qui n'ont rien à envier à ceux de Montesquieu, comme celui-ci : « Tarquin ne savait « ni gouverner avec des lois, ni régner contre. »

Voici comment Montesquieu agit avec son devancier : Ou bien il le contredit sans le nommer, ou bien il passe à côté de la question : ainsi pour l'hypothèse de la venue d'Alexandre en Italie, sur laquelle Saint-Évremond combat hardiment et vigoureusement les conclusions de Tite-Live, Montesquieu ne mentionne pas même la chose : Ou bien, et ceci est de meilleure guerre, il tâche de percer d'un œil plus profond, plus ferme, plus incisif, la question produite par Saint-Évremond, et de développer son thème avec plus de puissance. Mais toujours il s'abstient de nommer Saint-Évremond, dont il paraît s'efforcer d'abolir le nom comme d'effacer le livre.

Les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain* n'en gardent pas moins quelque valeur auprès même de la *Grandeur et décadence des Romains*, comme, toujours la distance étant observée, — la *Conversation du père Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt* auprès du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, dont le dialogue de Saint-Évremond (1) a bien pu inspirer encore l'idée.

Que les rangs restent donc ce qu'ils sont; mais que chacun ait sa part.

Maintenant, outre la curiosité, nous avons trouvé de l'intérêt à ces auteurs qui, comme Saint-Évremond, Cyrano, Saint-Amand, ont une pointe de grands esprits originaux, à la différence de ces honnêtes et pâles médiocrités chez lesquelles il n'y a rien à voir, rien à découvrir.

Pélisson a écrit des factums dont Bossuet faisait le plus grand cas, et que Voltaire, et tous ceux qui en ont parlé, ont appelé cicéro-

(1) Certains, d'après Voltaire, ont attribué la conversation du P. Canaye à Charleval. On nous permettra de laisser ce dialogue à Saint-Évremond.

Digitized by Google

niens. Trop cicéroniens en effet. Cette ampleur de période abondante et soutenue, savamment réglée par la symétrie et le nombre et la cadence, rappelle fort bien l'orateur latin, — moins pourtant certaine élégance légère que Pélisson n'a pu lui dérober. La physionomie, le faux air cicéronien, est le vice radical des discours de Pélisson. Ils sont tellement latins qu'ils ne sont plus français ; c'est du latin en français. Les mots appartiennent à la langue française ; l'allure de la période est toute latine. Boccace prit bien aussi la période cicéronienne ; mais il prit en même temps cette élégance légère dont nous parlions, et que nous pouvions nommer tout simplement la grâce. Et puis, Boccace en cela créait la prose italienne. Il faut croire que dans Pélisson il n'y avait pas de création.

Certes le fond est beaucoup, et quelques-uns ont dit que c'était le fond qui nuisait aux mémoires pour Fouquet. Mais pourquoi cependant aurions-nous plus de sympathie, de sensibilité pour Ligarius et Muréna que pour le surintendant de Louis XIV ? Qu'est maintenant pour nous le fond de certaines oraisons funèbres et celui des Provinciales ? Ce qui n'empêche ni les unes ni les autres d'être des œuvres toujours vivantes dans notre littérature ?

Lamothe-Levayer a disparu encore plus que Pélisson pour une cause analogue, la forme. Mais chez l'un c'était la forme vieille, chez l'autre l'absence de forme. Lamothe-Levayer était un homme d'une grande érudition et d'une pensée fort hardie. Mais il lui a manqué le feu sacré qui féconde la pensée, et l'éloquence qui la communique. Nourri des anciens, il n'a pas su fondre, comme Montaigne, les idées des autres en sa propre substance. Il ne fait que citer. Levayer se sera dit : pourquoi substituer mon médiocre style à celui des anciens ? Et il paraît n'avoir raisonné que trop juste. Non-seulement c'est un style médiocre, mais à peine grammatical. On y trouve des choses comme celles-ci : *Il fut fait mourir*, etc.

Mais Levayer n'en a pas moins touché les matières les plus hardies dans son scepticisme, qu'il défend avec une habileté et une force de dialectique remarquables. L'on songera d'ailleurs que ce scepticisme est contemporain de Bossuet, de Port-Royal, de ce règne de la foi religieuse où il semble que ne devaient pas même se soupçonner ces idées.

Perrault avait entrepris une tâche hardie, trop hardie et trop forte pour lui, de donner leur rang aux modernes. Il y eut ceci de particulier dans la lutte : Perrault établissait, il est vrai, Patru et

Digitized by Google

d'autres plus petits et plus pauvres encore, comme les grands esprits modernes; mais la force des choses amenait Racine, Boileau, etc.; ce qui faisait que Perrault luttait au fond pour Racine et Boileau contre Racine et Boileau eux-mêmes.

Il nous semble que les défenseurs des anciens auraient pu dire des choses qu'ils n'ont pas dites. Les anciens, les Grecs, dont les Romains n'ont été qu'une seconde épreuve, ont eu les conditions les plus parfaites. Tout a été pour eux : le climat, les mœurs, les institutions, la langue. Sans compter l'avantage d'être venus les premiers. Les modernes n'ont pas eu cela; ils ont eu en outre, contre eux, les habitudes de la vie civile, l'intérieur de la maison, ou, pour mieux dire, le ménage, les vêtements, une foule de détails d'un prosaïsme ou d'une familiarité peu poétiques. Il y a bien certaines gens qui nous disent que dans deux mille ans nos habits, les moindres ustensiles, pourront être des objets aussi nobles, aussi épiques pour la postérité que les détails de la vie des Grecs le sont pour nous. Il est permis d'en douter. Un peuple agriculteur, guerrier, artiste, aura des détails d'une nature toujours différente de ceux d'une civilisation de plus en plus industrielle. Les modernes ont trouvé d'autres avantages; mais nous ne savons pas s'ils peuvent balancer ce tout, cet ensemble si harmonieux et si complet qui forma le génie de la Grèce.

Très-malheureusement Perrault n'avait pas le sentiment de l'antiquité. Il en était si éloigné qu'il reprochait aux anciens de n'avoir pas connu la *galanterie*, cette malheureuse galanterie qui a souvent entaché les plus belles œuvres françaises. La conséquence de cette admiration pour la galanterie était de placer Clélie, Artamène, au rang des premiers chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Perrault ajoutait à cela de mettre les lettres de Voiture au-dessus de celles de Cicéron; de trouver beaucoup à admirer dans Chapelain; de prendre en même temps que Patru, comme nous avons dit, ce Chapelain et Scudéry et Cotin, et de laisser Corneille, Racine, Boileau, ceux-là précisément, les seuls, qu'il pouvait opposer aux anciens; de faire ainsi la comparaison la plus désavantageuse possible avec les anciens, qu'il défigurait pourtant, dans ses traductions, d'une manière qui devait assurer la victoire aux modernes.

A. Viguier.

(*Journal général de l'instruction publique en France.*)

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Un arrêté royal du 21 février nomme les membres du bureau administratif de l'école moyenne de Rœulx; ce sont, dans le sein du conseil communal, MM. G. Mabille, membre sortant, et G. Hauptmann; hors du conseil, MM. L. Simon, juge de paix, membre sortant, et J. Boucquiaux, curé-doyen, id.

— Par arrêtés royaux du 31 mars, le règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne de Gosselies est approuvé, et le sieur Van Snick, prêtre catholique romain, est admis à y donner l'enseignement religieux.

— Par arrêté royal du 12 mars, M. H. Dusausoy, professeur-agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, est nommé troisième régent à l'école moyenne de Malines, en remplacement du sieur Delafaille, démissionnaire.

— Par arrêté royal de même date, le sieur C.-F.-J. Simon, prêtre catholique romain, nommé par l'évêque de Namur, est admis à donner l'enseignement religieux à l'école moyenne de Fosses, en remplacement du sieur Rousseau qui a reçu une autre destination.

— Par arrêtés royaux du 21 mars, le règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne d'Aerschot est approuvé et le sieur Saelmaeckers, prêtre catholique romain, admis à y donner l'enseignement religieux.

— Par arrêtés royaux du 25 mars, le règlement d'ordre intérieur de l'école moyenne d'Alost est adopté, M. Deblieck, curé-doyen, est nommé membre du bureau administratif et le sieur V.-J. Soetens, prêtre catholique romain, est admis à donner l'enseignement religieux dans la dite école.

— Un arrêté ministériel du 2 avril accepte la démission du sieur Laurent (Emile) assistant et maître de Gymnastique à la même école moyenne.

— *Le Journal général de l'Instruction publique* en France reproduit avec éloge la fin de l'étude qui a paru dans notre recueil sur le *Chant séculaire* d'Horace.

— La commission du monument à élever à M. A. Dumont, notre célèbre géologue, vient de décider que ce monument serait érigé dans la ville de Liége, soit sur une place publique, soit dans une dépendance de l'université.

— On assure qu'avant peu, dit un journal de Liége, des mutations seront apportées dans le personnel des universités de l'Etat. On parle de M. de Koninck, comme devant succéder à M. Dumont dans la chaire de géologie, à Liége, et de M. Stas, professeur de chimie à l'école militaire, comme devant remplacer M. de Koninck.

— Un des professeurs de l'université de Liége, ajoute ce journal, M. Borgnet, vient d'être chargé d'une mission scientifique à Rome, où il devra solliciter l'autorisation de faire des recherches dans les archives du Vatican. Deux autres membres de l'Académie doivent aussi, assure-t-on, se rendre à Rome,

Digitized by Google

afin d'y jeter les bases d'une académie des beaux arts dans le genre de l'Institut français.

— Les étudiants de la faculté de médecine de l'université de Liége, se sont réunis le 3 avril dans une des salles de cet établissement et ont fait à MM. Spring et Schwann la remise du portrait de ces honorables professeurs.

— En suite d'un arrêté du ministre de l'intérieur du 12 mars, la session du jury d'examen pour l'enseignement supérieur s'est ouverte le 6 avril simultanément à Gand et à Liége. Les universités de Gand et de Bruxelles, ainsi que celles de Liége et de Louvain, sont respectivement réunies pour former les jurys combinés.

— Le total général des récipiendaires inscrits dans les quatre universités pour la 1re session de 1857 est de 342, c'est-à-dire 111 de moins que l'année dernière à pareille époque; ce total se répartit de la manière suivante :

	Gand.	Liége.	Bruxelles.	Louvain.
Faculté de philosophie ès lettres. . .	6	22	9	19
» des sciences.	9	13	15	18
» de droit.	21	21	58	32
» de médecine.	20	20	20	39
	56	76	102	108

— Les instituteurs du canton d'Arlon, suivant l'exemple que leur ont donné leurs confrères du canton de Florenville, viennent d'adresser à la Chambre des représentants, une requête tendant à leur faire obtenir une amélioration de position.

— Dans la séance du 4 avril, le sénat a voté par 25 voix contre 18 le projet de loi sur l'enseignement supérieur, dans le cours de la discussion, plusieurs amendements avaient été présentés par la gauche, mais ils ont été repoussés.

— Le lundi 16 mars, l'Académie des Sciences de Paris, a donné un successeur à M. Elie de Beaumont, minéralogiste, promu secrétaire perpétuel de l'Académie. C'est M. Delafosse qui, au premier tour de scrutin, a réuni les suffrages de la docte assemblée.

— Il est rappelé aux candidats des concours académiques que le délai pour la remise des mémoires sur la question proposée par l'Académie française, relativement *aux progrès de la langue et au travail des lettres dans les trente premières années du 17e siècle*, est et demeure prorogé jusqu'au 1er octobre 1857.

— L'Académie française a procédé le 31 mars à la nomination d'un membre en remplacement de M. le comte Salvandy. Il y a eu deux tours de scrutin; au deuxième tour, 27 membres ont pris part au vote. M. Emile Augier a été proclamé par 19 voix contre 18 données à son concurrent M. V. de Laprade.

— *Profondeur de la mer*. — Le docteur Petermann a indiqué sur une carte le profil des profondeurs de l'Océan atlantique. mesurées à l'occasion de la pose du télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique. La plus grande

Digitized by Google

profondeur est de 2,170 brasses anglaises, ou environ 3,500 mètres, et à peu près juste au milieu de l'Océan, c'est-à-dire entre l'Irlande et les îles Malouines, par le 50° 30' de latitude septentrionale et le 32° 30' de longitude occidentale, d'après l'observatoire de Greenwich. La profondeur moyenne est de 1,600 à 2,000 brasses, ou 10 à 12,000 pieds. Le bassin de l'Océan a donc la forme d'une baignoire; sur ses deux bords oriental et occidental, à peu de distance des côtes, il forme une muraille à pic et, pendant 1,350 milles marins, le niveau est à peu près constant. Dans tout cet immense trajet, le fond est doux et uni; on n'y trouve ni gravier ni cailloux; il semblerait que ce fond ait été destiné à servir de point d'appui à un cable télégraphique. A cette profondeur, tout le fond est couvert d'une couche épaisse de coquilles des plus fragiles, les unes fossiles, les autres appartenant à des mollusques encore vivants et qui sont si parfaitement conservés qu'il est facile de reconnaître qu'à cette profondeur il n'y a pas de courant, et que l'agitation de la surface ne descend jamais jusqu'au fond du bassin.

Nécrologie. — Le poète grec Salomos vient de mourir dans les îles Ioniennes, d'où il était originaire. On dit que ses poésies seront publiées aux frais du gouvernement.

— Le célèbre écrivain Wossowoloschski vient de mourir à Moscou à l'âge de 85 ans. Ayant servi sous Catherine et pris son congé en 1796, il rentra au service dans le collége des affaires étrangères sous Alexandre 1er, et se retira complétement au moment de l'avènement au trône de l'empereur Nicolas. Ses œuvres historiques et ses travaux d'histoire naturelle lui ont fait un nom à l'étranger.

— M. Dufrénoy, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines, et directeur de l'école des mines, est mort à Paris le 20 mars.

— Le journal officiel de Parme annonce le décès du professeur A. Colla, directeur de l'observatoire. M. Colla n'avait que 51 ans. C'était un astronome très-distingué.

— Le 26 mars est décédé à Donauschingen (Bavière) M. Schuch, professeur au collége de cette ville, connu par ses travaux scientifiques, auteur de recherches sur les antiquités romaines et de plusieurs autres écrits.

Digitized by Google

HYGIÈNE
DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE II.

Plan de l'édifice et dispositions générales.

L'emplacement déterminé, on est dans l'habitude de s'adresser immédiatement à un architecte auquel on abandonne le soin de dresser un plan de l'édifice et de ses dépendances. Ce plan — *toujours fort beau sur le papier* — est généralement adopté et exécuté; puis, un temps vient où l'expérience signale les oublis et les fautes; ici c'est un local trop resserré; là une classe mal éclairée; de ce côté, les corridors sont froids et humides; de cet autre, l'aération est vicieuse; c'est, enfin, un concert perpétuel de plaintes qui se renouvellent chaque jour auprès de l'autorité et auxquelles, cependant, il n'est pas fait droit, parce qu'il est très-difficile à une administration de revenir sur des arrangements qui avaient reçu son approbation.

C'est ainsi que, pendant une longue suite d'années, on a vu dans certains établissements les mêmes dangers exister et les mêmes accidents se reproduire; l'incurie des uns, le mauvais vouloir des autres, et surtout le défaut d'initiative du plus grand nombre, maintiennent souvent un état de choses déplorable. Des salles trop basses, des fenêtres trop étroites, un escalier trop rapide, une cuisine mal aérée, un dortoir insuffisant peuvent sembler des minuties à des administrateurs peu intelligents; mais, pour un médecin, ce sont des inconvénients sérieux et qui réclament une prompte amélioration.

Du reste, il n'existe peut-être pas un seul édifice public où l'on n'ait à reprocher à l'architecte, non pas des erreurs qui se rapportent aux règles de son art, mais, ce qui est plus, une disposition intérieure, préjudiciable à la destination de cet édifice, ou à la santé de ceux qui sont appelés à y vivre.

La raison en est simple, et nous la trouvons tout entière dans cet adage : *suum cuique*, à chacun le sien. Un architecte, si instruit qu'il soit, ne peut pas être tout ensemble cultivateur, industriel, com-

Digitized by Google

merçant, médecin, professeur, etc.; chaque profession a des exigences que l'expérience enseigne et auxquelles l'architecte doit se soumettre; ce n'est donc pas à lui à faire la loi, c'est à lui à la recevoir.

Ce n'est pas à dire, bien certainement, que le fermier doit construire sa ferme, l'industriel sa fabrique, le commerçant ses magasins, le médecin son hospice et le professeur son école; le vouloir ainsi, ce serait tomber dans un ridicule que nous n'avons garde de nous donner; nos prétentions consistent en ceci.

Lorsque l'érection d'un édifice public, quel qu'il soit, aura été décrétée, nous demandons que l'autorité consulte les personnes compétentes relativement à la destination de cet édifice; qu'elle s'éclaire de leurs lumières et prenne acte de leurs observations; l'architecte dressera ensuite son plan en se soumettant aux règles qui lui auront été imposées.

Deux puissants motifs ne permettent pas, suivant nous, de laisser à un architecte toute latitude dans le tracé d'un plan; nous avons puisé le premier motif dans son ignorance plus ou moins grande des nécessités de chaque profession; nous trouvons le second dans l'entraînement si naturel aux artistes vers les conceptions grandioses et monumentales.

« Le mode de construction des habitations particulières, dit « M. Briand, comme celui des édifices publics, a une influence « continuelle sur la santé des habitants; rien de plus ordinaire, « cependant, que de voir les architectes sacrifier à la symétrie ou à « quelques règles de leur art souvent peu importantes, les consi- « dérations hygiéniques les plus essentielles (1). »

Nous supposons que l'emplacement destiné à la fondation d'un établissement d'instruction publique a été déterminé d'après les règles générales que nous avons énoncées au chapitre premier; une commission qui comptera dans son sein des professeurs et des médecins aura alors à étudier cet emplacement au point de vue des constructions à élever; elle formulera ses exigences, imposera des règles à l'architecte et n'autorisera un plan que pour autant qu'il

(1) Jh. Briand. *Manuel complet d'hygiène.*

Digitized by Google

réponde parfaitement aux prescriptions hygiéniques et au bien-être des études.

Le plan d'un édifice destiné à l'instruction publique dépend nécessairement du programme d'études qui doit y être adopté, de l'adjonction ou non d'un pensionnat et d'une foule de circonstances particulières.

En vertu du principe de la Constitution belge qui consacre la liberté de l'enseignement, des autorités différentes ou même des industries privées se sont donné à tâche d'initier la jeunesse aux bienfaits de l'instruction moyenne. La Belgique compte actuellement des athénées royaux, des colléges communaux, des écoles moyennes de différents degrés, des écoles industrielles et commerciales, des écoles d'agriculture, puis des maisons d'éducation dirigées par le clergé séculier ou par des particuliers; enfin, des colléges fondés par des corporations religieuses, tels que ceux des Jésuites, des Joséphites, etc.

On conçoit qu'un si grand nombre de corps enseignants n'ont pas adopté le même programme d'études, ni la même division des cours; les uns préparent les jeunes gens à la carrière littéraire dans une section dite d'humanité; les autres leur donnent un enseignement purement scientifique dans une section dite professionnelle; d'autres enfin, s'occupent principalement des branches qui ont trait au commerce, à l'agriculture ou à l'industrie. De cette variété de cours, résultent nécessairement de nombreuses modifications dans le nombre et la disposition des bâtiments; notre but n'étant pas d'entrer dans tous les détails qui se rapportent à chacun de ces établissements, nous prendrons pour sujet de nos études un athénée royal comme étant le plus complet de tous et l'expression d'un enseignement officiel.

La loi organique de 1850 chargée de régler l'instruction moyenne a établi dans les athénées royaux deux sections d'études humanitaires et professionnelles qui marchent parallèlement. Au point de vue de l'hygiène, il importe assez peu que ces deux sections soient réunies dans un même local; d'autres considérations militent, cependant, en faveur de cette opinion. En effet, la surveillance du préfet des études sera plus efficace et plus continue lorsque tous les élèves seront réunis dans un même corps d'habitation; il y aura possibilité d'établir des cours en commun pour les élèves des deux

Digitized by Google

sections et, enfin, un seul pensionnat suffira pour ces deux catégories d'étudiants.

Nous pensons que de toute nécessité le pensionnat doit faire partie intégrante de l'établissement d'instruction publique; cette disposition est indispensable pour assurer une discipline sévère et répond d'ailleurs au véritable but que les parents se proposent en mettant leurs enfants en pension.

Il est certains colléges où les élèves sont amenés deux fois par jour sous la surveillance de maîtres d'étude plus ou moins intelligents, plus ou moins soucieux des intérêts physiques et moraux de la jeunesse confiée à leurs soins. Que d'abus, que d'inconvénients ne doit-il pas résulter pour la discipline, pour la régularité des études, pour la moralité même des jeunes gens, de sorties aussi fréquentes dans l'intérieur d'une ville suivant un parcours uniforme (1)!

Le pensionnat sera donc annexé au collége; en sera-t-il de même de l'habitation du préfet des études? La solution de cette question est évidemment du ressort de l'administration; cependant, elle touche de trop près aux intérêts bien compris des élèves pour que nous laissions à d'autres le soin de la résoudre.

Il semble, au premier coup-d'œil, qu'il doit être loisible au préfet des études de demeurer ou non dans l'établissement; certes, si le préfet n'avait qu'à régler la direction des études, à surveiller les cours et à s'assurer de l'exécution du programme, toute liberté pourrait lui être laissée à cet égard; mais il ne faut pas oublier que le préfet est le chef de l'établissement et que, comme tel, rien de ce qui touche aux élèves directement ou indirectement ne doit lui être étranger. Le préfet doit avoir la haute main, non-seulement sur l'externat, mais encore sur le pensionnat, de manière qu'il n'y ait qu'un seul chef responsable; c'est donc lui qui sera chargé de faire observer les prescriptions hygiéniques et de concourir par tous les

(1) En France, où il existe un grand nombre d'institutions privées, les élèves des classes supérieures sont généralement appelés à suivre les cours des lycées; pour éviter les dangers que nous venons de signaler, les chefs de ces institutions possèdent des voitures spéciales chargées de conduire et de ramener les jeunes gens.

Digitized by Google

moyens qui sont en son pouvoir aux succès des études, comme à la moralité et à la santé des jeunes-gens.

L'instruction religieuse faisant partie intégrante de l'éducation de la jeunesse, l'établissement devra posséder une chapelle destinée à la célébration de la messe et à l'accomplissement des devoirs religieux; il contiendra, en outre, un logement particulier pour l'aumônier chargé de la direction spirituelle des élèves.

Telles sont les considérations qui nous permettront de disposer le plan d'ensemble d'un édifice consacré à l'instruction moyenne.

Cet édifice devra donc contenir :

1° Des bâtiments destinés à l'instruction des élèves des deux sections.

2° L'habitation du préfet des études et des surveillants de l'externat.

3° Le pensionnat avec ses annexes.

4° La demeure du directeur du pensionnat, de l'aumônier et des maîtres d'étude.

Il est convenable, pour éviter les rapports d'intimité qui pourraient s'établir entre les externes et les internes, que les bâtiments du pensionnat soient complétement isolés de ceux destinés à l'instruction proprement dite; nous en exceptons toutefois une galerie couverte qui permettra en tout temps aux pensionnaires de se rendre à leurs cours respectifs.

M. Pointe insiste fortement sur cette séparation des internes et des externes. « Il est très-essentiel, dit-il, que l'externe, vivant dans le monde et prenant sa part des distractions, des plaisirs qu'on y rencontre, ne puisse pas en s'en préoccupant, donner des regrets à celui de ses camarades qui vit renfermé dans le collége, et n'en quitte que rarement l'enceinte (1). »

Une seconde règle, non moins importante, est la séparation du pensionnat en deux corps de logis, l'un destiné aux élèves les plus jeunes, l'autre aux élèves plus âgés. Cette division des élèves d'après les âges est indispensable pour la bonne tenue d'un pensionnat; les jeux, les lectures, les conversations, les habitudes mêmes sont

(1) J.-P. Pointe, Hygiène des colléges. Paris et Lyon, 1846, p. 189.

Digitized by Google

trop différentes chez des enfants de huit à dix ans et des jeunes gens de quinze à dix huit pour qu'il n'y ait pas un danger réel à leur permettre une intimité que la raison réprouve.

« Les enfants de différents âges, dit M. Becquerel en parlant des « lieux de récréation, doivent être séparés dans des cours spéciales, « et tout contact entre les uns et les autres doit être formelle- « ment interdit (1). »

Nous considérons comme de première nécessité cette division des élèves en deux catégories connues abusivement sous le nom de *petits* et de *grands*. L'hygiène et la morale la réclament impérieusement; ce serait donc une faute bien grave pour une administration de ne pas tenir compte d'une disposition qui importe tant à l'avenir physique et moral de la jeunesse (2).

Si l'on construit sur un vaste terrain isolé, on l'entourera de murs de moyenne élévation, pas trop hauts à cause de l'humidité qu'ils entretiennent, de l'ombre qu'ils projettent et de l'obstacle qu'ils apportent à la libre circulation de l'air; suffisamment élevés, cependant, pour éviter chez les élèves toute pensée d'évasion par escalade.

Si la disposition des lieux le permet, la façade sera dirigée vers le sud-est; c'est, en Belgique, la meilleure exposition, la plus saine et la plus rationnelle. Il faut surtout se préserver des vents du sud-ouest qui sont les vents dominants dans notre pays et qui sont très-humides à cause de leur passage sur la surface des mers.

L'édifice principal, élevé sur le premier plan, contiendra toutes les salles destinées à l'instruction, l'habitation du préfet des études, celle des surveillants et la loge du concierge. Dans une rue, il sera placé sur l'alignement des autres maisons; dans un terrain isolé, il serait plus avantageux de le reporter en arrière de manière à se procurer une avant cour; on pourrait dans ce cas lui adjoindre deux pavillons en retour; cette disposition permettrait aussi de placer une grille en fer sur toute la longueur de la façade.

(1) A. Becquerel, Traité d'hygiène. Paris, 1851, p. 32.

(2) Au collége de Lyon, les élèves sont partagés en trois catégories, à savoir de neuf à treize ans, de treize à seize ans et de seize à dix-huit. Les jeunes gens n'ayant pas à suivre en Belgique de cours de philosophie, nous croyons cette troisième division inutile.

Digitized by Google

Les autres bâtiments destinés au pensionnat et reliés à l'édifice principal par une galerie couverte, seront situés à l'arrière-plan avec cette condition importante de leur ménager sur une rue voisine une sortie directe à voie charretière pour les besoins du service.

Pour le cas où cet édifice serait construit à la campagne et partant dans des conditions impossibles à réaliser dans l'intérieur d'une ville, on s'en tiendra aux règles suivantes.

« L'habitation — supposée pour un internat de 500 élèves — « sera construite sur un sol calcaire, arénacé, schisteux ou grani- « tique, mais jamais argileux ou humide. Elle sera disposée à « mi-côte d'un versant exposé au sud-est, au centre d'une pièce de « terre estimée à vingt hectares, et bornée à sa partie supérieure « par un petit bois, à sa partie inférieure par une rivière. Les terres « avoisinant la rivière seront disposées en potager, en parterre ou « en verger ; celles des régions supérieures seront plantées de « grands arbres verts, surtout de pins, d'ifs et d'épicéas, qui donne- « ront de l'ombre en toute saison et protégeront contre les vents du « nord et de l'ouest. Quatre ou cinq hectares seront disposés en « terres arables, vignes, pépinière pour les greffes, couches, « etc. (1). »

On conçoit facilement quels heureux fruits l'éducation physique de la jeunesse doit recueillir d'un séjour prolongé dans un semblable milieu ; malheureusement, l'intérieur d'une ville ne se prêtant jamais à de pareilles dimensions, nos exigences devront se réduire aux suivantes.

Outre le terrain nécessaire pour la construction des bâtiments sus-mentionnés, l'emplacement devra fournir deux cours de récréations pour les deux catégories de pensionnaires, une cour d'attente pour les externes, une cour de service annexée au pensionnat, un petit jardin pour l'infirmerie et s'il est possible un jardin potager.

Les préaux seront calculés à raison de huit à dix mètres carrés par élève ; ceux destinés aux pensionnaires seront sablés et

(1) Dr. A. Clavel, Traité d'éducation physique et morale, accompagné de plans d'ensemble indiquant la disposition principale des établissements d'instruction publique par Emile Muller, ingénieur civil. Paris. 1855. Tome 1er p. 396.

Digitized by Google

plantés de quelques arbres; on y construira une galerie couverte destinée à servir de refuge aux élèves contre le mauvais temps ou la trop grande ardeur du soleil. On prendra garde que des maisons voisines on ne puisse voir dans l'intérieur de ces cours et réciproquement; cette condition devrait être rigoureusement remplie si le voisinage n'était pas de la plus scrupuleuse moralité.

Quant au style de l'édifice, nous établirons une distinction entre la façade et les autres constructions. La façade seule, suivant nous, doit revêtir un aspect monumental; l'architecte pourra s'inspirer des modèles de l'antiquité et chercher dans un style sévère et pur le caractère de grandeur qui doit être le cachet d'un établissement d'instruction publique.

Si nous nous départissons, en faveur de la façade, des principes d'économie et de simplicité que nous avons énoncés dans notre introduction, c'est que nous avons un motif sérieux et appréciable par tout le monde. Un établissement d'instruction publique doit attirer l'attention; on a dit, en effet, avec raison que la vue d'un bel édifice élève l'âme et donne du respect pour l'objet auquel il est destiné; ce sont précisément les sentiments qui doivent animer le jeune homme au moment où il franchit le seuil du sanctuaire de la science.

Dans la construction des autres bâtiments, annexes et dépendances, l'architecte ne devra avoir pour guide que ces trois mots : salubrité, utilité, économie.

M. Pointe résume en ces termes les conditions architecturales d'un collége; c'est, dit-il, *à l'intérieur des locaux parfaitement appropriés aux besoins de l'établissement, et à l'extérieur une simplicité qui ne manque pas cependant d'une certaine élégance* (1).

V. Guibert.
Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) J.-P. Pointe, Hygiène des colléges

Digitized by Google

HORACE A CELSUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE 8.

Celso gaudere et bene rem gerere Albinovano,
Musa rogata, refer,...

Muse, porte à Celsus (1), ce confident austère,
Cet ami que Néron (2) a pris pour secrétaire,
Muse, porte les vœux que je forme aujourd'hui,
Et, s'il tient à savoir ce que je fais, dis-lui :
« Des projets, des projets ébourifants en diable,
« Bien que triste parfois, d'humeur insociable,
« Non qu'on ait vu mes ceps dans leur fleur dépérir,
« Mes olives brûler ni mes troupeaux mourir,
« Mais, plus souffrant d'esprit que de corps à tout prendre,
« Parce que, sans motif, ne voulant rien apprendre
« De ce qui me rendrait à des pensers plus sains,
« Riant de mes amis, riant des médecins,
« Fuyant comme à plaisir ce qui peut m'être utile,
« Et prêtant en revanche à ce qui m'est hostile,
« Nuisible, je ne sais quel charme décevant,
« Tombant au moindre choc, et tournant à tout vent,
« Je regrette, ô misère ! ô caprices de l'homme !
« A Rome Tivoli (3) comme à Tivoli Rome. »

Demande après cela comment va sa santé,
Ce qu'il fait, s'il jouit de quelque privauté
Avec son jeune chef (4) et sa troupe choisie,
Si tout enfin pour lui marche à sa fantaisie,

(1) Celsus Albinovanus qu'Horace traite d'une manière si cavalière dans l'épître 3, livre I, vers 15 et suivants :

Quid mihi Celsus agit?...

(2) Claudius Tiberius Nero, fils de Tibère Néron et de Livie Drusille qu'Auguste épousa.

Tibère, qui succéda comme empereur à son beau père, était alors âgé de 23 ans et commandait les troupes romaines en Arménie.

(3) Ancienne Catile, alors Tibur, aujourd'hui Tivoli, ville du Latium, sur l'Anio, à l'est de Rome.

Horace avait deux maisons de campagne, l'une à Tarente, l'autre à Tibur sur les confins de l'*Ager Sabinus* et de l'*Ager Tiburtinus*.

(Livre I, odes 7 et 8; livre II, ode 6; livre III, odes 3, 4 et 29, livre IV ode 2 et 3; livre I, satire 6..... *et passim*.)

(4) Claudius Tibérius Néron.

Digitized by Google

Et, s'il en est ainsi, Muse, ne manque pas
De le féliciter.... en lui glissant tout bas
Qu'en ses heureux destins il montre une âme forte:
Nous le supporterons comme lui les supporte (1).

HORACE A TIBÈRE.

LIVRE 1, ÉPÎTRE 9.

Septimius, Claudi, nimirum intelligit unus
Quanti me facias : ...

Personne apparemment ne sait mieux que Septime (2)
A quel degré je suis, Claude (3), dans votre estime,
Alors qu'il veut par moi vous être présenté
Comme digne d'entrer dans votre intimité,
A vous que dans ses choix toujours Minerve inspire;
Alors qu'il s'exagère à ce point mon empire
D'oser me proposer un tel rôle, permis
A peine au notable, au meilleur des amis.
J'ai fait ce que j'ai pu, Claude, pour m'en défendre,
Mais enfin à ses vœux il a fallu me rendre
Pour ne pas donner prise à l'étrange soupçon
Que je m'amoindrissais bien plus que de raison,
Comme nombre de gens qui toujours s'ingénient
A garder pour eux seuls un crédit qu'ils se nient.
Et me voilà de fait solliciteur ardent.
Mais si vous excusez ce rôle outrecuidant,
Puissé-je voir l'ami pour qui je m'y résigne
De devenir le vôtre être aussi jugé digne,
Et que dans vos conseils il puisse être accepté
Comme un homme d'honneur, de stricte probité.

Adolphe MATHIEU.

(1) Cette épître date de l'an 19 avant J.-C.

(2) Titius Septimius, à qui est adressée l'ode 6, livre II :

Septimi, Gades aditure mecum,...

et dont il est question dans l'épître 3 du livre 1, vers 9 et suivants :

Quid Titius....

(3) Claudius Tibérius Néron.

Cette lettre de recommandation fut remise par Horace à Septime 22 ans avant Jésus-Christ.

ERRATUM. Dernière livraison (avril 1857) page 411, vers 7, *le nom de père,* lisez : *le nom de frère.*

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro d'avril, pp.* 412-417).

—

SCÈNE II.

ABNER, JOAS, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL, *deux Lévites, le chœur.*

JOAD.

En croirai-je mes yeux,
Cher Abner? Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
Vous conduire au travers d'un camp qui nous assiége?
On disait que d'Achab la fille sacrilége
Avait, pour assurer ses projets inhumains,
Chargé d'indignes fers vos généreuses mains.

ABNER.

Oui, Seigneur, elle a craint mon zèle et mon courage :
Mais c'est le moindre prix que me gardait sa rage;
Dans l'horreur d'un cachot par son ordre enfermé,
1570 J'attendais que, le temple en cendres consumé,
De tant de flots de sang non encore assouvie,
Elle vînt m'affranchir d'une importune vie,
Et retrancher des jours qu'aurait dû mille fois
Terminer la douleur de survivre à mes rois.

JOAD.

Par quel miracle a-t-on obtenu votre grâce?

ABNER.

Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.
Elle m'a fait venir; et, d'un air égaré,
« Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré,

V. 1561..... *En croirai-je mes yeux?* L'arrivée du brave Abner est un coup de théâtre. On le croyait chargé de fers; l'espérance du spectateur se ranime à la vue de ce guerrier généreux : c'est Dieu qui l'envoie. (G.)

V. 1570....., *en cendres consumé.* On dit *réduit en cendres* ou simplement *consumé.* (ACAD.) Si le poète eût dit, et il le pouvait sans peine, *le temple consumé*, la pensée eût été moins nette, et l'on se serait demandé si déjà l'édifice était en proie à l'incendie. Il nous paraît au moins que la réflexion fait sentir cette nuance et explique le but de l'orateur.

V. 1575. *Dieu dans ce cœur cruel.....* Le poète présente toujours les irrésolutions, les incertitudes d'Athalie comme une suite de cet esprit de vertige avant-coureur de sa chute. Elle a fait plonger Abner au fond d'un cachot; elle en fait ensuite son ambassadeur auprès de Joad; son avarice lutte contre sa cruauté; sa politique enchaîne sa colère. Elle voulait piller le temple, exterminer les prêtres; maintenant elle veut négocier. Cette conduite n'est

Digitized by Google

« Dit-elle : un feu vengeur va le réduire en cendre,
1580 « Et ton Dieu contre moi ne le saurait défendre.
« Ses prêtres toutefois, mais il faut se hâter,
« A deux conditions peuvent se racheter:
« Qu'avec Éliacin on mette en ma puissance
« Un trésor dont je sais qu'ils ont la connaissance,
« Par votre roi David autrefois amassé,
« Sous le sceau du secret au grand-prêtre laissé.
« Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre. »

JOAD.

Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit suivre?

ABNER.

Et tout l'or de David, s'il est vrai qu'en effet
1590 Vous gardiez de David quelque trésor secret;
Et tout ce que des mains de cette reine avare
Vous avez pu sauver et de riche et de rare,
Donnez-le. Voulez-vous que d'impurs assassins
Viennent briser l'autel, brûler les chérubins,
Et, portant sur notre arche une main téméraire,
De votre propre sang souiller le sanctuaire?

pas contraire à la prudence humaine, ni même au caractère artificieux et scélérat d'Athalie; car elle peut craindre que, dans le tumulte d'une attaque, l'enfant et les trésors ne lui échappent: il est évident que la négociation n'est qu'une perfidie atroce, et qu'une fois maîtresse de l'enfant et des trésors, elle n'épargnera ni le grand prêtre, ni le temple. (G.)

V. 1587. *Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre.* Trait énergique de la plus insolente tyrannie. Athalie vend au poids de l'or la permission de vivre. (G.)

V. 1588. *Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit suivre?* On a demandé pourquoi Racine n'a pas employé le subjonctif. Fontanier répond qu'il ne s'agit pas de savoir si l'on doit suivre un conseil quelconque (dans ce cas il faudrait nécessairement le subjonctif) mais il n'y a que deux résolutions possibles, obéir ou résister; et comme il y a sans doute un conseil à suivre, et qu'il ne peut s'agir que de savoir lequel, le mode indicatif était de rigueur.

V. 1589. *Et tout l'or de David.....* Cette invention d'un trésor caché, qui est de l'auteur, est très-ingénieuse. Il en résulte qu'Athalie, trompée par son avarice, a l'air de se précipiter elle-même dans le piége, au lieu d'y être attirée par Joad. Il n'y songeait nullement; il voulait même aller la chercher *jusque dans son palais,* mais elle vient se livrer entre ses mains. Il voit que c'est Dieu qui la conduit à sa perte, et il laisse faire Dieu et son *ennemie.* C'est ce que L. Racine a très-bien senti et expliqué. (*La Harpe.*)

Digitized by Google

JOAD.

Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux
De livrer au supplice un enfant malheureux,
Un enfant que Dieu même à ma garde confie,
1600 Et de nous racheter aux dépens de sa vie?

ABNER.

Hélas! Dieu voit mon cœur. Plût à ce Dieu puissant
Qu'Athalie oubliât un enfant innocent,
Et que du sang d'Abner sa cruauté contente
Crût calmer par ma mort le ciel qui la tourmente!
Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins?
Quand vous périrez tous, en périra-t-il moins?
Dieu vous ordonne-t-il de tenter l'impossible?
Pour obéir aux lois d'un tyran inflexible,
Moïse, par sa mère au Nil abandonné,
1610 Se vit, presqu'en naissant, à périr condamné :
Mais Dieu, le conservant contre toute espérance,
Fit par le tyran même élever son enfance.
Qui sait ce qu'il réserve à votre Éliacin;
Et si, lui préparant un semblable destin,
Il n'a point de pitié déjà rendu capable
De nos malheureux rois l'homicide implacable?
Du moins, et Josabet comme moi l'a pu voir,
Tantôt à son aspect je l'ai vu s'émouvoir;
J'ai vu de son courroux tomber la violence.
(*A Josabet.*)
1620 Princesse, en ce péril vous gardez le silence?
Hé quoi! pour un enfant qui vous est étranger,
Souffrez-vous que sans fruit Joad laisse égorger
Vous, son fils, tout ce peuple, et que le feu dévore
Le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore?
Que feriez-vous de plus, si des rois vos aïeux
Ce jeune enfant était un reste précieux?

V. 1605. *Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins?* Pléonasme qui ne doit pas être imité.

V. 1613..... *à votre Éliacin? Votre*, expression de tendresse. Au vers 721, *votre David*, elle marque la haine et le ressentiment.

V. 1618. *Je l'ai vu*, pour *je l'ai vue*, licence qu'il ne faut point imiter.

V, 1621. *Hé quoi! pour un enfant*..... L'erreur d'Abner est très-intéressante : il supplie Josabet de livrer, comme un étranger, un enfant dont elle est la tante et qui est son roi. (G.)

V. 1625. *Que feriez-vous de plus*..... Abner dément, sans le savoir, toutes les raisons qu'il vient d'alléguer. Id.

Digitized by Google

JOSABET, *bas à Joad.*

Pour le sang de ses rois vous voyez sa tendresse :
Que ne lui parlez-vous ?

JOAD.

Il n'est pas temps, princesse.

ABNER.

Le temps est cher, seigneur, plus que vous ne pensez.
1630 Tandis qu'à me répondre ici vous balancez,
Mathan, près d'Athalie étincelant de rage,
Demande le signal, et presse le carnage.
Faut-il que je me jette à vos sacrés genoux?
Au nom du lieu si saint qui n'est ouvert qu'à vous,
Lieu terrible, où de Dieu la majesté repose,
Quelque dure que soit la loi qu'on nous impose,
De ce coup imprévu songeons à nous parer.
Donnez-moi seulement le temps de respirer :
Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures
1640 Pour assurer le temple et venger ses injures.
Mais je vois que mes pleurs et que mes vains discours
Pour vous persuader sont un faible secours :
Votre austère vertu n'en peut être frappée.
Hé bien, trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée;
Et qu'aux portes du temple, où l'ennemi m'attend,
Abner puisse du moins mourir en combattant.

JOAD.

Je me rends. Vous m'ouvrez un avis que j'embrasse ;
De tant de maux, Abner, détournons la menace.
Il est vrai, de David un trésor est resté;
1650 La garde en fut commise à ma fidélité :

V. 1627. *Pour le sang de ses rois..... Que ne lui parlez-vous?* Quelle fidélité dans la peinture des mœurs ! V. Acte I, scène II, vers 200, et, pour exercice, comparer les deux situations.

V. 1644. ..... *quelque arme, quelque épée.* On trouve dans les variantes, *une lance, une épée.* Nous préférons le texte. Dans la véhémence des paroles d'Abner, le vague du mot *quelque*, a une énergie qui doit faire passer au-dessus d'un défaut d'harmonie.

V. 1649. ..... *De David un trésor est resté.* On lit dans les notes de Racine : « Pour justifier l'équivoque du grand-prêtre si on l'attaque : 1° *Solvite* « *templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud* (Jo. II, 17). 2° Martyre « de saint Laurent. — Où sont ces trésors? — Les voilà, dit-il, en montrant « les pauvres. Saint Augustin loue ce mot : *hæ sunt divitiæ ecclesiæ.* »

La situation de Joad, dit Geoffroy, est aussi une excuse. Si la feinte est permise, c'est à la faiblesse, à l'innocence opprimée par l'injustice et la tyrannie. Joad ne tend point de piége à Athalie ; il la laisse se prendre au piége qu'elle-même a tendu. C'est Dieu lui-même qui l'y conduit ; c'est Dieu qui a jeté le

Digitized by Google

C'était des tristes Juifs l'espérance dernière,
Que mes soins vigilants cachaient à la lumière
Mais, puisqu'à votre reine il faut le découvrir,
Je vais la contenter, nos portes vont s'ouvrir.
De ses plus braves chefs qu'elle entre accompagnée;
Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée
D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur :
Du pillage du temple épargnez-moi l'horreur.
1660 Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre?
De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre.
Et quant à cet enfant si craint, si redouté,
De votre cœur, Abner, je connais l'équité;
Je vous veux devant elle expliquer sa naissance:
Vous verrez s'il le faut remettre en sa puissance,
Et je vous ferai juge entre Athalie et lui.

ABNER.

Ah! je le prends déjà, seigneur, sous mon appui :
Ne craignez rien. Je cours vers celle qui m'envoie.

V. 1562... *En croirai-je mes yeux*? La surprise de Joad montre ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'arrivée d'Abner, dont on vient d'apprendre la captivité (v. 1430). Sa délivrance, le message dont il

trouble dans les conseils de cette reine criminelle; c'est Dieu qui a permis qu'un flatteur infâme enflammât, par un avis perfide, l'insatiable avarice d'Athalie..... C'est ainsi que Dieu fait servir à l'instruction des hommes l'exécution de ses grands desseins, et fait voir à tout son peuple Athalie entraînée dans l'abîme que ses vices et ses passions ont creusé sous ses pas. C'est ainsi que les instruments du crime en sont aussi la punition. Ministre des volontés du ciel, Joas obéit au Dieu qui conduit tout, et laisse Athalie se trahir elle-même par sa folie et sa cupidité effrénée. »

V. 1650. *C'était des tristes Juifs*. L'expression *triste* est belle et poétique. Voir la note sur le vers 1311.

V. 1659. *Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre*? *Faire ombre à quelqu'un* signifie obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un par un mérite plus éclatant, par un plus grand crédit. Telle n'a pas été la pensée de Racine qui a donné au mot *ombre* le sens qu'a le mot *ombrage* dans le vers suivant :

Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage.

Acte III, scène IV, vers 975.

V. 1660. *De sa suite avec vous*..... L'escorte qui accompagne Athalie prouve bien qu'elle n'est pas surprise sans défense et massacrée par trahison Aucun moyen de défense ne lui manquait, si elle succombe c'est que son armée d'étrangers se disperse à la seule nouvelle du couronnement de Joas.

V. 1765. *Et je vous ferai juge*..... Il n'y a d'équivoque que sur le trésor. Ce que Joad dit ici de l'enfant est de la plus exacte vérité. (G.)

Digitized by Google

est chargé, ses paroles annoncent la grave résolution qu'Athalie vient de prendre, et qui sera le dernier incident de la tragédie.

V. 1567. *Oui, Seigneur, elle a craint...* Dès les premiers mots, Abner fait sentir la gravité de cette résolution, et les détails qu'il donne sur son emprisonnement ajoutent encore à cette première impression. Il aurait préféré *les horreurs d'un cachot* à la liberté qu'on lui rend à de telles conditions. Cependant il n'attendait plus que la mort, et cette mort lui eût été douce, puisqu'il a eu la douleur de *survivre à ses rois*. Ainsi est rappelée l'ignorance où Abner se trouve sur la naissance royale de Joas, au moment où le secret va lui être dévoilé. Joad lui demande comment Athalie, contre toute attente, a pu lui faire grâce.

V. 1576. *Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.* Quelle énergie et quelle vérité, d'autant plus frappante qu'Abner ne sait pas lui-même combien ce langage est juste et résume bien la situation ! Voilà les effets sensibles de *cet esprit d'imprudence et d'erreur* que Dieu a répandu sur elle. Mais écoutons le langage que cette reine orgueilleuse tient à Abner : « *Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré*, etc. » Fidèle à son caractère, Athalie aime à étaler sa puissance et s'applaudit de sa politique. A cet orgueil, elle joint l'impiété, et jette encore un défi au Dieu qu'elle combat depuis si longtemps. *Ton Dieu*, dit-elle à Abner, ne saurait défendre son temple contre moi. Nous voilà donc arrivés au moment où se manifeste dans tout son jour le mobile de la conduite de la reine ; le défi qu'elle vient de lancer à Dieu est le dernier trait qui peint l'âme séparée du vrai bien et cherchant en elle-même sa loi et sa fin. En entendant ces mots, le spectateur qui sait que le temple n'est pas dépourvu de défense, éprouve une profonde satisfaction, et attend avec un espoir qui n'est pas toutefois sans mélange, le résultat des mesures prises par Joad et l'heure que Dieu a marquée pour convaincre ses ennemis d'impuissance. Athalie poursuit. Elle ne laissera que la vie à ses adversaires, et encore ceux-ci ne peuvent guère se fier à la parole hautaine qui prononce un tel arrêt ; mais pour conserver cette faible et unique chance, ils doivent livrer Éliacin et le trésor dont Mathan a parlé plus d'une fois à la reine pour y trouver un moyen de perdre Joas. Chose vraiment digne d'être remarquée après tant d'autres inventions admirables ! C'est l'arme préparée par le prêtre apostat qui va causer la perte d'Athalie et du conseiller de ses crimes.

Digitized by Google

Athalie, pour se mettre à couvert des périls dont elle est menacée, veut qu'on lui remette l'enfant qu'elle a vu en songe et reconnu dans le temple; pour réduire ses ennemis à l'impuissance, elle leur ordonne de lui livrer le trésor dont Mathan lui a souvent parlé pour exciter sa défiance et sa cupidité (v. 48 s.). Elle veut tourner contre Dieu les avertissements qu'il lui donne; son obstination à se complaire dans sa vaine sagesse (v. 484) et à fouler aux pieds l'humanité et la justice va précipiter sa ruine, et c'est Mathan qui l'aura perdue par ses flatteries et ses conseils intéressés.

V. 1588. *Quel conseil...* Joad consulte aussi son ami, mais c'est la prudence qui l'engage à s'assurer des dispositions d'Abner et à prendre, au moment où le péril est porté au plus haut point, les mesures nécessaires pour la réussite de ses desseins. Les exigences d'Athalie ne le surprennent point; il y trouve même une voie inaperçue que Dieu lui indique pour le salut du peuple et du roi.

V. 1589. *Et tout l'or de David...* Ici commence l'opposition de sentiments qui rend cette scène si animée et achève de peindre les caractères par le contraste et la lutte des affections et des principes. La vivacité avec laquelle répond Abner en pressant le grand-prêtre de livrer avec empressement et sans réserve tout ce qu'il peut avoir de richesses dans le temple, fait sentir toute l'imminence du péril. On se représente les préparatifs d'Athalie, on la voit envahir le saint lieu, détruire les ornements les plus révérés et égorger le pontife. Ces images, toujours présentes à l'esprit jusqu'au dénouement, donnent le plus haut intérêt à la discussion qui s'engage et à tous les détails qui vont suivre.

V. 1597. *Mais siérait-il, Abner...* Abner n'a parlé que de la remise du trésor; il sait aussi bien que Mathan (v. 904 et s.) que Joad subirait plutôt mille fois la mort que de livrer aux ennemis de Dieu un enfant innocent. Mais il ne connaît pas d'alternative; il faut le livrer ou voir le culte du vrai Dieu aboli et tous ses défenseurs massacrés. Joad, qui a un autre espoir et une confiance inébranlable en la puissance divine, demande à son ami si l'on peut racheter sa vie aux dépens de celle d'un faible et malheureux enfant.

V. 1601. *Hélas! Dieu voit mon cœur...* Abner compte aussi ses jours pour rien quand il s'agit de les mettre en balance avec la justice et l'humanité. Sur ce point, son héroïsme égale celui de Joad. Mais il voit que les conséquences du refus sont certaines et terribles, et,

Digitized by Google

pour les prévenir, il voudrait tenter une dernière ressource, et satisfaire Athalie qui promet d'épargner les lévites. Il presse Joad de ses interrogations pour le convaincre de cette nécessité. Il lui cite l'exemple de Moïse exposé à la mort par sa mère, et devenu, après avoir été élevé par le tyran même, le sauveur du peuple. Athalie peut, si Dieu veut sauver Eliacin, ressentir la pitié. Déjà elle a paru s'émouvoir, et Josabet a été témoin de l'attendrissement qu'a éprouvé cette implacable homicide des rois de Juda (v. 650 et s.). Abner appuie sur cette circonstance, il l'affirme au moyen de la répétition, *Josabet... l'a pu voir, je l'ai vu, j'ai vu de son courroux tomber la violence.*

On comprend, à son insistance, que Joad ne paraît nullement disposé à suivre son avis. Abner, qui vient d'invoquer le témoignage de Josabet se tourne vers elle, et la prie de se joindre à lui pour convaincre le grand prêtre. Mais, dans son ignorance de la naissance illustre de Joas, il oppose à cet enfant, qu'il regarde comme étranger à la princesse, la conservation du temple, le salut du peuple et les intérêts de la religion. Enfin il demande à Josabet ce qu'elle ferait de plus si Eliacin était le descendant de David.

V. 1627. *Pour le sang de ses rois...* Josabet, à qui les dernières paroles d'Abner rappellent tout le dévouement de ce guerrier pour les rois de Juda, et la nécessité de tout tenter plutôt que de livrer Joas, croit y trouver un moyen d'engager Joad à s'assurer un puissant auxiliaire. Son langage est presque le même qu'au premier acte (v. 199 et s.). Mais quelle différence dans la situation ! Cependant Joad répond comme alors que le temps n'est pas encore venu d'instruire Abner.

V. 1629. *Le temps est cher...* Abner a entendu la réponse de Joad et s'étonne de plus en plus de ce calme. C'est que les moments sont précieux en effet. Il le représente vivement et tente les derniers efforts pour prévenir la destruction de tout ce qui lui est cher. Il montre Mathan, non plus affectant l'équité et la douceur, tel qu'il l'a dépeint dans la première scène de l'acte 1 (v. 35 et s.), mais *étincelant de rage*, pressant Athalie de donner le signal de l'extermination des Juifs fidèles au culte de Dieu.

Cette image terrible du lévite apostat retrace les scènes les plus importantes de la tragédie, et montre l'action arrivée au point culminant du pathétique et de l'intérêt.

Digitized by Google

De son côté la scène que nous étudions ne peut plus guère se prolonger. Les différences de sentiment qui séparent les personnages ne sont qu'apparentes, sauf l'héroïsme incomparable de Joad. Abner, à la pensée des violentes résolutions qu'Athalie médite avec son confident, s'attendrit, n'ose proposer de se soumettre, mais voudrait laisser croire à la reine qu'elle sera obéie. Il se jette aux pieds du grand prêtre, le conjure au nom du Saint des Saints de se *parer du coup imprévu* ; il va, dès que le péril sera suspendu, tout entreprendre pour défendre le temple.

On est entraîné par la véhémence de ses paroles, on voudrait peut-être que Joad cédât et fît quelque promesse qui retînt le bras d'Athalie, et cependant on admire avec Abner *cette austère vertu*, et, quelles que soient les alarmes qu'on éprouve, on espère, sans pouvoir se rendre compte des moyens de salut que Joad préfère à ceux qu'on lui conseille. Mais Abner a vu Mathan et Athalie ; il sait qu'un refus va les décider à satisfaire leur fureur, et s'écrie avec un élan magnanime : *Hé bien, trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée* ; etc. Son devoir est de mourir pour son Dieu, il n'hésitera pas.

On trouve, dans les notes de Racine ou de son fils une variante sur ce vers : *Hé bien, trouvez-moi donc une lance, une épée.*

Ces changements ne sont pas toujours heureux. Ici le choix nous paraît assez indifférent, non pas qu'il ne convienne d'éviter autant que possible toute cacophonie ; mais il faut des raisons puissantes pour changer une expression qui répond exactement à la pensée et qui, peut-être, est plus juste et plus énergique que celle qu'on voudrait lui substituer. Abner, désespérant du salut de ceux que menace Athalie, veut au moins verser son sang pour eux et partager leur sort ; le combat n'est qu'un prétexte pour mourir, et la certitude où il est que ses efforts seront inutiles nous semble mieux marquée par le vague des expressions *quelque arme, quelque épée.* C'est bien là, dit Geoffroy, ce que Boileau appelait

... d'un beau mouvement l'agréable fureur.

On ne peut résister à un tel élan, si bien amené par le débat de générosité qu'on vient d'entendre et terminant la contestation d'une manière si heureuse.

V. 1647. *Je me rends*, dit Joad, qui trouve dans l'ardeur d'Abner un gage de succès. Cependant il ne lui fait pas encore connaître la

Digitized by Google

naissance de Joas. Abner représente le peuple juif, ce n'est qu'au dernier moment qu'il doit être appelé à se prononcer entre Athalie et Joas. Racine disait dans Esther :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes ;

ici il semble avoir fait reposer toute la tragédie sur la puissance divine se manifestant par la voix du peuple.

Joad reconnaît dans l'erreur d'Athalie, un moyen que Dieu lui offre pour sauver le roi et la nation fidèle. La dignité de son caractère eût été amoindrie, si lui-même eût fait tomber ses ennemis dans l'erreur, s'il eût recouru d'abord à la ruse et à l'équivoque ; mais il ne fait que suivre l'inspiration divine. Il se borne à ne pas détromper une reine avide et impie, qui ne lui laisse la vie que par intérêt. *Les portes vont* donc *s'ouvrir*. Ainsi c'est encore le choix du lieu de la scène qui doit amener le dénouement.

Comme tout doit dépendre de la révélation du sort de Joas, le grand prêtre, qui veut que la reine et le peuple en soient instruits à la fois, demande qu'elle ne soit accompagnée dans le temple que de ses plus braves chefs et non de ses soldats étrangers. Il termine en remettant entre les mains d'Abner le sort de l'enfant que la reine poursuit, et dont la naissance sera expliquée devant elle.

V. 1666. *Ah! je le prends déjà...* Abner promet de le protéger et va rendre compte à Athalie de son message.

Que d'incertitudes restent encore sur le dénouement ! On sait quel est le dessein de Joad, mais quel sera l'effet de la proclamation de Joas et quels auxiliaires pourront trouver les lévites, si peu nombreux, si timides en comparaison des troupes d'Athalie ?

A.-B.-J. Marsigny.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE II.

Il y a donc une bien grande ineptie de la part de ces compositeurs qui s'écrient : *Surtout pas de beaux vers!* Ils sont trop habitués sans doute à trouver chez de grands poètes une ignorance complète des lois du rhythme musical, et confondent dans leur réprobation les beaux vers avec les vers mal rhythmés. Rossini rendait meilleure justice à notre langue, ainsi que nous l'avons vu plus haut; ce qui ne l'empêchait pas de se récrier contre l'emploi déplorable qu'en font parfois les mauvais rimailleurs d'opéra : un biographe nous rapporte que les auteurs de *Guillaume Tell*, MM. de Jouy et Hyppolite Bis, avaient fait des vers si détestables que Rossini, dînant un soir avec Armand Marrast chez M. Aguado, pria le rédacteur en chef du *National* de lui changer quelques rhythmes absolument impossibles. Armand Marrast se mit à l'œuvre, et pour aider le compositeur et lui fournir des vers rhythmés d'une manière convenable, il fut contraint de refondre tout le second acte, cet acte si remarquable où Rossini a déployé toutes les ressources de son génie : les amateurs de bonne musique n'ont certes pas perdu à ce travail qui avait pour but de faire coïncider les temps marqués de la mesure musicale avec les syllabes accentuées des paroles.

Nous lisons également à ce sujet des observations précieuses en un article publié par M. Castil Blaze (*Revue de Paris*, livraison de mars 1836) :

Il cite le chant des moines dans la bénédiction des poignards du quatrième acte des *Huguenots :*

Glaives pieux, saintes épées
Qui dans un sang impur serez bientôt trempées
Vous, par qui le Très-Haut frappe ses ennemis
Poignards sacrés, par nous soyez bénis.

« Voilà, dit-il, trois mètres différents pour quatre vers. Le musicien a formé son rhythme sur les deux membres du premier vers qui se composent de deux brèves au milieu de deux longues. . . . . »

Nous interrompons un instant notre citation pour faire remarquer que la loi de l'accentuation n'avait pas échappé au spirituel

Digitized by Google

critique : seulement il appelle *brèves*, ce que nous nommons syllabes *faibles*, et *longues* ce que nous appelons syllabes *accentuées*. Le vers cité nous donne, en effet, d'après la loi signalée par nous :

*Glai*ves pi*eux*, *sain*tes *épées*,

c'est-à-dire deux membres dans chacun desquels deux syllabes faibles séparent deux syllabes accentuées.

« Ce dessin qui s'adapte parfaitement au premier vers, continue M. Castil Blaze, ne peut plus convenir aux autres ; le musicien est donc obligé de détruire son rhythme dans les parties vocales, pour faire défiler cette surabondance de paroles qu'il va rencontrer et dont il est fort embarrassé. Je sais bien que l'orchestre suivra toujours sa marche réglée, mais cela ne suffit point. La résolution des moines est ferme, est immuable ; ils doivent conserver dans le discours cette uniformité qui convient à l'opiniâtreté de leur caractère, et ne pas quitter le ton solennel de leur début pour passer au caquetage de la seconde phrase. La musique de Meyerbeer ne veut pas tant de mots ; voici ce qu'elle réclame impérieusement, lui donner plus, c'est la dénaturer :

Glaives pieux, — saintes épées
Qui dans le sang — serez trempées
Du ciel frappez — les ennemis
Poignards sacrés — soyez bénis.

« J'écris ces quatre lignes pour indiquer seulement la cadence et la mesure des vers musicaux. »

Nous acceptons avec d'autant plus d'empressement ces quatre vers, que, si nous négligeons les accents accessoires, nous y trouvons un dessin rhythmique très-régulier au moyen de l'accent qui revient frapper chaque quatrième syllabe, syllabe chaque fois fortement accentuée :

Glaives pi*eux*, | saintes *épées*,
Qui dans le *sang* | serez trem*pées*,
Du ciel frap*pez* | les enne*mis*
Poignards sa*crés* | soyez bé*nis*.

On le voit, la loi de l'accentuation française a une force tellement invincible que lors même qu'on ne la distingue pas de la quantité, on l'observe et on se soumet à son joug.

Digitized by Google

C'est ce qui est arrivé aussi à M. Fétis; dans ses premiers ouvrages sur la musique, il avait présenté la loi, mais n'en avait pas compris la portée.

Il y attribuait à l'inefficacité de l'instrument ce qui est seulement le résultat de l'inhabileté de l'ouvrier, et confondait dans une égale réprobation les œuvres mal rhythmées de certains librettistes et la langue elle-même qu'il déclarait dépourvue d'accent et impropre à la mélodie.

Aussi dans ses différents ouvrages sur l'harmonie, M. Fétis proscrivait-il, dans la poésie lyrique, le désordre des vers de six ou sept syllabes mêlés à des alexandrins ou à des vers de dix syllabes, ou la succession de deux vers masculins entre deux vers féminins qui riment ensemble ou réciproquement; il établissait également que les petits vers et le retour fréquent de la césure sont des conditions nécessaires d'un bon rhythme musical; c'est là un premier jalon qui démontre que M. Fétis avait conscience de la loi de l'accentuation rhythmique. Cependant il n'était pas allé assez loin et aurait dû ne pas s'arrêter à la césure seulement, mais étendre ses investigations à l'accentuation rhythmique qui permet de subdiviser l'alexandrin lui-même en trois, quatre membres rhythmiques ou même davantage et de le rendre ainsi favorable à la mélodie; pour le moment, constatons que le savant professeur n'était pas éloigné d'être d'accord avec nous au moins en principe.

Aussi le lecteur ne sera-t-il pas étonné de l'apprendre et nous croyons être à même de l'affirmer : M. Fétis s'est converti depuis à la théorie du rhythme dont le pseudonyme John d'Aveline s'est fait, pensons-nous, l'apôtre auprès de lui, et au lieu de médire de la langue, il déplore seulement que les poètes ne s'assujettissent pas à écrire des vers dont la coupe facilite mieux le travail du compositeur.

Nous trouvons une preuve de la conversion de M. Fétis dans le programme redigé par l'Académie royale de Belgique, et annexé à l'arrêté royal du 7 février 1857 pour le concours des poèmes destinés à être mis en musique dans le concours de composition musicale.

Ce programme formulé sous l'empire des même idées que celles où nous cherchons nos lumières, porte, entre autres dispositions, celles qui suivent :

Digitized by Google

« La disposition des vers de huit syllabes à rimes croisées est la plus favorable à la musique. Si le poète préfère des vers plus courts, par exemple de six ou de sept, il peut les disposer par trois vers à rime féminine suivi d'un quatrième à rime masculine rimant avec le huitième. Cette forme offre à la musique des moyens de bonnes cadences rhythmiques. Le vers de neuf à deux césures est aussi favorable à la musique.

« Les vers destinés à être chantés par le chœur doivent être courts et en petit nombre, afin qu'ils aient beaucoup de force rhythmique.

« La coupe des vers doit fixer l'attention des concurrents; car l'effet de la musique est en raison de la régularité du rhythme et *cette régularité n'est possible pour le musicien qu'autant qu'elle existe dans la poésie.* Non seulement les vers destinés à un air, à un morceau de musique quelconque, doivent être de même mesure, sauf un petit nombre d'exceptions pour les cadences inattendues, mais les *repos*, LES SYLLABES ACCENTUÉES, doivent tomber aux mêmes places; car *le rhythme n'est autre chose que la symétrie dans le temps.* »

Le programme de l'Académie, à la rédaction duquel M. Fétis n'est sans doute pas resté étranger, démontre que la théorie de l'accentuation de la langue française est devenue presque officielle chez nous; la préoccupation constante de l'Académie est de recommander pour la musique des vers courts, ou tout au moins des vers subdivisés en membres plus courts au moyen des repos et des syllabes accentuées.

C'est reconnaître de la manière la plus formelle cette loi de l'accentuation qui est la base de notre travail, et grâce à laquelle on ne refusera plus de reconnaître que la poésie française a un caractère éminemment rhythmique et musical.

H. BOSCAVEN.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

LA QUADRATURE DU CERCLE.

(SUITE).

L'erreur de ceux qui s'acharnent (la vérité m'oblige à parler au présent) à poursuivre la quadrature du cercle, consiste, ainsi que je l'ai fait remarquer déjà, en ce qu'ils admettent l'existence nécessaire d'un nombre, entier ou fractionnaire, représentant exactement le rapport de la longueur de la circonférence à celle de son diamètre, — tandis qu'en réalité ce nombre n'existe pas. Mais si l'incommensurabilité de ces deux lignes est facile à concevoir, pour peu que l'on réfléchisse sur la nature des grandeurs continues, elle est infiniment plus difficile à démontrer, et les efforts de plusieurs géomètres habiles, parmi lesquels nous citerons *Jacques Grégory* (1), sont venus se briser contre cet obstacle qui paraît au premier abord facile à surmonter. La première démonstration exacte que l'on ait donnée de cette proposition, se trouve dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour 1761; elle est due à *Lambert,* mathématicien d'une sagacité rare, et ne diffère pas essentiellement de celle que *Legendre* a publiée sous forme de note à la suite de sa *Géométrie* (2).

Lambert ajoutait, dans ses *Documents sur les mathématiques et leurs applications :* « Je puis avoir quelque motif de douter si cette « dissertation sera lue ou même comprise par ceux qui devraient « y prendre le plus d'intérêt, je parle de ceux qui mettent leur « temps et leurs peines à chercher la quadrature du cercle. *Il est « certain qu'il y aura toujours beaucoup de ces gens-là,* et si l'on « doit juger de l'avenir par le passé, ce seront toujours des hommes « qui, sachant peu de chose de la géométrie, se font une idée fausse « de leur valeur intellectuelle, et qui remplacent ce qui leur manque « du côté de l'intelligence et des connaissances, par des sophismes « qui souvent ne sont ni très-fins ni très-cachés. »

L'illustre allemand prophétisait juste. « Ces gens-là » de nos

(1) *Vera circuli et hyperbolæ quadratura.* Patav., 1664, in-4°.

(2) Legendre établit encore, dans cette même note, que le carré du rapport dont il s'agit, ou du nombre π, est lui-même irrationnel, et émet l'opinion que ce nombre π n'est point une irrationnelle algébrique, c'est-à-dire qu'il est impossible de former une équation algébrique à coefficients rationnels, dont π soit une des racines. Cette assertion n'ayant pas, que je sache, été rigoureusement établie, pourrait fournir le sujet de recherches assez curieuses.

Digitized by Google

jours encore renaissent et prospèrent; on pourrait même croire que depuis Lambert le nombre s'en est accru. En vain les Académies, assiégées par la secte, ont solennellement déclaré que toute communication relative à ce vieux sujet était d'avance regardée comme non avenue; en vain elles ont religieusement enseveli dans le silence toutes les *quadratures* qui parvenaient à forcer leurs enceintes : ouvrez les *Bulletins,* les *Comptes-Rendus* des sociétés savantes, vous tombez sur les réclamations de quelque génie incompris, qui apporte enfin au monde la solution tant cherchée. Tout récemment encore, n'ai-je pas vu proposer cette idée neuve : de ployer un ressort suivant la circonférence d'un cercle, de le laisser se redresser par sa propre élasticité, et de mesurer ensuite ce ressort directement? — Cette naïve quadrature n'est peut-être pas la moins philosophique. — Concluons par cette remarque d'Arago : C'est au printemps que les mémoires sur la quadrature du cercle affluent principalement dans les Académies.

A part les raisonnements auxquels ils ne se rendront jamais, il est une chose du moins qui semblerait devoir détourner les quadrateurs de leur absurde et fastidieux travail : c'est sa parfaite inutilité au point de vue de l'application. S'il est impossible, en effet, d'obtenir l'expression rigoureuse du rapport π de la circonférence au diamètre, il est au moins permis d'en calculer la valeur avec une approximation illimitée, et celle que l'on possède aujourd'hui excède de beaucoup ce que pourront exiger tous les usages que l'on en fera jamais.

Archimède, le premier, fixa la valeur approchée de ce rapport à $\frac{22}{7}$; l'erreur est plus petite qu'un centième. Les astronomes indiens la réduisirent au-dessous d'un millième.

Réthicus porta plus loin la précision, en calculant le nombre π avec huit décimales exactes.

Le rapport $\frac{355}{113}$, donné par *Pierre Métius*, présente sous une forme facile à retenir une exactitude suffisante dans la plupart des cas. Mais bientôt on alla plus loin. Successivement, *Viète* détermina le nombre π jusqu'à la onzième décimale inclusivement; *Adrianus Romanus*, professeur à l'ancienne Université de Louvain, jusqu'à la seizième, et *Ludolph Van Ceulen*, calculateur hollandais, arriva par un travail prodigieux jusqu'à la *trente-quatrième* décimale!

Digitized by Google

Des méthodes plus commodes permirent plus tard de pousser l'approximation beaucoup plus loin encore: *Sharp* porta le nombre des décimales exactes à 73, le géomètre anglais *Machin* à 100, *Lagny* à 127, *Véga* à 140, et dans un manuscrit de la bibliothèque Rathcliff, à Oxford, on a trouvé ce nombre porté à 155.

Ces résultats, déjà fort étonnants, ont été cependant dépassés dans ces derniers temps: M. *Dahse,* géomètre allemand, a calculé le rapport de la circonférence au diamètre avec 200 décimales exactes; M. *Clausen*, avec 256; M. *Richter,* professeur à Elbing, avec 330 décimales. Enfin, tout récemment, un calculateur anglais, M. *Rutherfort,* a poussé la précision jusqu'à la 440me décimale, et un autre calculateur anglais, M. *Shanks*, a porté le nombre des décimales exactes à 530.

— Si l'on me demandait quelle est l'utilité de ce luxe de décimales, je serais, je l'avoue, assez embarrassé de répondre. A-t-il jamais été nécessaire, dans aucune circonstance, de recourir aux 35 décimales de Ludolph Van Ceulen? J'en doute; en sorte que la connaissance exacte du nombre π, fût-elle possible, serait dans tous les cas parfaitement inutile. Un exemple d'Arago fera saisir la vérité de ce que j'avance: si l'on décrit une circonférence ayant pour rayon trente-six millions de lieues , c'est-à-dire environ la distance moyenne de la terre au soleil, on pourra évaluer la longueur de cette circonférence en multipliant son diamètre par le rapport π, calculé, je suppose, jusqu'à la dix-huitième décimale. De ce que nous remplaçons π par une valeur seulement approchée, il résulte que la longueur de la circonférence proposée sera connue aussi d'une manière approchée : mais la véritable valeur différera de celle que nous aurons obtenue d'une quantité nécessairement inférieure à trois dix-millièmes de millimètre. Ainsi l'erreur qui affecte le nombre π produit, sur cette vaste circonférence, une erreur beaucoup plus petite que l'épaisseur d'un cheveu. Ce résultat, dont il est facile de se convaincre, suffirait à lui seul pour démontrer l'inutilité d'une connaissance exacte du rapport de la circonférence au diamètre : voici toutefois quelque chose de plus saillant encore.

Parmi le petit nombre d'étoiles dont les perfectionnements récents de l'astronomie ont permis de déterminer la distance avec quelque précision, la plus éloignée de nous est celle qu'on nomme *la Chèvre;* elle appartient à la constellation *du Cocher*. Il résulte des

Digitized by Google

travaux de *M. Péters* que la distance qui nous sépare de cette brillante étoile peut être évaluée approximativement à

170,392,000,000,000 lieues.

On prendra une idée plus nette de ce prodigieux éloignement si je dis que la lumière, dont la vitesse est connue de tout le monde (70,000 lieues par seconde environ), ne met pas moins de 72 ans pour arriver de la Chèvre jusqu'à nous.

Imaginons une sphère, ayant son centre au centre de la terre, et dont le rayon soit égal à la distance que je viens de rapporter : le volume de cette sphère, calculé d'après la formule de la géométrie sera évalué en mètres cubes par un nombre vraiment effrayant ; et ce nombre sera affecté d'une erreur, qui dépendra du plus ou moins de décimales exactes que nous aurons employées dans l'expression de π. Sachant combien on a pris de décimales dans la valeur de π, il est facile d'assigner entre quelles limites sera comprise l'erreur qui entache le volume obtenu. Eh bien ! supposons que le rapport π ait été calculé avec quatre-vingts décimales exactes : on reconnaîtra sans peine que la différence entre le volume véritable de cette immense sphère, et le volume calculé, doit être, de beaucoup, plus petite qu'un millionième de millimètre cube : quantité qui échapperait à nos instruments les plus délicats, et dont l'imagination même se forme difficilement une idée. Que serait-ce, si nous faisions usage de l'approximation obtenue par M. Rutherfort ou par M. Shanks ?

Après ce qui précède, on considérera, je pense, l'évaluation du rapport de la circonférence au diamètre, avec une précision supérieure à celle que l'on possède aujourd'hui, comme une question de pure curiosité. Ne désespérons pas, toutefois, de voir M. Shanks ou quelqu'autre porter à mille le nombre des décimales connues.

Si les résultats numériques auxquels on est arrrivé sont en eux-mêmes peu intéressants, il n'en est pas de même des méthodes qui servent à les obtenir : soit à cause de la célébrité du problème de la quadrature du cercle, soit en raison du rôle important et assidu que le rapport π joue dans la plupart des applications de l'analyse, les procédés et les formules servant à calculer ce rapport ont été considérablement multipliés, et parmi ces procédés, il en est de fort curieux.

On a conservé dans la géométrie élémentaire, la méthode même

Digitized by Google

dont Archimède a fait usage pour obtenir la valeur approchée qu'il a assignée le premier au nombre π. On sait en quoi consiste cette méthode : dans un cercle dont le rayon est pris pour unité de longueur, on inscrit un polygone régulier dont on calcule la surface, — un carré, par exemple. On circonscrit au cercle un polygone régulier du même nombre de côtés, et l'on double ensuite indéfiniment le nombre des côtés de chacun de ces polygones, en calculant leurs surfaces à chaque opération : les surfaces des polygones inscrits vont toujours augmentant, celles des polygones circonscrits diminuent ; la surface du cercle est une limite dont les unes et les autres s'approchent constamment, et autant qu'on le veut, en faisant croître suffisamment le nombre des côtés des polygones tant inscrits que circonscrits. La surface de ce cercle, dont le rayon est 1, est exprimée précisément par le nombre π.

Cette méthode est extrêmement laborieuse. On en jugera par cette seule circonstance, que pour calculer π jusqu'à la seizième décimale, Adrien Romanus dut pousser le nombre des côtés du polygone inscrit et du polygone circonscrit à 1,073,741,824. L. Van Ceulen suivit la même marche ; le travail qu'a dû lui coûter le résultat qui nous est parvenu sous son nom épouvante l'imagination.

Ph. Gilbert.

Professeur à l'Université catholique de Louvain.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Nouvelle méthode pour apprendre le Français, d'après le plan du P. Girard et de Vanier, par L. Mannekees-Noël et A. Ledoux. — IIIme partie. — Lierre, Van In et Cie. — Nous ferons sous peu un compte-rendu de cet ouvrage.

Cours d'histoire universelle. — Première partie, contenant : les premiers âges du monde, par Thil-Lorrain. — Arlon, chez Bourges. — Nous rendrons compte de cette nouvelle publication.

—

Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de l'excellente lecture que M. Baguet vient de faire à l'Académie royale de Belgique.

—

Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs une publication de de MM. Bochart et Gauné qui promet de rendre de grands services aux établissements d'instruction où l'on a la coutume de relever l'éclat des distributions de prix par quelque représentation scénique. Nous croyons ne pouvoir mieux la recommander qu'en reproduisant le prospectus que nous avons sous les yeux.

« Chaque année, à l'époque des fêtes intimes et des distributions de prix, le manque de pièces de théâtre appropriées à l'âge et à l'instruction des élèves, à la séparation des sexes, et aux différentes langues enseignées se fait généralement sentir dans les maisons d'éducation.

« Sauf de très-rares exceptions, les pièces représentées jusqu'à ce jour roulent dans un cercle froid et usé ; la plupart manquent de jeunesse, d'actualité et de couleur locale. Dues à l'inexpérience scénique ou tronquées par nécessité, elles ôtent aux solennités scolaires une partie de leur attrait, et diminuent souvent, aux yeux des spectateurs, la valeur réelle de l'enseignement donné par des professeurs de mérite, jugés sur des œuvres faites et imprimées pour d'autres temps et d'autres méthodes.

« Ces motifs, joints aux sages observations qui nous ont été communiquées par d'habiles chefs d'établissement, nous ont décidés à créer une société de professeurs et de gens de lettres, pour la rédaction et la formation d'un répertoire dramatique, sérieux ou comique, moral et instructif, à l'usage spécial de la jeunesse des deux sexes.

« Cette société est dirigée tant sous le rapport des convenances morales et scéniques que sous celui de la propriété littéraire par MM. Hyppolyte Gauné avocat, et Eugène Bochart. »

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Par arrêtés ministériels du 17 avril, le sieur A. V. Deveeu premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Gand, est, sur sa demande, déchargé de ses fonctions et mis en disponibilité sans traitement;

Sont nommés à la section préparatoire de l'école moyenne de Gand : Premier instituteur, le sieur Versichel, Jacques ; premier instituteur dedoublant, le sieur Block, Bruno ; deuxième instituteur, le sieur Vrebos, Guillaume, actuellement premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Lierre.

— Un arrêté ministériel du 22 avril accepte la démission offerte par le sieur E. Grenson de ses fonctions de surveillant à l'école moyenne de Huy.

Le même arrêté nomme à cette place le sieur F. Rasquin, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur.

— Un arrêté ministériel du 4 mai 1857 nomme le sieur Devuyst, Basile, aux fonctions de troisième surveillant à l'athénée royal de Gand.

— Un arrêté royal du 5 mai accepte la démission du sieur Gillon, professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'athénée royal de Tournal.

— Par arrêté royal du 8 mai, le baron de T'Serclaes, commissaire de l'arrondissement de Saint-Nicolas, est nommé inspecteur de l'enseignement primaire pour la province de Flandre occidentale, en remplacement du Vicomte de Croeser de Berges, décédé.

— Par arrêté ministériel du 8 mai 1857, le sieur Peeters, Justin, élève diplômé de l'école normale de Lierre, actuellement sous-instituteur communal à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, est nommé instituteur surveillant à l'école moyenne d'Anvers.

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Quelques anciens élèves de M. Schreuder, autrefois directeur de l'école normale de Lierre et actuellement inspecteur de l'enseignement primaire à Maestricht, ont conçu l'idée d'organiser une petite fête à laquelle ils inviteront leur ancien maître.

En conséquence ils font un appel à tous leurs anciens condisciples, dans l'espoir de les voir s'unir à eux pour cette démonstration de sympathie et de reconnaissance. Tous doivent désirer après une séparation de plus de vingt-cinq ans, de revoir au milieu d'eux cet homme distingué par les qualités de l'esprit et du cœur, qui fut toujours un véritable père pour la jeunesse confiée à ses soins. Tous aussi éprouveront du bonheur à serrer la main aux anciens condisciples : les amitiés contractées sur les bancs de l'école laissent toujours de bien doux souvenirs.

V.

N. B. — A la demande de la personne qui nous a communiqué cet article les anciens élèves de M. Schreuder qui désirent prendre part à cette réunion,

Digitized by Google

sont priés de s'adresser, par lettres affranchies, à B. Van Hollebeke, l'un des rédacteurs de *la Revue*, rue du Souci, 4, à Louvain. — Le lieu de la réunion sera fixé ultérieurement.

— Une déoouverte intéressante vient d'être faite au village de la Princerie, situé à peu de distance de l'ancienne voie romaine de Noviomagus à Juliobona (Lillebonne), et dépendant de la commune d'Hermival-les-Vaux, dont l'étymologie grecque, *le Val d'Hermès* (nom donné au dieu Mercure) indique une origine toute païenne.

Des ouvriers terrassiers, en comblant une marnière creusée au pied d'un coteau escarpé qui regarde le couchant, ont mis à découvert une douzaine de squelettes dont les ossements, parfaitement conservés, paraissaient appartenir à des individus de différents âges. Ces squelettes, enterrés à peu de profondeur, reposaient sur la marme et étaient recouverts d'une couche peu épaisse de terre végétale. Six d'entre eux, placés côte à côte, avaient la tête à l'Orient et les pieds tournés vers le Couchant. Les autres squelettes, enterrés isolément, étaient placés dans différentes directions et sans ordre. L'un d'eux, qui sans doute était un guerrier, avait la tête du côté de l'Occident et les pieds tournés vers l'Orient, contrairement à l'usage adopté pour les sépultures romaines. On a trouvé près de ce squelette un sabre (*acinaces*) dont la lame très-oxydée est privée de sa poignée, qui probablement était d'un métal précieux. Sur l'une des épaules était placée une très-belle fibule ou agrafe qui servait à attacher la chlamyde, espèce de manteau court que portaient les Romains en temps de guerre. Cette fibule, en cuivre argenté, est artistement ciselée et ornée d'entrelacs perlés. On a trouvé au même endroit une longue épingle en cuivre rouge offrant vers le milieu un rènflement semblable à celui que l'on remarque sur les bagues, et dont les extrémités se terminent en pointe.

Le défaut d'ordre qu'on a observé dans ces sépultures nous fait supposer que ces squelettes appartenaient à plusieurs familles romaines, attaquées à l'improviste par l'ennemi au moment de l'invasion des barbares, vers le quatrième siècle après Jésus-Christ, et enterrées à la hâte. L'endroit où a eu lieu cette découverte était, avant la révolution, un bois, ainsi qu'on peut s'en assurer en consultant la carte de Cassini. Au pied de ce coteau coule un petit ruisseau appelé le *Doigt du croc* (*ductus curvus*), dont l'étymologie est toute latine. Près de la source de ce ruisseau et sur le penchant du même côteau s'élevait autrefois une ancienne chapelle dédiée à Saint-Laurent.

On a trouvé, l'année dernière, à peu de distance de la marnière dont nous avons parlé, cinq autres squelettes et un mortier en fer.

Digitized by Google

LA QUADRATURE DU CERCLE.

(SUITE).

Quoiqu'on arrive aujourd'hui, par des voies bien plus expéditives, au même but, la méthode d'Archimède est susceptible d'un perfectionnement qui en rend l'application plus commode, et que j'emprunte à *M. Oskar Schlömilch* (1).

On sait que, en désignant par S_1, T_1, les aires d'un polygone régulier inscrit et d'un polygone régulier circonscrit du même nombre de côtés ; par S_2, T_2, les aires des polygones d'un nombre double de côtés, etc. . . . . on a :

$$S_2 = \sqrt{S_1 T_1}, \quad T_2 = \frac{2 S_2 T_1}{S_2 + T_1}$$

C'est à l'aide de ces formules (Légendre, géométrie, livre IV, prop. XIII.) que l'on calcule sucessivement les aires des polygones dont le nombre des côtés est doublé à chaque opération. Or, si l'on pose :

$$U_1 = \frac{1}{S_1}, \quad V_1 = \frac{1}{T_1}, \quad U_2 = \frac{1}{S_2}, \quad V_2 = \frac{1}{T_2}$$

d'où $$U_2 = \sqrt{U_1 V_1}, \quad V_2 = \frac{U_2 + V_1}{2},$$

et si l'on suppose qu'on soit arrivé, dans l'application de la méthode d'Archimède, à deux polygones tels que l'on ait

$$U_1 = \alpha + \delta, \quad V_1 = \alpha,$$

la différence δ entre U_1 et V_1 étant déjà fort petite, on aura :

$$U_2 = \sqrt{\alpha(\alpha + \delta)},$$

et on peut substituer à cette valeur de U_2, celle-ci :

$$U_2 = \alpha + \frac{\delta}{2}$$

en commettant une erreur plus petite que $\frac{\delta^2}{8\alpha}$: or si cette dernière quantité est au-dessous de l'ordre de décimales que l'on néglige, on pourra donc écrire :

$$U_2 = \alpha + \frac{\delta}{2}, \quad V_2 = \alpha + \frac{\delta}{4},$$

$$U_4 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{8}, \quad V_4 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16},$$

(1) *Nouvelles Annales de mathématiques*, tome XIV.

Digitized by Google

$$U_8 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16} + \frac{\delta}{32}, \quad V_8 = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16} + \frac{\delta}{64},$$

. . . . . .

et comme S_2, S_4, S_8....., T_2, T_4, T_8..... forment deux suites de termes qui s'approchent indéfiniment de π^1, de même U_2, U_4, U_8....., V_2, V_4, V_8..... s'approcheront à l'infini de $\frac{1}{\pi}$. On aura donc :

$$\frac{1}{\pi} = \alpha + \frac{\delta}{4} + \frac{\delta}{16} + \frac{\delta}{64} + \frac{\delta}{256} + \ldots\ldots = \alpha + \frac{\delta}{3}.$$

Ce procédé donne un résultat plus exact, en employant seulement les polygones de 256 côtés, que la méthode directe en poussant le nombre des côtés jusqu'à 32,768.

On peut encore remarquer que, si l'on suppose le rayon du cercle égal à $\frac{1}{\sqrt{2}}$, sa surface sera exprimée par $\frac{\pi}{2}$. Prenons pour S_1, T_1, le carré inscrit et le carré circonscrit : on a immédiatement :

$$S_1 = 1, \quad T_2 = 2,$$

et par suite :

$$U_1 = 1, \quad V_1 = \tfrac{1}{2}.$$

On calculera ensuite les quantités U_2, V_2, U_4, V_4, etc..., d'après la loi de formation indiquée plus haut :

$$U_2 = \sqrt{U_1 V_1}, \quad V_2 = \frac{U_2 + V_1}{2}, \text{ etc.....},$$

et si l'on fait attention à cette loi de formation; si d'autre part on remarque que $\frac{1}{2}$ est la moyenne arithmétique entre zéro et 1, on en tirera pour conclusion la proposition suivante, que *Bessel* avait établie d'une autre manière :

Formons une suite indéfinie de quantités :

$$U_0, U_1, V_1, U_2, V_2, U_4, V_4, \text{ etc.....},$$

dans laquelle chaque terme de rang impair est la moyenne arithmetique des deux précédents, et chaque terme de rang pair la moyenne géométrique des deux précédents, les deux premiers termes U_0 *et* U_1 *étant respectivement égaux à zéro et à l'unité. Le terme général de cette suite tend indéfiniment vers la limite*

$$\frac{2}{\pi}.$$

Digitized by Google

Si la méthode d'Archimède eut dû rester exclusivement employée, il est à présumer que le calcul du nombre π n'eût jamais été poussé au delà des limites fixées par L. Van Ceulen. Mais l'invention du calcul infinitésimal vint tout-à-coup fournir des expressions de formes très-variées, qui se prêtaient pour la plupart au calcul approximatif du rapport de la circonférence au diamètre.

Leibnitz remarqua d'abord que la somme de la série indéfinie

$$1 - \frac{1}{3} + \frac{1}{5} - \frac{1}{7} + \frac{1}{9} - \ldots\ldots$$

est égale à $\frac{\pi}{4}$. Mais cette série avait l'inconvénient d'exiger que l'on calculât un grand nombre de termes pour obtenir une valeur quelque peu approchée du nombre π, aussi les géomètres s'efforcèrent-ils d'en trouver de nouvelles qui permissent de parvenir à une plus grande approximation en calculant un plus petit nombre de termes. Parmi ces formules, on remarque en premier lieu la suivante, qui se déduit des mêmes considérations que celle de Leibnitz :

$$\frac{\pi}{6} = \frac{1}{\sqrt{3}}\left(1 - \frac{1}{3.3} + \frac{1}{5.3^2} - \frac{1}{7.3^3} + \frac{1}{9.3^4} - \ldots\ldots\right)$$

C'est de celle-ci que Lagny a tiré le rapport de la circonférence au diamètre avec 127 décimales. La *convergence* est encore plus grande dans la série suivante, donnée par Euler (1) :

$$\frac{\pi}{4} = \frac{1}{2}\left(1 - \frac{1}{3.4} + \frac{1}{5.4^2} - \frac{1}{7.4^3} + \frac{1}{9.4^4} - \ldots\ldots\right)$$
$$+ \frac{1}{3}\left(1 - \frac{1}{3.9} + \frac{1}{5.9^2} - \frac{1}{7.9^3} + \frac{1}{9.9^4} - \ldots\ldots\right)$$

et plus grande encore dans celle-ci :

$$\frac{\pi}{4} = 4\left(\frac{1}{5} - \frac{1}{3.5^3} + \frac{1}{5.5^5} - \frac{1}{7.5^7} + \frac{1}{9.5^9} - \ldots\ldots\right)$$
$$- \left(\frac{1}{239} - \frac{1}{3.(239)^3} + \frac{1}{5.(239)^4} - \frac{1}{7.(239)^7} + \ldots\ldots\right)$$

qui est due à Machin, et dont M. Shanks a fait usage. La dernière, dont la convergence est si remarquable, me paraît la plus commode

(1) *Introductio in analysin infinitorum*, T. I, p. 107.

Digitized by Google

que l'on puisse employer pour la détermination approchée de la valeur de π. Quant à la démonstration de ces diverses séries, elle se trouve dans la plupart des traités d'analyse, et en particulier à la fin de l'algèbre de *Bourdon*.

D'autres formules, curieuses au moins par la loi de leur formation, ont été aussi proposées pour obtenir le développement de la valeur de π en série convergente. Euler, dans son *Introductio*, en a établi un nombre considérable; nous nous bornerons à citer les suivantes (1) :

$$\frac{\pi^2}{6} = 1 + \frac{1}{2^2} + \frac{1}{3^2} + \frac{1}{4^2} + \ldots\ldots$$

$$\frac{\pi^4}{90} = 1 + \frac{1}{2^4} + \frac{1}{3^4} + \frac{1}{4^4} + \ldots\ldots$$

$$\frac{\pi^2}{8} = 1 + \frac{1}{3^2} + \frac{1}{5^2} + \frac{1}{7^2} + \ldots\ldots$$

$$\frac{\pi^3}{32} = 1 - \frac{1}{3^3} + \frac{1}{5^3} - \frac{1}{7^3} + \ldots\ldots$$

Enfin, on peut encore proposer la série double que voici :

$$\begin{aligned} 1 - \frac{\pi}{10}\frac{\sqrt{10+2\sqrt{5}}}{\sqrt{5}-1} = {} & \frac{2}{10^2}\left(1 + \frac{1}{2^2} + \frac{1}{3^2} + \frac{1}{4^2} + \ldots\ldots\right) \\ & + \frac{2}{10^4}\left(1 + \frac{1}{2^4} + \frac{1}{3^4} + \frac{1}{4^4} + \ldots\ldots\right) \\ & + \frac{2}{10^6}\left(1 + \frac{1}{2^6} + \frac{1}{3^6} + \frac{1}{4^6} + \ldots\ldots\right) \\ & + \ldots\ldots\ldots\ldots \end{aligned}$$

La démonstration n'en est pas difficile.

Les géomètres ont encore obtenu d'autres expressions du nombre π, qui diffèrent par leur forme des précédentes. Ce sont des produits composés d'un nombre infini de facteurs, formés suivant une loi déterminée, et dont la valeur tend indéfiniment vers le nombre π, à mesure que l'on prend un nombre plus grand de facteurs.

De ces expressions, la plus simple et la plus remarquable a été donnée par *Wallis* :

(1) *Introductio in analysin infinitorum*, pages 129 et suivantes.

Digitized by Google

$$\frac{\pi}{2} = \frac{2.\ 2.\ 4.\ 4.\ 6.\ 6.\ 8.\ 8\ldots\ldots}{1.\ 3.\ 3.\ 5.\ 5.\ 7.\ 7.\ 9\ldots\ldots}$$

On l'a démontrée de plusieurs manières (1).

Je ne finirai pas cet article sans faire connaître encore un procédé, imaginé par Laplace (2), pour évaluer le rapport de la circonférence au diamètre, et qui, s'il est peu expéditif, a du moins le mérite de l'originalité.

Supposez qu'une feuille de papier, tendue sur un plan horizontal, ait été divisée en bandes d'une certaine largeur par des droites parallèles et équidistantes; projeter au hasard, sur ce plan, une petite aiguille cylindrique, dont la longueur soit moindre que la distance qui sépare deux parallèles consécutives. Deux circonstances pourront se présenter : ou bien dans sa chûte la petite aiguille couvrira l'une des parallèles, ou bien elle tombera de manière à n'en rencontrer aucune. Or, pour que le premier cas se produise, il faut d'abord que le milieu de l'aiguille, qui tombera évidemment sur l'une des bandes séparées par les droites parallèles, ne soit pas éloigné des deux parallèles qui limitent cette bande d'une distance supérieure à la demi-longueur de l'aiguille. Il est plus ou moins *probable* que cette condition sera remplie, suivant que l'aiguille sera plus ou moins longue, et l'on reconnaît même avec un peu d'attention, que la *probabilité* de ce premier fait est exprimée précisément par le rapport de la longueur de l'aiguille à la largeur d'une bande.

Mais, ce premier point rempli, il faut encore que l'inclinaison de l'aiguille relativement à la droite dont elle est la plus voisine, soit comprise entre certaines limites; il est clair, par exemple, que si l'aiguille tombait parallèlement à la droite, elle ne la couvrirait pas. De là une seconde probabilité qu'il faut combiner avec la première, et qui dépend des positions angulaires, en nombre infini, que l'aiguille peut occuper autour de son milieu. Or, en traduisant par le calcul, d'une manière nette et rigoureuse, les conditions que j'indique ici, on voit le nombre π s'introduire dans la formule qui représente la probabilité du fait qui nous occupe, savoir la ren-

(1) Wallis, *Arithmetica infinitorum*. — Euler, *Introductio*, etc. — Cauchy, note IX du *Cours d'analyse*.

(2) *Calcul des probabilités*, ch. V.

Digitized by Google

contre par l'aiguille dans sa chûte, de l'une des parallèles. Et cette formule, que du reste on peut établir très-simplement et sans l'emploi du calcul transcendant, cette formule conduit à la conclusion que voici :

Jetez, un très-grand nombre de fois et aussi irrégulièrement que possible, l'aiguille sur la feuille horizontale partagée en bandes. Divisez le nombre total de fois que vous avez répété cette opération par le nombre de fois que l'aiguille en tombant, a couvert quelqu'une des parallèles, et multipliez le quotient par le double du rapport de la longueur de l'aiguille à la largeur d'une bande. Le résultat approchera d'autant plus de la valeur du rapport π, et avec une certitude d'autant plus grande, que l'opération aura été faite un plus grand nombre de fois.

Ph. GILBERT.
Professeur à l'Université catholique de Louvain.

NOTES SUR LES APPROXIMATIONS DES RACINES NUMÉRIQUES.

On sait combien les Tables de logarithmes simplifient la sixième opération de l'Arithmétique généralisée, c'est-à-dire *l'extraction des Racines numériques*. Mais les applications à la Géométrie élémentaire exigent parfois plus de chiffres exacts que les tables n'en peuvent donner. D'ailleurs, ces applications conduisent souvent à extraire la racine carrée et même la racine cubique *d'un nombre approximatif*. Or, dans chacun de ces deux derniers cas, il importe beaucoup de savoir combien la racine, approchée en décimales peut avoir de premiers chiffres exacts ; et voici de ces deux problèmes généraux les solutions les plus simples.

RACINES CARRÉES.

I. — Désignons par a et b les racines carrées de deux nombres, soit entiers, soit décimaux de même espèce, le premier a^2 ne surpassant le second b^2 que d'une unité de l'ordre le moins élevé. On a donc $a^2 - b^2 = 1$; d'où il vient

$$(a - b)\ (a + b) = 1 \text{ et } a - b = \frac{1}{a + b}.$$

Digitized by Google

A cause de $a^2 > b^2$ et de $a > b$, il est clair que $a + b \vee 2b$ et que

$$\frac{1}{a+b} < \frac{1}{2b}. \text{ Donc } a - b < \frac{1}{2b}.$$

II. — Pour appliquer cette formule, soit d'abord $a^2 = 87493$ et $b^2 = 87492$. Il est évident que $b > 200$ et qu'à plus forte raison

$$a - b < \frac{1}{400} \text{ ou } a - b < 0{,}003.$$

On voit que les racines carrées des deux nombres proposés, et de tout nombre intermédiaire, sont égales entre elles, à moins d'un demi-centième près *en moins*, et qu'ainsi chacune a les cinq premiers chiffres exacts, dont deux décimaux.

Chaque racine carrée aurait encore les cinq premiers chiffres exacts, dont quatre décimaux, si l'on avait $b^2 = 87{,}492$; car alors il viendrait $a - b < 0{,}001 : 18$ ou $a - b < 0{,}00006$.

Si $b^2 = 0{,}12857329$, on trouve $a - b < 0{,}00000002$. Ainsi dans ce cas, les racines carrées n'ont chacune que les sept premiers chiffres exacts, tous décimaux.

En général, si deux nombres, soit entiers, soit décimaux de même espèce, ayant chacun n chiffres, ne diffèrent que d'une unité de l'ordre le moins élevé, *les racines carrées de ces deux nombres, et de tout nombre intermédiaire, étant approchées en décimales, sont égales entre elles, et ont chacune les* n *premiers chiffres exacts ou seulement les* n — 1 *premiers, si* n *étant pair, la première tranche à gauche est moindre que* 25.

C'est ce qu'on vérifierait directement en extrayant la racine carrée de chacun des deux nombres proposés. Mais, dans chacun des exemples ci-dessus, où la racine carrée doit avoir plus de quatre chiffres, on peut abréger les calculs en achevant l'extraction de la racine *par division*.

III. — Comme l'extraction de la racine carrée des nombres décimaux se ramène toujours à celle des nombres entiers, supposons que la racine carrée du nombre entier proposé doive avoir $2n + 1$ chiffres exacts et qu'on ait calculé les $n + 1$ premiers. Soit a le nombre formé par ces $n + 1$ premiers chiffres et x le nombre

Digitized by Google

qu'expriment les n chiffres suivants, à calculer. Si m désigne le nombre proposé, il est clair qu'on aura successivement :

$$(a + x)^2 = m,\ a^2 + 2\,a\,x + x^2 = m,$$

$$2\,a\,x + x^2 = m - a^2 = r \text{ et } x = \frac{r}{2\,a} - \frac{x^2}{2\,a}.$$

Or, le nombre a étant suivi des n chiffres x, a pour valeur $a.\,10^n$. De plus, comme a est composé de $n + 1$ chiffres, il surpasse 1 suivi de n zéros ou 10^n. Ainsi $2\,a > 2.\,10^{2n}$, tandis que x, nombre composé de n chiffres, est moindre que 10^n; d'où $x^2 < 10^{2n}$ et par suite x^2 sur $2\,a < \frac{1}{2}$. On aura donc toujours

$$x = \frac{r}{2\,a.\,10^n},\ \text{à moins de } \tfrac{1}{2} \text{ près } \textit{en plus}.$$

On voit qu'après avoir calculé les $n + 1$ premiers chiffres de la racine, lesquels forment le nombre a, et avoir abaissé les n dernières tranches à côté du reste des $n + 1$ premières, *on trouve les* n *derniers chiffres* x *de la racine en divisant simplement le nombre* r *résultant par le double du nombre* a *suivi de* n *zéros et en s'arrêtant à la partie entière du quotient.*

Par exemple, s'il faut extraire la racine carrée de 3 avec un grand nombre de décimales exactes, on fait suivre 3 d'autant de tranches de deux zéros qu'on veut avoir de chiffres décimaux à la racine. Ensuite on calcule comme à l'ordinaire, les trois premiers chiffres a de la racine et à côté du reste des trois premières tranches, on abaisse les deux suivantes, pour avoir le nombre r; lequel étant divisé par $2\,a$ suivi de deux zéros, la partie entière du quotient sera les deux chiffres suivants x de la racine.

Pour vérifier la racine $a + x$ trouvée, il suffit de soustraire du nombre r les deux parties $2\,a\,x + x^2$ ou $(2\,a + x)\,x$. Et comme a exprime des centaines par rapport aux deux chiffres x suivants, il est clair que l'on calculera le nombre formé par les deux parties ci-dessus en écrivant simplement x à la droite de $2\,a$ et en multipliant la somme par x. Si donc on peut soustraire le produit hors du nombre r et que le reste soit moindre que $2\,(a + x) + 1$, on est sûr que $a + x$ exprime les cinq premiers chiffres b de la racine carrée cherchée.

On vient de soustraire des cinq premières tranches le carré b^2 des cinq premiers chiffres de la racine. Abaissant donc à côté du reste

Digitized by Google

les quatre tranches suivantes puis divisant le nombre résultant s par $2\,b$ suivi de quatre zéros, la partie entière dn quotient exprime les quatre chiffres y suivants de la racine. On a donc ainsi exactement les neuf premiers chiffres $b + y$ ou c de la racine carrée cherchée.

Des calculs analogues fourniraient, par une seule division, les huit chiffres suivants de cette racine; etc. — L'arithmétique de Bourdon renferme plusieurs applications du procédé ci-dessus. Voyez les dernières éditions de cet ouvrage.

IV. — Lorsque deux nombres A et B, soit entiers, soit décimaux de même espèce, sont composés chacun de $2\,n + 1$ tranches de chiffres et que les $n + 1$ premières à gauche forment un même nombre dans chacun, je dis que *la demi-somme de ces deux nombres ne surpasse point la racine carrée de leur produit d'un huitième de l'unité de l'ordre le moins élevé de cette racine.*

D'abord la différence A — B n'a que $2\,n$ chiffres; elle est donc plus petite que $\sqrt{B}$ qui en a $2\,n + 1$, comme ayant $2\,n + 1$ tranches. Posant donc $A = a^2$ et $B = b^2$, il est clair qu'on aura successivement :

$$a^2 - b^2 < b,\ (a + b)\ (a - b) < b \text{ et } a - b < \frac{b}{a + b}.$$

Mais à cause de $a^2 > b^2$ et de $a > b$, on a $a + b > 2\,b$. Remplaçant $a + b$ par le nombre plus petit $2\,b$, le quotient devient plus grand et se réduit à $\frac{1}{2}$; donc, à plus forte raison, on a

$$a - b < \tfrac{1}{2} \text{ ou } \sqrt{A} - \sqrt{B} < \tfrac{1}{2}.$$

D'après le cacul des radicaux du second degré, si l'on élève au carré chacun des membres de la seconde inégalité et qu'ensuite on divise par 2 les deux membres, on verra que

$$\tfrac{1}{2}\,(A + B) - \sqrt{(A\,B)} < \tfrac{1}{8}.$$

V. — Cherchons la racine carrée du produit des deux nombres

$$A = 0{,}9549403 \text{ et } B = 0{,}9549083.$$

Ici les nombres A et B sont approchés chacun avec sept décimales exactes. Le cas le plus défavorable est celui où chacun serait trop grand d'une demi-unité décimale du 7me ordre; de sorte que les véritables nombres étant $A - \frac{1}{2}$ et $B - \frac{1}{2}$, leur produit serait

$$A\,B - \tfrac{1}{2}\,(A + B) + \tfrac{1}{4}.$$

Digitized by Google

Ce produit ayant 14 décimales et les sept premières de $\frac{1}{2}$ (A + B) étant sept zéros, on voit que la plus grande erreur possible ne porte que sur les sept dernières décimales du produit A B. On conçoit que le plus souvent l'erreur ne portera que sur les six dernières décimales de ce produit.

Or, on trouve que le produit de A par B est

$$0,91188041847449.$$

La multiplication abrégée, avec neuf décimales au produit, donne 0,911880417. Ce produit ayant les huit premières décimales exates, sa racine carrée aura les sept premiers chiffres aussi exacts et tous décimaux. Achevant donc par division l'extraction de la racine carrée du nombre décimal de sept tranches, savoir :

$$0,91188042000000,$$

on trouve que cette racine est exactement 0,9549243.

Mais on abrége singulièrement en observant que les quatre premiers chiffres à gauche, dans les nombres A et B, forment le même nombre 9549, et qu'ainsi on a, à moins d'un huitième de l'unité décimale du 7me ordre,

$$\sqrt{AB} = \frac{1}{2}(A + B) = 0,9549243.$$

Des calculs semblables se présentent en géométrie pour y déterminer le rapport approché de la circonférence au diamètre.

VI. Revenons encore à la détermination des premiers chiffres exacts de la racine carrée d'un nombre entier ou décimal approché, et cherchons, par exemple, avec quatre décimales exactes, la racine carrée de

$$11 + 6\sqrt{2} \text{ ou de } 11 + \sqrt{72}.$$

Il faut d'abord calculer la racine carrée de 72, à moins de 0,0001 près, ce qui donne 8,4853. Prenant ensuite, avec les cinq premiers chiffres exacts, la racine carrée de 19,4853, on trouve 4,4142 pour la racine demandée.

C'est ce qu'on vérifie très-simplement en observant que la racine carrée du binôme irrationnel proposé est $3 + \sqrt{2}$, et que $\sqrt{2} = 1,4142$, avec quatre décimales exactes.

Comme la racine 4me se trouve en prenant la racine carrée de la racine carrée, tandis que la racine 8me s'obtient par trois extractions

Digitized by Google

successives de racines carrées; on voit comment il faut procéder pour calculer, avec huit décimales exactes, soit la racine 4me de 12, soit la racine 8me de 48.

Remarque. — Le calcul des nombres irrationnels ou des radicaux fait partie de l'arithmétique généralisée : il y est nécessaire, non-seulement pour simplifier les déterminations numériques, mais surtout pour en assurer les approximations; *soit en faisant entrer sous le radical le facteur qui le multiplie; soit en rendant rationnel le diviseur,* c'est-à-dire en faisant disparaître les radicaux que ce diviseur renferme, de telle sorte que le quotient cherché ne change pas de valeur. C'est ainsi que le quotient de 2 par $\sqrt{5} - \sqrt{3}$ se réduit à $\sqrt{5} + \sqrt{3}$, *en multipliant d'abord les deux termes par ce que devient le diviseur lorsqu'on y change le signe du second radical.*

Par ce procédé, si le diviseur a quatre termes, dont trois au moins soient des radicaux du second degré, on en fera disparaître successivement tous les radicaux, sans que la valeur du quotient soit altérée. Car on sait que : *Le quotient ne change pas de valeur quand on multiplie ou qu'on divise ses deux termes par un même nombre irrationnel quelconque.*

Cette dernière proposition fait partie du *Calcul des quotients indiqués* et partant de la *théorie des rapports numériques.* Il est donc nécessaire de la démontrer; ce que l'on fait bien simplement, comme on sait.

J.-N. Noel.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de mai, pp.* 443-452)

—

SCÈNE III.

JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL,

deux lévites, le chœur.

JOAD.

Grand Dieu, voici ton heure; on t'amène ta proie!
Ismaël, écoutez. (*Il lui parle bas*).

JOSABET.

Puissant maître des cieux,
1670 Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux
Lorsque, lui dérobant tout le fruit de son crime,
Tu cachas dans mon sein cette tendre victime!

JOAD.

Allez, sage Ismaël, ne perdez point de temps;
Suivez de point en point ces ordres importants:
Surtout qu'à son entrée et que sur son passage
Tout d'un calme profond lui présente l'image.
Vous, enfants, préparez un trône pour Joas;
Qu'il s'avance suivi de nos sacrés soldats.
Faites venir aussi sa fidèle nourrice,
1680 Princesse, et de vos pleurs que la source tarisse.

(*A un lévite*).

Vous, dès que cette reine, ivre d'un fol orgueil,
De la porte du temple aura passé le seuil,
Qu'elle ne pourra plus retourner en arrière,
Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière

V. 1668. *Grand Dieu.....* Quelle énergie dans l'expression *ta proie!* Elle paraîtrait même trop hardie, si les livres saints n'étaient pas remplis de figures non moins extraordinaires pour exprimer les terribles vengeances du Seigneur. G.

V. 1670. *Remets-lui le bandeau.....* Voyez le récit de Josabet plusieurs fois rappelé, Acte I, sc. II, vers 241 et s.

V. 1677..... *Un trône pour Joas.* Quel spectacle que celui du jeune roi, qui monte sur le trône à l'instant même où Athalie arrive pour lui ôter la vie! G.

Digitized by Google

Dans le camp ennemi jette un subit effroi.
Appelez tout le peuple au secours de son roi,
Et faites retentir jusques à son oreille
De Joas conservé l'étonnante merveille.
Il vient.

V. 1168. *Grand Dieu, voici ton heure...* Au moment où Athalie va entrer, lorsque, malgré les précautions que Joad vient de prendre, tout est encore incertain, c'est à Dieu que s'adressent le grand-prêtre et Josabet. Ils reconnaissent sa providence, visible dans la marche des événements, et l'invoquent dans le péril. Mais le contraste entre leurs caractères, qui est une des plus grandes beautés de la tragédie, se soutient jusqu'à la fin, et fait croître à chaque instant l'admiration et la pitié. Joad parle avec la confiance inébranlable qu'il a montrée dès la première annonce des desseins d'Athalie (v. 64), et avec l'autorité du prophète pour qui l'avenir est sans voiles. Il semble avoir pris part aux conseils de Dieu, qui laisse le méchant prospérer pendant quelques années, mais qui s'est réservé *une heure*, et saura atteindre *sa proie.*

V. 1669... *Puissant maître des cieux.* Josabet implore la puissance divine et voudrait éloigner le moment où Athalie reconnaîtra Joas, ou le sauver sans qu'il parût jamais devant celle qui déjà a voulu le faire périr. Il fallait une habileté extrême pour créer ce caractère, où la timidité s'allie au dévouement, où la piété la plus pure et la plus vraie ne perd rien de son prix pour être en opposition avec la sublime sainteté de Joad.

V. 1773. *Allez, sage Ismaël...* Joad répète et explique une partie des ordres qu'il vient de communiquer secrètement à Ismaël. Josabet voudrait différer l'entrevue qui doit être la dernière avec Athalie; Joad ordonne que l'on se presse. La scène imposante qui doit terminer la tragédie est si prochaine que déjà on l'entrevoit: la pensée ne peut plus se détourner de ce calme profond et terrible qui va être le signal de la catastrophe; on voit déjà la nourrice dont la présence est nécessaire pour qu'Athalie se reconnaisse vaincue; on suit Josabet, qui est chargée d'appeler ce témoin du crime de la reine et de la protection divine, et l'on sent redoubler sa sympathie pour la princesse, que Joad s'efforce en vain de rassurer. Les derniers ordres que donne Joad fixent l'attention sur ce qui va se passer au dehors quand Athalie entrera dans le temple. Joas sera proclamé en présence de l'armée

Digitized by Google

ennemie; le peuple apprendra qu'il existe un descendant de David, un jeune roi, dont la vie déjà conservée une fois miraculeusement, est encore menacée; il reconnaîtra sans doute la protection divine qui a renversé les desseins d'Athalie; mais qui sait combien se montreront fidèles et s'ils pourront résister aux forces réunies par la reine ?

Joas entre suivi des prêtres et des lévites, et le grand prêtre leur adresse la parole.

—

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABET, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, TROUPES DE PRÊTRES ET DE LÉVITES, LE CHOEUR.

JOAD.

Lévites saints, prêtres de notre Dieu,
1690 Partout sans vous montrer environnez ce lieu;
Et, laissant à mes soins gouverner votre zèle,
Pour paraître attendez que ma voix vous appelle.

(*Ils se cachent tous.*)

Roi, je crois qu'à vos vœux cet espoir est permis.
Venez voir à vos pieds tomber vos ennemis.
Celle dont la fureur poursuivit votre enfance,
Vers ces lieux à grands pas pour vous perdre s'avance;
Mais ne la craignez point; songez qu'autour de vous
L'ange exterminateur est debout avec nous.
Montez sur votre trône, et.. Mais la porte s'ouvre :
1700 Permettez un moment que ce voile vous couvre.

(*Il tire un rideau.*)

Vous changez de couleur, princesse!

JOSABET.

Ah! sans pâlir
Puis-je voir d'assassins le temple se remplir?
Quoi! ne voyez-vous pas quelle nombreuse escorte.

JOAD.

Je vois que du saint temple on referme la porte.
Tout est en sûreté.

V. 1690. *Partout, sans vous montrer...* Joad a tout prévu. Ses ordres sont donnés pour que Joas soit proclamé au dehors, pour qu'il soit reconnu par Athalie. En ce moment, il rappelle aux lévites ce qu'il leur a déjà prescrit pour résister à Athalie, dans le cas où elle voudrait, soutenue par *ses plus braves chefs* et son escorte, attenter à la sûreté de Joas et de ses défenseurs.

Digitized by Google

V. 1689... *Lévites saints, prêtres...* Tels sont les seuls défenseurs que Joad a réunis. Ils veilleront sur Joas sans se montrer. Josabet, témoin de ces préparatifs, ressent encore les vives alarmes qu'elle a exprimées d'une manière si touchante au premier acte (v. 209-225), et ne peut retenir ses larmes. Joad, resté seul avec elle et le roi, informe celui-ci de l'arrivée prochaine de son ennemie et lui promet la victoire. Il lui dit que Dieu a envoyé un ange qui, debout à côté du trône et de ses défenseurs, veille à sa sûreté. Il voit la porte s'ouvrir, tend le voile qui doit dérober quelques instants encore l'enfant aux regards de sa marâtre, et dit à Josabet :

Vous changez de couleur, princesse!

Ce peu de paroles nous mettent devant les yeux un des détails les plus touchants et les plus nécessaires à connaître.

Josabet, en répondant à son époux ; peint l'arrivée d'Athalie et va manifester ses frayeurs quand Joad l'interrompt et exprime toute sa confiance dans le succès.

Pendant la dernière partie de la scène, Joad et Josabet restent un instant seuls devant le spectateur, Racine a trouvé le moyen de les représenter, dans un dialogue aussi court que les circonstances l'exigent, fidèles aux sentiments qu'ils ont montrés dès l'origine et dont le contraste est une des sources les plus fécondes de l'intérêt.

SCÈNE V.

JOAS, ATHALIE, JOAD, JOSABET, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

(*Joas est caché derrière le rideau.*)

ATHALIE, *à Joad.*

Te voilà, séducteur,
De ligues, de complots pernicieux auteur,
Qui dans le trouble seul as mis tes espérances,
Eternel ennemi des suprêmes puissances!
En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé:
1710 De ton espoir frivole es-tu désabusé?
Il laisse en mon pouvoir et ton temple et ta vie.
Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,

Digitized by Google

Te... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter :
Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette,
Où sont-ils ?

JOAD.

Sur-le-champ tu seras satisfaite ;
Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois.

(*Le rideau se tire. On voit Joas sur son trône ; sa nourrice est à genoux à sa droite ; Azarias l'épée à la main, est debout à sa gauche ; et près de lui Zacharie et Salomith sont à genoux sur les degrés du trône : plusieurs lévites, l'épée à la main, sont rangés sur les côtés*).

Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois.
Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques,
1720 Reine ? De ton poignard connais du moins ces marques.
Voilà ton roi, ton fils, le fils d'Ochosias.
Peuples, et vous, Abner, reconnaissez Joas.

ABNER.

Ciel !

ATHALIE, *à Joad.*

Perfide !

JOAD.

Vois-tu cette Juive fidèle
Dont tu sais bien qu'alors il suçait la mamelle ?
Il fut par Josabet à ta rage enlevé :
Ce temple le reçut, et Dieu l'a conservé.
Des trésors de David voilà ce qui me reste.

ATHALIE.

Ta fourbe à cet enfant, traître, sera funeste.
D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi !

JOAS,

1730 Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi !

(*Ici le fond du théâtre s'ouvre. On voit le dedans du temple et les lévites armés entrent de tous côtés sur la scène*).

V. 1715. *Te... Mais du prix qu'on m'offre...* Il était difficile d'imiter d'une manière plus heureuse et plus naturelle le *quos ego* de Virgile (Enéide, 1, 139).

V. 1718. *Paraissez, cher enfant...* Il n'existe pas de plus beau coup de théâtre.

V. 1729. *D'un fantôme odieux ; soldats, délivrez-moi.* Dernier défi de la reine, moment suprême où va disparaître son assurance impie.

V. 1730. *Soldats du Dieu vivant, defendez votre roi.* Ce vers embrase le

Digitized by Google

ATHALIE.

Où suis-je? O trahison! ô reine infortunée!
D'armes et d'ennemis je suis environnée!

JOAD.

Tes yeux cherchent en vain, tu ne peux échapper.
Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.
Ce Dieu que tu bravais en nos mains t'a livrée:
Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée.

ATHALIE.

Quoi, la peur a glacé mes indignes soldats!
Lâche Abner, dans quel piége as-tu conduit mes pas!

ABNER.

Reine, Dieu m'est témoin...

ATHALIE.

Laisse-là ton Dieu, traître,
1740 Et venge-moi.

ABNER, *se jetant aux pieds de Joas.*

Sur qui? sur Joas! sur mon maître!

ATHALIE.

Lui, Joas? lui, ton roi? Songez, méchants, songez
Que mes armes encor vous tiennent assiégés.
J'entends à haute voix tout mon camp qui m'appelle.
On vient à mon secours: tremblez, troupe rebelle.

théâtre, électrise le spectateur, parce que ce roi est un enfant, et que cet enfant est devenu le nôtre. Voilà ce que personne n'avait même imaginé possible. *La Harpe.*

V. 1738. *Lâche Abner, dans quel piége...* On voit combien le silence que Joad a gardé avec Abner était habilement ménagé par le poète. Au moment où ce guerrier tire l'épée, l'événement est encore incertain.

V. 1739... *Laisse-là ton Dieu, traître.* On sait combien ce reproche est injuste. Ce ton de mépris est un coup de pinceau admirable pour représenter une reine impie qui compte Dieu pour rien, et ne connaît d'autre Dieu que la vengeance. G.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

HYGIÈNE
DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE II.

Plan de l'édifice et dispositions générales.
(Suite.)

La hauteur de l'édifice dépendra de la grandeur de l'emplacement, de la largeur de la rue et du nombre des élèves. Sur un terrain isolé, on peut sans inconvénient construire deux étages; mais, dans une rue, principalement si elle est un peu étroite, il sera bon de n'en élever qu'un seul.

« La hauteur des maisons, dit M. Londe, est tout-à-fait indifférente quand le bâtiment est isolé, à moins qu'il ne soit situé « dans un lieu où l'on ait à redouter les ouragans, les tremblements « de terre, etc; mais si plusieurs bâtiments sont réunis, comme « dans les villes, et qu'ils aient une grande hauteur, ils se privent « mutuellement de l'influence si avantageuse de la lumière; de « sorte que les personnes qui habitent les étages inférieurs de ces « bâtiments n'ont pas encore reçu les bienfaits de ce fluide, quoique souvent le soleil soit déjà fort avancé sur l'horizon; enfin, « ces bâtiments trop élevés empêchent le renouvellement de l'air, « entretiennent l'humidité, deviennent la principale cause du carreau « et de toutes les maladies du système lymphatique chez les enfants « qu'on élève dans les boutiques des rues étroites et déterminent « aussi ces douleurs rhumatismales qui affectent si souvent les « portiers et les divers artisans logés au rez-de-chaussée des « mêmes rues (1). »

Sur toute la longueur de la façade principale régnera un large trottoir composé de pierres rectangulaires, bien ajustées; on choisira des dalles qui ne prennent pas un trop grand poli à cause des chutes qu'elles pourraient occasionner.

Si la disposition des lieux le permet, une porte d'entrée à deux

(1) Charles Londe. Nouveaux éléments d'hygiène. Bruxelles, 1840, p. 517.

Digitized by Google

battants — porte cochère — s'ouvrira sur le milieu de cette façade; on facilite ainsi l'entrée et la sortie des élèves et l'on donne à l'édifice un caractère plus monumental.

De préférence, cette porte sera au niveau de la rue; quelques marches à monter ou à descendre sont une cause perpétuelle de troubles et d'accidents; les élèves s'y pressent, s'y poussent, cherchent à se devancer, s'amusent quelquefois à enjamber ou à sauter des marches et subissent ainsi des chutes plus ou moins dangereuses.

Cette porte donnera le plus immédiatement possible dans une vaste cour destinée aux récréations des externes; le vestibule de communication sera large et bien éclairé.

A droite où à gauche de l'entrée principale, se trouvera le logement du concierge; en face, on pourra disposer une salle d'attente pour les professeurs et un parloir pour les parents des élèves.

Nous avons à considérer dans l'édifice un étage souterrain, le rez-de-chaussée et un ou deux étages supérieurs.

Il convient que tout l'édifice soit construit sur de vastes caves voûtées et bien ventilées; cette disposition assure un bon état de sécheresse pour tout le bâtiment et surtout pour les classes du rez-de-chaussée; les planchers et les murailles seront ainsi préservés de l'humidité.

Ces caves pourront d'ailleurs être utilisées pour les besoins du service; ainsi, les caves placées sous l'édifice principal seront réservées au préfet des études; celles qui se trouveront sous les bâtiments du pensionnat seront affectées au directeur, à l'aumônier et aux principaux employés.

M. Muller, dans le plan d'un lycée annexé à l'ouvrage de M. Clavel, place la cuisine à l'étage souterrain, immédiatement au-dessous des réfectoires avec lesquels elle communique par des escaliers; nous blâmons cette disposition à cause des odeurs qui tendent contamment à s'élever à l'étage supérieur, et aussi à cause de la difficulté du service compliqué de la montée et de la descente d'un escalier.

M. Muller place encore à l'étage souterrain une machine à vapeur de la force de trois chevaux destinée au chauffage et à la ventilation de l'édifice; cette machine, par la vapeur d'eau de la chaudière, peut encore servir pour la cuisson des préparations culinaires, pour

Digitized by Google

le lavage du linge dans la buanderie et pour une multitude d'opérations journalières. Malheureusement, le prix d'achat d'une pareille machine et les frais de premier établissement feront reculer beaucoup d'administrations d'ailleurs très-bien intentionnées; cependant un établissement qui compterait quatre à cinq cents pensionnaires pourrait très-avantageusement recourir à un pareil système de chauffage et de ventilation.

Nous avons placé le rez-de-chaussée au niveau de la rue, tout au moins pour l'entrée principale; cependant, si l'on craignait l'humidité du sol malgré les caves voûtées, on pourrait l'élever de quelques marches qui seraient situées, non pas sur le seuil de la rue, mais seulement sur les côtés du vestibule à l'entrée.

Il convient que toutes les classes soient situées au rez-de-chaussée; il convient aussi qu'elles soient disposées de telle sorte que les étudiants internes ou externes puissent s'y rendre à couvert; cette condition peut être remplie au moyen d'un corridor qui règne sur toute la longueur de l'édifice et sur lequel viennent s'ouvrir toutes les classes; ce corridor aura environ trois mètres de large et sera parfaitement éclairé; on le disposera du côté de la rue; de cette façon, les classes donneront sur la cour et l'on évitera ainsi le bruit et les distractions du dehors.

Indépendamment des classes destinées aux cours ordinaires des deux sections, les bâtiments devront contenir un laboratoire de chimie, un cabinet de physique et une salle destinée à la conservation des objets d'histoire naturelle; ils devront contenir, en outre, une vaste salle d'étude en commun, une salle de dessin et une bibliothèque.

Si le rez-de-chaussée de l'édifice principal, y compris les pavillons latéraux, n'est pas suffisant pour renfermer toutes les classes, on reportera au premier étage les salles destinées aux élèves des cours supérieurs.

Les dimensions à donner aux classes, par rapport au nombre d'élèves qui doivent les fréquenter, méritent de fixer notre attention; c'est, en effet, la question la plus importante que nous ayons à traiter.

« L'homme, d'après sa création, dit M. Harou-Romain, a besoin « avant tout, avant le pain, avant l'eau, avant les rayons du soleil,

Digitized by Google

« d'avoir autour de lui de l'air pur et de l'air en grande abon-
« dance. »

C'est donc le premier besoin de l'élève qui séjourne dans une maison d'éducation; avant de songer à lui donner des maîtres intelligents et habiles, il faut s'occuper de lui assurer la quantité d'air atmosphérique que des expériences physiologiques bien faites ont démontré lui être nécessaire.

« Dans la plupart des écoles, dit M. Clavel, les moyens de ven-
« tilation sont à peu près nuls; si bien que cent enfants d'une
« propreté douteuse, accumulés dans une seule pièce, produisent
« bientôt un véritable méphitisme. Condamnés, ainsi que le maître,
« à respirer un air impur; ils sont pour la plupart atteints de
« pesanteur de tête, de céphalalgie, et contractent le germe de
« certaines maladies caractérisées par une altération de la com-
« position du sang (1). »

Nous ajouterons que cette odeur méphitique et nauséabonde, produit des exhalations pulmonaire et cutanée échappe ordinairement, par le fait de l'habitude, à ceux qui vivent au milieu d'une semblable atmosphère; c'est toujours un nouveau venu qui reconnaît cette cause d'insalubrité et qui appelle sur ce point l'attention du professeur.

Les conséquences d'un séjour prolongé dans un pareil milieu sont très-graves et capables de produire une foule de maladies; l'importance de cette question, généralement négligée, nous engage à citer encore les paroles suivantes.

« C'est principalement aux enfants que l'influence de l'air con-
« finé est fatale. Chez eux, la respiration est plus énergique, les
« sécrétions et exhalations sont plus abandantes, l'absorption plus
« rapide; aussi l'espace trop étroit qui souvent leur est assigné
« dans les habitations ne tarde point à se convertir en un foyer
« d'intoxication miasmatique, s'il n'est puissamment aéré (2). »

Le savant professeur de l'hôpital de la Charité, M. Piorry, va même plus loin; il trouve dans ce foyer d'intoxication, le germe de

(1) — Docteur Clavel, ouvrage cité, tome 1er, p. 387.
(2) — Michel Levy, Traité d'hygiène.

Digitized by Google

la fièvre typhoïde, affreuse maladie qui frappe si souvent l'adolescent (1).

Quoi qu'il en soit de cette dernière opinion, il reste toujours démontré que l'homme est pour lui-même un véritable poison et que le séjour prolongé dans une atmosphère viciée engendre un grand nombre de maladies; il est donc de la plus haute importance d'appeler sur ce point l'attention des administrateurs et de les engager vivement à assurer aux élèves, par tous les moyens que la science met en leur pouvoir, un air pur, suffisamment renouvelé et capable de répondre aux besoins de la respiration pulmonaire.

Nous ferons de l'aération et de la ventilation l'objet d'un chapitre spécial; pour le moment, nous nous contenterons d'indiquer les dimensions que doivent avoir les classes pour assurer aux jeunes-gens de bonnes conditions hygiéniques.

Chaque élève doit disposer d'environ quinze mètres cubes d'air, abstraction faite des moyens de ventilation; la hauteur des classes étant d'au moins quatre mètres, la superficie que réclame chaque individu sera d'à peu près quatre mètres carrés, décompte fait du volume des élèves et du mobilier qui garnit la classe.

Cette donnée suffira pour établir les dimensions de toutes les salles dans lesquelles les élèves ne font qu'un séjour de deux heures; au bout de ce temps, les portes restant largement ouvertes pour la sortie des uns et la rentrée des autres, l'air se renouvelle en entier et recouvre ses propriétés vitales.

Une classe destinée à 20 élèves doit contenir au moins 300 mètres cubes d'air; sa hauteur étant d'environ 4 mètres, on prendra pour superficie quatre mètres carrés par élève, soit 80 mètres pour la classe, c'est-à-dire que celle-ci devra mesurer dix mètres de longueur sur 8 mètres de largeur.

Dans les dortoirs, où les jeunes-gens sont accoutumés de demeurer pendant huit heures, ces dimensions doivent nécessairement

(1) — « Il semble résulter jusqu'à l'évidence, des considérations précédentes, que la cause principale de l'entérite typhohémique — fièvre typhoïde — est l'encombrement ou l'habitation d'un seul homme dans un espace très-étroit. » P. A. Piorry, Dissertation sur les habitations privées. Paris, 1838. page 71.

Digitized by Google

être augmentées; on les calculera à raison de 25 mètres cubes par individu; ce nombre sera suffisant si toutefois les salles sont bien ventilées.

La lumière étant d'une incontestable utilité pour le développement du corps humain, on exigera que chaque classe possède au moins deux fenêtres; on sait, en effet, quelle influence perturbatrice sur la vitalité des animaux et des végétaux exerce la privation des rayons lumimeux. Un végétal soustrait à leur action bienfaisante s'étiole et périt rapidement; de même, un enfant placé dans ces conditions ne tarde pas à voir tout son organisme se modifier : son teint devient pâle, ses chairs molles et flasques, la quantité des éléments solides du sang diminue tandis qu'il y a augmentation de l'eau, en un mot tous les phénomènes de l'anémie se manifestent.

« Lorsque les croisées sont trop petites ou placées de manière « à ne pas donner du jour dans toutes les parties de la chambre, « cette chambre est obscure. La lumière est aussi indispensable que « l'air même, à la santé des hommes. »

« Il est impossible de révoquer en doute l'influence que la « lumière exerce sur les corps organisés. Les végétaux s'étiolent à « l'ombre; les animaux soustraits longtemps à l'action du soleil, « tels que le renard, l'ours blanc, prennent un pelage blanc qui se « colore dans les contrées chaudes. Ainsi que le remarque M. Baudelocque, la bouffissure, la mollesse, la flaccidité des chairs, l'affaiblissement, le ralentissement de la circulation, la diminution des forces musculaires sont les conséquences d'une vie passée dans un lieu obscur (1). »

Les fenêtres seront donc grandes, ayant, au moins, 2^m, 50 de hauteur et 1^m, 50 de largeur; elles seront disposées à 50 centimètres du plancher et éloignées du plafond d'à peu près autant. Elles seront munies à leur partie supérieure de carreaux mobiles destinés au renouvellement de l'air et, dans certains cas, à l'abaissement de la température de la salle.

Le cabinet de physique, le cabinet d'histoire naturelle, la salle et le laboratoire de chimie seront situés au rez-de-chaussée et contigus entre eux; le laboratoire sera vaste, grandement aéré et ven-

(1) P.-A. Piorry. Dissertation sur les habitations privées. P. 95.

Digitized by Google

tilé; sa construction sera telle que les vapeurs des fourneaux soient entraînés par la ventilation dans une cheminée qui domine tout l'édifice.

La salle de dessin sera la plus spacieuse de toutes; elle devra pouvoir contenir un tiers ou un quart environ des élèves qui fréquentent l'établissement. La ventilation et l'éclairage devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

On disposera, en outre, au rez-de-chaussée une ou plusieurs salles d'étude pour les externes qui demeurent dans l'établissement pendant l'intervalle des cours ou qui viennent y faire leurs études en commun. Ces classes seront construites pour 50 élèves; ce nombre ne devra pas être dépassé si l'on veut assurer une bonne discipline et une surveillance rigoureuse.

Si l'on a disposé des classes au premier étage, les élèves y seront conduits au moyen d'un escalier large, muni d'une forte rampe, à marches peu élevées et d'un tournant facile.

Un escalier de même modèle, construit à l'autre extrémité du corridor, mènera aux appartements du préfet des études. Ceux-ci contiendront, indépendamment des locaux affectés à une habitation particulière, un cabinet pour le préfet, un salon de réception et une salle de réunion pour les professeurs.

Les bâtiments du pensionnat, avons-nous dit, devront être complétement isolés de ceux de l'externat, sauf une galerie couverte qui les mettra en communication. L'ordre et la disposition de ces bâtiments peuvent varier à l'infini; il est donc impossible d'entrer dans tous les détails relatifs à chacun d'eux; nous nous contenterons d'exposer quelques règles générales.

L'architecte ne devra pas oublier qu'aucune de ces constructions ne pourra être isolée; tout au moins, elles devront être reliées ensemble par des passages couverts. Il ne devra pas oublier non plus qu'une bonne ordonnance rend le service plus régulier et plus rapide, et en même temps facilite la surveillance,

Les réfectoires, la cuisine et les dépendances seront placés au rez-de-chaussée; la cuisine sera séparée des réfectoires par une ou plusieurs salles destinées à l'office; de cette manière, les élèves seront plus ou moins soustraits aux émanations des fourneaux; c'est pour cette raison que nous ne pouvons approuver la disposition de

Digitized by Google

certains établissements, où ces deux pièces étant contigues, les plats sont passés par une ouverture pratiquée dans le mur.

« Il est bon, dit M. Clavel, que la cuisine soit située à l'un des « angles de l'établissement, afin qu'elle puisse s'approvisionner « facilement, au dehors, et avoir son entrée particulière. »

La cuisine devra être placée au-dessus des caves destinées à conserver les provisions; un escalier qui s'ouvrira dans cette salle ou dans un réduit voisin conduira directement aux caveaux qui contiendront la légumerie, la boucherie, la fruiterie, la cave proprement dite, et, enfin, les amas de combustible, tels que bois, houille, coke, etc.

A côté de la cuisine, seront disposés le fournil et la paneterie; viendront ensuite la buanderie et l'établissement de bains.

Cet établissement devra posséder un certain nombre de cabinets munis d'une baignoire avec robinets d'eau chaude et d'eau froide. Dans le cas où l'édifice tout entier serait chauffé et ventilé par une machine à vapeur, il sera très-facile de se procurer en abondance ces deux espèces d'eaux. Dans le cas contraire, les bains devront être fournis d'un foyer particulier avec chaudière et magasin de combustible. L'adjonction d'une cuve avec douches à vapeur, douches d'eau froide et d'eau chaude rendra d'importants services sans entraîner à de grandes dépenses.

Outre les cabinets de bains, l'établissement possèdera une vaste salle destinée aux bains de pied et aux autres soins de propreté.

La buanderie, disposée dans le voisinage de la salle des bains, se composera d'un vaste lavoir et de chaudières montées sur fourneaux de briques; l'eau de lessive sera chauffée par un feu particulier ou par la vapeur d'eau de la machine à ventiler.

A côté de la buanderie, se trouvera un séchoir au calorique et en dehors un séchoir en plein air.

Outre ces salles, réfectoires, cuisine, laverie, etc., le rez-de-chaussée contiendra encore un vaste parloir pour les parents des pensionnaires et un cabinet pour le directeur du pensionnat. Les appartements de ce dernier et ceux de l'aumônier, seront situés à l'étage, ainsi que les salles d'étude, les dortoirs, l'infirmerie et la lingerie.

Digitized by Google

Si le premier étage n'est pas suffisant pour toutes ces dépendances on reportera au second les dortoirs et les appartements des principaux employés de la maison. Nous avons déjà parlé des salles d'étude de l'externat; pour l'internat, les dimensions devront être les mêmes. Quant aux dortoirs, on les calculera à raison de 30 à 50 élèves disposant chacun, avons-nous dit, de 25 mètres cubes d'air. Le vestiaire sera attenant aux dortoirs.

Dans aucun cas les dortoirs, et à plus forte raison l'infirmerie ne peuvent être installés au rez-de-chaussée; celle-ci sera pourvue abondamment d'air, de soleil et de lumière; elle sera construite de telle manière qu'elle soit à l'abri des bruits du dehors et du tumulte causé par les jeux récréatifs des élèves.

L'infirmerie sera munie d'un escalier particulier qui la mettra en communication avec un petit jardin anglais où les élèves convalescents trouveront toutes les conditions atmosphériques indispensables au rétablissement de leur santé.

Tous ces différents étages de l'internat et de l'externat seront munis de lieux d'aisances composés d'urinoirs et de cabinets construits avec tous les perfectionnements que la science actuelle a mis à notre disposition.

L'enseignement de la gymnastique ayant pris dans ces dernières années une grande extension et revêtu un caractère scientifique, on ne manquera pas de construire dans un des préaux un vaste hangar sous lequel seront disposés tous les appareils d'un bon gymnase.

Il nous reste enfin à parler de la construction de la chapelle qui pourra constituer un bâtiment particulier, ou être prise dans une des salles de l'édifice; elle sera située de telle sorte que les internes et les externes puissent s'y rendre simultanément sans trouble et à couvert; on évitera dans sa construction tout ce qui pourrait la rendre froide et humide, inconvénients qui résultent le plus souvent de l'abon dance des marbres, de la grandeur des fenêtres et de l'élévation des voûtes.

V. Guibert.
Docteur en sciences et en médecine.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

HORACE A FUSCUS ARISTIUS.

LIVRE 1er ÉPÎTRE 10.

Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus....

De nous, pour qui les champs n'ont que de beaux côtés (1),
Sois salué, Fuscus (2), toi l'ami des cités,
Car nos goûts seulement en ce point-là diffèrent ;
Sur tout le reste aux tiens les nôtres s'en réfèrent,
Jumeaux d'opinions, de cœur, de sentiment,
Dans le blâme ou l'éloge unis également.
Comme les deux pigeons dont parle l'apologue,
Toi tu gardes le nid, et moi, vivante églogue,
J'aime l'aspect des champs, les fertiles guérets,
L'air pur, les rocs moussus, les ruisseaux, les forêts.
Que veux-tu? je ne vis et je ne me sens vivre
Que loin des lieux vantés dont le charme t'enivre!
Esclave dédaigneux des dons qu'on offre au ciel,
J'aime mieux mon croûton que des gâteaux de miel (3).
S'il faut à son instinct que l'on s'assujettisse,
S'il faut l'emplacement avant que l'on bâtisse,
Quels sites plus heureux que des champs, des prés verts?
Où peuvent se trouver plus tièdes les hivers?
Quel souffle frais ailleurs plus mollement circule
Sous les feux du lion (4) et de la canicule (5)?

(1) Voir la satire 6 du livre II :

Hoc erat in votis,...

(2) Poète comique et rhéteur, à qui est adressée l'ode 22, livre I :

Integer vitæ.....

et dont parle Horace dans la satire 9, livre I, vers 60 et suivants :

Hæc dum agit, ecce
Fuscus Aristius occurrit.....

(3) Les pontifes réservaient pour leurs esclaves les gâteaux de farine à la croûte enduite de miel (*liba*), qu'on offrait aux dieux dans les sacrifices.

(4) Le cinquième signe du zodiaque. Le soleil entre dans le signe du lion le 23 de juillet.

(5) Étoile fixe qui n'est visible pour nous que le 20 août et qui apparaît

Digitized by Google

Où l'homme à ses chagrins peut-il résister mieux?
Nos mosaïques d'herbe ont-elles à tes yeux
Moins d'attrait, moins d'éclat, moins de beauté, que celles
Dont l'art des Libyens assemble les parcelles?
Nos longs tuyaux de plomb qui voiturent les eaux
Valent-ils cette pente où chantent tes ruisseaux?
Dans nos villas, au sein de richesses sans nombre,
Il nous faut des forêts et le silence et l'ombre,
Même entre ces piliers dont l'éclat fastueux
Atteste de nos mœurs le luxe somptueux;
Nos plus belles maisons ne sont belles qu'ouvertes
Sur un lointain riant, sur des campagnes vertes;
Ainsi rentre toujours dans ses droits souverains
Le naturel chassé même la fourche aux reins.
Aux tissus d'Aquinum (1) le marchand qui compare
La pourpre tyrienne (2), est-il donc plus ignare
Que celui qui du vrai ne distingue le faux?
Celui-là ne saura résister à ses maux
Qui dans un sort prospère a trouvé trop de charmes;
Ce qu'on aime à l'excès on le quitte avec larmes.
Fuis les grandeurs : on peut sous de modestes toits
Surpasser en bonheur et courtisans et rois.

Un cerf, qui dominait sur tout son entourage,
Repoussait un cheval du commun pâturage:
Le cheval, épuisé de luttes et d'efforts,
Avec l'homme s'allie et se soumet au mors;

sous la gueule du grand chien, constellation australe avec laquelle on l'a souvent confondue.

La canicule est la plus brillante des étoiles visibles en Europe.

(1) Aujourd'hui Aquin, ville du royaume de Naples [terre de labour], jadis ville des Herniques; (patrie de Juvénal et de saint Thomas d'Aquin).

On y contrefaisait assez heureusement la pourpre de Tyr et de Sidon, à l'aide du fucus.

. . . . . *Neque amissos colores*
Lana refert medicata fuco.
Livre III, ode 5, vers 27-28.

(2) Tyr, ville de Phénicie. La pourpre de Tyr n'avait pas de rivale au monde.

Digitized by Google

Du cerf par ce moyen la perte se consomme,
Mais qui garde le joug et du mors et de l'homme (1)?
Ainsi qui ne sait pas souffrir la pauvreté
Abdique le premier des biens, la liberté,
Et, faute à son état d'avoir su se soumettre,
Reste éternellement soumis aux lois d'un maître.
La fortune pour qui ne peut s'en contenter
Est comme une chaussure, impossible à porter,
Qui, chef-d'œuvre sorti d'une main maladroite,
Trop large fait tomber et blesse trop étroite.

Satisfait de ton sort, tu vivras sagement
Et ne me laisseras jamais impunément,
Au prix d'une existence à bon droit importune,
Plus qu'il n'en est besoin pour chasser la fortune.
L'argent, maître ou valet, dicte ou subit la loi;
Tu ne peux le mener, l'âne te tire à soi (2).

(1) Fable de Stésichore [Stator chori] poète lyrique grec, d'Himéra en Sicile, inventeur de l'épode. Stésichore adressa cette fable aux Himériens au moment où ils allaient donner une compagnie de gardes à Phalaris [tyran d'Agrigente] qu'ils avaient élu général. Elle est rapportée daus le livre II de la rhétorique d'Aristote, chapitre 20 et a été imitée par Ésope, par Phèdre et par La Fontaine [livre VI, fable 15, *Le cheval s'étant voulu venger du cerf*].

Stésichore florissait vers l'an 626 avant Jésus-Christ et mourut l'an 556.

Ses poésies, en dialecte dorique, formaient vingt-six livres. Il n'en reste que trente à quarante vers recueillis par J.-A. Suchfort [Gœttingue, 1771, in-4°] et Kleine [Berlin, 1808, in-8°].

Stésichore n'était pas son véritable nom : il fut ainsi nommé parce qu'il a fixé les règles de la danse aux instruments et du chœur sur le théâtre.

. . . . . *et Alcœi minaces*
Stesichorique graves Camœnæ.
Livre IV, ode 9 vers 7-8.

. . . . . *victi prece*
Adempta vati (*) *reddere lumina.*
Épode 12, vers 43-44.

(2) Métaphore empruntée à un jeu en usage chez les Romains ou à l'habitude, dit N.-E. Sanadon, qu'ils avaient, ainsi que nous, de mener les bêtes avec une corde.

(*) Stésichore.

Digitized by Google

C'est derrière le temple où nous rendons hommage
A la déesse oisive (1) et sacrons son image
Que je t'écris, Fuscus, les lignes que voici,
Joyeux. . . . à cela près que tu n'es pas ici (2).

Adolphe MATTHIEU.

(1) Vacuna, divinité que les Romains, et principalement les paysans, adoraient comme la déesse du repos, des hommes libres, des gens oisifs.

On lui offrait des sacrifices après l'aoûtage.

Un de ses temples se trouvait encore à Tibur, près de la maison de campagne d'Horace.

Varron confond Vacuna avec la Victoire lorsqu'elle couronne ceux qui surpassent les autres en sagesse. On l'a aussi confondue avec Minerve, Cérès, Diane et Vénus.

(2) Cette épître est une des dernières qu'Horace ait écrites.

BIBLIOGRAPHIE.

DU RÔLE DE LA FAMILLE DANS L'ÉDUCATION, *ou théorie de l'éducation publique et privée*, par Th.-H. BARRAU. Paris, Hachette, 1857, In-8° de XI-374 pages. (6 fr.)

L'Académie des sciences morales avait mis au concours la question du rôle de la famille dans l'éducation. Le livre de M. Barrau n'est autre chose que le Mémoire couronné par l'institut. M. Guizot, qui a fait le rapport, a déclaré que ce Mémoire était un ouvrage plein d'intérêt, à la fois sensé et spirituel, religieux et philosophique, libéral et sincèrement respectueux envers tout ce qui a droit au respect. Au reste, l'auteur se montre observateur consciencieux; il connaît bien les divers systèmes d'éducation, et cherche à les faire concourir, chacun en ce qu'il peut avoir de bon, au développement moral, intellectuel et physique des enfants. Son livre est divisé en quatre parties : 1° le droit, droits de la famille, de la société et de l'enfant; 2° le devoir; 3° les moyens; 4° les applications pratiques. La troisième partie, celle qui traite des moyens, est peut-être la plus intéressante de toutes; l'auteur y démontre l'insuffisance de l'éducation privée; il étudie l'éducation publique, les colléges, etc., et considère la religion, le Gouvernement, l'administration, les lois et les mœurs dans leurs rapports avec l'éducation.

ÉPANCHEMENTS D'UNE JEUNE AME, par Amélie PICARD, dédiés à S. A. I. et R. Madame la duchesse de Brabant. Namur, Doux fils. In-12.

Non, la poésie n'est pas morte. Ceux qui ne l'aiment pas, parce qu'ils n'en ont qu'un faible sentiment ou une fausse idée, disent depuis longtemps qu'elle

Digitized by Google

s'en va, que le siècle n'en veut plus, et que la science et l'industrie doivent désormais régner sans partage. Voici cependant des muses modestes, mais à la voix fraîche et sonore, qui protestent de toutes parts contre cet arrêt; elles retrouvent sans peine cette inspiration qu'on disait éteinte, et vont partout parlant d'espérance et d'avenir, retraçant avec vérité les scènes variées de la nature, et réveillant dans les cœurs tous les nobles instincts. Pourquoi celui des arts qui a précédé tous les autres, qui les renferme et les surpasse tous, qui atteint le plus sûrement à l'idéal, et va le plus directement au centre de l'âme, pourquoi périrait-il? Que deviendrait l'homme si la vie matérielle, la soif du bien-être, les arides passions du lucre et de la politique absorbaient toutes ses facultés? Grâce à Dieu, il n'en sera pas ainsi, et quel que soit le dédain du public affairé ou du journalisme important, qui ne juge des choses qu'au point de vue des partis, il ne manquera jamais d'âmes plus richement douées qui se plairont dans les douces régions de l'idéal, et sauront y recueillir des richesses toujours nouvelles ou apprécier la moisson que d'autres y auront faite.

Mlle Picard est du nombre des poètes qui ont compris le vrai but de la poésie. Aujourd'hui il n'est pas rare de voir un brillant coloris couvrir des pensées vides ou fausses, des mots pompeux, un mouvement apparent, toutes les formes de l'inspiration employées à peindre des sentiments affectés ou d'une réalité triste et froide: les mots se suivent sans élan véritable; ils n'ont pas leur véritable sens, le sens lumineux, divin, qui s'étend jusqu'où vont les aspirations de l'âme. Il n'y a rien de transparent, de brûlant dans cette poésie, et l'on ne peut douter qu'elle ne soit pour beaucoup dans les plaintes qu'on entend fréquemment sur l'affaiblissement du sens poétique chez les modernes. Mais écoutez attentivement les accents des poètes véritables, et vous serez convaincu que la poésie est toujours pleine de jeunesse et de grâce, et qu'elle attend plutôt une justice, une attention loyale, que des encouragements. Nous ne dirons pas que, parmi nos poètes, il y en ait qui se soient imposés à la renommée. On sait à quel prix se forment ces réputations rapides et ce qu'elles valent ordinairement; nous voudrions seulement qu'on reconnût le mérite incontestable de plusieurs, et qu'en signalant ce qu'ils laissent à désirer, on ne jetât pas le mépris ou la raillerie sur les beautés neuves et de bon aloi qu'on rencontre dans leurs œuvres. De leur côté, les poètes doivent se défier de la facilité que leur offre aujourd'hui la langue, maniée depuis si longtemps par les versificateurs, à produire des périodes et des images poétiques; qu'ils aspirent à ce qu'il y a de plus irréprochable, de plus élevé; c'est le seul moyen de ne jamais tomber dans la médiocrité et la froideur. Dans la sphère où l'auteur des *Épanchements* s'est exercé, il a su parvenir, dès l'abord, à une grande perfection. Quelques images, sans doute, sont moins heureuses que le reste, quelques-unes sont trop répétées, mais, à côté de cela, que de beautés, de grâce, de vérité! Tous les mots chantent et disent ce que Dieu y a mis; les scènes ordinaires de la vie peignent un horizon plus vaste, un bonheur plus sûr que celui de la famille, de l'amitié, ce bonheur que la piété sent déjà intimement.

L'espace nous manque pour les citations. Nous espérons pouvoir publier quelques passages des *Epanchements* dans le numéro prochain.

M.

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Athénée royal de Bruxelles. — M. Vermeire vient de donner sa démission de maître de calligraphie.

— Il résulte des recherches faites ou contrôlées par M. J. Durocher, professeur de la faculté des sciences de Rennes, que l'existence de forêts sous-marines, sur le littoral de l'ouest de la France, est un fait parfaitement établi, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire.

Ce savant a constaté, par des sondages effectués dans les marais de Dol, jadis liés à la baie de Cancale, que la forêt sous-marine s'étend là, à l'est de Châteauneuf, sur 16 kilomètres de longueur et sur une largeur de 2,000 à 5,000 mètres.

Les mêmes sondages montrent aussi que le sol de ces forêts a éprouvé des oscillations en sens divers et qu'il a disparu à plusieurs reprises sous les eaux; c'est ce qu'autorise à penser la nature des dépôts marins qu'on y trouve à diverses profondeurs. La découverte de fragments de poterie ne permet pas de faire remonter l'enfouissement de ces forêts à une date bien ancienne.

Ainsi seraient confirmés certains documents historiques qui rapportent à une époque comprise entre le septième et le douzième siècles de notre ère la submersion d'une partie assez considérable de la baie de Cancale et de la côte de Saint-Malo. (*Courrier de Rennes.*)

— Il vient d'être découvert tout récemment à Darcey, canton de Flavigny (Côte-d'or), à un kilomètre de la ligne de fer de Paris à Lyon, des grottes souterraines d'une haute importance. Ces grottes ont un parcours de 300 mètres environ et ont 20 mètres de hauteur : elles se terminent par un superbe lac; il y a une barque où l'amateur peut se placer avec toute sécurité. Chaque visiteur y remarquera une grande quantité de stalactites et beaucoup de cristallisations tout le long du parcours. Le sieur Laurent Mutin, propriétaire audit Darcey, se charge de conduire les amateurs dans ces grottes, et c'est le dimanche qui est choisi de préférence pour en faire la visite.

(*Union Bourguignonne.*)

Digitized by Google

NOTES SUR LES APPROXIMATIONS DES RACINES NUMÉRIQUES.

(SUITE ET FIN.)

Racines cubiques.

VII. — Voyons maintenant combien la racine cubique, approchée en décimales, de tout nombre entier ou décimal approché, peut avoir de premiers chiffres exacts. A cet effet, désignons par a et b les racines cubiques des deux nombres a^3 et b^3, soit entiers soit décimaux de même espèce, le premier ne surpassant le second que d'une unité de l'ordre le moins élevé. On a donc $a^3 - b^3 = 1$; d'où en vertu de la multiplication, dans l'arithmétique généralisée, il vient

$$(a^2 + ab + b^2)(a - b) = 1.$$

Or, à cause de $a^3 > b^3$ et de $a > b$, il est clair que le multiplicande est $> 3\,b^2$. Remplaçant donc ce multiplicande par le nombre plus petit $3\,b^2$, le produit deviendra plus petit lui-même et l'on aura

$$3\,b^2(a - b) < 1\text{; d'où } a - b < \frac{1}{3\,b^2}.$$

VIII. — Pour appliquer cette formule, supposons $a^3 = 47874$ et $b^3 = 47873$. Il est clair que $b > 30$ et $3\,b^2 > 2700$; d'où il vient à plus forte raison,

$$a - b < \frac{1}{2700} \text{ ou } a - b < 0{,}0005.$$

Ainsi les racines cubiques des deux nombres proposés, et de tout nombre intermédiaire, sont égales entre elles, à moins d'un demi-millième près; et chacune a les cinq premiers chiffres exacts, dont trois décimaux. On trouve en effet 36,310 pour chacune.

De même, si $b^3 = 2{,}548495$, on a $b > 1$ et $3\,b^2 > 3$; d'où

$$a - b < 0{,}000001 : 3 \text{ et } a - b < 0{,}0000004.$$

Dans ce cas, les racines cubiques des deux nombres proposés, et de tout nombre intermédiaire, sont égales entre elles dans les sept premiers chiffres, dont six décimaux.

On voit que *si deux nombres entiers ou décimaux de même espèce, ayant* n *chiffres chacun, ne diffèrent que d'une unité de*

Digitized by Google

l'ordre le moins élevé, les racines cubiques de ces deux nombres et de tout nombre intermédiaire, étant approchées en décimales, sont égales entre elles dans les n *premiers chiffres.*

IX. — Avant de présenter d'autres applications, nous observerons que l'extraction de la racine cubique est fort compliquée, surtout quand elle doit avoir plus de deux chiffres et qu'on vérifie le chiffre mis à la racine en élevant au cube la racine obtenue, puis en soustrayant ce cube hors des tranches employées, etc. Voici le procédé le plus simple pour opérer cette vérification :

Soit a le nombre entier exprimé par les chiffres déjà calculés à la racine cubique et soit x le chiffre suivant, qu'il s'agit de vérifier en calculant d'abord le nombre N dans

$$N = 3\,a^2\,x + 3\,a\,x^2 + x^3.$$

Or la décomposition en facteurs donne évidemment

$$N = [3\,a^2 + (3\,a + x)\,x]\,x.$$

Posant $P = (3\,a + x)\,x$ et $Q = P + 3\,a^2$, on a $N = Q\,x$.

D'après ces trois formules, puisque a et $3\,a$ expriment des dizaines par rapport au chiffre x, il est clair que $3\,a^2$ exprime des centaines. Ecrivant donc le chiffre x des unités à la droite des $3\,a$ dizaines et multipliant par x la somme résultante, on aura le nombre $P = 3\,a\,x + x^2$. Ajoutant ensuite au produit P le nombre de centaines exprimé par $3\,a^2$, il vient le nombre $Q = 3\,a^2 + a\,x + x^2$. Multipliant enfin Q par x, on a le nombre cherché N. Soustrayant alors N hors du nombre qui a servi à déterminer x, ce chiffre sera le véritable si, la soustraction étant possible, le reste est moindre que la somme :

$$3\,(a + x)^2 + 3\,(a + x) + 1.$$

Pour achever la vérification du chiffre x il faut donc calculer le nombre $3\,(a + x)^2$, lequel d'ailleurs servira à la détermination du chiffre qui suit x dans la racine cherchée. Or on obtient le plus simplement possible ce triple carré de $a + x$, en ajoutant le carré du chiffre x à la somme des nombres P et Q, déjà calculés. Substituant en effet les valeurs ci-dessus de P et Q, on trouve

$$P + Q + x^2 = 3\,a^2 + 6\,a\,x + 3\,x^2 = 3\,(a + x)^2.$$

Voilà donc deux abréviations notables qu'il faut d'abord introduire dans l'extraction de la racine cubique, ainsi que nous l'avons

Digitized by Google

fait depuis longtemps. Mais il existe une troisième abréviation beaucoup plus importante, que nous avons déjà indiquée, p. 169 de l'Arithmétique généralisée, et qu'il nous paraît utile de reproduire ici.

X. — Soit m le nombre entier composé de $2n + 1$ tranches de chiffres. Supposons qu'on ait calculé les $n + 1$ premiers chiffres de sa racine cubique; je dis que les n chiffres suivant peuvent s'obtenir par une seule division.

Soient a et x les nombres formés par les $n + 1$ premiers chiffres de la racine et par les n suivants, à calculer. On a donc successivement :

$$(a + x)^3 = m \text{ et } a^3 + 3a^2x + 3ax^2 + x^3 = m;$$

d'où
$$3a^2x = m - a^3 - 3ax^2 - x^3$$

et
$$x = \frac{m - a^3}{3a^2} - \left(\frac{x^2}{a} + \frac{x^3}{3a^2}\right).$$

Puisque x a n chiffres, x est moindre que le plus petit nombre de $n + 1$ chiffres, savoir 1 suivi de n zéros ou 10^n; de sorte que $10^n - 1$ est la plus grande valeur de x. D'ailleurs, le nombre a étant suivi des n chiffres x a pour valeur $a \cdot 10^n$; et comme a est composé de $n + 1$ chiffres, il surpasse 10^n; la plus petite valeur de a est donc $10^n \cdot 10^n$ ou 10^{2n}. Prenant donc la plus grande valeur de x et la plus petite de a, il est clair que les deux fractions x^2 sur a et x^3 sur $3a^2$ seront les plus grandes possible, ainsi que leur somme. D'ailleurs, à cause de $(10^n - 1)^2 < 10^{2n} - 10^n$ et de $(10^n - 1)^3 < 10^{3n}$, il est clair que cette plus grande somme est moindre que

$$1 - \frac{1}{10^n} + \frac{1}{3\,10^n} \text{ ou que } 1 - \frac{2}{3 \cdot 10^n},$$

et à plus forte raison, moindre que l'unité. On aura donc toujours

$$x = \frac{m - a^3}{3a^2}, \text{ à moins d'une unité près } \textit{en plus}.$$

Observant que $3a^2$ a pour valeur absolue ici $3a^2 \cdot 10^{2n}$, on verra qu'après avoir abaissé les n dernières tranches à côté du reste des $n + 1$ premières, *on aura les* n *derniers chiffres* x *de la racine cubique cherchée en divisant simplement le nombre résultant par* 3 a² *suivi de* 2 n *zéros et s'arrêtant à la partie entière du quotient.*

Digitized by Google

XI. — Cette abréviation rend seule possible la détermination de la racine cubique ayant neuf chiffres exacts, par exemple. On calcule d'abord, comme à l'ordinaire, les trois premiers chiffres de la racine, lesquels forment un nombre a de centaines par rapport au nombre x qu'expriment les deux chiffres suivants. De sorte que a^3 exprime des millions et $3\,a^2$ des dizaines de mille. Ensuite, pour calculer le nombre x de deux chiffres, il faut, après avoir soustrait a^3 des trois premières tranches, abaisser les deux tranches suivantes à côté du reste et diviser le nombre qui en résulte par $3\,a^2$ suivi de quatre zéros; alors la partie entière du quotient exprime le nombre x cherché. La vérification de la racine trouvée $a + x$ et la formation de son triple carré se simplifient comme plus haut.

On connaît ainsi le nombre b formé par les cinq premiers chiffres de la racine cherchée, et b exprime des dizaines de mille, comme étant suivi des quatre derniers chiffres à calculer. Or on vient de soustraire b^3 des cinq premières tranches; abaissant donc les quatre dernières à côté du reste, puis divisant le nombre résultant par $3\,b^2$ suivi de huit zéros, la partie entière du quotient sera les quatre derniers chiffres cherchés. De sorte qu'on trouve exactement ainsi les neuf premiers chiffres de la racine cubique demandée.

D'ailleurs, on démontre, comme pour les racines carrées, que si deux nombres entiers ou décimaux de même espèce sont composés chacun de $2\,n + 1$ tranches, dont les $n + 1$ premières forment un même nombre à gauche dans chacun, la différence des racines cubiques des deux nombres proposés est moindre que le tiers de l'unité de l'ordre le moins élevé de ces racines.

XII. — Voyons maintenant comment on peut calculer, avec six décimales exactes, la racine cubique du binôme irrationnel du second degré

$$38 + 17\sqrt{5} \quad \text{ou} \quad 38 + \sqrt{1445}.$$

On calcule d'abord les huit premiers chiffres exacts de la racine carrée de 1445, en abrégeant par division. On abrège de même la détermination des sept premiers chiffres exacts de la racine cubique de la somme du nombre décimal résultant ajouté à 38.

On abrégerait davantage si le binôme proposé était le cube exact du binôme $x + \sqrt{5}$. Or, la comparaison de ce cube au binôme proposé fournit les deux conditions :

$$x^3 + 15\,x = 38 \text{ et } 3\,x^2 + 5 = 17.$$

Digitized by Google

La seconde donne $x = 2$, valeur qui satisfait à la première condition. Donc $2 + \sqrt{5}$ est exactement la racine cubique du binôme $58 + 17\sqrt{5}$.

Ainsi pour avoir la racine cubique demandée, il suffit de calculer la racine carrée de 5, avec six décimales exactes.

De même, pour que $419\sqrt{125} - 473\sqrt{98}$ soit le cube exact de $x - \sqrt{98}$, les deux conditions donnent $x = \sqrt{125}$.

Pareillement, si l'on divise successivement l'unité par les racines cubiques des deux binômes $90 - 34\sqrt{7}$ et $90 + 34\sqrt{7}$, on trouve que la somme des deux quotients se réduit à 3.

XIII. — Plus généralement, pour savoir si $25 + 10\sqrt{5}$ est le cube exact de $x + \sqrt{5}$, il faut comparer ce cube au produit du binôme proposé par n^3, ce qui donne les deux conditions :

$$x^3 + 15x = 25n^3 \quad \text{et} \quad 3x^2 = 10n^3 - 5.$$

Ensuite, il faut disposer de la valeur arbitraire de n pour que x soit rationnel dans la seconde condition. Or $n = 2$ donne $x = 5$, valeurs qui satisfont à la première condition. Le binôme proposé, multiplié par 8, est donc le cube de $5 + \sqrt{5}$, et partant $\frac{1}{2}(5 + \sqrt{5})$ est exactement la racine cubique de $25 + 10\sqrt{5}$.

Par ce procédé, on trouve que 3 est la somme des racines cubiques des deux binômes

$$9 + 4\sqrt{5} \quad \text{et} \quad 9 - 4\sqrt{5},$$

bien que ces deux racines cubiques soient elles-mêmes deux binômes irrationnels ou inexprimables en chiffres.

XIV. — Enfin, comme la racine 6me se trouve en prenant la la racine cubique de la racine carrée, tandis que la racine 9me s'obtient par deux extractions successives de racines cubiques; on voit comment on peut calculer, avec huit décimales exactes, la racine 6me, la racine 9me et même la racine 12me de 124.

On vérifie que pour calculer, avec quatre décimales exactes, la racine cubique du quotient de 120 par $2 - \sqrt[3]{2}$, il suffit de calculer d'abord, avec cinq décimales exactes, la racine cubique de 2. Mais il est plus simple de rendre *rationnel* le diviseur; ce qui le réduit à 6.

J.-N. Noel.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de juin, pp.* 476-481)

—

V. 1705... *Te voilà, séducteur.* Athalie entre, suivie de ses *plus braves chefs.* Cette escorte suffit pour écarter la pensée d'une trahison de la part de Joad et d'Abner; elle n'est pas assez forte pour que la sûreté des habitants du temple soit directement menacée. Tout dépendra de ce qui va se passer hors du temple. Déjà, selon les ordres de Joad, (v. 1681, s.) le nouveau roi est proclamé au peuple et les soldats de l'usurpatrice apprennent que le pouvoir qu'ils servent commence à chanceler. Il est facile de se représenter, même avant d'avoir entendu le langage d'Athalie, avec quelle fierté et de quel air menaçant elle s'avance. Rappelons-nous le portrait que nous en a tracé Abner (Acte I, sc. I, v. 51-56). Alors, sombre et troublée, elle regardait le temple avec défiance et fureur. Plus tard Zacharie nous l'a montrée, *le front levé*, sur le point de franchir les limites du sanctuaire, et, quand le grand-prêtre l'eût invitée à se retirer, jetant sur lui un regard farouche. Sa haine impie ne se contint que par la frayeur soudaine qui s'empara d'elle à la vue de Joas. Enfin, nous avons connu la cause de son trouble et elle a repris toute son audace quand l'enfant lui eût reproché ses crimes. Si depuis, dans les différentes circonstances où Mathan et Abner nous ont parlé d'elle, elle a paru souvent indécise, accablée, nous savons que le premier, *étincelant de rage*, ne cesse de l'exciter à la vengeance, et qu'il a sur elle un pouvoir extrême. Maintenant qu'elle se croit arrivée au but de ses désirs, à la possession du trésor, de l'enfant, et que rien ne lui semble plus s'opposer à l'exécution de ses desseins sanguinaires, on peut se figurer la fureur qui éclate dans ses yeux, dans tous ses mouvements, et la violence implacable de ses paroles.

Dès les premiers mots, elle vante son triomphe et veut écraser ses ennemis. *Te voilà;* toutes tes résistances sont vaincues et je tiens ta vie entre mes mains. Puis, elle accumule les reproches et les accusations que les âmes fourbes inventent contre les hommes au cœur droit qui ne se courbent pas devant le crime triomphant; elle traite Joad de *séducteur*, l'accuse de tramer des *ligues*, des *complots*, de ne mettre son espoir que dans le trouble, et de combattre sans repos la puissance suprême. Mais elle se rit d'une telle opposition; elle brave le Dieu qu'invoque Joad, et ne pense plus qu'à exercer les droits de

Digitized by Google

la victoire, en dépit de ce Dieu dont elle croit les menaces impuissantes.

Ce langage est celui que l'impiété a toujours tenu. Lâche et perfide, toujours prompte à recourir à la force, à couvrir la violence et l'oppression des apparences de la justice et du droit, elle veut rejeter sur ses adversaires les crimes dont elle est la seule cause, et affecte la modération lorsqu'elle a foulé aux pieds toutes les lois. Telle est la guerre qui se fait depuis l'avènement du Christ contre sa doctrine; c'est encore par les mêmes calomnies que sa vie dans le monde est combattue de siècle en siècle et que l'on veut détruire le bien qu'il est venu faire.

Nous aimons à découvrir dans l'œuvre de Racine la connaissance étendue, l'application constante des vérités profondes, tant sociales que poétiques, qui jaillissent de l'Evangile; à mesure qu'on approfondit *Athalie*, on se convainc de plus en plus que, si le poète a dû à son talent naturel et à l'étude de l'antiquité les succès qu'il a remportés sur la scène, c'est à la religion que nous sommes redevables de ce que la littérature des temps modernes a créé de plus vrai, de plus achevé, de la plus belle production dont l'esprit humain puisse s'énorgueillir.

On a dit de l'*Imitation*, du plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, que tout lecteur y trouve, en l'ouvrant au hasard, une réponse à ses doutes, à ses inquiétudes, un mot de consolation et d'encouragement. On peut dire aussi qu'*Athalie* présente à chaque page un tableau vrai de la société, de l'âme et une application des vérités de la foi à la vie des individus et des peuples. Souvent il est facile de reconnaître la circonstance de la vie du Sauveur, type de celle de l'Eglise, d'où est venue l'inspiration. Ici, le langage d'Athalie rappelle celui des Juifs déicides.

Ecoutons les cris qui sortent de la foule assemblée devant le prétoire pour demander la mort de celui qui avait passé en faisant le bien, ou se repaissant, sur le Calvaire, de la vue des dernières souffrances de sa victime. *Sedneit turbas;* « Il soulève le peuple, enseignant dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici (Luc, XXIII, 5). « Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César; car « quiconque se fait roi, se déclare contre César (Jo. XIX, 12). » Voici le défi insultant de l'impiété triomphante: « Il a sauvé les autres, « qu'il se sauve lui-même, etc. (Luc. XXIII, 35-39). » Ne retrouve-

Digitized by Google

t-on pas là jusqu'aux expressions dont Racine s'est servi ? N'est-ce pas aussi le tableau fidèle des persécutions que les chrétiens ont souffertes de tout temps soit de la part de la tyrannie sanglante, soit de la part de l'hypocrisie lâche et perfide?

V. 1712. *Je devrais, sur l'autel...* Ce que nous remarquerons ici, ce n'est pas la réticence, quoiqu'elle ait une plus haute portée que celle de Neptune dans Virgile, et que le caractère du personnage soit peint avec plus d'énergie dans les paroles qui suivent l'interruption, mais c'est la force avec laquelle Athalie réunit tous les objets de sa haine, Dieu, son culte et son ministre, en rappelant ainsi le langage de Mathan qui, pour étouffer ses remords, voudrait voir son rival et tous les serviteurs du vrai Dieu égorgés et ensevelis sous les ruines du temple (V. 960-962).

Athalie réclame l'effet des promesses de Joad ; dans son impatience elle nomme d'abord l'objet de sa haine et de sa defiance, *cet enfant*, puis celui de son avarice, *ce trésor*, et semble s'étonner qu'on ne les ait pas encore remis en sa puissance, *où sont-ils?*

V. 1716... *Sur le champ...* Joad, avec calme et fermeté, lui apprend qu'elle sera obéie. Là se montre l'appareil le plus imposant qu'on ait vu au théâtre : le jeune roi, assis sur son trône, ayant à ses côtés sa nourrice, ses défenseurs et les enfants de Joad, paraît aux yeux de la reine et le grand-prêtre poursuit. *Paraissez :* après une si longue attente, venez justifier ce Dieu dont on *accuse les promesses d'erreur*, et consoler le peuple plongé dans le doute et l'abattement. *Cher enfant, digne sang de nos rois.* L'amour du peuple vous est dû, et c'est par là que seront renversés les desseins de votre ennemie.

V. 1720. *Connais-tu l'héritier...* C'est Athalie qu'il faut convaincre avant tous de la naissance royale de Joas ; il faut qu'elle reconnaisse la réalisation du songe qui a été la première cause de toutes les mesures qu'elle vient de prendre, et qui l'amène encore en ce moment dans le temple. Joad désigne l'enfant par tous les titres qui lui sont dûs et dont chacun est pour Athalie un remords ou une menace. Il détourne cependant un instant sa pensée de la reine pour inviter *les peuples* et Abner à reconnaître Joas. Il s'exprime comme si sa voix pouvait parvenir à la multitude des Juifs dispersés dans la ville et dans les tribus et même *aux peuples* voisins, aux Syriens dont Athalie vantait l'amitié, à l'Arabe, au Philistin qu'elle s'applaudissait

Digitized by Google

d'avoir repoussés. C'est l'annonce prochaine du dénouement qui dépend, on ne saurait trop le remarquer, de la reconnaissance de Joas par la nation Juive; c'est une réponse, que l'événement va bientôt confirmer, à la politique d'Athalie. Cette reine commence à reconnaître, et bientôt ne pourra plus douter que sa puissance, ne reposant que sur l'égoïsme et la force matérielle, n'étant pas soutenue par la justice, par l'amour du peuple, chancelle et va l'écraser sous ses ruines.

V. 1723. Abner pousse un cri d'admiration et de joie; Athalie veut par un mot contester la vérité qui commence à l'accabler. Joad lui montre la nourrice, qu'elle connaît; lui apprend de quelle manière Joas fut sauvé et rapporte à Dieu cette conservation. Il lui déclare enfin que c'est là le seul trésor qu'il possède.

V. 1728. *Ta fourbe...* Athalie lutte encore contre la vérité. Tant qu'elle conserve ou croit conserver la puissance, elle saura colorer sa conduite et accuser ses ennemis. Les deux vers qu'elle prononce sont pleins d'énergie et se répondent admirablement. Dans l'un et dans l'autre, par le moyen d'une inversion et d'une apostrophe le sens est suspendu jusqu'à la fin. On peut opposer hémistiche à hémistiche, et même expression à expression; les mots *traître, soldats*, offrent surtout un rapport d'une justesse frappante.

A ces mots, *Soldats, délivrez-moi*, on sent que l'action est arrivée à son point culminant; c'est pour cette situation que tout est fait (1).

Tout l'intérêt de la tragédie se concentre ici: la crainte et l'espérance sont égales; mais l'effet moral est infailliblement produit. On voudrait s'élancer au-devant des soldats à qui Athalie ordonne d'égorger l'enfant, et l'on se sent transporté de joie, mais d'une joie mêlée d'une confiance religieuse en la Providence, d'une admiration profonde de ses voies divines, quand on a entendu Joad s'écrier:

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi.

Cette troupe de lévites armés qui entre de toutes parts, c'est bien là

(1) EXERCICE. Montrer le lien qui unit à ce passage l'intérêt particulier de chacune des scènes de la tragédie.

Pour plus de facilité, on peut prendre, dans une scène ou l'autre, le moment où l'intérêt particulier de cette scène est porté au plus haut point, par ex. v. 145, 235-264, 700, etc.

Digitized by Google

ce nombre de défenseurs que Josabet comparait avec désespoir à l'armée d'Athalie. Cependant elle suffit. Le dénouement est ici suspendu autant qu'il est nécessaire pour que l'action atteigne toute sa portée poétique et morale. C'est ailleurs qu'elle va se décider, et nous l'apprendrons bientôt.

V. 1731. *Où suis-je, ô trahison!* Tels sont les cris de rage et de désespoir que pousse Athalie, semblables à celui que fit entendre sa mère dans la nuit, (v. 500) et qui n'a cessé de troubler le cœur de la marâtre homicide.

Les paroles de Joad nous représentent vivement l'orgueilleuse Athalie, cherchant en vain un rayon d'espoir au milieu de son épouvante, et sentant tout lui échapper à la fois. A chaque instant, le grand-prêtre fait retentir aux oreilles de la reine impie le nom de ce Dieu, dont les lévites ne sont que les ministres et les vengeurs, qui l'a enveloppée de toutes parts, qu'elle bravait encore il n'y a qu'un instant, et qui va lui demander compte du sang *dont elle s'est enivrée.*

V. 1737. *Quoi! la peur.* Dernier effort d'Athalie qui en appelle à Abner et lui reproche de l'avoir trahie. Mais ce reproche n'a pas le moindre fondement : Athalie sait que jamais Abner ne l'aurait servie s'il eût su qu'il restait un descendant de David. D'ailleurs Racine a prévenu jusqu'au soupçon d'une conduite peu loyale dans Abner; et c'est pour cette raison que jusqu'à ce moment, le brave Abner n'a pas connu le secret de la naissance de Joas.

Il en appelle à Dieu de sa loyauté, Athalie, que ce mot irrite, lui ordonne de la venger. Abner se jette aux pieds du jeune roi et fait ainsi entrevoir le parti que prennent en ce moment les Juifs devant qui Joas vient d'être proclamé.

Bientôt on apprendra ce changement dont l'incertitude tient tout en suspens et permet encore à la reine de parler un instant avec hauteur et de menacer ses ennemis.

Elle a déjà reconnu Joas, sans doute, mais elle cherche à se tromper et voudrait se rattacher à la vie, à la domination qui lui échappe. *Lui Joas? Lui ton Roi!* Ces mots sont son arrêt; habituée à voir sa politique réussir, à exécuter ses desseins cruels ou ambitieux par le moyen *de ses fiers étrangers*, elle oppose à cette faible troupe qui

Digitized by Google

environne Joad, le camp nombreux qu'elle a placé près du temple. Elle entend le tumulte du dehors, s'imagine qu'on vient la défendre. C'est le dernier moment où elle peut encore se croire reine, l'arrivée d'Ismaël va nous la montrer dépouillée de sa puissance, mais plus obstinée dans le crime et l'impiété que lorsqu'elle était sur le trône.

—

SCÈNE VI.

JOAS, ATHALIE, JOAD, ISMAEL,

et tous les acteurs de la scène précédente.

ISMAEL, *à Joad.*

Seigneur, le temple est libre et n'a plus d'ennemis :
L'étranger est en fuite, et le Juif est soumis.
Comme le vent dans l'air dissipe la fumée,
La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.
Nos lévites, du haut de nos sacrés parvis,
1750 D'Ochosias au peuple ont annoncé le fils,
Ont conté son enfance au glaive dérobée,
Et la fille d'Achab dans le piége tombée.
Partout en même temps la trompette a sonné ;
Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné
Ont répandu le trouble et la terreur subite
Dont Gédéon frappa le fier Madianite.
Les Tyriens, jetant armes et boucliers,
Ont par divers chemins disparu les premiers :
Quelques Juifs éperdus ont aussi pris la fuite;
1760 Mais, de Dieu sur Joas admirant la conduite,
Le reste à haute voix s'est pour lui déclaré.
Enfin, d'un même esprit tout le peuple inspiré,
Femmes, vieillards, enfants, s'embrassant avec joie,
Bénissent le Seigneur et celui qu'il envoie.

V. 1751. *Ont conté son enfance...* Ce récit si éloquent, si pittoresque et si satisfaisant pour les spectateurs, laisse à peine apercevoir, dans la foule des beautés dont il étincelle, la grâce particulière et la nouveauté de ce tour : *Ont* conté son *enfance*, etc. G.

Il n'y a pas moins de hardiesse et de beauté dans le vers 1688 : *De Joas conservé l'étonnante merveille.*

Un grand nombre de traits de ce récit sont empruntés à l'Ecriture (Reg. lib. IV. c. XI) où il est facile de les trouver.

Digitized by Google

Tous chantent de David le fils ressuscité.
Baal est en horreur dans la sainte cité:
De son temple profane on a brisé les portes;
Mathan est égorgé.

ATHALIE.

Dieu des Juifs, tu l'emportes!
Oui, c'est Joas; je cherche en vain à me tromper:
1770 Je reconnais l'endroit où je le fis frapper;
Je vois d'Ochosias et le port et le geste:
Tout me retrace enfin un sang que je déteste.
David, David triomphe; Achab seul est détruit.
Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit!
C'est toi qui, me flattant d'une vengeance aisée,
M'as vingt fois en un jour à moi-même opposée:
Tantôt pour un enfant excitant mes remords,
Tantôt m'éblouissant de tes riches trésors
Que j'ai craint de livrer aux flammes, au pillage.
1780 Qu'il règne donc ce fils, ton soin et ton ouvrage!
Et que, pour signaler son empire nouveau,
On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau!
Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère.
Que dis-je, souhaiter! Je me flatte, j'espère
Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
Fidèle au sang d'Achab qu'il a reçu de moi,
Conforme à son aïeul, à son père semblable,
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
1790 Et venger Athalie, Achab et Jézabel.

(*Athalie sort; les lévites la suivent.*)

JOAD.

Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée,
Et que sa sainteté n'en soit point profanée,

V. 1768... *Dieu des Juifs, tu l'emportes!* La tragédie tout entière n'est que le tableau du combat de Dieu contre Athalie; combat dans lequel Dieu daigne s'engager pour instruire les rois, consoler les opprimés, et faire trembler les oppresseurs. G.

V. 1783. *Voici ce qu'en mourant...* L'atrocité des crimes d'Athalie, le sang de ses enfants, dans lequel elle s'est baignée sans pitié, la volonté de Dieu, dont le grand-prêtre est l'interprète, sauvent tout l'odieux qui pourrait résulter pour Joas de commencer son règne par le meurtre de son aïeule. G.

Digitized by Google

Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris,
De leur sang par sa mort faire cesser les cris.
Si quelque audacieux embrasse sa querelle,
Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La fin au prochain numéro.*)

V. 1795... *De vos princes meurtris.* Comme de *meurtre* on a fait *meurtrir*, il était naturel que l'un conservât le sens de l'autre. Mais l'usage en a décidé autrement, et *meurtrir* ne signifie plus que faire des *meurtrissures*, des *contusions. La Harpe.* Cependant la différence du sens aurait dû maintenir les deux verbes aussi bien que les deux noms : le *meurtre*, dit Fontanier, est un homicide commis injustement et avec violence, et *l'assassinat* est un homicide commis de dessein formé et en trahison.

V. 1796. *Qu'à la fureur du glaive...* Cette belle image est, à la vérité, conforme au génie des écrivains sacrés, mais elle appartient à Racine. G.

HORACE A BULLATIUS.

LIVRE I, ÉPITRE 11.

Quid tibi visa Chios, Bullati, notaque Lesbos?...

Comment, Bullatius (1), as-tu trouvé Lesbos (2),
Chio (3) Sarde où Crésus tint sa cour (4), et Samos (5)

(1) On ne sait rien de ce Bullatius.

(2) Ile de la mer Egée, sur la côte d'Asie, entre Ténédos au nord et Chio au sud. C'est la patrie de Pittacus, d'Alcée, de Sapho et d'Arion.

(3) Ou Chios, aujourd'hui Scio, ile de l'archipel grec, au sud de Lesbos, près de la côte occidentale de l'Asie Mineure. C'est la patrie de Ion, de Théopompe, de Métrodore, de Bupale et d'Antherme. Elle est célèbre par ses vins.

(4) Aujourd'hui Sart, capitale du royaume de Lydie, sur le Pactole, près de son confluent avec l'Hermus (aujourd'hui Sarabat ou Kedous), au pied du mont Tmolus.

Cyrus, vainqueur de Crésus, prit Sardes l'an 548 avant J.-C. Sardes fut détruite par Tamerlan en 1402.

On n'y voit plus que des ruines.

(5) Ile de la Turquie d'Asie dans la mer Egée, (mer icarienne), près des côtes de l'Asie Mineure. Sa capitale se nommait aussi Samos. C'est la patrie de Polycrate, de Pythagore, d'Agatharque et de Créophyle, l'hôte d'Homère.

Digitized by Google

Et Smyrne (1) et Colophon (2)? Voyons, te semblent-elles
Au-dessus, au-dessous de ce qu'on nous dit d'elles?
N'est-il rien ici-bas digne de tes regards
Que le fleuve du Tibre et que le champ de Mars?
Attale (3) n'a-t-il rien dans son vaste héritage
Qui de fixer tes vœux ait enfin l'avantage,
Ou Lébédos (4) n'est-il à tes yeux si charmant
Qu'en haine du voyage et du flot écumant?
« Tu connais Lébédos, un village plus triste
« Que Fidène (5) et Gabie (6), et pourtant s'il existe
« Quelque bonheur pour moi, c'est là que de mes jours
« Il me sera permis de terminer le cours,

(1) Aujourd'hui Ismir, ville de la Turquie d'Asie, en Anatolie, près d'une baie de l'Archipel qui porte le même nom. Ses murs étaient baignés par l'ancien Mélès (aujourd'hui rivière de Smyrne), qui a donné à Homère, qu'on croyait né dans cette ville, le nom de Mélésigène.

Mélésigène est aussi le nom d'un fleuve d'Asie.

Smyrne est la patrie de Bion et de Quintus (de Smyrne).

(2) Aujourd'hui Zillé, ville de Lydie (Ionie) sur l'Halèse, près de la mer, au nord-ouest d'Éphèse. C'est la patrie de Nicandre et de Xénophane.

(3) Attale III, roi de Pergame l'an 137 avant J.-C., mort sans enfants, avait légué ses biens au peuple romain.

Attalicis conditionibus
Livre I, ode 1, vers 12.

Neque Attali
Ignotus heres regiam occupavi.
Livre II, ode 18, vers 5-6.

L'expression *richesses attaliques* était passée en proverbe.

(4) Ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, sur la mer Egée, au nord-ouest de Colophon.

(5) Petite ville des Sabins, au confluent du Tibre et de l'Anio.

(6) Ville du Latium, chez les Volsques, fondée, dit-on, par les frères Bius et Galactus, à proximité du Campo Gabio. Elle était déjà en ruine du temps d'Horace.

..... *Gabios petunt et frigida rura.*
Livre I, épître XV, vers 9.

Vel Gabiis, vel cum rigidis..... Sabinis.
Livre II, épître I, vers 25.

..... *natum*
Tibure vel Gabiis.....
Livre II, épître II, vers 2-3.

Digitized by Google

« Oubliant, oublié, contemplant du rivage
« Neptune sur les flots promenant le ravage. »

Quoi donc! le voyageur, crotté, dépenaillé,
Qui de Capoue (1) à Rome arrive tout mouillé,
Veut-il dans une auberge ensevelir sa vie,
Et, pour avoir pris froid, s'en suit-il qu'on envie,
Qu'on vante sans relâche et l'étuve et le bain
Comme seuls éléments de tout bonheur humain!
De ce que par l'Auster (2) ma nef est ravagée
La vendrai-je, une fois hors de la mer Egée?
Rhodes (3) et Mitylène (4) à l'homme bien portant
Sont un habit léger par un froid persistant,
Un manteau quand le ciel de ses chaleurs torrides
Dessèche les marais, brûle les champs arides,
Un bain en plein hiver, du feu dans le mois d'août.

Tant qu'un heureux destin te favorise en tout,
Tant que le ciel te rit vantons, bonheur suprême,
Chio, Samos et Rhode absente, à Rome même.
Avec reconnaissance accepte tes beaux jours;
Hâte-toi d'en jouir si tu veux que toujours
On dise, quelque part que s'écoule ta vie,
Qu'elle est digne pour tous d'être un objet d'envie;
Car si c'est en effet la vertu, la raison
Qui calme les chagrins, et non tel horizon,

(1) *Vulturnum, puis Capua*, ville du royaume de Naples (terre de Labour), sur la Volturne, célèbre par le séjour qu'y fit Annibal après la bataille de Cannes, l'an 216 avant J.-C.

Hinc muli Capuæ clitellas tempore ponunt.
Livre I, satire 5, vers 47.

(2) Nom que les anciens donnaient au vent du midi.

(3) Capitale de l'île du même nom, sur la côte Nord-est, célèbre par l'énorme statue d'airain massif, haute de 33 mètres, œuvre de Charès de Linde et de Lachès, qui fut élevée à l'entrée du port, de 300 à 278 ans avant J.-C. et qui représentait Apollon ou le Soleil. Il existe une description des monuments de Rhodes par M. Rottiers (Bruxelles, 1826, 2 volumes in 4°; *ibidem* 1850).

(4) Mitylène-la-Belle (aujourd'hui Mityleni) capitale de l'île de Lesbos, sur la côte-est, entre Methymne et Malée.

Digitized by Google

Tel port d'où l'œil parcourt l'immensité des ondes,
Celui qui pousse au loin ses courses vagabondes
Ne change pas d'esprit en changeant de climats (1).
A chercher son mieux-être il fatigue ses pas,
Tandis que le bonheur, pour qui fuit tout extrême,
Peut se trouver partout.... et dans Ulubre (2) même (3).

Adolphe MATTHIEU.

(1) *Patriæ quis exul*
Se quoque fugit ?
Livre II, ode 16, vers 19-20.

(2) Bourg de Campanie.

(3) Voir l'ode 16, livre II :
Otium divos rogat in patenti
Prensus Ægæo.

HORACE A ICCIUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE 12.

Fructibus Agrippæ siculis, quos colligis, Icci,...

Si des biens qu'Agrippa (1) te confie en Sicile
Tu jouis sagement, aux bons conseils docile,
Jupiter ne saurait ajouter à ces biens,
Iccius (2); cesse donc ta plainte et te souviens

(1) M. Vipsanius Agrippa, qui épousa Julie, fille d'Auguste, veuve de Marcellus, plus tard femme de Tibère, et qui fut designé pour succéder à l'empire.

Il naquit l'an 64 avant J.-C. et mourut l'an 12, au retour d'une expédition contre les Pannoniens, laissant une fille, Agrippine, qui épousa Germanicus, et trois fils qui furent adoptés par l'empereur mais qui périrent tous d'une mort funeste.

Sa victoire sur les Cantabres (Tarraconais), date de l'an 25 avant J.-C. Ils furent subjugués les derniers des Espagnols.

Horace a adressé à Agrippa l'ode 6, livre I :
Scriberis Vario, ... etc.

(2) Iccius ou Itius, *procurator* des propriétés d'Agrippa en Sicile, le même à qui est adressée l'ode 24, livre I :
Icci, beatis nunc Arabum invides
Gazis, ... etc.

Digitized by Google

Que nul à qui le ciel donna le nécessaire
Ne se peut croire en droit de parler de misère.
Bien portant, point goutteux, que reste-t-il dès lors,
Iccius, qu'on envie aux rois de leurs trésors ?
Dans ta prospérité vivant d'ortie (1) et d'herbe,
Est-ce que par hasard le Pactole (2) superbe,
S'il roulait jusqu'à toi, modifirait en rien
Ce régime frugal dont tu te trouves bien,
Soit qu'à l'argent jamais le naturel ne cède,
Soit que de la vertu l'amour seul te possède?
On s'étonne de voir, du monde insoucieux,
Démocrite (3), sondant les profondeurs des cieux,
Laisser aux vils troupeaux les produits de sa terre,
Tandis que, des vertus suivant la règle austère,
Quand l'âpre amour du gain absorbe les esprits,
A la seule sagesse accordant un vrai prix,
Tu scrutes la nature et les effets des choses :
Quelles lois suit l'année en ses métamorphoses ;
Quel frein borne la mer ; quelle main fait mouvoir
L'astre, ou s'il ne se meut que par son seul pouvoir ;
Pourquoi, belle en son plein, à son déclin obscure,
La lune montre au ciel ou cache sa figure ;
Ce que peut enfanter de sublime et de grand
D'un tout harmonieux le désordre apparent ;

(1) Le médecin Phanias avait composé un traité sur les propriétés de l'ortie sauvage, qui figurait parmi les mets des Romains et qu'ils regardaient comme un préservatif contre certaines maladies.

(2) Aujourd'hui Sart ou Bagoulet, petite rivière de Lydie, qui sortait du mont Tmolus, passait par Sardes et se perdait dans l'Hermus.

Cette rivière roulait des paillettes d'or .... propriété qu'elle possédait, dit la mythologie, depuis que Midas s'y était baigné.

(3) Philosophe grec, élève de Leucippe, naquit à Abdère vers l'an 490 ou 470 avant J.-C. Il vécut, dit-on 109 ans.

Si foret in terris, rideret Democritus
Livre II, épître I, vers 194.

G. Ploucquet a écrit, en 1767 : *De placitis Democriti* (*Tubingue*) et Mullach a recueilli, en 1843, les fragments de *Démocrite* (Berlin).

Le fait dont parle Horace est rapporté par Cicéron : *De finibus bonorum et malorum*, Livre V.

Digitized by Google

Lequel divague enfin du sage d'Agrigente (1)
Ou de Stertinius (2)?
A ta table indigente
Quels que plats, fruits, poissons, qui te semblent permis,
Que Grosphus (3) prenne place au rang de tes amis,
Et mets à l'obliger un zèle convenable,
Sûr qu'il ne peut vouloir rien que de raisonnable.
De s'attacher quelqu'un bien simple est le moyen.

Mais c'est peu : philosophe ensemble et citoyen,
Sache que de Tibère (4) on a vu le génie
A l'empire romain soumettre l'Arménie;

(1) Empédocle, disciple de Pythagore selon les uns, et de Parménide selon les autres.

Il florissait vers l'an 444 avant J.-C.

Il avait écrit l'expédition de Xerxès et composé sur *la nature et les principes des choses* un poème si beau qu'on le lut publiquement aux jeux olympiques. Il publia aussi un poème intitulé *les Purgations*.

Sa mort est racontée de diverses manières.

Il ne reste de lui que quelques fragments cités par Aristote et Diogène Laerce.

. . . . . *Deus immortalis haberi*
Dum cupit Empedocles . . . . etc.
Livre II, épître III, vers 664 et suivants.

(2) Philosophe stoïcien qui avait, dit-on, écrit 200 ouvrages et dont il est parlé dans la satire 3, livre II :

Si quid Stertinius veri crepat .... etc.
Vers 33 et suivants.
Hæc mihi Stertinius ... etc.
Vers 296 et suivants

(3) Pompeïus Grosphus, affranchi de Sextus Pompée, qui fut dépouillé de ses biens par Auguste.

Horace lui a adressé les odes 5 et 6, livre II :

O sæpe mecum tempus in ultimum
Deducte, Bruto militiæ duce, ... etc.
Ode 5.
Otium divos rogat in patenti
Prensus Ægæo,... etc.

(4) Claudius Tibérius Néron à son arrivée avait trouvé les choses presque faites. Tigrane était déjà rétabli sur le trône d'Arménie; Phraate, roi des Parthes, avait rendu les drapeaux conquis sur Crassus et donné ses quatre fils en otage.

Digitized by Google

Qu'aux armes d'Agrippa (1) le Cantabre a cédé ;
Que César, de tout temps par les Dieux secondé,
Voit Phraate, à genoux expiant son audace,
Nous rendre nos drapeaux (2), lui demande sa grâce,
Et partout l'Abondance épancher sur nos bords
Les dons les plus heureux, les plus riches trésors (3).

Adolphe MATHIEU.

(1) Voir la note I.

Servit Hispanæ vetus hostis oræ
Cantaber,
Livre III, ode 8, vers 21-22.

(2) *Ille, seu Parthos Latio imminentes*
Egerit justo domitos triumpho,...
Livre I, ode 12, vers 53-54.
Redditum Cyri (*) *solio Phraaten,*
Dissidens plebi, numero beatorum
Eximit virtus.
Livre II, ode 2, vers 17-19.
Et signa nostro restituit Jovi
Direpta Parthorum superbis
Postibus.
Livre IV, Ode 15, vers 6-8.
Tempore quo Juvenis Parthis horrendus, ab alto
Demissum genus Ænea, tellure, marique
Magnus erit ;...
Livre II, satire 5, vers 62-64.
Et formidatam Parthis, te principe, Romam.
Livre II, épître I, vers 256.

(3) .... *Apparetque beata pleno*
Copia cornu.
Chant séculaire, vers 59-60.

(*) Les Parthes occupaient l'empire de Cyrus.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'ESPRIT DES AUTRES, par Édouard FOURNIER, 3me édition. Paris, Dentu 1857.

Il est un peu tard pour parler d'un ouvrage publié en 1855; cependant certaines choses sont toujours bonnes à dire, parce qu'elles n'ont pas été dites. L'ouvrage de M. Fournier a été très-bien accueilli à son apparition; l'auteur lui-même nous apprend (p. 5) que M. Jules Janin a bien voulu lui consacrer, dans le *Journal des Débats*, un article d'aimable et savante approbation. D'autres sans doute auront suivi cet exemple : beaucoup d'éloges, peu de corrections. Le critique aimable craint de déplaire, le savant ne veut pas descendre jusqu'à des vétilles; et les taches restent.

Notre intention n'est pas du tout de déprécier l'ouvrage de M. Fournier; mais comme il serait au moins superflu d'en faire ressortir le mérite après tant d'autres, nous rendrons à l'auteur un service qu'il était en droit d'attendre de ses compatriotes, nous lui signalerons plusieurs fautes contre ses propres principes, sans craindre d'entrer dans les détails, dût-il nous accuser de minutie; et en cela nous sommes sûrs de ne pas lui déplaire.

Le livre roule sur les citations. M. Fournier examine un grand nombre des citations les plus en vogue, corrige celles qui sont altérées, les rapporte toutes, autant qu'il est possible, à leurs véritables auteurs, et précise les ouvrages et les endroits d'où elles sont tirées.

Dans un livre consacré exclusivement aux citations on s'attend, et avec quelque raison ce semble, à voir toutes les citations indiquées avec la dernière exactitude. Il n'en est rien cependant : car si l'on veut vérifier le passage de Térence (p. 23), celui de Perse (p. 25 en haut), celui d'Ovide (p. 35), celui d'Ezéchiel (p. 40), celui d'Isaïe (p. 43), celui de Juvénal (p. 48), celui de Virgile (p. 52 en bas), celui du même poète (p. 252), on n'en trouvera aucun aux lieux désignés par l'auteur. On sera même assez embarassé (p. 117) pour trouver le vers 512 de la Xme satire de Juvénal, attendu qu'il y a seulement 366 vers dans cette satire. Je ne dis rien de certains passages indiqués si vaguement, qu'il faut pour les trouver de fort longues recherches.

Et cependant les indications sont bien nécessaires, si l'on considère les étranges métamorphoses qu'ont subies certains textes. On trouve des mots intervertis, changés, supprimés. Le verset d'Ézéchiel (c. 33, v. 10) : Nolo *mortem impii, sed ut convertatur* impius a via sua *et vivat*, devient (p. 40) : Non volo *mortem impii, sed ut convertatur et vivat*. J'ai sous les yeux six éditions de Térence, qui toutes portent, sans indiquer la moindre variante (Heaut. Act. I, s. 1. v. 25) : *Homo sum :* humani nihil *a me alienum puto,* et ailleurs (Eun. Act. IV, s. 6, v. 6) : *Sine Cerere et* Libero, *friget Venus;* M. Fournier édite (p. 24 et 48) : *Homo sum*, et nil humani *a me alienum puto, sine Cerere et* Baccho *friget Venus*. Au lieu de *Jacta alea* est (Suét. Aug. 25), il met (p. 45) *Jacta* est *alea ;* pour *suum cuique*, il donne *cuique suum*, ordre tellement contraire à l'usage, qu'on ne le supporte pas même sans réclamation dans le texte de Columelle cité p. 11, *cuique sua annumeravimus*. Les mètres

Digitized by Google

d'Horace se brisent sous sa plume; le vers *Post equitem* sedet *atra cura* (Od. III, 1, 40) est transformé ainsi (p. 165) : Sedet *post equitem atra cura;* et le passage :

. . . . . *et mea*
Virtute me *involvo*. . . (Od. III, 29, 55.)

devient (p. 45) : . . . *et mea* me
Virtute involvo.

Voici des fautes plus graves, et qui étonnent dans une troisième édition. A la page 52, Virgile est gratifié d'un solécisme ou approchant : *Hoc opus,* hoc *labor est,* au lieu de *Hoc opus,* hic *labor est* (Én. VI, 129). Ailleurs (p. 47) on voit sur le compte d'Horace une pensée qu'il n'a pas pu avoir et un vers qu'il n'a pu faire :

Auream quisque *mediocritatem*
Diligit.

Horace a écrit (Od. II, 10, 5) :

Auream quisquis *mediocritatem*
Diligit, tutus caret obsoleti
Sordibus tecti, caret invidenda
Sobrius aula.

L'art poétique lui-même, « cette charmante Épître aux Pisons, qu'il faut savoir toute, et surtout bien savoir, » a été altéré : M. Fournier en a tiré (p. 37) un adage, *Semper ad eventum* festina, qui ne s'y trouve pas : Horace a dit simplement : *Semper ad eventum* festinat (*Homerus*).

On serait tenté de croire que M. Fournier a lu Horace à travers les citations altérées de Voltaire, s'il ne nous avait mis en garde sur ce point (p. 35). Quoi qu'il en soit, Horace joue de malheur : car « le fameux *Festina lente,* » qui lui est attribué (p. 265), et que du reste M. Gérusez lui attribue également dans ses notes sur Boileau, n'est pas de lui; cette devise d'Auguste et de Vespasien est traduite littéralement des *Phéniciennes* d'Euripide, et ne se trouve pas dans Horace. Ceux qui la donnent comme de lui se gardent bien d'indiquer l'endroit.

Je ne puis vérifier (p. 30) le vers : *Indocti discant et ament meminisse periti.* Je dirai seulement qu'un philologue belge, M. de Jonghe, vient de l'employer comme épigraphe sous cette forme : *Indocti* ut *discant et ament meminisse periti.*

Un mot des traductions. Plusieurs paraissent fautives. *Aurea mediocritas,* médiocrité *dorée* (p. 47), passera difficilement. On ne traduit jamais *aurea ætas* par l'âge *doré.* M. Ferd. Collet dans sa traduction d'Horace a cru devoir changer l'expression et dire : la *douce* médiocrité. Dans *Scimus et hanc* veniam *petimusque damusque vicissim* (cité p. 37), *hanc* veniam ne signifie pas ce *pardon,* mais cette *permission,* comme il est évident d'après le vers qui précède. — De même on doit traduire (ibid.) Grammatici *certant,* par : les *littérateurs* disputent, et non par : *les grammairiens* disputent; car alors il y

Digitized by Google

aurait *grammatistœ*. Du reste la question soulevée par Horace n'a rien de *grammatical* dans le sens français du mot. — Dans *nascetur* ridiculus *mus* (ibid.), *ridiculus* signifie *risible* et non *ridicule*, malgré l'autorité de M. Collet. — A cette même page 37 le vers *Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo*, est rendu ainsi : le récit de la guerre de Troie *ne doit pas commencer* à l'œuf *des enfants* de Léda ; M. Collet rend beaucoup plus correctement : Il (Homère) ne remonte pas aux (deux) œufs de Léda pour en venir à la guerre de Troie. — M. Fournier traduit (p. 34) *omne tulit punctum qui....* par : celui-là ne *laisse rien à désirer*, qui.... M. Collet, par : *il emporte tous les suffrages*, celui qui... et c'est le sens exact. — Le passage de l'*Énéide* (et non *Ænéide*, du moins d'après M. de Pongerville) *quantum mutatus ab illo Hectore*, est défiguré (p. 52) par une froide épithète : combien il était différent de ce *bel* Hector. Rien de semblable dans M. de Pongerville : qu'il était différent de cet Hector. — L'hémistiche du même poème *Hoc opus, hic labor est*, n'est pas fort bien rendu (p. 52) par : là est notre travail, là doivent tendre nos efforts ; voici la version de M. de Pongerville : voilà le labeur, voilà la peine ; en d'autres termes, là est la difficulté, c'est la question, disent les Anglais. — On peut conseiller à M. Fournier de refaire tout ce qu'il dit (p. 38) sur ce vers de Virgile :

Accipe nunc Danaum insidias ; et crimine ab uno
Disce omnes.

D'abord il prétend que c'est Sinon qui parle tandis que c'est Énée. Ensuite il prononce hardiment que c'est un gros contre-sens de dire seulement *ab uno Disce omnes*. Il va se brouiller sur ce point avec Scaliger et autres savants de cette force ; en réfléchissant bien sur l'antithèse il verra que le mal n'est pas aussi grand qu'il le suppose.

Quand il remonte à l'origine des citations, M. Fournier n'est pas toujours juste. J'ai déjà parlé du *Festina lente*. Il donne (p. 48) la locution *suum cuique* comme « un débris de cette phrase de Tacite : suum cuique *decus posteritas rependit.* » Or on trouve déjà dans Cicéron (de Rep. III, 12. Ed. Tauchn.) : *Justitia autem præcipit....* suum cuique *reddere*, et sans doute Cicéron n'a pas inventé cette formule, pas plus qu'il ne consacra (p. 50) l'axiome de droit : *summum jus, summa injuria*, qui de son temps, comme il le dit lui-même : était déjà passé à l'état de proverbe. Ces expressions sont beaucoup plus anciennes, et nées pour ainsi dire du sol chez un peuple aussi passionné pour le droit que l'était le peuple romain. Par parenthèse, il est fort douteux que la traduction de Montesquieu : l'extrême justice est une extrême *injure*, soit comprise en nos jours. — Le dicton *ab ovo* ne vient pas du vers d'Horace : *Nec gemino bellum trojanum orditur* ab ovo ; mais d'un proverbe tiré des repas anciens, qui commençaient par les œufs. Horace le cite (Sat. I, 3, 6) : ab ovo *Usque ad mala*. — A la page 152 M. Fournier cite ces deux vers :

Un pasteur doit à Dieu compte de son troupeau,
Œil pour œil, corps pour corps, dent pour dent, peau pour peau.

Il ne paraît pas en soupçonner l'origine. Voici ce que dit l'Exode (21, 24) : *reddet animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente, manum pro*

Digitized by Google

manu. Ce texte est quatre fois dans l'Ecriture sainte, plus ou moins complet. — Quant à l'*Audentes fortuna juvat* de Virgile, il se trouve sous une forme beaucoup plus belle dans Ennius : Fortibus *est fortuna viris data* (Macrob. Saturn. 6, 1) ; Virgile affaiblit en l'altérant le proverbe latin, qui était (Cic. Tusc. l. 2) : Fortes *fortuna adjuvat*.

Nous ne dirons qu'un mot des citations françaises, que nous ne pouvons pas vérifier, du moins pour la plupart. Quoiqu'elles paraissent en général mieux soignées, cependant il y a encore à reprendre. D'abord quelques unes sont mal indiquées, par exemple celle de *Rodogune* (p. 157), celle de *Polyeucte* (p. 158), celle d'*Héraclius* (ibid. la seconde.) Ensuite il est fort douteux que ces vers soient bien écrits (p. 176) :

— Le monde *te haïra*. — Contre lui je secoue
Sa terre, son néant, sa poussière et sa boue.

Celui-ci (p. 205) a une syllabe de trop :

Oui, l'or est une chimère.

On a toujours chanté :

L'or est une chimère
Sachons nous en servir.

En voici un de neuf syllabes (p. 206), perdu dans des alexandrins.

Heureux est l'inconnu qui s'est bien su connoître
Il ne voit pas de mal à mourir plus qu'à naître.
Il s'en va comme il *étoit* venu.

Ici autre défaut (p. 196) :

Ne tourne point *mes* yeux vers mes actes pervers.

Voici (p. 157) quatre vers de Corneille qui offrent trois différences avec la grande édition de P. Didot (Paris 1801), et avec l'édition de M. Lefèbvre (Paris 1844), en y comprenant au second vers une virgule qui forme contre sens :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
Dont, *par* le doux rapport, les âmes asservies
S'attachent *l'un* à l'autre, et se laissent piquer
Par *ce* je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

Je demanderai aussi pourquoi (p. 274) Marot n'est pas reproduit avec son orthographe, tandis que Montaigne a ce privilége; pourquoi (p. 219) dans la chanson du *Misanthrope*, M. Fournier écrit :

Je dirais au roi Henri :
J'aime mieux ma mie
Au gué,
J'aime mieux ma mie.

en supprimant, sans prévenir, le second vers :

Reprenez votre Paris.

Digitized by Google

Quant au refrain *au gué*, les anciennes édition portent *oh gay!* celle de M. Firmin Didot (Paris 1845), *ô gai!* Les raisons données par M. Ampère (cité p. 219) pour soutenir *au gué* ne sont pas péremptoires; du reste si Molière a écrit *oh gay!* ou *ô gai!* on a le droit de l'annoter, mais jamais celui de le corriger.

Nous conseillons aussi à M. Fournier, et pour cause, de ne pas trop insister (p. 73) pour nous faire écrire dans l'Art poétique de Boileau :

Dans ce sac ridicule où Scapin *l'enveloppe*
On ne reconnaît plus l'auteur du Misanthrope.

On pourrait ajouter à ces observations. Celles-ci suffisent pour éveiller l'attention du lecteur et celle de l'auteur.

F.

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE. — Sous ce titre. M. Degive, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Mons, a publié un excellent ouvrage d'enseignement.

S'il ne faut pas demander aux livres élémentaires les qualités brillantes de l'imagination, mais plutôt de la méthode, de la clarté, un goût sûr, l'ouvrage du professeur de Mons mérite, à juste titre, d'être recommandé.

Pour tout ce qui regarde la recherche, la disposition des idées et les qualités générales du style, l'auteur appuie ses préceptes par des exemples empruntés au *Télémaque*. Sans méconnaître l'excellence du beau chef-d'œuvre de Fénelon, on pourrait, nous semble-t-il, reprocher à M. Degive une uniformité d'exemples qui fatiguera, il est à craindre, et lassera l'étudiant. Et puis, tel genre de modèles, de beautés, si l'on veut, qui convient à certains élèves. répugne à d'autres. La langue française est assez riche pour fournir aux préceptes de la composition et du style les exemples les plus variés.

Voilà la seule réflexion de quelque importance que nous ait inspirée la lecture des *Eléments de style*. C'est assez faire l'éloge du livre.

Dans toute la partie de l'ouvrage consacrée au genre épistolaire, l'auteur a su varier ses modèles avec beaucoup d'intelligence et de goût; et toutes ces missives échappées à de grands esprits sont pleines de généreux sentiments propres à faire chérir l'homme dans l'écrivain.

A la fin des chapitres on a placé des analyses judicieuses et une série de questions où le professeur puisera des sujets d'excellents exercices. C'est donc un manuel utile, précieux pour l'enseignement; un ouvrage dont on peut dire avec louange : *In tenui labor*.

(*Annales de l'enseignement public.*)

Digitized by Google

Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque, par Fréd. Dübner. Nouvelle édition soigneusement revue et la seule autorisée pour la Belgique. — Mons, Manceaux-Hoyois. Anvers, Henri Manceaux. In-8°. 3 00

Ouvrage adopté par le conseil de perfectionnement. Ces deux parties sont en vente.

En rendant sommairement compte de la première partie de cet ouvrage, nous avons surtout insisté sur ce point, que l'auteur s'était inspiré directement du nouveau programme de l'Université, et que, pour se conformer aux salutaires principes de ce programme, il s'était appliqué à simplifier et à fortifier l'étude du grec. La seconde partie de sa *Grammaire* vient de paraître; elle contient la *syntaxe*, et, après avoir examiné dans son ensemble cet important travail, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'on y trouve tout à la fois la simplicité lucide qu'on est en droit de demander aux livres élémentaires, et la science élevée qu'on regrette de ne pas rencontrer toujours dans les travaux de haute philologie. M. Dübner, en effet, n'est pas seulement un grammairien, c'est un érudit et un critique, dans le sens étendu que le seizième siècle attachait à ces mots, et que l'Allemagne savante y attache encore. Il n'est pas besoin de rappeler, à ceux qui s'intéressent aux lettres antiques, la valeur des éditions qu'il a données des auteurs grecs ou latins, dont les plus importants ont été publiés par lui. En écrivant une grammaire grecque, il n'a donc fait que résumer pour la jeunesse la science qu'il avait acquise par une constante pratique de l'antiquité, et il a pu, par la seule force de sa longue expérience, et par une éminente aptitude philologique, puiser pour ainsi dire à leur source même tous les secrets de la langue d'Hérodote et d'Homère. Il n'a point fait une compilation, comme cela se voit trop souvent dans les traités du même genre, mais une œuvre entièrement originale et nouvelle.

Dans nos travaux sur Tacite et sur César, après avoir mûrement comparé, nous avons pris pour guides les éditions de M. Dübner, et nous avons pu apprécier tout ce qu'elles valent par les erreurs qu'elles nous ont épargnées. Nous lui devons beaucoup, tant pour les rectifications des textes que pour leur rigoureuse interprétation, et c'est parce que nous retrouvons aujourd'hui dans le grammairien les qualités que nous connaissions déjà dans le philologue et le critique, que nous nous faisons tout à la fois un plaisir et un devoir d'appeler l'attention sur son nouveau travail.

Dans le système suivi depuis plus de trente ans par la plupart des grammairiens, la syntaxe est divisée en deux parties: *syntaxe générale* et *syntaxe particulière*. Dans la première on enseigne les principes généraux et communs à toutes les langues, dans la seconde les principaux faits particuliers à la langue grecque. Il en résulte qu'il y a pour chaque espèce de mots deux paragraphes différents, séparés l'un de l'autre par un grand nombre de pages. L'oubli s'interpose inévitablement entre les deux explications; l'élève, pour apprendre la seconde, est obligé souvent de rapprendre la première et de revenir ainsi sur ses pas. Son attention s'affaiblit en se divisant, et il doit faire un double effort d'intelligence. Il y a plus: souvent les principes sont placés dans la syntaxe générale et les exceptions dans la syntaxe particulière, ce

Digitized by Google

qui est une évidente anomalie, puisque les exceptions ne peuvent ressortir et par conséquent se fixer dans l'esprit, qu'à la condition d'être placées en regard du principe auquel elles dérogent. Le développement logique de la langue se trouve par une semblable méthode violemment interrompu; les conjonctions grecques qui unissent deux propositions l'une à l'autre se trouveront par exemple expliquées, sans que l'élève connaisse encore aucune des règles essentielles d'après lesquelles se forme la proposition simple. Une foule de faits grammaticaux, qui s'éclairent mutuellement et qu'il faudrait souder ensemble, sont arrachés l'un à l'autre, et la clarté qui devait jaillir de leur rapprochement est complétement obscurcie par les faits intermédiaires. De pareils inconvénients étaient trop graves, et cette méthode était beaucoup trop compliquée, trop contraire même au génie des langues, pour que M. Dübner, qui veut avant tout être simple et clair, et se conformer à l'esprit du nouveau programme, ne cherchât point à prendre une autre voie. Voyons comment il a procédé, en analysant logiquement sa méthode.

Les différentes espèces de mots et les formes apprises dans la première partie de la grammaire ne sont que l'indispensable *matériel* du langage. Il faut savoir comment on doit disposer ce matériel pour que la pensée que l'on veut exprimer se dessine nettement et correctement par le langage. C'est ce qu'enseigne la syntaxe. En grammaire, l'expression d'une pensée par les mots se nomme *proposition*. Il faut d'abord considérer la proposition simple, qui est au fond la même dans toutes les langues, et ici M. Dübner, évitant de répéter ce que l'élève a déjà vu dans les grammaires française et latine, indique, pour le sujet ou pour l'accord, toutes les particularités du grec. Il traite ensuite de l'article et après avoir dit quelques mots de l'apposition, il montre comment la proposition la plus simple, celle avec le verbe *être*, peut se former correctement. Mais la plupart des propositions s'appliquent à d'autres verbes dont le sens transitif, intransitif ou réfléchi, amène des changements dans les mots de la phrase, à l'exception toutefois du sujet qui détermine lui-même la forme du verbe. Ceci conduit donc tout naturellement M. Dübner à l'étude des trois voix des verbes et des significations dont chacune d'elles est susceptible. Après cette étude du verbe se place celle des cas qu'il gouverne. C'est d'abord le régime direct, l'*accusatif*, qui est très-nettement défini ; puis le régime indirect, le *datif*, et ensuite le *génitif*, qui est le cas le plus compliqué de la langue grecque (1).

Outre les cas, les verbes gouvernent aussi l'infinitif et quelquefois le participe ; ces deux modes sont donc expliqués dans leur qualité de complément, et ici M. Dübner a mis un soin particulier à distinguer les verbes qui veulent

(1) Comme nous voulons exposer dans son ensemble le plan de M. Dübner et en montrer la pensée génératrice et l'enchaînement, nous sommes forcé de passer sous silence ses lumineuses considérations sur les différents emplois des cas, et ses remarques sur les prépositions destinées à suppléer à ce que les cas seuls exprimeraient trop vaguement. Nous appelons, sur cette partie de sa *Grammaire élémentaire*, l'attention des personnes qui s'occupent de l'étude ou de l'enseignement du grec.

Digitized by Google

l'infinitif et ceux qui veulent le participe, et enfin ceux qui ont les deux compléments. Ce point difficile de la syntaxe grecque nous a paru parfaitement élucidé.

A côté de sa fonction de complément, le participe a aussi celle d'exprimer d'une manière rapide une proposition secondaire; exemple: *voulant partir, je rencontrai*, etc., pour: *lorsque j'étais pour partir, je rencontrai.* M. Dübner a jugé, fort justement nous le pensons, que cette dernière fonction et l'emploi des cas absolus ne pouvaient être suffisamment éclaircis que dans la partie qui traite des propositions composées, dont le participe et les cas absolus ne sont qu'une sorte d'abrégé, une indication plus rapide. Il a donc reporté ce chapitre après l'exposé des différentes espèces de propositions composées, et c'est en effet à cette place seule que l'on peut se rendre un compte exact de l'étendue et de la portée du sens que renferment les participes et les cas absolus.

Ceci posé, M. Dübner, qui a sûrement jalonné sa route et qui la suit sans jamais dévier, aborde ensuite les *propositions relatives*, et il y rattache le phénomène particulier de l'*attraction* qu'il poursuit sous toutes ses formes, puis il arrive aux *propositions composées*. Les différents genres de ces propositions sont représentés par une liste explicative des conjonctions grecques, classées d'après leur signification. Cette liste est suivie de la théorie des *temps* et des *modes* du verbe, théorie lumineuse et savante qui eût été sans objet dans le chapitre consacré aux propositions simples, sur lesquelles la signification seule du verbe exerce une influence décisive. Les temps et les modes ne déployant ce qu'on pourrait appeler leurs qualités actives que dans les propositions composées, c'est donc avec raison que M. Dübner divise, comme il le fait, le traité du verbe. Il y a là pour l'élève un grand avantage pratique, parce qu'en étudiant chaque espèce de mots à leur véritable place, et dans l'ordre progressif de l'idée, il étudie en même temps les relations des mots entre eux, et qu'il voit fonctionner la langue comme une grande machine dont les rouages ont été pièce à pièce démontés sous ses yeux.

C'est là, on le voit, une base solide, et M. Dübner, après l'avoir établie, marche à l'aise à travers les plus grandes délicatesses de la langue grecque. Sa grammaire se termine par un *traité des accents* et un *traité des dialectes*. Le *traité des accents*, comme tout le reste de l'ouvrage, est essentiellement pratique, et l'auteur nous paraît avoir singulièrement amoindri les difficultés, grâce à une distinction d'*accent fixe et* d'*accent mobile* qu'il a le premier introduite dans cette partie de l'étude du grec. Dans le *traité des dialectes*, M. Dübner ne s'est point tenu à ces généralités, — dialecte dur et rude, dialecte doux et harmonieux, — mais il a indiqué *une* à *une* les propriétés générales et particulières de chaque dialecte. Aussi ce dernier traité, qui n'occupe ordinairement à la fin des grammaires grecques qu'une dizaine de pages, remplit dans sa *Grammaire* élémentaire et pratique une cinquantaine de pages (1). Il

(1) Dans l'édition belge, les chapitres relatifs au dialecte éolien et au dorien ainsi que le traité pratique des avocats, ont été, placés à la fin de l'ouvrage en supplément.

Digitized by Google

s'est bien gardé de confondre dans un seul exposé le dialecte ionien et le langage d'Homère qui sont très-différents, et voici comment il explique cette différence et à quelle cause il attribue la prodigieuse abondance de formes qui nous étonne dans les poésies homériques:

« Au milieu de ces dialectes, et avant qu'aucun d'eux ne fût fixé par l'écriture, l'ancienne poésie se créa une langue qui s'appropriait les avantages de tous. Bien que cette langue poétique se rattachât, pour le fond, au dialecte de l'Ionie, pays de sa naissance, elle ne répudiait point les formes harmonieuses ou expressives que lui offraient les autres dialectes. Comme toute poésie véritable, elle était inspirée de la force créatrice de la langue, et elle en continua l'œuvre. Elle produisit de nombreuses formes que personne n'avait encore entendues, mais que la langue avouait et consacrait. Le seul des *aèdes* (ἀοιδοί, chanteurs) de cette époque qui ait survécu, Homère, devint l'idole de toute la Grèce; dans tous les genres de la poésie grecque sans exception on retrouve des accents homériques: et cependant les mots de ce père des poëtes ne sont souvent d'aucun dialecte et n'entrèrent jamais dans le langage parlé, bien moins encore dans la prose écrite. C'est une sorte d'idiome à part, d'une inimitable flexibilité. On doit le nommer *langage* poétique et le distinguer soigneusement du dialecte ionien.

« Cette éblouissante richesse de formes que l'on remarque dans les poèmes homériques a sa source *grammaticale* dans la faculté:

« De faire usage du digamma ou non;

« De contracter, faire synizèse, ou non;

« D'allonger des voyelles, ou de les rendre brèves;

« De diviser des longues et des diphthongues;

« De doubler ou de transposer des consonnes;

« De décliner par suffixes ou par désinences;

« D'employér deux ou trois formes des mêmes prépositions;

« De conjuguer avec les variations que nous verrons plus loin. »

« Les paragraphes suivants indiqueront la place de chacune de ces libertés. »

Il nous était impossible, dans la rapide analyse qu'on vient de lire, d'insister sur les rectifications de détail que contient le travail de M. Dübner. Ces rectifications sont extrêmement nombreuses, et l'on sent que l'auteur a résumé là, outre les résultats de ses propres études, les travaux les plus élevés de la critique contemporaine; mais il a su mettre ces travaux, c'est là ce qui recommande principalement son livre, à la portée des jeunes intelligences, et, tout en faisant à la science la plus large part possible, il en a comme effacé la trace à force de simplicité et de clarté. Depuis la grande et salutaire réforme que ces dernières années ont vu s'opérer dans les études universitaires, nous avons lu sur le titre de bien des livres qu'ils étaient rédigés conformément au nouveau programme, mais nous avons vu peu de livres dans lesquels l'esprit de ce même programme ait pénétré aussi profondément que dans le livre de M. Dübner;

Digitized by Google

c'est dire qu'il est essentiellement lucide et substantiel, et pour justifier pleinement l'avis favorable que nous venons d'en porter, nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos lecteurs.

Ch. Louandre.

[*Journal de l'instruction publique et des cultes*].

VARIÉTÉS.

L'AMITIÉ.

Des dons que le Seigneur attendri de nos larmes,
Sur la terre maudite au sein de nos alarmes,
Sans doute oublia par pitié,
Celui qui sait le mieux charmer notre souffrance,
Que rien ne peut ternir, ni les ans, ni l'absence,
Oui, c'est toi, céleste amitié!

Pure comme le ciel qui parmi nous l'envoie,
Plus douce que l'amour, plus belle que la joie
Et plus suave que l'espoir,
Arrachant, de ta main, l'épine qui nous blesse,
Brillant sur notre exil et sur notre tristesse,
Tu luis comme un phare le soir.

Que d'un rayon de feu l'âme soit embrasée,
Qu'elle aime, chante, implore ou s'épanche brisée
En longs et douloureux sanglots,
Joie, espoir ou douleur, ivresse, poésie,
Hymne, flamme, parfum, amertume, ambroisie,
En toi tout trouve des échos.

Pour doubler nos bonheurs, il faut que tu sourics,
Et pour nous consoler qu'auprès de nous tu pries,
Que tu gémisses avec nous;
Quand souvent ici-bas notre cœur se déchire
Répandus dans ton sein, qui de nos maux soupire
Nos pleurs redeviennent plus doux.

Digitized by Google

Lampe dans notre nuit par Dieu même allumée,
Au désert de la vie oasis embaumée,
Ombrage touffu du chemin!
En notre ardente soif source qui désaltère,
Blanche fleur de l'Éden qu'un ange sur la terre
Sans doute planta de sa main!

Chaque jour sur ma vie, oh! luis, charmante aurore,
Laisse tomber sur moi ce beau rayon qui dore
Même nos jours les plus brumeux,
Urne sainte où l'on aime à verser ses pensées,
Lien puissant qui tient nos âmes enlacées,
En mon cœur resserre tes nœuds.

Pour enchanter mes jours, que la bonté céleste
Me donne tes trésors et garde tout le reste,
Tu suffiras à mon bonheur;
Entre ma lyre et toi je coulerai ma vie
Et je contemplerai de loin et sans envie
Gloire, amour, fortune et grandeur!

AMÉLIE PICARD.

(*Epanchements d'une jeune âme*).

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Ecole moyenne de Lierre. — Par arrêté ministériel du 19 juin 1856, le sieur Vercammen (Théodore-Louis), actuellement deuxième instituteur à la section préparatoire, est nommé premier instituteur au même établissement, en remplacement du sieur Vrebos (Guillaume) qui a reçu une autre destination.

— *Ecole moyenne de Rœulx.* — Par arrêté ministériel de la même date, la démission offerte par le sieur Genet (D.-J.), de ses fonctions d'assistant à la section préparatoire de l'école moyenne de Rœulx, est acceptée.

Le même arrêté nomme aux dites fonctions le sieur Deschamps (Eugène), actuellement instituteur privé dans cette commune.

— *Mise au Concours du texte français d'un cours de thèmes latins pour la quatrième.* Considérant qu'il y a lieu de reculer l'époque fixée par l'arrêté ministériel du 31 décembre 1856 pour la remise des ouvrages, le conseil de perfectionnement entendu, les ouvrages relatifs à ce concours seront adressés en manuscrit au ministère de l'intérieur, avant le 1er mai 1858.

Digitized by Google

— *Ecole moyenne de Gosselies.* Par arrêté ministériel du 24 juin 1857, le sieur Balasse [Adrien], assistant à la section préparatoire, est nommé maître de gymnastique.

— *Athénée royal d'Arlon* Par arrêté royal du 7 juillet 1857, le sieur Knepper [Albert-Charles], prêtre catholique romain, nommé par l'évêque de Namur, est admis à donner l'enseignement religieux à l'Athénée d'Arlon, en remplacement du sieur Eccher, qui a reçu une autre destination.

Avis.—Nous avons inséré, dans la livraison de mai, l'appel fait par quelques élèves de M. Schreuder à leurs anciens condisciples, afin d'organiser une petite fête en son honneur.

Nous apprenons qu'un grand nombre de personnes ont répondu à cet appel.

La commission de cette fête sera composée de la manière suivante (Nous donnons les noms par ordre alphabétique) :

MM. Bastien, directeur de l'école moyenne d'Anvers; — De Beaune, directeur de la distillerie Van den Berghe et Compagnie; — Mouthaye, inspecteur cantonal de l'enseignement primaire à Staden [Flandre occidentale]; — Sanders, directeur de l'école moyenne de Thurnhout; — Stevens, fabricant à Drogenbosch [Brabant]; — Van Hollebeke, directeur du pensionnat au collége communal et l'école moyenne d'Ypres; — Van Nerum, directeur des écoles communales de Gand; — Willems, professeur à l'athéné royal de Tournai.

— Le journal du ministère de l'instruction publique de Saint-Pétersbourg donne des détails intéressants sur les tombeaux des rois scythes, trouvés près du village d'Alexandropol, dans le gouvernement de Katerinoslaw. La vaste plaine qui s'étend du Dnieper à la mer Noire contient des traces nombreuses de tous les peuples qui ont traversé ce pays dans les invasions successives, et notamment d'innombrables tombeaux répandus sur toute la surface de la Russie méridionale. Les travaux et les recherches archéologiques commencés, il y a cinq ans, près du village d'Alexandropol, ont produit les résultats les plus brillants.

Dans une colline factice de 13 toises d'élévation, on a trouvé les tombeaux des rois scythes avec beaucoup d'objets en or, en argent, en bronze, en fer et en terre; une masse d'ossements de chevaux, plusieurs ustensiles en métal, des ornements en or, des clous, etc. Tous ces objets, à l'exception d'un grand char également trouvé dans un de ces tombeaux, sont parfaitement conservés, ce qui est d'autant plus étonnant que les tombeaux eux-mêmes remontent certainement à la plus haute antiquité. On reconnaît deux entrées dans la colline : l'une formant l'entrée proprement dite par laquelle on introduisait les corps, l'autre qui probablement a été formée plus tard par des gens qui ont pillé les tombeaux et ont enlevé les objets les plus précieux. En effet, on a trouvé partout épars, et même dans le passage, une foule de monnaies et d'autres objets qui prouvent un pillage antérieur.

(*Correspondance Havas.*)

Digitized by Google

— On a très-souvent parlé de la population du Céleste-Empire, mais on n'a toujours donné à cet égard que des renseignements d'une date très-ancienne et qui perdent, par cela seul, beaucoup de leur intérêt.

Lorsqu'à l'époque de l'attaque de Canton par l'escadre aux ordres de l'amiral Seymour, les Anglais s'emparèrent du palais du vice-roi, ils y trouvèrent entre autres objets précieux, au point de vue des renseignements, un livre dans le genre de ceux que publie le gouvernement français, sur les douanes, sur le commerce extérieur ou sur toute autre branche d'administration publique.

Ce livre, publié en langue chinoise à l'imprimerie impériale de Pékin, avait pour titre : *Tableau de la population de la Chine et de ses colonies, d'après le recensement exécuté par les ordres du sublime empereur Hien-Foung, et dans la quatrième année de son règne* (1852). L'empereur Hien-Foung est aujourd'hui sur le trône, et le travail de recensement qu'il a ordonné est de trente-deux-années plus récent que celui exécuté sous le règne de Kia-King.

Pendant cette période de temps, la population de la Chine a augmenté dans des proportions considérables. En 1815, elle était de 371 millions d'âmes, et en 1852 elle avait atteint le chiffre de 396 millions. On peut en ce moment l'évaluer sans exagération au chiffre énorme de 400 millions d'âmes.

Il y a dans cet immense empire des agglomérations de population dont rien ne peut donner l'idée. La province de Kiang-Sou renferme à elle seule 37 millions 900,000 âmes ; celle de Gan-Hwuy, 34 millions ; celle de Kian-Si, 30 millions ; celle de Chan-Toung, 29 millions ; celle de Tchy-Li, 28 millions ; celle de Houpe, 27 millions ; celle de Ho-Nan, 23 millions 500,000 âmes. Il y a dans ces différentes provinces un grand nombre de villes dont la population varie entre 500,000 âmes et 4 millions. Il y a beaucoup de simples villages dont la population est de 25,000 âmes.

Cet excès de population engendre les bandes dévastatrices qui désolent continuellement le pays ; il crée cette masse énorme d'individus sans feu ni lieu, toujours prêts à tout et qui sont le fléau des grandes villes du littoral.

Il est impossible de voir un pays où le mépris pour la vie de l'homme soit poussé plus loin ; et, pour ne citer qu'un fait à cet égard, on se rappelle qu'il y a quelques années les mandarins gouverneurs des provinces de Tchy-Li, de Kiang-Sou, de Chang-Toung et de Tche-Kiang ne trouvèrent pas d'autre moyen de combattre l'accroissement de la population que d'autoriser les habitants pauvres à jeter leurs enfants dans les fleuves vingt-quatre heures après la naissance. Ce moyen monstrueux fut mis en pratique.

Le développement des deux sexes en Chine se trouve dans les proportions très-avantageuses, et comme il est peu de pays où les femmes soient aussi fécondes, il en résulte que la population, au lieu de diminuer ou de s'arrêter, ne peut que continuer à s'accroître suivant une progression qui échappe aux lois indiquées par les tables ordinaires de mortalité.

On conçoit les difficultés que présentent les opérations de guerre dans un pareil pays, où l'on rencontre toujours devant soi des populations innombrables et des distances incommensurables.

(*Moniteur de la Flotte.*)

Digitized by Google

HORACE A VINNIUS ASELLA.

LIVRE I, EPITRE XIII.

Ut proficiscentem docui te sæpe diùque,...

Comme je te l'ai dit lorsque tu m'as quitté,
Vinnius (1), et souvent et longtemps répété,
A César de mes vers pour présenter l'offrande (2)
Attends qu'il soit dispos, gai — qu'il te les demande.
Ne va point, dans le feu de ton empressement,
Ambassadeur trop prompt, mal prendre ton moment;
Jette-les, si la charge est pour toi par trop forte,
Plutôt que de heurter du bât (3) à cette porte
Et, pénaud, mériter ainsi que de l'ânon
Je t'applique la fable en jouant sur ton nom.
Va, franchis bois, cours d'eau, montagne, précipice,
Et quand tu trouveras l'instant enfin propice,
Garde de ressembler dans un sot embarras
Au villageois tenant son agneau sous le bras,
A Pyrrhia (4) de vin chancelante, et courbée
Sous de lourds pelotons de laine dérobée,
Au convive indigent que chacun reconnaît
Lui voyant à la main sandales et bonnet (5).

(1) *Vinnius Asella* (*Asella* diminutif d'Asina), villageois du pays des Sabins, probablement un des cinq sénateurs de Mandèle. (Livre I, épître XIV, vers 2-3):

. . . . . *et*
Quinque bonos solitum Variam dimittere patres:...

(2) Il s'agit ici, selon toute apparence, de l'épitre I, livre II, laquelle date de l'an 9 avant J.-C. :

Cum tot sustineas et tanta negotia solus.

Les livres se roulaient.

(3) Les surnoms dérivés d'asinus étaient très-communs.

(4) Personnage d'une comédie du vieux poète Titinius, dont il ne nous est rien resté.

(5) Les Romains changeaient de chaussures pour se mettre à table et se munissaient d'une coiffure pour le cas où ils viendraient à s'y attarder.

. . . . . *et soleas poscit.*

Livre II, satire 8, vers 77.

Les paysans d'une même tribu se réunissaient à des jours marqués.

Digitized by Google

Ne plains ni temps ni soins, prouve un intérêt tendre
Pour des vers que César peut lire et peut entendre.
Va, remplis ton message; adieu, porte-toi bien.
Bonne chance! Sois ferme et ne néglige rien.

Adolphe MATTHIEU.

HORACE A SON JARDINIER.

LIVRE I, EPITRE XIV.

Villice sylvarum et mihi me reddentis agelli,...

Intendant de mes bois (1), de ce séjour que j'aime,
Où la tranquillité me rend tout à moi-même,
Mais dont je t'ai surpris parfois à t'égayer
Bien qu'il compte cinq feux et soit fier d'envoyer
Autant de sénateurs au sénat de Varie (2),
Voyons, examinons tous deux sans flatterie
Lequel extirpe mieux la mauvaise herbe, moi
De mon âme, du sol que cultives, toi;
Lequel enfin vaut mieux du maître ou de sa terre.

(1) Boileau a adressé son épître 11 à Antoine Riquié, son jardinier, mais il ne semble s'être inspiré d'Horace que dans ces quatre vers :

O! que de mon esprit triste et mal ordonné,
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et de défauts sans nombre arracher les racines!
Vers 7 — 10.

(*Certemus, spinas animone ego fortius, an tu*
Evellas agro; et melior sit Horatius an res.)
Vers 4 — 5.

Villicus, esclave qui, en l'absence ou sous les ordres d'un *procurator*, dirigeait les travaux rustiques.

(2) Varie ou Barie, aujourd'hui Vicovaro, petite ville du pays des Sabins, près d'Ustique, sur le Teverone, à deux lieues nord-est de Tibur.

Digitized by Google

Tandis que Lamia (1) — que sa douleur attère,
Et qui d'un frère aîné (2) pleure encor le trépas —
A Rome près de lui retient toujours mes pas,
Mon âme, tout mon cœur revole à tire-d'aile
A travers maint obstacle à mes champs de Mandèle (3).
Quand tu ne vis heureux qu'au milieu des cités
Pour ton maître les champs ont seuls des voluptés.
Qui voit les biens d'un autre avec un œil d'envie
Haît les siens, fait ainsi le malheur de sa vie,
Se plaint en vain des lieux, accuse en vain le sort:
Son âme se fuit seule et lui seul il a tort.
Assujetti dans Rome à des travaux serviles,
Tu désirais les champs, tu détestais les villes;
Villageois aujourd'hui, du fond des bois sabins
Tu regrettes la ville et les jeux et les bains.
Pour moi, lorsqu'une affaire à Rome me rappelle (4),
C'est toujours à regret que je quitte Mandèle.
Nous différons tous deux en ce point que les lieux
Pour toi les plus déserts et les plus ennuyeux,
A tes yeux prévenus les plus inhabitables,
Ont pour moi des attraits, des sites délectables.
Et qu'en revanche ceux qui te charment en tout,
Bien différent de toi, je les prends en dégoût.

(1) Lucius Lamia ami et compagnon d'études de Plotius Numida, à qui Horace a adressé l'ode 36, livre I :

Et thure et fidibus juvat
Placare . . . . etc.
(Nulli plura tamen dividit oscula
Quam dulci Lamia.)
Ode précitée, vers 6 — 7 et suivants.

(2) Quintus Elius Lamia.

Musis amicus . . . . . .
Livre I, ode 26.
Æli vetusto nobilis ab Lamo,...
Livre I, ode 15.

(3) Bourg voisin de la maison de campagne du poète.

(1) Horace se fait cependant adresser le même reproche par Dave, dans la satire 7, du livre II :

Romæ rus optas : absentem rusticus urbem
Tollis ad astra levis. Vers 28-29.

Digitized by Google

La ville, sais-tu bien ce qu'elle a pour te plaire?
L'ignoble cabaret; mon domaine, au contraire,
En haine à son égard sais-tu ce qui t'induit?
Que pas plus que l'encens le vin ne s'y produit (1).
C'est qu'il y manque un bouge où faire la culbute.
Parmi des histrions et des joueurs de flûte;
C'est qu'il t'y faut nourrir, soigner, panser les bœufs,
Forcer un sol ingrat, près d'un fossé bourbeux
Par la pluie élever des digues pour conduire
Les eaux loin de l'herbage où le soleil doit luire.
Et de ce désaccord comprends-tu la raison?
J'aime à manger, dormir, couché sur le gazon
Au bruit d'un frais ruisseau chantant dans la fougère,
Moi, que jadis charmaient une robe légère
Et riche, des cheveux parfumés et luisants....
(Et je n'en rougis pas, loin de là, mais je sens
Que j'aurais à rougir d'être encore le même);
Nul ne m'envie aux champs, tout m'accueille, tout m'aime,
Et lorsque j'y déplace et mottes et cailloux
Si l'on rit, c'est d'un rire bienveillant et doux.
Toi, tu préférerais, âme rampante et vile,
Manger, esclave encor, ta pitance à la ville,
Tandis que, plus sensé, moi portefaix parfois
Jalouse ton jardin, tes troupeaux et tes bois!
Le bœuf lourd et pesant voudrait porter la selle,
Le cheval au labour dans sa pensée excelle....
Or, mon avis, à moi, le voici tout entier:
C'est qu'il faut que chacun ait cœur à son métier (2).

Adolphe MATTHIEU.

(1) Feret piper et thus ocius uva.
Le poivre et l'encens ne se récoltent que sous les tropiques.
(2) Proverbe qui, des Guêpes d'Aristophane, a passé dans toutes les langues.

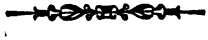

Digitized by Google

DES PRINCIPAUX JUGEMENTS SUR ATHALIE.

Le mérite d'Athalie fut méconnu pendant la vie de l'auteur. Malgré les encouragements de Boileau, qui protestait presque seul contre l'indifférence publique, Racine en vint, dit-on, jusqu'à douter lui-même de son œuvre. Il n'eut pas la satisfaction de la voir dignement appréciée. On a recherché les causes d'une injustice aussi fatale, aussi longue, dans un siècle qu'on peut appeler le siècle du goût et qui semble avoir atteint la limite du beau dans la littérature, le point où se rencontrent le bon sens le plus droit et l'inspiration la plus haute. Cette union si rare des qualités les plus parfaites et le plus souvent opposées se retrouve éminemment dans Athalie. Cependant ce n'est que longtemps après la mort de Racine qu'elle a obtenu le succès dont elle était digne. Les uns ont dit que le titre et le sujet en avaient détourné l'attention. Ce qui est certain, c'est que la faveur royale lui a fait défaut, et que Louis XIV, si enchanté d'Esther qui le flattait, s'est montré peu enthousiaste d'Athalie qui lui disait la vérité. On croit même que les sévères leçons que Joad y donne aux rois sont la cause principale de la disgrâce de Racine. « La plus belle scène, dit M. de Lamartine, est celle où le grand-prêtre, avant de couronner Joas dans le temple, sonde l'esprit de l'enfant, et lui enseigne, dans un langage bien hardi devant Louis XIV les devoirs des rois devant Dieu et devant leur peuple (Acte IV, sc. III). Ici c'est l'esprit de vérité et de liberté qui soulève le poète et qui lui fait braver le despotisme d'un prince égoïste et impérieux. Nous pensons que cette scène fut pour davantage dans la rancune cachée de Louis XIV et dans la mort de Racine que son obscur mémoire sur quelques vices de l'administration, écrit par lui pour complaire à Madame de Maintenon. »

Nous voudrions reproduire les opinions du temps où le bon goût subit une éclipse si étrange, pour examiner les motifs sur lesquels s'appuyaient les détracteurs du génie. Mais l'éclat du succès a fait oublier cette première injustice, et l'on ajoute à peine foi à ce que les contemporains en rapportent. Ce n'est qu'après une suite de triomphes et d'hommages universels qu'Athalie fut en butte à des attaques directes et raisonnées. Le premier qui se signala dans cette guerre contre la plus belle production de la littérature française, ce fut Voltaire, Voltaire qui pendant quarante ans, avait professé une admiration sans borne pour Athalie. On sait quelle fut la cause de cette inconséquence et à quel excès les disciples, renchérissant sur le maître, poussèrent leur injustice. Nous avons rapporté quelques-unes de leurs assertions. Laharpe eut plus d'équité et ne donna jamais une preuve plus sûre et plus honorable de son bon goût que lorsqu'il réfuta les objections de Voltaire, avant même d'avoir rompu courageusement avec les doctrines que celui-ci imposait à tous ceux qui voulaient avoir quelque part à la renommée.

Digitized by Google

« La conception la plus étendue et la plus riche, dit l'auteur du cours de littérature, dans le sujet le plus simple, et qui paraissait le plus stérile . . . . ; la vérité des caractères, l'expression des mœurs empreinte dans chaque vers; la magnificence d'un spectacle auguste et religieux, qui montre la tragédie dans toute la dignité qui lui appartient; la sublimité d'un style également admirable dans un pontife qui parle le langage des prophètes et dans un enfant qui parle celui de son âge; . . . voilà ce qui a placé Athalie au premier rang des productions du génie politique; voilà ce qui a justifié Boileau lorsque, seul contre l'opinion générale, et représentant la postérité, il disait à son ami découragé : — Athalie est votre plus bel ouvrage. — »

Le jugement de Voltaire vieilli est un de ces égarements que la passion, et la passion la plus aveugle et la plus injuste, la haine du bien, peut seule expliquer. Aussi n'en est-il rien resté, et ceux mêmes qui estiment le moins les principes qui ont inspiré Racine, reconnaissent que la critique de Voltaire est sans fondement. Tantôt ils contestent le succès ou l'opportunité des représentations nouvelles, tantôt le rang éminent ou la postérité a placé Athalie. M. de Sainte-Beuve, qui semble avoir vécu dans l'intimité de chacun des écrivains dont il parle, et qui dans les *Larmes de Racine* a si bien montré ce fond de piété et de tendresse qui distingue l'auteur d'Athalie dans ses dernières années, ne semble pas avoir rendu justice à l'élévation, à la vigueur dramatique du génie qui créa les personnages de Mathan et de Joad. Peut-être la distinction entre le lyrisme, qu'il assigne pour caractère à la poésie de Racine, et la force, l'élan dramatique qu'il lui refuse, n'est-elle pas assez justifiée et se sent-elle des discussions littéraires et des sympathies ardentes et passionnées de l'époque où furent écrits les premiers *Portraits littéraires*. M. de Sainte-Beuve, et M. G. Planche récemment, ont dit qu'Athalie n'est pas la peinture fidèle de l'époque des rois de Juda et d'Israël. Ce dernier, qui du reste met *Athalie* au-dessus de tout ce que le XVIIme siècle a produit, excepté peut-être *le Misanthrope*, ne semble préférer l'œuvre de Molière que parce que le siècle de Louis XIV s'y trouve représenté avec plus de vérité; toutefois il ne montre nullement en quoi Racine a pu altérer l'image des temps où vécurent ses personnages, et sa conclusion, même en admettant la règle qu'il adopte, nous paraît un peu hasardée.

M. de Sainte-Beuve parle *d'un élément à part, intime, primitif, oriental* qui existe dans le judaïsme et que Racine n'aurait pas bien saisi; il regrette de ne pas retrouver dans *Athalie* ce temple *merveilleux bâti par Salomon, tout en marbre, en cèdre, revêtu de lames d'or,* avec les nombreux ornements symboliques dont il était rempli. Sans doute on a porté plus loin de nos jours la recherche de la couleur locale : vêtements, architecture, armes, usages de la vie selon les conditions et les temps, tout peut être mieux connu et

Digitized by Google

observé plus fidèlement. Racine semble n'avoir pas achevé sous ce rapport le fond de son tableau; mais il ne dit rien qui soit contraire à la réalité, si quelques détails qui auraient pu être utiles manquent à son œuvre, elle n'en est pas moins vraie et saisissante dans ce qu'il y a d'essentiel. Nous préférons ces paroles de Joad :

> Adieu, pour ce grand jour il faut que je m'apprête,
> Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte;

et le tableau que trace Abner du temple désert en un jour de solennité, à ces temples impurs de Baal,

> . . . . où siégeaient, sur de riches carreaux;
> Cent idoles de jaspe aux têtes de taureaux, etc.

Que Racine n'ait pas atteint le naïf du sublime et le naïf du gracieux, qu'il ait adouci dans l'expression la rigueur des ordres que Dieu donna aux lévites d'exterminer leurs frères, ce fut la faute de son temps et une des conditions que lui imposait le public auquel il s'adressait; toutefois qui sait si la manière dont on conçoit ces choses aujourd'hui ne sera pas rejetée *dans l'âge suivant?* Il est toujours beau d'avoir plu pendant deux siècles et de n'avoir de défauts que ceux que l'on ne pouvait éviter dans le temps où l'on vivait. Bien au-dessus de cette vérité de détails qui manque, dit-on, à Racine, réside le beau, le bien, le vrai dans sa parfaite expression, que seul il a pu réaliser.

Quelques écrivains, placés à un degré bien inférieur, ont procédé avec moins de ménagement que les deux illustres critiques dont nous venons de rapporter l'opinion. MM. de Sainte-Beuve et G. Planche regrettent qu'Athalie ne soit pas assez du temps où vécurent Joad et ses adversaires; il en est qui regardent comme son défaut capital de peindre des mœurs qui ne sont plus en harmonie avec les nôtres. M. de Bonald, dans un article sur l'*Art dramatique et le spectacle* écrit dans les premières années du XIXme siècle, fait connaître et apprécie une de ces erreurs littéraires dont cette époque a donné plusieurs exemples.

« Quel est l'homme de goût, quel est même le Français qui puisse lire sans douleur, dans le *Mercure* du 20 janvier dernier (180.. ou 181..) ces observations si tristes et malheureusement si vraies, sur le peu d'effet que produit aujourd'hui à la représentation *Athalie; Athalie!* ce chef-d'œuvre poétique de l'esprit humain, et le plus beau titre de notre gloire littéraire! « Nous ne pouvons plus, « dit le rédacteur, sympathiser avec les sentiments et les opinions « qui dominent dans cette tragédie. Le mérite de Racine n'en est « que plus grand, d'avoir su se les approprier; mais plus il a « réussi, plus son ouvrage devient admirable, et *moins il doit nous*

Digitized by Google

« *toucher*..... *Athalie* est plus dans les mœurs des *Juifs* que « *Phèdre* dans les mœurs des Grecs; *mais elle est moins dans nos* « *mœurs, dans nos opinions, que les tragédies de Sophocle et* « *d'Euripide*. M. de Laharpe a réfuté très-gravement et très-méthodiquement les critiques de Voltaire sur *Athalie*. Mais ce n'est pas « par ses bons mots contre cette tragédie que Voltaire a nui le plus « à son effet..... Cette pièce, qui se rapproche pour les chœurs, « des tragédies grecques, et qui, par son esprit, s'éloigne encore « plus de nous, devrait peut-être, comme les chefs-d'œuvre anciens, « être laissée dans le cabinet, à l'admiration des connaisseurs, et « ne point braver au théâtre un public *dont l'esprit est si* « *différent*. »

« Ainsi cette magnifique production du génie poétique et religieux, qui serait accueillie comme elle mérite de l'être dans les plus petites villes de l'empire, ne peut plus, au XIXme siècle, paraître sur le premier théâtre du monde policé! Et voilà donc le dernier résultat du *progrès des lumières*, des encouragements de toute espèce donnés aux lettres et aux arts de tant d'académies, d'Athénées, de théâtres, d'études et de cours de littérature! *En quò discordia cives!*..... *Polyeucte*, *Zaïre*, auront le même sort; Voltaire recueillera le premier ce qu'il aura semé. »

Il nous paraît inutile, pour le but que nous nous sommes proposé, de nous occuper des variations que le théâtre a subies depuis le XVIIme siècle, tant sous le rapport de la représentation que de la nature des sujets et de la qualité des personnages. Cette étude pourrait expliquer les succès différents qu'Athalie a obtenus quand il s'est trouvé des acteurs capables de jouer les rôles de Joad ou d'Athalie; mais en aucun temps le goût du public assidu aux représentations théâtrales n'a été assez pur, le répertoire assez élevé, assez favorable aux nobles tendances du cœur humain, assez franchement ennemi des mauvais instincts de notre nature, pour qu'il n'y eût pas quelque chose d'étrange dans l'apparition de l'œuvre de Racine à côté de telles pièces et devant les spectateurs qui s'y plaisaient. Il y a même lieu de s'étonner qu'elle ait été appréciée à sa valeur par les critiques de toutes les époques, dont les plus passionnés pour d'autres hommes et d'autres doctrines se gardent bien de contester, au moins ouvertement, la supériorité d'Athalie, et se bornent à quelques timides restrictions. Cependant les vérités sur lesquelles repose cet édifice impérissable ont été bien méconnues et le sont facilement. Elles sont d'un ordre si supérieur aux passions qui se disputent presque sans trève les individus et les peuples, elles tiennent tellement à la pratique des plus hautes vertus, qu'elles semblent entièrement disparaître à certaines époques où chacun ne pense qu'à vivre et ne vit que pour soi, oubliant *l'usage antique et solennel d'adorer Dieu dans son temple* et de faire de lui *le premier de ses soins*.

Digitized by Google

Mais il reste toujours des esprits judicieux qui protestent contre l'égarement de leur siècle et sont même animés de convictions d'autant plus fortes que les opinions de leurs contemporains sont plus vagues et plus incertaines. Ainsi, des trois écrivains dont nous allons rapporter les jugements sur Athalie, les deux premiers en ont parlé au commencement de notre siècle, dans le temps qui passe pour le moins littéraire depuis la Renaissance, le troisième vient de faire de l'œuvre de Racine le plus magnifique éloge qui existe, et certes les auteurs qui attirent en ce moment la foule au théâtre sont animés de sentiments bien différents de ceux qui inspiraient Racine,

> Lui qui, de traits plus fiers ornant la tragédie,
> Porta Jérusalem sur la scène agrandie...

M. de Bonald, que nous avons déjà cité, peint l'enfance de Joas, élevé à l'ombre du sanctuaire, ignorant le monde et s'ignorant lui-même. Il poursuit en montrant quel parti Racine a tiré de cette idée qui lui était fournie par l'histoire.

« Ce personnage ainsi conçu, cet enfant-roi, et qui dans le secret de sa haute naissance, cache, à son insu, tant d'alarmes et de dangers; cet enfant si innocent, si pur, si simple dans la connaissance des hommes et des choses, le poète l'oppose à ce qu'il y a, sans exception, de plus profondément habile et de plus décidément pervers dans la nature humaine : à une femme vieille, ambitieuse, impie, sanguinaire, en qui les années et les forfaits ont étouffé tous les sentiments qui peuvent disposer le cœur à la pitié, et dont la pénétration naturelle à son sexe a été exercée par les soins virils d'un long règne, et l'habitude d'une vie agitée sur un trône chancelant et disputé.

« C'est cette opposition entre des extrêmes si marqués, et tous deux d'un beau moral et poétique parfait, chacun dans son genre, qui fait, si je ne me trompe, un des grands mérites de ce drame inimitable, la plus belle production dont l'esprit humain puisse s'enorgueillir, et qui suppose de si grands progrès dans l'esprit d'une société, que le peuple à qui elle appartient doit être le plus avancé et par conséquent peut être le plus fort de tous les peuples.

« Et remarquez que le poète, défiant les difficultés, ose présenter le contraste dans toute sa force, et les deux extrêmes à la fois, et faire paraître dans une lutte inégale, la force et la faiblesse, la pénétration et la naïveté, la profondeur et l'ingénuité, en mettant Joas seul aux prises avec Athalie, dans la sublime scène de l'interrogatoire. Le spectateur lit tous les soupçons d'Athalie,

Digitized by Google

tous les périls de Joas, dans ces mots si simples et si terribles :

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui ?
C'est à lui de parler. . . . . .
Non, revenez....
J'entends..... Adieu, je sors contente;
J'ai voulu voir, j'ai vu.

Et une foule d'autres qui font frémir sur la pénétration de la reine et sur le secret de l'enfant. »

Geoffroy s'attache à réfuter, et réfute victorieusement les objections de Voltaire. Ces objections n'ayant plus aucune valeur aux yeux des hommes qui ne sont pas tout-à-fait étrangers à la littérature, et ne conservant de pouvoir que sur quelques *philosophes* arriérés qui ne veulent pas être détrompés, nous nous bornerons à ce que nous en avons dit dans les notes, et transcrirons plutôt le commencement de l'appréciation de Geoffroy, qui considère Athalie au point de vue des règles, sans cependant négliger la haute signification de ce chef-d'œuvre.

« Si nous n'avions plus de poétiques, si les règles étaient perdues, on les retrouverait dans Athalie; et sur cette seule tragédie, on pourrait créer l'art. Les trois unités y sont observées avec une sévérité qui, du temps de Racine, n'avait point encore de modèle, et qui depuis n'a pu être égalée. L'action est parfaitement une : c'est le rétablissement de Joas sur le trône de ses pères; elle est éminemment tragique, importante, illustre, et rassemble tout ce qui a coutume d'intéresser le plus vivement tous les hommes. Elle se passe naturellement dans le vestibule qui forme la communication du temple avec l'appartement du grand-prêtre : tous les personnages peuvent être supposés, avec la plus exacte vraisemblance, se rencontrer dans ce lieu. La règle accorde vingt-quatre heures à l'action dramatique; celle d'Athalie n'en demande pas plus de douze; et l'on ne connaît que cet ouvrage qui remplisse toutes les conditions exigées par Boileau :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

« Toutes les entrées, toutes les sorties des personnages sont scrupuleusement motivées, non pas sur des prétextes faux et frivoles, mais sur des raisons réelles et solides; il n'y a point d'entr'actes où il ne se passe quelque chose; le poète a toujours soin de rendre compte de ce qui s'y est passé. Non-seulement le théâtre ne reste jamais vide, faute grossière que les moindres auteurs savent éviter aujourd'hui, mais il n'y a pas une scène vide, pas une scène inutile à

Digitized by Google

l'action, pas une scène qui n'ait un sujet, et par conséquent son exposition, son nœud, son dénouement; le trouble croît de scène en scène; l'action, sagement distribuée dans les cinq actes, marche sans jamais s'arrêter. Le dénouement est le plus frappant, le plus théâtral qui existe; le spectacle qui orne la pièce en augmente encore l'intérêt. Le plan paraît être le dernier effort de l'art; le dialogue et le style sont ce que la poésie a de plus riche, de plus noble et de plus énergique. Le sublime répandu dans quelques endroits des autres tragédies est ici le ton habituel et continu. Tout, dans cet ouvrage, annonce le plus haut degré de perfection, et le chef-d'œuvre de l'esprit humain. »

Terminons par l'appréciation de M. de Lamartine, qui, à l'exception de quelques mots sur les faits historiques antérieurs à l'action et sur la *trahison* d'Abner, a retrouvé pour parler d'Athalie, ce sentiment profond des vrais rapports entre Dieu et l'humanité, qui lui a inspiré ses plus belles pages.

Il nous fait assister à la plus mémorable représentation d'Athalie qui ait été donnée. C'était dans les premières années de la restauration, en présence de la cour. Talma jouait le rôle de Joad, qui était son triomphe.

« Lafon représentait Abner. Quand il eut promené un long regard de tristesse sur la solitude du temple, sa voix laissa tomber ces vers, qui étaient dans la mémoire de tout le monde, et que tout le monde entendit pour la première fois :

1-16. Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, etc.

« Les confidences d'Abner amènent ces vers, restés monuments de parole, dans la bouche du grand-prêtre :

61-92. Celui qui met un frein à la fureur des flots, etc.

Plus loin, » Josabet s'alarme : ni Homère, ni Virgile ne donnent à Hécube et à Andromaque des accents si maternels et si épiques :

V. 241-294. Hélas! l'état horrible où le ciel me l'offrit, etc.
. . . . . .
De la chute des rois funeste avant-coureur!

« La voix de Talma, dans ces derniers vers, grondait, comme le destin des rois, derrière le mystère des révolutions prochaines. Il sortit de la scène comme le prophète des calamités royales. »

M. de Lamartine n'estime pas autant les chœurs, excepté le second, où « Racine se rapproche, dit-il, autant que les temps et la

Digitized by Google

langue le permettent, de la componction de David. Il est véritablement le David chrétien. »

Nous avons déjà cité les réflexions de l'auteur du *Cours familier de littérature* sur la scène où Joad instruit son élève des périls de la royauté. A la fin du quatrième acte, « tout fuit au milieu des larmes des femmes, des frissons des enfants, des acclamations des lévites. Le nœud se resserre, et Dieu seul peut le dénouer. L'intervention divine apparaît au cinquième acte par un miracle de zèle dans Joad, de fidélité dans les tribus de Juda et de Benjamin. »

Nous n'avons rien lu de plus vrai, de plus juste que la conclusion de l'article de M. de Lamartine. Le caractère d'*Athalie* y est parfaitement saisi. La vérité y reçoit un hommage magnifique :

O fortunatum nimium, sua si bona nôrit!

« Il n'y a point de parallèle, selon nous, possible entre Athalie et aucun des drames antiques ou modernes d'aucun théâtre profane. Sophocle, Euripide, Sénèque, Goëthe, Schiller, Shakespeare, lui-même, cèdent à jamais la première place à cette œuvre. Pourquoi? c'est que leurs tragédies ne sont que des œuvres d'art, et que celle de Racine est une inspiration de foi. Ils sont des poètes profanes, mais Racine est ici un poète sacré.

« Comme conception, ce drame est simple comme l'histoire, grand comme l'empire qu'on s'y dispute et que Dieu transporte d'une branche à l'autre de la maison de David, pour que cette branche produise un jour un fruit de salut pour son peuple,

Et que la terre enfante son Sauveur.

« Comme intérêt, il le place dans ce que la nature a fait de plus intéressant et de plus pathétique pour le cœur des mères, dans l'innocence, dans la candeur et dans les périls d'un enfant suspendu entre le trône et la mort.

« Les mots fulgurent, les accents terrifient; les strophes transportent, les vers respirent, les rimes elles-mêmes, ces consonnances pénibles, laborieuses, ordinairement puériles et cherchées, chantent et prient. Elles viennent s'appliquer sans effort, d'elles-mêmes, aux vers comme les aîles se collent à la flèche pour la faire voler plus haut dans le ciel, pour la faire percer plus avant dans l'oreille et dans le cœur. Il est impossible, en lisant Athalie, de songer seulement à la rime ou à la versification. Le style n'est ni prose, ni vers, ni récitatif, ni mélodie, c'est de la pensée fondue au feu du sanctuaire d'un seul jet avec la forme; c'est le métal de

Digitized by Google

Corinthe de la langue moderne. Ce français-là n'est d'aucune origine et n'aura aucune fin. Il date du ciel, il est digne d'y être parlé.

« Dans Athalie ce n'est pas seulement le beau qui émeut l'esprit, c'est le divin qui pénètre le cœur. Ainsi Racine, pour qui *Athalie* fut un acte de foi plus qu'une œuvre d'art, n'est pas seulement arrivé à la beauté, ce ravissement de l'intelligence, mais à la sainteté, ce ravissement de l'âme. »

Nous ne pouvons mieux clore notre travail que par ces lignes admirables. Ce sont là de ces traits de lumière d'autant plus dignes d'attirer le regard que la vérité est plus souvent obscurcie et méconnue. Quand presque tous les principes du goût sont contestés, on aime à recueillir les hommages que leur rendent d'illustres écrivains. Notre siècle possède encore des génies qui savent consulter la tradition et proclamer ses lois éternelles; la postérité lui en tiendra compte, et, en leur faveur, lui pardonnera bien des défaillances et des égarements.

A.-B.-J. MARSIGNY.

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Avant d'aborder l'examen du rhythme dans le vers français, il importe de nous fixer sur la terminologie que nous employerons.

Nous appelons *césure* (du latin *cœsura,* coupure) l'endroit qui sépare les grands vers de douze et de dix syllabes en deux parties; la césure dans le premier de ces vers est à la sixième syllabe; dans le second, à la quatrième.

A la différence des vers latins, cette sixième ou cette quatrième syllabe ne forme pas elle-même la césure : « la césure, comme le dit fort bien l'abbé Scoppa, n'est pas une syllabe; elle se trouve dans la pause, ou repos, ou intervalle de temps sensible, qui passe entre une syllabe et l'autre. » Comme, d'après les souvenirs de la versification ancienne, le mot de césure éveille l'idée d'une syllabe

Digitized by Google

finale commençant un pied, nous eussions préféré les expressions de *coupe* ou d'*incision*, employées au XVIe siècle par Grac. Dupont et Pierre Fabri; mais la généralité de l'usage nous impose le mot *césure* dont nous nous servirons : le lecteur en rectifiera la notion par ce que nous venons d'en dire.

Hémistiche signifie, d'après son étymologie grecque ἡμιστίχιον, moitié de vers, demi-vers; cette expression n'est employée qu'à propos du vers alexandrin. La qualification d'*hémistiches* ne peut être appliquée au vers de dix syllabes divisé en deux membres inégaux, l'un de quatre, l'autre de six syllabes : ni l'un ni l'autre de ces membres n'est une *moitié* du vers.

Une foule d'écrivains confondent les notions de césure et d'hémistiche. Voltaire, qui veut en signaler la différence, n'est pas heureux dans ses explications; il trace d'abord cette règle :

> Observez l'*hémistiche*, et redoutez l'ennui
> Qu'un repos uniforme attache auprès de lui,

ce qui n'a pas de sens : on ne peut *observer un demi-vers*. Voltaire eût dû s'exprimer ainsi :

> Observez la *césure*.....

Car la *césure* seule est une règle; les hémistiches n'en sont que le résultat.

Ailleurs, Voltaire pour établir une distinction entre ces deux notions, s'exprime comme suit : « L'hémistiche est toujours *à la moitié du vers;* la césure, qui rompt le vers, est *partout où elle coupe la phrase.* » Et il définit l'hémistiche : « moitié de vers, demi-vers, *repos au milieu du vers.* »

Il est impossible d'accumuler plus de confusion sur un sujet donné : l'hémistiche est la moitié du vers; mais il n'est pas A *la moitié du vers,* puisque cet endroit est précisément celui qui sépare les deux hémistiches; c'est comme si l'on donnait la définition des rives d'un fleuve, en disant : RIVE, *bord du fleuve, endroit où le fleuve sépare les deux bords;* le lecteur ne comprendrait guère ces définitions confuses.

Par conséquent, l'hémistiche n'est pas non plus, un *repos* au mi-

Digitized by Google

lieu du vers : cette notion ne peut s'appliquer qu'à la césure; et encore pour celle-ci faisons-nous nos réserves quant à l'exagération de la définition.

Philippon de la Madelaine est également dans l'erreur lorsqu'il dit : « le *repos* et la *césure* ne sont pas des mots synonymes; un vers peut avoir plusieurs *césures* quoiqu'il n'ait qu'un *repos;* le *repos* est de nécessité absolue dans les grands vers, la *césure* n'y est que d'agrément. Pour les césures, il n'y a pas de règle. »

Cet écrivain s'est laissé entraîner par l'opinion de Voltaire; seulement il a compris l'impropriété du terme *hémistiche* pour l'endroit qui sépare les deux moitiés de vers, et il lui substitue, dans ce sens, le mot *repos,* sur lequel, comme nous l'avons dit, nous reviendrons.

Nous préférons suivre sur ce point la terminologie de Richelet, de MM. Wilhem Ténint, dans sa *Prosodie de l'École moderne,* et Quicherat, dans son *Traité de versification française.*

Ces écrivains donnent comme nous le nom de *césure* à l'endroit qui sépare le vers alexandrin en deux hémistiches égaux, c'est-à-dire après la sixième syllabe.

Comme Voltaire et Philippon de la Madelaine l'indiquent, le vers alexandrin peut avoir, outre la césure principale, quelque syllabe de l'un ou de l'autre hémistiche coïncidant soit avec une suspension, soit avec un repos, soit avec un point quelconque d'arrêt ou d'insistance; M. Wilhem Ténint se figure alors que la césure médiale devient mobile, se déplace et va se porter ailleurs qu'à la fin du premier hémistiche; il appelle cette coupe secondaire du nom de *césure mobile, césure déplacée.* Cependant il reconnaît que *toujours,* même dans les vers les plus brisés de l'école moderne, *il reste quelque chose de la césure médiale.* On le voit, M. Ténint s'est un peu inspiré de l'opinion de Voltaire pour qui la véritable césure du vers suivant est à la neuvième syllabe :

Hélas! quel est le prix des vertus? — La souffrance.

A nos yeux, la césure parfaitement régulière de ce vers est après le mot *prix;* peu nous importe que dans le second hémistiche il y ait un temps d'arrêt, une pause, après le mot *vertus;* si ce repos

Digitized by Google

n'existait pas, la césure n'en serait ni plus ni moins régulière comme dans ce vers :

Hélas! quel est le prix des vertus de la terre?

Quelles que soient donc les coupures ou suspensions, même plus fortement marquées, dans les deux hémistiches, nous conserverons à l'endroit qui sépare ceux-ci le nom de *césure* et nous appellerons, soit *suspensions* ou *coupes*, comme M. Quicherat, soit plutôt *pauses* ou même simplement *syllabes accentuées, accents secondaires,* les autres endroits du vers rendus saillants soit par un repos, soit par une suspension, soit même simplement par l'accentuation syllabique. Nous éviterons les mots *césure mobile* qu'emploie M. Wilhem Ténint : ces mots, comme le fait observer M. Jullien, sont deux expressions contradictoires, puisque la césure indique précisément une coupure tombant sur une syllabe déterminée et arrêtée dans le vers à une certaine place, et non pas à une autre (1).

Quant à l'expression de *pieds,* nous ne nous en servirons jamais comme synonyme de *réunion de deux syllabes.* La réunion de deux syllabes, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer, ne représente aucune idée dans la versification française; c'est une expression importée d'une littérature où elle était en usage pour indiquer un jalon essentiel du rhythme, dans une langue où elle ne correspond à rien.

Cela dit, entrons en matière.

H. Boscaven.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) Voir sur le système de M. Ténint deux articles de la revue française l'*Investigateur* (journal de l'institut historique), cités par M. J.-B. Jullien dans sa *Grammaire.*

Digitized by Google

BIOGRAPHIE.

ANDRÉ BELL.

André Bell, qui dispute à Lancaster la gloire d'avoir fondé l'enseignement mutuel, était fils d'un barbier de la ville de Saint-Andrews, en Ecosse. André naquit en 1753 et son père paraît avoir joui d'une réputation assez étendue auprès de ses concitoyens. « Il existe encore des personnes, écrivait il y a peu d'années un historien de l'église anglicane, qui se rappellent l'avoir vu courir dans la rue, portant dans chaque main la perruque de deux graves professeurs et les bras à demi tendus pour éviter entre ces objets vénérables tout choc dangereux. Quand il avait rasé un de ces messieurs, il s'asseyait à sa table pour manger son déjeuner; puis, courait à une autre pratique, dont il dévorait également le déjeuner; car chez lui l'estomac, la bouche et l'esprit étaient tous également d'une capacité extraordinaire. » Ce brave perruquier ajouta effectivement à son métier primitif celui d'horloger; et, en dernier lieu, il devint bailli de la ville, fonctions dans lesquelles il réussit, en une occasion, à réprimer une émeute par son influence, quand tous les autres moyens avaient échoué.

Le futur docteur Bell, dont nous nous occupons, était un fils cadet de cet honnête perruquier; de bonne heure, il se montra d'un caractère laborieux et passionné pour les livres, quoiqu'il détestât l'école, dont le régime tyrannique lui faisait horreur. « Ce reste des temps féodaux, dit-il lui-même, était vraiment terrible. Je ne me rendais à l'école qu'avec crainte et tremblement; car je ne savais jamais si je ne serais pas fouetté. »

Après avoir achevé ses études, le jeune homme les continua à l'Université de sa ville natale, en augmentant ses faibles ressources du produit de quelques leçons particulières. Le jeune Bell se fit surtout remarquer du docteur Wilkie, professeur de physique. « Faites attention à mes paroles, lui disait quelquefois celui-ci; si vous poussez avec ardeur vos études, elles feront votre fortune. Je n'ai jamais connu un homme qui ait manqué de réussir dans le monde, s'il excellait dans une seule chose. » C'était un fort bon conseil, sans doute; mais, ajoute un biographe de Bell, il le suivit et trop exclusivement et trop longtemps.

Digitized by Google

La passion de l'argent et de faire fortune fut en effet la préoccupation constante de Bell, bien plus que celle d'être utile aux autres : seulement, avec son esprit clairvoyant et observateur, il sut admirablement profiter des occasions. En 1774, il part donc pour l'Amérique, où il se livre à l'enseignement; cinq ans plus tard, nous le trouvons remplissant les fonctions de précepteur chez un riche planteur de la Virginie, aux appointements de 5,000 fr. par an. Mais déjà son esprit positif se révèle; il se charge, en même temps, du recouvrement de créances véreuses, moyennant un droit de commission. Il tient aussi un journal régulier de ses affaires, où sont consignées de nombreuses notes sur le *système monétaire de l'Amérique et sur le tabac*. L'année 1781 vit Bell retourner en Angleterre. Le temps fut détestable et il fit naufrage sur une côte inhospitalière. Quelles seront ses pensées dans ce moment suprême, où il est en face de la mort? Ouvrons son journal :

« Pays inhabité; froid si intense qu'on désespère de nous sauver. La neige tombe toujours : quelle affreuse perspective! *J'ai revu mes comptes, et, dans l'attente de la mort, j'ai mis en ordre tout l'argent que j'ai dans mon portefeuille, pour le laisser à quiconque passera par ici.* — Il neige depuis seize heures, mais voilà une belle nuit. Quel froid! — Hauteur 45° 50'. On voit les ruines d'une cabane de pêcheur dans l'éloignement, vers le sud-est. »

Heureusement pour Bell et ses compagnons d'infortune, le temps s'adoucit et, au bout de dix-huit jours de souffrances, une barque ayant passé le long de la côte, ils furent tous ramenés à Halifax, d'où le futur réformateur de l'enseignement put de nouveau s'embarquer pour l'Angleterre, qu'il atteignit sans accident et sans avoir perdu *son argent*.

Après avoir passé quelque temps à visiter Londres, Bristol et Bath, il résolut de revoir son pays. Il partit donc, voyageant tantôt à pied, tantôt à cheval ou en voiture; mais il trouve aussi l'occasion, chemin faisant, de se battre en duel avec un jeune étudiant anglais, rencontre dans laquelle, nous dit-on, il fit courir plus de risques aux témoins qu'à son adversaire. De retour à Édimbourg, il renouvela connaissance avec un fils de l'évêque anglican, qui lui conseilla de prendre les ordres, en lui promettant son appui. Il n'en fallut pas davantage pour décider Bell qui, grâce à son ami, fut bientôt après nommé à une cure dans la ville de Leith.

Digitized by Google

Mais cette position ne lui offrant pas les chances d'un avancement rapide, il ne tarda pas à s'en montrer mécontent, et tourna ses vues du côté de l'Inde, « où, dit-il, il pourrait faire fructifier ses talents et ses connaissances comme professeur de sciences naturelles. » Plein de cette idée, il la communique à un de ses amis qui jouissait d'une certaine influence dans le pays. Celui-ci l'approuve, en se faisant fort d'obtenir pour Bell le grade de docteur de l'Université de Saint-André. Selon d'autres, ce fut Bell qui fit toutes les démarches nécessaires : à ses yeux, le titre de docteur en théologie était de la plus haute importance pour lui; puis, il ajoute dans sa lettre ces mots caractéristiques : « Faites-moi expédier tout cela le plus vite possible; mon père a au moins de quoi payer les droits universitaires. *Quant à mon esprit, il est également supérieur à ma naissance et à ma fortune.* » A son grand désappointement et à sa non moins grande surprise, on ne voulut lui accorder qu'un diplôme de docteur médecin, assez peu utile, on le conçoit, à un homme qui n'avait jamais étudié un seul livre sur l'art de guérir. Il fallut néanmoins s'en contenter.

Peu de temps après, Bell s'embarqua pour Madras, où il se fixa avec la promesse d'être nommé promptement directeur d'un orphelinat militaire qu'on se proposait de fonder en cette ville. De ce moment, la fortune paraît lui sourire et *l'encourager*, il le dit lui-même, *à se fixer dans l'Église.* Dans l'espace de quelques mois, on le voit nommé à non moins de huit fonctions ecclésiastiques, toutes largement rétribuées, sans compter ses cours publics qui, seuls, lui rapportèrent, dès la première année, près de vingt mille francs. On est assez étonné de rencontrer parmi ces fonctions celle d'entrepreneur des pompes funèbres. Bell, en homme habile, en abandonna l'exploitation à un spéculateur de condition inférieure, qui recevait du directeur une prime sur chaque enterrement. Nous passons sous silence quelques autres traits de ce caractère âpre et avide de gain, ceux-ci suffisant pour montrer la différence profonde existant entre lui et Lancaster, dont l'imprévoyance avait au moins sa source dans les plus nobles qualités du cœur humain.

L'orphelinat militaire de Madras est enfin fondé, et Bell en prend la direction. Avec un désintéressement qu'on ne s'attendrait guère à trouver en lui, il refuse de recevoir aucune rétribution; malgré les instances de ses amis, il persiste dans cette résolution, qui se trouva

Digitized by Google

plus tard être un calcul habile. Il faut lui rendre cette justice qu'il se consacra aux devoirs de sa nouvelle position avec un dévouement honorable : difficultés sans cesse renaissantes, incapacité de maîtres entêtés et ignorants tout à la fois, absence de discipline, temps inutile employé à enseigner éternellement l'alphabet, rien ne peut le rebuter. Bell réfléchissait profondément sur les vices de la méthode en usage, cherchant partout un rayon de lumière sans le trouver.

« Les choses étaient en cet état quand Bell, dans une de ses promenades matinales, vint à passer le long d'une école de petits Malais, qui, assis par terre, traçaient de leurs doigts les lettres de l'alphabet sur du sable qu'on avait répandu d'avance à cet effet. Frappé de ce spectacle, il se met à méditer sur ce sujet, tandis qu'il répète en lui-même ce mot grec : Ευρηκα, « je l'ai trouvé! » A peine de retour, il ordonna au sous-maître des basses classes d'enseigner l'alphabet par la même méthode, en la modifiant toutefois en ce qu'on répandait le sable non sur la terre, mais sur une planche. Le maître tint à peine compte de ces ordres, et, après plusieurs essais infructueux ou faits sans désir de réussir, il déclara qu'enseigner avec ce système était chose impossible. Avec une bonne volonté, ou une capacité tout ordinaire, il n'aurait jamais donné au docteur Bell une nouvelle occasion de faire entendre son fameux *Euréka!* Mais celui-ci n'était pas homme à se laisser vaincre par l'obstination ni arrêter par l'incapacité d'autrui. Cependant, il comprit qu'il allait l'être, s'il se fiait à des volontés et à des intelligences sur lesquelles il n'avait aucun pouvoir. Il résolut donc d'utiliser un jeune garçon sur lequel il crut devoir compter, à raison de son obéissance, de son caractère et de sa facilité naturelle. Cet enfant s'appelait Jean Friskin, était fils de soldat, avait appris ses lettres à l'asile et n'était âgé que de huit ans. Ce que le maître avait déclaré être une impossibilité, cet enfant le fit sans difficulté. On apprenait désormais l'alphabet aussi bien qu'on l'apprenait mal naguère. Le petit Friskin fut nommé maître en chef des basses classes.

« Bell n'apercevait pas encore toute l'importance de sa nouvelle découverte; mais il n'en persista pas moins à appliquer de plus en plus ce système, auquel on l'avait, pour ainsi dire, contraint. Ce que Friskin avait pu faire pour l'alphabet, d'autres pouvaient aussi le réaliser dans les classes plus élevées, à condition d'être choisis, comme lui, pour leur aptitude et leur intelligence. Il nomma donc

Digitized by Google

plusieurs enfants sous-maîtres pour les basses classes, tout en confiant à Friskin la charge de les surveiller, à cause de son expérience et de la promptitude avec laquelle il concevait, puis exécutait tout ce qu'on lui demandait. L'enfant possédait même ces qualités à un degré si éminent, que le docteur Bell ne craignit pas de rejeter complétement sur lui la responsabilité pour cette partie de la tâche. Bientôt les mêmes progrès se manifestèrent; il l'attribua uniquement au soin et à la fidélité que ses petits amis, comme il les appelait, mettaient à exécuter ses ordres. Pour eux, un sourire de lui était une haute récompense, et un regard mécontent une punition suffisante. Même dans cet état de choses peu avancé, le docteur sentait que, pour mettre l'école sur un pied tout à fait satisfaisant et conforme à ses projets, il n'avait qu'à suivre le plan jusqu'au bout : il s'y appliqua sur le champ; ce qu'il avait d'abord essayé par nécessité, il l'étendit maintenant à toutes ses classes, et, chose importante à constater, on assure que l'amélioration morale marchait de front avec le progrès intellectuel, comme un résultat naturel du système. »

On conçoit que, dès lors, le docteur Bell se soit enthousiasmé du procédé plutôt que du système : aussi toutes ses lettres à ses amis d'Europe sont pleines de ce sujet. D'après cette correspondance, le principe fondamental, « c'est l'enseignement des enfants par eux-mêmes, » ou en d'autres termes, par l'enseignement mutuel. Il fut même si rigoureusement fidèle à ce principe que, « durant quelque temps, les élèves dirigeaient exclusivement leur instruction. »

Bell avait entre les mains, il le savait fort bien, de quoi faire sa fortune et sa réputation en Angleterre. Aussi soupirait-il sans cesse, à partir de 1792, vers le retour dans sa patrie. Mais il n'était pas homme à abandonner le certain pour l'incertain; ses lettres en font foi. « Combien de temps dois-je rester encore? Combien d'argent devrai-je emporter avec moi? » sont deux questions qu'il adresse à tout moment à ses amis. « Rapportez un bon tempérament et dix mille livres sterling, répond un de ceux-ci; vous ne manquerez de rien. » — « Des célibataires, ajoute un second, peuvent vivre confortablement avec 500 livres par an (12,500 fr.); mais s'il s'agit de soutenir une famille, il faudra au moins le double. » L'avisé docteur n'est pas encore rassuré. « Ma chère dame, écrit-il de nouveau à Mme Cockburn, veuillez me faire savoir *quel revenu dans l'Église* peut déterminer un homme à renoncer à l'Inde. » On ne nous donne

Digitized by Google

pas la réponse; tout porte à croire cependant qu'elle fut de nature, jointe à des motifs de santé, à porter Bell à retourner en Angleterre, où il arriva au mois d'août de l'année 1796. De son propre aveu, ces neuf années de *fonctions ecclésiastiques* lui avaient permis d'amasser la somme énorme de 25,935 livres, ou 648,375 francs. Qui croirait après cela, qu'il se vante dans son journal d'avoir refusé un passage gratuit sur un vaisseau de l'État?

C.-F. A.

(*La suite prochainement*).

BIBLIOGRAPHIE.

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE, par F. DEGIVE, *docteur en philosophie et lettres, professeur de rhétorique française à l'Athénée royal de Mons. Mons, Manceaux-Hoyois. In-12.* 1 75

Lorsqu'on songe au nombre infini de grammaires et de manuels de style ou de rhétorique de toutes formes et de tout prix que chaque jour le monde littéraire voit surgir, on est en droit de se demander si les auteurs de ces compilations plus ou moins intelligentes, plus ou moins bien raisonnées, se rendent compte de ce que doit être l'étude de la langue maternelle dans les diverses classes de l'enseignement moyen. On serait vraiment tenté de croire que l'enseignement des règles abstraites, des théories spéculatives, des formules arides, compte encore des adeptes parmi les hommes qui font de nos écoles le but de leurs travaux et de leurs efforts.

De semblables tendances attristent les vrais amis de la jeunesse; aussi accueillent-ils avec bonheur les œuvres sérieuses de ces professeurs intelligents qui consacrent au triomphe d'idées plus justes et plus rationnelles, leur talent et leur légitime influence. Ce fait explique pourquoi, tandis que les infimes productions de nos *grands fabricants de livres* se traînent péniblement vers la boutique de l'épicier, après avoir ongtemps dormi dans les greniers du libraire dupé, les ouvrages réellement utiles, bien pensés et bien écrits s'épuisent rapidement et voient se multiplier leurs éditions. C'est là un indice rassurant pour l'avenir; nous le constatons avec bonheur.

La brochure dont nous venons de donner le titre est un de ces livres sérieux que le succès attend et dont le débit est assuré. Heureux d'avoir à la signaler aux professeurs et aux régents des écoles moyennes, nous en indiquerons brièvement le caractère et le plan.

Digitized by Google

Initier les jeunes gens aux beautés des œuvres littéraires et aux secrets de l'art d'écrire, tel est le but que s'est proposé M. Degive. — Leur faire analyser les écrits des bons auteurs, de manière à ce qu'ils les comprennent dans toute leur étendue, et s'en assimilent les pensées, les tournures et même les expressions ; les amener ensuite à composer eux-mêmes en prenant pour guide le modèle présent à l'esprit, tels sont les moyens qu'il propose et qu'il développe avec une parfaite lucidité. — Sont-ce là des idées neuves ? Nos lecteurs nous accuseraient avec raison de vouloir les tromper, si nous l'affirmions. Ils savent, en effet, que bien des fois les sommités littéraires et pédagogiques de notre époque les ont exposées avec clarté ; ils connaissent les pages remarquables où MM. Baguet et Baron les ont si habilement discutées ; ils emploient enfin les utiles ouvrages des professeurs Gobert-Alvin et Van Hollebeke, et surtout les excellents livres où MM Hanquez et Gillet-Damitte ont présenté tant de belles applications de ces principes lumineux et féconds.

Sous ce rapport donc, ce n'est pas un système nouveau que nous venons préconiser. Le livre n'en conserve pas moins toute sa valeur pratique, et, en le livrant à la publicité, l'auteur s'est acquis des droits bien légitimes à notre reconnaissance. « Il faut, disait M. Amyot dans son rapport sur un ouvrage dont nous comptons bientôt entretenir les lecteurs de *l'Abeille*, il faut savoir un gré infini au zèle puissant et soutenu de ces hommes qui, saisissant avec force une idée bonne en elle-même, la poussent et la conduisent jusque dans ses dernières limites !... C'est là un beau travail de l'intelligence humaine ! » — Certes, nous ne prétendons pas que M. Degive soit arrivé au dernier terme des progrès à réaliser par l'emploi de la méthode synthétique judicieusement jointe à la méthode analytique, mais nous assurons qu'il a fait un grand pas dans une voie qui ne peut manquer de conduire à des succès complets.

Le *Manuel de style et de composition littéraire* est divisé en deux parties. La première, intitulée : *Principes généraux*, comprend trois chapitres dont deux sont destinés à montrer à l'élève comment, dans une œuvre de l'esprit, on arrive à la *clarté*, qualité essentielle du style ; dans le troisième, l'auteur s'occupe de l'*étude des modèles* et de l'*imitation*, moyens par excellence de se former à l'art d'écrire. — Mais qu'on ne s'y méprenne pas : M. Degive ne se borne point à exposer de la théorie. Homme pratique, il a étudié de près l'enseignement littéraire, il en a reconnu les vices et il veut y apporter remède ; il sait qu'il ne suffit pas d'entasser dans la mémoire des élèves principes sur principes, règles sur règles, pour faire naître en eux des idées et les habituer à les bien coordonner ; il est persuadé que ce n'est pas en les entretenant longuement de la prosopopée et de la catachrèse qu'on leur donnera une diction pure, élégante et précise. Il sort donc de l'ornière de cette triste routine qui a fait tant de victimes, il rompt franchement avec certaines vieilles habitudes classiques, et au lieu de s'évertuer à présenter sous de nouvelles formes de nombreuses définitions et d'interminables conseils, il fait comprendre à l'élève que pour bien écrire, il faut d'abord, selon l'expression de Buffon, *bien penser* et *bien sentir ;* il s'attache à lui montrer comment les grands écrivains sont parvenus à produire leurs œuvres immortelles. Avec M. Degive l'élève assiste au travail créateur d'une narration de Fénélon ou d'une lettre

Digitized by Google

de Mme de Sévigné; il découvre l'idée dominante autour de laquelle viennent se grouper méthodiquement les idées particulières qui lui servent de développement; il saisit la liaison intime de ces idées, non-seulement entre elles, mais avec la pensée mère; il apprécie enfin l'harmonie de l'ensemble. Est-ce tout? Non; M. Degive est trop professeur pour s'en tenir à une étude pourtant déjà si favorable au perfectionnement de l'intelligence et du jugement; il ne perd pas de vue que l'imagination aussi devra jouer son rôle actif; il veut donc que son élève travaille par lui-même, qu'il invente, qu'il compose d'après son modèle, et il lui en fournit immédiatement l'occasion. — L'élève s'enquiert de la raison des choses, il motive tout, prononce et agit en conséquence.

Voilà bien la vraie méthode, la méthode fondée sur la raison comme sur la nature des choses. Encore une fois. d'autres l'ont indiquée avant le professeur de Mons, mais M. Degive excelle dans l'application, dans la mise en pratique, et c'est à ce titre que nous recommandons son ouvrage à tous ceux qui s'occupent de l'enseignement littéraire.

Comme moyens de se former à l'art d'écrire, notre auteur indique d'abord l'étude des modèles. Ils constituent, en effet, la mine où il faut puiser ces tours et ces expressions qui ajoutent tant à la valeur des idées; c'est chez eux qu'il faut chercher ce vêtement convenable de la pensée, qui contribue si puissamment à la beauté du style. « Les auteurs, a dit Rollin, sont un dictionnaire vivant et une langue parlante. » — Vient ensuite l'imitation raisonnée des morceaux étudiés. M. Degive voudrait que le *Télémaque* devînt le *vade-mecum* des jeunes gens. Notre expérience personnelle nous a conduit à partager pleinement cet avis, l'emploi que nous continuons à faire du *Télémaque synthétisé* produit dans nos classes des résultats qui nous permettent de nous associer sans réserve à cette manière de voir. La raison d'ailleurs nous indique assez ce précieux ouvrage comme le meilleur guide: où trouver des modèles plus parfaits d'élégance, de bon goût et de noble simplicité? où rencontrer des leçons plus attachantes de morale et de sagesse que dans ce chef-d'œuvre du cygne de Cambrai?

La seconde partie fournit les matériaux nécessaires à l'application de la méthode: l'auteur y consacre à l'apologue, au genre narratif et au genre épistolaire, des chapitres spéciaux. Partout il suit la même marche: notions courtes et simples sur le genre; explication d'un morceau au point de vue de l'art d'écrire; série de morceaux tirés des meilleurs écrivains; essai raisonné d'une composition; matières d'amplifications présentées sous forme de résumés et données comme imitations de passages indiqués.

Nous nous permettrons, en terminant, d'appeler sur quelques points qui nous paraissent avoir leur importance, l'attention de l'habile professeur. Pourquoi consacrer un chapitre spécial à l'apologue qui n'est en définitive que l'une des espèces de narrations? pourquoi omettre complétement le genre descriptif? pourquoi ne pas introduire dans un ouvrage qui doit servir de livre classique, quelques-unes de ces belles poésies auxquelles les jeunes gens de nos écoles moyennes ne peuvent rester étrangers? pourquoi enfin, aux

Digitized by Google

exercices du chapitre *lettres*, se borner à la plus courte synthèse du sujet, sans fournir des indications suffisantes pour guider l'élève dans son travail?

M. Degive décidera s'il y a lieu, dans une nouvelle édition, de faire droit à ces observations que nous lui soumettons consciencieusement.

S. (*l'Abeille.*)

Traité élémentaire de littérature à l'usage des pensionnats, des écoles moyennes, et des classes inférieures d'humanités, par l'abbé *L. Laporte*, professeur au pensionnat du Brul à Malines. Imprimerie de Steenaekers-Klerx. Malines.

Les hommes qui se vouent à l'instruction de la jeunesse déplorent avec raison le défaut capital de la plupart des manuels qui s'annoncent sous ce titre: trop souvent en effet on n'y trouve qu'une théorie abstraite et stérile que ne vient féconder aucune application pratique.

Hâtons-nous de le dire; l'ouvrage que nous avons sous les yeux est essentiellement *pratique* et nous osons lui prédire un succès réel. L'auteur du reste n'en est pas à son premier essai; sa *Chrestomathie française*, dont nous avons rendu compte dans notre livraison de novembre 1856, lui donnait déjà des titres sérieux à la reconnaissance du corps enseignant, et nous sommes heureux de voir que l'auteur d'ouvrages aussi éminemment utiles à l'instruction publique se soit enfin décidé à lever le voile de l'anonyme.

Nous ne présenterons pas une analyse détaillée du manuel de M. Laporte; nous nous bornerons à appeler spécialement l'attention du lecteur sur le but pratique qui y domine. Un des chapitres où le caractère pratique de l'ouvrage s'est le mieux révélé c'est celui qui traite des *moyens de former le style*.

C'est en raison même de la supériorité avec laquelle l'auteur a abordé cette question que nous regrettons qu'il ne s'y soit pas arrêté avec plus de complaisance; nous aurions voulu l'étendre aux dépens de la théorie des *figures*, dont les proportions nous semblent aller un peu au-delà des exigences d'un cours inférieur. Telle est notre opinion personnelle, et nous nous permettons de la soumettre au jugement éclairé de l'auteur. Si cette prévention est fondée, elle est toutefois la seule qui nous reste. Le livre de M. Laporte est tout entier conçu d'après un excellent système d'enseignement.

Mettre toujours l'exemple à côté du précepte, faire l'application raisonnée des règles de l'art d'écrire dans des exercices pleins d'intérêt et d'utilité; former le jugement de l'élève par l'étude du fond de la pensée; lui faire découvrir, au milieu d'une variété infinie, l'unité qui domine les modèles de la composition; le guider d'une main sûre dans l'étude des détails; enfin, lui apprendre à remonter de l'analyse à la synthèse première; voilà certes la seule voie qui puisse le conduire au développement normal de ses facultés intellectuelles, la seule méthode qui soit propre à l'initier aux secrets de la composition littéraire.

Un dernier mérite qui doit être signalé, c'est que M. Laporte a pris à cœur

Digitized by Google

de donner à son livre un cachet national, en empruntant, comme pour sa Chrestomathie, plusieurs passages à nos écrivains nationaux, il en résulte un attrait de plus pour la jeunesse de nos écoles.

Nous souhaitons à son livre la bienvenue dans nos établissements d'instruction publique.

Les Principales Epoques de l'Histoire universelle. par *G. J. Hubin*, Régent, à l'école moyenne de Jodoigne. — Un vol. grand in-8° de 205 pages. Jodoigne, A. Verluyten, imp. 1856.

Ce livre ne manque pas de bonnes qualités ; nous le croyons cependant trop étendu et trop complet pour pouvoir être suivi à la lettre par les élèves des écoles moyennes. On pourrait peut-être reprocher encore à l'auteur d'avoir profité avec trop de liberté d'un manuel du même genre, auquel il a parfois emprunté jusqu'à des fautes d'impression.

SOUS PRESSE POUR PARAITRE AU 1er SEPTEMBRE :

Manuel d'Histoire universelle, par F. Tychon.

Biographies des grands hommes de l'antiquité, 2e édition, revue et simplifiée, par le même.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

ATHÉNÉES ET COLLÉGES.

RHÉTORIQUE LATINE.

DISCOURS LATIN (*sans dictionnaire*).

Xenophon hortatur milites ad reditum fortiter suscipiendum.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

RHÉTORIQUE LATINE.

VERSION LATINE (*sans dictionnaire*).

Post impetratam studiis meis quietem, quae per vigenti annos erudiendis juvenibus impenderam, quum a me quidam familiariter postularent ut aliquid de ratione dicendi componerem, diu sum equidem reluctatus; quod auctores utriusque linguæ clarissimos non ignorabam multa, quae ad hoc opus pertinerent, diligentissime scripta posteris reliquisse. Sed qua ego ex causa faciliorem mihi veniam meæ deprecationis arbitrabar fore, hac accendebantur illi magis, quod, inter diversas opiniones priorum et quasdam etiam inter se contrarias, difficilis esset electio : ut mihi, si non inveniendi nova, at certe judicandi de veteribus injungere laborem non injuste viderentur. Quamvis autem non tam me vinceret præstandi quod exigebatur fiducia quam negandi verecundia, latius se tamen aperiente materia, plus quam imponebatur oneris suscepi; simul ut pleniori obsequio demererer amantissimos mei, simul ne vulgarem viam ingressus alienis demum vestigiis insiste-

Digitized by Google

rem. Nam cæteri fere qui artem orandi literis tradiderunt, ita sunt exorsi, quasi perfectis omni alio genere doctrinæ summam in eloquentia manum imponerent. Ego quum nihil existimem arti oratoriæ alienum, sine quo fieri non posse oratorem fatendum est, nec ad ullius rei summam nisi præcedentibus initiis perveniri, ad minora illa, sed quæ si negligas non sit majoribus locus, demittere me non recusabo: nec aliter quam si mihi tradatur educandus orator, studia ejus formare ab infantia incipiam.

Oratorem autem instituimus illum perfectum, qui esse nisi vir bonus non potest: ideoque non dicendi modo eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes exigimus. Neque enim hoc concesserim, rationem rectæ honestæque vitæ, ut quidam putaverunt, ad philosophos relegandam; quum vir ille vere civilis et publicarum privatarumque rerum administrationi accommodatus, qui regere consiliis urbes, fundare legibus, emendare judiciis possit, non alius sit profecto quam orator.

N. B. Les concurrents ont quatre heures pour faire leur travail.

RHÉTORIQUE LATINE.

DISCOURS FRANÇAIS.

Un ministre de Charles-le-Téméraire s'efforce de dissuader ce prince du dessein qu'il a conçu d'aller attaquer les Suisses.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire ce travail.

SECONDE LATINE.

THÈME LATIN.

Combien d'hommes y a-t-il qui ne désirent pas atteindre un âge avancé et qui ne se plaignent, lorsqu'ils sentent qu'ils sont devenus vieux? Je ne suis pas homme à prétendre qu'il n'y ait pas beaucoup de choses qui rendent la vieillesse désagréable, quelquefois même pénible. Elle ne m'en paraît pas moins un temps de calme et de sérénité auquel nous pouvons raisonnablement aspirer et je la regarde comme le couronnement d'une vie bien employée: à elles sont réservés les plus beaux fruits de la sagesse et de la vertu.

Quoi de plus doux que de jouir sans trouble du plaisir qu'on puise dans des connaissances étendues et dans les occupations les plus nobles de l'esprit? Et peut-il y avoir une source plus abondante de joie et de consolation que la conscience du devoir toujours et courageusement accompli, dans une longue et honorable carrière?

A la vérité, pour qui ne trouve pas en lui-même les moyens de vivre heureux, tout âge aura ses désagréments; mais celui qui ne demande pas le contentement aux choses extérieures ne regardera pas comme un mal ce que la loi de la nature lui apporte.

Pourquoi donc trouve-t-on tant d'hommes qui regardent la vieillesse comme un pesant fardeau? parceque peu connaissent les conditions et le but de la vie.

Digitized by Google

Les uns se plaignent de ce qu'elle leur annonce l'approche de la mort. Mais ils oublient tant d'enfants, tant de jeunes gens qu'un trépas prématuré vient tous les jours enlever. Regrettent-ils d'avoir été épargnés? A d'autres la vieillesse parait être un grand mal, parcequ'elle débilite le corps. Sans doute on ne peut nier que, dans la vieillesse, nos forces n'aillent en diminuant; mais cet affaiblissement nous amène le repos. Au déclin d'une belle vie, l'autorité de l'expérience est plus imposante; la sagesse revêt un véritable caractère de majesté.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

SECONDE LATINE.

NARRATION FRANÇAISE.

Arrivée de Jacob en Egypte.

Joseph a été prévenu de l'approche de son père. Accompagné d'officiers et de serviteurs il est allé au-devant du vieillard.

A l'horizon du désert se montre l'humble caravane des pasteurs.....

Enfin le vénérable patriarche peut serrer dans ses bras le fils qu'il a si longtemps pleuré.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

SECONDE LATINE.

VERSION GRECQUE.

Ὅμηρον τὸν ποιητὴν χρόνῳ μὲν τῶν πλείστων, δυνάμει δὲ πάντων πρῶτον γενόμενον, εἰκότως ἀναγινώσκομεν πρῶτον, ὠφελούμενοι τὰ μέγιστα εἴς τε τὴν φωνὴν καὶ τὴν διάνοιαν καὶ τὴν τῶν πραγμάτων πολυπειρίαν. Λέγωμεν δὲ περὶ τῆς τούτου ποιήσεως.

Εἰσὶ δὲ αὐτοῦ ποιήσεις δύο, Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια· διῃρημένη ἑκατέρα εἰς τὸν ἀριθμὸν τῶν στοιχείων, οὐχ ὑπὸ αὐτοῦ τοῦ ποιητοῦ, ἀλλ' ὑπὸ τῶν γραμματικῶν τῶν περὶ Ἀρίσταρχον. Ὧν ἡ μὲν Ἰλιὰς ἔχει τὰς ἐν Ἰλίῳ πράξεις Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων, διὰ τὴν Ἑλένης ἁρπαγήν, καὶ μάλιστα τὴν Ἀχιλλέως ἐν τῷ πολέμῳ τούτῳ διαδειχθεῖσαν ἀλκήν· ἡ δὲ Ὀδύσσεια, τὴν Ὀδυσσέως ἀνακομιδὴν ἐς τὴν πατρίδα ἀπὸ τοῦ Τρωικοῦ πολεμου, καὶ ὅσα πλανώμενος ἐν τῷ νόστῳ ὑπέμεινε, καὶ ὅπως τοὺς ἐπιβουλεύοντας τῷ οἴκῳ αὐτοῦ ἐτιμωρήσατω. Ἐξ ὧν δῆλός ἐστι παριστάς, διὰ μὲν τῆς Ἰλιάδος, ἀνδρίαν σώματος· διὰ δὲ τῆς Ὀδυσσείας, ψυχῆς γενναιότητα.

Εἰ δὲ μὴ μόνον ἀρετάς, ἀλλὰ καὶ κακίας ψυχῆς ἐν ταῖς ποιήσεσι παρίστησι, λύπας τε καὶ χαράς, καὶ φόβους καὶ ἐπιθυμίας, οὐ χρὴ αἰτιᾶσθαι τὸν ποιητήν· ποιητὴν γὰρ ὄντα δεῖ μιμεῖσθαι οὐ μόνον τὰ χρηστὰ ἤθη, ἀλλὰ καὶ τὰ φαῦλα· ἄνευ γὰρ τούτων παράδοξοι πράξεις οὐ συνίστανται, ὧν ἀκούοντα ἔνεστιν αἱρεῖσθαι τὰ βελτίω. Πεποίηκε δὲ καὶ τοὺς θεοὺς τοῖς ἀνθρώποις ὁμιλοῦντας, οὐ

Digitized by Google

μόνον ψυχαγωγίας καὶ ἐκπλήξεως χάριν, ἀλλ' ἵνα καὶ ἐν τούτῳ παραστήσῃ ὅτι κήδονται καὶ οὐκ ἀμελοῦσι τῶν ἀνθρώπων οἱ θεοί.

Καὶ τὸ μὲν ὅλον, παρ' αὐτῷ διήγησις τῶν πραγμάτων παράδοξος καὶ μυθώδης κατεσκεύασται, ὑπὲρ τοῦ πληροῦν ἀγωνίας καὶ θαύματος τοὺς ἐντυγχάνοντας καὶ ἐκπληκτικὴν τὴν ἀκρόασιν καθιστάναι. Ὅθεν δοκεῖ τινα παρά τὸ εἰκός εἰρηκέναι.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

(*Sections réunies.*)

COMPOSITION FRANÇAISE.

Charmes et plaisirs de l'automne, à la campagne.

THÈME ALLEMAND OU ANGLAIS.

Il n'y a pas de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus longtemps en honneur que chez les Romains. Les Sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans et n'avaient d'éclat, ni de majesté qu'en public et dans le Sénat. Du reste on les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait quérir pour commander les armées. Ces exemples sont fréquents dans l'histoire romaine. Curius et Fabricius, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre; et le premier, à qui les Samnites en offraient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'était pas d'en avoir, mais de commander à ceux qui en avaient. Après avoir enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Résumer l'histoire des dernières années du règne de Charles-Quint, depuis le traité de Crespy, jusqu'à son abdication.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail. Il leur est recommandé de transcrire sur un papier spécial 1° la composition française; 2° le thème allemand ou anglais; 3° la réponse à la question d'histoire.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE.

(*Section industrielle*).

CHIMIE.

Décrire les propriétés, la préparation et les usages de l'acide sulfurique monohydraté.

Etablir la théorie de sa formation.

MÉCANIQUE.

Rechercher et énoncer les conditions principales auxquelles une roue hydraulique doit satisfaire, pour que le travail qui lui est transmis soit le plus grand possible.

Digitized by Google

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Deux cylindres obliques par rapport aux plans de projection se rencontrent par arrachement : construire les projections de la courbe d'intersection, ainsi que les projections de la tangente en un point quelconque de cette courbe.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Faire connaître les instruments généraux de l'industrie et la manière dont ils fonctionnent pour produire.

N. B. Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

PREMIÈRE SCIENTIFIQUE.

I. Exposer la théorie des logarithmes et leurs propriétés principales, dans un système quelconque.

II. Résoudre le triangle dont on connaît un angle, la surface et le rayon du cercle inscrit.

III. Etant donnés les rayons R et r de deux sphères qui se coupent et la distance des centres, déterminer les surfaces convexes des segments communs aux deux sphères. — Appliquer le calcul logarithmique à l'expression de ces surfaces.

N. B. On admet que deux sphères se coupent suivant un cercle dont le plan est perpendiculaire à la ligne des centres.

IV. Former les équations de condition à l'aide desquelles on puisse déterminer les coefficients de l'équation

$$y^2 + axy + bx^2 + cy + dx + f = 0,$$

dans la supposition qu'elle représente une courbe du second ordre, assujétie à passer par deux points donnés et à être tangente à deux droites données, non parallèles, et en un point déterminé de l'une de ces droites.

V. Par le centre O d'une hyperbole, on mène à un point quelconque de la courbe un rayon OM et une perpendiculaire OT à ce rayon, de manière que OM soit à OT dans un rapport constant m à n. Quel est le lieu géométrique des points T.

N. B. Les concurrents ont six heures pour répondre à ces questions.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

SCIENCES COMMERCIALES.

I. Quelles sont les principales subdivisions du compte de profits et pertes ?

II. De quoi débite-t-on le compte de frais généraux et de quoi le crédite-t-on ?

III. Vous avez reçu de Duchêne :

1857, Janvier, 10 : — du drap, pour 2,200 francs, payable au 1er mai.
» Mars, 15 : — un effet sur Anvers, de 1500 fr., au 1er juin.
Vous lui avez remis :
» Janvier, 20 : — de la toile, pour 1800 fr., payable moitié comptant, sous la condition d'un escompte de 1 1/2 %, et moitié en votre billet à son ordre, au 15 avril.

Digitized by Google

» Avril, 20 : — Une lettre de change de 1400 fr. sur Paul, de Gand, valeur au 15 août.

Inscrire ces diverses opérations au journal, d'après la méthode en partie double, et régler le compte courant et d'intérêt, à 1/2 °/₀, par mois, de Duchêne, en l'arrêtant au 1er juillet.

ALGÈBRE.

I. Qu'est-ce qu'une progression par quotient?

II. Rechercher les formules qui font connaître le n^{me} terme et la somme des n premier termes d'une progression par quotient.

GÉOMÉTRIE.

I. D'un point donné hors d'un plan abaisser une perpendiculaire sur ce plan.

Enoncer et démontrer le théorème sur lequel cette construction repose.

II. Trouver la surface d'un octogone régulier inscrit dans un cercle de deux mètres de rayon.

TRIGONOMÉTRIE.

I. Exprimer le sinus et le cosinus d'un arc en fonction de la tangente de cet arc.

II. Etant donnés deux côtés d'un triangle quelconque et l'angle qu'ils comprennent, déterminer la surface de ce triangle.

PHYSIQUE.

I. Décrire d'une manière succincte les expériences par lesquelles on détermine le poids de l'air et la pression qu'il exerce sur la surface du globe.

II. Indiquer quelques applications de cette pression aux usages de la vie.

N. B. Les concurrents ont six heures, pour répondre à ces questions.

TROISIÈME PROFESSIONNELLE.

THÈME FLAMAND OU ALLEMAND, POUR LES PROVINCES WALLONES ; ALLEMAND POUR LES PROVINCES FLAMANDES.

L'écureuil est un joli petit animal, qui n'est qu'à demi sauvage et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné. Il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelque fois des oiseaux. Sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland. Il est propre, leste, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux.

On ne le trouve pas dans les lieux découverts ; mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il a la voix éclatante et de plus un murmure à bouche fermée ; un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre, toutes les fois qu'on l'irrite.

Il est trop léger pour marcher ; il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds ; ses ongles sont si pointus, ses mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE.

Décrire le cours 1° de la Meuse; 2° du Rhône.

HISTOIRE.

Raconter les principaux faits de la première croisade.

LANGUE FRANÇAISE.

I. Donnez un exemple de l'emploi du subjonctif, après chacun des verbes suivants: douter, vouloir, désirer, craindre. — Ces verbes seront employés à des temps différents. — Dans l'appréciation des exemples donnés, il sera tenu compte du mérite de la pensée.

II. Deux frères se sont divisés par suite de discussions d'intérêt: l'ainé écrit au plus jeune pour amener une réconciliation.

N. B. Les concurrents ont six heures pour faire leur travail. — Il leur est recommandé de transcrire sur un papier spécial,

1° le thème flamand ou allemand;

2° les réponses aux questions d'histoire et de géographie;

3° Les réponses aux questions de langue française.

QUATRIÈME.

ARITHMÉTIQUE.

I. Démontrer que le produit de trois nombres entiers ne change pas de valeur, si l'on intervertit l'ordre des facteurs.

II. Trouvez le plus grand commun diviseur des quatre nombres : 20,748; 34,580; 37,297; 49,742.

III. Trois personnes achètent un numéro à la loterie; la 1re paye 150 fr.; la seconde, 75 fr., et la troisième 25 fr.; leur numéro commun donne un gain de 1300 fr.; combien chacune aura-t-elle?

IV. Quelle espèce de changements éprouve une fraction, quand on ajoute ou qu'on ôte à ses deux termes un même nombre? Comment se modifie la règle pour un nombre fractionnaire mis sous la forme de fraction.

Nota. Les élèves qui ne pourront traiter la question II, se borneront à rechercher le plus grand commun diviseur entre le plus grand et le plus faible des quatre nombres donnés, tout en raisonnant leurs opérations.

Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

NOUVELLES.

Banquet offert à M. Schreuder.

Nous apprenons que ce banquet aura lieu à Malines, le 27 septembre, à l'Hôtel de la Grue. Un grand nombre des anciens élèves de M. Schreuder ont répondu à l'appel qui leur a été fait. — Le prix de la souscription est de vingt francs, dont dix pour le banquet, et dix pour l'achat d'un cadeau. Adresser le montant de la souscription, avant le 24 septembre, à M. Van Hollebeke, directeur, etc., actuellement chez M. Regnaerts, marché aux chevaux à Malines.

Digitized by Google

HORACE A CAIUS NUMONIUS VALA.

LIVRE I, ÉPITRE 15.

Quæ sit hiems Veliæ, quod cœlum, Vala, Salerni,...

Comment, Numonius (1), va l'hiver à Salerne (2),
A Vélie (3), et comme est-ce enfin qu'on s'y gouverne?
Si les chemins sont bons, si le climat est sain?
Car voilà que pour moi Musa (4), mon médecin,
Prétend que de Baïa (5) les eaux sont inutiles,
Sans penser, l'imprudent, qu'il me les rend hostiles
Quand au cœur de l'hiver je cherche les bains froids,
Hostiles, maudissant et la mode et ses droits
Qui nous fait déserter leurs douches sulfureuses
Croyant trouver chez vous des sources plus heureuses

(1) Caius Numonius Vala, qui périt parmi les fuyards lors de la défaite de Varus, avait à peine atteint sa dix-neuvième année quand Horace lui adressa cette épître, dans l'hiver de 23 à 22 avant J. C.

(2) Ancienne capitale du Picénum.

Salerne fait aujourd'hui partie du royaume de Naples. C'est le chef-lieu de la Principauté Citérieure sur le golfe de Salerne.

(3) Ou Elée (Elea) aujourd'hui Castel-à-Mare della Brucca, ville de l'Italie méridionale à l'embouchure de l'Hélès sur la mer tyrrhénienne.

Elle donna le jour à deux grands philosophes de l'école qui porte son nom (éléatique) : Parménide et Zénon, dit d'Elée, que Néarque fit piler dans un mortier.

(4) Antonius Musa, affranchi et médecin d'Auguste, auprès de qui il jouit d'un grand crédit jusqu'à la mort du jeune Marcellus, neveu de l'empereur.

Il avait guéri Auguste par des bains froids et Marcellus mourut à la suite du même traitement.

(5) Aujourd'hui Baja, ville du royaume de Naples. Elle s'élevait du temps d'Horace en amphithéâtre sur la colline demi-circulaire qui domine la mer.

Il était de mode parmi les Romains d'aller y passer l'arrière-saison.

On y voit encore des ruines d'un temple de Jules César, des bains de Néron, de Vénus, de Diane, de Mercure,... etc.

Digitized by Google

A calmer les transports de nos nerfs irrités,
Clusium (1) et Gabie (2), aujourd'hui si vantés!
Il faut partir, quitter la route bien-aimée,
Laisser derrière moi l'auberge accoutumée
Où mon cheval prenait ses relais en chemin,
L'exciter de la voix, le presser de la main,
Et sitôt qu'il se cabre, hésite ou s'effarouche,
Lui dire (du cheval l'oreille est dans la bouche)
En appuyant la bride à gauche incontinent (3) :
« Ni Cumes (4) ni Baïa n'est ton but maintenant. »

Lequel des deux pays offre plus de ressources?
L'eau qu'on peut y trouver se puise-t-elle aux sources,
Ou s'il faut à la pluie ouvrir un réservoir?
Des vins, n'en parle pas, je n'en veux rien savoir (5).
(Peu m'importe chez moi de quel vin l'on me serve,
Mais aux bords de la mer j'y mets plus de réserve :

(1) Ancienne Camars, aujourd'hui Chiusi, ville d'Etrurie, capitale du roi Porsena, sur le Clanis; une des douze villes de la Confédération étrusque.

(2) Torri Moderne, ville du Latium, chez les Volsques, fondée, dit-on, par les frères Bius et Galactus, à proximité du Campo Gabio.
Elle était déjà en ruine du temps d'Horace.

. . . . . *Gabiis desertior atque*
Fidenis vicus.....
Livre I, épître 2, vers 7-8.
Vel Gabiis, vel cum rigidis,..... Sabinis.
Livre II, épître I, vers 25.
. . . . . *natum*
Tibure vel Gabiis.
Livre 2, épître 2, vers 2-3.

(3) Vers Salerne et Velia. La route de droite menait à Cumes et à Baies.

(4) Ville d'Italie (Campanie), au nord de Naples, fondée vers l'an 1130 avant J.-C., par deux colonies, l'une de la Cumes d'Eolie, entre les embouchures du Caïque et de l'Hermus, sur le petit golfe de Cumes (aujourd'hui golfe de Sandarli); l'autre de Chalcis en Eubée.
C'était, selon la fable, le séjour d'une Sibylle qui conduisit Enée aux enfers, et les poètes plaçaient dans ses environs les champs phlégréens, théâtre du combat des géants contre les dieux.

(5) Horace, excellent gourmet, ne savait que trop que les vins du cru étaient détestables.

Digitized by Google

Il faut qu'il soit bon, franc, puissant et généreux,
Qu'il chasse mes soucis, rende mon cœur heureux,
Me fasse la parole abondante et joyeuse);
Dis-moi duquel la plaine est la plus giboyeuse,
Et celui dont la mer, plus fertile en poissons,
Fournit en même temps les plus beaux hérissons,
Pour qu'enfin, gros et gras, la figure épaissie,
Je paraisse au retour venir de Phéacie (1)?
A toi de me donner ces détails ignorés.

Sitôt que Ménius (2), tous ses biens dévorés,
Devint un parasite, un bouffon redoutable,
N'ayant plus pour dîner deux fois la même table,
Il n'épargna personne : amis comme ennemis
Y passaient; envers tous tout lui semblait permis.
C'était sur les marchés comme un ogre en délire,
Un gouffre qu'à combler rien ne pouvait suffire;
Plats de tripes, agneaux, notre homme tous les jours
Dévorait à souper de quoi nourrir trois ours.
Si des gens timorés ou de louche existence
Il n'avait jusqu'au soir pu tirer de pitance,
Bestius (3), le stoïque et rigide docteur,
N'eût pas été plus dur pour le dissipateur
Qu'il voulait voir marquer au ventre d'un fer rouge;
Mais avait-il diné parfois hors de son bouge,
Repu des meilleurs vins et des plus délicats,
Ménius des festins faisait alors grand cas :
« Allons, décidément, il n'est rien qui surpasse
« Une panse de truie, une grive bien grasse! »

(1) Aujourd'hui Corfou.
Ulysse reçut l'hospitalité des Phéaciens et fut reconduit par eux à Ithaque. Ils avaient pour roi Alcinoüs et passaient pour grands amateurs de la table.

(2) *Quid me igitur suades? ut vivam Mœnius?.....*
Livre I, satire I, vers 101.
Mœnius absentem Novium cum carperet;....
Livre I, satire 3, vers 21.

(3) *Tune bona incolumis minuas? sed Bestius urget Doctores Graios.*
Perse, satire 6, vers 38-39.

Digitized by Google

Moi, je fais comme lui : suis-je pauvre? à mon sort
Je sais me résigner sans peine, sans effort,
Et trouve, quand m'échoit quelque bien en partage,
Qu'il n'est pour être heureux qu'un fertile héritage.

Ad. Mathieu.

DU RHYTHME DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

CHAPITRE III.

I.

Sismondi, parlant des littératures du midi de l'Europe, dit que chez elles, « le vers n'est faux par la quantité que quand les syllabes où doivent se trouver la césure et la rime ne sont pas accentuées. »

Substituons dans cette phrase, au mot quantité, le mot plus exact de rhythme; appliquons l'idée à notre langue, et nous arrivons à la formule suivante : *le vers français, pour être bien rhythmé, doit nécessairement avoir une syllabe accentuée tant à la césure qu'à la rime.*

La *rime* et la *césure,* dans les vers où celle-ci est exigée, sont les jalons invariables du rhythme; ils sont les compléments indispensables de la versification accentuée, car elles marquent, au moyen des accents, les divisions symétriques de la mesure : le vers dont la rime et la césure ne seraient pas accentuées, cesserait d'être un vers; rien ne le distinguerait plus de la prose.

Nous nous permettons d'avoir, sur ce point, des idées essentiellement différentes des idées classiques d'une part, et des idées romantiques d'autre part : elles ne forment pas néanmoins un système mixte entre les deux écoles, nous tenons à le prouver.

Les classiques, suivant en cela Richelet, nous disent : la césure est un *repos,* qui coupe le vers alexandrin en deux parties; il faut nécessairement qu'elle corresponde à une légère *suspension* où le lecteur puisse au moins reprendre haleine.

Digitized by Google

Les romantiques, au contraire, prétendent que la césure peut être supprimée après la sixième syllabe du vers alexandrin, pour aller se placer ailleurs; il suffit que cette sixième syllabe soit un son plein, mais il n'est pas nécessaire que le sens ou la prononciation détache ce son des suivants : c'est le langage de M. Wilhem Ténint, dans sa *Prosodie de l'École moderne,* programme avoué de cette école.

Nous abordons ici une tâche délicate, en nous plaçant en dehors de toute préoccupation de système, et en cherchant à prouver que romantiques ni classiques n'ont compris le véritable rôle de la césure.

Notre thèse, la voici :—nous croyons nécessaire de l'exposer, avant d'en aborder la démonstration — la césure et la rime doivent toujours être accentuées, mais il n'est pas indispensable que cet accent soit l'accent principal de la phrase; dès que la rime et la césure se trouvent accentuées, peu nous importe, nous aimons même que d'autres endroits du vers soient également accentués, et le soient même parfois plus fortement que la césure et la rime. Or, comme une suite de douze syllabes est presqu'inévitablement coupée en quelque endroit par un repos, par une suspension, nous n'exigeons nullement que ce repos soit à la césure ou à la rime; il peut s'y trouver, il peut aussi se trouver partout ailleurs dans le vers; en d'autres termes, la sixième syllabe, comme la douzième syllabe, doit être accentuée, mais rien n'empêche que le sens ne soit en outre suspendu à la première syllabe, à la deuxième, à la troisième, etc.

Conséquent avec cette donnée, nous admettons les enjambements, dès qu'ils n'effacent pas l'accentuation de la rime, et nous admirons les vers suivants qui satisfont pleinement notre oreille par leur rhythme :

Vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez *vivre*
Un.... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre.

RACINE.

Ici gît.... point de nom. Demandez à la terre
Ce nom!.....

LAMARTINE.

Digitized by Google

De même, nous admettons les césures que voici, et qui sans concorder avec une pause, sont néanmoins accentuées d'une manière suffisante :

Mais il ne s'agit *plus* de vivre; — il faut régner.
RACINE.

La lampe s'éteig*nit* dans l'ombre, — il était jour.
LAMARTINE.

Telle est notre thèse; les motifs pour lesquels nous ne pouvons admettre les deux thèses opposées, sont ceux-ci :

Le système classique de la césure-suspension et de la rime-repos, introduit la monotonie dans le vers, en ce qu'il force le poète à s'assujettir constamment à une formule raide et uniforme; il a valu au vers français le reproche que lui adressent Schlegel, dans ses *Observations sur la littérature provençale,* (page 65), et Henri Beyle (Stendahl) : « Le vers français, dit ce dernier, ressemble à une paire de pincettes brillantes et dorées, mais droites et roides; il ne peut fouiller dans les recoins. »

Le système romantique, pour éviter la monotonie des classiques, ouvre la porte à une variété de formes souvent arbitraire, où l'on ne retrouve plus la moindre trace du rhythme; il tient compte seulement de la mesure des vers et de leur cadence.

Voltaire, comprenant ce que la règle classique avait de trop absolu, conseille de

. . . . . redouter l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui;

mais il n'est pas allé jusqu'à prêcher avec Victor Hugo qu'il faut briser le vers,

Et disloquer ce grand niais d'alexandrin,
. . . . . .
En faisant basculer la balance hémistiche.

« L'alexandrin français réduit par ce moyen à l'état de pure nature, dit M. J.-B. Vautier, fut coupé, divisé, déchiqueté pour mieux dire. Puis on le remania, on le remit en scène; non souple comme un danseur, mais désossé comme un faiseur de tours, véritable pantin disloqué sans nerfs et sans articulations. »

Digitized by Google

Ton vers, dit M. Van Hasselt à un poète de cette école,

Ton vers au rhythme indéfini
Se disloque en triple césure,
Ainsi qu'un clown de Franconi
Dont le corps n'est qu'une jointure.

De Boileau narguant la leçon,
Ta baguette, vaillante à l'œuvre,
Frappe, et sépare en maint tronçon
L'alexandrin, pauvre couleuvre.

Les classiques ont cherché à donner au vers un rhythme constamment le même; il faut, pour eux, qu'à chaque moitié de vers, tant à la césure qu'à la rime, il y ait une suspension.

Les romantiques, réagissant contre les classiques, tiennent compte seulement du nombre des syllabes d'un vers, sans s'occuper de leur cadence et ont ouvert la porte à une variété arbitraire de formes destructives de tout rhythme.

Notre théorie plus simple et plus naturelle ne se préoccupe pas du tout du *repos* ou de la suspension qu'exigent les classiques ; mais elle ne se contente pas, comme les romantiques d'un *son plein* à la césure; elle demande de plus que celle-ci soit une syllabe accentuée.

Ainsi qu'on analyse le vers suivant :

Je ne t'ai point *aimé,* | cruel! — Qu'ai-je donc fait?
RACINE.

Pas de repos à la césure : Hermione ne s'arrête pas avant d'avoir prononcé l'exclamation *cruel!* sur laquelle le sentiment qui le domine fait explosion, cependant le public qui l'écoute a l'oreille satisfaite, car il a perçu, au passage, la césure *aimé;* cette césure a un accent parfaitement marqué, dont la percussion a signalé la fin de l'hémistiche.

Même observation pour le vers suivant :

La mort n'est que le *seuil* | d'une autre vie; — on voit
Passer au long du cloître une forme angélique, etc.
TH. GAUTIER.

Digitized by Google

Le sens glisse au-delà de la césure, jusqu'à *vie* où il y a repos; mais l'accent du mot *seuil* a suffisamment marqué la césure.

Pour bien déterminer la limite qui nous sépare des classiques et des romantiques, montrons d'une part ce que ceux-ci tolèrent, et d'autre part ce que ceux-là proscrivent.

M. Wilhem Ténint, donne comme exemples de vers brisés, les suivants, où se trouve à la césure, le son plein qu'il exige comme seule condition de rhythme :

Ah! comme on tremblait, *quand* | j'abrégeais sous ma main....
AL. SOUMET.

Ils ont fait leur temps, *puis* | ils ont l'esprit troublé.
V. HUGO.

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver ces vers faux, parce que le monosyllabe qui constitue la césure, bien que formé d'un son plein, n'est pas du tout accentué et se relie trop intimement au second hémistiche; on le sentira mieux dans les vers que voici, construits d'après les précédents, et où ledit monosyllabe est rapproché de la rime :

Ah! comme elle tremblait, | quand j'abrégeais ma tâche.

Ils ont bien fait leur temps, | puis ils ont l'esprit trouble.

Les césures citées par M. Ténint ne sont donc pas plus tolérables que les suivantes où, soit par esprit de système, soit dans un but de parodie, l'on a placé à la césure, le *son plein* dont parle M. Ténint :

Silence! ou bien je ne | répondrais plus de rien.
AM. DE CÉSÉNA.

Puisque de mon chagrin, tu veux savoir la peine
Apprends qu'elle vient d'une | adorable Climène.
ANDRÉ (1).

Madame, puisque ce | fou ose reparaître,
Voulez-vous que je le | jette par la fenêtre? (2).

***

(1) *Tragédie du tremblement de terre de Lisbonne,* par maître André, perruquier à Langres; exemple cité par M. Jullien dans sa *Grammaire.*

(2) Exemple cité dans le *Dictionnaire de la Conversation,* par *Ourry* (mot césure).

Digitized by Google

Sans doute, en ce moment, quelque lecteur nous arrête pour nous prendre en défaut : ce n'est pas là, nous dira-t-il, le *son plein* dont parle M. Ténint; il n'est jamais allé jusqu'à prétendre que *une, ce* et *le* puissent constituer de bonnes césures.

Si l'on nous tient ce langage, nous répondrons immédiatement que pour nous, le plus ou moins de *plénitude* du son n'a pas d'influence, et que nous en apprécions seulement l'intensité. Aussi admettons-nous *une, ce* et *le* à la césure, dès l'instant où ils deviennent accentués, comme dans les vers suivants :

Eh bien! achève-*le;* | voilà ce cou tout prêt.
ROTROU.

Privez-le, privez-*le* | de cette grâce insigne.
SCUDÉRY.

Non que pour *ce,* | de rien moins je la prise.
PIRON.

Et s'il vous en faut *une,* | eh bien! me voilà prête.
***

Oh! nous dira-t-on, mais ces césures-là, M. Ténint les admet aussi, car elles constituent le *son plein* qu'il demande; notre réponse est facile : si les mots *une, ce* et *le,* pour vous, constituent tantôt des sons pleins et tantôt des sons insuffisants pour former césure, c'est que vous avez pressenti la loi de l'accentuation, mais que vous l'appliquez mal parce que vous l'avez mal comprise, parce que, en d'autres termes, vous n'avez pas fait attention à l'accentuation qui, dans certains cas, fait admettre à la césure des expressions qui, non accentuées, n'y sont pas tolérables.

Nous voilà bien loin des romantiques : la distance qui nous sépare des classiques n'est pas moins grande :

Écoutons leurs oracles, et en première ligne, Malberbe, leur premier dictateur.

Desportes avait écrit les deux vers que voici :

Quoi! me faudra-t-il *donc* | mourir cruellement?

Mais celui qui *vouloit* | pousser ton nom aux cieux.

Malherbe souligna ces vers, en jetant un peu cavalièrement au premier, l'anathème que voici ; « *Mauvaise césure,* » et en écrivant,

Digitized by Google

après le second, la réflexion suivante : « *Foible,* c'est un vice quand, en un vers alexandrin, le verbe gouvernant est à la fin de la moitié du vers, et le verbe gouverné commence l'autre moitié, comme ici *vouloit* est gouvernant, et *pousser*, gouverné. »

Ces exigences de Malherbe sont exagérées; aussi sommes-nous heureux de pouvoir y opposer des exemples tirés de Racine. L'autorité d'un des modèles les plus purs des classiques, de celui chez lequel Victor Hugo et M. Ténint, conseillent de « ne pas étudier le vers dramatique, » parce que « il est le chef de l'école classique » que « caractérise le partage inexorable du vers en deux hémistiches égaux, » cette autorité ne sera pas suspecte. Voici des vers tirés de ce poète, très corrects d'après nous, mais qui sont vicieux, si les vers de Desportes le sont :

Quoi! ce départ n'est *donc* | qu'un cruel stratagème?
(*Bérénice*).

C'est ma mère, et je *veux* | ignorer ses caprices.
(*Britannicus*).

Voltaire, dans sa méticuleuse critique du théâtre de Corneille, ne se montra pas moins pointilleux pour ce dernier, que Malherbe pour Desportes; il ne fut pas plus heureux d'ailleurs que lui, en érigeant en règles générales, des observations que lui suggérait l'analyse de prétendus défauts.

Corneille avait écrit le vers suivant :

Cléopâtre a de *quoi* | vous mettre tous en poudre.
(*Pompée*).

Voltaire fait à ce sujet la remarque suivante : « On évite aujourd'hui de pareils hémistiches; » et l'on sait que *hémistiche* était pour Voltaire, synonyme de césure.

Or, Racine nous fournit les exemples suivants :

J'y cours. Voilà *de quoi* | j'ai voulu vous instruire.
(*Bérénice*).

Il se perd. C'est *de quoi* | je viens l'entretenir.
(*Bajazet*).

Corneille avait encore écrit ce vers :

Sans commencer par *où* | vous devez achever.

Digitized by Google

Et Voltaire annotait ceci : « Le premier hémistiche est une licence; une conjonction, un adverbe monosyllabe, un article doivent rarement finir la moitié du vers. »

Il en citait comme exemple :

Adieu, je m'en vais à | Paris pour mes affaires.

Voltaire n'a pas tort de rejeter ce vers, mais cela ne prouve pas qu'il ait raison dans ses critiques; prenons en effet, dans Voltaire lui-même des exemples d'adverbes, de prépositions monosyllabiques, qui terminent parfaitement le premier hémistiche :

Mais on me laisse *là*, chacun pense à soi-même...

Je ne regrette *point* une faible fortune...

Je vous verrai de *près* combattre sous mes yeux...

Etc., etc., car les exemples n'en manquent pas, et prouvent que la prétendue règle de Voltaire est sinon fausse, au moins mal formulée.

Voltaire va même plus loin; dans une lettre adressée à Mlle Clairon, il cite le vers suivant:

Cher Tancrède, ô toi *seul* | qui méritas ma foi,

Et il s'écrie: « Quel est l'ignorant qui a fait ce vers abominable? Quel est l'allobroge qui a terminé un hémistiche par le terme *seul* suivi d'un *qui?* Il faut ignorer les premières règles de la versification, pour écrire ainsi. Les gens instruits remarquent ces sottises: cela ressemble à ce vers:

La belle Phyllis QUI — brûla pour Corydon. »

La remarque de Voltaire est non-seulement inexacte en ce que la césure du premier vers précède le *qui* relatif, *et ne la suit pas* comme dans le second; mais la critique n'est pas même fondée, car la césure des vers critiqués est parfaitement marquée par l'accent. — D'ailleurs Racine nous fournit encore un exemple à opposer à la critique hasardée de Voltaire :

En voyez-vous un *seul* | *qui* sans rien entreprendre
(*Alexandre*).

Digitized by Google

C'est que Racine, quoiqu'en aient dit les romantiques, avait compris parfaitement que la césure ne doit pas être un repos, mais qu'il lui suffit de concourir avec une syllabe accentuée.

Aussi nous faisons-nous fort de trouver dans Racine, qui est cependant le type des classiques et le point de mire des attaques des romantiques, des exceptions à toutes les règles aussi absolues qu'absurdes qu'ont tracées les traités de versification.

Mettons en présence la prose de Richelet et les vers de Racine.

RICHELET : « La césure ne tombe pas avec grâce entre les verbes auxiliaires et les participes qui y sont attachés et qui les suivent immédiatement.... »

RACINE : Mais... Quoi donc? qu'avez-vous | résolu? — D'obéir.
(*Bajazet*).

La victoire vous eût | ramené de l'Aulide...
(*Iphigénie*).

Que si la mort vous eût | enlevé Polynice...
(*Thébaïde*).

RICHELET : « On ne doit pas placer dans deux hémistiches l'adjectif et le substantif..... »

RACINE : Quand pour te faire un peuple | agréable à tes yeux...
(*Esther*).

Un hymen et des vœux | dignes d'être écoutés...
(*Mithridate*).

Il le faut. — Quoi! ce prince | aimable... qui vous aime...
(*Bajazet*).

RICHELET : « Quand deux verbes, ou un verbe avec un nom font un sens indivisible, la césure ne doit pas les séparer.... »

RACINE : Que tardez-vous? allez | vous perdre et me venger.
(*Thébaïde*).

C'est ma mère, et je veux | ignorer ses caprices.
(*Britannicus*).

Mais un trouble importun | vient depuis quelques jours...
(*Athalie*).

Vous seule avez poussé | les coups. — Tais-toi, perfide!
(*Andromaque*).

Courons au temple. Il faut | immoler... — Qui? Pyrrhus.
(*Ibid*).

Digitized by Google

RICHELET : « J'ai observé qu'un *que* ne commence pas heureusement le second hémistiche.... »

RACINE : Mourir en reine, ainsi | que tu mourus en roi...
(*Alexandre*).
Aimer la gloire, autant | que je l'aime moi-même...
(*Ibid*).
Quoi Narcisse! tandis | qu'il n'est point de Romains...
(*Britannicus*).

RICHELET : « Lorsque le sens continue après la césure, il faut qu'il aille du moins jusqu'à la fin du vers; il ne doit pas être rompu... »

RACINE : Mais il ne s'agit | plus de vivre, il faut régner.
(*Bérénice*).
Comment prétendez-vous | que je vous traite? — En roi!
(*Alexandre*).
Il n'y travaillera | que trop bien, l'infidèle!
(*Andromaque*).

On le voit, il n'est pas une seule des règles tracées, qui ne trouve à l'instant une exception. A la vérité Richelet entremêle ses préceptes d'exceptions. Ainsi « la césure est moins vicieuse, quand le *que* qui la suit est élidé, quand l'adjectif ou le substantif qu'on a réservé pour le second hémistiche remplit le vers, etc... » Mais de ces exceptions, comme de la règle elle-même, Richelet nous laisse ignorer le principe; nous entrevoyons bien ce qu'il veut dire; mais la lumière ne s'est pas faite dans le chaos des idées que son siècle avait sur la versification. Chacun essayait de tracer des règles; tel vers blessait l'oreille d'un écrivain ; au lieu de rechercher si la loi de l'accentuation de la césure était observée, l'on analysait le vers; on y remarquait un adjectif, un adverbe, à une certaine place, un *que*, un *donc* à une autre, et l'on traçait une règle absolue et ridicule généralisant le cas particulier.

Aussi, quand on lit dans Racine des exemples comme ceux que nous y avons trouvés, peut-on n'être pas aussi rigoureux que l'abbé Scoppa, lorsqu'il condamne pour défaut de césure, les vers suivants de Molière :

Mon père, quoiqu'il *eût* | la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait* | apprendre que mes heures.

Digitized by Google

En effet, dans le premier vers, le verbe *avoir* est employé comme ayant un sens principal; il est accentué. Quant au second vers, si nous nous trompons, et si, à cause du rôle accessoire et quasi auxiliaire du participe *fait,* la césure laisse réellement quelque chose à désirer, rien de plus facile que de rétablir l'harmonie en donnant à ce vers la forme trimètre dont nous reparlerons :

Ne m'a jamais | rien fait appren | dre que mes heures.

M. Quicherat, d'ordinaire si judicieux, nous semble avoir versé dans la même erreur quand il critique comme « ayant à la césure *un repos insuffisant,* un accent trop peu sensible, » les vers de Racine que voici où cet accent existe, suffisant d'après nous, quoiqu'il ne concorde pas avec un repos :

Tout à fui; tous se *sont* | séparés sans retour...

Eh bien! mes soins vous *ont* | rendu votre conquête...

Seigneur, si j'ai *trouvé* | grâce devant vos yeux.

Dans son *Traité de versification latine,* le même M. Quicherat blâme le vers suivant de Racine, où d'après lui, l'accent de l'hémistiche n'est pas assez décidé:

Souhaitez là. C'est *tout* | ce que je puis vous dire.

M. Quicherat n'est du reste pas le seul qui se soit montré plus classique que Racine lui-même, ce pauvre Racine si vilipendé des romantiques pour son classicisme.

Richelet critiquait également l'auteur d'Iphigénie d'avoir placé dans cette tragédie les vers suivants dont la césure est insuffisante:

La victoire vous eût ramené dans l'Aulide...

Embrase tout sitôt | qu'elle commence à luire.

Et un *Dictionnaire des règles de la langue française* (Paris, 1770, 3 vol.) donne le vers suivant comme exemple de *mauvaise césure:*

Je vous ai demandé | raison de tant d'injures.
(*Britannicus*).

« Quel repos, y est-il dit, pratiquer entre *demandé* et *raison?* Aussi est-ce le seul exemple, continue-t-il, qu'on en trouve dans Racine. »

Digitized by Google

C'est une erreur, car nous en avons réuni quelques-uns qui prouvent que Racine, si les romantiques le vitupèrent à cause de son classicisme, n'échappe pas pourtant aux reproches que lui font les classiques. Qu'en conclure, sinon que les faiseurs de règles, n'ayant pas de criterium, se sont quelquefois laissé entraîner trop loin, et, qu'on nous passe l'expression, se sont montrés plus catholiques que le pape.

En donnant un aperçu des exigences classiques, et des licences romantiques, que nous repoussons les unes comme les autres, nous croyons avoir suffisamment démontré que notre théorie est indépendante de toute question d'école, et que nous ne cherchons pas à faire du juste milieu; si nous nous trompons, la faute en sera à notre goût et non à un absurde système de médiation des extrêmes.

La césure, d'après nous, doit toujours être accentuée; mais rien n'oblige d'y arrêter le sens du vers.

Sans aller aussi loin que les romantiques, il est aisé d'ôter au vers alexandrin sa monotonie, en déplaçant non pas la césure, mais le repos que les classiques faisaient trop souvent concorder avec cette césure.

Déjà le P. Ducerceau avait, pour les vers familiers, établi cette distinction dans le passage suivant: « Ces vers doivent s'approcher le plus près qu'il est possible de la facilité simple et naturelle de la prose et doivent s'affranchir de la gêne du vers autant qu'il est possible sans cesser d'être vers... La césure, ajoute-t-il, doit y être rendue le moins sensible qu'on peut; césure moins sensible, c'est-à-dire lorsque les termes entre lesquels se forme la césure se suivent naturellement dans leur combinaison. Dans le style familier, moins la césure est marquée, et moins le vers est vers de ce côté-là, et plus, par conséquent, il approche de la facilité naturelle de la prose.

Notre théorie n'est donc pas tout à fait nouvelle: seulement nous laissons au goût de chaque poète à choisir, d'après la situation, entre le vers pleinement cadencé où la césure concorde avec le repos, et le rhythme varié que produit le déplacement de ce repos; elle ne diffère pas, sur ce point, du système de M. Ténint, pour lequel aussi le vers lyrique à césure immobile conserve toujours une sorte d'empire; mais elle s'en éloigne en ce que, dans les cas où

Digitized by Google

l'on emploie la forme même la plus variée, nous voulons au moins que la syllabe d'avant la césure soit toujours accentuée comme la syllabe de la rime.

S'il fallait observer à la rigueur la césure-repos des classiques bien des vers ne seraient guère tolérables. Qu'on se figure l'effet ridicule que ferait, même une simple suspension à la césure des vers suivants :

Et j'ai voulu chez vous leur faire compagnie
Pour vous voir vous laver — de cette calomnie.
MOLIERE.

Du sérail, s'il le faut, venez forcer la porte ;
Entrez accompagné de leur vaillante escorte
J'aime mieux en *sortir* — sanglant, couvert de coups....
RACINE.

Absent, mais toujours *plein* — de son amour extrême...
(ID.)

Quoi, je puis donc *jouir* — d'un entretien si doux.
(ID.)

Vous seule avez *poussé* — les coups. — Tais-toi perfide !
(ID.)

C'est peu de *violer* — l'amitié, la nature...
(ID.)

Je ne me plais qu'*aux lieux* — où je ne puis pas être.
CASIMIR DELAVIGNE.

Si un acteur, dans ces vers, observait le repos de la césure, le parterre, par un immense éclat de rire, n'en ferait-il pas bientôt bonne justice? C'est là ce que mériterait en effet cette vaine confusion du repos et de la césure.

Certes quand Dorat, dans son poème de la Déclamation dramatique, disait au siècle passé :

Des passages divers, décidez les nuances
Ponctuez les repos, observez les silences.

il faisait allusion à autre chose qu'à la césure. L'art de l'acteur consiste en effet à respecter les repos du sens, et non pas à réciter les alexandrins d'après une coupe toujours uniforme. Lorsque le sens l'exige, il faut qu'on glisse sur la césure, et qu'on ne s'arrête qu'avec la phrase.

H. BOSCAVEN.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de juillet,* pp. 502-509).

Trois personnages prennent la parole dans la scène VI. Dès les premiers mots que prononce Ismaël il n'y a plus d'incertitude sur le dénouement. La voix d'Athalie, qui annonçait la mort à ses ennemis, retentit encore, quand le Lévite vient lui apprendre qu'elle n'est plus reine. Exemple frappant de la fragilité d'une puissance injuste et criminelle : un songe avait suffi pour la troubler, un mot la renverse. Athalie se reconnaît vaincue ; sa rage s'exhale en blasphèmes et en malédictions. Joad ordonne de l'emmener et de la livrer à la mort. Tel est le sujet de la scène, qui offre, dans la première partie, la suite naturelle, quoique imprévue et restée indécise jusqu'au dernier moment, des incidents dont nous avons été témoins, et, dans le reste, l'obstination de la reine cruelle et impie, qui cherche, en tombant entre les mains d'un Dieu vengeur, une horrible consolation dans la pensée que son petit-fils sera aussi coupable qu'elle. Reprenons.

Le récit d'Ismaël fait connaître ce qui s'est passé au dehors, depuis que ce personnage a quitté la scène un moment avant l'arrivée d'Athalie. Nous y distinguons quatre parties, qu'il suffira d'énumérer pour reconnaître combien la loi de l'unité a été fidèlement observée par Racine. (1)

I. V. 1745. *Seigneur, le temple est libre....*, et les trois vers suivants. Idée principale, résumé de tout ce que doit apprendre Ismaël. Ces mots, *le temple est libre*, achèvent de faire sentir les avantages de l'unité de lieu, et l'art avec lequel le poète a concentré, autour de cette première idée, tout l'intérêt et tous les incidents. Qu'on veuille bien se rappeler les principales circonstances où le temple a été nommé, où il s'est agi de l'arrivée des personnages, de la sécurité du roi, de Joad, des lévites, et il nous semble qu'on ne pourra contenir son admiration lorsque, en présence d'Athalie et de

(1) Voir, p. 187, sur le v. 1514, ce que nous avons dit du tableau du couronnement de Joas. On suit dans les narrations une marche analogue. On pourrait mettre en regard les subdivisions des deux morceaux que nous rapprochons. Les sentiments que le peuple manifeste dans la ville étaient en germe dans ceux qui animaient les lévites dans le temple.

Digitized by Google

Joas, on entendra le lévite dire ces simples paroles : *Le temple est libre et n'a plus d'ennemis* (1).

Ce qui fait le mérite de la plupart des narrations, c'est l'incertitude où l'auteur nous laisse ordinairement sur la marche des événements. Ici, Racine commence par nous apprendre le résultat de la proclamation de l'avènement de Joas au trône. Il était impossible de laisser les esprits en suspens. Mais l'intérêt qui nous attache aux paroles du lévite est d'un ordre trop élevé pour qu'une curiosité vulgaire vienne s'y mêler. Ce que nous voulons voir, c'est la main divine qui se manifeste dans le renversement d'Athalie et dans l'accomplissement des promesses antiques. A peine Ismaël a-t-il exposé le fait, et ce qui est absolument nécessaire pour qu'on le comprenne, la fuite des Tyriens et la soumission des Juifs, qu'il exprime le sentiment qui est dans tous les cœurs, l'admiration pour la puissance qui s'est jouée des complots des méchants : *Comme le vent dans l'air*, etc. Puis il revient sur les faits et les raconte dans l'ordre où ils se sont passés.

II. V. 1749. *Nos lévites, du haut...* et les quatre vers suivants. Exécution des ordres du grand-prêtre, proclamation de Joas. Tout avait été jusqu'à ce moment renfermé dans le temple. Ce sont les lévites qui répandent parmi le peuple la nouvelle étonnante de la conservation d'un descendant de David. On peut donc dire que le dénouement est le résultat de l'expansion d'un principe de foi, de loyauté, qui était resté jusqu'alors comprimé et concentré dans le temple. N'est-ce pas l'image du changement survenu dans le monde lorsque la vérité chrétienne, qui était le partage d'un petit nombre d'hommes obscurs et persécutés, fut annoncée aux peuples? La lutte fut plus longue, elle se ranime d'âge en âge ; mais le rapprochement des cœurs est toujours le fruit de la bonne nouvelle, et l'on voit encore, quand elle parvient à se faire entendre, les hommes s'embrasser dans la joie qu'elle inspire et s'écrier : *Béni le Seigneur et celui qu'il envoie!*

Pour mieux comprendre encore le rapport que Racine a établi entre le choix du lieu et le dénouement, remarquons que c'est du haut des parvis du temple que les lévites annoncent au peuple le fils d'Ocho-

(1) Exercice. Rapprocher les différents passages où il a été principalement question du temple, et montrer la progression de l'intérêt.

Digitized by Google

sias, et que Jérusalem, pleurant naguère de se voir profanée par la construction du temple de Baal, en a brisé les portes, et va bientôt *se rengager à Dieu* par de nouveaux serments. Les sons de la trompette retentissent de toutes parts ; le trouble se répand dans le camp d'Athalie.

III. V. 1754. *Et ses sons et leurs cris...* et les cinq vers suivants. Premier effet de la proclamation de Joas : fuite de ses ennemis. Une heureuse allusion à la victoire de Gédéon sur les Madianites ajoute à la vivacité du tableau et ramène la pensée sur la conduite merveilleuse de la providence à l'égard du peuple juif, toujours sauvé contre toute apparence, par le ministère d'hommes animés d'un esprit de foi et d'une soumission parfaite aux ordres de Dieu, tels que Moïse, Josué, Gédéon et Joad. Les Tyriens se dispersent. Une partie des Israélites avaient abandonné le culte de leurs pères ; quelques-uns, plutôt confus et troublés que rebelles, prennent aussi la fuite. Voilà ce que sont devenus les partisans d'Athalie.

IV. V. 1760. *Mais, de Dieu sur Joas...* Second effet de la manifestation du secret renfermé dans le temple ; joie du peuple, retour à Dieu, abolition du culte de Baal. Le premier vers explique le changement soudain qui s'opère dans le peuple. Joad avait prévu cet enthousiasme et cet élan : *Eh! quels cœurs.... ne s'empresseront pas à suivre notre exemple?* (v. 1351 et s.) Ailleurs il dit en parlant des Juifs rassemblés pour la fête de la loi : *Dieu de plus près à leurs cœurs parlera dans son temple.* Cette double espérance explique toute sa conduite et justifie le dénouement. On a été tellement entraîné par la noblesse, l'héroïsme, la sainteté qui respire dans toute la pièce, qu'on partage la joie de tous les fidèles hébreux, et cette allégresse prend quelque chose de la foi qui animait le prophète, lorsqu'il s'écriait, v. 1173 :

Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son sauveur!

V. 1766. *Baal est en horreur....* La *sainte* cité, la ville où Dieu a voulu qu'on lui élevât le seul temple qu'il eût avant la venue de son Fils, rejette le culte impie de l'étrangère ; le prêtre apostat, l'auteur de tant de maux, Mathan expire sous les débris de l'idole qu'il servait par haine et par ambition, et dont il rougissait devant son ami Nabal.

Digitized by Google

Tous les détails de ce récit ont été autant de traits qui ont frappé Athalie dans son orgueil et son impiété; les derniers achèvent de lui montrer le sort qui l'attend. Elle s'écrie:

I. V. 1768... *Dieu des Juifs, tu l'emportes!* Aveu de sa défaite. Celle qui disait, fière de la prospérité de son règne : *Le ciel même a pris soin de me justifier*, ne peut plus maintenant donner à ses crimes cette brillante excuse. Elle se reconnaît vaincue; mais se soumettra-t-elle au Dieu qui a triomphé de ses forces et de son habileté? Va-t-elle détester les forfaits qui ont attiré sur elle des revers inouis, et qui seront dans quelques instants punis par une mort affreuse? Non, après avoir soutenu une lutte désespérée contre la puissance infinie, lutte qui n'est que la suite et l'image de la résistance qu'elle oppose à la vérité, elle maudit le jour qui l'éclaire et se flatte de l'espérance que le nouveau roi, à son exemple, se signalera par des outrages et des attentats contre le Dieu dont elle a voulu abolir le culte et exterminer les serviteurs. Son orgueil résiste jusqu'à la fin; elle semble se faire une gloire de l'horreur qu'elle inspire, et se consoler de son malheur sans mesure, pourvu que d'autres le partagent avec elle. Pour se rendre raison d'une telle perversité, il faut écouter Bossuet parlant de l'ange rebelle, et montrant de quelle manière les facultés les plus sublimes se tournent contre celui qui les a données et qui a le droit d'en exiger l'hommage: « Les premiers des anges se « sont endormis en eux-mêmes dans la complaisance de leur beauté. « La douceur de leur liberté les a trop charmés, ils en ont voulu « faire une épreuve malheureuse et funeste; et, déçus par leur propre « excellence, ils ont oublié la main libérale qui les avait comblés de « ses grâces. L'orgueil s'est emparé de leurs puissances: ils n'ont « plus voulu se soumettre à Dieu; et ayant quitté, les malheureux, « cette première bonté, qui n'était pas moins l'appui de leur bon- « heur que le principe de leur être, vous étonnerez-vous si tout est « allé en ruine, ni s'il s'en est ensuivi un changement si épouvan- « table? Dieu l'a permis de la sorte. »

Voici comment l'illustre orateur rend raison de l'acharnement que l'ennemi de Dieu montre contre les hommes: « Se sentant perdu sans « ressource, et ne sachant sur qui se venger, il tourne sa haine en- « venimée contre Dieu, contre les anges, contre les hommes, contre « toutes les créatures, contre lui-même; et après une telle chute, « n'étant plus capable que de cette maligne joie qui revient à un

Digitized by Google

« méchant d'avoir des complices, et à un esprit malfaisant d'avoir des « compagnons de sa misère, il conspire avec ses anges de tout perdre « avec eux. d'envelopper, s'ils pouvaient, tout le monde dans leur « crime. De là cette haine, de là cette envie qui le remplit contre nous « de fiel et d'amertume. »

« Enfin, enfin, disent-ils, nous ne serons pas seuls ; ça, ça, voici « des compagnons. O justice divine ! tu as voulu des supplices ; en « voilà ; soûle ta vengeance ; voilà assez de sang, assez de carnage. « Voilà, voilà ces hommes que Dieu avait voulu égaler à nous ; les « voilà enfin nos égaux dans les tourments ; cette égalité nous plaît, « plutôt, plutôt périr que de les voir à nos côtés dans la gloire. »

Le poète et l'orateur ont puisé à la même source ; ils se sont élevés à la même hauteur et à la même vérité. Nous donnerons un dernier exemple de l'analyse détaillée, en nous attachant à comprendre et à justifier les quatre parties de l'imprécation d'Athalie :

1° La reine avoue sa défaite ;

2° Elle reconnaît les moyens dont Dieu s'est servi pour l'accabler ;

3° Elle parle de sa mort prochaine ;

4° Elle exprime l'espoir que Joas deviendra impie et cruel.

A.-B.-J. MARSIGNY.

(*La fin à un prochain numéro*).

DES QUATRE PREMIÈRES OPÉRATIONS DE L'ARITHMÉTIQUE GÉNÉRALISÉE.

SIGNES ABRÉVIATIFS. — On sait que l'*Arithmétique généralisée* a pour objet les sept *opérations* du calcul des nombres et plus spécialement les trois dernières : elle est une introduction à l'étude de l'*Algèbre élémentaire*, à laquelle elle emprunte différentes notations pour faciliter les déductions logiques du calcul, et même pour les rendre possibles.

Or, pour *généraliser* et faciliter en même temps les recherches de l'Arithmétique, on représente par des lettres de l'alphabet les

Digitized by Google

nombres abstraits quelconques, censés *donnés* ou réellement *inconnus,* et l'on indique sur ces lettres les différentes opérations à l'aide des signes abréviatifs : $+$ *plus*, $-$ *moins*, $\times$ *multiplié par*, $:$ *divisé par, etc.* On emploie aussi les signes de comparaison, savoir : $=$ *égale* ou *est égal à*, $>$ *plus grand que* et $<$ *plus petit que.* Ainsi on a $7 - 4 = 3$, $9 > 6$ et $4 < 9$.

Quantité littérale. — Toute expression *numérique* formée d'opérations indiquées sur des lettres, s'appelle *quantité littérale :* telle est $a \times b - 4b + 9c$.

Des termes. — Les nombres séparés par les signes $+$ et $-$ sont appelés *termes* de la quantité littérale. Ainsi $4a - b + 2c$ a trois termes, savoir : $4a$, $-b$ et $+2c$.

Le *signe* d'un terme est le signe $+$ ou le signe $-$ qui précède ce terme. Mais il faut observer que *le terme qui n'a pas de signe écrit est censé avoir le signe* $+$. Car il est évident que si à rien, on ajoute 4, on n'aura que 4 pour somme : donc $0 + 4$ ou $+4 = 4$, et réciproquement, $4 = +4$. De même, $+a - b = a - b$. Enfin, changer le signe d'un terme, c'est remplacer $+$ par $-$ et $-$ par $+$.

Des polynomes. — Toute quantité littérale composée de plusieurs termes s'appelle *polynome*, savoir : *binôme* si elle a deux termes, *trinôme*, si elle en a trois, etc. Mais si elle n'a qu'un seul terme, on l'appelle *monôme.*

La valeur numérique d'un polynome ne change pas quand on intervertit l'ordre de ses termes. — Il est évident, en effet, que le résultat final reste absolument le même, soit qu'on ajoute 12 après qu'on a retranché 16, soit qu'on retranche 16 après qu'on a ajouté 12. Desorte qu'on aura toujours

$$a - 16 + 12 = a + 12 - 16.$$

Pour le faire voir directement et *réduire* le plus possible, on observe que soustraire 16, c'est soustraire 4 et 12 ou 12 et 4 ; que de plus les deux opérations $-12 + 12$ se compensent ou se *détruisent* et donnent zéro, aussi bien que $+12 - 12$. On a donc $-16 + 12 = -4 - 12 + 12 = -4$ et $+12 - 16 = +12 - 12 - 4 = -4$. Chaque fois cela réduit deux opérations à une seule produisant le même effet, et prouve que les deux trinômes et le binôme $a - 4$ représentent un même nombre.

Digitized by Google

Abréviations des produits indiqués. — Pour abréger l'indication d'un produit dont tous les facteurs sont *littéraux* ou représentés par des lettres, on supprime le signe $\times$ placé entre les facteurs. Ainsi, au lieu de $a \times b \times c$, il est bien plus simple d'écrire $a\,b\,c$, en énonçant $a\,b\,c$: les deux signes de multiplication sont alors sous-entendus, et $a\,b\,c = a \times b \times c$.

Si l'un des facteurs est *numérique* ou exprimé par un ou plusieurs chiffres, on l'écrit à la gauche du premier facteur littéral et sur la même ligne: il prend alors le nom de *coefficient* du produit. Ainsi l'on a

$$a \times 12 = 12 \text{ fois } a = 12\,a \text{ et } ac \times \tfrac{2}{3} = \text{les } \tfrac{2}{3} \text{ de } ac = \tfrac{2}{3}\,ac.$$

Exposants et Puissances. — Pour abréger l'indication du produit de plusieurs facteurs égaux à a, on n'y écrit qu'une seule fois a, mais on exprime, par un nombre placé à la droite et un peu au-dessus, combien de fois a est facteur dans le produit proposé. Ce nombre est dit *l'exposant* de a. Le produit $a \times a \times a \times a$ s'écrit donc a^4 et s'énonce *a quatre* ou *a* exposant 4. De plus, quand les deux facteurs sont numériques, on remplace le signe $\times$ par un *point*, lequel signifie toujours *multiplié par*. Ainsi $8 \times 7 = 8 \,.\, 7$ s'énonce 8 *par* 7. D'après cela, il est clair réciproquement que

$$2^3 \,.\, 5^2 = 2 \,.\, 2 \,.\, 2 \,.\, 5 \,.\, 5.$$

On appelle *puissances* d'un nombre les produits formés par plusieurs facteurs égaux à ce nombre. *L'ordre* ou le *degré* de chaque puissance est indiqué par l'exposant. Ainsi a^2, a^3, a^4, a^5,... indiquent respectivement les puissances seconde, troisième, quatrième, cinquième,... du nombre a. Mais a^2 et a^3 sont aussi appelés le *carré* et le *cube* de a.

D'après cela, il est clair que $a^4 \times a^5 = a^9$. Car la lettre a étant facteur 4 fois au multiplicande et 5 fois au multiplicateur, est nécessairement facteur $4 + 5$ ou 9 fois au produit; elle doit donc y avoir 9 pour exposant.

Indication sur un polynome. — Pour indiquer une opération sur un polynome, on le place entre *parenthèses* et l'on indique sur celles-ci l'opération comme on le ferait sur une seule lettre. Ainsi pour indiquer le *carré* et le *cube* du binône $a - b$, on écrit $(a - b)^2$ et $(a - b)^3$, en énonçant *a — b au carré* et *a — b au cube*. Enfin, si

Digitized by Google

l'expression renfermait déjà des parenthèses, on la mettrait entre *crochets*, comme $a\ [d\ (a - b) + c]$.

ÉGALITÉS ET FORMULES. — Les théorèmes *numériques* ne sont souvent que des *règles* de calcul, exprimées par des *égalités* nommées *formules*, parce que chacune de celles-ci indique les opérations qu'il faut effectuer sur des nombres *donnés* pour en trouver un autre *cherché*. Une formule exprime donc la *solution* d'un problème dans lequel des nombres abstraits quelconques sont désignés par des lettres, aussi bien que le nombre inconnu.

Dans toute *égalité*, les deux quantités séparées par le signe = en sont les deux *membres*; et il y a toujours égalité entre une opération indiquée et le résultat qu'elle donne en l'effectuant.

REMARQUE. — Dans tout ce qui va suivre, les lettres désignent des nombres abstraits quelconques: *entiers*, *fractionnaires* ou *décimaux*. Voici maintenant les théorèmes du calcul des polynomes indispensables à l'*Arithmétique généralisée*.

ADDITION. — *On ajoute un polynome en l'écrivant avec ses signes tels qu'ils sont* (le signe étant + quand il n'est pas écrit). Ainsi on aura toujours

$$a + (b - c + d) = a + b - c + d.$$

D'abord en ajoutant b à a, au lieu de $b - c$, on lui ajoute c de trop; la somme $a + b$ est donc trop grande de c, et il faut la diminuer de c en écrivant $a + b - c$. Ensuite, ce n'est pas seulement $b - c$ qu'il faut ajouter au nombre a, c'est $b - c + d$; la somme trouvée est donc trop petite de d, et il faut l'augmenter de d, en écrivant $a + b - c + d$. C'est ce qu'il fallait démontrer.

SOUSTRACTION. — *On soustrait un polynome en l'écrivant avec tous ses signes changés*. C'est ainsi que

$$a - (b + c - d) = a - b - c + d.$$

D'abord on soustrait de a la somme $b + c$ en en retranchant b et c; ce qui donne $a - b - c$. Mais ce n'est pas $b + c$ qu'il faut soustraire de a, c'est seulement $b + c - d$. On a donc soustrait d de trop; le reste trouvé est donc trop petit de d, et il faut l'augmenter de d en écrivant $a - b - c + d$. C'est ce qu'il fallait démontrer.

MULTIPLICATION. I. — La simple arithmétique démontre que: *Le*

Digitized by Google

produit de tant de facteurs qu'on voudra, entiers, fractionnaires ou décimaux, ne change pas de valeur quel que soit l'ordre des multiplications successives. Il est clair, d'après cela, que

$$12\,a^3\,b^2\,c \times \tfrac{3}{4}\,a^2\,b\,c^3 = 12 \times \tfrac{3}{4}\,a^3\,a^2\,b^2\,b\,c\,c^3 = 9\,a^5 b^3\,c^4.$$

II. — *On multiplie un polynome par un nombre quelconque en multipliant chacun de ses termes par ce nombre, ayant soin de donner à chaque produit partiel le signe de son multiplicande.* Ainsi on aura toujours

$$(a - b + c) \times d = a\,d - b\,d + c\,d.$$

En multipliant d'abord a par d, on multiplie dans a le nombre b de trop; le produit $a\,d$ est donc trop grand de $b \times d$ ou de $b\,d$, et il faut le diminuer de $b\,d$ en écrivant $a\,d - b\,d$. Or, ce n'est pas seulement $a - b$ qu'il faut multiplier par d, c'est $a - b + c$. On a donc multiplié par d un nombre trop petit de c; le produit trouvé est donc trop petit de $c \times d$ ou de $c\,d$, et il faut l'augmenter de $c\,d$ en écrivant $a\,d - b\,d + c\,d$. Ce qu'il fallait démontrer.

On voit réciproquement que *pour ajouter ou soustraire entre eux des produits ayant un facteur commun, il suffit d'ajouter et de soustraire entre eux les facteurs non communs.* On décompose ainsi le polynome en deux facteurs, et l'on a

$$a\,x + x - c\,x = (a + 1 - c) \times x.$$

III. — On multiplie un polynome par un polynome en multipliant successivement chaque terme du multiplicande par chaque terme du multiplicateur, *ayant soin de donner à chaque produit partiel le signe + ou le signe — suivant que ses deux facteurs ont un même signe ou des signes différents.* Réunissant ensuite tous les produits partiels et réduisant, s'il est possible, on aura le produit total cherché.

Ordinairement, pour plus de facilité, on applique la règle précédente en disposant, comme il suit, les deux facteurs, les produits partiels et le produit cherché :

Multiplicande.	$a + b - c$
Multiplicateur	$a - b + c$
Produit par a.	$a\,a + a\,b - a\,c$

Digitized by Google

Produit par $-b$. . . . . $-ab - bb + bc$
Produit par $+c$. . . . . $+ac + bc - cc$

Produit total réduit. . . . $aa - bb + 2bc - cc$

La démonstration est fondée sur ce que : *Le produit se trouve en opérant sur le multiplicande comme le multiplicateur en opérant sur l'unité.* Or, le multiplicateur se trouve en multipliant successivement l'unité par a, b et c, puis en soustrayant le second résultat b hors du premier a et en ajoutant le troisième c ; ce qui donne, en effet, le multiplicateur $a - b + c$. Donc le produit cherché se trouvera en multipliant successivement le multiplicande par a, b et c, puis en soustrayant le second résultat hors du premier et en ajoutant le troisième.

D'ailleurs, on sait que le produit du multiplicande par a est $aa + ab - ac$. Le produit du multiplicande par b est $ab + bb - bc$, lequel étant soustrait devient $-ab - bb + bc$: c'est le produit trouvé par $-b$. Enfin, le produit du multiplicande par c est $ac + bc - cc$, lequel étant ajouté devient $+ac + bc - cc$: c'est le produit trouvé par $+c$.

Ajoutant donc entre eux tous les produits partiels, puis observant que $+ab$ et $-ab$ se détruisent, aussi bien que $-ac$ et $+ac$, tandis que $+bc + bc = +2bc$, on verra que le produit total cherché se réduit à $aa - bb + 2bc - cc$, comme on l'a trouvé.

Division. — Pour diviser un polynome par un nombre quelconque, on observe que le dividende étant le produit du quotient cherché par le diviseur proposé, il s'ensuit que chaque terme du dividende est le produit d'un terme du quotient par le diviseur. *On aura donc chaque terme du quotient cherché en divisant, par le diviseur proposé, chaque terme du dividende polynome et en donnant à chaque quotient partiel le signe de son dividende.* — C'est ainsi qu'on aura, par exemple,

$$(36 - 24 + 9) : 6 = 6 - 4 + \tfrac{3}{2} = 3\tfrac{1}{2}.$$

Remarque. — La division des quantités littérales, dans l'Arithmétique généralisée, doit se borner à la division d'un polynome par un nombre quelconque abstrait, laquelle sera employée dans *le calcul des quotients indiqués.*

J.-N. Noel.

Digitized by Google

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Enseignement moyen. — Nominations dans les Athénées. — Par arrêté royal du 24 septembre, sont nommés:

A l'athénée d'Anvers: Professeur de cinquième latine, en remplacement de M. Van Hollebeke, admis à faire valoir ses droits à la pension, M. Diegerick, actuellement professeur id. à l'athénée de Bruges;

Professeur de mathématiques dans la section des humanités, en remplacement de M. Casterman, décédé, M. Bosschaerts, professeur id., dans la section professionnelle, au même établissement;

Professeur de mathématiques dans la section professionnelle, M. Bertrang, deuxième professeur id. à l'athénée de Hasselt.

A l'athénée de Bruges: Professeur de cinquième latine, en remplacement de M. Diegerick, prédésigné, M. Debongnie, professeur de la classe préparatoire au même établissement;

Professeur de la classe préparatoire, M. Gilles, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré, surveillant au même établissement;

Professeur de mathématiques supérieures, en remplacement de M. Retsin, qui reçoit une autre destination, M. Leclerck, professeur de mathématiques dans la section des humanités au même établissement;

Professeur de mathématiques dans la section des humanités, M. Poodts, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré pour les sciences, premier régent *ad interim* à l'école moyenne de Bruges.

A l'athénée de Gand: Professeur de mathématiques supérieures, en remplacement de M. Schaar, qui reçoit une autre destination, M. Retsin, prédésigné.

A l'athénée de Tournai: Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Gillon, démissionnaire, M. Lemaître, professeur, des mêmes cours à l'athénée d'Arlon.

A l'athénée de Hasselt: Deuxième professeur de mathématiques, en remplacement de M. Bertrang, prédésigné, M. Boen, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré pour les sciences, premier régent à l'école moyenne d'Anvers.

A l'Athénée d'Arlon: Professeur de physique, de chimie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Lemaître, prédésigné, M. Wannez, professeur agrégé de l'enseignement moyen du 1er degré supérieur pour les sciences, professeur *ad interim*, chargé des mêmes cours à l'athénée de Tournai.

— *Nominations dans les écoles moyennes.* — Par arrêté royal de la même date sont nommés:

A l'école moyenne d'Anvers: Premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement de M. Boen, qui reçoit une autre destination, M. Delgoffe, premier régent à l'école moyenne de Visé.

A l'école de Jodoigne: Premier régent, en remplacement de M. Michel, qui reçoit une autre destination, M. Hubin, deuxième id. au même établissement; Deuxième régent, chargé de l'enseignement des sciences, M. Delhoff, actuellement en disponibilité.

Digitized by Google

A l'école de Wavre : Premier régent, en remplacement de M. Marschouw, qui reçoit une autre destination, M. Dechaux, id. à Soignies.

A l'école de Bruges : Premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, M. Michel Jacques, prédésigné.

A l'école de Nieuport : Premier régent, en remplacement de M. Coppin, qui reçoit une autre destination, M. Hoeberechts, deuxième id. à l'école de St-Trond.

A l'école d'Ath : Deuxième régent, en remplacement de M. Delhaize, mis, sur sa demande, en disponibilité, M. Clavel, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, instituteur à la section préparatoire de l'école de Beaumont.

A l'école de Soignies : Premier régent, chargé de l'enseignement des sciences, en remplacement de M. Dechaux, prédésigné, M. Geraets, deuxième id. au même établissement; deuxième régent, M. Coppin, prédésigné;

A l'école de Visé : Premier régent, en remplacement de M. Delgoffe, qui reçoit une autre destination, M. Marschouw, prédesigné.

— Par arrêté ministériel, en date du 29 septembre, sont nommés :

A l'école moyenne de Beaumont : Instituteur dans la section préparatoire, en remplacement de M. Clavel, qui reçoit une autre destination, M. Alexandre, assistant à l'école moyenne de Péruwelz.

A l'école de Péruwelz : Assistant dans la section préparatoire, en remplacement de M. Alexandre, M. Blanchart, aspirant professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur.

Ecole moyenne d'Aerschot. — Par arrêté royal du 13 octobre 1857, le sieur Schoofs (Edouard), professeur agrégé de l'enseignement du degré supérieur, est nommé régent à l'école moyenne d'Aerschot, chargé de l'enseignement dans les deux classes de latin annexées à cet établissement et qui correspondent à la sixième et à la cinquième des humanités dans les athénées royaux.

CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

SECOND DEGRÉ. — ÉCOLES MOYENNES.

LANGUE FRANÇAISE.

I. Donnez les temps primitifs des verbes suivants : aller, offrir, vêtir, pouvoir, prévoir, savoir, croître, résoudre.

II. Conjuguez le verbe *valoir* au présent et à l'imparfait du subjonctif.

III. Quelle est la signification du mot *dont?* à quelle partie du discours faut-il le rapporter?

IV. Quand emploie-t-on *son, sa, ses;* quand emploie-t-on *leur, leurs,* après *chacun?*

V. Expliquez les deux expressions *plus tôt* et *plutôt.*

N. B. Les réponses aux trois dernières questions seront appuyées par des exemples. Il sera tenu compte aux élèves du mérite de la pensée qu'ils exprimeront, dans chaque exemple donné.

VI. *La rivière et la prairie.*

Une rivière traversait une belle prairie (petite description).

Digitized by Google

Un jour la prairie dit à la rivière : je serais bien plus belle, si, tous les ans, au moment où le printemps arrive, vous ne veniez pas me couvrir de vos eaux bourbeuses.

Le limon que je vous apporte, répondit la rivière, produit la riche végétation dont vous êtes fière..... ..... Vous m'embellissez, mais je vous suis utile.....

Trop de gens se plaignent de ceux qui leur rendent service.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

VII. Racontez très-brièvement le règne de Philippe-le-Beau et les événements qui suivirent la mort de ce prince, jusqu'à la majorité de Charles-Quint. (1494-1515).

GÉOGRAPHIE.

VIII. Dans quel pays coule la Mersey? — dans quelle mer se jette-t-elle? — Quelle est la ville importante qui se trouve à son embouchure?

IX. Citez deux ports de la Norwège.

X. Quelle est la direction du cours de l'Ebre? — dans quelle mer a-t-il son embouchure? — nommer une ville célèbre qu'il traverse.

XI. Donnez les divisions de l'Italie.

XII. Nommez les caps qui forment les points extrêmes de l'Afrique, à l'Est, à l'Ouest, et au Sud.

XIII. Quelles sont les montagnes qui bornent l'Hindostan au Nord?

XIV. Quels sont les principaux fleuves de l'Amérique du Sud?

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

ARITHMÉTIQUE.

I. Enoncer et démontrer la règle à suivre pour multiplier deux nombres décimaux, l'un par l'autre.

Opérer sur l'exemple $2,43 \times 0,039$.

II. Qu'est-ce que l'escompte?

III. Qu'entend-on par escompte en dehors et par escompte en dedans?

IV. Escompter un billet de 4000 fr., payable dans 8 $^1/_2$ mois, à raison de $^1/_2$ $^0/_0$, par mois, d'escompte en dehors.

ALGÈBRE.

I. Enoncer et démontrer, sur l'exemple suivant, la règle à suivre pour soustraire les quantités algébriques : $3a^2 - (b^2 - a^2)$. — Décomposer le résultat en facteurs.

II. Résoudre l'équation $\frac{7x - 9}{8x + 6} = \frac{2}{5}$, et expliquer les diverses transformations qu'on doit lui faire subir pour trouver la valeur de l'inconnue.

GÉOMÉTRIE.

I. Enoncer et démontrer les propriétés de la figure qu'on obtient, en abaissant, du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle, une perpendiculaire sur l'hypoténuse.

II. Calculer, à un centimètre près, le côté du carré équivalent à un trapèze, dont les bases parallèles sont $6^m, 24$ et $5^m, 74$, et la hauteur $2^m, 67$.

N. B. Les concurrents ont cinq heures pour faire leur travail.

Digitized by Google

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Concours de l'enseignement moyen du premier degré.

Troisième professionnelle. — Prix. 1er Devis, Pierre, élève de l'athénée royal de Gand. 2e Desmet, Désiré, élève de l'athénée royal de Bruges.

Accessit. Jalet, Guillaume, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Mentions honorables. 1re Bourguignon, Emile, de l'athénée royal de Mons. 2e Peemans, Hippolyte, élève de l'athénée royal de Bruxelles et Cambier, Ferdinand, élève de l'athénée royal de Mons.

Concours spécial de langue flamande. — Mention honorable. Molière, Louis, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Première commerciale. — Prix. Swarth, Ernest, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Mention honorable. Laneau, Arthur, élève du même athénée.

Première industrielle. — Accessit. Brunin, Oscar, de l'athénée royal de Mons.

Première professionnalle. (*Sections réunies*). — Prix. Lammens, Auguste, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Accessit. Dodémont, Léon, élève de l'athénée royal de Liége.

Mentions honorables. 1re Guchet, Fulbert, de l'athénée royal de Mons, et Joris, Jules, du collége communal d'Ypres. 2e Hock, Gustave, de l'athénée royal de Liége.

Première scientifique. — Prix. 1er Ledent, Jean, élève de l'athénée royal de Liége. 2e Docteur, Gustave, élève de l'athénée royal de Namur, et Dodemont, Léon, élève de l'athénée royal de Liége.

Accessits. 1er Hock, Gustave, de l'athénée royal de Liége. 2e Hubert, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers, et Tindemans, Antoine, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 3e Donny, Albert, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 4e Micha, Joseph, élève de l'athénée royal de Liége. 5e Callewaert, Jean, élève de l'athénée royal de Bruxelles.

Quatrième latine. (*Mathématiques*). — Prix. 1er Vanden Bulcke, Alfred, élève de l'athénée royal de Bruges. 2e Niesten, Antoine, élève de l'athénée royal de Bruges, et Arnould, Anicet, élève du collége de Chimay.

Accessits. 1er Vincotte, Robert, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 2e Lamarche, Louis-Mathieu-Joseph, élève de l'athénée royal de Hasselt, et Henri Thiebaut, élève du collége patronné de Dinant. 3e Alexandre, Léon, élève de l'athénée royal d'Arlon. 4e De Coninck, Joseph, élève du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines. 5e Lemaire, Guillaume, élève de l'athénée royal de Liége, Lassine, Ernest, élève de l'athénée royal de Hasselt et Pierron, Adolphe, élève du collége communal de Nivelles. 6e Demarest, Joseph, élève de l'athénée royal d'Arlon, Moté, Félix, élève du collége patronné de Dinant et Degauquier, Emile, élève du collége communal de Chimay. 7e Doudelet, Eugène, de l'athénée royal de Mons et Jean Mievis, élève du collége patronné de Saint-Trond. 8e Flechet, Florimond, élève de l'athénée royal de Liége, et Mosselman, Isidore, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 9e Merlin, Ferdinand,

Digitized by Google

élève de l'athénée royal de Tournai, et Leroy, Théodule, élève du collége communal de Chimay. 10e Spinnox, Jean-Henri, élève du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines, et Thiéry, Oscar, élève de l'athénée royal de Mons.

Seconde latine. (*Thème latin*).—Prix. 1er Hubert, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2e Rossignol, Camille, élève du collége patronné de Dinant.

Accessit. Ancion, Jules, élève de l'athénée royal de Liége.

Mentions honorables. 1re Février, Jules, élève de l'athénée royal de Namur. 2e Schapmans, Henri, élève du collége de Saint-Trond.

—*Version grecque.* Prix. Wattiez, Jules, élève de l'athénée royal de Tournai.

Accessits. 1er partagé entre: De Ceunynck, Auguste, élève de l'athénée royal de Bruges ; Van Santen, Edmond, élève de l'athénée royal d'Anvers et Herman, Urbain, élève du collége patronné de Saint-Trond. 2e partagé entre: Jacobs, Henri, élève du collége communal de Pitzenbourg à Malines, et Despret, Louis, élève du collége communal de Chimay. 3e Delmée, Jean-Baptiste, élève de l'athénée royal de Tournai.

Mention honorable partagée entre: Van Dievoet, Emile, élève de l'athénée royal de Bruxelles, et Schapmans, Charles, élève du collége patronné de Saint-Trond.

— *Narration française.* Prix. Hubert, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers.

Accessits. 1er Hauman Lucien , élève de l'athénée royal de Bruxelles. 2e partagé entre: Delmée, Jean-Baptiste, élève de l'athénée royal de Tournai, et Degand, Emile, élève de l'athénée royal de Bruxelles. 3e Dommartin, Léon, élève du collége patronné de Herve.

Concours spécial de langue flamande. — Prix. Rooses, Maximilien, élève de l'athénée royal d'Anvers.

Accessit. Van Elsen, François, du collége patronné de Pitzenbourg, à Malines.

Rhétorique. (*Thème latin*). — Prix. 1er Legros, Léon, élève de l'athénée. royal d'Arlon.

Accessits. 1er Brohée, Louis, élève de l'athénée royal de Mons. 2e Gondry, Auguste, élève de l'athénée royal de Gand.

Mentions honorables. 1re Scheuer, Victor, élève de l'athénée royal d'Arlon. 2e Hins, Eugène, élève du collége patronné de Saint-Trond.

-- *Version latine.* Prix. 1er Swarts, Théodore, élève de l'athénée royal d'Anvers. 2e Gondry, Auguste, élève de l'athénée royal de Gand.

Accessits. 1er Dupuis, Louis , élève du collége communal de Nivelles. 2e Saeys, Félix, élève de l'athénée royal de Bruges.

Mentions honorables. 1re partagée entre: Desoer, Emmmanuel et Neujean, Xavier, élèves de l'athénée royal de Liége. 2e Legros, Léon, élève de l'athénée royal d'Arlon.

— *Discours français.* 1er prix d'honneur. Hins, Eugène, élève du collége patronné de Saint-Trond. 2e Desoer, Emmanuel, élève de l'athénée royal de Liége.

Accessits. 1er Habets, Alfred, élève de l'athénée royal de Liége. 2e Scheuer, Victor, élève de l'athénée royal d'Arlon. 3e Ernst, Victor, élève du collége patronné de Herve. 4e Gondry, Auguste, élève de l'athénée royal de Gand. 5e Grenson, Alcide, élève de l'athénée royal de Liége et Daury, Félicien, élève du collége patronné de Dinant.

Digitized by Google

Mentions honorables. 1re Petteau, Jean-Baptiste, élève de l'athénée royal de Tournai, et Saeys, Félix, élève de l'athénée royal de Bruges. 2e Rolin, Ernest, élève de l'athénée royal de Gand. 3e Vandresse, Louis, élève du collége patronné de Herve. 4e Pavoux, Eugène, élève de l'athénée royal d'Anvers, Neujean, Xavier, élève de l'athénée royal de Liége et Bourlard, Edmond, élève de l'athénée royal de Mons. 5e Leclercq, Victor, élève de l'athénée royal de Bruxelles, Brohée, Louis, élève de l'athénée royal de Mons et Dumonchaux, Ursmar, élève de l'athénée royal de Tournai.

Concours de l'enseignement moyen du second degré.

Concours obligatoire. — Prix. 1er André, Pierre-Emile, élève de l'école moyenne de Neufchâteau. 2e Mersch, François, élève de l'école moyenne de Virton. 3e Mesmaekers, Isidore, élève de l'école moyenne de Turnhout, 4e Mansion, Paul, élève de l'école moyenne de Huy. 5e Demelie, Félix, élève de l'école moyenne de Braine-le-Comte. 6e Mostenne, Hubert, élève de l'école moyenne de Rochefort. 7e Tiberghien, Pierre, élève de l'école moyenne de Bruxelles. 8e Fraikin, Guillaume, élève de l'école moyenne de Tongres. 9e Devroye, Edouard, élève de l'école moyenne de Louvain. 10e De Bouck, Léon, élève de l'école moyenne de Jodoigne.

Accessits. 1er Salle, Joseph, élève de l'école moyenne de Waremme. 2e De Waeghenaere, Emile, élève de l'école moyenne d'Ypres. 3e Beaudoux, Adolphe, élève de l'école moyenne de Thuin, 4e Van Keymeulen, Louis, élève de l'école moyenne d'Anvers. 5e Boedt, Firmin, élève de l'école moyenne de Jodoigne. 6e Aubertin, Jules-Léopold, élève de l'école moyenne de Beaumont, Lejeune, Hubert, élève de l'école moyenne de Spa, et Emile Schofeniels, élève de l'école moyenne de Waremme. 7e Dethy, Jules, élève de l'école moyenne de Péruwelz. 8e Goffe, Alexandre-Joseph, élève de l'école moyenne de Beaumont. 9e Moreau, Louis, élève de l'école moyenne de Huy. 10e Laduron, Camille, de l'école moyenne de Beaumont. 11e Gérard, Victor, élève de l'école moyenne de Virton. 12e Bernard, Joseph, de l'école moyenne de Huy.

Mentions honorables. 1re Poncelet, Edouard-Joseph, élève de l'école moyenne de Rochefort. 2e Branquart, Edouard, élève de l'école moyenne de Braine-le-Comte. 3e Gouzou, Jean-Baptiste, élève de l'école moyenne de Dinant, 4e Toussaint, Jean-Louis, élève de l'école moyenne de Marche. 5e Thaon, Désiré, élève de l'école moyenne d'Ypres. 6e Gaudinne, Edmond. élève de l'éeole moyenne de Dinant. 7e Laduron, Jules-Zénon-Joseph, élève de l'école moyenne de Saint-Ghislain. 8e Dekessel, Charles-Théodore-Joseph, élève de l'école moyenne d'Alost.

Cours spécial de langue flamande. — Prix. 1er Boone, Alphonse, élève de l'école moyenne de Turnhout. 2e Mesmaekers, Isidore, élève de l'école moyenne de Turnhout.

Accessits. 1er Van Keymeulen, Louis, élève de l'école moyenne d'Anvers. 2e De Waeghenaere, Emile, élève de l'école moyenne d'Ypres. 3e Vanderauwera, Pierre, élève de l'école moyenne de Lierre. 4e Anthoone, François, élève de l'école moyenne de Gand, 5e De Saedeleer, Auguste-Bernard, élève l'école moyenne d'Alost, et Keusters, Michel, élève de l'école moyenne de Diest.

Digitized by Google

DES MODES D'ENSEIGNEMENT.

—

L'enseignement privé, l'enseignement simultané, l'enseignement mutuel constituent les trois modes d'enseignement les plus usités et les plus généralement connus.

Il n'y a pas bien longtemps encore que chacun de ces modes avait ses partisans et ses antagonistes passionnés, cherchant à établir la prééminence de l'un sur la proscription de l'autre. On allait même plus loin. On faisait dépendre le succès de l'enseignement et jusqu'aux progrès de la civilisation de l'emploi de l'un ou de l'autre de ces modes.

Le temps a fait justice de ces exagérations. La raison publique et l'expérience ont remis les choses à leur place et à leur valeur. On a peine à comprendre aujourd'hui les motifs de ces luttes passionnées qui remuaient tous les esprits, il y a quelque quarante ans.

Ce serait donc perdre le temps que de rouvrir ces débats. Notre but n'est pas d'établir ici la prééminence d'un mode sur un autre, mais les avantages et les inconvénients propres à chacun de ces modes. Nous rechercherons aussi dans quelles circonstances et suivant quelles conditions ils peuvent être le plus avantageusement employés.

Les avantages du mode individuel sont faciles à saisir. Le maître, n'ayant qu'un seul élève, peut proportionner son enseignement au degré de ses connaissances, à la marche et au développement de son esprit, aux dispositions de son caractère. Aucune leçon n'est donc ainsi perdue. Tout a son utilité directe, son à-propos; tout porte son fruit.

D'un autre côté, l'élève, en présence du maître seul, est exposé à moins de distractions. Toujours surveillé, soutenu, animé par les regards du maître, il est moins sujet à se relâcher. Chacun de ses devoirs est lu; chacun de ses efforts est apprécié. Le moindre oubli, la moindre négligence appelle l'attention du maître qui peut immédiatement y porter remède.

Ce sont là sans doute des avantages considérables et qu'on ne saurait contester. Mais ce mode d'enseignement présente aussi des

Digitized by Google

inconvénients dont il faut tenir compte et qu'il importe de bien connaître. Nous ne nous arrêterons pas sur le premier et le plus patent de tous, c'est-à-dire sur l'impossibilité, en thèse générale, de trouver un maître pour chaque élève ou de trouver le temps de fractionner une classe en autant de leçons particulières qu'elle compte d'écoliers. Les inconvénients que nous avons à signaler sont d'une autre nature et tiennent à un autre ordre de faits.

Nous avons dit que l'attention de l'élève, quand il est seul, était exposée à moins de distractions. Cela est vrai. Mais, d'un autre côté, comme cette attention ne se trouve soutenue et animée ni par l'émulation ni par l'exemple, comme elle ne peut se retremper dans les intervalles de repos que permet l'enseignement simultané en mettant successivement en scène et en action les différents élèves du cours, cette attention se rebute et se lasse plus vite, et cette lassitude s'étend de l'élève au maître.

Nous avons consulté dans notre vie bien des hommes voués à la carrière de l'enseignement. Tous ceux que nous avons interrogés nous ont répondu, sans exception, qu'ils aimaient mieux faire une leçon à plusieurs élèves réunis qu'à un élève isolé; qu'ils avaient besoin pour cela de moins d'efforts, de moins de contention d'esprit et que la leçon n'était pas seulement plus facile et plus attrayante, mais encore plus fertile en bons résultats, même pour chaque élève pris isolément. Cela se comprend. Dans une leçon réunissant plusieurs élèves, l'enfant interrogé fait de grands efforts pour se tirer des questions qui lui sont adressées. Ces efforts toutefois n'épuisent point ses forces. Son esprit se repose et se ranime lorsque, passant à son tour à l'état de simple auditeur, l'élève n'a plus qu'à suivre ce que dit son camarade et à signaler au besoin les erreurs qui peuvent lui échapper. Toutefois, ce moment de relâche n'est pas perdu pour ses progrès; il profite des réponses et des observations des autres comme les autres profitaient des siennes. La question qu'il n'eût point faite, la réponse qu'il n'eût pas trouvée, le point de vue qu'il n'eût pas aperçu, un autre l'aperçoit, car, dans cette variété d'esprits que présente une classe un peu nombreuse, il s'en trouve toujours qui font preuve, à un moment donné, d'une aptitude qui leur est spéciale; et ce qui serait au-dessus des efforts et de la portée de chacun des disciples pris isolément, se trouve accessible à l'ensemble de leurs efforts réunis.

Digitized by Google

L'esprit prend donc dans l'enseignement simultané, plus d'étendue, plus de souplesse, plus de fécondité. L'enfant acquiert en même temps une connaissance plus juste de ses forces, une confiance en lui-même mieux raisonnée, une appréciation plus exacte de la valeur d'autrui. Dans l'enseignement privé au contraire, toujours seul et sans émule, il ne peut ni profiter des idées et des exemples de ses condisciples, ni se comparer avec eux. De là une présomption excessive ou une défiance extrême, et par suite une timidité qui paralyse tous ses moyens. Nous ne parlons ici qu'au point de vue de l'instruction. Au point de vue de l'éducation, les inconvénients ne seraient pas moins graves.

Ajoutons que, par la nature de son esprit et de son caractère, l'enfant se trouve dans un état de contrainte et de gêne qui résulte de ce contact incessant avec un homme d'un esprit mûr et naturellement grave. Pour se maintenir à sa hauteur, il a besoin de se tendre et de se hausser par delà son naturel et ses forces, et cette tension continuelle et excessive l'épuise et l'énerve, quand son tempérament ne se trouve pas assez vigoureux pour ce régime, ce qui est le cas le plus ordinaire. Peut-être ne faut-il pas attribuer à d'autres causes et peut-on expliquer par là l'insuccès de l'éducation du dauphin, fils de Louis XIV, quoiqu'elle fût confiée au plus grand génie de cette époque, à l'immortel évêque de Meaux.

Si l'on examine les conséquences de ce mode d'enseignement au point de vue du maître, les inconvénients ne sont pas moins frappants. Comme il n'a pas en face de lui un auditoire nombreux dont la présence le soutient, dont les regards et l'attention l'animent et l'excitent, son enseignement est naturellement plus froid, moins intéressant; il manque de ces effets vifs, de ces inspirations heureuses que le maître doit souvent à l'excitation de ceux qui l'écoutent et au besoin de répondre à leur attente. Dans les moments où il est le mieux disposé, si son élève l'est mal, et que son esprit distrait ou fatigué ait peine à suivre la leçon, le maître, qui s'en aperçoit, commence à éprouver un nuage de mécontentement et d'humeur; s'il redouble d'efforts, s'il a recours à d'autres moyens de démonstration, et que ces nouvelles tentatives viennent encore à échouer devant l'impuissance ou l'inattention de son élève, il a peine à ne pas tomber dans l'impatience ou le découragement. De là, des moments difficiles pour le maître et l'élève, des leçons traînantes et fatigantes pour tous les deux, de là le dégoût et l'insuccès.

Digitized by Google

C'est donc contre cette lassitude qui gagne le maître et l'élève, contre cette torpeur qui naît du défaut d'émulation, de l'absence d'auditeurs et de condisciples, que l'enseignement privé a à lutter. Pour réveiller l'attention de l'élève et pour la soutenir, il faut faire appel à toutes les puissances de sa volonté, il faut mettre en jeu tous les mobiles qui agissent sur son caractère; il faut faire usage non-seulement des éloges et des récompenses qui l'encouragent, mais encore de ces moyens artificiels auxquels on est quelquefois obligé d'avoir recours pour déguiser les dégoûts de l'étude et venir en aide aux défaillances de l'esprit ou de la volonté des enfants.

Le mode d'enseignement privé réussit rarement. Et quand il réussit, il est loin encore de tirer d'un élève ce qu'eût pu en obtenir l'enseignement simultané. Sans doute on peut citer des exemples de très-grands succès obtenus par ce mode d'enseignement; nous n'oublions pas qu'on lui doit le plus admirable chef-d'œuvre qu'ait accompli jamais la pédagogie, l'éducation du duc de Bourgogne par Fénelon; mais quand on étudie les détails de cette œuvre merveilleuse, quand on suit pas à pas les difficultés que l'archevêque de Cambrai eut à vaincre, les ressources ingénieuses, variées, puissantes auxquelles il dut avoir recours, quand on mesure toute la somme de sagesse, d'intelligence, de dévouement qu'il consacra à cette œuvre couronnée d'un si brillant succès, on ne s'étonne plus de ce succès, mais bien de l'extraordinaire réunion de conditions grâce auxquelles il a pu être obtenu.

Nous examinerons dans un autre article les avantages et les inconvénients des deux autres modes qui nous restent à étudier.

L.-C. M.

Digitized by Google

PROPOSITIONS RELATIVES AUX CARRÉS ET AUX CUBES DES NOMBRES.

Carré d'une somme. — Soit $a + b$ la somme indiquée de deux nombres quelconques abstraits. Le carré d'un nombre étant le produit de ce nombre par lui-même, on trouvera le *développement* de $(a + b)^2$ en effectuant, d'après ce qu'on a vu plus haut, la multiplication de $a + b$ par $a + b$; et l'on aura

$$(a + b)^2 = a^2 + 2\,ab + b^2 = a^2 + b^2 + 2\,ab.$$

Donc *le carré de la somme de deux nombres quelconques se compose de la somme des carrés de ces deux nombres augmentée de leur double produit.* — Réciproquement, on a

$$9\,n^2 + 4\,p^2 + 12\,np = (3\,n + 2\,p)^2$$
$$\text{et } a^2 + 2\,a + 1 = (a + 1)^2.$$

Carré d'une différence. — Multipliant $a - b$ par $a - b$, on trouve que

$$(a - b)^2 = a^2 - 2\,ab + b^2 = a^2 + b^2 - 2\,ab.$$

Le carré de la différence de deux nombres quelconques se compose de la somme des carrés de ces deux nombres diminuée de leur double produit. — Réciproquement,

$$16\,n^2 - 8\,np + p^2 = (4\,n - p)^2.$$

Différence de deux carrés. — Multipliant $a + b$ par $a - b$, on trouve que

$$(a + b)\,(a - b) = a^2 - b^2 \text{ et } a^2 - b^2 = (a + b)\,(a - b).$$

Donc *la différence des carrés de deux nombres quelconques est le produit de la somme de ces deux nombres multipliée par leur différence, et réciproquement.*

Décomposition en facteurs. — Les trois précédents théorèmes donnent les moyens de décomposer en facteurs certaines quantités littérales. Par exemple, il est clair qu'on a successivement :

$$a^2 - b^2 + 2\,bc - c^2 = a^2 - (b^2 - 2\,bc + c^2)$$
$$= a^2 - (b - c)^2 = (a + b - c)\,(a - b + c).$$

Mais s'il faut décomposer en deux facteurs le trinôme $x^2 - 7\,x + 10$, *il suffit d'y ajouter et d'en soustraire en même temps le*

Digitized by Google

carré de la moitié de 7. Cela ne change pas la valeur et donne successivement :

$$x^2 - 7x + \tfrac{47}{4} - \tfrac{49}{4} + 10 = (x - \tfrac{7}{2})^2 - \tfrac{9}{4}$$
$$= (x - \tfrac{7}{2} + -)(x - \tfrac{7}{2} - \tfrac{3}{2}) = (x - 2)(x - 5);$$
$$\text{d'où } x^2 - 7x + 10 = (x - 2)(x - 5).$$

Décomposant de même, on trouve aisément que

$$x^2 + 8x - 33 = (x + 11)(x - 3).$$

Si donc on veut calculer les valeurs de x qui rendent nul le trinôme proposé, il suffira d'observer que tout produit est nul quand l'un quelconque de ses facteurs est zéro. Le trinôme proposé est donc annulé par $x - 3 = 0$, d'où $x = 3$, et par $x + 11 = 0$, d'où $x = -11$.

Cubes d'une somme et d'une différence. — Le cube d'un nombre étant le produit du carré du nombre par ce nombre lui-même, il est clair, d'après la multiplication des polynomes, qu'on aura successivement :

$$(a + x)^3 = a^3 + 3a^2x + 3ax^2 + x^3,$$
$$(a - x)^3 = a^3 - 3a^2x + 3ax^2 - x^3.$$

De là, $a^3 + 3a^2 + 3a + 1 = (a + 1)^3$

et $a^3 - 3a^2 + 3a - 1 = (a - 1)^3$.

Les deux formules générales expriment deux théorèmes numériques, faciles à énoncer. On peut aussi les écrire comme il suit :

$$(a + x)^3 = a^3 + x^3 + 3ax(a + x),$$
$$(a - x)^3 = a^3 - x^3 - 3ax(a - x).$$

Somme et différence de deux cubes. — Effectuant les multiplications, on trouve :

$$(a^2 - ax + x^2)(a + x) = a^3 + x^3,$$
$$(a^2 + ax + x^2)(a - x) = a^3 - x^3.$$

Donc *la somme ou la différence des cubes de deux nombres entiers est toujours divisible par la somme ou la différence de ces deux nombres.*

Différents exercices. — Voici maintenant une suite de théorèmes numériques, bien faciles à démontrer, d'après ce qui précède :

Digitized by Google

I. — Le plus petit nombre par lequel il faut multiplier 756, pour que le produit soit un *carré parfait,* est 21.

II. Le double produit de deux nombres quelconques inégaux est toujours moindre que la somme de leurs carrés; tandis que le carré de la somme de ces deux nombres surpasse leur quadruple produit. — On posera $a - b = d$; etc.

III. — Si au produit de deux nombres quelconques, différant de l'unité, on ajoute le plus grand de ces deux nombres, la somme est le carré de ce dernier.

IV. — Si un nombre pair est la somme de deux carrés impairs, sa moitié est aussi la somme de deux carrés. — On trouve, en effet,

$$\tfrac{1}{2}(2n-1)^2 + \tfrac{1}{2}(2p-1)^2 = (n-p)^2 + (n+p-1)^2.$$

V. — Tout nombre entier, terminé par l'un des chiffres 2, 3, 7 et 8, n'est pas un carré parfait, aussi bien que quand il n'est pas terminé par 25.

VI. — La différence des carrés de deux nombres impairs est toujours divisible par 8.

VII. — Si l'on ôte 1 ou si l'on ajoute 1 au carré de tout nombre entier $5n + x$, non multiple de 5, le résultat est divisible par 5.

VIII. — Si l'on ajoute 1 au produit de deux nombres, soit pairs, soit impairs, mais immédiatement consécutifs, la somme est le carré du nombre intermédiaire.

IX. — Si l'on ôte 1 à la somme des carrés de deux nombres entiers immédiatements consécutifs, le reste est divisible par 4.

X. — Le produit des sommes de deux carrés chacune est, de deux manières, la somme de deux carrés.

XI. — Si l'on ôte 1 au carré de tout nombre premier, à partir de 5, et de la forme $6n - 1$ ou $6n + 1$, le reste est divisible par 24.

XII. — Si un nombre multiple de 5 est la somme de deux carrés, le cinquième de ce nombre est aussi la somme de deux carrés. — $5n$ étant la somme des carrés de $3a + m$ et $5a + p$, il faut que $m^2 + p^2$ soit un multiple de 5; il faut donc que m^2 étant terminé par 4, p^2 soit terminé par 1 ou 6, aussi bien que quand m^2 est terminé par 9. Par exemple, on a

$$n = \tfrac{1}{5}(5a+19)^2 + \tfrac{1}{5}(5a+2)^2 = (3a+8)^2 + (a-3)^2.$$

Digitized by Google

XIII. — Si deux nombres entiers ne sont pas multiples de 3, la différence de leurs carrés est divisible par 3.

XIV. — Si un nombre entier, divisé par 13, laisse pour reste 6 ou 7, son carré diminué de 23 est divisible par 13.

XV. — La somme des carrés de deux nombres impairs est toujours un nombre pair. — La puissance quatrième de tout nombre entier, non multiple de 5, étant toujours terminée par 1 ou 6, on voit que si deux nombres entiers ne sont pas multiples de 5, la différence de leurs puissances quatrièmes est divisible par 5.

XVI. — *Il existe une infinité de systèmes de trois nombres entiers, tels que le carré de l'un de ces trois nombres est égal à la somme des carrés des deux autres.* — Voici la démonstration de cette remarquable propriété : d'après la multiplication des polynomes, on vérifie que

$$(x^2 + y^2)^2 = (2\,xy)^2 + (x^2 - y^2)^2.$$

Si donc on pose, dans cette égalité,

$$a = x^2 + y^2,\ b = 2\,xy \text{ et } c = x^2 - y^2.$$

elle devient la *relation* cherchée, savoir :

$$a^2 = b^2 + c^2.$$

Voici le tableau des premières valeurs de a, b, c qui satisfont à cette relation importante :

$x =$	2,	3,	4,	4,	5,	5,	6,	6,	7,	7,	8,	8,	8,	9,...
$y =$	1,	2,	1,	3,	2,	4,	1,	5,	2,	4,	3,	5,	7,	4,...
$a =$	5,	13,	17,	25,	29,	41,	37,	61,	53,	65,	73,	89,	113,	97,...
$b =$	4,	12,	8,	24,	20,	40,	12,	60,	28,	56,	48,	80,	112,	72,...
$c =$	3,	5,	15,	7,	21,	9,	35,	11,	45,	33,	55,	39,	15,	65,...

On vérifie aisément que les valeurs de a, b, c dans chaque colonne, aussi bien que leurs multiples *semblables*, satisfont à la relation proposée.

Tous les nombres a sont premiers, sauf de rares exceptions. Il est facile de voir généralement que $a + b$ et $a - b$ sont des carrés parfaits, aussi bien que $(a + c)(a - c)$. — Enfin, comme on a

$$abc = 2\,xy\,(x^2 + y^2)\,(x^2 - y^2) = 2\,xy\,(x^4 - y^4).$$

il résulte des théorèmes XIII et XV, que le produit abc est toujours divisible par $4 \times 3 \times 5$ ou par 60.

Digitized by Google

XVII. — Si 161 est la différence des carrés des deux nombres entiers $a + x$ et x, il faut d'abord que a divise 161, et que 2 divise ce qui reste en soustrayant a du quotient. Par ces deux conditions, on trouve $a = 7$ et $x = 8$, puis $a = 23$ et $x = -8$.

XVIII. — La différence des cubes de deux nombres entiers consécutifs est toujours la somme de deux carrés, diminuée d'un autre carré. — On a effectivement

$$(2n)^3 - (2n - 1)^3 = (3n - 1)^2 + (2n)^2 - n^2.$$

XIX. — La somme de trois nombres entiers consécutifs quelconques est divisible par 3, tandis que leur produit est divisible par 6. — On a, en effet,

$$3n(3n + 1)(3n + 2) = 27n^2(n + 1) + 6n.$$

Cela résulte aussi de ce que l'un des trois nombres entiers consécutifs est pair et un autre multiple de 3. — De même, le produit de quatre nombres entiers quelconques, mais consécutifs, est divisible par 24; vu que l'un de ces nombres est pair, et deux autres multiples l'un de 3 et l'autre de 4.

XX. — Si trois nombres quelconques croissent successivement de l'unité, et qu'à leur produit on ajoute le second nombre, la somme est le cube de celui-ci.

XXI. — Le cube d'un nombre entier étant diminué de ce nombre, le reste est toujours divisible par 6.

XXII. — Si l'on ôte 1 de la différence des cubes de deux nombres entiers consécutifs quelconques, le reste r est divisible par 6. — Si donc $r = 546$, les deux nombres sont 13 et 14.

XXIII. — Si l'on ôte 1 ou si l'on ajoute 1 au cube de tout nombre entier $7n + x$, non multiple de 7, le résultat est divisible par 7.

XXIV. — Si l'on ajoute 1 ou si l'on ôte 1 au cube de tout nombre premier, à partir de 5, et de la forme $6n - 1$ ou $6n + 1$, le résultat est divisible par 18.

XXV. — Le cube de la somme de deux carrés est lui-même la somme de deux carrés. — En effet, on vérifie que

$$(a^2 + b^2)^3 = (a^3 - 3ab^2)^2 + (3a^2b - b^3)^2.$$

Digitized by Google

XXVI. — Si deux nombres entiers a et b ne sont pas multiples de 3, la différence $a^6 - b^6$ est toujours divisible par 9. — Cette différence étant la somme de deux cubes multipliée par leur différence, on posera dans ce produit $a = 3c + x$ et $b = 3d + y$; etc.

XXVII. — Si 1304 est la différence des cubes des deux nombres entiers inconnus $a + x$ et x, on trouve $a = 8$ et $x = 3$, ou $a = 8$ et $x = -11$.

XXVIII. — Si a et c désignent des nombres quelconques, entiers, fractionnaires ou décimaux, et même des monômes ou des polynomes, on aura toujours

$$(ac)^2 = a^2 c^2 \text{ et } (a : c)^2 = a^2 : c^2;$$
$$(ac)^3 = a^3 c^3 \text{ et } (a : c)^3 = a^3 : c^3.$$

Remarque. — Les trois nombres 3, 4 et 5 sont tels, que le carré du dernier vaut la somme des carrés des deux premiers; la même relation ayant lieu pour les multiples semblables de ces trois nombres. Or, ce qui est remarquable, c'est que les quatre nombres 3, 4, 5 et 6 sont tels, que le cube du dernier vaut la somme des cubes des trois premiers; la même relation ayant lieu pour les multiples semblables de ces quatre nombres.

J.-N. Noel.

HORACE A QUINTIUS.

LIVRE I, ÉPÎTRE XVI.

Ne perconteris fundus meus, optime Quinti,
Arvo pascat herum....

Ne me demande pas, Quintius (1) si ma terre
Rapporte abondamment à son propriétaire,
Si ses plants d'oliviers, ses vergers, ses ormeaux
Où la vigne en grimpant enlace ses rameaux,
Ses prés enfin, m'en font un bien qui peut suffire;
Dans ses moindres détails je vais te la décrire.

(1) Quintius Hirpinus, à qui Horace a adressé l'ode II, livre II :
Quid bellicosus Cantaber,....
On n'a pu fixer encore la date de cette épître.

Digitized by Google

De collines d'abord un cadre gracieux
Entoure un frais vallon, sombre et silencieux,
Qu'éclaire le soleil à droite s'il se lève,
A gauche si son cours au sein des flots s'achève.
Un climat ravissant. Ici le cornouiller,
Là le chêne et l'yeuse.... ombrage hospitalier
Où le maître s'assied, épris de la nature,
Tandis que ses troupeaux y cherchent leur pâture.
On s'y croit à Tarente (1) en songe transporté.
Une source s'y creuse (2), et, limpide, argenté,
Un ruisseau, qu'elle nomme, y coule moins célèbre
Mais plus pur dans sa pente et plus riant que l'Hèbre.
L'onde en est pour nos maux un baume merveilleux.

Et voilà, Quintius, voilà quels sont les lieux
Où je viens retrouver, puisqu'il faut te le dire,
Cette santé qu'à Rome en septembre on admire.

Certes, tu vis heureux s'ils sont dignes de foi
Les bruits qui dès longtemps se colportent sur toi,
Mais il faut en cela n'en croire que soi-même.
Il n'est qu'en la vertu de volupté suprême,
Et, fût-on, Quintius, partout complimenté
Sur sa mine excellente et sa riche santé,

(1) Ville d'Italie, dans la province d'Otrante.
Elle a donné son nom à la tarentule qui y est fort commune.

Saltus et saturi petito longinqua Tarenti
Virgile, Géorgiques, liv. II, vers 197.

Ab Jove Neptunoque sacri custode Tarenti.
Horace, livre I, ode 28, vers 29.

Aut Lacedemonium Tarentum.
Livre III, ode 5, vers 56.

Lana Tarentino violas imitata veneno.
Livre II, épître I, vers 207.

Et passim.

(2) La Digence (aujourd'hui fonte dell' oratini), dans le pays des Sabins.
Elle donnait son nom à un ruisseau qui opérait sa jonction avec elle dans la vallée qui portait aussi son nom.

Me quoties reficit gelidus Digentia rivus...
Livre I, épître 18, vers 99.

Digitized by Google

Du moment que la fièvre en dedans nous obsède (1),
Doit-on attendre, avant d'y chercher un remède,
Que la goutte ait déjà pénétré jusqu'aux os?
Les sots en les cachant aggravent seuls leurs maux (2)

Qu'un poète, prenant le ton de l'épopée
Parle des ennemis domptés par ton épée
Et, de Rome ou de toi, n'ose, par Jupiter,
Dire lequel des deux à l'autre est le plus cher (3),
« Bon, t'exclameras-tu, c'est l'éloge d'Auguste! »
Qu'on te proclame sage et vertueux et juste,
Irréprochable en tout.... voyons, qu'en penses-tu?
J'aime, moi, qu'on me loue aussi de ma vertu,
Mais ces titres pompeux, mais ces honneurs insignes,
Le peuple le reprend, comme de mains indignes.
Il reprend les faisceaux: « Remets-les-moi, remets :
Ils sont miens. » J'obéis, et m'en vais triste.... mais
S'il me jetait le nom de voleur à la tête,
S'il niait que je suis un homme probe, honnête,
De parricide, enfin, s'il osait m'accuser,
Croirais-je qu'au mépris cela va m'exposer?
L'éloge, s'il n'est vrai, plait-il? et qui s'irrite
D'un reproche infamant à moins qu'il le mérite?

L'honnête homme est celui qui respecte la loi,
En qui comme témoin, comme arbitre, on a foi,
Qu'on admet pour garant? or, veut-on savoir comme
Au foyer domestique agit cet honnête homme?

(1) Boileau a imité ce passage dans son épître 3, vers 33 et suivants:
A quoi bon, quand la fièvre en vos artères brûle,...
. . . . . *etc.*

(2) Ces vers que Boileau a imités dans son épître 9, vers 24 et suivants:
Si, pour faire la cour à ton illustre père,...
sont extraits presque textuellement d'une panégyrique d'Auguste par le poète Lucius Varius, dont Horace fait à diverses reprises un brillant éloge.

Il ne nous reste que 15 vers attribués à Varius (Recueil de Muttaire).

(3) *Renuit negitat que Sabellus.* (Sabellus, diminutif de Sabinus, petit Sabin).

Cette expression désigne le poète lui-même, soit parce qu'il avait sa maison de campagne au pays des Sabins, soit parce qu'il était né à Venouse, où avait été envoyée autrefois une colonie de Sabins.

Digitized by Google

Ses valets, ses voisins parleront. Apprends d'eux
Sous ce masque trompeur que de vices hideux!
Quand mon esclave dit : « j'ai toujours été brave
« Et n'ai point déserté. » Je réponds à l'esclave:
« Tu n'auras pas le fouet; ta récompense est là. »
— « Je n'ai tué personne. » — « Et, justement, voilà
« Pourquoi tu n'es pas mis en croix, sans sépulture,
« Et n'as pas aux corbeaux servi de nourriture. »
— « Je suis honnête au moins. » — « Honnête? entendons-nous:
« Le seul aspect du piége épouvante les loups,
« L'épervier craint les lacs, de l'hameçon funeste,
« Se gare le milan (1); le juste seul déteste
« Le mal de tout l'amour qu'il ressent pour le bien.
« Toi, voyons donc un peu quel mobile est le tien :
« La peur du châtiment t'empêche de mal faire?
« Sans cela ce serait une bien autre affaire (2).
« Au lieu de cent boisseaux prends-en dix à quelqu'un!
« Le dommage est moins grand mais le crime est tout un (3). »

Ecoutons ce Caton, ce saint homme, ce sage
Que peuple, magistrats acclament au passage
S'il offre un sacrifice à nos dieux immortels.
Quand il crie: « Apollon, j'embrasse tes autels!

(1) Poisson du genre trigle. Il a la propriété de luire dans les ténèbres. Les milans volent et nagent en troupes.

(2) . . . . . *Tolle periclum*
Jam vaga prosiliet frenis natura remotis.
Livre II, satire 7, vers 47-48.

(3) Maxime stoïcienne dont cependant Horace s'est souvent moqué:
cur non
Ponderibus modulisque suis ratio utitur, ac, res
Ut quœque est, ita suppliciis delicta coercet?
Livre I, satire 3, vers 77-79.
Quis paria esse fere placuit peccata, laborant
Quum ventum ad verum est..... etc.
Ibidem, vers 96-97 et suivants.
Nec vincet ratio hoc, tantumdem ut peccet idemque
Qui teneros caules alieni fregerit horti,
Et qui nocturnus sacra divum legerit. Adsit
Regula.... etc.
Ibidem, vers 115-118 et suivants.

Digitized by Google

« Janus, sois-moi propice! » il ajoute à voix basse :
« Laverne (1) accorde-moi seulement cette grâce,
« De jeter sur mes torts un voile circonspect;
« Que je reste pour tous un objet de respect,
« Et qu'une nuit profonde entoure de mystère
« Des crimes dérobés sous un dehors austère. »
Je ne vois pas en quoi l'avare dont la main
Va ramassant un as cloué sur son chemin (2),
L'emporte sur l'esclave et se croit moins à plaindre,
Car qui désire craint, hélas! et toujours craindre
N'est-ce pas renoncer à toute liberté?
Celui que l'avarice ou la cupidité,
O vertu, tient sans cesse et partout en alarmes,
A déserté ton poste et jeté bas ses armes!

Captif, tu peux le vendre: à quoi bon le tuer?
A d'utiles travaux sache l'habituer;
Qu'il laboure tes champs, qu'il parcoure les ondes
Exploitant le commerce aux ressources fécondes,
Qu'il hiverne sur mer, dans mille occasions
S'occupe du froment, veille aux provisions...

Le vrai sage est (3) celui qui peut dire: « Penthée (4),
« Roi de Thèbes, réponds: ta vengeance irritée

(1) Divinité protectrice des voleurs. On la représentait sous la figure d'un corps sans tête.

(2) *Fixum*, mis là probablement pour exciter la convoitise des passants.

L'as pesait primitivement douze onces, (une livre), poids commun des monnaies de l'Italie. Il y avait des multiples et des fractions de l'as : dupondius, quadrussis, decussis, uncia, sextans, quadrans, triens, quincunx, semis ou semissis, septunx, bes ou bessis, dodrans, deunx.

L'as ne portait d'abord aucune effigie; Servius Tullius y fit appliquer celle d'un animal, pecus, d'où dérive pecunia.

(3) Voir la satire 7, livre II, vers 83 et suivants :

Quoniam igitur liber?....

(4) Fils d'Echion et d'Agavé.

Il défendit probablement l'introduction de la vigne dans ses états et par cette mesure excita quelque sédition. De là, la fable que s'étant opposé au culte de Bacchus, il fut égorgé sur le mont Cithéron, pendant les bacchanales, et mis en lambeaux par sa mère et ses deux tantes, qui l'avaient pris pour un lion.

. . . . . *tectaque Penthei*
Disjecta non levi ruina.

Livre II, ode 19, vers 14-15.

Digitized by Google

« Me prépare sans doute un cruel traitement?
« Cherche, choisis, invente et réglons mon tourment. »
— « Je prendrai tes biens. » — « Soit : meubles, argenterie,
« Troupeaux, tout est à toi. Voyons. » — « Dans ma furie,
« Les entraves, les fers.... » — « Je m'en délivrerai. »
— « Et comment, s'il te plait? » — « Oh! comment! je mourrai. (1) »

(C'est ce qu'il sous-entend, du moins je le suppose.)

La mort n'est-elle pas la fin de toute chose (2)?

Adolphe MATTHIEU.

(1) Dialogue rappelant les Bacchantes d'Euripide, acte 3, scène I, v. 432 et suivants :

BACCHUS.

« Dis-moi quels sont les supplices que tu me prépares. A quels maux cruels dois-je m'attendre? »

PENTHÉE.

« D'abord je commencerai par raser cette chevelure si belle. »

BACCHUS.

« Apprends qu'elle est sacrée, et que c'est à Bacchus que j'en ai fait hommage. »

PENTHÉE.

« Ensuite, ce thyrse dont ta main est armée, il faut que tu me le livres. »

BACCHUS.

« Ose me l'arracher : c'est le thyrse de Bacchus. »

PENTHÉE.

« Enfin, je te jeterai dans les fers. »

BACCHUS.

« Le Dieu me délivrera, dès que j'en aurai le désir. »

Horace fait encore allusion aux Bacchantes d'Euripide dans la satire 3, livre II, vers 303-304 :

Quid? caput abscissum manibus cum portat Agave....
Gnati infelicis, ... etc.

(2) *Neque ulla est*
Aut magno, aut parvo leti fuga....
Livre II, satire 6, vers 94-95.

—

ERRATA.

Vme année, août 1857, livre I, épître 16, page 532, vers 20, lisez : *et bienveillant et doux.*

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de septembre-octobre*, pp. 577-581).

Première Partie.

V. 1768.... *Dieu des Juifs, tu l'emportes.* La première pensée d'Athalie, quand toutes ses espérances sont détruites, c'est de reconnaître la main de Dieu dans les événements. Elle se sert des paroles mêmes que sa mère lui adressa quand elle lui prédit les malheurs qui l'attendaient (p. 57 et 64, v. 498). C'est le *Dieu des Juifs* qui l'emporte, c'est-à-dire, celui qui a choisi un peuple pour en faire le dépositaire de ses promesses; en lui donnant ce nom, Athalie nous fait sentir que l'intérêt de la tragédie s'étend au delà d'un changement de règne, et qu'il s'agit surtout de l'œuvre divine par excellence, du salut des hommes, auquel se rapportent tous les desseins de Dieu dans l'histoire. — *Tu l'emportes;* sur qui? sur Baal? Cette vaine idole n'est pas même nommée : c'était sa propre domination que la reine voulait faire adorer sous ce nom; elle n'est émue que de la perte d'une couronne. Il lui coûtera moins de céder la vie que le pouvoir.

Oui, c'est Joas. Toutes ses incertitudes sont venues du doute où elle était sur l'identité de l'enfant qu'elle avait vu en songe, avec Éliacin et Joas. La pièce devait finir au moment où le roi serait reconnu de tous. Cette reconnaissance ne pouvait être marquée trop fortement. Athalie, dont toute la vie a été un long et inutile effort pour étouffer la vérité dans son esprit et l'humanité dans son cœur, avoue son impuissance : *Je cherche en vain à me tromper.* Ici, ce qu'elle aperçoit en premier lieu, c'est la perte de sa puissance.

V. 1770. *Je reconnais l'endroit où je le fis frapper.* En second lieu, le souvenir de ses crimes vient ajouter à la certitude de sa ruine.

Je vois d'Ochosias... Enfin tous les calculs de sa haine et de son ambition sont déjoués. Ces trois phrases, commençant par le même pronom expriment avec une grande énergie la conviction d'Athalie et amènent la conclusion suivante : *Tout me retrace enfin un sang que je déteste.*

David, David triomphe.... Répétition, synecdoque, disjonction, marquant la force de la vérité qui arrache à la reine un aveu qu'elle a longtemps refusé. Voir pour la rivalité des deux races, désignées ici par les noms de leurs auteurs, v. 727-730, p. 94, et les faits historiques rappelés en plusieurs endroits.

Deuxième Partie.

V. 1774. *Impitoyable Dieu...* Athalie revient encore à ce Dieu, qui n'occupe pas moins la pensée de ses ennemis que celle de ses serviteurs. Ses revers l'éclairent sur la puissance suprême, sans changer son cœur. Elle avait foulé aux pieds ses lois, elle blasphème sa justice, et se révolte encore sous la main qui l'accable. Cependant elle ne peut nier que ce Dieu, qu'elle défiait naguère et accusait d'impuissance, a dirigé tous les événements. Il vient un jour où la présence de Dieu dans le monde, longtemps contestée, oubliée, éclate aux yeux les plus obtinés à fuir la lumière (1).

(1) Exercice. Indiquer les passages qui se rapportent à chacun des cinq vers suivants, 1775-1779.

Traiter en forme de récit ce sujet : *Hésitations d'Athalie.*

Digitized by Google

C'est toi qui, me flattant... Ce qui distingue la pièce et lui donne une place à part dans la littérature de tous les temps, c'est, comme on a pu le remarquer à chaque page, que tout y atteste la présence et le souverain domaine de Dieu. Le langage d'Athalie fait comprendre la vérité de ces paroles d'un poète :

Tu vis jusque dans la pensée,
Jusque dans la haine insensée
De tes ingrats blasphémateurs.

Ceux-ci proclament les sublimes perfections de l'être qu'ils combattent, pendant même qu'ils les nient et qu'ils lui attribuent le mal dont ils sont les auteurs et les victimes. Ses desseins miséricordieux échouant contre leur perversité, sont suivis de rigueurs, qui croissent avec l'endurcissement des rebelles, jusqu'au jour où la dernière résistance attire la réprobation finale. Alors le coupable s'irrite et en vient jusqu'à maudire l'auteur de tout bien, jusqu'à chercher contre lui une vengeance insensée.

Athalie rejette sur Dieu ses hésitations, ses mécomptes, suite naturelle de la conduite d'une âme en proie à ses passions. Il est vrai que Joad a prié Dieu de répandre sur elle et sur Mathan *un esprit d'imprudence et d'erreur ;* mais cette prière, et les passages de l'Écriture où Dieu dit qu'il endurcit le pécheur, ont seulement pour but de peindre avec plus d'énergie la folie et l'impuissance de l'homme qui veut lutter contre Dieu, et le châtiment terrible qui l'attend, lorsqu'il est parvenu, à force de crimes, à étouffer ses remords.

Tantôt pour un enfant... Ces remords, cette pitié ont servi sans doute à sauver Joas, mais Athalie était libre d'en profiter pour se sauver elle-même.

Tantôt m'éblouissant... C'est surtout dans l'invention de ce trésor caché que Racine atteint à la perfection de l'art, de la vérité. Là se rencontrent toutes les convenances. Le caractère d'Athalie justifie pleinement la conduite qu'on lui prête, et l'action de la providence se manifeste dans les suites des passions humaines : la liberté, dont on abuse, est encore un instrument entre les mains de Dieu.

Troisième Partie.

V. 1780. *Qu'il règne donc...* Athalie n'a vécu que pour la domination. De là, la construction de cette phrase et la place des mots *qu'il règne;* l'arrivée de Joas au trône perdu pour son aïeule est pour Athalie le résultat le plus important des événements qui viennent de s'accomplir. Précipitée du trône, elle tient peu à la vie.

Ce fils, ton soin et ton ouvrage. C'est la transition, qui rappelle l'intervention divine qu'Athalie vient de reconnaître.

Et que, pour signaler.... La reine, qui a déjà voulu justifier ses cruautés par l'exemple des vengeances divines exercées sur la famille d'Achab, semble encore ici accuser de cruauté le Dieu qui triomphe d'elle et qui va lui faire expier ses forfaits. Orgueil incroyable, qui ose mettre en balance une vile créature et l'auteur de toutes choses. Le dédain avec lequel elle parle des jugements de Dieu est démenti par l'épouvante qu'elle a peinte si vivement en faisant le récit de l'apparition de Jézabel et de Joas.

Digitized by Google

V. 1783. *Voici ce qu'en mourant....* Cependant l'orgueil l'emporte sur la crainte du sort qui lui est réservé; elle se complait dans sa révolte et associe même l'idée de sa mort prochaine avec le désir de voir de nouveaux outrages lancés contre Dieu. *Sa mère!* horrible renversement des plus saintes lois de la nature; mais, après les avoir violées par ambition, il n'est pas étonnant qu'elle les foule aux pieds dans son désespoir impie.

Que dis-je, souhaiter !... C'est ici qu'on reconnaît la vérité du portrait tracé par Bossuet d'une grande intelligence pervertie. Avec quelle obstination coupable la reine usurpatrice, la mère cruelle, l'ennemie déclarée de Dieu appuie sur la prévision des maux dont Joas serait l'auteur s'il suivait son exemple! Chacune de ses paroles est un défi; elle veut braver, même en tombant *dans ses mains redoutables*, le juge qui va lui demander compte de sa vie. Elle semble croire que ses dernières paroles, les derniers mouvements de sa volonté rebelle, n'ajouteront rien à son supplice. Après avoir méconnu l'auteur des lois de la nature et de la société, elle s'efforce de le méconnaître encore lorsqu'il en devient le vengeur; ou peut-être ce qu'elle souffre déjà lui semble-t-il égaler tout ce qu'on peut souffrir, et ne craint-elle plus d'ajouter à ses crimes, en pensant qu'on ne peut rien ajouter à son supplice.

Elle réunit toutes les raisons qui lui permettent d'espérer que Joas deviendra tel qu'elle le désire : la sévérité de la loi divine, l'influence du sang d'Achab, les exemples de Joram et d'Ochosias. Enfin elle nomme Joas *l'héritier de David*, mais c'est pour maudire une dernière fois la race chérie de Dieu, et rendre plus sensibles les attentats de Joas contre celui qui l'élève au trône, attentats qui vengeront, dit-elle, *Athalie*, *Achab* et *Jézabel*. Voilà où l'âme cherche sa consolation quand elle a perdu le vrai bien, quand elle se fait le centre de tout et oppose ses misérables intérêts à la justice de Dieu!

V. 1791. *Qu'à l'instant hors du temple...* Joad ordonne d'emmener Athalie hors du saint lieu, qui a déjà dû être purifié lorsqu'elle y vint pour la première fois. Les lévites, vengeurs des rois assassinés par Athalie, vont lui donner la mort, par l'ordre de Joad, qui est ici armé de l'autorité des lois et du pouvoir qu'il vient de rétablir sur ses bases légitimes. Tout effort en faveur de la reine condamnée, serait traité comme une rébellion.

Les deux scènes qui suivent ont pour objet de ramener tout l'intérêt à sa source, la sagesse divine s'exerçant dans le monde et parvenant à ses fins malgré la résistance insensée des hommes.

Digitized by Google

SCÈNE VII.

JOAS, JOAD, JOSABET, ABNER,
et tous les acteurs de la scène précédente.

JOAS, *descendu de son trône.*

Dieu, qui voyez mon trouble et mon affliction,
Détournez loin de moi sa malédiction,
Et ne souffrez jamais qu'elle soit accomplie :
1800 Faites que Joas meure avant qu'il vous oublie.

JOAD, *aux lévites.*

Appelez tout le peuple, et montrons-lui son roi :
Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi.
Roi, prêtre, peuple, allons, pleins de reconnaissance,
De Jacob avec Dieu confirmer l'alliance,
Et, saintement confus de nos égaremens,
Nous rengager à lui par de nouveaux sermens.
Abner, auprès du roi reprenez votre place.

V. 1797. *Dieu, qui voyez mon trouble...* Joas, pénétré de douleur, prie Dieu de ne pas permettre que la malédiction d'Athalie s'accomplisse; il souhaite de mourir plutôt que d'avoir le malheur d'oublier son Dieu. Déjà il a exprimé ce vœu, page 159, vers 1290. Cependant l'histoire nous apprend que plus tard il n'est pas resté fidèle. Sa triste fin, à laquelle il a été fait allusion plusieurs fois, est une leçon plus utile et plus grande encore que le renversement de la puissance d'Athalie. Voir, sur l'opportunité de ces allusions, l'analyse de la scène IV du IVe acte, page 173 et suivantes.

V. 1801. *Appelez tout le peuple...* L'autorité de Joas est reconnue des Juifs; son règne commence. L'inauguration qui s'est faite en présence d'un petit nombre de témoins, doit être complétée par une cérémonie à laquelle tout le peuple prendra part. Là, dans le saint édifice où fut conservé le jeune roi, devant le Dieu qui vient de se montrer *fidèle en ses menaces* (v. 112) comme en ses promesses, le roi, les prêtres, le peuple vont reconnaître leurs devoirs réciproques,

V. 1798. Quelques-uns ayant pensé qu'on ne peut dire *détourner loin de quelqu'un*, on trouve la variante suivante : *Dieu, détournez de moi sa malédiction.*

V. 1802. *Qu'il lui vienne en* SES *mains renouveler* SA *foi.* L'adjectif possessif est employé deux fois dans la même phrase sans que le nom possesseur soit le même, exception remarquable à la règle posée souvent d'une manière trop absolue par les grammairiens. Combien n'y en a-t-il pas de cette espèce qui fourvoient les jeunes écrivains! Rien ne peut suppléer à l'étude des auteurs.

Digitized by Google

et jurer de les observer fidèlement. Toutes les conditions dont la réunion assure le bonheur de la société sont ainsi réalisées et consacrées par la religion.

Joad en terminant invite Abner à reprendre auprès du roi la place qu'il occupait sous ses prédécesseurs et où il a mérité les éloges du grand-prêtre.

—

SCÈNE VIII.

JOAS, JOAD, JOSABET, ABNER, UN LÉVITE
et tous les acteurs de la scène précédente.

JOAD, *au lévite.*

Hé bien, de cette impie a-t-on puni l'audace?

LE LÉVITE.

Le fer a de sa vie expié les horreurs.
1810 Jérusalem, long-temps en proie à ses fureurs,
De son joug odieux à la fin soulagée,
Avec joie en son sang la regarde plongée.

JOAD.

Par cette fin terrible et due à ses forfaits,
Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

Les ordres de Joad ont été exécutés. Un des lévites qui ont suivi Athalie s'avance; Joad l'interroge :

V. 1808. *Hé bien, de cette impie a-t-on puni l'audace?* Résumé et vraie signification de la tragédie. La réponse du lévite nous montrera le sort qui attend le coupable, et les dernières paroles de Joad résoudront la difficulté dont nous parlions encore dans la scène précédente; on verra que ce n'est pas sans intention que la pensée des crimes commis par Joas après la mort du grand-prêtre a été rappelée si souvent, et l'on comprendra que l'intérêt n'en souffre pas.

V. 1809. *Le fer a de sa vie....* Le supplice d'une reine usurpatrice et cruelle est juste et nécessaire; Racine a soin de le rappeler et

V. 1813. *Par cette fin terrible...* Cette grande et sublime leçon adressée aux rois, est la conclusion la plus naturelle de toute la pièce. G.

On a dit avec raison que cette pièce est en poésie ce qu'est en peinture le tableau de Raphaël qui n'offre que deux figures, un ange qui, sans colère et sans émotion, écrase le démon.

Digitized by Google

fixant d'abord l'attention sur les horreurs d'une vie si coupable, ensuite sur la délivrance et la sécurité du peuple. Le tableau qui suit élève le sujet jusqu'à la hauteur des pages les plus sublimes qu'ont rencontre dans les livres saints. *Jérusalem*, métonymie qui a pour effet de présenter plus vivement l'aspect d'un peuple longtemps opprimé, et délivré enfin d'un joug odieux. Le poète dit *soulagée* : la tyrannie pèse sur les âmes et les accable, de là l'expression de Bossuet : *L'empire commence à respirer*. Les dernières paroles du lévite achèvent le tableau ; c'est le terme où devaient aboutir les longs efforts de l'orgueil et de l'impiété, et qu'on a pressenti depuis le commencement, surtout depuis le songe, où la peinture des restes affreux de Jézabel faisait présager l'affreuse destinée qui était réservée à sa fille.

V. 1813. *Par cette fin terrible....* Pendant que l'âme du spectateur est partagée entre l'horreur qu'une telle fin doit inspirer et la joie qu'il éprouve de la délivrance du peuple, Joad adresse au jeune roi ses derniers avis. Il resserre en quatre vers toutes les grandes leçons que Dieu donne aux hommes dans cet événement.

Le premier montre la justice du châtiment et fait entendre la nécessité de profiter d'un tel exemple. Les trois autres, tirés entièrement de l'Ecriture, fixent l'attention sur cette nécessité et retracent à grands traits la conduite que Dieu a tenue envers Athalie et celui qu'elle persécutait, pour que celui-ci évite des fautes qui ont été si funestes à son aïeule. Les textes que nous citons ont été recueillis par Racine lui-même.

Apprenez, roi des Juifs.... « *Et nunc reges intelligite.* Ps. 2, v. 10. » Voir l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre par Bossuet, pour sentir tout ce qu'il y a de puissance et de majesté dans l'éloquence et la poésie qui puisent aux sources de l'Écriture. Tout contribue à faire impression : le caractère de celui qui parle, le récit qu'on vient d'entendre, la place du mot *apprenez* et l'apostrophe *roi des Juifs*. — *Et n'oubliez jamais....* Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la force avec laquelle Joad insiste sur cette recommandation, comme si son fils Zacharie, qui est là devant ses yeux près du jeune roi qui doit le faire périr, était déjà sur le point de devenir la victime de l'orgueil impie du roi et d'être frappé entre le vestibule et l'autel. Sur ces mots *n'oubliez jamais*, Racine met en note : « *Sciant gentes quoniam homines sunt.* — Que les nations sachent pourquoi les hommes existent, c'est-à-dire, quels devoirs leur sont imposés. »

Digitized by Google

Que les rois dans le ciel.... « *Erudimini qui judicatis terram.* P. 2. v. 10. » Suite du verset *Et nunc reges....* cité plus haut. Par ceux qui jugent la terre, le prophète entend les rois, selon l'usage des hébreux qui représentent souvent sous une autre forme l'idée qu'ils viennent d'exprimer.

L'innocence un vengeur..... « *Dominus in medio nostri.* — Le Seigneur est toujours au milieu de nous. » *Et l'orphelin un père.* « *Orphano adjutor eris.* » Qui pourrait ne pas reconnaître l'intention de Racine, en rapprochant de cette conclusion les mots : *Par cette fin terrible apprenez et n'oubliez jamais?* Après la mort de Joad, son fils n'eut plus d'autre père que celui qui est dans le ciel et son innocence fut vengée. Le meurtrier périt aussi misérablement qu'Athalie.

Le chef-d'œuvre que nous venons d'étudier est le plus bel hommage que le génie ait rendu à la foi. Cet exemple suffirait pour indiquer à ceux qui doutent de la poésie et à ceux qui en abusent, la cause de l'abaissement où tombent les littératures désordonnées et du petit nombre de livres qui méritent d'échapper à l'oubli. Nous croyons que le rang élevé où *Athalie* est placée par le suffrage unanime des hommes de goût, atteste la force de la vérité qui a inspiré le poète et qui l'a soutenu dans la création, le plan et tous les détails de son œuvre. Ici le commentateur ne peut séparer le style de la pensée; les doctrines rayonnent à travers les mots; chacun des vers est un reflet de ces nobles et profondes croyances qui ont fait la grandeur du XVIIme siècle et dont nous séparent tant de rêveries et de sophismes. Ils sont rares les écrivains dont les œuvres peuvent se résumer dans un ensemble de vérités aussi favorables à la dignité de l'homme et au bonheur de la société que ces magnifiques conséquences que nous avons vues découler des premières paroles d'Abner :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel.

C'est pourquoi il nous a semblé que l'étude complète d'Athalie est l'exercice le plus utile qu'on puisse proposer à la jeunesse. Heureux si nous avons réussi à montrer quelques-uns des avantages de ce travail, à le rendre plus facile et plus fructueux, à en inspirer l'amour à cette jeunesse si exposée à prendre le faux pour le vrai, le faste et le fracas pour la richesse et l'harmonie, et les conseillers les plus frivoles pour des guides éclairés.

A.-B.-J. Marsigny.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BIOGRAPHIE.

ANDRÉ BELL.

(*Suite. — Voir le N° du mois d'août,* pp. 545-550).

Dès son arrivée à Londres, le docteur Bell ne perdit pas un moment pour se mettre en rapport avec les directeurs de la Compagnie des Indes et surtout avec le président, M. Scott. Son but était d'obtenir une pension annuelle; il demanda donc l'appui de M. Dempster, un ami d'autrefois qui lui avait été fort utile à son début. La réponse de cet ami lui fait honneur. « Je connais M. Scott aussi peu que vous-même, écrit-il. Mais, en tout état de cause, j'aimerais bien mieux réserver le peu d'influence dont je jouis pour venir en aide à ceux qui sont vraiment dans le besoin, que pour ajouter à l'énorme amas de roupies dont vous avez fait provision là-bas. » La réplique était rude; mais Bell ne se tint pas pour battu. Il adressa à la cour des directeurs un Mémoire dans lequel il mit en relief « le succès extraordinaire qui avait accompagné ses travaux à l'orphelinat, succès qu'il attribuait à son système et à son *désintéressement* qui lui avait fait refuser tous appointements pour la direction. » Au bout de quelques mois, ce désintéressement lui valut une pension de cinq mille francs.

En 1797, le docteur publia un rapport sur l'orphelinat sous le titre suivant : *Expérience nouvelle en fait d'éducation, faite à l'orphelinat militaire de Madras, d'après laquelle une école ou une famille peut se diriger sans le secours d'un maître.* Il en envoya des exemplaires aux personnes les plus influentes, et s'efforça de faire adopter son système dans plusieurs écoles d'Angleterre et d'Ecosse. A cette occasion, il écrivait à son imprimeur : « Vous m'appellerez un fou, je le sais; mais comptez que si vous et moi nous vivons mille ans, nous verrons ce système d'éducation s'étendre dans le monde entier. »

Finissons notre esquisse de la vie du docteur Bell, afin de n'avoir plus à y revenir et de pouvoir exposer ses démêlés avec Lancaster. Il se maria en 1800 avec la fille d'un ministre qui lui apporta une dot assez considérable; de plus, il fut nommé à une cure dans le comté de Dorset, dont le revenu, joint à sa pension, élevait ses ressources à 25,000 francs par an, sans y comprendre son *butin* de

Digitized by Google

l'Inde. Le docteur, on le voit, avait fait son chemin; mais il réussit encore à échanger sa cure pour une position plus lucrative dans l'hôpital de Sherburn. C'est là que nous le trouvons en 1811, jouissant enfin tranquillement du fruit de ses efforts.

Mais cette tranquillité ne devait pas être de longue durée. Le mouvement en faveur de l'éducation s'était graduellement étendu; dans chaque diocèse il s'était formé des comités pour contribuer à l'établissement de nouvelles écoles, et on ne tarda pas à sentir le besoin d'une fondation spéciale qui dût servir de centre et de lien à toutes les associations provinciales. Ce fut alors qu'on créa la *Société nationale*. Elle naquit, pour ainsi dire, tout armée contre les prétentions des dissidents. Un certain docteur Marsh avait prêché, dans la cathédrale de Saint-Paul, un sermon à l'occasion de la réunion annuelle des écoles de charité de Londres. Dans ce sermon, il lui était arrivé de soutenir que l'éducation populaire devait reposer *tout entière* sur les principes de l'Eglise officielle; puis il était parti de là pour attaquer le système de Lancaster, comme étant basé sur le schisme, et pour appeler les ecclésiastiques à se coaliser dans le but « de maintenir au sein de l'Eglise ceux qui seraient disposés à la reconnaître. »

La *Société nationale* date du 16 octobre 1811 et le docteur Bell fut appelé à en être le premier directeur. Sa vie antérieure et ses opinions religieuses, assez relâchées, au fond, le disposaient à ne pas regarder de trop près aux croyances des enfants envoyés à l'école. « Je ne crains pas de l'avouer, écrivait-il vers cette époque au poète Southey; nous devons attirer les enfants à l'Eglise par l'amour plutôt que par des chaînes de fer. Cependant, sur ce chef, je me trouve en désaccord avec quelques-uns des hommes les plus sages de notre temps. » Néanmoins, l'opinion de Bell ne prévalut pas et il fut décidé que les écoles protégées par la Société naissante devaient appartenir exclusivement à l'Eglise établie.

A partir de ce jour jusqu'à celui de sa mort, c'est-à-dire durant vingt années, la vie du docteur se confond avec les progrès de la nouvelle association. Il s'y dévoua avec un zèle sans bornes, ne reculant devant aucun obstacle pour en étendre l'influence, comme aussi pour établir son système. Bientôt il s'éleva une société rivale, la *Société des écoles britanniques et étrangères* (*British and Foreign School Society*), dont le principe fondamental est, au contraire, de

Digitized by Google

ne faire acception de personne en fait de sectes religieuses. Il en résulta à la longue une heureuse concurrence plutôt qu'une rivalité dangereuse pour la cause de l'instruction primaire.

Cependant Bell ne perdait jamais de vue ses propres intérêts : à cet égard il semble vraiment insatiable. En 1818, il reçoit, à Héréford, un excellent canonicat qu'il échange bientôt pour un meilleur, à Westminster. Il est curieux d'entendre les motifs qu'il allègue auprès de l'évêque de Durham, pour l'intéresser à sa demande en cette occasion : « Tous les riches bénéfices dont jouissent mes confrères de Héréford, écrit-il, sont fermés pour moi.... Cependant si des services sans précédent, des services *désintéressés* rendus à la couronne, à l'Eglise et à l'Etat peuvent donner des titres à la faveur d'un ministre, je ne crains pas de le dire, qui en a plus que moi ? Si des sacrifices accomplis, des haines encourues, des luttes soutenues avec bonheur, sans être ni appuyé, ni protégé par ces trois corps, donnent lieu à des prétentions fondées, j'ai fait tout cela à un degré dont peu de personnes auront même une idée. » La modestie, on le voit, n'était pas la vertu favorite de M. Bell; et il ne faut pas s'étonner que l'évêque de Durham ait témoigné son mécontentement d'un pareil langage, en n'y répondant pas. Mais nous savons que l'auteur ne se laissait pas facilement rebuter : aussi fit-il encore si bien cette fois qu'on finit par lui accorder l'objet de sa demande.

Toutefois comme il arrive souvent ici-bas, c'était là que la Providence attendait le docteur. Parvenu à la réalisation de ses désirs par la possession de grandes richesses, la santé lui fait défaut, et il est obligé de se retirer de la scène. Son opulence même lui devenant un fardeau, il se résout à faire l'abandon de 120,000 livres sterling (trois millions) à la ville de Saint-Andrews pour la fondation d'un collége; puis il demande aux deux poètes Southey et Wordsworth de se charger de la publication de ses écrits, moyennant un legs de 50,000 fr. à chacun, et le solde par lui de tous les frais qu'ils pourraient débourser. Southey accepte, mais il ajoute en termes touchants : « Je suis pourtant assez vieux moi-même pour ne songer plus qu'à la fin de mon voyage. Ce serait un bonheur pour moi d'échapper aux soucis de ce monde, de secouer le poids des infirmités humaines et d'être réuni dans le royaume du ciel aux êtres chéris qui m'y ont précédé. » Il fit entendre en même temps à Bell que ses richesses acquises dans l'Eglise devaient y retourner :

Digitized by Google

il lui suggéra, en conséquence, un projet de fondation en faveur des bénéficiaires pauvres. L'idée sourit quelque temps au docteur, qui finit néanmoins par l'abandonner. Il partagea donc la plus grande partie de sa fortune entre l'école navale de Greenwich et quelques ville de l'Ecosse, pour favoriser l'éducation du peuple. C'était du moins faire un noble usage de ce qu'il avait amassé. Sa donation première à la ville de Saint-Andrews finit par l'engager dans des démêlés qui ne se terminèrent qu'à sa mort. Celle-ci eut lieu, le 27 janvier 1832; Bell avait alors soixante-dix-neuf ans, et il fut enterré dans l'abbaye Westminster, au milieu des hommes illustres de la patrie. Tout ce que l'Angleterre comptait de plus élevé en dignité accompagna ses funérailles.

C.-F. A.

BIBLIOGRAPHIE.

Epitome historiae sacrae, auctore C.-F. Lhomond. Édition nouvelle, corrigée en entier et accentuée dans les cent premiers chapitres, par Édouard Maertens, professeur à l'Athénée royal d'Anvers. Anvers, Henri Manceaux. Mons, Manceaux-Hoyois. In-12. 1 00

Voici un modeste travail, mais très-utile. Nos éditions de classiques belges sont en général détestables; les libraires ont inondé le pays de livres mauvais pour la forme, mauvais pour la correction; de pareils livres doivent être confiés à des professeurs, qui seuls peuvent y donner les soins nécessaires. M. Maertens a donc rendu un grand service à l'enseignement, en s'occupant avec autant de soin d'une édition de l'*Epitome*. Nous espérons que ses collègues s'empresseront de le reconnaître en le recommandant à leurs élèves.

(*Annales de l'enseignement public*).

Précis de l'histoire ancienne, par F. Tychon. — Biographie des grands hommes qui ont figuré dans les principales époques de l'histoire ancienne, par le même. — 2e édition.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de faire l'éloge de ces manuels. Disons seulement que les *biographies* de l'auteur ont été trop rapidement épuisées pour qu'il n'en soit pas de même de son *Précis de l'histoire ancienne*.

Cours complet d'histoire universelle, *à l'usage des colléges et des maisons d'éducation, divisé en cinq parties*, par J. Moeller, professeur d'histoire à l'université catholique de Louvain. — 5e partie, histoire moderne, 2e livraison (1648-1789).

Digitized by Google

« La *paix de Westphalie* fait époque dans l'histoire moderne : ce grand traité, auquel prirent part presque toutes les puissances, ouvre pour l'Europe une nouvelle période. Il termine la longue série des guerres de religion, qui avaient duré un siècle entier et qui avaient bouleversé la plupart des États européens. Mais tout en rendant la paix au monde, il consomma, pour ainsi dire, la scission religieuse qui avait éclaté au 16e siècle. Les sectes protestantes, à partir de cette époque, furent placées sur la même ligne que l'Eglise, dont elles s'étaient séparées, et jouirent des mêmes droits politiques et religieux. Toutefois elles ne parvinrent pas à obtenir une organisation indépendante ; elles restèrent partout soumises à l'autorité civile, qui dès lors traita administrativement toutes les affaires religieuses. Dans les pays où la religion catholique dominait encore, les gouvernements ne tardèrent pas à s'arroger le droit d'intervention dans les affaires religieuses et ils entravèrent ainsi la liberté de l'Eglise. Ces premiers empiétements de l'Etat préparèrent la voie à l'absolutisme monarchique qui peu à peu s'introduisit dans tous les États de l'Europe et qui trouva sa plus haute expression en France, sous le règne de Louis XIV. »

« La religion dès ce moment n'occupe plus le premier rang dans les intérêts des peuples chrétiens ; elle est subordonnée aux affaires matérielles, à l'industrie et au commerce, auxquels la découverte de l'Amérique et l'établissement de fréquentes relations avec les Indes orientales avaient donné un merveilleux essor. Cependant la nécessité d'entourer de garanties l'existence des Etats de l'Europe et de sauvegarder leur indépendance individuelle, donna naissance à un nouveau système politique que l'on a désigné sous le nom d'*Equilibre européen*, parce qu'il avait pour but de conserver intacte la position que la paix de Westphalie avait assignée aux parties contractantes et d'empêcher une puissance de s'agrandir aux dépens des autres. C'est grâce à ce système et aux coalitions qui s'ensuivirent que l'Europe échappa à la domination de Louis XIV. Ce prince ambitieux vit échouer tous ses projets d'agrandissement et ne put obtenir le trône d'Espagne pour son fils qu'à la condition de renoncer pour toujours à la réunion des deux sous un même sceptre. Le système de *l'Equilibre* joua aussi un grand rôle dans la *guerre de la succession d'Autriche* et dans la *guerre de sept ans*, pendant laquelle l'Europe coalisée put à peine résister aux talents militaires du vaillant roi de Prusse Frédéric II. Les principes qui avaient servi de base au système de l'Equilibre amenèrent le *partage de la Pologne ;* il fut ébranlé par la révolution française et les conquêtes de Napoléon, mais il reçut une nouvelle sanction au *Congrès de Vienne*. Le reproche le plus grave et le plus fondé qu'on puisse lui faire, c'est de n'avoir tenu aucun compte des nationalités qui furent sacrifiées sans hésitation à la pondération des États. Les changements politiques que l'Europe a subis depuis 1830 ne sont qu'une réaction contre ce système qui a été remplacé par le *régime constitutionnel* et le principe de la *non-intervention*. »

« De grands événements ont signalé la seconde période de l'histoire moderne ; parmi les plus importants il faut signaler *le règne et les guerres de Louis XIV ; — la grande guerre du Nord sous Charles XII ; — l'origine de la puissance de l'empire russe, sous Pierre-le-Grand ; — la guerre de succes-*

Digitized by Google

sion d'Autriche; — la guerre de sept ans contre Frédéric II; — et *l'émancipation* des Etats-Unis d'Amérique, qui précéda immédiatement la *révolution française* de 1789, par laquelle s'ouvre la troisième période de l'histoire moderne. »

Tel est le cadre et le résumé du volume. L'auteur expose les faits avec ordre et lucidité. Il se garde bien d'entrer dans des considérations qui dépasseraient la portée des jeunes intelligences; un récit simple et vrai lui suffit pour faire comprendre la suite des événements. Les divisions qu'il adopte sont naturelles et s'expliquent d'elles-mêmes. Il donne deux textes, l'un à l'usage de l'élève, l'autre à l'usage du maître. Cette manière de procéder offre des avantages, mais si le savant professeur eût donné dans un volume séparé tout le petit texte, le manuel, pensons-nous, n'eût été que meilleur. L'élève n'aurait pas été embarrassé par des phrases trop concises, qu'il ne saisit pas toujours et qu'il s'ingénie à comprendre et cela malgré les sages conseils du maître.

On sent à chaque page combien l'auteur aime la religion, la sauve-garde des sociétés. Trop souvent on se contente d'énumérer des combats et des victoires, et on laisse dans l'ombre les qualités les plus précieuses du cœur. C'est ainsi que l'on conduit la jeunesse à l'indifférence ou au scepticisme. L'œuvre de M. Mœller n'est pas seulement une œuvre d'histoire, c'est une œuvre de haute morale.

Il est étonnant combien le style de l'auteur s'est métamorphosé. L'auteur, d'origine allemande, était peu habitué à la phraséologie française, et ses premiers ouvrages laissaient à désirer sous le rapport du style. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même, il manie notre langue avec une facilité et une pureté remarquables.

Disons en terminant que l'auteur nous fait pénétrer dans la vie intime des nations, et que son récit est soumis à une critique des plus sévères.

COURS D'EXERCICES ALLEMANDS, OU THÈMES, VERSIONS ET DIALOGUES *appropriés à la Grammaire allemande,* par J. KIRSCH, professeur à l'athénée royal de Mons. — 2me partie.

Nous rendrons compte de ce travail.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

AU POÈTE PAUL DARAS,

SURVEILLANT A L'ATHÉNÉE DE NAMUR.

HOMMAGE D'AMITIÉ.

On ne sait pas ce qu'il faut de courage
Pour moduler parfois quelques doux airs.
Là, c'est un sot, un cœur sec, un faux sage
Qui de ce don vous feront un travers.
Rimer, grand Dieu! vous perdez donc la tête!
Vous faillirez, vous n'aurez pas d'échos :
Mais l'oiseau chante au sein de la tempête
Dut son accent mourir dans un enclos.

En te lisant l'envieux doit se taire;
Que plein d'humeur il t'admire tout bas :
Il doit savoir qu'un artiste, un trouvère
Peut imposer un grand nom ici-bas.
Arrière aussi pieds plats, tristes zoïles,
Lions fardés et vous nains impuissants!
Laissez passer l'homme aux pensers utiles,
Laissez rêver l'homme aux projets puissants!

Souvent les vers qui font parfois éclore
Un frais souris sur une bouche en fleur;
Sont nés, hélas! des larmes qu'on ignore :
La Muse est belle au front de la douleur!
L'adversité, le mépris, la misère,
D'une ombre épaisse attristent le chemin!
Qu'importe, au cœur qui vit d'amour austère?
L'Intelligence est un flambeau divin.

Le parvenu, le fat ou l'égoïste,
Ennemis nés du progrès et de l'art,
Voyant passer un poète à l'œil triste
Du nom de fou l'insultent à l'écart.
Ils ont raison; mais c'est un fou sublime
Que l'homme épris de l'Idéalité :
Il marche fier et ne craint point l'abîme
S'il peut servir l'ingrate humanité.

Mais gardons-nous de cet orgueil morose,
Il naît souvent d'un éloge trompeur!
C'est un serpent qui bave sur la rose
Et qui flétrit sa racine et sa fleur.

Digitized by Google

L'orgueil amer, insinuant, perfide,
Voilà l'écueil fertile en grands écarts.
Que le bon sens étende son égide
Et qu'il éclaire un jeune amant des arts.

On a chacun sa mission sur terre :
Heureux celui qui fidèle au devoir,
Sait murmurer, ainsi qu'une prière,
L'hymne sacré de l'amour, de l'espoir.
Dans ses tourments, dans sa lutte suprême,
Dieu lui sourit et daigne l'appuyer :
Puis, ici-bas, plus d'un noble cœur l'aime,
Plus d'une main lui tresse un vert laurier!

Toi que le ciel a créé vrai poète,
Ardent à l'œuvre, affronte les méchants,
La noire envie et l'injure secrète
Des détracteurs qui nargueront tes chants.
Puis si Dieu veut qu'un frais parfum de gloire
Vienne embaumer le saint nom paternel,
Tu te diras, bénissant sa mémoire,
Pour ce bonheur qu'importe un peu de fiel?

AUGUSTE DAUFRESNE.

LE JEUNE PATRE ET LE PAUVRE.

Un jour qu'un pauvre était couché
Et sommeillait sur la bruyère,
Un enfant près de lui penché
Murmurait de sa voix légère :
« — Il dort... sans doute le besoin
« Et la fatigue en sont la cause;
« Sur lui veillons avec grand soin
« Pendant que mon troupeau repose.

« Et lorsqu'il se réveillera
« Je lui dirai, chez nous, viens vite!
« Mon bon père te donnera
« Du lait, du pain et puis le gîte.
« Jésus! qu'il semble malheureux!
« Que pâle et sombre est son visage!
« Voyez, ses pieds sont tout poudreux
« Et meurtris par un long voyage.

Digitized by Google

« Mais il sourit en sommeillant
« Et son front devient moins sévère :
« Sans doute qu'un rêve brillant
« Lui fait oublier sa misère.
« Ah ! je voudrais de tout mon cœur
« Aider à soulager sa peine !
« Contre l'insecte et la chaleur
« Agitons ce rameau de chêne. »

— Ici le pauvre ouvrit les yeux,
Et peut-être il rêvait encore,
Disant : « — ô cher ange des cieux,
« Vous venez quand je vous implore !
« J'étais vaincu par le malheur :
« Qu'avais-je fait de mon courage?
« Oui, c'est Jésus, notre Sauveur,
« Qui vous a mis sur mon passage ! »

AUGUSTE DAUFRESNE.

ACTES OFFICIELS, NOUVELLES, ETC.

Écoles moyennes. — Personnel. — Par arrêté royal du 17 octobre 1857, le sieur Morael (Henri-François), premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Furnes, est nommé quatrième régent à l'école moyenne de Bruges.

— Par arrêté ministériel de la même date, le sieur Van Lint (François-Joseph), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, est nommé premier instituteur à la section préparatoire de l'école moyenne de Furnes, en remplacement du sieur Morael.

— Par arrêté du 7 novembre 1857, le sieur Smets (Lambert), troisième régent à l'école moyenne de Wavre, est nommé maître de dessin au même établissement, en remplacement du sieur Marschouw (Philibert), qui a reçu une autre destination.

Banquet offert à M. Schreuder.

Le 27 septembre 1857, a eu lieu à Malines, à l'*Hôtel de la Grue*, une fête qui laissera une impression durable dans le cœur de tous ceux qui y ont assisté : c'est le banquet offert à M. Schreuder par ses anciens élèves, banquet dont nous avons parlé dans un des numéros précédents de la *Revue*.

M. Schreuder, autrefois directeur de l'école normale de Lierre, est aujourd'hui inspecteur de l'enseignement primaire à Maestricht.

Digitized by Google

Plus de quarante personnes, répondant à l'appel sympathique qui leur avait été fait, accoururent de toutes les parties de la Belgique et même des pays étrangers, désireux de témoigner leur reconnaissance à l'homme qui avait dirigé leurs premiers pas dans la science, et qui avait su leur inspirer l'amour des grandes et nobles choses; à l'homme dont le seul rêve avait été l'instruction de ses élèves et l'unique espérance le bonheur de leur avenir.

M. Schreuder joint aux qualités les plus éminentes qui font le professeur éclairé, les dons les plus rares de l'esprit et du cœur.

Plus de trente années de séparation n'avaient pu affaiblir en ses élèves l'affection qu'ils lui avaient toujours portée, et l'éloge de M. Schreuder se trouve dans cette manifestation. Nous aimons à nous rappeler en cette circonstance, les paroles du célèbre Cousin qui a appelé M. Schreuder, « l'homme d'école le plus capable qu'il ait rencontré. »

A l'arrivée de M. Schreuder, M. Roland, l'un de ses plus anciens élèves, lui adressa, au nom de ses amis et condisciples, quelques paroles qui émurent profondément ce vieillard. M. Bastien, directeur de l'école moyenne d'Anvers, porta un toast au Roi, au milieu des applaudissements universels.

Un toast fut porté au héros de la fête par M. Grein, directeur des écoles primaires d'Anvers. L'émotion empêcha M. Schreuder de répondre, comme il l'eût voulu, aux marques de sympathie que lui prodiguaient tous les convives; quelques larmes d'attendrissement s'échappèrent de ses yeux et il ne sut que serrer avec effusion la main à chacun d'eux.

En souvenir de cette fête de famille, un magnifique cadeau lui fut offert, avec cette inscription en langue flamande: « *Les anciens élèves de l'école normale de Lierre à leur directeur M. B. Schreuder. Malines le 27 septembre* 1857. » M. Van Hollebeke, directeur du pensionnat au collége communal d'Ypres, chargé de présenter ce cadeau, se fit l'interprète des sentiments de tous les convives dans un petit discours plein d'à-propos et de sentiment. Puis vinrent les causeries intimes; tous se plurent à évoquer le souvenir de ces jours heureux qu'ils avaient passés ensemble; ils entonnèrent les refrains qui avaient charmé leur jeunesse, et la fête se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit, au milieu des plus vifs épanchements de l'amitié et de la reconnaissance.

Le lendemain, la séparation fut touchante; on se quittait avec le pressentiment qu'un si beau jour ne devait plus se reproduire.

Digitized by Google

CALCUL DES QUOTIENTS INDIQUÉS.

QUOTIENTS INDIQUÉS. — Le quotient de la division de deux nombres quelconques a et c s'indique en écrivant $a : c$ et en énonçant *a divisé par c*. Mais comme le quotient de deux nombres entiers est une fraction dont le dividende et le diviseur sont le numérateur et le dénominateur, on est convenu, par extension, d'indiquer aussi le quotient des deux nombres quelconques a et c comme une fraction en écrivant $\frac{a}{c}$ et en énonçant *a divisé par c* ou plus simplement *a sur c*.

Cette seconde indication est souvent préférée à la première, parce qu'elle ramène le *calcul des quotients indiqués* ou celui des *fractions littérales simples* (telles que $\frac{a}{c}$ dont a et c sont les *termes*, dividende et diviseur, qu'on appelle encore *numérateur* et *dénominateur*) au *calcul des fractions ordinaires* ou à *termes entiers*.

Les règles de ces deux genres de calcul sont, en effet, respectivement les mêmes ou identiques; mais elles ne peuvent se démontrer de la même manière, puisque les deux termes de chaque fraction littérale simple peuvent désigner des nombres quelconques entiers, fractionnaires, décimaux, et même des monômes ou des polynomes quelconques.

Le calcul des quotients indiqués est fondé sur ce qu'en vertu de la définition générale de la division, le dividende est toujours le produit du quotient par le diviseur ou du diviseur par le quotient, et il en résulte d'abord le théorème général que voici :

THÉORÈME. — *Tout quotient indiqué ne change pas de valeur en multipliant ou en divisant ses deux termes par un même nombre quelconque.*

Soit x le quotient des deux nombres quelconques a et c; on aura donc $a : c = x$ et $a = cx$. Multipliant les deux nombres égaux a et cx par le même nombre n quelconque, les deux produits seront égaux nécessairement et l'on aura $an = cxn = cn \times x$. De là donc $x = an : cn$. Mais déjà $x = a : c$; donc $a : c = an : cn$, et par conséquent

$$\frac{a}{c} = \frac{an}{cn} = \frac{a : n}{c : n},$$

Digitized by Google

car en multipliant par n les deux termes de la troisième fraction littérale, elle se réduit à la première, sans changer de valeur.

Réduction au même diviseur. — De là résulte le moyen de *réduire plus de deux quotients indiqués au même diviseur, sans en changer les valeurs.* Il suffit, pour cela, de multiplier les deux termes de chacun par le produit des diviseurs de tous les autres.

Addition et soustraction. — Ayant réduit au même diviseur les quotients indiqués qu'il faut ajouter et soustraire entre eux, il suffira d'ajouter et de soustraire entre eux les nouveaux dividendes, en donnant au résultat le diviseur commun. — Observant, en effet, que le dividende est le produit du quotient indiqué par le diviseur, il est clair, d'après la multiplication d'un polynome par un nombre quelconque, que

$$\left(\frac{a}{d}+\frac{b}{d}-\frac{c}{d}\right)\times d = a+b-c; \text{ donc}$$

$$\frac{a}{d}+\frac{b}{d}-\frac{c}{d}=\frac{a+b-c}{d}. \text{ C. Q. F. D.}$$

Multiplication I. — *Le produit de deux quotients indiqués se trouve en multipliant simplement dividende par dividende et diviseur par diviseur.*

Les lettres désignant des nombres quelconques, soient en effet $a : c = v$ et $b : d = x$; d'où $a = cv$ et $b = dx$. Dans le produit ab remplaçant a et b par leurs valeurs cv et dx, on aura évidemment $ab = cvdx = cd \times vx$. Delà donc $vx = ab : cd$ ou bien $(a : c)\ (b : d) = ab : cd$; c'est-à-dire que

$$\frac{a}{c}\times\frac{b}{d}=\frac{ab}{cd} \text{ et } \frac{ab}{cd}=\frac{a}{c}\times\frac{b}{d}. \text{ C. Q. F. D.}$$

II. — On pourrait avoir $c = 1$. Mais pour $d = 1$, on a

$$\frac{a}{c}\times b=\frac{ab}{c}=\frac{a}{c:b}.$$

On multiplie donc un quotient indiqué en multipliant son dividende ou en divisant son diviseur.

III. — Et comme, d'après ce qu'on vient de voir, $ab : c = (a : c)\, b$

Digitized by Google

$= a\ (b : c)$, il s'ensuit qu'*on divise un produit en divisant l'un de ses deux facteurs* (ce qui permet parfois de simplifier).

Division I. — *Pour diviser l'un par l'autre deux quotients indiqués, il suffit de multiplier simplement le quotient dividende par le quotient diviseur renversé.*

D'après ce qui précède, il est clair qu'on a successivement

$$\frac{a}{c} : \frac{b}{d} = \frac{adb}{cbd} : \frac{b}{d} = \frac{ad}{cb} \times \frac{b}{d} : \frac{b}{d} = \frac{ad}{cb} = \frac{a}{c} \times \frac{d}{b}.$$

II. — On pourrait avoir $c = 1$. Et si $d = 1$, on a

$$\frac{a}{c} : b = \frac{a}{cb} = \frac{a : b}{c}.$$

On divise donc tout quotient indiqué, soit en multipliant son diviseur, soit en divisant son dividende.

III. — On vient de voir que $a : cb = (a : c) : b = (a : b) : c$. *On divise donc par un produit en divisant par un des deux facteurs et le quotient par l'autre.* L'ordre des divisions successives est indifférent; ce qui permet de simplifier parfois.

Réciproquement, le signe de division portant sur tout ce qui le précède, on a $a : b : c : d = a : bcd$. Mais si le signe : porte sur tout ce qui le suit, on verra que $a : b : c : d = ac : bd$; et le quotient change avec l'ordre des divisions successives.

Remarque. — Ce qui précède fait voir que le calcul des quotients indiqués ou des fractions littérales simples a pour conséquence le calcul des fractions ordinaires. Ce dernier calcul est donc ainsi démontré complétement. — Voici maintenant plusieurs théorèmes faciles à démontrer.

I. — Toute fraction ordinaire a sur c change de valeur quand on diminue ses deux termes inégaux d'un même nombre entier n.

C'est ce qu'on démontre en réduisant au même dénominateur la fraction proposée a sur c et la nouvelle fraction $(a - n)$ sur $(c - n)$, puis en comparant les nouveaux numérateurs, etc.

II. — Pour qu'une fraction ordinaire a sur c ne change pas de valeur lorsqu'on soustrait de ses termes inégaux respectifs les deux

Digitized by Google

nombres inégaux v et x, il faut que la fraction v sur x soit égale à la proposée. — On réduira au même dénominateur les deux fractions égales a sur c et $(a - v)$ sur $(c - x)$; etc.

III. — Il suit des deux précédents théorèmes, que toute fraction ordinaire, à termes inégaux, ne peut se simplifier et conserver la même valeur qu'en divisant ses deux termes par un même nombre entier, surpassant l'unité.

Si donc les deux termes sont *premiers entre eux*, la fraction ne peut devenir plus simple, ou avoir des termes plus petits, sans changer de valeur. On dit alors que la fraction est *irréductible*.

IV. — *Si un nombre entier* d *divise le produit* bc *de deux nombres entiers et qu'il soit premier avec le facteur* b, *il divise nécessairement l'autre facteur* c. — D'abord, pour que d divise le produit bc, il faut que tous les facteurs premiers de d se trouvent dans ce produit; lequel d'ailleurs *n'a jamais d'autres facteurs premiers que ceux du multiplicande et ceux du multiplicateur;* chose évidente. — Ensuite, comme d est premier avec b, aucun des facteurs premiers de d n'entre dans b; ils sont donc tous facteurs de c et partant d divise c. C'est ce qu'il fallait démontrer.

V. — De là il suit que si le nombre n est premier avec chacun des facteurs du produit $abcd$, il ne divise pas ce produit.

VI. — Si la fraction ordinaire a sur c est égale à la fraction irréductible b sur d, on a $a = bm$ et $c = dm$; et $m > 1$ est le p. g. c. d. des deux termes a et c. — Il est clair que l'égalité

$$\frac{a}{c} = \frac{b}{d} \text{ donne } a = \frac{bc}{d}.$$

Ainsi d divise le produit bc, étant premier avec b; donc d divise c et donne $c = dm$; d'où $a = bm$.

VII. — Le *carré* ou le *cube* de toute fraction irréductible a sur c, étant a^2 sur c^2 ou a^3 sur c^3, est lui-mêmeune fraction irrédu ctible. — Car c étant premier avec a, l'est avec a^2 ou avec a^3, etc.

VIII. — Si le nombre entier p, premier avec chacun des nombres entiers a, b, c, d, divise $ab - cd$ et $a - c$, il divise aussi $b - d$. — Car $ab - cd = ab - bc + bc - cd = b(a - c) + c(b - d)$; etc., etc.

Digitized by Google

IX. — Si l'on ajoute terme à terme plusieurs fractions ordinaires inégales, la fraction résultante sera comprise entre la plus petite et la plus grande proposées.

X. — Si l'on ajoute ou si l'on retranche terme à terme deux fractions littérales simples égales entr'elles, la fraction résultante est égale à chacune des proposées. — On désignera par v la valeur de chacune des fractions littérales simples données ; etc.

Remarque. — Le même théorème subsiste lorsque les termes des fractions littérales a sur c et b sur d désignent des *quantités continues* de même nature ; par exemple les *longueurs* de quatre *droites* tracées. Mais alors v est le *rapport* de a à c ou de b à d : c'est le nombre abstrait par lequel il faut multiplier c et d pour avoir a et b.

Des Rapports. — Soient A et C deux quantités continues de même nature ; deux *droites* tracées, par exemple. Supposons qu'il faille exprimer la *grandeur* de la première A au moyen de celle de la seconde C, bien connue. Il faudra donc calculer le nombre abstrait r de telle sorte qu'on ait $A = Cr$, soit exactement soit avec une approximation suffisante. Or, le nombre abstrait r est dit le *rapport* ou la *raison* de A à C ; les *termes* de ce rapport sont A et C ; A en est l'*antécédent* et C le *conséquent*.

D'ailleurs $A = Cr$ donne $A : C = r$; donc *le rapport est le quotient de l'antécédent divisé ou mesuré par le conséquent*. Ici les deux points signifient toujours *divisé par* ; mais on les énonce *est à*, et $A : C = r$ doit se lire A *est à* C *égale* r, afin de bien rappeler que A est comparé à C et que le nombre r est le résultat de cette comparaison.

Le rapport se trouve en *mesurant* l'antécédent avec le conséquent. Or, *mesurer* A avec C, c'est décomposer A en parties égales, soit à C soit à l'une des parties bien connues de C, telles que la moitié, le tiers, le quart, le dixième, le centième, le millième, etc. Dans le premier cas, le rapport est un nombre entier et dans le second, un nombre fractionnaire ou décimal, exact ou suffisamment approché.

Propriétés des rapports. — Les rapports n'étant que des *quotients*, jouissent absolument des mêmes *propriétés* que ces derniers, et on les énonce en remplaçant les mots *dividende* et *diviseur* par *antécédent* et *conséquent*.

Digitized by Google

Soit u l'*unité linéaire*, A et C désignant toujours deux droites tracées : on démontre aisément que

$$A : C = r = \frac{A}{u} : \frac{C}{u}.$$

On peut donc ainsi passer du rapport de deux quantités continues au rapport égal de deux nombres abstraits, ces derniers nombres étant les *mesures* ou les *valeurs numériques* respectives de ces deux quantités. Réciproquement, etc.

Remarque. — Cette transformation se présente fréquemment en géométrie, pour y rendre *numériques* les *proportions* entre grandeurs continues. Il suffit alors de supposer les deux termes de chaque rapport divisés par l'*unité* de même nature, ce diviseur étant *sous-entendu*. Et la clarté exige qu'on rappelle la supposition précédente chaque fois qu'on en fait usage ; car les proportions en géométrie sont toujours entre quantités continues, *dont toutes les parties se touchent et ne sont pas séparées*.

J.-N. Noel.

HORACE A SCEVA (1).

LIVRE I, ÉPÎTRE 17.

Quamvis, Scæva, satis per te tibi consulis,....

Quoique tu saches bien sans doute et mieux que moi,
Scéva, comme on en use avec plus grand que soi,
Apprends (car à ton âge on peut encore apprendre)
Ce qu'en pense un ami. — « Mais c'est, à s'y méprendre,
L'aveugle conduisant les autres par la main! »
— « Qu'importe, si je puis t'être utile en chemin? »

(1) Quel était ce Scéva? Ce ne peut être celui dont parle Horace dans la satire I, livre II, vers 53-56 :

. . . . . *Scævæ vivacem crede nepoti*
Matrem;...

Quelques-uns ont pensé que cette épître était adressée à un chevalier romain nommé Lollius Scéva, mais rien n'est moins prouvé.

Toujours est-il que les Romains avaient accoutumé de donner le nom de Scæva (main gauche) aux gauchers, et que ce nom restait souvent à leur famille.

Digitized by Google

Du repos, du sommeil as-tu l'âme charmée?
Hais-tu le cabaret, le bruit et la fumée?
Pars pour Férente (1) : un sort digne d'être admiré
N'est pas du riche seul le partage assuré,
Et tel, bien plus content, ne voit rien qu'il envie,
Qui dans l'obscurité sut confiner sa vie.
Crois-moi, pour être heureux, pour rendre heureux les siens,
Le grand art est d'user sobrement de ses biens.
S'il savait se nourrir de fèves, de pois chiches,
Aristippe (2) vivrait indépendant des riches;
Des riches à son tour s'il pouvait approcher
Diogène (3) à son joug se pourrait arracher,
Duquel adoptes-tu l'exemple et le principe?
Mais non .... moi, ton aîné, je te veux d'Aristippe
Dire en quoi le système est encor le meilleur.
Voici comme il confond le cynique railleur:
« J'exerce mon métier pour qu'un cheval me porte,
« Pour qu'un grand me nourrisse; et toi, de porte en porte,

(1) Férentia, (Ferentium), ville hernique, entre Anagnie et Frusinone, sur la voie Labicane.

C'est là que se rassemblait la confédération latine avant que les Romains eussent soumis le Latium.

(2) Philosophe grec fondateur de l'école cyrénaïque, né à Cyrène vers l'an 435 avant J.-C.

Il eut pour maître Socrate.

Epicure devint le plus célèbre de ses disciples.

Il voulait que l'homme possédât la volupté sans se laisser posséder par elle.

Il eut une fille, Arété, et un petit fils, portant le même nom que lui, qui enseignèrent sa philosophie.

Aristippe vivait à la cour de Denys le tyran. Diogène l'appelait *le chien royal.*

Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor
. . . . etc.

Livre I, épître I, vers 18 et s.

Quid simile isti
Græcus Aristippus qui servos projicere aurum
In media jussit Libya, qui a tardius irent
Propter onus segnes?

Livre II, satire 3, vers 99 — 102.

(3) Né à Sinope 413 ans avant J.-C., mort à Corinthe l'an 323.

On a sous le nom de Diogène des lettres évidemment supposées. Il fut surnommé le cynique, c'est-à-dire le chien.

Diogène Laërce (de Laërce en Cilicie) dans son livre : *De vitis, dogmatibus et apophlegmatibus clarorum philosophorum* reproduit à peu près ce passage, sous forme de dialogue entre Diogène et Aristippe.

Digitized by Google

« Tu t'en vas mendier.... un bien au-dessous de ceux
« Dont l'aumône nourrit tes instincts paresseux,
« Malgré ton sot orgueil qui nous veut faire accroire
« Qu'à te suffire seul tu mets toute ta gloire. »
Aristippe au rebours s'accommode de tout,
Et quoiqu'ambitieux, trouve tout de son goût.
Or, les rôles chargés, crois-tu que Diogène
Se soumît à son sort sans murmure et sa gêne?
Lorsque l'autre, mal mis, n'aura dans sa fierté
Perdu sous des lambeaux rien de sa dignité,
Présentez hardiment, présentez au cynique,
Présentez de Milet (1) une riche tunique,
Comme un chien enragé vous l'allez voir courir ;
De froid sans ses haillons notre homme croit mourir.—
Laissons lui les hochets dont son orgueil s'enivre,
Et que dans sa sottise il continue à vivre.

Gouverner, enchaîner des vaincus à son char,
Cet immortel honneur n'appartient qu'à César :
C'est le propre des Dieux; mais aux grands savoir plaire
Est un bonheur encore au-dessus du vulgaire.
N'aborde pas qui veut à Corinthe (2). As-tu peur
D'arriver au but? Soit, reste dans ta torpeur;

(1) Aujourd'hui Palah-Sha, ville de l'Asie Mineure, sur la côte occidentale de la Carie, près du golfe Latmique, à l'extrémité sud de l'Ionie, au nord et près de la Doride.

C'est la patrie d'Hécatée, d'Anaximène, de Cadmus, d'Anaximandre, d'Aristide (auteur des Milésiaques), d'Aspasie... etc.

On raconte qu'Aristippe étant allé au bain avec Diogène, lui prit son manteau qu'il remplaça par un manteau de pourpre. Diogène. ajoute-t-on, réclama le sien aussitôt.

(2) Une des villes les plus célèbres de la Grèce, dans la Morée, sur l'isthme de Corinthe (Lépante), fondée 1900 ans environ avant J.-C., par Ephyre, fille de l'Argien Phoronée.

Corinthe a donné son nom au style architectural corinthien.

Bimarisve Corinthi
Mœnia.

Livre I, ode 7, vers 2-3.

Horace traduit ici le proverbe grec :

Οὐ παντὸς ἀνδρὸς εἰς Κόρινθον ἔσθ' ὁ πλοῦς.

Il était en effet très difficile d'aborder à Corinthe, placée entre deux golfes. On assigne encore à ce proverbe une autre origine (.....*Nonnisi multis talentis unam noctem sui copiam faciebant*).

Digitized by Google

Mais pour y parvenir si quelque autre fait rage
Et l'atteint, penses-tu qu'il ait moins de courage?
Toute la question, si c'en est une, est là (1).
L'un devant le fardeau, timide, recula,
L'autre, plus résolu, le soulève et le porte.
La vertu n'est qu'un mot, ou l'âme haute et forte
Qui sortit de l'épreuve en mérite le prix.

Celui-là qui toujours, courtisan mal appris,
Se fait pauvre, obtient moins des dons de l'opulence
Que celui qui s'impose un modeste silence.
Tout autre est un bienfait dignement accepté
Et celui qu'on s'acquiert par l'importunité.
C'est là pourtant le point culminant de l'affaire.

Dire au riche : « Ma mère est pauvre ; il nous faut faire
« Une dot à ma sœur, et vendre — s'il se peut —
« Trop faible patrimoine ! — un bien dont nul ne veut, »
N'est-ce pas, s'il te plait, tendre la main ? Cet autre
Veut que sa part en tout soit égale à la nôtre,
Et réclame (2). Que si pourtant de croasser
Le corbeau quelque jour pouvait se dispenser,
Sa proie à mon avis serait aussi choisie
Et lui susciterait bien moins de jalousie.

Lorsqu'un ami puissant veut partir avec nous
Pour Brindes (3), pour Sorrente (4) au climat frais et doux
Sans cesse, à tout propos, hors de propos, se plaindre
De la route, du temps ; se lamenter et geindre

(1) *That is the question.*

(2) Le *panis quadratus* était ainsi nommé parce qu'on le coupait en quatre parties égales dans la distribution qu'on en faisait aux pauvres.

(3) Aujourd'hui Brindisi, port au nord-est de Tarente, dans la Messapie (terre d'Otrante), sur l'Adriatique.

Brundusium longæ finis chartæque viæque.
Livre I, satire 5, vers 104.
Brundusium Minuci melius via ducat, an Appi?
Livre I, épître 18, vers 20.

(4) Aujourd'hui Sorrento, dans la Campanie, sur le bord de la mer ; fondée par les habitants de Cumes.

C'est la patrie de Torquato di Tasso l'immortel auteur de la *Gerusalemme liberata.*

Digitized by Google

De la pluie et du froid, d'un coffre défoncé
Où la main des voleurs, hélas! n'a rien laissé,
Est le propre d'un homme abject qui se condamne
Au rôle suranné de cette courtisane
Qui pleure, et pleurera tant d'autres fois encor,
Ici sa jarretière (1) et là sa chaîne d'or,
(Eternels aliments de ses peines cruelles!)
Qu'on ne croit même plus à ses pertes réelles (2),
L'homme dupe une fois d'une bonté de cœur
Que la foule accueillit de son rire moqueur,
S'il voit un vagabond étendu sur la place,
— Celui-ci se fût-il cassé la jambe, — passe,
Laissant le malheureux crier: « Par Osiris (3),
« Pitié! ne croyez plus maintenant que je ris! »
Et la foule en ces mots le gourmander: « A d'autres!
Bon pour ceux, tout au plus, qui ne sont pas des nôtres.

Adolphe MATHIEU.

(1) *Pericelidem:* anneau que les femmes portaient au-dessus de la cheville du pied.

(2) Imité d'Esope. Cette pensée a été reproduite depuis sous toutes les formes.

(3) Osiris (Ousri, Ousirei, Hysiris, Osireth, Sirius, Arsaf), dieu égyptien, né de lui-même, selon les uns, selon les autres fils de Jupiter et de Niobé ou de Saturne et de Rhée.

Il eut Isis pour femme, et pour fils Or ou Horus.

On croyait que l'âme d'Osiris était passée dans un bœuf. De là le culte rendu au bœuf Apis. On l'identifie aussi avec le soleil.

Osiris, chez les Romains, était le patron des vagabonds, des gens sans aveu, parce qu'il avait fait, disait-on, le tour du monde.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR ATHALIE.

(*Suite, voir le numéro de septembre-octobre*, pp. 608-614).

EXERCICES.

Voici quelques sujets dont pourrait s'occuper avec fruit celui qui aurait fait une étude approfondie d'*Athalie*. Nous en avons indiqué un grand nombre dans le cours de l'ouvrage; il sera facile de les recueillir et de choisir ceux qui conviennent le plus à l'intelligence de l'élève et au degré d'instruction qu'il a pu acquérir. Ceux-ci ont quelque chose de plus général et demandent pour être bien traités que la tragédie entière ait été étudiée. Il sera facile de noter, en proposant les sujets, les endroits dont l'élève pourrait profiter le plus. Celui-ci pourrait même être appelé d'abord à faire ce travail préparatoire de vive voix ou par écrit.

I. Commencement du règne d'Athalie.
II. Vie de Joas dans le temple.
III. Discours d'Abner aux tribus après la mort d'Ochosias.
IV. Apostasie de Mathan. Culte de Baal introduit dans Jérusalem.
V. Dieu et ses attributs.
VI. La famille.
VII. Bonheur du premier âge.
VIII. Devoirs de l'homme dans la société.
IX. Le souverain.
X. Le sujet.
XI. La nation.
XII. Le soldat.
XIII. Le prêtre.
XIV. L'impie.
XV. L'indifférent.

QUESTIONS.

Nous donnons quelques questions sur la première scène comme un exemple des exercices auxquels les commençants peuvent se livrer pour profiter de l'étude des auteurs. On peut, ou les dicter, ou les adresser de vive voix. Dans ce dernier cas, il n'y a pas d'inconvénient à les multiplier. Quand il s'agit de les traiter par écrit, il est bon de s'habituer à faire les réponses complètes, et même d'en réunir plusieurs pour en former un texte continu, c'est-à-dire, fondre les demandes avec les réponses (1). Les *Études sur Athalie* ne sont qu'une suite d'exemples de ce que pourrait être ce travail.

(1) Cette méthode commence à se répandre dans les écoles et y produit de grands fruits. Voir l'excellent ouvrage intitulé *Manuel de l'Instituteur*, etc., par M. le chanoine Ponceau.

Digitized by Google

Il serait également facile et avantageux de subdiviser en questions l'analyse et le commentaire suivi des différentes scènes. Ce travail est si facile que les élèves eux-mêmes peuvent être appelés à le faire.

Nous commençons par une série de questions qui peuvent être proposées sur une scène quelconque. Un point important, c'est que les élèves remarquent comment tous les détails nécessaires à connaître sur la marche de l'action et les caractères des personnages, viennent naturellement dans le dialogue, sans qu'on s'aperçoive pour ainsi dire de l'obligation où le poète était de les donner.

SUR UNE SCÈNE QUELCONQUE.

1. Quel est le motif de l'arrivée et de la sortie de chacun des personnages? Citez les vers où ce motif est indiqué.

2. Comment apprenez-vous ce que tel personnage qui reparaît a fait depuis qu'il a quitté la scène?

3. Quel est l'intérêt particulier de la scène?

4. Comment se forme-t-il et comment accroît-il l'intérêt général?

5. Quel est le point culminant de la scène, c'est-à-dire, le moment où l'opposition entre les personnages est la plus grande, où le danger est le plus près d'éclater?

6. Quels sont les passages les plus touchants et comment sont-ils amenés?

7. En quoi chacun des personnages a-t-il manifesté le plus les qualités qui le distinguent?

8. Quels sont les contrastes qui se font le plus remarquer entre les qualités ou les vices des personnages?

9. Comment s'est dénoué l'intérêt particulier de la scène? ou quelle forme nouvelle a pris le danger et en quoi s'est-il accru?

10. Montrez que le peu de succès des ennemis de Joas vient de leurs passions, et que l'influence de chacun des personnages sur les événements est en proportion des grandes qualités qu'il déploie?

11. Quand l'intérêt de chaque scène est noué, qu'arriverait-il si tel ou tel personnage l'emportait?

12. Comment chaque personnage sert-il aux desseins de la Providence?

ACTE I, *scène première.*

13. Comment apprenons-nous où se passe l'action?

14. Pourquoi Abner dit-il dans *son* temple et non pas dans *le* temple?

15. Pourquoi désigne-t-il Dieu sous le nom de l'*Éternel?*

16. A quoi sert la répétition des mots : *je viens?*

17. Outre l'adoration, Racine ne nous apprend-il pas que l'homme est obligé de rendre un culte à Dieu?

18. Quelles doivent être les qualités de ce culte?

19. Dans les temps anciens comment était conservé le souvenir des grands événements?

20. Quelle différence y-a-t-il entre *jour* et *journée*?

21. Pourquoi Racine a-t il choisi cette fête pour le jour où se passe l'action?

Digitized by Google

22. La surprise que témoigne Abner convient-elle à ce que nous savons déjà de son caractère?

23. Dans quel sens prend-on ici le mot *temps*?

24. Quel est l'effet des inversions que nous trouvons du 4me au 8me vers?

25. Outre la surprise, quels sentiments témoigne Abner?

26. Quel est le double objet de la fête?

27. Pouvez-vous trouver quelque rapport entre ces deux choses, la loi et l'offrande des prémices?

28. Quels contrastes remarquons-nous dans ce discours?

29. A quoi servent les contrastes?

30. Comment Abner vient-il à parler d'Athalie?

31. Quels sentiments nous inspire-t-il pour cette reine?

32. Citez et expliquez quelques métaphores?

33. Tout ce que vient de dire Abner suffit-il pour expliquer la crainte qu'il exprime à Joad en terminant?

34. Que nous annonce l'expression *vous-même* mise au commencement du vers?

35. Quels sont les rapports entre Athalie et Joad?

36. Est-ce par crainte que Joad demande à Abner : D'où vous vient etc.

37. Quel est le but du discours que prononce ensuite Abner ?

38. De quelles personnes y parle-t-il successivement?

39. Comment passe-t-il de l'une à l'autre?

40. Pourquoi Joad s'est-il servi du mot *aujourd'hui*?

41. Comment Abner répond-il à cette expression?

42. Montrez que l'intérêt est déjà formé, et que l'on connaît l'état du peuple, du gouvernement, et que des personnages auxquels on s'intéresse sont dans un grand danger.

43. Comparez les deux passages où se trouve le mot zélé: adorateurs zélés, zélé persécuteur.

44. Dans les quatre premiers vers de la réponse de Joad où trouve-t-on : 1° l'expression la plus riche, 2° la pensée la plus sublime ?

45. Pourquoi Joad nomme-t-il la personne à qui il s'adresse ?

46. Montrez que son caractère se manifeste encore mieux par ses paroles que par l'éloge qu'Abner a fait de lui?

47. Dans quelle intention adresse-t-il des louanges à Abner?

48. Quel reproche lui fait-il?

49. Pourquoi parle-t-il de tous les crimes d'Athalie ?

50. Que nous apprend-il sur Abner et pourquoi?

51. Quelle figure de style emploie-t-il pour donner plus de force à ses reproches ?

52. Comme toute scène est d'autant plus vive, plus animée que les personnages ont des sentiments plus opposés, en quoi consiste l'intérêt de cette scène?

53. Dans la plupart des tragédies, les personnages principaux ont des confidents, qui les contredisent rarement et servent à faciliter l'exposition du sujet. Prouvez que Racine a choisi un meilleur moyen de nous instruire.

Digitized by Google

54. Comment Abner veut-il justifier son inaction ?

55. Quels nouveaux détails trouvons-nous sur l'état du peuple juif, les causes de son abattement, et sa conduite passée ?

56. Comment Racine fait-il connaître les caractères ?

57. Quelle partie du peuple représente Abner ?

58. Quel est le caractère le plus opposé à celui d'Abner ?

59. Joad permet-il à Abner de poursuivre ses plaintes ?

60. De quel sentiment Abner est-il ici pénétré ?

61. A quelle partie du discours d'Abner répond Joad en disant : *Eh, quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?*

62. A quoi sert l'énumération ?

63. Joad ne répond-il pas, mais indirectement, aux plaintes d'Abner sur l'extinction de la race de David ?

64. Abner a-t-il compris cette réponse ?

65. Quelle objection est renouvelée par Abner ?

66. Montrez que Racine a voulu intéresser tous les peuples à son sujet ?

67. Quel est le sens véritable de la prophétie qu'il rappelle ?

68. Cette prophétie était-elle importante ? était-elle connue ? comment le sujet de la tragédie s'y rapporte-t-il ?

69. Pourquoi en ce moment Joad n'adresse-t-il que quelques mots à Abner ?

70. Montrez qu'Abner est vivement combattu par l'espérance et la crainte ?

71. Dans quel vers voyons-nous le dénouement préparé ?

72. Qu'est-ce que la réticence ? Citez-en un exemple, et dites quel en est l'effet ?

73. Pourquoi Abner parle-t-il encore des rois qui ont péri ?

74. Joad peut-il encore se plaindre d'Abner ?

75. L'intérêt de la scène peut-il encore maintenant se soutenir ?

76. Ponrquoi Joad ne s'explique-t-il pas plus clairement ?

77. Pourquoi dit-il à Abner de revenir quelques heures plus tard ?

78. Que savons-nous à la fin de cette scène sur le véritable roi ?

79. Pourquoi les deux personnages se séparent-ils ?

80. Dans quel vers trouvons-nous une belle description ? Quel avantage en résulte-t-il ? (1)

81. A quelles conditions la description peut-elle être admise dans la tragédie ?

A.-B.-J. MARSIGNY.

(1) Dans le dernier que Joad prononce : *Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte.* Par ce beau vers, Racine augmente l'illusion et captive entièrement l'imagination du spectateur, qui se pénètre de plus en plus de la pensée du lieu et du moment. Cette image satisfait aussi l'âme en présentant une comparaison entre l'heure du jour et la situation du peuple juif. A chaque instant, on trouve dans les poètes des rapports pleins de justesse et d'intérêt entre les sentiments ou le sort des personnages et les scènes de la nature. L'homme ne peut rester indifférent à ce grand spectacle qui se déroule et varie sans cesse autour de lui : le matin inspire la joie et l'espérance ; le milieu du jour montre l'activité ou la grandeur ; le soir réveille dans l'âme la tristesse, la crainte ou le désir du repos. Ici nous entrevoyons quelques changements favorables pour le peuple juif, et cette clarté qui blanchit le faîte du temple est comme la première lueur d'espérance qui ranime des cœurs abattus.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Depuis l'organisation de l'enseignement moyen, de louables efforts ont été faits par le corps professoral, pour élever le niveau des études et les approprier au caractère et aux besoins du peuple belge. Les manuels d'histoire, de géographie, de littérature, de sciences qui ont paru dans ces dernières années le prouvent suffisamment. Lorsque nous ne payerons plus à l'étranger ce tribut littéraire que nous avons trop longtemps payé, lorsque la Belgique sera assez féconde pour produire de son propre fond de quoi nourrir l'esprit et le cœur de la jeunesse, alors l'enseignement sera en harmonie avec nos croyances, notre caractère, nos mœurs et nos institutions; alors il sera véritablement national. La Belgique est une nation libre, indépendante, qui ne relève que d'elle-même.

Mais n'est-ce pas à la jeunesse studieuse qu'est réservé l'avenir? Si nous voulons qu'elle aime, et qu'au besoin elle sache maintenir intactes nos libres institutions, inspirons lui de bonne heure les plus nobles sentiments; qu'elle apprenne, dès l'âge le plus tendre, à aimer la patrie et ses grands hommes; et ce noble but, pouvons-nous l'atteindre avec des livres d'instruction écrits avec des plumes étrangères, pour des peuples étrangers, pour des mœurs et des institutions qui ne sont et ne peuvent pas être les nôtres?

Faut-il donc adopter aveuglément tout *manuel* qui se publie en Belgique. Loin de là. Il faut écarter tout livre d'instruction qui ne réunit pas les conditions voulues, sans oublier toutefois le mot d'Horace :

..... *Non ego paucis*
Offendar maculis.

Il nous semble que si le gouvernement généralisait la mesure qu'il a prise récemment, s'il mettait au concours les auteurs ou les manuels de tout genre dont on se sert dans les différentes classes, il ne manquerait pas d'obtenir les plus heureux résultats. Ni le dévouement, ni les capacités ne font défaut au corps enseignant; mais on redoute l'impression, quand on n'est pas certain de rentrer dans ses fonds. Pourquoi n'accorderait-on pas à Cicéron l'honneur que l'on a accordé à César? Nous espérons que le gouvernement étendra cette mesure aux traités de grammaire, d'histoire, de littérature, et que chaque année une certaine somme sera allouée au budget.

Digitized by Google

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE. *Première partie*, comprenant : *Les trois premiers âges du monde*, par THIL-LORRAIN, professeur d'Histoire au collége de Virton. — Arlon, imprimerie et lithographie de J. Bourger. 1856.

ÉLÉMENTS DE STYLE ET DE COMPOSITION LITTÉRAIRE, par F. DEGIVE, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée royal de Mons. 1 vol. in-18 anglais. 1 75

ÉTUDES SUR LA FONTAINE, fables choisies, par B. VANHOLLEBEKE, professeur au collége de Louvain. Beau vol. in-12. 1 75

I. Analyses littéraires. — II. Texte et commentaire des fables choisies. — III. Questions sur chacune de ces fables. — IV. Exercices d'imitation. — V. Vers proverbes ou maximes.

PRÉCIS D'HISTOIRE ANCIENNE. 1re partie, par A.-H. DE FONTAINE et N. BERTRAND, professeurs au collége de Charleroi. Beau volume in-18 angl. 1 50

RÉSUMÉ MÉTHODIQUE D'HISTOIRE UNIVERSELLE, par A. DOCQUIER, docteur en sciences politiques et administratives, professeur d'histoire à l'Athénée royal de Mons.

1re partie, Histoire ancienne. In-18 anglais. 1 50
2me partie, Histoire du Moyen-âge, in-18 anglais. 2 00
3me partie, Histoire moderne. In-18 anglais. 1 50

MANUEL DES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATIVES DES DROITS ET DES DEVOIRS DES BELGES, ou principes du droit public et privé de la Belgique, par LE MÊME, 1856. In-18 anglais. 1 00

RESUME METHODIQUE DE GEOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE approprié au programme d'études des divers établissements d'instruction de la Belgique, par LE MÊME. 1re partie. Géographie moderne. In-18 anglais. 1 50

GRAMMAIRE DES COMMENÇANTS, à l'usage des écoles primaires de la Belgique. contenant de nombreux exercices sur chaque chapitre, par G. R. 3me édit., revue avec soin. In-12, cart. 0 60

LES CHANTS DE LA PATRIE ET DE LA SOLITUDE, par A. MARSIGNY, docteur en philosophie et lettres, préfet des études à l'Athénée royal de Mons. Fort volume in-12 de 322 pages. 2 25

On vend séparément : *les Chants de la patrie.* 0 60
Les Chants de la solitude. 1 80
La mort de Louise-Marie d'Orléans, 1re *reine des Belges.* 0 40

ÉTUDES RELIGIEUSES, MORALES ET LITTÉRAIRES SUR ATHALIE, avec le texte de Racine, par LE MÊME. In-8°. 3 00

SCÈNES DU PREMIER AGE. *Les écoliers*, comédie en un acte et en vers, par LE MÊME. In-8°. 0 20

ÉLEMENTS DE STYLE EPISTOLAIRE, par LE MÊME. 0 40

ÉPANCHEMENTS, poésies, par JULES BAILLY, avec une préface de M. Benoit Quinet. In-12. 1 50

POESIES, par LE MÊME, avec une préface de M. Benoit Quinet. 0 75

GLOIRE ET PATRIOTISME, par LE MÊME. In-8°. 0 30

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

des 18 dernières livraisons de la Revue.

THÉORIE.

PÉDAGOGIE. — De l'unité, par F. TYCHON. 49. — Des modes d'enseignement. 593.

Maximes relatives à l'enseignement. 54, 99, 163, 224, 279, 354.

Du rhythme dans la versification française, par H. BOSCAVEN. 27, 85, 140, 289, 345, 371, 417, 453, 541, 564.

Note sur la théorie des fractions périodiques, par J.-NOEL. 72.

Note sur la théorie des logarithmes, par J.-N. NOEL. 149, 213, 274.

Notes sur la proportionnalité, par J.-N. NOEL, 335, 401.

Notes sur les approximations des racines numériques, par J.-N. NOEL. 470, 497.

Des quatre premières opérations de l'Arithmétique généralisée, par J.-N. NOEL. 581.

Propositions relatives aux carrés et aux cubes des nombres, par J.-N. NOEL. 597.

Calcul des quotients indiqués, par J.-N. NOEL. 625.

Hygiène des établissements d'instruction publique, par VICTOR GUIBERT. 241, 329, 381, 433, 482.

MORCEAUX PRATIQUES.

Essai de composition, par F. DEGIVE. 33.

ETUDES SUR LES ÉCRIVAINS BELGES. — *La Ronde de la Mort*, par LOUISA STAPPAERTS. Analyse littéraire et questions sur la *Ronde de la Mort*, par B. VAN HOLLEBEKE. 38. — *L'Ecureuil et le chien de chasse*, fable du baron de Stassart. Analyse littéraire et questionnaire, par B. VAN HOLLEBEKE. 91. — *Philippe Lesbroussart*, par LE MÊME. 303.

Digitized by Google

Etudes sur Athalie, par A.-B.-J. MARSIGNY. 77, 132, 186, 250, 341, 378, 412, 443, 476, 497, 577, 608, 635.

Etude sur le chant séculaire d'Horace, par L. ROERSCH. 125, 201, 361.

Etudes sur Télémaque, à l'usage des écoles moyennes, par B. VAN HOLLEBEKE. 158, 209, 269, 348, 423.

Combat du Cid contre les Maures, analyse littéraire, par EDM. FEUGÈRE. 160.

EPITRES D'HORACE, traduites en vers français, par AD. MATHIEU: Horace à Mécène. 196. — à Lollius. 246. — à Jules Florus. 313. — à Albius Tibulle. 316. — à Torquatus. 352. — à Numicius. 408. — à Celsius. 441. — à Tibère. 442. — à Fuscus Aristius. 491. — à Bullatius. 500. — à Iccius. 512. — à Vinnius Asella. 529. —à Caius Numonius Valla. 561.—à Quintius. 602.—à Scevas 630.

Un sermon de Bossuet, par A. COUVEZ. 260.

Des principaux jugements sur Athalie, par A.-B.-J. MARSIGNY. 533.

—

CONTROVERSES.

Explications relatives à deux articles de M. Batteux, par J.-N. NOEL. 13.

Réplique à la réponse de M. Batteux, par J.-N. NOEL. 16.

Réponses aux explications et à la réplique de M. Noël, par l'abbé BATTEUX. 153.

—

VARIÉTÉS.

BIOGRAPHIE. — André Bell. 545. 615.

POÉSIES. — Le lilas de ma cour. 54. — Le veau d'or. 355, par ANTOINE CLESSE.

Les amoureux de la Mort. 56; — Amnistie. 99; — Fleurs d'hiver, 323, par EDOUARD WACKEN.

La nuit. 164; — le Foyer. 164, par A. MARSIGNY.

Lamentation du sapin et du palmier, 228; — Leçon de charité, 356, par ANDRÉ VAN HASSELT.

Au revoir, 280; — Souvenir, 280; — Heureux petits enfants, 321, par BENOÎT QUINET.

Digitized by Google

A mon ami Auguste Daufresne, 281 ; — la Muse messagère, 323 ; — la Résurrection de la fille de Jaïre, 394, par VICTOR DUMORTIER.

Les Moissons, par ALEXANDRE COUVEZ. 357.

L'amitié, par AMÉLIE PICARD. 523.

Au poète Paul Daras, 621 ; — le jeune Pâtre et le Pauvre, 622, par AUGUSTE DAUFRESNE.

VARIÉTÉS PHILOLOGIQUES. 101.

Une visite au château des Rochers, par E. VAN BEMMEL. 390.

MATHÉMATIQUES. — La quadrature du cercle, par PH. GILBERT. 317, 457, 465.

PHYSIQUE. — De l'électricité avant la découverte du galvanisme, par VICTOR GUIBERT. 19, 65.

—

COMPTES-RENDUS, ACTES OFFICIELS, ETC.

De l'état de l'enseignement des langues et des littératures classiques en Belgique, par A.-J. NAMÈCHE. 7, 121.

Une lecture de M. Baguet à l'Académie, par B. VAN HOLLEBEKE. 52.

BULLETINS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie royale de Belgique. 57, 101, 167, 284, 286, 324. — Société Dunkerkoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 284. — Académie française. 285. — Académie de Berlin. 286.

BIBLIOGRAPHIE.—Publications nouvelles. 59, 170, 231, 358, 462, 639.

COMPTES-RENDUS D'OUVRAGES NOUVEAUX. — L'art poétique d'Horace par M.-J.-M.-E. Feys. 60. — Daufresne. Marsigny. 103. — Les principales époques de l'histoire générale par Thaon. 109. — Résumé méthodique de géographie ancienne et moderne par A. Docquier. 113. — Lamartine, par EDM. TEXIER. 113. — Eléments de style et de composition littéraire par F. Degive. 169. — Le même ouvrage. 520. — Le même ouvrage. 550. — Notice de M. E. Van Bemmel sur le baron de Stassart, compte-rendu, par M. B. VAN HOLLEBEKE. 217. — Chrestomathie française à l'usage des écoles moyennes. 228. — Grammaire allemande et première partie du Cours d'exercices par J. Kirsch. 229. — Traité élémentaire d'Arithmétique par J. Servais. 230. — Le 8 décembre, ou le Chant de l'Immaculée. 358. — Le siècle ou Blasphème et Vérité. 358. —

Digitized by Google

Livre de lecture et de prières français et grec. 358. — Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie en Belgique, année 1856, 3e livraison. — Cours familier de littérature par Lamartine. 359. — Grammaire grecque de Dübner, par Ch. Louandre. 389. — Le même ouvrage, 521. — Les chants de la patrie et de la Solitude par A.-B.-J. Marsigny. 391. — Remarques sur Saint-Evremond, Pélisson, Lamothe-Lavayer et Perrault, par A. Viguier. 426. — Du rôle de la famille dans l'éducation par Th.-H. Barrau. 494. — Epanchements d'une jeune âme, par Amélie Picard. 494. — L'esprit des autres par Edouard Fournier. 316. — Traité élémentaire de littérature par l'abbé L. Laporte. 553. — Epitome historiae sacrae, édition accentuée par Edouard Maertens. 618. — Précis de l'histoire ancienne par F. Tychon. 618. — Cours complet d'histoire universelle par J. Moeller. 618.

Concours de l'enseignement moyen (année 1856). — Matières. 118. 177. — Lauréats. 182.

Concours de l'enseignement moyen (année 1857). — Matières. 554. — Lauréats. 590.

Actes officiels, nouvelles diverses. 61, 115, 172, 232, 288, 326, 360, 399, 430, 496, 526, 560, 587, 627.

Digitized by Google

EN VENTE CHEZ L'ÉDITEUR DE LA REVUE.

Essais sur l'Histoire de France par M. *Guizot*. Dixième édition, revue et corrigée 1858. Paris, Didier. In-12. 3 50

Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés par M. *Emile de Bonnechose*. Paris, Didier 1858. 2 vol in-8°. 12 00

Tenue des livres commerciale, industrielle et agricole comprenant les théories, les modèles et la critique des systèmes usités, l'exposition d'une méthode nouvelle, un traité sur les vérifications, un résumé de législation et de jurisprudence spéciales, diverses notions sur les opérations de bourse, les changes et les arbitrages, par *A. Monginot*, professeur de comptabilité, expert près les cours et tribunaux de Paris. Deuxième édition. Paris, Michel Levy 1858. Grand in-8°. 7 50

Etude sur Virgile, suivie d'une étude sur Quintus de Smyrne, par *C. A. Sainte-Beuve*. Paris, Garnier. In-18. 3 00

Ossian. Poèmes Gaéliques, recueillis par James Mac-Pherson, traduction revue sur la dernière édition anglaise et précédée de recherches critiques sur Ossian et les Calédoniens, par *P. Christian*. Paris, Hachette. 1858. In-12. 3 50

Victor Hugo, Les feuilles d'Automne, Les Chants du Crépuscule. Collection Hetzel. Paris, Hachette 1858. In-12. 1 00

Victor Hugo. Odes et ballades, Paris, Hachette 1858. In-12. 1 00

Théorie de l'équilibre économique, ou esquisse d'une base nouvelle d'économie sociale, par *Jules de Bartier*. Paris. Ve J. Renouard 1858. In-8°. 5 00

Dictionnaire Wallon-Français. dans lequel on trouve la correction de nos idiotismes vicieux et de nos wallonismes, par la traduction en français, des phrases wallones; par *L. Remacle*. Pour rendre cet ouvrage essentiellement utile, l'auteur a traité longuement de la synonimie de la langue française. 2e édition corrigée et augmentée de plus de 10,000 mots. Liége, Greuse, 2 forts vol. in 8°. 15 00

Œuvres complètes de Blaise Pascal 2 fort vol. in-12. Paris, Hachette. 4 00

L'Inde anglaise avant et après l'insurrection de 1857 par le comte *Edouard de Warren*. 3e édition. Paris, Hachette. 2 vol. in-12. 7 00

L'Alphabet de la mort de Hans Holbein entouré de bordures du XVIe siècle et suivi d'anciens poèmes français sur le sujet des trois morts et des trois vis publiés d'après les manuscrits par *Anatole de Montaiglon* Paris, Édwin Tross. In-8°. 3 00

La tribune moderne: M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps par M. *Villemain*, membre de l'institut. Paris, Didier. In-8°. 7 50

Littérature contemporaine par M. *Poujoulat*. Paris, Vermot. In-12. 2 25

N. B. Pour recevoir ces ouvrages *franco* il suffit de nous en envoyer le prix en timbres-poste.

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages.

Calcul des quotients indiqués, par J.-N. Noel 625
Horace à Sceva, traduction en vers, par Ad. Mathieu 630
Études sur Athalie (fin), par A.-B.-J. Marsigny 635
Bibliographie 639

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de l'instruction publique* paraît le 15 de chaque mois.

Chaque numéro contiendra au moins 32 pages in-8o, de manière à former un volume d'environ 400 pages par année.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 5 francs par an pour la Belgique. — Pour la France 7 francs. — Pour toute l'Allemagne 8 francs. — Pour l'Angleterre 9 francs.

ON S'ABONNE :

A Mons, chez M. Manceaux-Hoyois.

A Bruxelles, chez M. A. Decq. — A Anvers, chez M. Henri Manceaux.—A Gand, chez M. Hoste.—A Liége, chez M. H. Dessain.— A Namur, chez M. Wesmael-Legros.—A Bruges, chez M. Bogaert-Feyt. — A Louvain, chez M. Van Linthout. — A Tirlemont, chez M. Merckx.—A Paris, chez M. Hachette. —A Bonn, chez M. Marcus.

Pour tout ce qui regarde la rédaction, s'adresser, par lettres ou paquets affranchis, à M. MANCEAUX-HOYOIS, éditeur de la *Revue de l'instruction publique*, ou à M. DEGIVE, à Mons.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

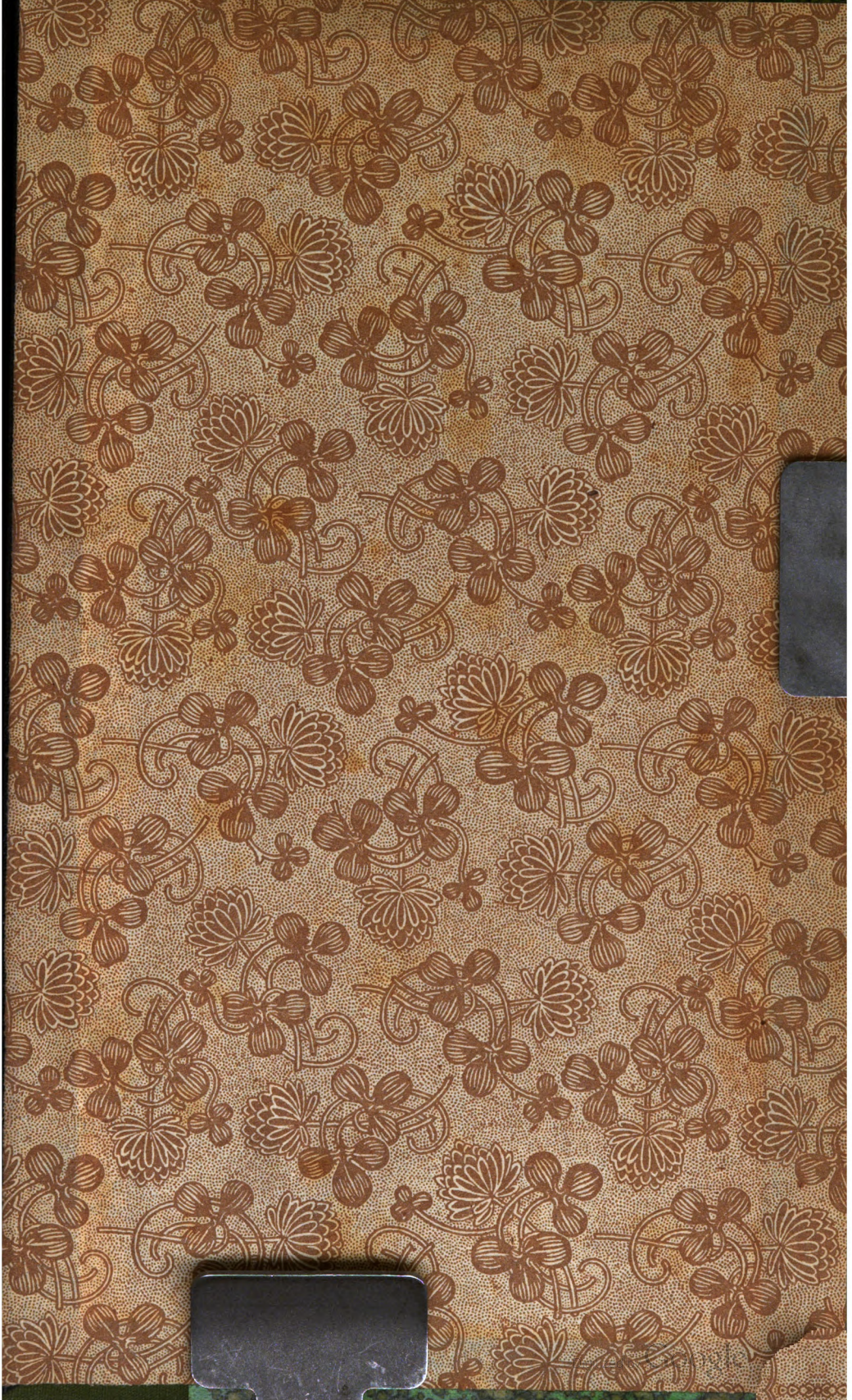

Digitized by Google